



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06181357 6





LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Essais de critique religieuse. L'Église chrétienne aux deux premiers siècles. — L'Epître de Clément Romain. — Néron l'antéchrist. — De l'Histoire du Dogme. — Le Cantique des Cantiques. — La légende aux bords du Rhin. — Curiosités théologiques. — Renaissance des études religieuses en France. — Nouvelle édition. 1 vol. in-8......... 7 fr.

Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu. 1 vol in-8 (Epuisé).. 25 fr.

Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ. 1 vol. in-12.. 2 fr. 50

De la Rédemption. Études historiques et dogmatiques. 1 vol. in-8. 1 fr. 50

La Résurrection de Jésus-Christ. Conférence donnée à Neuchâtel, au Temple du Bas, le 22 avril 1869. In-18......................... 50 c.

Réponse aux partisans de la Résurrection ou contre-notes à propos du supplément de la brochure de M. le Professeur Godet, intitulée l'Hypothèse des visions. In-18...................................... 25 c.

L'Enseignement de Jésus-Christ comparé à celui de ses Disciples. In-12.. 1 fr.

La Vie de Jésus de M. Renan devant les orthodoxies et devant la critique. 2e édition. In-8................................. 1 fr. 50

Théodore Parker, sa vie et ses œuvres. Un chapitre de l'Histoire de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. 1 vol. in-12........... 3 fr. 50

Manuel d'Instruction religieuse. 2e édition. 1 vol. in-8...... 2 fr.

Quatre conférences sur le Christianisme, prêchées à Strasbourg, à Nîmes, à Montpellier, à Montauban, à Clairac et dans plusieurs autres Eglises réformées du midi de la France. In-8.................. 1 fr. 50

Douze Sermons. 1 vol. in-8 avec portrait...................... 6 fr. 50

Le Sel de la Terre. Sermon prêché en 1864 dans plusieurs Églises réformées de Hollande et de France, et qui n'a pu l'être à Genève ni à Paris (même année). Seconde édition. In-8......................... 50 c.

Notre Christianisme et notre bon Droit. Trois lettres à M. le pasteur Poulain au sujet de sa critique de la Théologie moderne. In-8. 1 fr. 50

Le major Frans. Scènes de la vie néerlandaise. Réduction d'après madame Bosboom-Toussaint. 1 vol. in-12...................... 2 fr. 50

Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire des Religions au Collège de France. Brochure in-8 .... 1 fr.

Prolégomènes de l'Histoire des Religions. 3e édition. 1 vol. in-8, 1881.................................... .... 6 fr.

HISTOIRE DES RELIGIONS
— I —

LES RELIGIONS
DES
PEUPLES NON-CIVILISÉS

PAR

A. RÉVILLE
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
SOCIÉTÉ ANONYME
33, RUE DE SEINE, 33

1883

Libourne. — Imprimerie J. Steeg-G. Bouchon.

PRÉFACE

Le présent ouvrage fait suite aux *Prolégomènes* (1), en exposant les principes, les formes et les tendances de la religion au milieu des peuples non-civilisés. Aux personnes qui se demandent où l'on peut puiser des informations suffisantes sur un sujet qui leur paraît très obscur et jusqu'à présent très peu étudié, nous devons répondre que la difficulté principale du travail proposé consiste précisément dans l'embarras du choix qu'il faut faire dans les matériaux innombrables mis

(1) *Prolégomènes de l'Histoire des Religions.* Paris, G. Fischbacher, 1881.

à la disposition du chercheur. Il est vrai que, par compensation, les travaux d'ensemble ou généralisateurs sont rares et trop souvent dominés par des vues *a priori* qui diminuent beaucoup leur valeur historique. Mais il y a une véritable foison de documents spéciaux à consulter. Il s'en faut sans doute que tous soient de la même sûreté. Leur comparaison critique, sous le double rapport de la compétence et de la véracité, est un des premiers devoirs qui s'imposent à l'historien. Heureusement cette comparaison même ne tarde pas à faire ressortir les conditions qui font la crédibilité de ce genre de témoignage, et à grouper, en les confirmant l'un par l'autre, les écrivains qui les ont réalisées.

La seconde difficulté vient de ce qu'il faut se garer d'un double écueil. Trop souvent on est tenté, ou bien de se lancer dans des vues générales que les faits recueillis ne soutiennent pas suffisamment, ou bien de piétiner dans un amas de faits minuscules que l'on entasse sans en omettre un seul, au risque de perdre de vue toute grande ligne et de s'inter-

dire toute généralisation historique. Je donnerais beaucoup pour être certain que je n'ai échoué nulle part sur l'un ou l'autre de ces deux écueils. Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai fait de mon mieux pour les éviter tous deux.

Il fallait absolument se restreindre. A prendre le titre de cet ouvrage dans un sens absolu, il y aurait lieu de se figurer qu'on y trouvera l'exposition de ce que la religion a été chez tous les peuples du monde sans exception, aussi bien chez ceux qui se sont élevés depuis des siècles à la civilisation, mais qui ont eu leur période barbare et sauvage, que chez ceux qui sont restés, jusqu'à nos jours ou jusqu'à un temps très rapproché du nôtre, en dehors des conditions de la vie civilisée. Ce ne serait pas un livre, ce serait une bibliothèque dont nous aurions, dans ce cas, annoncé la composition. Mais le plus souvent, quand il s'agit des peuples arrivés à la haute culture de l'esprit, il vaut mieux ne parler de leur religion primitive qu'en l'associant, comme préparation et prélude, à leur religion déve-

loppée ou contemporaine de leur civilisation Car, à chaque instant, l'explication de celle-ci est fournie par celle-là. Voilà pourquoi nous éliminons de l'étude présente les antiquités religieuses préhistoriques de l'Egypte, de l'Inde, de la Chine et des pays bouddhistes, de la Malaisie en général, de l'Amérique mexicaine, centrale et péruvienne, et enfin de toute l'Europe, sauf en ce qui concerne les Finnois et les Lapons, étroitement rattachés au groupe tartare de l'Asie septentrionale.

Même dans l'espace restreint, mais bien vaste encore, où nous nous renfermons, c'eût été une tâche inutile et fastidieuse que d'agglomérer sans choix l'incalculable masse de détails que voyageurs, missionnaires, observateurs de toute catégorie ont pu nous transmettre sur les croyances et les pratiques religieuses des peuples non-civilisés. Nous aurions, en usant d'une pareille méthode, ennuyé nos lecteurs sans les instruire. La tâche de l'historien est bien plutôt de choisir dans cette masse les faits typiques, les *standard-facts*, qui accusent l'esprit, l'originalité propre

d'un état religieux déterminé. Ceci soit dit pour ceux qui s'étonneraient de ne pas retrouver, dans un exposé déjà minutieux, telle ou telle particularité qu'ils se souviennent d'avoir lue ou entendu raconter. Je n'oserais certes pas dire qu'aucun détail de ce genre n'a échappé à mes recherches. C'est une forêt immense dont on ne peut jamais se vanter de connaître tous les arbres; mais je me flatte de l'espoir de n'avoir rien omis d'essentiel, rien négligé de ce qui permet de fonder un jugement motivé sur le genre, la valeur et le caractère réel des religions dont j'ai entrepris l'exposition.

Enfin, je tiens à répondre d'avance à ceux qui me blâmeraient de la place, relativement importante, que j'ai donnée à des observations purement ethniques, sociales et morales, dont le rapport avec l'état religieux proprement dit des peuples qu'elles concernent peut paraître nul, ou si éloigné que cela revient au même. A mon sens, cette critique partirait d'une fausse idée de la religion qu'il faut toujours envisager dans ses relations avec la vie tout

entière du peuple où elle domine. En règle ordinaire, elle soutient les rapports les plus intimes avec tout son état social. C'est seulement à la condition de connaître celui-ci, au moins dans ses traits généraux, que l'on peut se faire une idée vraiment claire et objective des croyances et des pratiques religieuses du peuple dont il s'agit. Ici le cadre est absolument nécessaire au tableau, et ceux-là surtout en reconnaîtront la nécessité qui pensent avec moi que les développements de la religion et ceux de la civilisation n'ont jamais cessé d'être solidaires.

Ce livre, dans mon intention, doit décrire le sous-sol de l'édifice religieux lentement élevé par l'humanité, en dirigeant l'examen du côté où ce sous-sol est encore en quelque sorte à découvert, puisqu'on n'a rien ou presque rien construit par-dessus. Il servira à nous guider plus tard dans les recherches qui auront pour objet les constructions supérieures. Celles-ci permettent bien d'entrevoir leurs fondations, non d'y descendre directement et de les parcourir sans tâtonnements. Mais, quand on

a le plan général en mains, il n'est pas difficile de s'orienter et de retrouver son chemin.

Tel qu'il est, indéfiniment susceptible de corrections et de compléments, je publie ce livre avee le sincère désir que ceux qui le liront ressentent au moins en partie le très vif intérêt dont j'ai goûté le charme d'un bout à l'autre de sa composition.

LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le vrai sauvage. — Les conditions de la civilisation. — Intérêt historique de l'étude des peuples non-civilisés. — Hypothèse d'une révélation primitive. — Y a-t-il des peuples sans aucune religion? — Etrange ressemblance des croyances et des rites chez les non-civilisés. — Leur paresse intellectuelle et physique. — Valeur de leurs religions. — Division du livre.

Nous voulons étudier dans ce livre les religions des peuples classés ordinairement sous la dénomination de *sauvages*. Si nous n'employons pas cette expression, si nous lui préférons celle de *non-civilisés*, c'est que la définition du véritable état sauvage n'est pas applicable à l'état réel des populations dont il s'agit. Le mot « sauvage » vient du latin *sylvaticus* et trouve son premier emploi rationnel quand on veut désigner les herbes et les arbres qui poussent naturelle-

ment dans la forêt sans être modifiés par la culture de l'homme. Il est également à sa place pour qualifier les animaux dont la vie est soustraite aux soins et à l'exploitation méthodique de l'homme, par opposition à ceux, très souvent leurs congénères, que l'homme élève, nourrit, éduque, dans son intérêt ou pour son agrément. Conformément à la logique du mot et de l'idée qu'il exprime, l'homme sauvage devrait se confondre avec l'homme-animal. Il serait dans l'état de pure nature, doué d'instincts ingénieux en sa qualité d'animal supérieur, mais sans que sa vie, exactement déterminée par les conditions préexistantes du milieu, fût jamais modifiée par l'intervention de son intelligence réfléchie. Nous ne prétendons nullement que tel n'a pas été le début de ce qui plus tard devait s'appeler l'humanité; nous sommes bien plutôt très disposés à penser que notre espèce humaine n'a pas autrement commencé son existence physique. Mais une chose certaine, c'est qu'il n'y a pas actuellement sur la terre de sauvages dans la véritable acception de ce mot, et aussi loin qu'il est permis à nos conjectures de remonter dans les périodes préhistoriques, en nous appuyant sur des faits positivement établis, nous n'en trouvons pas davantage. L'homme purement animal, c'est-à-dire vraiment sauvage, ne vivant que d'instinct, est un être de raison, un postulat exigé par les plus sérieuses considérations philosophiques, il y a des milliers de siècles que ce n'est plus un être réel.

Ce qui le caractériserait, en effet, ce serait l'absence de toute invention due à la réflexion consciente, cal-

culatrice, capable de changer les conditions de sa vie, déterminée uniquement par le désir abstrait du mieux. L'animal peut subir des modifications d'instinct, lorsque le milieu où il vit se modifie lui-même. On ne le voit pas changer spontanément son mode d'existence, tant que le milieu reste identique. Le vrai sauvage doit être non seulement nu, vaguant dans les forêts qui seules peuvent lui fournir les aliments indispensables et des conditions de sécurité suffisantes (1); de plus, pour continuer de mériter ce nom, il ne doit avoir ni arme, ni outil, ni demeure construite, ni feu. Le premier pas que l'homme fit vers la civilisation, ce fut quand il observa la force nouvelle qu'il empruntait, soit pour l'attaque, soit pour la défense, à la trique détachée du branchage de quelque arbre au bois dur. Cette arme première devait subir plus d'une métamorphose, depuis la massue jusqu'au sceptre ou bâton de commandement dont il semble qu'on a retrouvé des spécimens dans les grottes habitées par des dignitaires des âges préhistoriques. La pierre lancée ou assénée dut compter aussi parmi ses premiers moyens de défense. Le second pas en avant, et celui-là fut de très grande importance, c'est quand il s'avisa que la pierre pouvait lui

(1) Le seul moyen de défense que l'homme absolument dénué d'armes puisse opposer aux grands carnassiers, c'est son aptitude à grimper sur les arbres. C'est un talent qui a singulièrement diminué avec la civilisation, mais dont il est encore possible de rencontrer des applications étonnantes au milieu des peuples dits sauvages, en raison directe de leur sauvagerie, et même, là du moins où les circonstances s'y prêtent, au sein des peuples les plus civilisés.

procurer, non seulement des armes, mais encore des outils. L'outil, le centuplement de la force organique, voilà une conquête initiale dont il est impossible d'exagérer les conséquences. Quelle supériorité écrasante que celle des tribus qui les premières furent en possession de cet engin merveilleux! L'âge de la pierre représente en réalité toute une civilisation, par rapport à l'âge du bois qui doit l'avoir précédé. D'autant plus que, selon toute vraisemblance, ce fut l'exploitation de la pierre qui conduisit à la découverte du feu, cette autre invention d'application incalculable et qui déjà se rapproche des temps historiques, puisque mainte légende, plus d'un rite en ont conservé le mystérieux souvenir. Ce sont les étincelles jaillissant du choc des pierres qui ont allumé les premiers brasiers, et la méthode dite sauvage d'obtenir le feu par la friction du bois est elle-même un raffinement qui suppose bien des observations sur ce qu'on pouvait faire avec des tisons encore chauds et même avec du bois simplement sec. C'est la découverte du feu qui permit d'utiliser les métaux, cette suprême condition matérielle de la civilisation, qui n'est pas, même aujourd'hui, connue de toutes les tribus humaines.

Mais, si nous la plaçons un moment hors de notre champ d'observation, nous devons être frappés de cette évidence qu'il n'est pas à cette heure une seule fraction de l'humanité qui soit sauvage au sens strict du mot. Les groupes d'êtres humains qui passent pour les plus dégradés ou les plus arriérés, les Dokkos nains de l'Afrique centrale, les Boschmans

de l'Afrique méridionale, lès Botocudos, les Fuégiens, les Papous, les Australiens, etc., sont tous décidément au-dessus de l'état de pure nature. Tous possèdent l'arme, l'outil, le feu, ce qui les exclut immédiatement de la catégorie des vrais sauvages. L'invention calculée avec réflexion en vue d'une amélioration de la vie a déjà joué son rôle dans leur existence encore si misérable. Ils ne sont pas civilisés, on ne peut dire qu'ils soient restés dans l'état réel de sauvagerie.

Nous avons, dans un livre précédent (1), exposé les raisons qui ne permettent pas de confondre la civilisation avec les conditions matérielles et sociales de sa possibilité. En un sens, on pourrait dire qu'il n'y a pas plus de peuples absolument civilisés que de peuples absolument sauvages. La civilisation est un idéal de justice, de science et d'art, un idéal divin, dont on se rapproche dans les fractions les plus élevées de l'humanité et qu'on est encore loin d'avoir atteint. Ce qui permet de parler de peuples civilisés et de peuples non-civilisés ne peut être qu'une différence relative fondée sur la présence ou l'absence de certaines conditions indispensables aux libres progrès ultérieurs de la vie de l'esprit. Parmi ces conditions, les principales sont d'abord celles qui assurent au faible une protection suffisante contre les abus de la force, c'est-à-dire l'organisation d'une justice sociale; celles aussi qui protègent l'existence, la liberté, le travail de l'association contre les convoitises d'une

(1) *Prolégomènes*, IIe part., ch. XI.

autre association, sans absorber toute la vie sociale dans les exigences de cette nécessité défensive, c'est-à-dire l'organisation d'une force armée, régulière, distincte de la nation elle-même ; celles enfin qui prévoient l'état d'infériorité où ne manqueraient pas de retomber les générations futures, s'il n'y avait pas des institutions destinées à élever la jeunesse tout au moins au niveau de ses pères, en lui ouvrant par cela même l'accès à de nouveaux progrès, c'est-à-dire l'organisation d'une instruction publique. Partout où nous voyons des lois civiles appliquées par une magistrature légalement constituée, une armée régulière faisant partie, sans l'absorber, de l'organisme national, des établissements d'instruction publique, nous pouvons parler de civilisation. Les peuples non-civilisés sont ceux où tout cela manque ou n'existe qu'à l'état embryonnaire.

Le grand intérêt qui s'attache pour nous aux études qui ont les peuples non-civilisés pour objet provient de ce que nous pouvons chez eux saisir encore sur le vif des états d'esprit, des modes de penser, de sentir et de vivre, qui ont été ceux de nos ancêtres à nous-mêmes aux époques dont il nous est impossible, faute de documents, de nous faire directement une idée positive. Les non-civilisés d'aujourd'hui représentent sous nos yeux ce que l'humanité tout entière a dû être dans la période intermédiaire entre celle de la sauvagerie absolue et celle de l'essor définitif vers la civilisation. Quelques-uns d'entre eux touchent encore de bien près à l'animalité qu'ils ont tous pourtant dépassée, par exemple les Boschmans, les

Fuégiens, certains Nègres et certains Australiens; quelques autres n'étaient pas éloignés d'une demi-civilisation, lorsqu'ils entrèrent en contact avec des peuples beaucoup plus avancés; par exemple, les Polynésiens et les Finnois. Toutefois, la différence ne va jamais au point de faire disparaître entièrement dans le domaine religieux les traits communs que l'on peut dès lors considérer comme caractérisant la religion primitive, pour autant bien entendu qu'il est possible en pareille matière de parler de quelque chose de primitif. Nous aurons lieu, au surplus, d'indiquer les réserves et les précautions dont il faut user pour ne pas tirer de ces prémisses plus qu'elles ne contiennent. En définitive, cette grande divergence originelle qui a permis à certaines fractions de l'humanité de faire des pas rapides dans le sens de la civilisation, tandis que les autres semblaient condamnées à un état de stagnation éternelle ou du moins à des progrès d'une extrême lenteur, cette divergence a dû se faire sentir de très bonne heure dans la capacité religieuse. Il n'est pas moins certain que les religions de la civilisation, en Chine, dans l'Indoustan, en Egypte, en Europe, en Amérique, laissent entrevoir le fond très enfantin et très grossier sur lequel, sans exception, toutes reposent, et que ce fond présente les plus étroites affinités avec ce que nous savons des religions de la non-civilisation des deux mondes. On verra dans le cours de ces études se vérifier continuellement cette assertion. Ce qu'il sera non moins facile de constater immédiatement, c'est l'étonnante ressemblance des religions

de la non-civilisation dans les contrées les plus dissemblables et les plus distantes. Il y a, cela va sans dire, des différences très grandes aussi, en rapport avec celles des climats et des dispositions intellectuelles ou esthétiques des races. Mais, en vérité, les différences sont presque toujours des phénomènes de la surface, qui n'affectent guère le fond, et il ressort de l'examen auquel nous allons nous livrer qu'à un certain degré de son développement l'esprit humain a conçu partout, d'une manière à peu près identique, l'univers, je veux dire ce qui lui faisait l'effet d'être l'univers, l'ensemble des choses, et par conséquent l'esprit, objet de la religion, collectif ou individuel, avec lequel il cherche à s'unir pour dominer les contradictions de sa destinée (1).

Nous semblons trancher ici d'emblée une question qui n'est pas encore claire pour tout le monde ou qui même est encore résolue en sens opposé par un bon nombre de nos contemporains. Il est une théorie qui, dans les religions si souvent grossières et inhumaines de l'antiquité et de la non-civilisation existante, ne veut voir que la défiguration lamentable d'une religion originelle bien supérieure, en harmonie avec les besoins et les notions des peuples parvenus à la civilisation la plus avancée. Cette théorie se confond avec celle d'une révélation surnaturelle de la vérité religieuse qui aurait été faite aux premiers hommes par la Puissance créatrice. En dehors, en effet, d'une

(1) Voir dans les *Prolégomènes* la définition de la religion, ch. II.

pareille hypothèse il n'y aurait pas moyen de concevoir comment l'homme, encore plongé dans la plus épaisse ignorance de lui-même et du monde, aurait pu s'élever, dès le début, par je ne sais quelle intuition divinatrice, à des croyances d'une pureté, d'une sublimité qui ne les ont rendues accessibles qu'aux esprits préparés par de longues expériences et par des siècles d'éducation préalable. Nous avons, dans les *Prolégomènes* (1), exposé les motifs qui ne permettent pas à l'historien de partir de la supposition d'une révélation primitive ni même d'une première tradition exceptionnellement pure et miraculeusement transmise, nous n'avons pas à y revenir, et nous dirons simplement ici que nous devons bien prendre les choses telles qu'elles se présentent à nous. La période préhistorique de l'humanité et de chaque nation en particulier, les commencements eux-mêmes de leur période historique nous mettent en face d'un état d'esprit et de société tout à fait semblable à celui que nous pouvons étudier chez les non-civilisés des temps modernes. Antérieurement à cet état d'esprit, nous ne voyons rien, rien que l'animalité, et il n'y a pas un seul indice d'un état d'esprit encore plus ancien, beaucoup plus élevé, d'où l'homme serait misérablement tombé. Ce n'est ni par goût, ni par système que nous nous détachons ici d'une hypothèse suggérée par des traditions respectables, c'est par respect pour la vérité historique. Celle-ci nous atteste directement et indirectement

(1) Part. I, ch. III et IV.

l'évolution, le passage, tantôt lent, tantôt rapide, le plus souvent très lent, d'un étage inférieur à celui qui le suit immédiatement. Elle est absolument muette sur le voyage en sens inverse qu'on lui a gratuitement endossé.

On verra qu'il en est de même d'une autre assertion non moins gratuite d'après laquelle bon nombre des peuples non-civilisés, dont nous aurons à exposer les croyances, seraient dénués de toute espèce de religion. Nous avons aussi indiqué (1) les raisons générales qui nous empêchent d'acquiescer à cette prétention, régulièrement démentie toutes les fois qu'on a pu vérifier avec quelque sûreté de méthode les faits sur lesquels on la voulait fonder.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour la repousser après enquête, que nous n'avons d'avance aucun motif pour la nier. L'homme prêreligieux est aussi un être de raison, un postulat de la théorie évolutionniste, tout aussi bien que le sauvage absolu. On ne l'a jamais vu, mais il faut le concevoir; de même qu'il faut concevoir l'homme encore privé de tout instrument, de toute idée morale et même de langage. Si l'homme prêreligieux a existé, il n'y a rien absolument de contradictoire à penser que, parmi les groupes les plus stagnants de l'espèce, il peut encore s'en trouver qui soient restés au-dessous du niveau où l'esprit humain devient accessible au sentiment religieux comme aux notions premières dans lesquelles ce sentiment se complait. C'est une pure

(1) *Prolégomènes*, p. 45.

question de fait; mais le fait est, jusqu'à présent du moins, qu'elle est résolue contre ceux qui avaient cru découvrir ce genre de fossiles.

Parmi ceux qui ont affirmé leur existence, il en est dont le nom pourrait faire illusion et qui appartiennent à des tendances très divergentes. Par exemple, le célèbre Livingstone prétend que les Bechuanas de l'Afrique méridionale n'ont aucun culte, aucune idée religieuse (1). Samuel Baker, Dalton, Lichtenstein, affirment la même chose de populations habitant diverses régions de l'Afrique et de l'Amérique, sir Messenger Bradley, d'une tribu australienne (2). M. Darwin a également parlé dans un de ses ouvrages de l'absence totale d'idées religieuses qu'il aurait remarquée chez des indigènes de l'extrême sud américain. Sir John Lubbock a beaucoup contribué à propager cette présomption par l'autorité que valent à son nom ses laborieuses recherches, et il a pu s'appuyer sur les déclarations de plusieurs missionnaires catholiques et protestants. Il est vrai que ses livres eux-mêmes contiennent presqu'à chaque page la réfutation formelle de sa thèse. Cependant ces témoignages ont paru assez convaincants pour qu'un anthropologiste aussi éminent que le regretté M. Broca ait énoncé la même opinion sous cette forme qui déjà prête à plus d'une objection : « Il est » pour moi hors de doute qu'il existe dans les races

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 227, 1864.

(2) *Revue scientifique*, 15 nov. 1873, p. 473.

» inférieures des peuples sans culte, sans dogmes, » sans idées métaphysiques, sans croyances collecti- » ves et, par conséquent, sans religion (1). »

Nous pensons qu'un autre anthropologiste distingué, M. de Quatrefages, est beaucoup plus dans le vrai, lorsqu'il soutient la thèse opposée et qu'il affirme qu'on s'est absolument trompé quand on a nié la réalité de la religion chez les Cafres, les Hottentots, les Mincopies (habitants des îles Andaman) et quelques autres peuples très arriérés.

A quoi peut tenir ce genre d'erreurs?

A deux causes principales, savoir la tendance très générale parmi les non-civilisés à garder le silence devant les Européens, surtout en ce qui concerne leurs croyances traditionnelles, et, d'autre part, le manque de patience, de préparation spéciale et d'observation méthodique chez beaucoup de voyageurs et de missionnaires.

Par exemple, le vaillant voyageur et missionnaire Livingstone nous décrit d'un trait de plume les Bechuanas, population de sang cafre habitant au nord-est de la colonie du Cap, comme dépourvus de toute religion. C'est évidemment parce qu'il n'a pas eu le temps de les observer de près. Les Bechuanas ont bel et bien une religion que nous résumerons dans ses traits essentiels et dont on peut se faire une idée très complète en lisant les récits d'autres témoins aussi respectables et meilleurs observa-

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, p. 53, 1866.

teurs (1). Il est vrai que M. Broca aurait eu quelque peine à trouver chez eux « ce culte » organisé, « ces dogmes », « ces idées métaphysiques », dont il semble exiger les manifestations officielles pour reconnaitre la réalité d'une religion. Mais cette exigence est-elle légitime? La religion est-elle nécessairement liée à ces formes qui supposent un développement intellectuel déjà avancé? Nous verrons bientôt que, pour un grand nombre de non-civilisés, la religion consiste presqu'uniquement dans la foi aux moyens de se concilier les faveurs ou de détourner le mauvais vouloir des esprits qu'ils s'imaginent voltiger dans les airs ou résider dans les objets naturels. Ils ont des sorciers qui passent pour des intermédiaires puissants entre eux et ces êtres supérieurs, et leur religion se compose surtout de sorcellerie. Assurément c'est une religion très puérile et très niaise, elle ne brille ni par la poésie ni par l'éclat des cérémonies, et l'on peut séjourner des mois entiers au milieu de ces tribus de grands enfants sans s'apercevoir de son existence. C'est pourtant une religion, et le préjugé seul pourrait lui contester ce nom.

Telle est en particulier l'erreur radicale de sir John Lubbock (2), qui énumère toute une kyrielle de peuples étrangers, dit-il, à toute espèce de religion, Californiens, Polynésiens, Hottentots, Esquimaux, etc.

(1) Entre autres le livre intitulé : *Les Bassoutos, vingt-trois années de séjour et d'observation au sud de l'Afrique*, par Casalis. Paris, 1880.

(2) Voir surtout son livre sur les *Origines de la Civilisation*, trad. franç. de Barbier. Germer Baillière, 2e édit. 1877.

Ce qui ne l'empêche pas, pour citer un exemple, de nous raconter tout ce que fait le jeune Esquimau pour devenir *angekok*, c'est-à-dire conjureur d'esprits et guérisseur des maladies; ou, plus loin, de mentionner les sacrifices humains de la Polynésie, puis de décrire la méthode suivie par les Californiens pour s'assurer la bienveillance d'un esprit protecteur revêtant une forme animale déterminée. Il est certain qu'ils n'ont pas l'idée d'un Dieu créateur, d'une Providence, d'un rémunérateur saint et juste; en d'autres termes, qu'ils n'ont pas les croyances auxquelles seules l'esprit philosophique de sir John Lubbock consentirait à donner le nom auguste de religion. Mais, encore une fois, cette appréciation toute subjective ne donne à personne le droit de nier la réalité de ces religions inférieures, qui n'en sont pas moins très positives.

On peut citer des voyageurs européens qui ont visité les latitudes lointaines dans l'intérêt des sciences géologiques, botaniques, zoologiques, et dont on ne saurait trop louer le dévouement, le courage, les précieuses découvertes, mais qui manquaient à un degré surprenant de psychologie religieuse et de connaissance de l'histoire religieuse. On a vu des missionnaires chrétiens incapables, par étroitesse théologique, de s'intéresser aux superstitions des peuples qu'ils voulaient convertir et refuser le nom de religion à des croyances qui leur paraissaient négatives de tout ce qu'ils rangeaient sous ce titre vénéré. C'eût été faire trop d'honneur, leur semblait-il, aux infernales inspirations de Satan que de consa-

crer de la peine et du temps à les étudier de près. C'est ainsi que s'est formée la légende des peuples dépourvus de toute religion, trop facilement admise par quelques théoriciens.

Il faut ajouter cette circonstance qu'en règle ordinaire les sauvages, ou du moins ceux qu'on appelle ainsi, sont très peu disposés à expliquer aux Européens qui les visitent leurs coutumes, leurs croyances et leurs traditions. Très souvent ceux à qui l'on s'adresse en seraient incapables, même quand ils le voudraient. L'esprit foncièrement paresseux du non-civilisé a horreur de la contention intellectuelle nécessaire pour bien comprendre une question relative à cet ordre de sujets, et pour y répondre en termes précis. Comme il ne conçoit absolument pas l'intérêt que l'homme blanc peut avoir à s'enquérir de ces choses, il soupçonne les intentions de son interlocuteur, il se demande si l'on ne tirera pas avantage contre lui des indications qu'il donnera. L'Européen lui fait toujours l'effet d'un demi-sorcier, si ce n'est d'un sorcier au grand complet, et il ne se soucie pas plus de lui donner barre sur son sort en lui expliquant ses croyances religieuses qu'en lui laissant faire, par exemple, son portrait. Presque tous les voyageurs ont signalé dans toutes les parties du monde non-civilisé cette dernière répugnance, fondée partout sur la croyance à la sorcellerie et au parti qu'un malintentionné peut tirer de tout ce qui provient de la personne à laquelle il veut nuire. Sans aller jusqu'à cette superstition spéciale, les paysans ignorants de l'Europe sont on ne peut plus revêches aux questions

que les fureteurs de vieilles légendes leur font *ex abrupto*, avant d'avoir gagné leur confiance. Ils ne comprennent pas non plus la curiosité des questionneurs, ils se défient ou bien ils craignent qu'on ne se moque d'eux. A plus forte raison, le non-civilisé se renferme dans un silence qu'il croit prudent, oppose un *non* systématique à toutes les interrogations, ou quelquefois s'imagine jouer un bon tour à « l'homme blanc » en lui disant tout le contraire de la vérité. C'est seulement à la condition d'un long séjour et d'une observation pénétrante qu'il est possible de se faire une idée claire de sa religion (1).

Heureusement le nombre et la qualité des observations compétentes, surtout dans le cours du siècle où nous vivons, ont comblé les lacunes de nos connaissances sur la majeure partie des religions de la non-civilisation, et nous pouvons nous associer à la déclaration que nous empruntons à la *Mythologie comparée* de M. Girard de Rialle (2) : « L'assertion qu'il existe » des peuples absolument irréligieux est absolument » inexacte... Nous pouvons le dire hautement, prêts à » fournir la preuve de ce que nous avançons. Il n'est » pas une fraction, si petite qu'elle soit, de l'huma- » nité qui ne manifeste d'une façon ou d'une autre » une aspiration marquée à interpréter l'univers. » Cette dernière expression se rattache au point de vue, qui n'est pas tout à fait le nôtre, sous lequel l'honora-

(1) Comp. la remarquable discussion à laquelle la question a été soumise par M. E. Tylor, *Civilisation primitive*, trad. franç. de Mme Brunet. Paris, Reynwald et Cie, 1876, vol. I, p. 483 et suiv.

(2) Paris, Reynwald, 1878, p. 10.

ble écrivain envisage la genèse de la religion dans l'esprit humain ; mais, sauf cette divergence théorique, il faut se rendre à la même évidence, qui éclatait presque en même temps aux yeux d'un savant auteur allemand, M. Roskoff, professeur à Vienne. Dans un traité intitulé : *La Religion chez les peuples les plus bas placés sur l'échelle de la civilisation* (1), et avec une patience angélique, le savant viennois reprend l'un après l'autre tous les peuples rangés par sir John Lubbock et quelques autres dans la catégorie des groupes humains sans religion, les Australiens, les Boschmans, les Fuégiens, les Hottentots — dont notre compatriote Le Vaillant disait, en vrai disciple du dix-huitième siècle, que « rien chez eux n'approche *même* » de l'idée d'un Dieu vengeur et rémunérateur », et ce *même* est typique, — les Mincopies, les Tasmaniens, les Groenlandais, les Indiens du nord du Canada, les Californiens, les Topinambous, les Coroados, les Botocudos, les Indiens du Paraguay, les Abipones, les Néo-Zélandais, les insulaires de l'Archipel de Samoa, ceux des Carolines, les Alfourous, les Cafres et plusieurs peuples nègres. Il compare les assertions de sir John Lubbock aux récits de nombreux voyageurs, aux faits enregistrés par l'honorable gentleman lui-même, et le résultat de cette minutieuse enquête, c'est qu'il n'est pas un seul des exemples cités qui ne donne tort à l'assertion de l'auteur anglais.

Sans doute il est plusieurs de ces tribus où la reli-

(1) *Das Religionswesen der rohesten Naturvœlker*, Leipzig, 1880.

gion est réduite à un état si rudimentaire, à des formes si grossières, si vides de sens, qu'un observateur superficiel est excusable de ne pas l'avoir discernée. Ce ne sont pas les parties les moins instructives de l'étude que nous avons à faire, et nous empruntons encore à M. Roskoff le passage où il explique si bien le genre d'intérêt philosophique et historique qui s'attache à ces manifestations absolument incultes du sens religieux commun à l'humanité tout entière :

P. 25. « Il en est » (du dédain de ces phénomènes minuscules de l'ordre religieux) « comme de l'idée » qu'en botanique on se faisait autrefois des crypto» games. Les anciens botanistes ne savaient y voir » qu'une misérable atrophie des organes possédés » par les phanérogames. La science, en progressant, » a reconnu la haute importance des cryptogames au » point de vue de la physiologie végétale, et elle con» sidère l'étude de ces végétaux inférieurs, où la for» mation des cellules se manifeste dans les condi» tions de la plus grande simplicité, comme destinée » à enrichir indéfiniment la botanique scientifique. » En effet, c'est précisément par ces rapports extrê» mement simples que l'on peut se faire une idée » claire des lois de la végétation. De même, la science » de l'homme, et particulièrement la science reli» gieuse, gagnera beaucoup à l'étude des notions » religieuses des peuples non-civilisés, parce qu'on » y découvre les formations rudimentaires qui tou» chent de près à l'origine psychologique de la reli» gion, et on pourra de là tirer des conclusions moti» vées sur sa genèse. Les mépriser, les tenir pour

» indignes d'une observation sérieuse, comme cela
» est arrivé trop souvent, ce n'est pas se conduire en
» ami de la science, c'est faire comme le jardinier-
» fleuriste qui jette au fumier les lichens et les mous-
» ses qui manquent d'éclat et n'ornent pas à son gré
» les plates-bandes, au lieu que le naturaliste les
» ramasse et les serre précieusement dans son her-
» bier. »

Parmi les résultats les plus curieux de l'étude comparée à laquelle nous allons nous livrer, il faut noter les étranges ressemblances, non plus seulement de notions ou de croyances générales, mais de rites, de coutumes particulières, de détails bizarres que présentent, en matière de mœurs et de religion, des peuples très éloignés les uns des autres, appartenant à différentes races et n'ayant jamais eu le moindre rapport. J'en veux citer quelques exemples.

En Australie, en Afrique et en Amérique, on s'imagine que si l'on mange le cœur d'un ennemi courageux qu'on a réussi à vaincre, on fait passer en soi le courage dont il était animé et qu'on l'ajoute au sien propre. — Le hibou est considéré comme un réceptacle de sagesse par certains Peaux-Rouges comme il l'était à Athènes, et la cigogne, en sa qualité d'oiseau grand voyageur, qui doit en apprendre long dans ses lointains voyages, est vénérée chez les Noirs tout aussi bien qu'au sein des populations germaniques. — L'idée que la tribu ou le peuple a pour premier père un animal déterminé est aussi répandue dans la Cafrerie que dans l'Amérique du Nord. — On se perfore la lèvre inférieure ou le nez, souvent la

lèvre et le nez à la fois, pour y passer un bâtonnet ou un coquillage, aussi fréquemment dans le Nouveau-Monde qu'en Océanie et dans plusieurs parties de l'Afrique. — La foudre passe pour être produite par le battement des ailes d'un oiseau gigantesque aussi bien chez certaines peuplades nègres que chez plusieurs tribus Peaux-Rouges, et chez ces dernières, comme chez les Hottentots et les Cafres, on regarderait comme un sacrilège de toucher aux personnes et aux objets que la foudre a frappés. — Beaucoup de non-civilisés, dans les diverses parties du monde, répugnent, non seulement à laisser faire leur portrait, mais encore à dire leur nom, de peur qu'on n'en abuse contre eux. — Dans un grand nombre de peuplades séparées par de vastes distances, on a la coutume, soit d'aplatir, soit d'allonger artificiellement le crâne des petits enfants, et il n'y a pas très longtemps qu'une coutume semblable subsistait encore dans nos campagnes françaises du Sud-Ouest. — La *couvade*, cet usage au premier abord si difficile à expliquer, en vertu duquel le père se couche et se fait traiter comme un malade dès que son enfant est né, cette bizarrerie que les anciens historiens avaient signalée avec tant d'étonnement en plusieurs régions de l'Europe connue de leur temps, se retrouve chez un assez grand nombre de populations disséminées dans les deux hémisphères. — Le traitement des maladies par les sorciers-médecins de la non-civilisation présente partout les plus singulières ressemblances. — Chez les Hottentots, en plusieurs parties de l'Amérique du Sud, dans plusieurs îles de l'Océanie,

ailleurs encore, la coutume veut qu'à la mort d'un proche parent on se coupe une phalange de doigt.

La plupart des voyageurs, témoins et narrateurs de ces singularités, se figurent qu'elles sont inconnues partout ailleurs qu'aux lieux où ils ont pu les observer. La comparaison avec d'autres récits prouve qu'ils se trompent, et, ce qui vaut mieux encore, elle nous fournit ordinairement les moyens d'expliquer l'origine et le sens de ces coutumes étranges. Presque toujours l'origine se rattache à quelque idée religieuse. Mais voici ce qui aide à l'explication et la rend possible. Quelquefois la coutume en question paraît tout à fait isolée, ne se rattachant plus à rien dans la vie collective ou individuelle de la tribu qui l'observe par tradition. D'autres fois, au contraire, elle est associée à tel ou tel usage adjacent, parfois même à tout un groupe d'idées et de coutumes connexes, qui servent de moyen terme, pour ainsi dire, entre elle et le bon sens. Réunies, les observations comparées que l'on peut faire aux lieux divers où cette coutume est en vigueur élargissent la base de la pyramide dont elle occupe le sommet et permettent de la rattacher logiquement à des principes ou à des croyances d'une nature beaucoup plus générale.

C'est un travail que le civilisé doit faire lui-même ; car le non-civilisé est ordinairement, pour ne pas dire toujours, incapable d'énoncer les motifs ou les raisons de ses croyances. L'étroitesse ordinaire de ses horizons et sa paresse d'esprit lui en ôtent les moyens aussi bien que le goût. C'est en étudiant avec quelque suite les documents relatifs à la vie physique et

morale des peuples dits sauvages qu'on peut se convaincre du fait que naturellement l'homme est paresseux. L'amour du travail est un sentiment secondaire, fruit de la civilisation, se développant avec elle, mais inconnu avant elle. C'est uniquement sous l'aiguillon de la nécessité que le non-civilisé se livre à un effort soutenu. Deux choses seulement le passionnent au point qu'il affronte volontiers les plus dures fatigues, les privations les plus pénibles, pour s'y livrer tout entier, c'est la chasse et la guerre. Nous pouvons déjà discerner dans cette double propension le désir d'affronter l'inconnu, de défier le hasard, de spéculer sur le douteux et l'imprévu, qui réside au fond de l'être humain et qui se trouve à la base de tant de vertus à la fois et de tant de vices. L'homme, serait-on tenté de dire, est un animal belliqueux et chasseur, et il n'échappera à personne que notre civilisation n'a fait que restreindre, sans le supprimer, ce double penchant. Voilà pourquoi le non-civilisé est joueur; car le jeu n'est lui-même, comme la chasse et la guerre, qu'une gageure avec l'inconnu, une lutte engagée avec ce qu'on ne peut prévoir avec certitude, un accès de confiance, que rien de rationnel ne justifie, dans le succès. Encore ici nous pouvons observer un véritable cas d'atavisme ou, si l'on veut, la persistance des impulsions fondamentales de l'esprit humain au sein des sociétés les plus civilisées. Ce sont bien moins les jeux d'adresse ou de calcul attentif qui engendrent la frénésie du jeu que ceux de pur hasard. Il en est de même de la passion des stimulants qui est universelle

dans le monde non-civilisé. Partout l'homme encore inculte recherche avec avidité les parfums, les vapeurs, les boissons, les aliments, qui agissent sur le cerveau et lui communiquent une exaltation momentanée. On dirait même que plus l'esprit est ordinairement inerte et passif, plus il se laisse aller à l'usage de ces substances qui exercent sur lui, sans efforts de volonté ni de muscle, une action surexcitante, comme s'il se sentait vivre avec plus d'intensité quand il est sous leur influence. C'est ce qui explique l'ardeur avec laquelle les non-civilisés recherchent les moyens perfectionnés de surexcitation que leurs rapports avec les races civilisées ont mis à leur portée. Ici encore la civilisation ne nous offre que trop d'exemples de la persistance d'un penchant qui n'est nulle-part plus impérieux et plus fatal que là où l'esprit manque de vivacité naturelle.

Il résulte de cette disposition générale et fondamentale des non-civilisés à la passivité intellectuelle, que nous ne devons pas nous attendre à trouver chez eux ces systèmes laborieusement construits de mythologie et de théologie que les races supérieures ont pu seules produire. Quelque chose d'incohérent, de décousu, caractérise toujours leurs croyances et leurs pratiques religieuses. Le besoin de les coordonner, de les organiser en un tout logique et harmonieux ne se fait guère sentir. L'imagination chez eux travaille, dit-on, et même beaucoup. Mais l'imagination est en réalité une faculté passive, qui fonctionne dans la somnolence aussi bien que dans l'état de veille, et c'est l'intelligence qui seule peut retenir et organi-

ser ses créations fugitives. Or ce travail de l'intelligence répugne au non-civilisé. M. Tylor a eu tort de donner le nom de philosophie à ces notions naïves que les non-civilisés se sont formées du monde et d'eux-mêmes, comme s'ils s'étaient livrés à de longues et soigneuses méditations sur les problèmes de l'univers et de l'âme. Ce qu'il faut plutôt étudier et souvent admirer chez eux, c'est le travail involontaire et inconscient, la logique interne de l'esprit humain encore inculte, suivant, sans s'en douter, les lois directrices de ses opérations, et cette logique irréfléchie se révèle dans leurs religions et leurs pratiques religieuses ; de même que dans leurs idiômes imparfaits, où la philologie discerne les mêmes procédés merveilleux qui se sont prolongés et comme épanouis dans les langues les plus perfectionnées.

Il faut d'ailleurs se rappeler que ces appréciations générales ne doivent jamais être prises dans un sens trop rigoureux. La passivité du non-civilisé n'est pas plus absolue que sa sauvagerie. Dans sa religion informe on découvre encore assez souvent des commencements d'organisation, des germes d'idées supérieures, des intuitions remarquablement ingénieuses, parfois même des élans qui touchent au sublime et comme des pierres d'attente qui annoncent un achèvement ultérieur. De notables différences distinguent à cet égard les races et les peuples. Il y a un abîme entre la religion colorée, poétique, du Polynésien ou du Finnois, et les chétives croyances dans lesquelles se résume celle du Hottentot ou du Fuégien. Cela n'enlève rien à la vérité de ce que nous avons dit

plus haut sur l'identité foncière des religions en vigueur dans tout le monde non-civilisé. La différence n'est pas dans le fond, mais dans les développements de la surface. Il serait inutile d'ajouter que les quelques côtés élevés des religions de cette catégorie sont associés partout à des puérilités et trop souvent à des cruautés épouvantables. Mais ce n'est pas avec nos sentiments d'hommes civilisés qu'il convient de mesurer la valeur de ces grossiers rudiments de la religion. Comme le dit très bien M. Tylor (1), « la croyance religieuse, même dans la vie du » plus inculte sauvage, éveille de vives émotions, un » immense respect, une terreur profonde, de vérita- » bles extases, parce que les sens et la pensée sont » entraînés complètement au-dessus du niveau com- » mun de la vie ordinaire. »

Nous ne pourrions prolonger ces considérations générales sans devancer des conclusions qui ne seront à leur place que lorsque les faits à l'appui auront été suffisamment exposés. Au risque de tomber dans quelques répétitions, nous préférons à la méthode suivie par MM. Tylor et John Lubbock celle qui consiste à prendre successivement les principaux groupes des non-civilisés et à les étudier séparément au point de vue religieux. Sans revenir sur les raisons énoncées dans la préface pour expliquer pourquoi nous avons dû reculer devant la tâche d'exposer les croyances et pratiques religieuses de tous les peuples dits sauvages, sans aucune exception, nous pensons

(1) *La Civilisation primitive*, trad. Brunet, vol. II, p. 463.

que le tableau exact de ce qu'elles sont dans les quatres groupes principaux des non-civilisés suffira parfaitement au but que nous nous proposons d'atteindre et qui est celui-ci : Déterminer les formes essentielles, les conditions générales de la religion dans l'état d'esprit supposé par l'ignorance et la proximité grande encore de l'état primitif. La division adoptée sera donc géographique et ethnographique.

Le premier groupe à étudier est celui des *Noirs d'Afrique*, nègres ou simplement noirs, en y adjoignant pour en faire une étude spéciale le groupe sud-africain, Cafres, Hottentots et Boschmans.

Le second est le groupe *américain*, qui se partage naturellement en groupe américain du Nord (Peaux-Rouges) et groupe américain du Sud (Caraïbes, peuples Guaranis et Toupis, tribus brésiliennes etc.). Il faut adjoindre aux derniers les Patagons, les Fuégiens, les Araucaniens, et aux Américains du Nord, les Esquimaux.

Vient ensuite le troisième groupe, et non le moins original, dit *océanien*, formé par le grand monde insulaire de la mer des Indes, du Pacifique ou du Grand Océan, que l'on divise ordinairement en Polynésie, Micronésie, Australie et Mélanésie. On sait pourquoi nous laissons de côté provisoirement la Malaisie pour y revenir dans une autre partie du cours.

Le quatrième est le groupe *tartare* de l'ancien monde qui nous est connu surtout par sa subdivision finnoise.

Nous commencerons donc notre enquête par les Noirs d'Afrique.

OUVRAGES A CONSULTER

POUR L'ÉTUDE GÉNÉRALE DE LA NON-CIVILISATION

AD. BASTIAN, *Der Mensch in der Geschichte* (L'Homme dans l'histoire), 3 vol.; Leipsig, 1860. *Beitræge zur vergleichenden Psychologie* (Etudes de psychologie comparée); Berlin, 1868. Les livres de M. Bastian sont d'une érudition prodigieuse, éminemment instructifs; malheureusement, ils sont mal rédigés, d'une lecture fatigante et plus précieux par la masse de faits qu'ils contiennent que par la clarté et la solidité des conclusions. — FRITZ SCHULTZE, *Der Fetischismus, ein Beitrag zur Anthropologie und Religionsgeschichte* (Le Fétichisme, étude d'anthropologie et d'histoire religieuse), 1876. Cet ouvrage renferme beaucoup de détails intéressants, mais il me semble avoir trop étendu l'idée du fétichisme et l'avoir appliquée à des objets qui lui sont en réalité étrangers. — CASPARI, *Die Urgeschichte der Menscheit mit Rücksicht auf die natürliche Entwickelung der frühesten Geistesleben* (Histoire primitive de l'humanité en rapport avec le développement naturel de la toute première vie de l'esprit), 2 vol., Leipsig, 1873; 2me éd. 1877. Cet ouvrage, bien que rédigé d'une manière prolixe et pesante, mérite d'être lu. Il a la prétention de mener de front et de corroborer les unes par les autres les données de la psychologie et celles des rares indices que nous pouvons recueillir de la vie des générations préhistoriques. L'auteur en sait plus long que nous et que bien d'autres sur les périodes obscures dont il raconte l'histoire. Habile dans ses combinaisons, ingénieux dans ses explications, il ne saurait échapper au reproche de conclure

trop souvent d'une manière arbitraire ou trop hâtive. — G. ROSKOFF, professeur à Vienne, *Das Religionswesen der rohesten Naturvælker* (La Religion des peuples les plus bas placés sur l'échelle de la civilisation), Leipsig, 1880. Ouvrage déjà cité. — TH. WAITZ, *Anthropologie der Naturvælker* (Anthropologie des peuples restés à l'état de nature), 6 vol., 2me éd. Leipsig, 1876, publiée par les soins de son ami le Dr Gerland, auteur du dernier volume consacré à la Polynésie. C'est à notre avis l'ouvrage le plus complet et le plus riche en renseignements que notre siècle ait vu paraître sur la vie, les mœurs et les croyances des non-civilisés. Une certaine indécision dans les conclusions et les jugements ne saurait diminuer la valeur de ce répertoire consciencieux de faits de tout genre, puisés aux meilleures sources. C'est un ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent traiter la matière dont nous nous occupons, et trop peu connu en dehors de l'Allemagne. La mort a empêché l'éminent professeur de Marbourg d'achever son œuvre.

En anglais, nous avons surtout à recommander F. MAX MULLER, *Introduction to the science of Religion*, Londres, 1873, 1 vol., ainsi que bien d'autres productions du même auteur disséminées dans ses nombreux écrits et entre autres dans ses *Chips from a German Workshop* (Rognures d'un atelier allemand). Londres, 1868. Le savant indianiste d'Oxford a plus que personne contribué à répandre le goût des recherches relatives aux origines religieuses. Par la nature même de la branche spéciale d'études historiques et linguistiques qu'il cultive, ses investigations portent principalement, mais non exclusivement, sur les antiquités védiques et brahmaniques, et il faut tenir compte aussi en le lisant des précautions délicates qu'il a dû

prendre souvent vis-à-vis d'un public instruit, ordinairement très libéral, mais d'une grande susceptibilité sur certaines questions. Son *Introduction* n'en reste pas moins un livre en quelque sorte classique, un de ceux qui font époque dans la fondation d'une science nouvelle. — Edw. B. Tylor, *Primitive Culture* (Civilisation primitive), Londres, 1871, 2 vol., traduits en français en 1876 et 1878 sur la 2me édition par Mme Brunet et M. Barbier, librairie Reinwald, faisant suite aux *Researches into the early history of mankind* (Recherches sur l'histoire primitive du genre humain), Londres, 1865. C'est aussi un ouvrage hors de pair où l'auteur déploie autant de savoir que de méthode dans ses déductions et de prudente réserve dans ses conclusions. On doit toutefois regretter qu'il ait trop étendu le sens de l'animisme en ne le distinguant pas assez du culte direct des objets naturels tenus pour animés, et qu'il ait fait trop souvent intervenir les procédés de la réflexion philosophique dans des croyances et des intuitions où la logique ne pouvait jouer qu'un rôle inconscient. — J. Lubbock, *Origin of Civilisation*, Londres, 1874, traduit par M. Barbier, 1877, sous le titre *Les Origines de la Civilisation*, librairie Germer Baillière. Cet ouvrage avait été précédé par *L'Homme préhistorique*, également traduit par M. Barbier, 1876, même librairie, et augmenté d'une très intéressante conférence de M. le Dr Broca, *Les Troglodites de la Vézère*. Les critiques adressées dans le cours du chapitre précédent à quelques assertions mal fondées du laborieux auteur anglais ne doivent pas nuire à la reconnaissance qu'on lui doit pour les grands services rendus par lui aux études qui traitent de l'homme resté au plus près de l'état de nature. — Herbert Spencer, *Principes de*

Sociologie, 2 vol. in-8°, traduits par M. Cazelles, librairie Germer Baillière, Paris, 1880. Ces deux volumes sont remplis, en majeure partie, par les inductions de l'éminent penseur anglais sur la genèse des religions et les lumières que l'on peut puiser dans les croyances et coutumes religieuses des non-civilisés. M. Herbert Spencer croit pouvoir ramener toutes les religions à la croyance initiale en la survivance de la personne humaine et aux conséquences de cette croyance. C'est comme une résurrection ou du moins une transformation de l'ancien évhémérisme. Nous revenons à la fin de ce livre sur ce système, selon nous, très défectueux (1). — Nous citerons encore les *Primitive Manners and Customs* (Mœurs et coutumes primitives) de M. James Farrer, Londres, 1879, 1 vol., réunion très intéressante d'essais critiques sur les conclusions que l'ethnographie et l'histoire des temps primitifs ont tirées parfois avec trop de hâte ou de précision de faits encore mal connus ou se prêtant à plus d'une explication.

En hollandais, nous ne connaissons sur ce domaine général que les premiers chapitres du commode et excellent *Manuel de l'Histoire des Religions* de M. C.-P. Tiele, professeur à l'Université de Leide, traduit en français par M. Maurice Vernes, librairie Leroux, Paris, 1880.

En français, le nombre des livres consacrés à ce genre de recherches est encore très limité. On en trouve le plus souvent les résultats condensés dans des ouvrages de sociologie, comme ceux de M. Ch. Letourneau, *La Sociologie d'après l'ethnographie*, Paris,

(1) Les citations fréquentes que nous faisons des trois écrivains susnommés sont prises des éditions françaises.

Reinwald, 1880, ou de M. Gustave Le Bon, *L'Homme et les Sociétés, leurs origines et leur histoire*, Paris, Rothschild, 1881. Nous devons citer toutefois avec éloge, bien que ne partageant pas toutes les idées de l'auteur, *La Mythologie comparée* de M. Girard de Rialle, Paris, Reinwald, 1878. Surtout au sujet du fétichisme, que nous limitons davantage et que nous comprenons autrement, nous aurions des objections à diriger contre le plan et les opinions de l'honorable écrivain. Ce n'en est pas moins le meilleur résumé que nous ayons en français des faits qui ont déterminé les premières évolutions de la religion dans l'humanité.

PREMIÈRE PARTIE

LES NOIRS D'AFRIQUE

CHAPITRE I

NOIRS ET NÈGRES PROPREMENT DITS

Ethnographie de l'Afrique. — Noirs et Nègres. — Nature réceptive et passive de leur intelligence. — Organisation sociale. — Lacune principale de l'esprit des Noirs d'Afrique. — Leur goût du baroque. — Leurs accès de cruauté en contraste avec leur débonnaireté habituelle. — Incohérence de leurs pensées.

L'intérieur de l'Afrique est encore mal connu, malgré les belles et instructives découvertes opérées dans les cinquante dernières années. L'ethnographie de cet immense continent attend encore sa théorie définitive (1). Il serait au-dessus de nos forces, et

(1) Comp. un très intéressant travail de M. de Crozals, professeur à Alger, sur les races primitives de l'Afrique, dans la *Revue de Géographie*, juin 1881 et n°s suivants.

d'ailleurs inutile à notre but spécial, d'en proposer une nouvelle ou de confirmer l'une des anciennes. Nous devons nous borner aux faits généralement reconnus, qui suffisent à l'ordre de recherches où nous devons nous renfermer. On a déjà vu que, d'accord avec tous les ethnographes, nous distinguons nettement les peuples cafres et hottentots du sud de l'Afrique, dont la couleur fondamentale est le jaune-brun ou celle du cuir tanné, des peuples noirs qui habitent la plus grande partie de l'intérieur du continent. Il faut également éliminer de notre étude actuelle les peuples de la région méditerranéenne, aux traits caucasiens ou sémitiques, en immense majorité musulmans, Maures, Arabes, Berbères, Touaregs, etc. S'il y a parmi eux des mélanges, à proportions variées, de sang noir, on ne peut les considérer comme autochtones. Tout porte à croire que, venus d'Asie par l'isthme de Suez, ils ont refoulé vers le sud les populations noires proprement dites, dont la prépondérance ne commence à s'accuser qu'à partir de la latitude sénégalienne.

On remarquera aussi que nous distinguons le Noir du Nègre proprement dit. C'est à tort qu'on a souvent englobé sous la dénomination de Nègre toutes les populations noires de l'Afrique. Le Nègre est le Noir réunissant toutes les formes caractéristiques d'une race se rapprochant de l'animalité, les cheveux crépus, le crâne déprimé, le front rétréci, le nez peu saillant à la base, mais d'autant plus fort à l'extrémité où il se développe en deux narines énormes et boursoufflées, les lèvres très grosses, proéminentes,

noires ou d'un rouge sale, des dents très blanches et projetées en avant, un prognathisme très prononcé, l'échine courbée, les jambes épaisses, disgracieuses, les talons en dehors, les pieds larges avec des pouces très écartés des autres doigts. Voilà le vrai Nègre dans toute la laideur de son type simiesque.

Mais ce Nègre-là ne se rencontre guère que dans les vallées chaudes et humides des bassins du versant océanique. Il se relie par une série de modifications graduelles à des types moins hideux qui servent eux-mêmes de transition à d'autres plus rapprochés du type sémitique ou européen. Si l'on doit juger du passé par ce qui se passe encore de nos jours, on doit présumer que beaucoup de populations noires ont reçu des éléments sémitiques dont l'influence a modifié leur type originel. Cela devient tout à fait visible quand on se rapproche des côtes orientales de l'Afrique et qu'on arrive chez les Souahélis et les Somalis vers le cap de Guardafui. Là, les traits nobles et réguliers sont très fréquents. L'islamisme, de ce côté aussi, est devenu prépondérant. Mais quand on revient vers le sud et que, contournant la région des grands lacs, on suit une ligne à peu près parallèle à l'équateur pour retrouver l'Océan atlantique vers les bouches du Congo, le type nègre reparaît, ainsi que la religion fétichiste et cruelle qui semble en être inséparable. Au-dessus de cette ellipse, dont la courbe septentrionale est à peu près la limite méridionale du Sahara passant par le lac Tchad, nous trouvons encore l'Abyssinie avec sa population de sang noir fortement mélangé de sémitique, et le

Nubien, très noir, aux lèvres fortes, mais bien bâti, avec des yeux fendus long, et qu'on ne saurait confondre avec le Nègre.

C'est au nord du Soudan ou de l'ellipse, dont nous indiquons les contours généraux, que se trouvent ces peuples noirs du Bornou, des Baghirmis, du Wadai, du Darfour et du Cordofan, dont les prolongements atteignent le cours supérieur du Nil, tandis qu'en se rapprochant de l'équateur on rencontre ce qui reste des petites races africaines, telles que les Nyam-Nyam, qu'on mettrait volontiers au bas bout de l'échelle, s'il n'y avait à quelque distance les Dokkos, petits nains noirs, affreusement laids, d'une agilité extrême, qui vivent à peu près comme des singes, juchés sur les arbres, qui toutefois savent faire du feu. Il faut aussi mentionner cette curieuse nation des Fellatas ou Foullas ou Peuhls, qui a essaimé du Nil à l'Atlantique, formant de place en place des centres de population dominante. Ils sont zélés musulmans et n'appartiennent pas au type nègre proprement dit.

Le bassin du Sénégal et surtout celui du Niger, la côte de Guinée et les pays limitrophes du bassin du Congo, voilà l'aire géographique du type nègre pur. C'est au sud de cette région que se trouvent les empires nègres connus sous le nom de royaumes des Ashantis, de Dahomey et de Benin. A partir de là, en se dirigeant vers le sud et à mesure qu'on s'éloigne des bouches du Congo, le type se modifie, l'influence cafre commence à se faire sentir, bien que les Cafres proprement dits aient leur habitat de

l'autre côté du continent. Mais ce que l'observation des traits physiques faisait déjà pressentir est confirmé par les recherches linguistiques. Malgré les cinq cents lieues qui les séparent de la côte du Mozambique, les Noirs au sud du Congo parlent des idiômes qui se rapprochent beaucoup de ceux qui sont en usage dans les régions orientales parallèles. Le temps est déjà loin où il y avait un grand empire du Congo converti à la religion catholique sous le patronage des rois de Portugal, curieuse histoire, très ignorée et qui mériterait d'être mieux connue. Aujourd'hui, l'empire est disloqué, l'idolâtrie et le fétichisme ont repris complètement le dessus. Seulement, il n'est pas très rare de rencontrer, parmi les fétiches révérés par les indigènes, des chapelets ou des madones, débris d'un culte qui fut exclusivement professé pendant plus de deux siècles.

Si nous descendons sur la carte plus au sud encore, depuis le cap Negro, nous entrons peu à peu en pays hottentot.

Nous avons maintenant, avant d'en décrire les particularités religieuses, à résumer brièvement les capacités intellectuelles, les dispositions morales et les aptitudes sociales de ce groupe de peuples nègres ou simplement noirs, en avertissant que, si cette caractéristique s'étend à tous, c'est chez les Nègres proprement dits qu'on en trouve les traits les plus accusés.

Le Noir d'Afrique est ordinairement l'objet de jugements très défavorables, et plus il est nègre, plus on le juge sévèrement. Il y a évidemment une grande

exagération dans ces appréciations, et l'on peut trop souvent soupçonner ceux qui les ont formulées d'un désir secret de mettre les Noirs en dehors de l'humanité, afin de justifier le régime odieux que la cupidité des blancs a si longtemps fait peser sur eux. D'autre part, la vérité nous oblige à reconnaître qu'ils portent toutes les marques d'une race inférieure ou du moins d'un développement très arriéré.

Intellectuellement, le Noir d'Afrique est d'une stérilité qui ne s'est jamais démentie aussi longtemps qu'il est resté livré à lui-même. Au point de vue des conditions matérielles et sociales de la civilisation, il est toutefois en avant de bien d'autres non-civilisés. Ce n'est pas un sauvage errant dans les forêts et ne comptant pour vivre que sur les hasards de la chasse ou de la cueillette. Il est presque partout sédentaire, agriculteur, commerçant aussi et aimant passionnément le commerce. Mais il est d'une paresse d'esprit effrayante, dès qu'il s'agit de généraliser ou d'inventer. Un de ses traits remarquables et confirmant cette assertion, c'est son goût de l'imitation et son aptitude à imiter. Il aime à copier le blanc en détail — ce qui le distingue fortement du Peau-Rouge. Il n'est pas précisément revêche aux efforts que l'on fait pour le civiliser, et s'il n'a pas à en souffrir, s'il ne se défie pas des intentions de ceux qui lui apportent des connaissances nouvelles, il se plie assez volontiers à une éducation d'origine étrangère. C'est à cette faculté d'imitation qu'il faut probablement rattacher son aptitude remarquable à parler les langues autres que la sienne. Il atteint rarement la correction,

il parle *nègre*, comme nous disons en France, il décompose et simplifie comme un jeune enfant les langues parlées autour de lui, mais il comprend et se fait comprendre.

Ce caractère, plutôt réceptif et passif qu'inventif, s'associe à une grande vivacité et à une grande mobilité d'impressions. Le Noir se parle très souvent tout haut à lui-même, se livrant à des dialogues solitaires prolongés ; ce qui est encore un trait des plus enfantins. Ou bien, pour le moindre sujet de discussion, il s'échauffe, il gesticule, il se démène, comme s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort.

Bien que cultivateurs et sédentaires, les Noirs n'ont pas su tirer grand parti des forces animales. Ils n'ont pas dompté l'éléphant, comme les Asiates. Les animaux de somme ou de trait sont des plus rares chez eux, souvent tout à fait inconnus. On a prétendu qu'ils étaient parvenus à apprivoiser des singes et à en faire des espèces de domestiques. Cette assertion vient d'une méprise. M. Beke a fait voir qu'il s'agissait d'esclaves d'Abyssinie qu'on appelait par dérision des *Zendieros*, c'est-à-dire des singes, parce qu'on les tirait d'un pays portant un nom tout semblable, *Djanjaro*, pays des singes (1).

Ils n'ont pas su inventer d'alphabet, ni même un mode quelconque d'écrire (2).

(1) Comp. Waitz, *Anthropol.* II, 225.

(2) On a parlé toutefois d'un nègre de la tribu des Veis, côte de Guinée, qui, aux environs de 1833, avait inventé un alphabet phonétique de deux cents et quelques signes. Mais l'exemple ne porte pas. Ce Nègre avait passé plusieurs mois dans son enfance auprès des mis-

D'autre part, les Noirs ont la mémoire fidèle et très sûre, ce qui est bien d'accord avec la nature réceptive de leur intelligence et leur vivacité d'impression. Dans les écoles des missions, les enfants noirs rivalisent avec les petits blancs tant qu'il ne s'agit que d'études où la mémoire surtout est requise, comme la géographie ou le calcul de tête. Plus tard et quand on en vient aux sciences de raisonnement ou aux exercices de composition, les enfants de race blanche reprennent tout l'avantage (1).

Dans les arts plastiques, la race africaine n'a rien produit de remarquable. Les sculptures et les peintures sont informes, bien que les Noirs sachent très vite et très bien saisir le trait caractéristique de chaque objet — ce qui n'est pas sans influence sur leur penchant au fétichisme, il leur suffit d'une apparence de nez pour qu'ils voient tout un visage, — mais immédiatement ils exagèrent ce trait proéminent, le poussent à l'excès, et c'est sans doute pour cela qu'ils font preuve d'un certain talent de caricature. Dans les arts qui relèvent plutôt du sentiment passif, la poésie, le chant, la musique, ils ne sont pas sans dispositions naturelles. Ils aiment à chanter leurs joies, leurs douleurs et leurs amours. On connaît les

sionnaires, il avait même commencé à apprendre à lire sous leur direction. Il est vrai qu'il avait oublié ce qu'il savait. Mais cela suffit pour que l'invention dont on lui fait honneur ne soit pas réellement spontanée. V. cet alphabet dans Wilson, *Western Africa*, p. 95.

(1) Meredith, *An Account of the Gold Coast*, Londres, 1812, p. 105. — Raffenel, *Nouveau Voyage*, Paris, 1856, p. 240. — *Basel. Mission. Mag.*, 1854, III, 99.

Griots ou improvisateurs de la Sénégambie et du Dahomey, auxquels on attribue le don d'inspiration et dont les jugements exercent une certaine influence. Ce sont eux qui, comme nos anciens bardes, conservent et racontent les traditions héroïques. Pourtant ils sont peu estimés et on les redoute comme des espèces de sorciers. On n'ose pas mettre leurs cadavres en terre, de peur d'empoisonner les fruits du sol, on les hisse sur des arbres où on les abandonne aux oiseaux de proie (1).

Il en est à peu près de même des clans, ordinairement isolés du reste de la population et souvent nomades, qui travaillent les métaux. Au nord-ouest du Soudan surtout, les forgerons forment une véritable caste, sont regardés comme des sorciers et inspirent beaucoup de crainte (2).

L'organisation sociale et politique des Noirs d'Afrique est aussi très défectueuse. Elle se rapporte à tous les types possibles, excepté à ceux qui supposent la suprématie incontestée de la loi. Il y a des monarchies, des oligarchies, des républiques noires; mais partout l'arbitraire est souverain. Le respect du commandement va chez le Nègre jusqu'à l'abjection. Tantôt on se jette de la poussière sur la tête devant le chef, tantôt on baise la terre, et au Dahomey on la

(1) Raffenel, *l. c.*, 15 suiv.

(2) Il y a dans ce phénomène un rapport singulier avec les origines que les recherches de M. Bataillard assignent à nos Bohémiens d'Europe, qui représenteraient les restes de très anciennes bandes de forgerons ambulants, portant de lieux en lieux les secrets de leur métier et facilement suspects de commerce avec les mauvais esprits.

baise même devant son bâton. En beaucoup de lieux, on change de nom quand on en porte un qui ressemble à celui du souverain. Au Dahomey, le roi Bossa, en montant sur le trône, fit tout simplement exécuter ceux qui se nommaient comme lui. Dans ce pays et au Loango, il est défendu, sous peine de mort, de voir, même involontairement, le roi manger ou boire. Au Darfour, si le sultan tousse ou éternue, les assistants doivent en faire autant et, s'il lui arrive de tomber de cheval, ceux qui l'accompagnent doivent en tomber aussi. On ne parle guère aux souverains que par l'intermédiaire des truchements, du moins dans les audiences solennelles, genre de cérémonie que les rois nègres aiment beaucoup. Tout cela est en rapport avec l'idée religieuse qu'on se fait de la royauté. Le souverain passe pour une sorte de demi-dieu, en commerce direct avec les dieux ou les esprits (1).

Le pouvoir absolu des rois nègres est pourtant limité dans certaines grandes circonstances, surtout quand il s'agit de faire la paix ou de déclarer la guerre, par l'assemblée des grands vassaux, c'est-à-dire des chefs de tribus subordonnées. Car il y a des empires noirs en Afrique, par exemple au Bornou, au Dahomey, chez les Ashantis, mais il n'y a pas de nation au sens européen. Ce sont des agglomérations plus ou moins considérables de tribus, dominées par une tribu con-

(1) Voir, pour tout ce qui concerne l'état politique et social des Noirs d'Afrique, Waitz, *Anthropologie*, II, 126 et suiv. — Hartmann, *Die Vœlker Africas*, 229 et suiv.

quérante. La force, non la sympathie, les retient unies, et du jour au lendemain ces agglomérations se disloquent, s'émiettent, sans laisser de traces. On en a vu un exemple frappant au Congo. Ceci est une preuve nouvelle d'une étroitesse de vues et d'horizons qui renferme l'esprit dans les limites rétrécies de la tribu et ne lui permet pas de s'élever à ces notions et à ces sentiments dont la formation suppose la vaste sphère de la nationalité.

L'esclavage est général chez les peuples noirs. Il n'y a pas de mendiants parmi eux, à moins qu'ils ne se soient faits musulmans, parce que tout mendiant est aussitôt vendu comme esclave. La famille entière peut être aussi vendue pour acquitter les dettes du père. Paresseux de nature, le Nègre libre se décharge sur les esclaves et les femmes de tout travail exigeant quelque effort soutenu. Ici encore nouveau contraste : le Nègre en général est ce que nous appelons « bon enfant », jovial et débonnaire avec ses inférieurs; mais parfois il peut être d'une cruauté épouvantable. La femme est toujours maintenue dans une condition très inférieure et n'est guère qu'une esclave de son mari. C'est, du reste, le résultat pour ainsi dire fatal de la polygamie, qui est le régime ordinaire de la famille noire, chaque femme ayant sa cabane particulière, où elle élève ses enfants. Aussi le Nègre, qui est affectueux de nature, voue-t-il à sa mère un amour ardent, tandis qu'il est assez froid pour son père. Ce sont les esclaves et les femmes qui cultivent la terre sur presque toute l'étendue de la terre noire, tandis que les hommes traient les vaches

et les brebis, cousent et lavent les vêtements. Et la culture est fatigante. Au sud d'Agadir, poste marocain sur l'Atlantique à l'extrémité du grand désert, on ne connaît plus la charrue. Le hoyau, du moins un outil qui lui ressemble, est le seul instrument en usage pour creuser la terre, et il n'y a pas d'animal domestique pour faciliter les travaux agricoles. Ce sont aussi les femmes qui doivent moudre le grain péniblement entre deux pierres (1). Il est peu d'exemples d'une race sédentaire, agricole par goût, et cela depuis des siècles, où l'agriculture soit restée aussi imparfaite et n'ait amené aucun de ces progrès sociaux dont ailleurs elle est ordinairement la source comme elle en est partout la condition.

Même remarque à faire sur l'habitation du Nègre. Le Nègre est logé, aime son logis, et il l'emporte à cet égard sur bien d'autres non-civilisés. Mais sa maison n'est jamais autre chose qu'une espèce de tanière, un torchis couvert de paille, de bambous ou de feuillage. C'est seulement dans les endroits où les Européens se sont établis que les Noirs ont pris rapidement goût à se construire des maisonnettes élégantes et commodes. Ils ont çà et là de véritables villes, Tombouctou, Benin, plusieurs localités du Bornou. Mais ce ne sont que des amas de cabanes. De même, ils ont dépassé le simple troc des produits comme moyen d'échange. Mais ils n'ont pas su arriver à la monnaie de métal. Ils se servent, pour en tenir

(1) Il y a toutefois des exceptions. Ainsi, au Dahomey, les hommes s'occupent aussi des travaux des champs.

lieu, de *cauris*, coquilles maritimes dont il existe des bancs tout entiers dans les parages malais et qui ont été introduites par la côte orientale (1). Enfin le Nègre est généralement vêtu, d'une façon d'ordinaire très succincte; mais il faut reconnaître que le climat ne le porte pas à se couvrir beaucoup. Il connaît l'art du tissage, mais ses instruments sont tout ce qu'on peut concevoir de plus primitif.

En résumé, les Noirs d'Afrique sont assez intelligents pour être devenus d'eux-mêmes — car pendant toute l'antiquité ils ont vécu isolés du reste du monde — sédentaires, agriculteurs, logés, vêtus, connaissant l'emploi des métaux, le tissage; ils ont des villes, une espèce de monnaie, une certaine organisation sociale, ils ont formé des empires, sinon de vraies nations, — et pourtant ils n'ont pas su s'élever à la civilisation dont ils semblaient posséder toutes les conditions élémentaires. D'où vient cette espèce de faillite à la destinée? C'est une question à laquelle l'ethnographie philosophique a bien de la peine à répondre. Le Noir d'Afrique et surtout le Nègre est une énigme qui paraît indéchiffrable à beaucoup d'observateurs ayant essayé de la résoudre. Si nous nous sommes étendus si longuement sur cette description de son état mental et social, c'est que nous espérions y trouver la clef de son état religieux. Tâchons de découvrir, au moins approximativement, la

(1) Au Bengale, à Ceylan, tout près des *mines*, il faut 2,400 cauris pour représenter environ 3 francs. Dans l'Afrique occidentale 250 suffisent : 5 cauris équivalent donc à 6 centimes, et 2 ou 3 cauris représentent le travail d'une journée d'homme.

cause profonde de cette infériorité séculaire jointe à tant de choses qui auraient dû la faire cesser.

Si je ne me trompe, cette cause doit être cherchée dans l'absence, chez le Noir d'Afrique et surtout chez le Nègre proprement dit, d'une faculté extrêmement précieuse, le sens des proportions, de l'équilibre des choses et de leurs rapports en importance et en grandeur. Je m'explique.

Tous les observateurs, même les plus sympathiques, ont été frappés d'un trait général du caractère du Noir d'Afrique : il aime le baroque, ou, ce qui revient facilement au même, il n'en a pas le sentiment. Or, qu'est-ce que le baroque, si ce n'est l'impression que nous cause la vue de choses rapprochées, dont pourtant rien ne justifie le rapprochement? Nous disons d'un homme qu'il a des idées baroques, lorsque, sans être fou, il se plaît dans des idées excentriques sans proportion aucune avec l'importance qu'il leur attribue et sans relation rationnelle avec l'ensemble de ses notions et de sa vie. Que fait le Nègre quand il devient familier avec la civilisation des blancs? Bien différent en cela du Peau-Rouge ou du Tartare, il en a peur tout à la fois et il l'envie. Son plus grand plaisir est de penser qu'il vit comme le Blanc, et, s'il n'est pas d'un noir d'ébène, il se prend très volontiers pour un Blanc. De là des illusions et des prétentions qui ne tardent pas à devenir très comiques. Tous les voyageurs reçus à la cour des rois nègres en portent témoignage. Chaque haut personnage a trouvé moyen de se procurer quelque pièce d'un accoutrement européen quelconque

et l'exhibe avec un orgueil grotesque. Ici, un potentat, qui n'a pour vêtement qu'un caleçon, avance avec satisfaction une paire d'énormes bottes achetée peut-être à quelque croiseur. Là, c'est un guerrier nanti d'un tromblon de 1815 ou d'un chapeau qui fit partie de la toilette d'un *merveilleux* du Directoire. Les missionnaires, qui restèrent prisonniers pendant quatre ans du roi des Ashantis, ont décrit une procession solennelle où l'un des principaux dignitaires évoluait gravement, vêtu d'une vieille robe de chambre ; un autre portait la défroque rouge d'un soldat anglais, mais sans pantalon ; un général avait endossé une veste de velours brun et une écharpe ; un dernier portait une robe de femme et ne marchait qu'avec peine sous cet affublement (1).

Il y a, dans ce trait qu'on ne retrouve nulle part au même degré, l'indice de cette absence du sentiment des proportions et des convenances (au sens logique de ce mot) qui est, selon nous, le défaut caractéristique de l'esprit des Noirs. C'est ce qui nous explique, en même temps, ce qu'il y a d'excessif dans l'expression qu'il donne à ses sentiments momentanés. Les démonstrations bruyantes, à grand renfort de cris, de hurlements, de transports frénétiques, sont un des traits communs de la race. Qu'il s'agisse de joie ou de douleur, de frayeur ou d'assurance, c'est toujours le même vacarme et, cinq siècles avant notre ère, Hannon le Carthaginois fut témoin d'un spectacle

(1) *Quatre ans chez les Ashantis*, par MM. Ramseyer et Kühne, 1876, p. 179.

pareil. On dira qu'on observe des choses toutes semblables chez la plupart des non-civilisés. Cette absorption de l'esprit tout entier par l'impression du moment est un trait commun des enfants et de ceux qu'on appelle des sauvages. Mais, au dire de tous les voyageurs, les Nègres sont ceux de tous qui le poussent au plus haut degré d'intensité. Cette propension à exagérer l'importance relative des choses n'est qu'une autre forme de l'absence du sentiment de la proportion.

Nous en trouvons encore une preuve dans les accès de cruauté dont le Nègre est capable, lors même que d'habitude il serait plutôt compatissant et sensible. On a exagéré le cannibalisme de la race noire. Il n'existe plus aujourd'hui que dans quelques tribus très misérables de l'intérieur, et ailleurs tout au plus à l'état sporadique. Les boucheries de chair humaine, décrites par le voyageur du Chaillu, ont encore besoin de vérification. Mais quand le Nègre est sous l'empire de la colère ou de la terreur, il devient cruel avec frénésie, avec raffinement. Dans certaines parties de la Guinée, par exemple, les condamnés à mort sont jetés pieds et poings liés à proximité d'une de ces énormes fourmilières si fréquentes en pays tropical, et on l'abandonne aux morsures des fourmis, ce qui est bien un des plus horribles genres de supplice qui se puissent concevoir. La décapitation est continuellement appliquée, surtout dans les cérémonies officielles. Les fêtes publiques au Dahomey, chez les Ashantis, sont remplies de détails repoussants (1).

(1) Voir, en particulier, la description d'une fête annuelle à Kou-

Dans les mêmes pays et dans les pays voisins, pour empêcher les condamnés à mort de pousser des cris, on leur passe un couteau à travers les joues et la langue et on les laisse en cet état des jours entiers, jusqu'à ce que l'heure de l'exécution soit arrivée. Voilà encore, quelles que soient les analogies que l'on pourrait facilement trouver ailleurs, un trait qui dénote cette faiblesse congénitale de l'esprit des Nègres, plus ou moins partagée par tous les Noirs d'Afrique. On le remarquerait moins, s'il ne s'associait pas, je le répète, à une humeur ordinairement bienveillante et débonnaire. Car le jargon positiviste de nos jours ne gagnerait rien à faire rentrer ces accès de cruauté dans la simple absence du sentiment de l'*altruisme*, en français de la sympathie pour la douleur d'autrui. Le Noir est plutôt sensible, facilement attendri, secourable, bien plus que le Peau-Rouge ou le Mongol. C'est sa vivacité d'impression et son impuissance à se gouverner qui le rendent à la fois si compatissant et si cruel. Mais là encore, qu'on veuille bien le remarquer, se retrouve l'incapacité de proportionner les choses les unes aux autres et de les envisager dans leur rapport vrai.

massie, capitale des Ashantis, par MM. Ramseyer et Kühne, *l. c.*, p. 278. Le premier homme qui s'approche de la maison du roi est immédiatement saisi et coupé en morceaux. L'un lui prend un doigt, l'autre un bras ou un pied. Celui qui peut se saisir de la tête se met à danser, la baise sur la bouche en lui riant au nez, en se moquant d'elle, et finit par se la pendre au cou, s'il ne la saisit pas avec les dents. L'après-midi a lieu la danse des *Brafos* (corps spécial de guerriers), qui agitent en dansant des couronnes de mâchoires humaines et des ceintures de crânes humains.

Supposez un tableau riche en couleur et présentant beaucoup d'objets au spectateur, des hommes, des animaux, des maisons, des arbres. Chaque détail pris en lui-même est vivement saisi, bien rendu; seulement les hommes sont plus grands que leurs maisons, les arbres sont de la taille des moutons, ceux-ci se promènent sur les branches, et pas l'ombre d'une perspective. C'est ainsi que le monde se peint dans la pensée incohérente de la race noire. Supérieure à tant d'autres non-civilisés sur plusieurs points que l'on considère avec raison comme autant de conditions ou d'éléments de la civilisation, elle n'a su rien ajouter d'elle-même à ces *membra sparsa* d'une culture plus avancée. C'est qu'elle a été incapable d'organiser les éléments de civilisation dont elle pouvait disposer. Organiser, c'est mettre chaque chose à la place convenable, à la place qui lui revient dans un ensemble, pour que cet ensemble fasse un tout harmonique. La vie collective des Noirs d'Afrique est donc restée à l'état fragmentaire. L'incohérence de la pensée a paralysé son essor. Nous allons voir cet état d'esprit se refléter dans son état religieux.

OUVRAGES A CONSULTER

L'ouvrage du Président de Brosses, *Dissertation sur les dieux fétiches* (Paris, 1760), n'a pas perdu toute valeur malgré la faiblesse des hypothèses de l'auteur et son ignorance forcée de tout ce qu'on n'a pu savoir que plus tard. Il a d'ailleurs le mérite d'avoir ouvert le

champ des recherches dont les religions africaines ont été l'objet. — MUNGO PARK, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, Paris, an VIII. C'est le bassin du Niger qui fut le domaine proprement dit des voyages du courageux explorateur, à la fin assassiné par des indigènes. — CAILLIÉ, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, Paris, 1830. C'est l'un des premiers voyages de découvertes à travers le grand désert dans la direction du Niger. — DOUVILLE, *Voyage au Congo et dans l'Afrique équinoxiale*, Stuttgard, 1832. — RAFFENEL, *Voyages dans l'Afrique occidentale*, Paris, 1846, et *Nouveau Voyage dans le pays des Nègres*, *ibid*, 1856. — BOILAT, *Esquisses sénégalaises*, Paris, 1853. — RAMSEYER et KÜHNE, missionnaires de la Société de Bâle, *Quatre ans chez les Ashantis*, Paris et Neuchatel, 1876. Ces deux missionnaires, faits prisonniers sur la côte par les troupes ashanties, furent retenus quatre ans à Coumassie, capitale du royaume, par le roi Koffi, sans qu'ils aient eux-mêmes jamais bien su pourquoi ils étaient ainsi gardés en captivité. Ils ne furent délivrés qu'à l'approche des troupes anglaises victorieuses de l'armée ashantie. De leur récit, très intéressant, bien que trop souvent marqueté de « patois de Canaan », il me semble pouvoir conclure que le roi Koffi les retenait surtout parce qu'ils l'amusaient avec leurs idées et leurs mœurs européennes, et parce qu'il espérait tirer parti de leurs connaissances pour rehausser son prestige aux yeux de ses sujets ; par exemple, il voulut absolument qu'ils lui construisissent une maison de campagne à l'européenne. Les missionnaires furent heureux d'avoir appris, avant de quitter l'Europe, à construire des maisonnettes. Leur livre contient des détails fort curieux sur la religion et les coutumes religieuses du pays. — Le colonel CHAILLÉ

Long, *l'Afrique centrale*, Paris, 1877. Le colonel Chaillé Long, officier d'état-major au service du khédive, fut envoyé par lui en 1874 pour nouer des relations avec les pays de la région des grands lacs, notamment avec le roi d'Ugunda qui, pour reconnaître l'insigne honneur qu'on lui faisait en lui envoyant un ambassadeur à cheval — il n'avait jamais vu de cheval — faisait décapiter trente hommes au commencement des entrevues officielles.

En anglais, tout le monde connait au moins de réputation les voyages de Burton, de Speke, de Richardson, de du Chaillu, de Stanley, sans parler de ceux de Livingstone pour ce qui concerne la partie méridionale du continent. Nous indiquerons en outre et de préférence : Robertson, *Notes on Africa, particularly these parts between Cap Verd and the River Congo*, Londres, 1819. — Forbes, *Dahomey and the Dahomans*, Paris, 1851. — Wilson, *Western Africa, its history, condition and prospects*, Londres, 1856. Cet ouvrage d'un missionnaire est un des meilleurs en son genre. Il fournit de nombreux renseignements qu'on trouverait difficilement ailleurs sur les peuples du Congo, moins connus comparativement que ceux du Niger.

En allemand, Cruikshank, *Achtzehnjæhriger Aufenthalt auf der Goldküste* (Séjour de dix-huit ans à la Côte d'Or), Leipzig, 1834. — Barth, *Reisen und Entdeckungen in nord-und central Africa* (Voyages et découvertes dans l'Afrique du Nord et du Centre), Gotha, 1857. — Schauenburg, *Central Africa*, 2 vol., 1865, résumé bien fait de nombreux voyages dans l'intérieur de l'Afrique. — R. Hartmann, *Die Vœlker Africas* (Les Peuples de l'Afrique), bon petit volume bourré de faits et d'observations oculaires, faisant

partie de l'*Internationale Wissenschaftliche Bibliothek*, Leipzig, 1879. — Enfin le second et, en cette matière, inappréciable volume de l'*Anthropologie* de Waitz, déjà cité.

CHAPITRE II

LES PRINCIPAUX DIEUX DES NOIRS D'AFRIQUE

Tendance monothéiste du Noir d'Afrique. — On l'a beaucoup exagérée. — Dieux supérieurs. — Culte de la Lune. — Disposition à tenir pour animé ce qui étonne ou effraie. — Culte des arbres. — Culte des eaux. — Culte des animaux, notamment du serpent.

La religion du Noir d'Afrique est incohérente, fragmentaire, comme sa manière de voir les choses. On ne trouve pas chez lui la mythologie poétique ou très originale que nous pouvons étudier chez les Finnois, les Polynésiens et d'autres non-civilisés. C'est même ce qui rend assez difficile de dresser un tableau d'ensemble de sa religion. Beaucoup de détails, beaucoup de dieux divers, de coutumes religieuses baroques ou cruelles, variant avec chaque peuplade, il y en a à profusion ; mais peu de grandes lignes. On n'est pas beaucoup plus avancé en interrogeant les Noirs eux-mêmes. Outre les raisons qu'un Noir se forge, comme tous les non-civilisés en général, pour rester sur une prudente réserve quand on le questionne sur ses croyances, il est trop fantaisiste pour qu'on puisse être certain que les croyances qu'il expose sont celles de ses congénères, et non pas seulement les siennes propres. On voit bien se dessiner

un certain cadre général dont sa pensée ni celle d'aucun autre de ses pareils ne sort jamais, mais il est toujours à craindre qu'il ne l'ait rempli à sa guise. Il faut ajouter qu'en présence du Blanc il a jusqu'à un certain point conscience de la puérilité de ses croyances et quelque fausse honte, quand il est mis en demeure de les exposer.

Une chose qui ne laisse pas que de surprendre, quand on sait combien, dans la plupart des cas, la religion des Noirs d'Afrique est grossière, c'est que de tous les non-civilisés ce sont eux qui se familiarisent le plus aisément avec l'idée d'un Dieu unique régissant l'univers entier. C'est là peut-être la cause première des conquêtes importantes que l'Islamisme a faites parmi les populations noires du continent africain. On n'étonne jamais beaucoup le Nègre quand on lui parle d'un seul Dieu vraiment existant. « Le Nègre tend au théisme », dit avec raison M. Tylor (1), et quelques observateurs en ont conclu un peu trop vite qu'à côté de ses superstitions le Noir d'Afrique professait un véritable monothéisme. Il n'en est rien. Son Dieu unique n'est jamais au fond qu'un dieu suprême, comme il y en a un dans tous les polythéismes, c'est un dieu-nature, le ciel ou le soleil, plus souvent le ciel et en tout cas l'être qui, dans son idée, fait la pluie et le beau temps. Là nous trouvons déjà une marque de cette incohérence qui vicie toujours les meilleures conceptions de la race. Son dieu suprême, quel qu'il soit, tient toujours

(1) *Civilisation primitive*, II, 449.

une place assez médiocre dans ses préoccupations comme dans ses dévotions. Par exemple, on doit relever ce fait remarquable qu'il n'y a pas de mythe nègre de la création, et le plus souvent le Nègre, tout en reconnaissant l'existence et le pouvoir du dieu suprême, incline à penser qu'il est trop grand, trop haut, trop loin, pour se soucier de ce qui se passe sur la terre ; d'où il conclut qu'il serait inutile aux hommes de se soucier beaucoup de lui (1).

Pourtant il y a quelques traces d'un culte positivement rendu à un dieu suprême. Il s'appelle *Woka* ou *Waka* chez les Gallas et leurs voisins, les Imomattas, à l'est du Soudan (2). C'est le ciel qui est ainsi nommé.

Le colonel Chaillé Long, qui est aussi tombé dans l'erreur de ceux qui dénient toute religion aux peuples dont ils nous décrivent les superstitions, nous dit que, dans les dialectes de la région voisine qu'il a visitée, le nom du ciel visible ou du firmament est *Loubari*, qu'en temps de sécheresse les Noirs invoquent Loubari, et que, lorsque la pluie tombe, ils lui donnent le même nom de Loubari, ce qui en fait en réalité une sorte de *Jupiter Pluvius* (3). La même confusion ou plutôt la même identification du dieu du ciel, du ciel et de la pluie est signalée chez les Dinkas du Nil Blanc qui donnent le nom de *Dendid* aux trois êtres à la fois (4). A cette croyance se joint

(1) Comp. Waitz, *Anthropologie*, II, 208 suiv.
(2) Hartmann, *Die Vœlker Africas*, p. 209.
(3) *L'Afrique centrale*, p. 65.
(4) Tylor, *Civilis. prim.*, II, 337.

la foi aux sorciers « faiseurs de pluie », nombreux dans toute l'Afrique et qui sont supposés avoir un commerce direct avec le dieu qui l'envoie. Dans les tribus du centre et de l'est, c'est un grand personnage que le « faiseur de pluie ». Si elle vient au temps voulu, il est comblé de présents ; mais si elle ne vient pas, on l'insulte, on le bat, souvent on le tue ; parfois même on l'éventre pendant qu'il respire encore, dans l'idée qu'il a caché en lui-même la pluie que le ciel lui avait certainement envoyée (1). A l'Ouest, près des monts Cameron, le même mot signifie le grand esprit et le soleil (2). Chez les Aquapins le même nom *Jankkoupong* désigne le dieu suprême et le temps qu'il fait. A Benin et, dans l'Afrique orientale, chez les Makouas, une seule et même expression désigne Dieu, le ciel et les nuages. A Fernando Po, *Roupi*; chez les Yoroubas, *Oloron* sont les noms du seigneur ou de l'esprit du ciel. Au Dahomey nous retrouvons le soleil considéré comme dieu suprême, mais cette reconnaissance est théorique, on ne lui rend pas de culte. A Akra et en général le long de la Côte-d'Or, le dieu suprême est *Jonkmâ* ou *Nyongmo* ; là aussi c'est le ciel distributeur de la pluie qu'on entend par ce nom, et même on y découvre un grain de poésie mythologique. On vous dira, par exemple, que Nyongmo est le ciel qui féconde, qui arrose, qui fait pousser l'herbe, mûrir le grain, quelque chose comme le vieux Kronos des Grecs, et on

(1) Hartmann, *l. c.*, p. 210.
(2) Allen and Thomson, *Expedition to the R. Niger*, Londres, 1848, pp. 199 et 395.

ajoute que les nuées sont les voiles dont il se couvre la face, que les étoiles sont les pierres précieuses dont il aime à se parer (1).

Ce sont là en réalité les points culminants de ce qu'on a appelé le monothéisme des Nègres. Il ne faut pas aller plus loin, tout en reconnaissant qu'en règle ordinaire, chez les plus intelligents, la tendance à admettre l'unité divine est très facile à faire naître et même a dû plus d'une fois se dégager spontanément. Nous y reviendrons en parlant des sociétés secrètes. Mais il est de fait que cette tendance n'a pris corps dans aucune partie de la race noire. Elle est restée sporadique et sans influence, tant qu'elle n'a pas été secondée par l'influence musulmane ou chrétienne. Le *naturisme*, le culte de la nature ou plutôt des phénomènes de la nature conçus comme animés, est demeuré le fond des croyances religieuses, et même il ne s'est pas développé en Afrique aussi bien qu'en d'autres pays non-civilisés de manière à donner à la dévotion du Noir des objets vraiment dignes de son admiration. Ce sont bien moins, par exemple, les grandes forces de la nature, les grands phénomèmes célestes qui ont captivé son attention religieuse, que des êtres d'ordre inférieur et tout à fait rapprochés de lui.

Il faut pourtant faire une exception pour la lune, et il eût été étrange, en vérité, que l'astre capricieux, fantastique par excellence, n'eût rien dit au plus mobile et au plus fantasque des hommes. La lune

(1) *Basel. Mission Mag.* 1856, II, p. 128.

est l'objet d'une vénération particulière de l'ouest au nord-est des pays noirs et jusqu'à Loango (1). On célèbre tantôt la pleine lune, tantôt la nouvelle, par des chants et des danses où des voyageurs, ignorant le rôle de la danse dans les cultes primitifs, n'ont voulu voir que des amusements sans signification religieuse. On lui adresse des prières. L'année nègre est lunaire. Dans plusieurs tribus on salue la réapparition de l'astre des nuits par des acclamations, on jette dans sa direction des tisons enflammés, on saute en l'air en disant des prières. C'est aussi ce qui explique l'espèce de culte dont la vache est l'objet dans les régions orientales de l'Afrique. En règle ordinaire, dans la mythologie comparée, la vache et la lune sont étroitement associées. Cela provient de ce que le croissant de la lune suggère l'idée d'une paire de cornes, et cette paire l'idée d'une vache céleste. C'est ce qui permet aussi de nous rendre compte d'une étrange coutume dont le colonel Chaillé Long fut la victime et à laquelle il paraît n'avoir rien compris. Malade de la fièvre à Fatiko, localité située à quelque distance du lac Albert-Nyanza, et tourmenté cruellement par la soif, il reçut d'un Noir à qui il avait rendu quelques services une gourde toute remplie d'un lait fraichement tiré. Il avala avidement ce qu'on lui offrait, sans remarquer tout d'abord le goût étrange du breuvage qui lui semblait si appétissant. Mais bientôt son estomac rejeta le fardeau. Le lait

(1) Comp. Cailliaud, *Voyage à Meroé*, Paris. 1826, III, p. 21 — Proyart, *Histoire de Loango*, Paris, 1876. — Wilson, *Western Africa*, p. 221. — Tylor, *Civilis. prim.*, II, 388.

était mélangé d'urine de vache ! « Cette habitude », dit-il, « est commune à tous les habitants de l'Afri-
» que centrale qui ne boivent jamais de lait sans le
» couper de cette façon. Elle fait partie des pratiques
» superstitieuses qui assurent une existence respectée
» à la vache ». Il a observé le culte qu'on rend à cet animal dans le pays des Zanbari et chez les Schillouks, riverains du Nil Blanc. Les vaches dans ces contrées sont comme les pénates de la famille, on ne les tue jamais pour les manger, on ne fait usage que de leur lait (1). La dégoûtante coutume dont le colonel eut à souffrir doit se rattacher à l'idée que toute pluie venant de la source céleste est bonne et salutaire.

Le plus souvent le dieu du tonnerre chez les Noirs d'Afrique est le même que celui de la pluie. Les Yoroubas en font pourtant une divinité particulière, Shango ou Dzakouta, lançeur de pierres, et lui attribuent les haches de pierre que l'on rencontre dans le sol (2).

La mer est aussi adorée comme une grande divinité sur la côte de Guinée, et surtout à Widah, où son grand-prêtre lui offre des sacrifices humains dont les requins profitent (3). La terre enfin est personnifiée dans l'Afrique occidentale comme épouse du ciel fécondateur et reçoit des libations en cette qualité (4).

(1) *L'Afrique centrale,* pp. 29, 72, 266.
(2) Tylor, *Civil. prim.* II, 343
(3) Burton, *Dahoma*, II, 141.
(4) Waitz, *Anthropol.*, II, 54.

De pareilles croyances ne dépassent pas « l'élément mythique (1) », ce ne sont pas des mythes organisés. Un trait curieux, qui dénote que l'âge mythologique est en avant et non pas en arrière de la religion des Noirs telle qu'elle se présente à nous, c'est que, postérieurement à l'arrivée des Européens, il s'est formé quelques légendes mythiques où les Blancs jouent un rôle, et qu'on n'en voit pas de semblables dans les croyances purement indigènes. Voici une de ces légendes que M. Wilson a recueillie dans la Guinée septentrionale, et sa teneur montre bien qu'il ne faut pas y voir un simple écho du mythe chrétien de la création (2). « Dieu », dit cette légende, » appela les deux fils du premier couple humain. » L'un était noir, l'autre était blanc. Il mit devant eux » de l'or et un livre, puis il leur ordonna de choisir. » Le noir, qui était l'ainé, eut la priorité du choix et » prit l'or, laissant le livre à son plus jeune frère. Ce- » lui-ci, sans qu'on sache pourquoi, fut transporté dans » un pays lointain et froid ; mais, grâce à son livre, il » devint très savant et se rendit puissant et redou- » table. L'ainé resta où il était et vécut assez long- » temps pour voir que la science est supérieure à la » richesse. »

Ce mythe, qui respire une tristesse mélancolique, est visiblement fondé sur l'impression que fait au Nègre tout ce que le Blanc tire de supériorité de l'écriture et du livre que lui ne possède pas. Dans

(1) *Prolégomènes*, p. 150.
(2) *Western Africa*, p. 229.

sa profonde ignorance, il ne conçoit pas le livre autrement que comme un grimoire de sorcier, ou même il le prend pour un sorcier réel. On raconte volontiers à ce propos l'histoire comique de ce Nègre, attaché au service d'une mission anglaise, qui devait chaque semaine porter un certain nombre de pains à une station assez distante et qui en mangeait régulièrement un sur sa route. Dénoncé une fois par une lettre dont il avait été chargé en même temps, menacé d'être renvoyé s'il recommençait, il s'avisa, la fois suivante, de fourrer la lettre sous une pierre pendant qu'il se régalait du pain des Blancs. Et quand, arrivé à destination, il se vit encore une fois convaincu par la lettre de gourmandise illicite, il s'écria : « J'avais bien raison de vous dire qu'il ne fallait pas s'en rapporter à cette petite sorcière qui m'en veut ; elle ne sait ce qu'elle dit, puisqu'elle n'a pas pu voir ce que je faisais pendant qu'elle était sous la pierre. »

Ce trait plaisant est typique de l'état d'esprit du Noir devant la nature et tous les phénomènes dont il est témoin. Pour lui, là du moins où il n'a pas été modifié par l'influence européenne, tout est animé, tout a des intentions, des volontés, de la conscience. Son incapacité mythologique, son impuissance à concevoir l'organisation font qu'il craint ou vénère les êtres les plus humbles qui sont à sa portée, pour peu qu'ils frappent son imagination, qu'ils lui paraissent mystérieux à un titre quelconque. C'est ce qui le rendra éminemment fétichiste ; mais achevons de décrire son naturisme qui ne reste pas

longtemps dans les hauteurs du ciel et se meut bien plus volontiers terre à terre.

Ainsi l'arbre, surtout s'il est grand et gros, est très souvent l'objet de ses adorations. Plus d'un motif porte à croire que l'arbre nourricier a compté parmi les tout premiers objets (1) du sentiment religieux dans l'enfance de l'humanité. Dans la région de Widah (royaume de Benin), on attribue aux arbres une vertu curative et on dépose des malades sous leurs ombrages (2). Au Congo, chez les Ashantis et dans la région du Niger, les délibérations intéressant la tribu ont lieu sous les mimosas sacrés (3). Ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas d'une simple vénération de respect ou de tradition, mais d'un culte, c'est qu'on fait des sacrifices aux arbres sacrés, soit qu'on y suspende des lambeaux d'étoffe, soit même qu'on leur offre des aliments. Mungo Park, au début de son voyage, rencontra un arbre devant lequel on ne passait pas, lui dirent ses guides, sans y appendre quelque morceau d'étoffe, sous peine de s'exposer à son courroux (4). A Zinder, à l'ouest du lac Tchad, pays dépendant de l'empire de Bornou, Richardson vit un arbre sous lequel on exécutait les condamnés à mort et qu'on adorait avant la conversion du pays à l'islamisme. Il y en avait encore

(1) *Prolégomènes*, p. 98.

(2) Desmarchais, *Voyage en Guinée*, Amsterdam, 1731, II, 132.

(3) Tuckey, *Narrat of an Expédition to the Zaire*. Londres, 1818, p. 366. — Schauenburg, *l. c.*, p. 102. — Ramseyer et Kühne, *l. c.*, pp. 298 et 502.

(4) Schauenburg, I, 94.

cinq ou six du même genre autour de la ville. On leur sacrifiait jadis des bœufs et des moutons, et ce qui montre comment les coutumes religieuses peuvent se transformer en passant sous l'influence d'une religion supérieure, le sultan se rend encore aujourd'hui en grande pompe au pied de l'un de ces arbres pour distribuer aux pauvres des bœufs et des moutons ; c'est-à-dire ce qu'on offrait aux arbres du temps du polythéisme (1). En Guinée, on montre un arbre dont les feuilles ou les racines confèrent le don de sorcellerie à celui qui en mange (2). Avant d'abattre un arbre, le bûcheron noir fait un sacrifice à l'esprit qui est censé l'habiter (3).

Les lacs, les fleuves et leurs sources sont aussi l'objet des adorations noires. Il arrive souvent aux explorateurs d'être empêchés de remonter jusqu'aux sources d'un fleuve, parce qu'on les considère comme la résidence proprement dite de l'esprit du fleuve, comme le siège de sa force vitale, et on craint qu'il ne s'offense de l'indiscrète curiosité d'un étranger (4). A Akra on jette cérémonieusement un pot dans une source sacrée qui passe pour la messagère de toutes les rivières de la contrée, en la priant de leur porter ce pot et de leur acheter de l'eau. On espère qu'elle rapportera le vase plein d'eau, et, comme elle n'y manque pas, on retire ledit vase et on en répand le

(1) Schauenburg, p. 125.

(2) Willson, *Western Africa*, p. 224, comp. Lubbock, *Origines de la civilisation*, trad. Barbier, 3e éd., p. 285.

(3) Tylor, *Civilis prim.* II, 281.

(4) Mollien, *Reise in das Innere der Guinea*, Weymar, 1824.

contenu sur les champs pour les fertiliser (1). Quand les frères Lander voulurent s'embarquer sur le Niger pour le descendre jusqu'à son embouchure, un roi du pays, bienveillant aux voyageurs, ne voulut pas les laisser partir avant d'avoir interrogé le fleuve par l'organe de son prêtre pour savoir s'il consentait à les porter ainsi jusqu'à la mer. Heureusement le fleuve fit une réponse favorable. Pourtant, au cours du trajet, il arriva qu'un nuage très épais s'éleva du fleuve et couvrit toute la contrée d'obscurité. Là-dessus les Nègres dirent aux voyageurs blancs de se coucher à plat ventre et de ne pas regarder le fleuve; il n'avait jamais vu de Blancs, et c'est pour cela qu'il faisait lever ce nuage épouvantable (2).

Dans un même ordre d'idées, le Nègre adore certains animaux, ceux du moins qui lui paraissent très intelligents, ou très forts, ou simplement mystérieux. Il animalise bien souvent des objets inanimés qui lui sont présentés pour la première fois et qui frappent son imagination. La première fois que les Nègres virent une cornemuse, ils la prirent pour un animal, les deux trous percés en arrière de l'instrument étaient deux yeux. Quand Monteiro, voyageur portugais, arriva, monté sur un âne, dans une partie du sud-est de l'Afrique où l'on n'en avait jamais vu, les habitants furent remplis d'admiration et de déférence pour l'animal dont les longues oreilles attestaient la sagesse. Lors d'une délibération solennelle, on le traita

(1) Waitz, *Anthropol.*, II, 177.
(2) Schauenburg, *l. c.*, I, 479, 551.

absolument comme une personne intelligente et on lui demanda respectueusement son avis. Les singes sont tenus pour des hommes punis à la suite de quelque faute et qui pourraient parler, s'ils voulaient; mais ils ne veulent pas, de peur qu'on ne les force à travailler. Ou bien on croit que les singes qu'on voit près des cimetières sont animés par les esprits des morts (1). L'éléphant, le léopard, l'hyène, le tigre, le crocodile, le lion, qui, dit-on, n'attaque pas l'homme qui le salue poliment, la cigogne à cause de sa sapience, l'aigle et le vautour à cause de leur force, sont vénérés et même adorés en bien des lieux. Il y a un genre d'échassier qui, au pays de Fouta, passe pour l'ami du crocodile et pour gardien de son sommeil. C'est pourquoi il est défendu de le tuer (2).

Mais, de tous les animaux, le plus généralement révéré par les Noirs d'Afrique, c'est le serpent, et, chose à noter, il passe le plus souvent pour un être bienveillant. Au Dahomey, les serpents ont au milieu de la capitale une maison où ils sont nourris et soignés aux frais de l'État. S'ils en sortent, on les y ramène avec toute sorte de respects. En tuer un ou l'injurier, c'est commettre un crime irrémissible. A certains jours les prêtres les promènent enlacés autour de leurs bras ou de leur cou. C'est par leur moyen que l'on découvre les sorciers soupçonnés de maléfices; celui qu'ils mordent, parmi les accusés, est convaincu

(1) Tylor, *Civilis. prim.* II, 303.
(2) Comp. Waitz, *Anthropol.* II, 177 et suiv.

d'être le sorcier cherché (1). Dans un village ashanti le missionnaire Ramseyer voulut tuer un serpent dont le voisinage l'inquiétait. On l'en empêcha en lui disant que c'était le fils d'un serpent sacré qu'on adorait sous un monticule de terre, blanchi à la chaux, au sommet duquel on avait ménagé une ouverture permettant de verser du vin de palmier dans l'intérieur. A gauche du monticule une figure humaine, grossièrement découpée, avec un bonnet d'étoffe sur la tête et l'épée à la main, montait la garde pour protéger ce sanctuaire (2). On signale ailleurs, surtout à Widah (royaume de Benin), des faits analogues (3). C'est spécialement le serpent python, *Python Sebæ* ou *Natalensis*, qui est le serpent adoré. Il atteint souvent de grandes dimensions et il n'est pas venimeux; mais il peut très bien étouffer ceux qui l'adorent de trop près. Avant leur conversion au christianisme, les Abyssins le tenaient pour un dieu de première catégorie. C'est ce culte du serpent qui, transporté aux Antilles par les Nègres esclaves, s'est associé à celui d'un ancien dieu-serpent de l'Amérique centrale, Votan, et qui a donné lieu à cette religion du Vaudou que les Noirs des colonies pratiquaient plus ou moins secrètement et dont les cérémonies dégénéraient en véritables scènes de sabbat.

(1) Wilson, *l. c.*, p. 207.
(2) Ramseyer et Kühne, *l. c.*, p. 131.
(3) Waitz, *Anthropol.* II, 177. Hartmann, *l. c.*, 215.

CHAPITRE III

ANIMISME ET FÉTICHISME

Origine de l'animisme, — Culte des morts. — Sacrifices humains. — Apparitions. — Le mont Kesa. — Esprits des forêts. — Dualisme relatif. — Moyens de conjurer les mauvais esprits. — Origine du fétichisme des Noirs. — Explication du mot fétiche. — Idée précise du fétichisme. — Fétiches de famille, de tribu et d'état. — Transition du fétichisme à l'idolâtrie.

Nous venons de ramener à ses traits principaux le naturisme des Noirs d'Afrique, c'est-à-dire la religion en tant qu'elle a pour objet direct des phénomènes, des corps ou des forces de la nature tenus pour animés et conscients. Nous rappelons que, dans notre opinion, il ne peut être question d'animisme que lorsque les esprits adorés sont conçus indépendamment des objets naturels, vivant sans rapport nécessaire avec eux. Mais on comprend déjà comment ces croyances naïves qui animent tout, qui distinguent et séparent dans les objets personnifiés l'esprit de son corps visible, comme elles les distinguent et les séparent dans l'homme lui-même, mènent droit à la notion d'esprits innombrables, vagabondant à travers les espaces, ordinairement invisibles, prenant parfois un corps, mais toujours libres de le quitter.

Le culte que le Noir d'Afrique rend aux esprits des morts, le pousse dans la même direction. La foi de ces populations dans la survivance de la personne humaine est entière, irréfléchie, comme chez la plupart des non-civilisés. On charge les mourants de messages pour l'autre monde, on leur demande d'aller trouver tel ou tel défunt et de l'engager à revenir pour donner des conseils ou prêter assistance à sa famille qui en a besoin. On enterre avec les morts des aliments, des boissons, des armes, des ustensiles, parce que l'on croit que tout cela pourra leur servir dans leur nouvelle existence. Chez les Nyam-Nyam on insère souvent les cadavres dans des troncs d'arbre, comme si l'on voulait que la vie de l'esprit défunt s'identifiât avec celle de l'arbre. Dans la plupart des pays nègres on sacrifie des vivants à l'intention des morts. On fait couler le sang des victimes sur les tombeaux pour vivifier les âmes, probablement dans la même idée qui dictait cette coutume aux Grecs de l'Odyssée, c'est-à-dire dans la conviction que ce sang les ranime et les fortifie. On pense aussi que les immolés rendront au mort le même genre de services qu'ils lui rendaient sur la terre. Par conséquent ce sont surtout les riches, les chefs, les rois, dont on rehausse les funérailles de cette manière. On immole aussi des animaux dans le même but. Il n'est pas rare qu'à la mort d'un chef très aimé, ses femmes, ses enfants, ses esclaves, du moins un certain nombre, se suicident pour aller le rejoindre. Ailleurs, au contraire, quand un chef est mort, ses femmes et ses esclaves ont bien soin

de s'enfuir au loin, de peur qu'on ne les égorge sur sa tombe; mais alors il faut que d'autres les remplacent. C'est ce qui nous explique la docilité avec laquelle les Noirs supportent les plus monstrueuses boucheries, du moment qu'il s'agit d'honorer les souverains morts et de leur fournir une suite nombreuse au pays des esprits. « Quand un roi de Dahomey » passe de vie à trépas », dit M Girard de Rialle (1), » on commence par lui créer une garde du corps de » cent hommes en immolant autant de soldats, ...puis » on lui immole huit danseuses de son harem et cin- » quante porteurs de provisions. Pendant trois jours » le caveau reste ouvert, et quiconque le veut vient » s'y suicider. Les victimes volontaires ne manquent » jamais. Dix-huit mois après, a lieu le couronne- » ment du successeur et un nouvel envoi de servi- » teurs et de sujets au roi défunt. On massacre des » hommes sur la place publique; on immole des fem- » mes à l'intérieur du harem; chaque grand person- » nage sacrifie plusieurs esclaves. Tous doivent aller » trouver le roi défunt et lui démontrer par leur pré- » sence qu'on tient toujours grand compte de lui. De » temps à autre, d'ailleurs, on lui dépêche un messa- » ger pour le tenir au courant des événements politi- » ques. Et ces horreurs ne sont pas isolées en pays » nègre. »

En effet, chez les Ashantis, MM. Ramseyer et Kühne ont été témoins des incroyables prodigalités de vies humaines auxquelles on se livrait pour rendre un

(1) *Mythol. Comp.*, p. 132.

culte aux anciens rois. Pendant qu'ils étaient prisonniers du roi Koffi, un frère de ce prince mourut, et cent cinquante hommes furent sacrifiés pour lui composer une suite dans l'autre monde (1). Ils furent aussi les spectateurs épouvantés d'une horrible fête annuelle, qui s'appelle la *Coutume de Bentama*, c'est-à-dire du lieu où l'on conserve les squelettes des rois défunts. Ils sont au nombre d'une vingtaine, et le jour de la fête on place ces squelettes, dont les os sont maintenus par des fils d'or, sur des espèces de fauteuils. Le roi vient en personne leur offrir le sang de dix brebis et des mets préparés exprès pour eux. Pendant ce temps, une musique nègre exécute l'air préféré, selon la tradition, par chacun des souverains trépassés. Enfin on immole pour leur service un certain nombre d'hommes qu'on amène ayant les joues transpercées d'un couteau, pour qu'ils ne puissent jeter aucun cri. Le roi lave les squelettes avec le sang de ces malheureux. Tel est le caractère sacré de ce charnier royal que, lorsqu'il faut y faire la moindre réparation, ce travail exige un sacrifice humain préalable (2).

Ces horreurs n'atteignent pas le même degré d'intensité dans les petits États noirs où le souverain est un moindre personnage que les potentats de Dahomey et de Coumassie. Mais le principe n'en est pas moins admis un peu partout.

Les Noirs d'Afrique sont également imbus de l'idée

(1) *L. c.*, p. 421.
(2) *L. c.*, pp. 217-237, 234.

que les morts reviennent, mais ils n'ont pas grande envie de les rencontrer. Ils pensent que les morts sont animés du désir d'attirer à eux les survivants. Les maladies sont très souvent attribuées à leur action intéressée. Les morts peuvent aussi se représenter en rêve — cette idée est, à vrai dire, universelle sur la terre non-civilisée, — et en plein jour sous la forme d'un animal, singe, crocodile, serpent, ce qui n'autorise nullement l'opinion d'après laquelle le culte religieux de ces animaux viendrait uniquement de cette croyance; car on les voit adorés tout aussi bien en leur qualité purement animale. Ceux qui négligent les soins que réclame la sépulture de leurs proches décédés ou qui n'apportent pas aux époques voulues sur leurs tombes les aliments et les breuvages prescrits par la coutume, s'exposent à devenir les objets de leur vengeance. Cependant, on croit aussi qu'ils peuvent protéger et conseiller leurs descendants. Ce sont des inspirations salutaires que le roi des Ashantis va chercher auprès de ses prédécesseurs, lors de la fête abominable qui vient d'être décrite.

Cette ferme croyance à la perpétuation de la vie au-delà de la tombe n'est pas toujours et uniquement un prétexte à de hideuses tueries ou à des superstitions niaises. Elle se présente souvent aussi sous des formes touchantes, non sans poésie. « Je n'ou-» blierai jamais », dit M. Hartmann dans son ouvrage sur les *Peuples de l'Afrique* (1), « l'impression que

(1) *L. c.*, p. 188.

» me causèrent deux jeunes Funjis (région supérieure
» du Nil), qui avaient fait tout un voyage pour se ren-
» dre au cimetière pittoresque du mont Gerebin, avec
» l'intention de rendre hommage aux esprits de leurs
» parents morts. Ils s'adressaient à eux dans un lan-
» gage doux et mélodieux. »

Des scènes de ce genre sont plus fréquentes qu'on ne le penserait à l'ouïe des abominations qui souillent trop souvent la religion des esprits défunts chez ces populations passant si vite des sentiments les plus affectueux, les plus tendres, aux exaltations les plus sauvages et les plus cruelles. Mais il est facile de comprendre que cette grande préoccupation des esprits trépassés se joignant à celle des esprits de la nature ait jeté le Nègre dans un animisme intense. Il voit des esprits partout, dans les bois, les montagnes, les rivières, les sources et les plaines. Il suffit qu'un objet frappe son imagination pour qu'il se figure qu'un esprit y fait sa résidence. Ainsi, au beau milieu du Niger, s'élève un grand rocher de trois cents pieds de haut, le mont Kesa. Ce rocher émerge d'une île boisée toute couverte d'arbres superbes. On le signala à Klaperton et aux frères Lander comme le séjour d'un esprit bienveillant qui protège les voyageurs et qui donne à manger aux affamés s'adressant à lui. Mais la bienveillance des esprits nègres est sujette à des caprices. Plusieurs années après, un bateau à vapeur anglais se perdit contre les rochers avoisinants. Les indigènes expliquèrent que sans doute l'esprit du rocher avait été irrité par les seigneurs anglais qui avaient eu l'imprudence de passer

devant lui en habit rouge, et cet esprit déteste le rouge. Il faut savoir que si le blanc, selon les idées nègres, est la couleur des esprits défunts (1), le rouge est la couleur sinistre, celle du deuil, de l'affliction et de la malédiction. Les forêts surtout font aux Nègres l'effet d'être hantées par des multitudes d'esprits. On leur porte à manger dans les fourrés épais pour capter leur bienveillance, et on ne s'étonne pas de trouver les aliments intacts quelques jours après. Un Nègre, à qui l'on demandait comment il pouvait offrir à manger à des arbres, répondit sans aucun embarras que ce n'était pas l'arbre qui mangeait, mais l'esprit invisible qui demeure dedans, et qu'il ne consommait pas l'aliment que nous voyions, mais qu'il en consommait l'esprit (2). « Tous ces esprits », dit Wilson (3), « sont supposés habiter les rochers, les » arbres creux, les monts, les cavernes, les rivières, » les fourrés. On ne passe devant leurs résidences que » bouche close, de peur de les offenser, et on doit tou- » jours y laisser quelque chose pour leur prouver sa » déférence, ne fût-ce qu'une feuille, une coquille, ou » même un peu de salive. » Quand le roi Koffi des Ashantis vit que ses affaires tournaient mal, il consulta ses prêtres-sorciers qui ordonnèrent de lier deux hommes dans la forêt, la joue percée d'un couteau et de les laisser périr d'inanition. Si leur mort était prompte, le roi pouvait compter sur la

(1) Probablement parce que le mourant pâlit et que le cadavre du noir est beaucoup moins foncé en couleur que le corps vivant.

(2) Halleur, *Das Leben der Neger in West Africa*, p. 40.

(3) *Western Africa*, p. 218.

victoire, car cela prouverait que l'offrande avait été très agréable aux esprits. L'un des misérables vécut cinq jours et l'autre neuf! Ce qui fut un très sinistre augure (1). Les esprits ne montraient guère d'empressement à s'approprier l'offrande qui leur était présentée.

Le fait est que le Noir d'Afrique ne sait jamais très bien si les esprits auxquels il a affaire sont bien ou mal disposés. On a exagéré ce qu'on appelle son *dualisme*, comme s'il les divisait en deux catégories tranchées, l'une parfaitement bonne comme les anges, l'autre absolument méchante comme les démons. En réalité, il en est très peu qui soient tout à fait bons ou tout à fait mauvais, si même il y en a. Il y a moyen de s'arranger avec les plus méchants, de même qu'il faut prendre garde d'offenser les meilleurs. En résumé, ils sont tous susceptibles, jaloux des honneurs qui leur sont dus, et la prudence conseille de n'en irriter aucun. Quand Mungo Park commença son voyage d'exploration de la région du Niger, il observa que le Nègre qui lui servait de guide, au moment de se mettre en route, ramassait une pierre, murmurait une sentence, crachait sur la pierre, répétait trois fois la même cérémonie et la jetait de toutes ses forces en avant (2). C'était afin de conjurer tous les esprits, bons ou mauvais, qui pourraient se trouver sur la route. L'offrande de la salive fait partie, comme celle de bien d'autres éléments du

(1) Ramseyer et Kühne, *Quatre ans*, etc., p. 502.
(2) Schauenburg, 1, 94.

corps humain, des marques de déférence et de soumission. Le Nègre ne verrait pas pourquoi l'offrande de sa salive ne vaudrait pas celle de la sueur que les indigènes du Nouveau-Monde présentent à leurs divinités. Bien des faits du genre de celui que nous rapportons pourraient être signalés par surcroît. Le Nègre est défiant, même vis-à-vis des esprits qu'il croit bons, et ne désespère pas de se concilier ceux même qu'il croit méchants.

Cependant il ne faut pas contester qu'il y a un certain dualisme latent dans la pensée religieuse du Noir, en ce sens qu'il y a des esprits qui ont une réputation bien meilleure que d'autres, et plus on va vers le sud, plus ce dualisme s'accentue. Ainsi à Loango on distingue très nettement les *Ombwiri* et les *Onyambé*, représentant deux classes d'esprits, l'une bonne, l'autre méchante. On n'ose guère prononcer le nom des méchants esprits, de peur d'appeler leur attention, ce qui ne vaut jamais rien. Chacun a son *Ombwiri*, son esprit protecteur avec lequel il vit sur le pied d'un profond respect, et à l'usage duquel il construit une petite hutte à côté de la sienne. Tout ce qui arrive d'extraordinaire est attribué à l'action de l'un de ces esprits, qui sont d'ailleurs très nombreux. Leurs lieux favoris de résidence sont les sommets des montagnes, les cavernes profondes, les hauts rochers (1). Il ne faut pas exprimer la défiance que l'on nourrit peut-être au fond de son cœur. C'est ainsi qu'on peut expliquer la répugnance ordinaire

(1) Wilson, *West. Afr.*, p. 217, 218.

du Noir, qu'il partage du reste avec l'Arabe, quand il s'agit de dire son âge ; cela équivaut à une expression de défiance pour l'esprit qui conserve la vie. C'est pour la même raison que le dénombrement d'une population passe pour une opération irréligieuse. Quand on demande à un Yolof comment se porte sa famille, il répond toujours *très bien*, même quand il y a des malades, parce que la réponse contraire serait offensante pour l'esprit de la famille (1).

Il y a des moyens d'éloigner les mauvais esprits dont on redoute la présence, soit qu'on cherche à les apaiser, soit qu'on veuille les effrayer. Il faut noter ici ce trait assez fréquent aux bas étages de la religion, c'est-à-dire que la peur des êtres supérieurs n'exclut pas une certaine audace familière dans les procédés mis en œuvre pour détourner leur malveillance. Le moyen-âge a vu quelque chose de semblable dans les rapports admis entre les hommes et les démons. Par exemple, chez les Ashantis, on écarte les mauvais esprits en jetant en l'air de la poudre d'or, des aliments pulvérisés, en leur promettant des sacrifices, en enterrant un mouton vivant. Ceci, pour les esprits redoutés dont la demeure est sous terre. D'autres fois, et surtout en temps de grande calamité, épidémie, sécheresse, etc., le peuple se réunit en masse et parcourt les rues des villages, ou les sentiers qui y mènent, en criant, en se bousculant, en se ruant partout où l'on peut soupçonner la présence des esprits malveillants. La pour-

(1) Waitz, *Anthrop.* II, 190, 191.

suite continue l'espace de plusieurs milles jusqu'à ce qu'on les ait refoulés dans les profondeurs des forêts (1).

Le plus souvent, et ceci est une marque de plus de cette tendance au dualisme que nous notons dans l'animisme africain, sans qu'il soit jamais absolu, c'est l'intérieur de la terre que l'on assigne pour demeure habituelle aux esprits qu'il faut le plus craindre. C'est le domaine de la mort, des ténèbres, de tout ce qu'on déteste. C'est pour apaiser les esprits souterrains que l'on fait reposer sur des victimes immolées les fondements des habitations des rois et des chefs. Quand le roi ashanti voulut que les missionnaires Ramseyer et Kühne lui construisissent une maison de campagne, on sacrifia d'abord une brebis noire dont le sang fut répandu soigneusement sur les fondations (2). Le Dahomey signifie selon la tradition « *le ventre de Da* ». On prétend que le palais, ou ce qu'on appelle ainsi, repose sur le cadavre du roi Da, que le fondateur de l'empire, en 1625, fit enfouir comme pierre de fondation après lui avoir fait ouvrir le ventre (3). D'autres coutumes hideuses en vigueur dans les pays noirs relèvent du même calcul superstitieux. Au Lagos, chaque année, on empale vivante une jeune fille pour obtenir des esprits souterrains la faveur d'une abondante moisson. A Benin, tous les trois ans, on sacrifie à Youyou, dieu protecteur du sol, la plus belle fille de l'endroit. Chez les

(1) Wilson, *West. Afr.*, 217, 218.
(2) *L. c.*, p. 405.
(3) Waitz, *l. c.*, II, 57.

Ibos, la victime est traînée par les jambes pendant des heures et abandonnée, si elle n'est pas encore morte, à la mort par inanition (1).

Cette convergence des deux animismes, celui qui vient de la nature tenue pour animée dans toutes ses parties, celui qui vient de la croyance en la survivance personnelle des âmes et en leur intervention arbitraire dans les choses de la vie terrestre, remplit la religion du Nègre, et elle est la cause principale de son infériorité mythologique. L'animisme, avec son immense quantité d'esprits anonymes, indéterminés, s'oppose à tout ce qui ressemble à une organisation quelconque de mythes et de croyances. L'objet de la religion reste capricieux, fantasque, se dérobant à toute règle. En revanche, c'est cet animisme prononcé qui donne lieu au phénomène dont les traces sont visibles dans toutes les religions de la non-civilisation, mais qui ne se présente nulle part avec une intensité aussi marquée que chez le Noir d'Afrique, au point qu'aux yeux de nombreux voyageurs il en constitue toute la religion. Nous voulons parler du *Fétichisme.*

C'est une erreur de dire qu'il est *toute* la religion du Nègre. Le Nègre n'est fétichiste au plus haut degré que parce qu'il est très animiste. Mais ici il importe de bien définir les termes pour éviter des confusions trop fréquentes. Nous avons signalé dans les *Prolégomènes* (2) celle qui consiste à donner le

(1) Waitz, *l. c.*, II, 201.
(2) P. 130 et suiv.

nom de fétichisme à l'adoration directe de tout objet naturel, céleste ou terrestre. Qu'il s'agisse d'un arbre ou d'une forêt, d'une montagne ou de la terre, d'un feu ou du soleil, la différence n'est que dans le degré, elle n'est pas dans le genre, c'est toujours du *naturisme*. L'*animisme* prévaut quand on adore des esprits détachés de leur base naturelle, n'ayant plus de rapport nécessaire avec elle. On admet que ces esprits peuvent se loger dans certains corps, momentanément ou longtemps, les quitter, y revenir, choisir ceux qu'ils veulent pour en faire leur demeure, mais qu'ils n'y sont pas liés nécessairement, et voilà ce qui engendre le *fétichisme*.

L'origine de cette fausse notion du fétichisme, qui ne savait pas le distinguer du naturisme, remonte au premier écrivain qui introduisit le mot dans la langue savante, au président de Brosses, le correspondant de Voltaire, et dont nous avons mentionné le livre sur le *Culte des dieux fétiches* (1760). Il étendit démesurément le sens du mot et la sphère des objets auxquels il était applicable. M. Max Müller a consacré à la question une étude fort judicieuse (1), qui a rétabli le véritable état des choses.

Le mot *fétiche* vient du portugais *Feitiço*, amulette, talisman (2). Ce mot portugais dérive lui-même du

(1) Voir ses *Lectures on the Origin and Growth of Religion*, Londres, 1878.

(2) Il désigne pourtant autre chose en réalité que l'amulette et le talisman. L'amulette est un objet magique et impersonnel qui écarte les influences malfaisantes. Ce mot vient du latin *amuletum* qui lui-même se rattache probablement à *amolior*, enlever, écarter, re-

latin *factitius*, d'où notre mot *factice*. Le mot latin signifie proprement *fait avec la main*, non naturel, donc artificiel; de là son application aux objets magiques ou enchantés. Les Portugais appelèrent de ce nom les nombreux objets de la vénération des Nègres de la Côte d'Or, qui eux-mêmes les appelaient des *Gris-gris*, et ils conclurent de leur fréquence que la religion des Négres n'était pas autre chose que le culte de ces objets doués de propriétés surnaturelles. Avec autant de logique, les Africains auraient pu penser que la religion des Européens consistait uniquement dans le culte d'une femme tenant un enfant dans ses bras et d'un collier de petits grains que les Blancs portaient toujours avec eux.

Le fétichisme n'est en réalité que de l'animisme appliqué, et s'il se montre chez les Noirs d'Afrique étrangement grossier, souvent grotesque et du dernier ridicule, c'est le résultat de cette lacune que nous avons déjà signalée dans l'esprit de cette race, de cette absence du sentiment des proportions, et

pousser; mais l'amulette ne sait pas ce qu'elle fait, c'est une force inconsciente. — Le talisman est un objet exerçant mystérieusement une action déterminée sur les choses pour en changer la nature ou le cours. Ce mot vient de l'arabe *telsam*, figure magique, qui lui-même semble une transformation du grec *tetelesmena*. C'était le nom donné aux choses consacrées. Le talisman est, comme l'amulette, une chose et non pas une personne. Une médaille bénite qui est censée écarter les accidents, les maladies, la mort, rentre dans le genre des amulettes; un diamant sur lequel serait gravée une sentence aux effets magiques et qui aurait pour propriété, par exemple, de fermer hermétiquement les vases sur lesquels il aurait été posé, serait un talisman. Le fétiche est autre chose que l'amulette ou le talisman, parce qu'il est conscient et tire sa force de lui-même.

par conséquent de ce goût du bizarre, de l'incohérent, du fantastique, si marqué dans toute sa vie individuelle et sociale. Dans toutes les religions on peut noter le besoin de se rapprocher de la divinité ou, ce qui revient au même, de rapprocher la divinité de soi. Ce besoin a cherché sa satisfaction sous bien des formes, il l'a trouvée en Afrique sous une forme concordant avec le genre d'esprit des Noirs.

Le fétiche est un objet vulgaire, sans aucune valeur en lui-même, mais que le Noir garde, vénère, adore, parce qu'il croit qu'il est la demeure d'un esprit. Il ne faut pas se demander ce qui peut être un fétiche aux yeux d'un Nègre, on ferait mieux de se demander ce qui ne peut pas l'être. Une pierre, une racine, un vase, une plume, une bûche, un coquillage, une étoffe bigarrée, une dent d'animal, une peau de serpent, une boîte, une vieille épée rouillée, tout au monde peut être fétiche pour ces grands enfants. Dans le nombre on trouve parfois des produits de l'industrie européenne. J'ai lu, je ne sais plus où, qu'on découvrit une vieille gravure du *Punch* dévotement conservée, comme fétiche domestique, par une famille africaine. Mungo Park (1) vit un jour des cruches ébréchées, posées à terre près d'un village de Nègres, et qu'on enguirlandait de verdure. C'est qu'on avait trouvé ces cruches il y a longtemps déposées en cet endroit, sans qu'on sût qui les y avait apportées. Il n'en avait pas fallu davantage. Souvent aussi on remarque des débris de navires naufragés,

(1) Schauenburg, I, 346.

rejetés par la mer sur les côtes, entre autres des morceaux d'ancres. Les riverains, n'en devinant pas l'origine, leur attribuent une provenance mystérieuse. Il faut bien se dire toutefois que, dans l'esprit du Nègre, l'adoption d'un fétiche est moins arbitraire que nous ne serions tentés de le croire. L'objet, quel qu'il soit, doit avoir frappé son imagination de quelque manière, avoir éveillé en lui le sentiment du mystère, ou bien avoir fait partie d'une série d'objets ou d'accidents intéressant sa destinée. Une pierre qui l'a fait trébucher quand il partait pour la chasse, un coquillage où il entend ce bruissement bien connu qui ressemble à un murmure continu, un bloc informe, mais qui se tient en équilibre sur une petite surface, il n'en faut pas davantage, et même le plus souvent il nous est aussi impossible de déterminer la cause de son impression que de deviner ce qui peut attacher nos enfants à tel affreux joujou qui fait leurs délices. Une fois entré dans la famille, le fétiche y reste. Il est propriété individuelle, on hérite des fétiches de ses pères, on peut en acheter ou en vendre. Cruickshank parle d'une femme riche qui donna cinq de ses esclaves pour acheter un fétiche de grand renom (1). Il en est beaucoup de tout petits, de portatifs, qu'on enfile en forme de collier, qu'on serre dans un sac, qu'on garde dans une corbeille. Il y a des localités où l'on fabrique en grand des fétiches, par exemple au Calabar, où l'on en fait en paille, en chiffons, en bois ; après quoi, on les expose en plein

(1) *Achtzehnjæhr. Aufenthalt.* 1834, p. 241.

air pour que les esprits errants viennent s'y loger, et on les expédie au loin pour qu'ils trouvent preneurs (1). C'est dans ce caractère de propriété de l'individu, de la famille, de la tribu, que l'on voit clairement apparaître la différence entre l'objet de la religion naturiste et le fétiche proprement dit. Quelque humble qu'il soit, arbre, rocher, ruisseau, le premier est indépendant, est accessible à tous, aux étrangers comme aux indigènes, à la seule condition de se conformer à ses exigences en matière de rituel ou de culte. Le soleil luit pour tout le monde, la montagne est à la portée de tous ceux qui en parcourent les flancs, la source rafraîchit le passant quelle que soit sa tribu, l'arbre lui-même qui pousse en plein désert ne demande au voyageur qu'une marque de déférence et ne s'inquiète pas de son origine. On ne peut s'approprier individuellement l'objet naturel. Il en est tout autrement du fétiche. Une fois adopté par une famille, il est en quelque sorte au service de cette famille-là et n'a rien à faire avec les autres. Cela est si vrai que, tout en sachant bien que les fétiches sont choses de vente et d'achat, un Nègre a généralement peur des fétiches appartenant à un autre, parce qu'il pense qu'ils veulent plus de bien à cet autre qu'à lui (2). C'est même le seul côté par lequel ce culte abject offre parfois quelque chose de touchant et d'assez élevé. Il semble qu'entourés des respects et des vœux de plusieurs générations, les fétiches finis-

(1) V. les citations dans Tylor, *Civilis. prim.* II, 229.
(2) Ramseyer et Kühne, *l. c.*, p. 62.

sent par être les dépositaires de l'âme collective de la famille. A la Côte-d'Or, d'après Cruickshank, quand une famille doit se séparer, le prêtre réduit en poussière un de ses fétiches et fait boire cette poussière dissoute dans un breuvage à tous les membres de cette petite communauté (1). C'est comme une espèce de sacrement en vertu duquel la famille dispersée garde l'empreinte indélébile de son unité primitive.

Il n'est donc pas étonnant que les tribus et même les Etats aient leurs fétiches publics, spécialement préposés à la protection de la tribu ou de l'Etat. Leur culte public ressemble absolument à leur culte privé. Avant de commencer les semailles, de faire des achats, de partir pour la chasse, pour la guerre ou simplement pour un voyage, on les consulte, on les adore avec un soin particulier. On leur offre du vin de palmier, des aliments, on brûle devant eux des parfums, on les peint en blanc, couleur des esprits; on leur immole des animaux, et même, quand il s'agit des fétiches d'un grand Etat, le sacrifice humain reparaît avec ses horreurs lugubres. Au Dahomey, chez les Ashantis, à Benin, l'horrible coutume est poussée au plus haut point. Au Dahomey, la cour du palais est pavée et le palais lui-même est tout imbriqué de crânes humains, provenant des victimes immolées au fétiche de l'empire (2).

Les fétiches offrent aussi le moyen de prévoir l'avenir. Les méthodes pour les consulter sont nom-

(1) *Achtsæhnj. Aufenth.*, p. 220.

(2) Wilson, *Western Africa,* 205, p. 127; Ramseyer et Kühne, *Quatre ans*, etc., p. 384.

breuses et variées. Le plus souvent on les interroge en jetant sur le sol devant eux des osselets, ou de petites pierres, ou du vin de palmier. Selon les figures dessinées par ces objets répandus à terre, figures que l'on croit déterminées par la volonté du fétiche, on augure ce qui doit arriver. Il y a même des fétiches ambulants, surtout dans l'est, propriétés de sorciers ambulants eux-mêmes, qui, le visage peint en blanc, couleur des esprits, les promènent de village en village, disant la bonne aventure, donnant des remèdes, vendant des amulettes, faisant en un mot tout ce qui concerne leur état (1).

Ce qui est fort intéressant, c'est que l'on peut suivre à la trace en Afrique la transition du fétichisme à l'idolâtrie. Celle-ci, qui suppose la représentation exacte de l'objet de l'adoration, est relativement rare en Afrique, mais on l'y voit émerger, si l'on ose ainsi dire, de la grossièreté fétichiste. Et il semble bien que les peuples qui sont arrivés à l'idolâtrie perfectionnée, comme les Égyptiens, les Grecs, les Latins, ont eu d'abord des idoles qui ne différaient guère des fétiches nègres, pieux, pierres coniques, troncs d'arbre non équarris, etc. C'est peu à peu et sous l'influence de l'anthropomorphisme qui donne aux dieux la forme humaine après leur avoir prêté tous les sentiments, toute la nature morale de l'homme, que l'on assiste à la transformation en figure animale ou humaine, à la fin exclusivement humaine, des objets

(1) Voir la description d'une scène de divination de ce genre dans les *Vœlker Africas* de Hartmann, p. 218.

informes de l'adoration antique. Sur le continent africain l'idole commence seulement à sortir du fétiche. Ainsi un bloc de bois plus large en bas qu'en haut, posé sur sa base et grossièrement découpé au sommet de manière à donner une vague idée de physionomie humaine, voilà un type fréquent de fétiche nègre. Ailleurs l'artiste sacré s'est donné un peu plus de peine. On voit des espèces de bras et de jambes collés au corps, une grande bouche ouverte, un phallus. Le simple bâton fétiche, dont l'extrémité supérieure, ce qui serait pour nous la poignée, se compose d'une tête à moitié marquée, peut être distingué du cône ou du cylindre fétiches, surmontés d'une tête nettement découpée et visant décidément à ressembler à une tête humaine. Bien des hypothèses ont été suggérées par le fait que ces visages des fétiches ont ordinairement le front haut, le nez droit ou recourbé, le menton en arrière et feraient plutôt penser au type caucasien qu'au type nègre (1)..Mais, à en juger par les modèles apportés en Europe, il y a lieu d'attribuer simplement ce phénomène à l'inhabileté du sculpteur nègre. Il est certain que le visage typique du Nègre est plus compliqué, plus difficile à reproduire que le type plus régulier du Caucasien. D'autres fois, au lieu d'une tête humaine, le fétiche a une tête animale, ou bien se termine par une paire de cornes, ou par l'imitation du phallus. Ce qui est à noter, c'est que ce commencement d'idolâtrie va en s'accentuant quand on marche dans la direction du

(1) Waitz, *Anthrop.* II, 184.

Sénégal au Congo (1). Plus on s'avance vers le Sud, plus on rencontre de ces fétiches en faction dans les solitudes, sur les routes, à l'entrée des villages, sur la lisière des champs, dont ils sont les gardiens redoutés. On leur construit souvent des abris, tantôt un simple dais sur quatre piquets (2), tantôt des huttes assez spacieuses pouvant passer pour de véritables chapelles.

N'oublions pas toutefois qu'au rapport de tous les voyageurs, et si les fétiches s'acquittent mal de leurs devoirs de protection, si toute une série de calamités vient fondre sur la famille ou la tribu, malgré tout ce qu'on a fait pour s'assurer leur bon vouloir, ils risquent fort d'être battus, en leur qualité d'êtres conscients et sensibles, ou bien le Nègre, pensant que les Esprits qui faisaient naguère leur vertu les ont quittés, les jette au feu et va en chercher d'autres.

Voici en effet ce qu'il ne faut jamais oublier : le fétiche est un esprit enveloppé d'une forme matérielle. Ce n'est pas une force inconsciente comme celle de l'amulette ou du talisman ; ou, si l'on veut, c'est une amulette animée. C'est pour cela qu'on l'adore, l'esprit n'adorant jamais que l'esprit, tandis qu'on n'adore pas une amulette. L'enfantillage du fétichisme consiste en ceci que le fétichiste est capable de reconnaître la marque de l'esprit là où nous ne saurions voir que de la matière brute, indigne de notre attention.

(1) Waitz, *ibid.*

(2) Voir le modèle reproduit par Hartmann, *Wœlker Africas*, 222-223.

Mais le fétichisme a pour antécédent l'animisme, qui lui-même a dû être nécessairement précédé par le culte des objets naturels et celui des morts (1).

Mais l'animisme des Noirs d'Afrique a chez eux, comme partout où il règne, une autre conséquence encore que le fétichisme et un commencement d'idolâtrie. Il a engendré la sorcellerie, même une justice sociale et un sacerdoce.

(1) On voit par là combien peu de rigueur scientifique il y a dans les catégories successives que l'école de Comte applique au développement religieux. Le fétichisme ne saurait être un fait primaire, lors même que tout permet de croire qu'il est extrêmement ancien.

CHAPITRE IV

SORCELLERIE NOIRE

Rapport de la sorcellerie avec l'animisme. — Le sorcier nègre est-il simplement un imposteur ? — Bons et méchants sorciers. — Traitement des maladies. — Les sorciers peuvent prendre une forme animale. — Amulettes. — Mauvais sorts. — Ordalies. — Breuvages dénonciateurs. — Autres moyens d'épreuve. — Sentiment obscur de l'ordre moral.

Le sorcier est un homme qui doit à ses relations personnelles avec les esprits le pouvoir de dominer le cours naturel des choses au profit ou au détriment des autres hommes, et, parmi les supériorités dérivant de son privilège, on lui attribue celle de découvrir ce qui est caché, par exemple l'avenir, les objets enfouis ou les auteurs de crimes commis secrètement. La sorcellerie, répandue sur la terre entière, n'est nulle part plus influente que chez les peuples non-civilisés, en particulier chez les Noirs d'Afrique. Ceux d'entre eux qui ont embrassé l'islamisme n'ont pas plus secoué le joug asservissant de cette vieille superstition que ceux qui sont restés païens.

C'est un des points où la prédominance de l'animisme sur une religion de la nature, mythologique

et organisée, fait sentir le plus fortement son action retardataire. Il n'y a pas moyen, en effet, de s'appuyer sur une certaine stabilité de la nature physique et morale, de travailler en vue de l'avenir, de se confier aux calculs les plus certains, aux espérances les plus légitimes, si l'on a toujours lieu de craindre l'intervention inopinée, arbitraire, irrésistible, d'hommes en possession d'un pouvoir surnaturel, capables d'infliger les démentis les plus criants à la logique la plus élémentaire. Le polythéisme grec, égyptien, perse, hindou, a ses dieux de l'ordre, ses protecteurs du monde organisé, en lutte fréquente, il est vrai, avec d'autres divinités perturbatrices, mais triomphant toujours et rétablissant régulièrement l'ordre troublé. C'est pourquoi, dans ces religions mythologiques, le sorcier, sans jamais disparaître entièrement, ne joue plus qu'un rôle inférieur à côté du sacerdoce régulièrement organisé. Cela est si vrai qu'aux époques d'affaiblissement de ces grandes religions, l'animisme et la sorcellerie reparaissent. Les dernières années du polythéisme occidental virent pulluler le goète et le thaumaturge, dont la ressemblance avec le sorcier est fort étroite. L'abaissement du clergé et la corruption du catholicisme vers la fin du moyen âge coïncidèrent avec un foisonnement de sorciers et de sorcières que les premiers siècles chrétiens n'avaient pas connu.

L'Afrique polythéiste, étant presque sans mythologie, presque sans sacerdoce, livrée à toutes les chimères fantastiques de l'animisme, est donc en proie aux sorciers, et les récits de tous les voyageurs sont

remplis de leurs manœuvres, de leurs sortilèges et de leurs jongleries.

Les sorciers nègres, toutefois, sont-ils simplement des imposteurs, des charlatans ? Ne sont-ils pas dupes les tout premiers des croyances animistes dont tous les Noirs sont imbus ? Il est toujours difficile de répondre catégoriquement à ce genre de questions. Jusque dans les sacerdoces des religions les plus élevées on a pu constater plus d'une fois une complaisance excessive pour les recettes, les ruses, les moyens détournés, qui viennent en aide aux défaillances et aux insuccès de la foi. Cependant rien de plus superficiel que les explications des grands phénomènes religieux, lorsqu'elles n'ont d'autre fondement que l'hypothèse d'une imposture prolongée. Les sorciers nègres ont des secrets traditionnels, capables quelquefois d'étonner un Européen, et qu'ils ne s'expliquent pas toujours à eux-mêmes. Ils passent souvent par une espèce d'initiation. Chez les Noirs, plus encore qu'au sein des races blanches, les faits d'extase, d'hallucination, de surexcitation nerveuse, sont très fréquents. Cela se rattache encore à cette imagination sans discipline aucune, à ce goût du baroque et de l'excessif, qui est propre à la race noire. Au surplus le métier de sorcier nègre est loin d'être toujours sans épines. Si le sorcier réussit à amener la pluie, si ses prédictions se réalisent, si, par ses incantations, ses contorsions et ses frictions (car le sorcier nègre frictionne beaucoup), il obtient la guérison de son malade, il est comblé de toute sorte de cadeaux, il grandit en réputation comme en richesse.

Mais, dans les cas contraires, malheur à lui ! On le dépouille, on le bat, on lui coupe une oreille, souvent on le tue. De plus, et en tout temps, il peut être l'objet de soupçons terribles. On peut l'accuser d'avoir jeté un sort sur un notable de la tribu, sur la favorite du chef, ou même sur un simple particulier dont le bétail meurt ou dont la santé languit. Alors il est traduit au *palaver*, c'est-à-dire sur la place centrale des villes ou des villages, où se rassemblent les anciens sous la présidence du chef, et là, s'il est convaincu du méfait qu'on lui reproche, sa condamnation à mort est certaine. Il arrive souvent, comme dans notre moyen âge, que des malheureux, qui ne sont pas du tout sorciers, sont dénoncés par des individus en proie à de folles terreurs ou qui veulent satisfaire leur haine. Les faits de ce genre abondent tellement dans les livres qui traitent des Africains, de leurs croyances et de leurs mœurs, que des citations seraient inutiles.

Le Noir, qui croit qu'un esprit peut se loger dans un caillou, dans une plume ou dans un pot, trouve tout à fait naturel qu'il vienne habiter un corps humain, soit momentanément, soit à demeure. Les épileptiques, les déments, ceux qui souffrent d'égarements intermittents, sont à ses yeux des possédés (1). Les fous ne s'appartiennent plus, ils sont absolument confisqués par l'esprit qui s'est emparé d'eux. Les individus albinos, plus frappants encore au milieu des

(1) Le simple éternuement lui-même passe pour causé par la sortie d'un esprit qui s'était logé momentanément dans le corps. Comp. Tylor, *Civilis. primit.*, I, p. 116.

Noirs par leurs couleur blanche qui est celle des esprits, sont considérés comme des fétiches de forme humaine. Les maladies, la mort elle-même ne sont pas, dans cet ordre d'idées, le résultat de causes naturelles. Ce sont toujours les effets de l'action des esprits.

Il est donc trés naturel que l'on croie aussi au choix que font ces mêmes esprits d'hommes qui leur serviront d'organes pour réaliser leurs intentions bienveillantes ou mauvaises. Car, pour le Nègre, le sorcier n'est nullement, comme dans notre moyen âge, un homme nécessairement méchant. Le Nègre croit qu'il y a de très bons sorciers, au service de bons esprits, et bien que, nous l'avons vu, sa confiance ne soit jamais absolue, c'est au sorcier qui lui en inspire le plus qu'il recourt pour être guidé dans ses incertitudes, préservé des maux qui le menacent, guéri quand il est malade. Puisque ce sont des méchants esprits qui le tourmentent, il espère que ceux dont son sorcier met la puissance en action seront les plus forts et le délivreront de ses ennemis invisibles.

Aussi le sorcier noir est-il avant tout médecin, puis devin. Souvent les deux fonctions sont remplies par des individus différents. Sur la côte sud-ouest de l'Afrique, on distingue le *Ngangga mielongo* qui est le médecin, du *Ngangga ntalie* qui est le devin. Mais souvent aussi le même homme est à la fois le médecin et le devin. Au nord de l'équateur, les sorciers-médecins ne dédaignent pas le recours à des moyens naturels, non sans les accompagner de jongleries animistes et fétichistes. Car l'idée de l'action

physiologique des remèdes ingérés est aussi étrangère à leur esprit que celle des causes réelles des maladies, et nous allons en voir la preuve dans les *ordalies*. Si une substance ingérée produit sur le corps un effet salutaire, c'est que l'esprit logé dans cette substance combat, expulse ou rend impuissants les esprits qui causaient la maladie. On prétend que la vaccine ou quelque chose d'analogue était connue des populations nègres du Haoussa et du Bornou avant que les Européens n'eussent pu l'introduire (1). La méthode du massage, ou de la friction longtemps continuée, peut certainement dans bien des cas procurer un grand soulagement, amener des guérisons. Mais ces effets naturels sont compris au point de vue animiste. On en conclut simplement que l'esprit qui anime le sorcier-médecin, ou qui agit par son intermédiaire, s'est montré plus fort que l'esprit malfaisant logé dans le corps du malade. C'est de la même manière qu'on s'explique les guérisons que les sorciers opèrent souvent par des procédés analogues à ceux des *rebouteux* de nos campagnes. Mais plus on s'avance vers le sud, plus le traitement des maladies dégénère en un pur sortilège. Il faut, par exemple, que le malade avale de l'eau ensorcelée, c'est-à-dire dans laquelle le sorcier s'est lavé les mains pour lui communiquer la vertu de son esprit; ou bien le sorcier fait passer cette vertu dans une pierre magique (2). Chez les Pongos on se livre autour du malade à un

(1) Waitz, *Anthrop*. II, 263.
(2) Hartmann, *Vœlker Africas*, p. 214. — Wilson, *Western Africa*, pp. 221, 389.

tas de cérémonies absurdes, continuées pendant des journées entières ; on danse, on tambourine, on raie son corps de bandes rouges et blanches, le sorcier monte la garde autour de la hutte, une épée nue à la main. Il fait passer la maladie ou plutôt l'esprit de la maladie dans le corps d'une poule, que l'on chasse au loin. Malheur à celui qui s'emparera de la poule possédée ! C'est lui à son tour qui contractera la maladie. D'après Burton, la sorcellerie médicale n'agit pas autrement dans l'Afrique centrale. L'esprit de la maladie doit passer dans un *keti*, siège de l'esprit, qui peut être une chose tout à fait insignifiante, un clou, un chiffon, une verroterie, qu'on enfonce dans un tronc d'arbre sacré ou qu'on suspend à ses branches. Les incantations sont aussi très efficaces. A chaque strophe un esprit malfaisant doit sortir du corps du malade ; car une maladie peut être causée, un homme peut être possédé par un grand nombre de mauvais esprits, et plus le sorcier en fait déguerpir, plus sa récompense doit être grande (1).

Tout traitement n'est donc jamais autre chose qu'un exorcisme, et il en résulte cette conséquence fâcheuse que le Nègre ne prend aucune précaution contre les maladies et ne fait rien de rationnel pour s'en guérir.

Une des prérogatives des sorciers qui inspirent le plus de crainte aux Noirs africains, c'est le pouvoir qu'on leur attribue de se transformer à volonté, surtout pendant la nuit, en animaux redoutables, hyènes,

(1) Burton, *Central Africa*, II, 352. — Tylor, *Civilis. prim.* II, 192.

lions, léopards. C'est le pendant de la superstition européenne du loup-garou, et du reste c'est une des croyances les plus généralement répandues dans les pays animistes. En effet l'animisme a partout ce trait commun de ne plus reconnaître de solidarité, de lien nécessaire, entre un esprit et sa forme visible. L'esprit s'incorpore où et comme il veut. Il y a des localités dont les habitants sont tous soupçonnés de se transformer souvent en bêtes féroces. Les forgerons passent pour se livrer d'habitude à ce plaisir suspect. Il est à présumer que des cas de folie homicide, comme celui que raconte M. du Chaillu (1), et de manie analogue à celle que nos spécialistes désignent par le nom de lycanthropie, où les malades se croient eux-mêmes changés en animaux dont ils imitent les allures, les goûts et les cris, que ces cas morbides ont beaucoup contribué à enraciner ce genre de superstition dont l'animisme fournissait le principe (2).

Il n'y a rien que de conforme à tout cet ensemble de croyances dans la quantité de charmes, de sorts, d'amulettes qui font partie du bagage ordinaire du Noir d'Afrique, osselets, anneaux, baguettes, colliers, pierres, rubans, etc. Ces objets sont censés porteurs d'une vertu qui leur a été communiquée par un ou plusieurs esprits et naturellement par le ministère des sorciers. Il s'en fait tout un commerce. Des versets du Coran, écrits en arabe et contenus dans des morceaux de bois, de cuir ou de verre, font égale-

(1) *Ashongo land*, p. 52.

(2) Comp. Waitz, *Anthrop.* II, 343. — Wilson, *Western Africa*, pp. 222, 365, 389. — Tylor, *Civilis. prim.* I, p. 355 et suiv.

ment office d'amulettes ; là même où l'islamisme n'est pas professé, ils sont l'objet d'un trafic important et il ne tiendrait qu'aux missionnaires chrétiens d'y faire concurrence avec des versets de la Bible. L'écrit a toujours quelque chose de magique aux yeux du Nègre ignorant. Il ne confond pas du reste l'amulette avec le fétiche, il porte et garde avec soin la première, il n'adresse un culte qu'au second, parce que seul il est conscient, non pas seulement doté par un esprit, mais de plus esprit lui-même. Rien ne montre mieux comment, dans ses manifestations les plus grossières, le sentiment religieux ne s'éveille que devant un objet qui soit conscient, personnel, comme l'esprit humain.

Mais le méchant sorcier peut aussi causer de grands maux en jetant des sorts funestes sur ceux à qui il veut nuire. Là, comme partout, le parallélisme, la concomitance ou la similitude de deux faits n'ayant entre eux aucun rapport réel, est prise pour une cause efficiente. Dans notre moyen âge on croyait vouer une personne à la mort en transperçant d'une aiguille à l'endroit du cœur une figurine faite à son image. En Afrique on use de procédés semblables, on mêle, par exemple, aux aliments une herbe symbolique de la maladie, de la ruine ou de la mort, on compose des charmes de sang, d'os et de poussière recueillie sur une tombe, pour vouer à la perdition celui qu'on veut détruire (1). On interroge le cadavre pour savoir quel est le méchant sorcier qui l'a réduit à cet état, et il y

(1) Tylor, *Civilis prim.* I, 138.

a des signes auxquels on croit pouvoir reconnaître ses réponses (1).

Il résulte de tout cela qu'un pénible cauchemar pèse sur toute la vie du Noir africain. Il ne sait jamais s'il n'est pas exposé aux embûches de sorciers qui lui en veulent ou qui sont achetés par ses ennemis. Ses craintes, ses soupçons à cet égard prennent souvent les proportions de la colère aveugle, et nos procès de sorcellerie d'autrefois n'ont rien de plus odieux que ce qui se passe à chaque instant pour les mêmes causes en Afrique. Le voyageur Burton a pu dire qu'avec l'esclavage, la sorcellerie est le fléau le plus terrible des Indes noires (2).

Cependant, nous l'avons déjà fait observer, la sorcellerie est trop intimement liée aux idées animistes dont l'esprit du Noir est imbu, pour que cet effroi des mauvais sorciers l'indispose contre la sorcellerie en elle-même ; ce qui le distingue du croyant européen d'autrefois qui ne pouvait attribuer aux sorciers, ayant fait un pacte avec Satan, que les intentions les plus mauvaises. La sorcellerie est, dans toute la force du terme, une institution des pays noirs. C'est elle qui a le monopole de la médecine, c'est elle qui possède l'art de la divination, c'est elle enfin qui préside dans les cas graves à l'exercice de la justice, et c'est ici le moment de parler de ces épreuves judiciaires ou *ordalies*, que le moyen âge de l'Europe a aussi connues et qui sont toujours en pleine vigueur en Afrique.

(1) *Ibid.* 164.
(2) Burton, *Central Africa*, I, 57, 113, 121.

On recourt à l'ordalie (1), quand il s'agit de découvrir les auteurs d'un crime ou de prononcer sur la validité des accusations. Un homme soupçonné de sorcellerie malfaisante, une femme accusée d'infidélité, un assassin présumé, etc., peuvent être soumis à cette épreuve, et ce sont les sorciers reconnus, attachés au service des dieux ou des fétiches de la localité, qui président à ce genre d'assises. Les différentes manières de procéder à l'épreuve tiennent toutes, malgré leur variété, à cette habitude de considérer l'action des diverses substances comme provenant de l'esprit qui les anime, de son discernement, de sa volonté, et non de leur composition physico-chimique. Nous allons en citer de curieux exemples.

L'ordalie par le poison est un des modes les plus usités. Si quelqu'un est soupçonné d'avoir jeté un mauvais sort à un autre, ou de l'avoir tué, il lui faut boire le breuvage d'épreuve. Ce breuvage est vénéneux. Si l'estomac le rejette, comme cela arrive assez souvent, c'est que l'esprit qu'il introduit avec lui dans le corps de l'accusé n'a trouvé rien à combattre, aucun mauvais esprit à expulser, et par conséquent l'innocence de l'accusé est démontrée. Parfois cependant on juge cette première épreuve insuffisante, et on la renouvelle (2). La seconde dose est presque tou-

(1) Ce mot vient de l'anglo-saxon *Ordál*, en hollandais *Oordeel*, en allemand moderne *Urtheil*, jugement, arrêt, sentence.

(2) Les déjections alvines, qui surviennent souvent quand le breuvage n'est pas rejeté par l'estomac, sont une preuve de culpabilité. Si le breuvage n'est éliminé d'aucune façon, il empoisonne par la paralysie consécutive des centres nerveux.

jours mortelle. Dans la région occidentale du sud, le breuvage usité en pareille circonstance est une solution d'écorce de *Nkassa (Erythrophloeum guineense)*, pulvérisé par le sorcier-devin du village et dont 15 milligrammes, d'après le professeur Liebreich, dissous dans l'eau et injectés sous la peau d'un chien, suffisent pour le tuer (1). La police portugaise réussit rarement à prévenir ces absurdes épreuves dans les limites aujourd'hui bien restreintes où s'étend son autorité, et quand on dit aux Noirs qu'elles sont interdites par la loi, ils haussent les épaules et sourient de l'ignorance des Blancs.

Ce sont des breuvages préparés dans les mêmes conditions qui servent aux ordalies dans l'Afrique centrale, à la Côte du Poivre, et en général dans toute la Guinée. Dans la Guinée septentrionale pourtant, on emploie volontiers « l'eau rouge », décoction de l'écorce d'un grand arbre de la famille des mimosas ; dans la Guinée du sud, on concasse de préférence les noix rouges d'un arbrisseau. Cette couleur rouge doit avoir beaucoup contribué au choix de ces substances, le rouge étant chez les Nègres la couleur symbolique du deuil et de la terreur. Cette eau, d'un goût astringent, d'un effet narcotique, peut, selon la dose, faire office d'émétique, de purgatif ou de poison. C'est ce qui permet aux sorciers d'agir selon leurs présomptions, mais ce qui ouvre aussi la porte à une foule d'abus qu'on devine aisément. C'est en public, devant

(1) *Schetsen van Afrika's Zuidwest Kust*, par M. R., insérées dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* du 20 février au 1er mars 1882.

le village assemblé, que l'épreuve a lieu. L'accusé doit faire d'abord une confession générale de sa vie passée, et il n'est pas rare que la frayeur qu'il éprouve l'amène à avouer le crime qu'on lui impute.

Il peut d'ailleurs être poussé à l'aveu par le fait que, chez les Noirs comme chez les anciens Germains, la *composition* ou le rachat d'un crime par le sacrifice d'une somme d'argent ou d'une certaine quantité de bétail est très admise. Mais s'il s'agit de convaincre l'accusé de sorcellerie malfaisante, la foule est impitoyable et fait périr le malheureux dans d'affreux tourments. Au cas contraire, si son innocence est démontrée, il est ramené chez lui en triomphe et son accusateur doit subir l'épreuve à son tour. C'est ce qui restreint un peu la fréquence des ordalies par « l'eau rouge ». On regarde à deux fois avant d'accuser (1).

Dans quelques autres parties de la Guinée, on se sert d'une racine pour découvrir les sorciers. On en fait aussi une décoction qui a des propriétés diurétiques, et si elle agit fortement, c'est une preuve d'innocence. L'esprit a passé par le corps et n'y a rien trouvé qui dût être expulsé. Mais c'est aussi une boisson enivrante, et si l'accusé chancelle, c'est une preuve de culpabilité (2). On peut, il est vrai, se soumettre à cette épreuve par procuration, en payant bien un homme qui la subit à la place de l'accusé.

(1) Wilson, *West. Africa*, 225-227.
(2) *Ibid.* 398.

A la Côte des Graines, chez les Krous, on préfère l'ordalie par l'huile bouillante. L'accusé doit y plonger la main ; s'il est innocent, il la retirera sans douleur. Il est possible que les sorciers connaissent quelque procédé pour préserver de la brûlure. C'est en particulier aux femmes accusées d'infidélité que cette épreuve est imposée. Si l'accusée en sort innocente, elle a le droit d'exiger un beau cadeau de son mari (1). Chez les Ashantis, il faut mâcher un morceau de bois d'odun et avaler ensuite un pot d'eau. En ce cas encore, c'est l'éjection stomacale qui démontre l'innocence (2).

L'un des frères Lander fut accusé à Badagey (région du Niger) de je ne sais quelle trahison par des marchands portugais, et il se vit forcé d'ingurgiter le liquide qui lui fut présenté par le grand sorcier du lieu. Ce liquide, lui dit-on, devait le tuer, s'il était venu pour faire du mal ; ne lui rien faire, s'il en était autrement. Lander n'eut qu'à se résigner ; mais peu rassuré sur les suites, il retourna en hâte à la hutte qu'on lui avait assignée, prépara de l'eau tiède, en avala plusieurs pintes, et reparut devant le roi le front haut, complètement lavé de l'accusation (3).

M. Tylor parle d'après le Rev. H. Rowley d'un autre moyen de divination judiciaire en usage chez les Manganias. Deux bâtons, charmés au préalable par un sorcier, sont remis à quatre jeunes gens qui les tiennent en croix par l'extrémité, et qui, soumis eux-

(1) *Ibid.* 135-140.
(2) *Quatre ans chez les Ashantis*, p. 209.
(3) Schauenburg, *Central Africa*, I, 432.

mêmes à des excitations bizarres, se mettent à courir en tournoyant comme des fous furieux, les traits convulsés, la bouche pleine d'écume, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés devant une des cabanes du village. Celui ou celle qui l'habite est désigné par le fait même comme coupable. Il peut toutefois en appeler à l'ordalie ordinaire. Dans ce mode de divination, nous retrouvons une forme nouvelle de l'idée que la démence est causée par l'entrée d'un ou plusieurs esprits dans un corps humain, et qu'en se mettant artificiellement dans un état semblable à la démence, on devient par cela même l'organe révélateur des esprits qui la causent (1).

Tout en s'apitoyant sur la grossièreté barbare de semblables coutumes, sur les superstitions idiotes qu'elles supposent et les iniquités dont elles sont trop souvent suivies, il importe à l'histoire des religions de noter qu'elles se fondent pourtant sur un certain sentiment de l'ordre moral, et l'absurdité révoltante des formes que ce sentiment sacré revêt chez les peuples-enfants ne doit pas nous aveugler sur sa réalité. Il résulte en définitive de tout cela que le Noir d'Afrique croit à la supériorité des esprits de justice et de vérité sur les esprits d'erreur et de méchanceté. En effet, toutes ces ordalies ont pour principe l'idée que les esprits dont on invoque l'intervention voudront dénoncer ceux dont on redoute l'influence pernicieuse, les forceront à déguerpir ou les réduiront à l'impuissance. C'est le seul côté un peu

(1) Tylor, *Civilis. prim.* II, 203-204.

élevé de cet animisme des Noirs, et, comme on peut s'en assurer, il ne compense que très imparfaitement les abominations dont il est la source. Toutefois ne déprécions rien de ce qui indique dans l'homme la foi dans un idéal de justice.

CHAPITRE V.

SACERDOCE ET SOCIÉTÉS SECRÈTES RELIGIEUSES. — RAPPORTS AVEC LES RELIGIONS SUPÉRIEURES.

Le prêtre est venu du sorcier. — Associations religieuses secrètes. — Le NdA. — Le Metwyi. — Mumbo Djombo. — Mutilations religieuses. — La circoncision. — Rapports de la morale des Noirs d'Afrique et de leur religion. — Ignorance de la rémunération future. — Progrès de l'islamisme en Afrique. — Missions catholiques. — L'ancienne église catholique du Congo. — Missions protestantes. — Causes générales des médiocres succès des missions chrétiennes.

De même qu'on voit l'idole sortir peu à peu du fétiche, de même le prêtre commence en Afrique à se distinguer du sorcier (1). Dans les pays de la non-civilisation, le sorcier, ou l'homme en rapport personnel avec les esprits, condense en quelque sorte en lui-même les éléments dont la divergence fera plus tard le prêtre, le prophète, le médecin, le juriste et même le philosophe et l'artiste. C'est dans le personnage du prêtre et dans celui du prophète qu'il garde le plus visiblement son caractère religieux. Le prophète ou l'inspiré se rattache au sorcier primitif

(1) *Prolégomènes*, p. 197 et suiv.

par son individualisme. Est sorcier, en effet, qui veut et prétend l'être ; de même, le prophète ne tire que de sa persuasion individuelle la mission qu'il s'attribue de parler aux autres hommes au nom et en l'autorité du dieu dont il se croit inspiré. Par conséquent il ne saurait avoir la prétention d'être le seul organe légitime de la divinité, son intermédiaire indispensable. Le nègre fétichiste peut théoriquement se passer du sorcier, si ses fétiches lui procurent toute la sécurité, toutes les lumières qu'il peut désirer. Mais, pour bien des causes faciles à deviner, il est rare qu'il ne désire pas d'autres secours que ceux qu'il trouve auprès de ses grisgris. Le sorcier, qui est lui-même une sorte de fétiche, puisqu'il est aussi le réceptacle d'un ou plusieurs esprits, a cette supériorité qu'il répond en langue humaine quand on lui parle et qu'il peut se prêter à une quantité de circonstances qui paraissent indifférentes aux fétiches muets de la case ou du village. Cela posé, le fétiche du village ou l'objet qui sert d'enveloppe à l'esprit protecteur de la tribu réclame un culte spécial, des honneurs et des soins particuliers. Qui semble désigné tout spécialement pour les lui rendre ? C'est le sorcier, c'est-à-dire un sorcier que ses prérogatives en qualité d'organe et de serviteur choisi par les esprits recommandent comme plus apte que tout autre à remplir ces fonctions sacrées. Il suivra naturellement de là que le culte normal des esprits protecteurs et même des dieux-nature, adorés parce qu'on les regarde aussi comme des esprits, passera exclusivement aux mains des sorciers de profession, qu'ils n'auront

guère d'autre occupation, que toute tentative de les supplanter sera considérée comme un sacrilège, provoquant la colère des êtres mystérieux dont ils sont les ministres en titre, et ainsi la sorcellerie purement individuelle et fantaisiste se change graduellement en sacerdoce. Devenue par là une institution publique permanente, la sorcellerie sacerdotale se régularise, organise un rituel qui devient traditionnel, impose à ceux qui aspirent à l'honneur d'en faire partie des conditions d'initiation, des épreuves, un noviciat, reçoit des privilèges, les défend s'ils sont attaqués, cherche plutôt à les augmenter. C'est l'histoire de toutes les institutions sacerdotales qui sont certainement un progrès sur la sorcellerie capricieuse, fantastique, désordonnée, des âges antérieurs.

Il s'en faut de beaucoup que dans l'ensemble des pays noirs de l'Afrique le sorcier soit devenu un prêtre dans l'acception rigoureuse de ce mot. Il y a, dans la plupart des tribus, des sorciers à prétentions purement individuelles. Chacun peut devenir sorcier, si le goût lui en vient, et s'il est capable de se faire accepter comme tel. Cependant il n'est guère non plus de village ou de tribu qui n'ait son ou ses sorciers à poste fixe, reconnus par l'assentiment de la masse environnante et formant déjà un semblant de clergé. Dans les États soumis à un despotisme militaire, comme ceux d'Ashanti et du Dahomey, il y a des sorciers chargés par le souverain du culte des fétiches et des dieux de l'État. En fait, tout chef de tribu noire a son sorcier favori qui est le véritable pontife local. On voit même se dessiner déjà la

distinction, sinon l'hostilité des deux pouvoirs. Chez les Krous, à la Côte des Graines, l'État a deux chefs, l'un militaire, l'autre sacerdotal, nommés tous les deux par le conseil des anciens du peuple. Le grand-prêtre Bodio est le protecteur de la nation, c'est-à-dire qu'il est le plus influent des serviteurs des fétiches nationaux. Il est logé aux frais de la république, sa maison jouit du droit d'asile, c'est à lui que doivent être remis les meilleurs morceaux de tout animal tué dans le lieu où il réside. Mais il est responsable de la prospérité collective, de l'hygiène publique, de l'abondance de la moisson, de celle de la pêche, et même de l'arrivée des navires européens qui apportent l'eau-de-vie, le rhum et le tabac. Si tous ces intérêts sont en souffrance, le peuple des Krous pense que son grand-prêtre ne jouit pas d'une influence assez grande auprès des esprits, il le dépose et nomme un autre Bodio (1).

Ailleurs, les fonctions sacerdotales sont moins spéciales et moins distinctes. Mais les ordalies suffisent déjà pour assurer au sorcier qui les dirige, dont l'intervention, le savoir technique, le commerce personnel avec les esprits sont indispensables, une dignité et des fonctions tout à fait sacerdotales.

Comme pourtant rien n'est prévu nulle part en Afrique pour protéger l'individu contre l'arbitraire des despotes et des sorciers, comme le Nègre intelligent, incapable de s'élever de lui-même à des croyances supérieures, n'est pas sans éprouver quelques

(1) Wilson, *Western Africa*, 129-130.

défiances à l'endroit de sa religion animiste, il ne faut pas trop s'étonner de l'existence d'associations plus ou moins mystérieuses, répandues sur la terre africaine, et dont les voyageurs nous ont révélé l'existence, sans pouvoir malheureusement nous renseigner clairement sur leurs doctrines et leurs moyens d'action. Sans aller jusqu'à l'opinion qui voulait y voir le pendant africain des mystères grecs, on doit reconnaître dans ces sociétés secrètes des espèces de franc-maçonneries dans lesquelles la protection solidaire des membres qui les composent s'associe à des essais de religion moins grossière que celle de la masse. En règle ordinaire, dans tous les temps, ce genre d'association suppose des hommes mécontents des croyances vulgaires, qui ne veulent ou ne peuvent les combattre ouvertement. Si leur caractère mystérieux a partout quelque chose de séduisant pour la curiosité et d'attirant pour le sentiment religieux, toujours si voisin de celui du mystère, il est conforme à tout ce que nous avons vu que le Noir d'Afrique éprouve un vif désir d'entrer dans ces sociétés pour s'initier à leurs secrets. On serait tenté de penser que les tribus errantes de forgerons forment une association de ce genre avec ses mystères et ses croyances distinctes (1). A quelques indices même on pourrait aussi soupçonner une tendance plus ou moins monothéiste dans ces associations religieuses. Nous savons que le Noir d'Afrique est, parmi les non-civilisés, celui qui répugne le moins à

(1) Comp. Hartmann, *Vœlker Africas*, p. 159.

l'idée d'un Dieu unique lorsqu'elle lui est présentée, et cela expliquerait pour une part les progrès remarquables de l'islamisme au nord et au centre du continent africain.

Une des sociétés secrètes les plus connues est celle du *Ndâ* dans le bassin méridional du Congo. Elle nous a été décrite par le missionnaire Wilson, qui tenait ses renseignements d'un initié. Elle a pour chef un esprit de ce nom qui demeure dans la profondeur des forêts et qui n'apparaît sous forme humaine que dans certaines occasions, à la mort d'un associé, à la naissance de jumeaux (chose toujours grave pour la mère dans les pays non-civilisés (1), ou quand un nouveau chef est installé. On n'entend sa voix que la nuit. Il entre dans le village tout couvert de feuilles de plantain et accompagné d'une troupe d'hommes qui dansent au son d'une flûte sur un air plaintif. Les femmes et les enfants se cachent ; car, s'ils s'avisaient d'épier le Ndâ, il leur en coûterait la vie. Souvent le Ndâ prélève en passant des contributions en nature qu'on n'ose lui refuser. Il semble que le but de l'institution est de protéger ses membres et d'exercer une terreur salutaire sur les femmes, les enfants, les esclaves. Les hommes libres seuls peuvent en faire partie (2).

Chez les Shekani et les Bakelés, peuplades de la région du Gabon, il existe une société secrète qui a pour lien le culte d'un grand esprit nommé *Mwetyi*,

(1) On croit généralement que ce double enfantement est dû à l'infidélité de la femme ou bien à l'œuvre d'un esprit incube.

(2) Wilson, *West. Africa*, page 396 et suiv.

lequel habite ordinairement les entrailles de la terre. Il vient à époques fixes en visiter la surface, ou, par exception, lorsqu'il arrive quelque chose d'extraordinaire. On lui prépare dans les villages une grande maison plate où il s'enferme, où nul autre que les initiés ne peuvent le voir, et du fond de laquelle il rend des oracles. Ses réponses, qui ne sont guère que des hurlements de bête fauve, doivent être interprétées par ses affidés. Là aussi les femmes et les enfants tremblent à l'idée de sa présence. La plupart des hommes font partie de l'association. A l'âge de puberté, les jeunes garçons font leur noviciat, pendant lequel on les éprouve par de rudes traitements; après quoi, ils font un *vœu* qui consiste dans l'engagement de s'abstenir toute leur vie d'un certain genre de nourriture ou de boisson. En l'absence de renseignements précis et en nous guidant uniquement par l'analogie, on aurait lieu de penser que, là comme dans bien d'autres pays non-civilisés, le récipiendaire doit avoir vu en rêve l'animal ou le végétal qui sert de résidence favorite à l'esprit voulant bien lui servir de protecteur. On sait que ce vœu doit être précédé d'un jeûne rigoureux, ce qui est aussi le cas partout où ce genre de croyances est en vigueur. Du reste, Mwetyi passe pour le dieu grand-justicier. Quand les tribus voisines forment une alliance, on invoque Mwetyi comme garant du traité et vengeur des violations dont il pourrait être l'objet. Il faut remarquer ici que les dieux souterrains sont souvent dans le polythéisme les dieux du serment inviolable. Le Styx, Orcus, Hadès, partagent dans la mythologie

classique cette spécialité, fondée probablement sur l'impression de sévérité sombre, de gravité immuable, de fixité inébranlable, que font les profondeurs, les excavations naturelles, les grottes s'enfonçant sous les montagnes, etc. Les Pongos appellent quelquefois des Shekani pour qu'ils viennent assurer chez eux l'exécution de leurs lois au nom de leur dieu Mwetyi (1).

On parle aussi d'une association secrète de femmes, le *Njembe*, dans laquelle on entre de dix à douze ans, l'âge de nubilité de la négresse. L'initiation dure des semaines et paraît assez rigoureuse. Les initiées, colorées de rouge et de blanc, se rendent en file régulière la nuit dans un bois où elles accomplissent des cérémonies dans le plus profond mystère, au son d'une espèce de tambour en forme de croissant. Ce dernier détail semblerait indiquer un culte lunaire. Un feu doit toujours brûler pendant qu'on le célèbre, ce qui permet de supposer qu'il s'agit de rites de purification. Du reste, on sait très peu de choses sur le sens et la tendance religieuse de cette société féminine. Elle inspire aux hommes une certaine frayeur (2).

Mais le Nègre ne serait pas ce qu'il est si sa légèreté d'esprit n'avait pas trouvé moyen de faire dégénérer en véritable mascarade les rites solennels de ces associations religieuses. Tel est le cas, par exemple, de celle qu'on appelle le *Kouhkwi*, qu'on ne

(1) Wilson, *West. Afr.*, 391-392.
(2) *Ibid.* p. 393.

prend pas au sérieux. Un homme couvert de plantain sort monté sur des échasses et entouré d'une bande qui chante, qui frappe dans ses mains en cadence, mais qui ne paraît pas viser à autre chose qu'à faire peur aux enfants (1).

Il en est de même du *Mumbo Djombo* de la Guinée du Nord, espèce de Croquemitaine, qui sort comme le Ndâ du fond des bois et qui se charge spécialement du châtiment des femmes querelleuses ou infidèles. Armé d'un bâton, il parcourt les villages et châtie rudement les coupables qui lui sont désignées. Les femmes en ont peur, et pour cause; mais les hommes n'y voient qu'un prétexte à des farces grossières (2).

En revanche, dans les associations plus sérieuses et de tendances plus rigides, il arrive parfois que certains associés tombent en proie à des accès de rage fanatique et, sous cette influence, ils tuent arbitrairement ceux qu'ils s'imaginent mériter la mort. Cela rappelle les Thuggs de l'Inde.

On parle encore d'une société qui se serait formée depuis le seizième siècle chez les Kimbundas (sud-est de l'Afrique), et dont les Portugais appelaient les membres des *Empacasseiros*, parce que chaque initié devait sacrifier un buffle, *empacasso*. Cette société, qui paraît avoir pris une grande extension, mais dont la situation actuelle est inconnue, joignait, semble-t-il, une tendance monothéiste au culte exclusif du soleil (3).

(1) *Ibid.* 398.
(2) *Ibid.* 76.
(3) Comp. Hartmann, *Vœlker Africas*, 263-266.

Par tout ce qui précède, on a pu déjà voir en quoi consiste le culte proprement dit que les Noirs d'Afrique rendent à leurs divinités. Les danses, les chants, les offrandes de toute espèce, des prières qui ne sont guère autre chose que des demandes relatives au bien-être, à la protection, et, si l'on est en guerre, à la victoire, le sacrifice surtout, tels en sont les éléments constants, comme ils le sont d'ailleurs sur la terre entière dans les religions inférieures. Nous avons vu à quel degré de fréquence et d'horreur le sacrifice humain était encore de nos jours poussé sur la terre africaine. Tout porte à croire qu'il a plutôt diminué qu'augmenté avec le temps, et c'est ici le lieu de parler des succédanés ou des équivalents qui en ont pris en partie la place.

L'idée première du sacrifice humain, c'est que le plus sûr moyen d'obtenir les bonnes grâces d'un dieu consiste à lui fournir de la chair humaine comme aliment, des hommes pour le servir et des femmes qui soient ses concubines. Cela posé, il n'est pas un adorateur de la divinité ainsi conçue qui ne soit amené à se dire que, pour lui prouver ses sentiments de soumission ou d'adoration, pour être certain de lui avoir offert tout ce qu'il peut donner, il devrait s'immoler lui-même. Mais ici une autre exigence très impérieuse de la nature humaine, l'amour de la vie, reprend ses droits et les fait valoir énergiquement. Pour apaiser le différend, on imagine le sacrifice d'une partie de la personne vivante, sacrifice peut-être douloureux, mais qui n'empêchera pas la vie de persister et qui ne détruira

aucun organe essentiel. Telle est la raison commune de toutes ces mutilations à tendance religieuse que nous verrons en usage dans la plupart des pays non-civilisés, incisions sanglantes, ablation du lobe de l'oreille, d'une ou plusieurs dents, du prépuce, d'une phalange de doigt, et, pour finir par la plus grotesque et par la plus poétique de ces offrandes corporelles, le don de sa salive ou de sa sueur et la consécration de sa chevelure ou d'une simple boucle de cheveux. La partie représente ici le tout. Le fragment sacrifié de la personne vivante est plus que le simple symbole, il est l'arrhe, la garantie, la réalisation commencée du don de la personne entière. Lors même que les idées religieuses, en s'élevant, auront donné au sacrifice humain un sens moins puéril, d'une sensualité moins épaisse, ces succédanés ou ces ablations compensatrices resteront en vigueur, puisqu'elles signifieront toujours le don de la personne entière, sa consécration totale à la divinité.

Parmi ces mutilations corporelles, la plus répandue chez les Noirs d'Afrique est la circoncision. Il pouvait y avoir des raisons physiologiques pour que cette incision fût, plus généralement que partout ailleurs, préférée en Afrique à tout autre retranchement de la chair humaine. Mais il faut décidément abandonner les explications des rites antiques empruntées à des considérations d'hygiène et de salubrité générales. C'était, ce fut toujours le moindre souci des populations restées au plus près de l'état primitif. C'est dans leurs idées religieuses qu'il faut

chercher la raison de ces mutilations bizarres (1). On a dit que la circoncision était usitée en Egypte et que de là elle sera passée aux populations africaines. Mais la question est précisément de savoir si la circoncision égyptienne n'est pas un legs de la religion africaine autochtone, accepté et conservé par la race supérieure, d'origine asiatique, à laquelle est due en réalité la civilisation égyptienne. Bien qu'il n'y ait que de rares traits communs entre la religion mythologique, si imposante et si riche, de l'ancienne Egypte et la pauvre religion des Noirs d'Afrique, on ne peut contester qu'on retrouve dans la première d'assez nombreux symboles, des coutumes et des rites dont la parenté avec leurs analogues dans l'Afrique noire est aussi étroite qu'indiscutable. Il nous paraît plus conforme à une saine appréciation des choses de les considérer comme indigènes plutôt que comme une importation du dehors qui se serait ensuite répandue sur toute l'immense péninsule. La circoncision, chez le Noir, comme chez le Sémite, comme en Israël, remplace le sacrifice de soi-même, c'est la consécration du circoncis à la divinité, unique ou multiple. Dans quelques parties de l'Afrique une opération du même genre est pratiquée sur les filles.

(1) C'est plus tard, quand on a oublié le sens primitif d'un rite et qu'il faut le défendre contre ceux qui en combattent l'observation, que, si du moins le rite peut s'y prêter, on invoque des raisons hygiéniques. Il en est de même des prescriptions relatives à la nourriture. C'est seulement quand le carême a été contesté qu'on a découvert qu'il pouvait être excellent pour la santé. Une pareille raison est diamétralement opposée aux motifs de son institution.

C'est à un même ordre d'idées qu'il faut rattacher la coutume en vigueur chez plusieurs peuples noirs de l'Afrique orientale de se faire arracher les deux incisives médianes de la mâchoire inférieure (1).

C'est sans preuves suffisantes à l'appui qu'on a voulu ranger dans la même classe de sacrifices les tatouages observés dans plusieurs tribus nègres. Cependant le tatouage, qui a pu provenir du simple désir de s'orner et de se distinguer, peut aussi avoir sa signification religieuse, et il l'a sans nul doute en Polynésie. S'il faut le rattacher en Afrique à quelque idée religieuse, c'est au désir de porter une marque consacrant la personne tatouée aux dieux ou aux esprits de sa tribu, la désignant comme leur appartenant. Le tatouage africain est en effet un signe de tribu. Il est un symbole de consécration, non pas un sacrifice effectuant cette consécration.

Quant aux déformations des lèvres étirées d'une façon monstrueuse par des disques ou des anneaux de bois implantés dans leur chair, que l'on a observées chez les Manganias et les Lubas de la côte orientale, si cette hideuse coutume a un sens religieux, ce ne peut être que dans l'intention de placer des amulettes en avant des ouvertures par où de mauvais esprits pourraient s'introduire dans le corps.

Nous n'avons pas grand'chose à dire de la morale religieuse des Noirs d'Afrique, par la raison qu'elle est à peu près nulle. On peut s'assurer particulièrement chez eux de l'exactitude historique de ce qui

(1) Hartmann, *Vœlker Africas*, p. 178.

est énoncé dans les *Prolégomènes* (1) à propos de l'indépendance originelle de la morale et de la religion. Le fait est qu'il faut chercher longtemps dans les croyances religieuses des Noirs, avant d'y trouver quoi que ce soit qui ressemble à un principe de morale ou qui puisse servir de base ou de sanction à la vie morale. Ce n'est pas à dire que le Noir africain soit dépourvu de toute moralité. Au contraire, nous pourrions signaler plus d'un trait de son caractère, plus d'un fait attesté par les voyageurs, nous le montrant capable de compassion, de générosité, d'affection dévouée, allant jusqu'au sacrifice complet de soi-même. Mais il est trop certain que ces vertus ne trouvent que très peu ou même ne trouvent point d'appui dans sa religion. Les deux domaines se côtoient, mais ne se pénètrent pas. La raison en est simple, et il faut absolument renoncer aux théories dues au tour d'esprit que des religions supérieures, toutes saturées de moralité, impriment à leurs adhérents, comme si le sentiment du péché, de l'insuffisance et de l'impuissance morales était à la source du sentiment religieux. C'est aux étages supérieurs de leur développement mutuel que la religion et la morale se rejoignent pour s'unir dans une féconde harmonie. Pour que la morale pousse à la religion et la religion à la morale, il faut que l'objet de la religion, le Dieu adoré, soit ou puisse être conçu comme le principe substantiel du bien. Le sentiment du devoir et de son caractère impératif doit pouvoir se confondre avec

(1) P. 280 et suiv.

le sentiment qu'il est purement et simplement identique à la réalisation de la volonté souveraine, et que, de par cette volonté, l'ordre moral, l'acte moral, ont la prétention légitime de primer tout le reste du monde et de la vie. Or, ce sont là des conditions incompatibles avec ces premières formes de la religion que nous appelons le naturisme et l'animisme. La nature visible n'est pas morale. Personnifiée dans ses phénomènes grands ou petits, dramatisée par l'imagination des âges d'ignorance, elle ne montre jamais à l'homme que des êtres absolument égoïstes, mus uniquement par le désir de parvenir à leurs fins personnelles. Tout ce que l'homme peut faire, c'est de se concilier leurs bonnes grâces par les moyens qui lui réussissent auprès de ses semblables, personnels et égoïstes comme lui, c'est-à-dire par des offrandes qui les apaisent et les rendent favorables à leurs humbles adorateurs. Quant aux esprits détachés de la nature, dont le culte constitue l'animisme, projections des esprits humains qui les adorent et qui se les figurent tout semblables à eux-mêmes, ces esprits capricieux, fantasques, susceptibles et taquins, n'offrent pas la moindre prise au sentiment moral pour qu'il puisse s'attacher à leur caractère et puiser quelque force dans l'union religieuse avec eux. L'étude approfondie de la religion des non-civilisés justifie entièrement ces aperçus empruntés à l'ouvrage de M. Tylor sur la *Civilisation primitive* (1) : « Dans les » civilisations inférieures, la morale et la religion

(1) II, 464-465.

» n'ont aucun rapport, ou n'ont tout au plus que des
» rapports rudimentaires... L'animisme sauvage est
» presque entièrement dépourvu de cet élément moral
» que l'homme civilisé moderne considère comme
» l'essence même de toute religion pratique... Les
» lois morales des races sauvages reposent sur un
» terrain propre ; elles sont engendrées par les tradi-
» tions, par l'opinion publique, et elles sont compa-
» rativement indépendantes des croyances et des
» cérémonies animistes qui existent auprès d'elles. »

La religion s'appuie avant tout sur le besoin qu'éprouve l'homme de réaliser une synthèse harmonique entre sa destinée et les contradictions que le monde lui oppose. Ce n'est qu'à un niveau déjà élevé du développement humain qu'il reconnaît, dans son état défectueux au point de vue moral, la plus douloureuse, la plus tragique des contradictions entre ses aspirations, la destinée pour laquelle il se sentait fait, et la réalité en lui comme en dehors de lui. C'est à partir de ce moment qu'il cherche une religion rédemptrice, en état de combler l'abîme creusé dans sa conscience entre ce qu'il est et ce qu'il voudrait être. Il ne peut en être encore question aux étapes antérieures où l'homme n'est encore déterminé que par le désir de s'assurer la vie, la sécurité, le bien-être, dans des conditions encore purement sensuelles.

Les croyances nègres sur la vie d'outre-tombe sont la confirmation rigoureuse de tout ce qui vient d'être dit. Quand le point de vue moral pénètre une religion et que ses adhérents croient à une vie future,

consciente et prolongée, l'idée d'une rémunération posthume naît en quelque sorte d'elle-même. Nous n'en voyons pas trace chez les Noirs d'Afrique. Leurs morts peuvent souffrir de la négligence de leurs descendants qui ne leur rendent pas les honneurs dûs, qui ne leur apportent pas d'offrandes, qui laissent leurs tombes à l'abandon. L'esprit d'un homme victime d'une mort violente est irrité et dangereux. Dans quelques pays africains, comme à Kimbunda (sud-ouest de l'Afrique), on en sait très long sur la manière de vivre dans le *Kalunga* (séjour des morts). Le soleil y luit quand il fait nuit sur la terre, on y a des vivres, des boissons, des servantes autant qu'on en veut, on y chasse et on y danse, c'est un vrai paradis de nègre. Mais de rémunération, de différence entre le sort des bons et celui des méchants, pas un mot (1).

Nous verrons se dessiner la transition à des croyances plus développées, lorsque nous étudierons ces populations qui, telles que les Polynésiens et les Tlascalans de l'ancien Mexique, font reposer les différences futures, non pas encore sur le mérite moral, mais sur celles de la naissance et du rang. Déjà ce point de vue commence à prévaloir dans les religions africaines. Il est clair que ces coutumes de doter les rois et les chefs, au moment où ils partent pour l'autre monde, de manière à leur assurer dans la vie nouvelle les honneurs, le rang, les avantages, qu'ils possédaient déjà dans celle-ci, supposent que les

(1) Magyar, *Sud-Afrika*, p. 336.

supériorités terrestres de naissance et de pouvoir se perpétuent dans le monde futur. Mais c'est tout le contraire d'une rémunération. M. Burton (1) nous dit en effet des Nègres du Dahomey qu'ils pensent que dans le *Kou-to-men* (demeure des morts) il n'y a ni punitions ni récompenses, le roi reste roi et l'esclave reste esclave. Du reste, en règle ordinaire, le Nègre ne se sent jamais très attiré par les perspectives des joies d'outre-tombe. Les Yorubas, peuple voisin du Dahomey, pensent un peu comme l'Ecclésiaste et disent que la moindre place dans ce monde (2) est préférable à la plus éminente dans le monde des esprits.

Sur deux points seulement nous sommes en droit de dire que le point de vue moral ou le sentiment de l'ordre moral n'est pas complètement étranger aux croyances religieuses des Noirs d'Afrique. Le premier nous est fourni par les ordalies qui supposent qu'en définitive les esprits les plus puissants s'intéressent à la dénonciation des criminels et à leur punition. Le second, c'est la tendance rémunératrice de ces sociétés secrètes à base religieuse dont nous avons parlé et qui semblent dépasser le niveau extrêmement bas de la religion vulgaire. Il y a dans ces deux ordres de faits, en dépit des niaiseries et même des horreurs qui s'y associent, un commencement de

(1) *Dahome*, II, p. 156.

(2) Tylor, II, 103. Il faut ici se défier de quelques rapports de voyageurs qui ont attribué aux populations noires des idées de rémunération, de paradis et d'enfer, sans voir qu'elles étaient dues à l'influence directe ou indirecte de l'islamisme ou du christianisme.

preuve de la thèse que, si la religion et la morale sont indépendantes à l'origine, elles tendent à s'unir à mesure qu'elles s'élèvent.

Nous terminerons cette esquisse de la religion des Noirs d'Afrique en disant quelques mots des modifications apportées dans l'état religieux de la grande presqu'île par l'invasion des deux religions supérieures, l'islamisme et le christianisme.

Depuis qu'il est sorti de l'Arabie, son berceau, l'islamisme n'a pas cessé d'avancer en Afrique. L'Egypte et toute la partie septentrionale n'ont pas tardé à lui appartenir. De là il est devenu dominant chez les Touaregs, puis chez les populations noires limitrophes du grand désert. Non seulement la Nubie, le Sahouel, le pays des Somalis, les Foulahs disséminés du Nil supérieur au Sénégal lui sont acquis, mais consécutivement le Darfour, le Wadaï, le Bornou, les Sonrays, les Serracolets, les Baghirmis, les Mandingues, la majorité des Yolofs et nombre de tribus moins importantes se sont rangées sous la bannière de l'Islam. Les sorciers ont été remplacés par les marabouts. L'islamisme, partout où il a pénétré, a jeté les germes d'une morale supérieure. Il a aboli les sacrifices humains, limité l'esclavage (en ce sens qu'un musulman ne peut être réduit à l'état d'esclave par un coreligionnaire), fondé des écoles pour apprendre à lire le Coran. Il y a déjà des musulmans dans le Dahomey et dans l'Ashanti. Sans doute il a laissé subsister presque toutes les superstitions animistes ; pourtant la jurisprudence fondée sur le Coran

vaut mieux, quelque défectueuse qu'elle soit, que les traditions d'arbitraire pur qui régnaient seules auparavant. Les pays nègres envoient chaque année au Caire de jeunes adeptes qui vont étudier la théologie musulmane dans la grande école de cette ville (1).

Les succès de la propagande chrétienne sont beaucoup plus modestes, et même, par places, il faudrait parler de reculs plutôt que de progrès.

Il faut d'abord signaler les anciennes missions catholiques du Benin, du Congo et du Loango qui, pendant plus de deux siècles, furent ou parurent très florissantes. On ignore généralement que, depuis la fin du quinzième siècle, le Portugal exerça sur le grand empire du Congo un patronage qui ressemblait beaucoup à une domination directe. Le roi et les nobles de cet empire embrassèrent avec empressement le christianisme catholique, au point qu'après quelque temps de lutte, au commencement du seizième siècle, la population entière suivit l'exemple de ses chefs. Les moines franciscains qui leur furent envoyés régulièrement d'Europe maintinrent avec zèle, mais aussi avec beaucoup d'intolérance, la foi nouvellement adoptée, et pendant nombre d'années ils furent tout puissants au Congo. C'était une « chrétienté » qui atteignait au moins le chiffre de 10 millions d'âmes. Malheureusement ses directeurs commirent la faute, fréquente chez les moines, d'insister à peu près exclusivement sur les pratiques ex-

(1) Comp. pour la propagande musulmane en Afrique, Hartmann, *Wœlker Afrikas*, 204-208; Waitz, *Anthrop.* II, 247-262.

térieures du catholicisme, de poursuivre avec la plus grande rigueur la moindre infraction en matière d'observances — ce qui n'enlevait pas les indigènes à leurs idées héréditaires de sorcellerie, d'animisme et de magie — et de négliger entièrement l'instruction, la civilisation du peuple confié à leurs soins. Ils ne réussirent pas non plus à s'en faire aimer. Ils se montrèrent trop avides des richesses, et ils allèrent, malgré les ordres mêmes du Saint-Siège, jusqu'à participer à la traite des esclaves. Seulement, et ceci est bien caractéristique de l'esprit monacal, ils prenaient soin de ne vendre leurs esclaves qu'à des négriers catholiques, s'engageant eux-mêmes à ne les revendre qu'au Brésil, au Mexique, là où l'orthodoxie régnait en maîtresse, tandis qu'ils les refusaient aux négriers hollandais et anglais qui auraient pu les débarquer en pays hérétiques. Le résultat fut que la conversion des noirs du Congo resta nominale. Les vieilles superstitions noires, ni détruites ni même affaiblies, défiaient à chaque instant la vigilance intolérante des missionnaires. A peu près vers le temps où la puissance politique du Portugal était brisée en Europe même, la guerre civile éclata au Congo, l'empire se disloqua, l'église du Congo s'affaissa, pour ainsi dire, du jour au lendemain, les populations se retrouvèrent animistes et fétichistes comme deux siècles auparavant, et il ne reste à peu près rien de la conquête un moment si brillante. Il en fut de même à Benin. Aujourd'hui le culte catholique n'est plus guère célébré que sur les quelques points du littoral qui sont restés au

pouvoir direct des Portugais ou des autres Européens (1).

Les missions protestantes qui travaillent depuis 1734 sur la Côte-d'Or, mais qui, depuis 1815, se sont beaucoup développées, peuvent se réjouir de quelques succès, notamment dans le Yorouba, à Sierra-Leone et sur quelques autres points, et il faut reconnaître que là où elles ont réussi à s'implanter, fondant des écoles, apprenant aux femmes les arts du ménage, aux hommes des industries diverses, créant et favorisant la vie de famille, elles ont fait un bien réel dans un rayon assez considérable. On a pu, à cette occasion, faire cette remarque intéressante : quand le Nègre se fait chrétien avec réflexion et conscience de ce qu'il fait, il devient très sérieux, très correct, très sévère en morale, il passe d'emblée aux antipodes de l'humeur fantasque, insouciante et mobile qui était la sienne comme elle est toujours celle de la plupart de ses congénères, et la secte chrétienne vers laquelle il se sent le plus attiré n'est ni le catholicisme ni l'anglicanisme, mais le méthodisme austère, étroit, rigide. Ce sont en effet les Wesleyens et les missions de Brême et de Bâle qui ont fait le plus de prosélytes. Les conversions religieuses se font toujours par réaction contre la tendance dont on se détache. Le néophyte va aisément jusqu'au bout de sa protestation contre le culte qu'il abjure, et il semble que les doctrines puritaines, associées à un véritable effroi

(1) M. Wilson, *Western Africa*, pp. 313-346, a donné un résumé très intéressant de cette histoire de la mission catholique au Congo et dans les régions voisines.

de tout ce qui en religion est théâtral, exercent un grand charme sur des esprits saturés et dégoûtés du culte superstitieux, bruyant, tout extérieur, de leur race.

Cependant il faut bien reconnaître que les progrès du christianisme en Afrique sont insignifiants en comparaison de ceux qu'a faits et que fait encore l'islamisme. Sur la Côte, et c'est par là surtout que les croyances chrétiennes ont pénétré en Afrique, le Nègre, s'il ne persiste pas dans ses superstitions héréditaires, devient sceptique, ivrogne, débauché, par suite de son contact avec « l'écume blanche » qui trop souvent représente à ses yeux l'Europe et sa civilisation. S'il reste crédule et superstitieux, il peut faire très facilement illusion au missionnaire inexpérimenté, il accepte aisément le baptême. A son point de vue animiste on ne saurait trop multiplier les rites préservateurs. Il pense que les Blancs, qui savent tant de choses, ont aussi des secrets supérieurs pour se préserver des mauvais esprits et de leurs maléfices. Il se fait donc chrétien de nom sans l'être réellement. Et cela nous explique un phénomène au premier abord assez surprenant : les missionnaires chrétiens ont eu parfois à souffrir beaucoup de l'intolérance musulmane ou des soupçons de certains despotes noirs. Rarement ils ont été l'objet d'une grande malveillance de la part des prêtres et des sorciers du pays. Au contraire, on voit dans plus d'un récit, en particulier dans celui des deux missionnaires Ramseyer et Kühne, prisonniers pendant quatre ans du roi des Ashantis, que plus d'une fois ils furent

soulagés et secourus par les sorciers attachés au service des fétiches des villages qu'ils traversaient. Ceux-ci voyaient en eux des confrères plutôt que des rivaux, et des confrères dont il pouvait être imprudent de provoquer l'inimitié. Il arrive assez souvent que le sorcier noir vient trouver le missionnaire blanc et lui propose un troc amiable; il lui dira ses secrets, si le missionnaire blanc consent à lui livrer les siens.

Mais il y a des causes plus profondes et surtout plus continues de cette infériorité de la propagande chrétienne en Afrique, lorsqu'on la compare aux progrès rapides, incessants, de l'islamisme. La forme dogmatique sous laquelle le christianisme est apporté aux Noirs africains est trop étrangère à leur esprit, trop compliquée pour leur intelligence paresseuse, suppose des traditions et une éducation préalable qui manquent. L'islamisme, beaucoup plus simple dans son dogme, est plus facilement compris, et nous avons noté la propension du Noir d'Afrique au monothéisme, malgré le peu d'effet qu'elle a sur ses croyances traditionnelles. De plus, l'islamisme s'arrange beaucoup mieux que le christianisme de bien des particularités de la vie indigène. Tout en les restreignant, il autorise la polygamie et l'esclavage, il soutient le despotisme de droit divin, il promet un paradis sensuel, il laisse debout un tas de superstitions animistes. Enfin l'islamisme est la religion, sinon des Noirs, du moins des hommes brun-foncé. Ce n'est pas l'insulaire blond, à la carnation laiteuse, aux yeux bleus ou gris-verdâtre, qui l'apporte au

Nègre, c'est l'Arabe, le Touareg, l'homme du Darfour, le marchand égyptien, qui sont très souvent d'une couleur voisine de la sienne et dont le genre de vie, quoique supérieur au sien, n'en diffère pas profondément. Cette question de la couleur a son importance, là surtout, comme dans l'intérieur du continent, où l'habitude n'a pas émoussé l'impression première. Nous avons vu que le Blanc était chez les Noirs la couleur des esprits et des morts. Ils trouvent que les Blancs ressemblent à des fantômes, que leurs crânes, qui tombent droit du haut du front au bas du menton, leur font une tête comme celle des chevaux (1). La supériorité de notre civilisation, qu'ils reconnaissent, achève de leur faire croire que tous les Blancs sont autant de sorciers, et les indignités, les infamies de tout nom dont la race blanche s'est rendue coupable envers la race noire, contribuent à nous classer tous dans la catégorie des sorciers dangereux, dont il faut se défier. De tout cela résulte une répugnance instinctive à écouter avec confiance les enseignements du Blanc. On peut le craindre, l'envier, l'admirer même, longtemps avant de se fier à lui.

La seule méthode fructueuse que puissent adopter les missionnaires chrétiens en Afrique, c'est de ne pas insister sur les subtilités du dogme et surtout d'instruire leurs néophytes dans les sciences et les arts d'une civilisation supérieure à celle que l'islamisme peut leur offrir. Nous n'avons pas à nous étendre sur

(1) *Quatre ans chez les Ashantis*, 42.

ce genre de considérations qui concernent l'avenir plutôt que l'histoire. Mais il était intéressant de trouver la contre-épreuve de l'appréciation que nous avons proposée de la religion des Noirs d'Afrique dans l'accueil qu'ils ont fait à la propagande des religions de la civilisation.

CHAPITRE VI

CAFRES, HOTTENTOTS ET BOSCHMANS

Introduction géographique.

A. *Les Cafres.* — Divisions ethniques. — Type physique. — Niveau social. — Dieu céleste. — Le message d'Ounkoulonkoulou. — Autres divinités. — Origine des hommes. — Animisme. — Culte des morts. — Sorcellerie. — Union substantielle avec la divinité. — Amulettes. — Chant funèbre. — Initiation des jeunes Cafres. — Rites lustraux. — Appauvrissement probable de la religion cafre.

B. *Les Hottentots.* — Origine du nom. — Langage. — Type physique. — Niveau social. — Tsui Koab et Heitsi Eibib. — Leur identité avec la lune. — Le message de la Lune. — Monceaux de pierres. — Culte des morts. — Mutilation des doigts. — Sorcellerie. — Amulettes.

C. *Les Boschmans.* — Origine du nom. — Type physique. — Niveau social des plus bas. — Croyances religieuses très vagues. — Amulettes et sorciers. — Le dieu Tousip. — Mutilation des doigts.

Conclusion.

L'Afrique méridionale, abstraction faite des Européens qui s'y sont établis dans les temps modernes, est habitée par deux groupes de peuples bien distincts, malgré les analogies qui les rapprochent, et qui diffèrent surtout des Noirs dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent. Ce sont les peuples cafres à l'est du Cap et les Hottentots, avec leurs com-

pagnons constants et probablement leurs congénères, les Boschmans, à l'ouest. L'aire que ces populations occupent, toujours sans parler des états d'origine européenne, est circonscrite par la mer et par une ligne idéale qui partirait du cap Frio sur la côte occidentale, remonterait vers le nord pour comprendre le cours moyen du Zambèse et redescendrait vers le sud en suivant le Limpopo ou rivière du roi George pour aboutir à la baie de Delagoa. Cette région est encore bien mal connue à partir du désert de Kalahari, qui forme à la fois le pendant et le diminutif du grand désert saharien du nord, et du lac Ngami, qui semble le dernier de cette série de lacs intérieurs de l'Afrique dont la découverte compte parmi les plus intéressantes de la géographie moderne.

Là se trouvent des populations de sang souvent très mêlé qui paraissent avoir été continuellement refoulées du nord vers le sud, et, comme l'espace où elles évoluaient se resserrait toujours plus, le mélange n'en a été que plus varié. Cependant les deux types généraux du Cafre à l'est et du Hottentot-Boschman à l'ouest sont restés bien distincts, et nous devons les envisager séparément.

OUVRAGES A CONSULTER

A. LES CAFRES

William Paterson, *Narrative of four journeys into the Country of the Hottentots and Kaffraria,* (Relation de quatre voyages au pays des Hottentots et en

Cafrerie), Londres, 1790. — BURCHELL, *Travels in the interior of southern Africa* (Voyages dans l'intérieur de l'Afrique méridionnale), Londres, 1822. — R. MOFFAT, *Missionary Labours and Scenes in South-Africa* (Travaux et incidents des missions dans le sud de l'Afrique), Londres, 1842. — ARBOUSSET ET DAUMAS, *Relation d'un voyage au nord-est de la colonie du Cap*, Paris, 1842. — CASALIS, *Les Bassoutos ou vingt-trois années de séjour et d'observations au sud de l'Afrique*, Paris, 1859. — LIVINGSTONE, *Missionary travels and explorations in South-Africa* (Voyages missionnaires et explorations dans l'Afrique du sud), Londres, 1856. — *The Zambesi aud its tributaries* (Le Zambèse et ses tributaires), Londres, 1865. — Dr GUSTAVE FRITSCH, *Die Eingeborenen Süd-Africas, ethnographisch und anatomisch beschrieben* (Description ethnographique et anatomique des indigènes de l'Afrique du sud), Breslau, 1872. Ce beau livre, enrichi de nombreuses gravures d'après la photographie, est un des plus complets que l'on puisse consulter sur cette matière. Il est bien dommage que, sur le point précisément de la religion, l'auteur n'ait fait preuve ni de la même compétence ni du même zèle investigateur que sur les autres objets de ses patientes recherches. Cette région de l'Afrique méridionale est une de celles qui ont le plus souffert de la légèreté ou de l'étroitesse des jugements portés par les explorateurs qui ne savent pas reconnaitre l'existence des religions s'écartant des formes habituelles. Le Dr Fritsch n'en est pas là, mais il n'a pas étudié d'assez près les croyances des peuples dont il a si soigneusement décrit les mœurs, l'état social et la constitution physique.

Les Zoulous, qui font partie des peuples cafres, ont fourni le sujet de plusieurs ouvrages spéciaux.

Gardiner, *A Journey in the Zoolu Country* (Un voyage au pays des Zoulous), Londres, 1836. — Mason, *Life with the Zulus of Natal* (Séjour chez les Zoulous de Natal), Londres, 1855. — Schooter, *The Kafirs of Natal and the Zulu Country* (Les Cafres de Natal et le pays Zoulou), Londres, 1857. — Rev. Callaway, *The religious System of the Amazulu* (Système religieux des Amazoulous), Londres, part. I *Unkulonkulu*, 1868; part. II *Culte des ancêtres*, 1869 ; part. III *Divination*, 1870; part. IV *Magie médicale et sorcellerie*, 1872.

On doit mentionner aussi les intéressantes communications de l'évêque anglican Colenso, connu par ses travaux sur le Pentateuque, et les recherches ethnologiques et linguistiques du Dr Bleek sur les peuples de l'Afrique, entre autres une *Comparative Grammar of South-African Languages*, Londres, 1867.

Les Cafres s'appellent eux mêmes les *Bantous*, c'est-à-dire les *hommes*, les hommes de leur race ; car ils donnent un autre nom à ceux qui n'en sont pas. Le nom de Cafre vient de l'arabe *Kafir*, incrédule, infidèle, que les marchands et navigateurs musulmans appliquaient à l'ensemble des populations de l'Afrique orientale, et que les Portugais leur empruntèrent pour désigner les peuples Bantous avec lesquels ils entrèrent en rapport aux quinzième et seizième siècles.

On compte trois sous-divisions ethniques du groupe cafre : 1° les Cafres proprement dits, Amakosas, Amazoulous, Amapondous, et quelques autres peuplades de moindre importance ; 2° les Bechuanas, au nord-ouest des précédents et parmi lesquels se

trouve l'importante nation des Bassoutos; 3° les Ova-Herreros ou Damaras qui sont les plus occidentaux et où le type cafre a déjà beaucoup perdu de sa physionomie spéciale par suite de mélanges avec les Hottentots et d'autres races.

La famille des langues dites *Bantous* est répandue sur la majeure partie de l'Afrique subéquatoriale. Elle est caractérisée par cette particularité que les relations des mots ne sont pas indiquées par la modification des désinences ou terminaisons, mais par l'apposition, en avant du mot, des préfixes pronominaux (1).

Le Cafre est de couleur foncée plutôt que noire, allant de la sepia au gris de fer et au café au lait faiblement coupé. Le noir mat du Nègre est à peu près inconnu en Cafrerie. Mais il diffère surtout du Nègre par sa structure corporelle. Il est ordinairement bien membré, bien campé, bien bâti. De taille moyenne, il est dolichocéphale et généralement fort laid de figure. Cette laideur tient surtout à la largeur et à la hauteur des lèvres, à la longueur et à la grosseur du nez dont la racine est large et les narines très ouvertes, mais ce n'est pas le nez court et boursoufflé du Nègre. Ses cheveux laineux sont moins crépus que ceux de ce dernier, il les arrange de toute sorte de manières bizarres, mais toujours de façon à découvrir le front qui est bombé, assez hàut et tombant

(1) Par exemple, les *Bassoutos* signifient les hommes de la nation Ssouto, un *Mossouto* un de ces hommes au singulier, *Lessouto* leur pays, *Sessouto* leur langue. Tous ces préfixes cafres, *ama*, *ba*, *wa*, *ova*, sont des signes du pluriel différant selon les dialectes.

sur de fortes arcades sourcillières. Il y a des types européens vulgaires, en particulier dans le personnel des prisons et des bagnes, dont le type cafre se rapproche beaucoup (1).

Le Cafre est habituellement mou et paresseux, à moins qu'il ne s'agisse de guerre ou de chasse. Il répugne à déployer brusquement sa force musculaire; ainsi, il n'aime pas à sauter. Mais il est endurant, et s'il ne court pas très vite, il court très longtemps. Il est belliqueux, mais pas du tout chevaleresque, bien que vantard et hâbleur. La guerre pour lui se compose de surprises et d'embuscades (2).

Le Cafre fait la guerre et soigne le bétail, mais il laisse aux femmes tous les travaux pénibles, la construction de la hutte et la culture de la terre qu'elles doivent bêcher avec de mauvais hoyaux. Du reste, sa moralité est très relâchée et le fond de son caractère est brutal et même cruel. Il n'est pas « bon enfant » comme le Nègre. Il aime la causerie et les joyeux devis, mais pour un rien sa colère s'allume et le sang coule (3).

De tendance, il est extrêmement prosaïque et réaliste. Il a peu d'imagination, calcule et se défie beaucoup. Sa grande passion, c'est le bétail. Pour augmenter le nombre de ses bœufs, il est capable de tout. Les guerres intestines sont surtout provoquées par le désir de conquérir du bétail.

Ces traits généraux sont moins fortement accusés

(1) Comp. les nombreux portraits réunis par le Dr Fritsch, *l. c.*

(2) Fritsch, *l. c.*, p. 47.

(3 *Ibid.* p. 56.

chez les Bechuanas, dont font partie les Bassoutôs, et qui montrent plus d'aptitude à la civilisation et à l'agriculture (1). Les Zoulous au contraire semblent porter le caractère de la race à son maximum d'intensité. Le mariage est chez eux une pure affaire de calcul. La femme s'achète pour dix têtes de bétail et au-dessus selon le rang de la famille. La polygamie est en pleine vigueur, ainsi que le divorce et même la vente ou l'échange des femmes qui sont traitées le plus souvent avec une grande brutalité.

Le gouvernement est entièrement fondé sur le principe patriarcal. Le fils aîné de la principale épouse succède comme chef à son père. Le chef de tribu, *grand Inkosi*, possède le pouvoir absolu, mais dans les affaires importantes doit prendre l'avis des autres *Inkosi*, chefs des districts ou simples *kraal*. Du reste il y a très peu de stabilité dans les divisions politiques. Souvent un tyranneau se lève à la tête d'une bande de pillards et réussit à soumettre un certain nombre de tribus, jusqu'à ce qu'un autre aventurier mette fin à son pouvoir et substitue une autre tyrannie à la sienne. Un de ces parvenus, entouré de sicaires qu'il avait exaltés jusqu'au fanatisme, faisait périr toutes les femmes qu'ils rendaient mères, afin que le souci de la famille ne les détournât pas de l'obéissance aveugle à ses ordres. Quand sa mère mourut, il fit tuer dix jeunes filles pour l'escorter dans l'autre monde; puis il condamna à mort tous

(1) Comp. Casalis, *les Bassoutos*, et Waitz, *Anthrop.* II, 386 et suiv.

ceux qui n'étaient pas venus aux funérailles, et enfin toutes les femmes qui se trouvèrent enceintes pendant l'année qui suivit le décès ; leurs maris subirent le même sort (1).

L'anthropophagie paraît avoir été beaucoup plus fréquente chez les Cafres autrefois qu'aujourd'hui. C'est ce que suppose l'expression « manger son ennemi » encore usitée pour dire qu'on l'a vaincu. Mais en temps de famine ou de misère causée par la guerre, l'anthropophagie reparaît, et Casalis parle d'une tribu d'anthropophages qui s'était formée pour des causes de ce genre non loin du pays des Bassoutos (2).

Les Cafres ont été souvent comptés parmi les peuples étrangers à toute idée religieuse. Il est vrai qu'ils n'aiment pas à être interrogés sur ce point, et qu'un Européen a quelque peine, même après un assez long séjour, à démêler en quoi consistent précisément leurs croyances. On dirait que l'instabilité de leur vie sociale, leurs migrations continuelles ont amené chez eux une diminution, comme un affaiblissement des idées religieuses. Le contact avec les Européens y est peut être aussi pour quelque chose. Le Cafre est superstitieux, parce qu'il est ignorant. De nature, il serait plutôt sceptique et disputeur. On sait avec quelle modestie le savant évêque Colenso a raconté

(1) Gardiner, *Narrative of a Journey*, p. 46. — Colenso, *Ten weeks in Natal*, Cambridge, 1855, p. 218. La coutume d'immoler les esclaves et les compagnons d'armes d'un chef sur son cadavre pour continuer de le servir dans l'autre monde a existé chez les Cafres, mais paraît tombée en désuétude (Callaway, *Rel. of Amaz.*, p. 212.

(2) *Les Bassoutos*, 19, 21.

comment les objections très rationnelles d'un Zoulou, à propos du déluge biblique, contribuèrent à lui ouvrir les yeux sur ce qu'il y a d'inacceptable pour l'historien dans plusieurs récits de l'Ancien Testament.

Il est toutefois quelques croyances communes des peuples cafres qui n'ont pu échapper qu'à des observateurs très superficiels. Ils ont tous l'idée d'une divinité suprême *Inkosi Ounkoulou*, le Grand Chef, ou bien *Oumfo Ounkoulou* le Grand-Homme, qui doit être une personnification du ciel, puisqu'il se révèle par l'éclair et le tonnerre. C'est à lui qu'ils rapportent, non la création dont ils n'ont pas l'idée, mais l'arrangement premier des choses. En même temps Inkosi Ounkoulou est aussi le premier homme et le premier chef. C'est une confusion d'idées que nous retrouverons chez bien des non-civilisés et qui tient au fait qu'on se représente le dieu suprême sous forme humaine ou sous forme animale, et nous verrons bien souvent la communauté de genre entre l'homme et cette divinité suprême associée à l'idée de la communauté d'origine de l'homme et de l'animal. Le nom de ce dieu céleste est *Ounkoulonkoulou*, le Grand-Grand au superlatif, chez les Zoulous; *Mou-Kourou*, l'esprit, chez les Herreros; *Mo-Limo*, le Très Haut, chez les Bechuanas. On lui sacrifie des bœufs noirs pour avoir de la pluie. Le repas qui suit doit être silencieux et les os sont brûlés à l'extérieur du kraal (1). Comme c'est lui qui féconde et vivifie la terre, on l'invoque surtout au moment des prémisses

(1) Callavay, *Relig. of Amaz:* 59.

de la moisson. Il n'est donc pas étonnant que les Cafres ne fassent pas d'objections aux missionnaires quand ceux-ci leurs parlent de l'unité de Dieu. C'est à Ounkoulonkoulou ou à ses pareils que l'on rapporte l'origine des maximes qui règlent les devoirs des hommes entre eux et la constitution de la société cafre, le pouvoir du chef, l'assujettissement de la femme, etc. Ces maximes sont ordinairement précédées de la formule stéréotypée : « Ounkoulonkoulou a dit... » Tout cela prouve une tendance indéniable au monothéisme, mais il est vain d'y vouloir chercher l'indice d'un monothéisme primitif (1).

Une légende très répandue chez les peuples cafres et qui se retrouve avec quelques différences chez les Hottentots, auxquels les Cafres, en les remplaçant sur leur territoire, l'ont peut-être empruntée, démontre bien que cet Ounkoulonkoulou est autre chose encore qu'un premier chef.

Ounkoulonkoulou, dit-elle, chargea le caméléon de porter ce message aux hommes : Vous ne mourrez pas ! Le caméléon marcha lentement, s'amusa en route, et pendant ce temps-là Ounkoulonkoulou changea d'avis, et il envoya le lézard gris (d'après une autre version, la salamandre) dire aux hommes : Vous mourrez ! Ce second messager courut très vite, s'acquitta de son message, et quand le caméléon

(1) Comp. Fritsch, *l. c.* pp. 98, 137-139. Cet auteur n'a du reste rien compris à cette identification du premier homme avec le dieu suprême et, s'imaginant que Ounkoulonkoulou avait été réellement le premier ancêtre ou chef des peuples cafres, il a évhémérisé bien gratuitement cette croyance naturiste.

arriva à destination, les hommes avaient déjà reçu le fatal décret et mouraient. C'est pourquoi les deux animaux sont odieux aux Cafres, l'un pour avoir si lentement apporté la bonne nouvelle, l'autre pour avoir si rapidement transmis la mauvaise (1).

Nous voyons par là que si le Cafre regarde Ounkoulonkoulou comme son premier ancêtre, son premier chef, en un mot comme un homme, cet homme est doué de pouvoirs qui n'appartiennent qu'à lui. Il est le maître de la vie et de la mort. Il peut changer d'avis, mais sa parole une fois transmise est irrévocable. Voilà ce qui réfute d'avance les nouvelles théories évhéméristes qui ramènent les dieux-ancêtres à la catégorie d'anciens chef ou rois divinisés après leur mort. Elles n'expliquent pas le fait que ce premier chef est un homme comme il n'y en a plus, comme il n'y en a pas. C'est donc la théorie inverse qui est la vraie. Ce n'est pas un homme qui a été assimilé à un dieu, dont selon l'hypothèse on n'avait auparavant nulle connaissance, c'est un dieu qui a été assimilé à un homme.

D'autre part, il ne faut pas non plus attribuer à ces esprits peu développés nos idées métaphysiques. Le Cafre a pu se demander d'où venait lui-même Ounkoulonkoulou, et une tradition cafre répond qu'il provenait de la « souche première », *O-hlangeni*, qu'il faut peut-être traduire par « le premier roseau », par analogie avec un autre élément mythique de la

(1) Comp. Fritsch, *l. c.*, 138 ; Casalis, *Bassoutos*, 255 ; Waitz, *Anthrop*, II, 410.

croyance cafre, d'après laquelle les êtres vivants sont sortis des roseaux. Cela prouve l'incohérence de la mythologie cafre et l'absence de toute rigueur dans les idées religieuses de cette nation (1).

La conception cafre du ciel comme d'un être conscient et très puissant, que l'on invoque dans les grands dangers, est fortement accusée dans la légende indigène racontant l'exil forcé d'une jeune princesse zoulou dans le pays des demi-hommes. A force de se plaindre au ciel de ce qu'il reste indifférent à son malheureux sort, la jeune fille obtient de lui qu'il foudroie ses persécuteurs (2).

Il est aussi question dans quelques légendes d'une épouse d'Ounkoulonkoulou. Mais tout cela est si vague qu'on ne saurait dire quelle était à proprement parler cette parèdre du grand dieu cafre (3).

Après le ciel, le naturisme des Cafres a pour objet principal les eaux courantes. Avant de traverser une rivière, on lui en demande la permission. Quand la sécheresse se prolonge, on offre quelque animal à l'esprit des rivières pour qu'il la fasse cesser. Il en est de même en cas d'épidémie. L'arc-en-ciel est un être animé qui boit dans les étangs et qu'il faut fuir pour n'être pas dévoré (4).

Aux yeux des Bassoutos, la voie lactée est le chemin des êtres divins (5). Le soleil et la lune sont aussi

(1) Comp. Fristch, *l. c.*, p. 137-138.
(2) Callaway, *Zulu Tales*, I, 203.
(3) Comp. Fritsch, *l. c.*, 138.
(4) Callaway, *l, c.*, I, 90, 294; Tylor, *l. c.*, II, 274.
(5) Casalis, 194.

considérés comme des êtres animés, et leurs rapports apparents donnent lieu à un embryon de mythe. On prétend que chaque mois le soleil poursuit la lune, la mange en grande partie, la rend toute petite; mais la lune est rusée et trouve toujours moyen de recouvrer sa force et sa grandeur perdues. On fête par des danses la réapparition de la lune nouvelle (1). D'après Livingstone, les autres Bechuanas seraient étrangers à cette coutume en vigueur aussi chez les Nègres. Mais le même Livingstone nous rapporte qu'arrivé sur le Zambèse et ayant pris des guides pour continuer son voyage, il entendit ses compagnons de route invoquer la lune pour qu'elle protégeât leur expédition en compagnie de l'homme blanc, qu'elle les défendit contre leurs ennemis et leur donnât beaucoup de viande à manger (2). Le soleil, autant du moins que nous le sachions, n'est l'objet d'aucun culte en Cafrerie.

Quand on demande à un Zoulou d'où il croit que l'humanité est provenue, il répond ordinairement qu'il y a quelque part un grand trou dont tous les êtres vivants, les animaux en tête, sont sortis. Les Baperi prétendent connaître cette caverne et n'osent y pénétrer. Les Bassoutos en savent un peu plus long. Les hommes sont venus d'un marécage où poussaient une quantité de roseaux, et chez eux, quand un enfant vient au monde, on attache un roseau à la cabane de l'accouchée. La principale tribu-sœur, celle des

(1) Campbell, *Second Voyage au sud de l'Afrique*, Weimar, 1823, p. 242.
(2) Comp. Schauenburg, *Sud-Africa*, III, 298.

Bakuenas, se considère comme descendant du crocodile, comme l'indique son nom (1). Cela semble rappeler le souvenir des régions marécageuses de l'Afrique lacustre dont ces populations sont venues.

D'après les Damaras, l'homme est sorti des arbres, notion que l'on rencontre en bien des lieux et qui se rattache selon toute vraisemblance au souvenir de la vie primitive au fond des forêts. Aussi les Damaras ont-ils beaucoup de vénération pour les arbres, ainsi que pour le feu, qui en est pour ainsi dire l'esprit. La tribu Damara entretient un feu public dont la garde est confiée à des jeunes filles. Quand elle change de territoire, elle emporte des tisons brûlants du lieu qu'elle quitte, et le père en donne un à son fils quand celui-ci, en se mariant, va fonder une famille nouvelle. Ils racontent que, lorsque les hommes et les animaux furent sortis de l'arbre générateur, il faisait nuit noire; un Damara s'avisa de faire du feu. Aussitôt, effrayés par la flamme, le zèbre, la girafe, le gnou, le lion, l'hyène et les autres bêtes sauvages s'enfuirent, tandis que le bœuf, le mouton, le chien s'approchèrent du feu et demeurèrent les fidèles compagnons de l'homme. Le feu est donc pour eux la manifestation de l'esprit qui anime la nature et rassemble les êtres destinés à vivre en société (2).

Nous avons parlé des Bakuenas qui se disent issus du crocodile. C'est que nous rencontrons dans cette partie de l'Afrique un genre de croyances que nous

(1) Casalis, *l. c.*, 247, 251.
(2) Fritsch, *l. c.*, 231-233.

verrons s'épanouir surtout en Amérique et que l'on désigne par le nom de *totémisme*, d'après le mot *totem* emprunté à la langue des indigènes du Nouveau Monde. Le totémisme consiste dans la croyance que la tribu remonte par ses origines jusqu'à un animal déterminé. Ainsi les Béchuanas se subdivisent en Ba-kuenas, hommes du crocodile, Ba-tlapis, hommes du poisson, Ba-chuenangs, hommes du singe, Ba-narès, hommes du buffle, Ba-tlous, hommes de l'éléphant, Ba-taungs, hommes du lion, Ba-noukous, hommes du porc-épic, Ba-moraras, hommes de la vigne sauvage, etc. Les membres de chacune de ces tribus s'abstiennent de manger l'animal ou le végétal dont ils portent le nom. Il leur semblerait qu'ils mangent un parent. Si l'on ne peut se soustraire à la nécessité de le tuer, par exemple quand il faut se défendre contre un lion, il n'est procédé à l'exécution qu'avec toute sorte d'excuses, et il faut se purifier après un tel acte si l'on ne veut pas s'exposer à la vengeance des esprits irrités. Les babouins sont une ancienne tribu qui ne voulait pas travailler, et leurs queues représentent leurs hoyaux devenus inutiles, qu'ils s'étaient attachés derrière le dos (1). Ce totémisme donne lieu à une espèce de blason de la tribu qui se reconnait à des signes rappelant l'animal ancêtre, des cornes pour le bœuf, une tête munie d'une trompe pour l'éléphant, etc. Les Ba-kuenas, hommes du crocodile, incisent les oreilles de leur bétail de manière à imiter l'ouverture de la gueule du crocodile. Nous discute-

(1) Callaway, *Zulu Tales*, I, 177.

rons l'origine du totémisme en parlant des Peaux-Rouges (1).

Ceci nous amène à cet animisme des Cafres qui tient de beaucoup la première place dans leurs préoccupations religieuses et qui a, plus encore que chez les Nègres, éclipsé le naturisme, au moins dans la pratique. Un observateur superficiel pourrait croire qu'ils n'ont pas d'autre religion; comme, dans certaines populations de l'Europe chrétienne, il lui serait facile de se figurer que le culte des saints est le seul admis, le seul pratiqué. Le Cafre, qui a toujours une profusion d'amulettes, n'est pas fétichiste comme le Nègre. Il n'a pas l'imagination complaisante de celui-ci. S'il anime quelques grands phénomènes de la nature, il ne va pas au point d'attribuer de l'esprit à une pierre ou à une bûche. Il croit sans doute à l'existence et au pouvoir d'esprits qui ne sont pas ses ancêtres ni ceux d'aucun homme, mais c'est le culte ancestral qui domine de beaucoup dans ses traditions et ses coutumes. Comme chez les Nègres, la sorcellerie occupe chez lui une place de premier rang.

Les Amakosas et les Zoulous vénèrent, prient et redoutent par-dessus tout les esprits des anciens chefs, *mahlozi*, dont Ounkoulonkoulou est le roi, mais un roi qui règne d'ordinaire plutôt qu'il ne gouverne (2). Il semble même que pour beaucoup d'entre eux Ounkoulonkoulou est une divinité que l'on ne prend plus au sérieux, tout au plus bonne pour les femmes et

(1) Casalis, *l. c.*, 221 et suiv.
(2) Waitz, *Anthrop*, II, 411. Callaway, *Rel. of Amazulu*, 1-104.

les enfants. Les Béchuanas ont leurs Ba-limos, les « haut élevés », qui sont les subordonnés très actifs de Mo-limo, le « très haut » par excellence (1). Les Damaras ont leurs Ova-kourou, dont Mo-kourou, le grand esprit, est le singulier, et chaque kraal, chaque famille a son Mo-kourou protecteur. Les esprits défunts sont des ombres blanchâtres, auxquelles on immole des victimes, qu'elles mangent ou lèchent, qui peuvent faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal à leurs descendants, et si on les revoit en rêve, si l'on a l'esprit hanté par leur souvenir, c'est qu'on n'en a pas immolé assez. Des légendes racontent que des vivants ont pu pénétrer dans le pays souterrain et en sortir (2). La croyance générale est que les morts reviennent visiter leurs tribus et leurs familles sous forme de serpents. Cela tient probablement à ce que les morts sont censés habiter les entrailles de la terre et que les serpents ont l'air d'en venir. C'est comme chez les Nègres une espèce de python, d'ailleurs inoffensif, qui passe surtout pour incarner les esprits défunts. Protégé contre les attaques par la vénération dont il est l'objet, cet animal est peu sauvage et il entre souvent dans les habitations. On le salue alors avec déférence, on lui donne du lait à boire ; mais, quand il est repu, tout en le comblant de politesses, on met respectueusement l'ancêtre à la porte. Le Cafre, comme le Nègre, craint plus qu'il ne la désire la

(1) Casalis, *l. c.*, 263.
(2) Callaway, *Zulu Tales*, I, 316-320.

visite de ses ancêtres. On n'est jamais bien sûr de leurs intentions, ils peuvent avoir quelque injure à venger, ils désirent peut-être attirer vers le séjour des morts tel ou tel de leurs descendants. Le plus prudent est de leur faire honneur et de les éloigner (1). C'est de là que pourrait venir la répugnance ordinaire des Cafres à l'idée de manger du poisson. Ils voient dans le poisson une espèce de serpent (2). Le bâillement passe pour l'entrée, l'éternuement pour la brusque sortie d'un esprit-ancêtre qui a voulu s'introduire chez son descendant, et on le considère comme d'excellent augure (3). Du reste il n'y a chez ces peuples aucune idée de rémunération posthume (4).

Il serait plus qu'étrange que cet animisme n'eût pas engendré chez les Cafres, comme chez les Noirs, une sorcellerie très puissante, et il n'est pas sans intérêt de noter que la sorcellerie cafre se relie à un ensemble de croyances et de superstitions toutes semblables à celles que nous avons déjà décrites. L'idée de la faculté que possède le sorcier de se métamorphoser en animal, qu'il peut ensorceler un homme en ensorcelant quelque chose qui provient de sa personne, un poil, un cheveu, une rognure d'ongle, une goutte de sang, qu'il est imprudent pour la même raison de laisser faire son portrait, que la

(1) Arbousset et Daumas, 237. Casalis, 260. Fritsch, 106. Callaway, *Religion of Amazulu*, 196.

(2) Fritsch, p. 107.

(3) Callaway, *Rel. of Amaz.*, 64, 222-225, 263.

(4) Casalis, 247, 254.

disposition à l'hallucination, au paroxysme cérébral, à la vision hystérique, révèle l'homme choisi par les esprits pour communiquer avec les autres hommes, tout cela est identique dans les deux races (1). Les sorciers cafres usent beaucoup de baguettes magiques ou divinatoires que les esprits sont censés diriger (2). Le Dr Fritsch nous signale chez les Zoulous la corporation des *Isi-ntongas* qui se recrutent avec soin parmi les individus présentant ces symptômes d'excitation nerveuse et qui l'entretiennent par des danses accompagnées de chants et de coups isochrones frappés sur des peaux de bœuf distendues (3). Le missionnaire Casalis avait des rapports fréquents avec le sorcier en titre du chef des Bassoutos, et, comme nous l'avons vu dans l'Afrique noire, il n'avait pas à souffrir de son inimitié. Au contraire, Chapi — c'était son nom — eût volontiers fait échange de secrets avec le « sorcier blanc », dont il avait une certaine peur. On peut voir dans le récit de ce missionnaire, trop enclin seulement à soupçonner Chapi de mauvaise foi, les fatigues corporelles et mentales que le sorcier cafre s'imposait pour se mettre en rapport avec les esprits et conseiller son chef sur une expédition qu'il s'agissait d'entreprendre. Ce sont d'ordinaire les ancêtres du chef qui venaient la nuit lui révéler les secrets de l'avenir. Une fois même, une reine défunte lui sauta sur les épaules, et Chapi dé-

(1) Casalis, 289-292.
(2) Callaway, *Rel. of Amaz.*, 139.
(3) Fritsch, *l. c.*, 99. Comp. Callaway, *Rel of. Amaz.*, 183, 259.

clara que de sa vie il n'avait dû supporter de poids aussi lourd (1).

Comme chez les Noirs, le sorcier cafre est médecin, et ses procédés médicaux sont de tous points semblables à ceux de ses confrères des autres régions africaines. Comme eux, il a plus d'une fois à pâtir de ses insuccès. Il n'est pas inouï qu'on ait noyé des Isi'ntongas dont les prédictions ne s'étaient pas réalisées. Comme eux, il commence à devenir prêtre par son intervention régulière dans les sacrifices. Comme eux, enfin, il doit présider à la recherche des sorciers malfaisants.

Ainsi, ce sont les Isi'ntongas qui célèbrent le sacrifice quand une maison a été frappée par la foudre. Ce malheur signifie qu'Ounkoulonkoulou est en colère. Si l'un des habitants de la cabane a été foudroyé, c'est que le dieu du ciel a voulu l'avoir près de lui et l'a fait venir de cette brusque manière. Il serait malséant d'en porter le deuil. Mais, quant à la maison, elle est maudite, personne ne devra plus l'habiter, et le sacrifice qu'on célèbre a pour but d'apaiser la divinité et d'épargner à la famille, au kraal tout entier, de nouveaux coups de la puissance céleste (2).

Les bons sorciers cafres, comme les bons sorciers

(1) Casalis, p. 300. Le jeûne est un des principaux moyens employés par les sorciers cafres pour se mettre dans l'état visionnaire. Un proverbe zoulou dit qu'un corps rempli ne peut apercevoir les choses secrètes, et un sorcier qui engraisse perd son prestige, au moins comme devin (V. Tylor, *Civil. prim.* II, 532).

(2) Fritsch, *l. c.*, 103.

noirs, doivent, disons-nous, dénoncer les mauvais. La sécheresse prolongée, une des calamités que ces peuples éleveurs de bétail redoutent le plus, est ordinairement attribuée à quelque méchant sorcier, et il y a, comme chez les Noirs, des assemblées convoquées tout exprès pour découvrir le coupable. Mais la méthode des sorciers enquêteurs en Cafrerie diffère de la méthode nègre. Ce n'est pas au moyen d'un vomitif ou d'une ordalie visible qu'ils se prononcent. Après s'être mis dans l'état d'excitation ou de fureur prophétique dont nous venons de parler, le sorcier cafre tourne en dansant, comme un énergumène, autour ou dans les rangs de la foule prosternée et en proie à mille terreurs, jusqu'à ce qu'il « sente », qu'il « flaire » le sorcier malfaisant. A peine celui-ci est-il désigné que les assistants l'empoignent et le soumettent à d'affreuses tortures pour lui faire avouer son crime. Ses parents eux-mêmes font rage contre lui. Un jour, par exception, le fils d'une malheureuse qu'on grillait à petit feu, n'y tenant plus, se précipita sur sa mère pour l'arracher à ce supplice atroce. Mal lui en prit, et s'il ne s'était réfugié à temps dans une maison de missionnaires, il eût été écharpé. Ce qui est singulier, c'est que l'accusé, s'il avoue, en est quitte ordinairement pour une forte rançon et pour un sacrifice offert aux esprits irrités par l'intermédiaire de l'I'ntonga. On soupçonne les chefs cafres d'avoir souvent abusé de cette superstition pour perdre ou tout au moins ruiner ceux dont ils redoutaient l'influence (1).

(1) Fritsch, 100-101. Comp. Casalis, 298.

Ce qui est plus spécial aux Cafres, une idée religieuse qui dans tous les cas a chez eux quelque chose de plus systématique et de plus prononcé que chez les Noirs d'Afrique, c'est la croyance que l'on s'unit positivement, substantiellement, à la divinité en s'assimilant des éléments qui font ou vont faire partie de la substance divine elle-même. C'est un des rites où l'on voit, en pleine religion de non-civilisés, s'affirmer cette tendance à la consubstantiation divine qui doit inspirer des dogmes et des sacrements augustes à des religions beaucoup plus développées. La simple imitation de la vie divine par la danse et les mouvements du corps ne suffit plus. Il faut la communion substantielle. Ainsi, avant de partir pour la guerre, les combattants réunis autour de l'I'ntonga se font inciser dans la peau des pincées de cendres provenant de l'os crural d'un bœuf immolé aux *Imishologou*, esprits des morts, dont on leur réserve une partie, et dont l'assistance mange le reste dans un repas fait en commun (1). Il est à noter que la victime, dépecée vivante, n'est achevée que lorsque le rite des incisions est accompli, comme si l'on voulait que son « esprit », c'est-à-dire ce que la divinité absorbera avec sa chair, soit encore adhérent aux parties enlevées à son corps vivant.

Le Cafre, avons-nous dit, n'est pas fétichiste, n'est donc pas idolâtre comme le Nègre, mais il a, s'il est possible, plus encore d'amulettes de toute forme et de tout nom. Le petit sac de cuir qu'il porte suspendu

(1) Fritsch, 100-103.

à son cou en contient de toute espèce, et le collier auquel ce sac est attaché en est lui-même tout garni. C'est chez lui peut-être que l'on voit s'épanouir le plus vigoureusement une idée facilement admise dans tous les temps et dans tous les lieux par la crédulité ignorante, qui applique toujours de façon si singulière le principe de causalité. C'est l'idée que les qualités ou les défauts d'un objet quelconque se transmettent par le simple contact, et que l'analogie de deux faits, l'un accompli, l'autre désiré, équivaut à un rapport de cause à effet. Un collier de Cafre, par exemple, tient enfilés un os de mouton, un anneau de fer, une griffe de lion, une patte de milan. Pourquoi ? C'est pour que son possesseur puisse fuir avec la rapidité du milan, qu'il ait la force du lion, la dureté d'un os et la solidité du fer. S'il se voit menacé de mort, un Cafre se fixe sur la poitrine un de ces insectes qui vivent longtemps encore, bien que percés d'une aiguille, pour lui emprunter sa faculté de longue résistance à la mort. S'il veut adoucir le cœur de celui dont il désire acheter le bétail ou la fille, il mâche un morceau de bois jusqu'à ce qu'il soit réduit en pulpe. S'il part pour la guerre, il mêlera des crins de bœuf à ses cheveux, il attachera une peau de grenouille à sa pelisse. C'est que le bœuf était sans cornes, par conséquent difficile à saisir, et que la grenouille glisse aisément avec sa peau visqueuse hors des mains de ceux qui la veulent prendre. Quand le docteur Smith, naturaliste anglais, visita le chef cafre Mounélé'Kassi, il remarqua la persistance avec laquelle ce chef passait et

repassait les doigts sur sa tabatière dont il lui avait demandé de palper la surface polie. C'est que Mounélé'Kassi comptait s'assimiler ainsi les puissantes vertus qu'il admirait chez le docteur blanc (1). Ce préjugé joue naturellement un grand rôle dans la médecine des sorciers cafres, qui ont recours à des remèdes rationnels, massages, lotions, décoctions, mais toujours avec accompagnement d'amulettes et notamment de choses provenant de leurs personnes sacrées, un de leurs cheveux, une loque de leur bonnet, des crins de leur pagne, et le missionnaire Casalis faillit se faire un mauvais parti en enlevant délicatement une plume de coq qui bouillait avec une tisane apprêtée pour un malade. C'est cette plume qui devait communiquer sa vertu au remède (2). Ils savent aussi forcer l'esprit qui cause la maladie à entrer dans un *keti*, siège de l'esprit, objet insignifiant, boule de verre, chiffon, etc., que l'on enfonce dans un tronc d'arbre ou qu'on pend à ses branches (3). La salive du sorcier a grande efficacité, et lui-même doit en faire souvent l'offrande aux esprits pour ne pas perdre son pouvoir divinateur. Nous avons déjà vu ce genre d'offrande usité dans l'Afrique centrale (4).

En somme, cette religion cafre a quelque chose de rude et d'utilitaire qui ne laisse guère de place au mysticisme pas plus qu'à la poésie. C'est chez les

(1) Comp. Casalis, 286-288. Tylor, *Civil. prim.*, II, 138.
(2) Casalis, 313.
(3) Callaway, *l. c.*, 314.
(4) Casalis, 306. Comp. 287-288.

Zoulous surtout qu'elle se montre le plus étrangère à toute esthétique. Chez les Bechuanas, de mœurs plus douces, il y a pourtant quelques traces de sentiments élevés en rapport avec les croyances religieuses. C'est une vraie perle que ce chant funèbre des femmes Bassoutos réunies auprès du cadavre d'un mort regretté. C'est comme un écho sauvage du chant de Mignon :

> Nous sommes restées dehors,
> Nous sommes restées pour la peine,
> Nous sommes restées pour les pleurs.
> Oh ! s'il y avait au ciel un lieu pour moi !
>
> Que n'ai-je des ailes pour m'y envoler !
> Si une forte corde descendait du ciel,
> Je m'y attacherais, je monterais bien haut,
> J'irais habiter là ! (1)

Il est toutefois une institution des peuples cafres qui dénote un commencement de jonction entre la religion et la morale — une morale bien grossière évidemment, mais on ne saurait exiger plus. C'est celle qui fait une loi aux adolescents arrivés à l'âge de puberté de se soumettre à des épreuves corporelles et morales avant de prendre rang parmi les hommes. On les rassemble du même âge et d'un groupe de kraals voisins, et ils sont menés au désert par un homme âgé qui leur apprend à construire des huttes et les frotte d'argile blanche (couleur des esprits). Puis il les circoncit et chacun d'eux doit enterrer en secret son prépuce comme sacrifice aux esprits, de

(1) D'après Casalis, 250.

peur aussi que des sorciers malveillants ne s'en emparent. Un traitement très dur leur est infligé pendant ces mois d'initiation, on les fustige souvent et sans pitié, on les fait jeûner, veiller, porter de lourds fardeaux, manier les armes, en leur inculquant les principaux articles de la morale cafre : Fuyez le vol et l'adultère, honorez vos pères et vos mères, obéissez à vos chefs. Quelquefois les moins robustes succombent à ce régime cruel. Alors un messager va s'asseoir en silence devant la hutte de leurs parents et brise à leurs pieds un vase d'argile. On sait ce que cela veut dire, l'enfant est mort, et les lamentations retentissent. Cette initiation de six mois sert aussi à leur fixer dans la mémoire des morceaux de poésies traditionnelles où ils apprennent que le soleil est un homme, la lune une femme, et que le bruit du tonnerre est causé par les battements d'aile d'un oiseau gigantesque — idée que nous retrouverons chez les Peaux-Rouges et qui tendrait à faire croire que l'Ounkoulonkoulou cafre était à l'origine un grand oiseau tout aussi bien qu'un homme — qu'il faut vénérer le dieu du ciel, les dieux des eaux, les esprits des chefs et des ancêtres, leur faire tous les sacrifices requis, etc. Le retour des jeunes gens est, par contre, suivi de réjouissances extrêmement licencieuses (1).

Les jeunes filles, à l'âge de nubilité, passent aussi par une initiation dirigée par des matrones qui les plongent dans une rivière, les enduisent aussi d'ar-

(1) Comp. Fritsch, 109-111 ; Casalis, 275-279. D'après le Dr Fritsch les Zoulous ont aboli la circoncision (p. 140), mais ont maintenu le reste de cette initiation traditionnelle de la jeunesse.

gile blanche et leur mettent sur le visage un masque de nattes, emblème de la pudeur. Puis elles vont processionnellement et chantant des airs mélancoliques s'exercer aux rudes travaux de la terre. On les traite aussi très durement pendant ce temps d'épreuve. Mais des danses, de nature à leur faire oublier les sévères leçons qu'elles viennent de recevoir, suivent aussi leur émancipation.

Cette brusque succession de rigorisme et de licence, dont notre carnaval et notre carême représentent en pleine civilisation la survivance en ordre interverti, est générale dans les religions inférieures où la morale est tout au plus juxtaposée à la religion. Il est visible qu'il n'y a pas encore pénétration de l'une par l'autre, et c'est pourquoi il ne faudrait pas, comme quelques missionnaires l'ont fait, attacher le sens moderne d'une purification morale aux rites de lustration qui se rencontrent assez fréquemment dans les religions rapprochées de l'état primitif et en particulier chez les Cafres. Il s'agit purement et simplement en pareils cas d'éloigner les mauvaises influences ou de conjurer les vengeances des esprits. Un guerrier cafre qui revient du combat doit laver ses mains et ses armes si elles sont tachées de sang : c'est que les esprits de ceux à qui ce sang appartenait pourraient le poursuivre et se venger (1). Une mère qui a vu son enfant marcher sur un tombeau se hâte d'allumer du feu et de présenter les pieds de l'enfant à la flamme : c'est parce que le contact d'une

(1) Casalis, 273.

tombe lui porterait malheur (1). Il faut se purifier de même, par des moyens analogues et pour le même motif, si l'on a touché un cadavre ou un tombeau. Chez les Bassoutos on fait une poudre de purification dans laquelle entrent plusieurs ingrédients et entre autres le fiel d'un bœuf immolé. En temps d'épidémie ou de calamité, le chef en insère par incision des pincées près des tempes de ses subordonnés. On en saupoudre de petits morceaux de bois qu'on enfouit dans le sol où doit s'élever un nouveau village. C'est ce qu'on appelle « cheviller le kraal » On fabrique aussi une « eau lustrale » avec des plantes dont le feuillage résiste à l'hiver (ce phénomène a toujours donné beaucoup à penser aux populations ignorantes) ou dont les épines opposent aux bêtes fauves un obstacle infranchissable. On y met aussi des crins de lion et de taureau, de la peau de serpent, gages de force, d'immortalité, etc. L'eau lustrale a toute sa vertu quand elle est fouettée jusqu'à mousser, et l'I'ntonga, lorsque la lustration est requise par quelque malheur public, en asperge copieusement les assistants avec une queue de gnou qui lui sert de goupillon (2). Désormais ils sont armés contre les influences pernicieuses qui les menacent. Rien dans tout cela n'a de sens moral. Il en est de même de la poudre qu'on fait avec des lambeaux enlevés aux corps des ennemis tués à la

(1) Casalis, 274.

(2) On sait que notre mot « goupillon » vient de la queue de renard (goupil) qui était au moyen-âge l'instrument ordinaire des aspersions d'eau bénite.

guerre. On s'imagine, en avalant cette chair dissoute dans de l'eau, s'approprier les vertus guerrières de ceux qui en ont fourni les éléments et augmenter d'autant les siennes. Nous reverrons bien souvent la même idée donner lieu à des applications analogues (1).

On emploie aussi des fumigations pour purifier, c'est-à-dire au fond désensorceler, les bestiaux enlevés à l'ennemi et pour favoriser la croissance du blé en le préservant des esprits malfaisants. Pour cela on allume dans les champs de petits foyers alimentés par des matériaux du même genre que ceux qui viennent d'être indiqués. Cela donne parfois aux campagnes cafres un aspect étrange. Aussi loin que la vue s'étend, on aperçoit de petites colonnes de fumée lustrale ou plutôt magique s'élever en spirales, et les mauvais esprits n'ont plus qu'à déguerpir (2).

En résumé, la religion cafre nous présente un spécimen curieux de religion primitive à la fois et appauvrie. Rien de plus vraisemblable, bien qu'elle ne puisse être démontrée, que l'opinion d'après laquelle son contenu naturiste et mythologique était jadis moins maigre, plus riche en détails mythiques et originaux. L'instabilité de cette population, qui n'a été arrêtée que par la mer et l'invasion européenne, serait-elle la cause de cet appauvrissement et de la prépondérance presque absolue d'un animisme où le culte des ancêtres domine lui-même presque exclusi-

(1) Casalis, 270-271.
(2) *Ibid.*, 272-274.

vement? Il est certain que les mythologies développées s'attachent toujours à une région bien déterminée. Elles s'altèrent ou s'oublient dans un état d'émigration continue. Le lecteur instruit aura certainement remarqué plus d'une analogie entre les coutumes cafres et plusieurs de celles qui sont mentionnées dans l'Ancien Testament. Cela donnerait quelque appui à l'hypothèse qui attribue le type ethnique du Cafre à un mélange de sang africain et de sang sémitique, mélange qui se serait opéré il y a des siècles sur la côte orientale de l'Afrique (1). Les Cafres, en s'établissant sur des territoires d'où ils ont chassé les Hottentots, n'ont pas laissé de s'assimiler quelques légendes et quelques superstitions hottentotes. C'est en examinant les croyances de ces premiers possesseurs du sol que nous pourrons avoir une idée complète de la religion indigène de l'Afrique méridionale.

B. Les Hottentots

Les Hottentots, une des fractions les plus pauvres

(1) Les légendes cafres recueillies par Bleek et Callaway tendent aussi à confirmer cette opinion. Il y en a de fort curieuses dont les parallèles se retrouvent dans les contes arabes, par exemple l'histoire de la princesse engloutie avec toute son armée dans le ventre d'un monstre tué par un héros qui fait sortir tout le monde, ce qui ressemble à un mythe solaire; celle de la reine-sorcière dont la belle-fille oublia de réveiller les compagnons endormis; celle encore des deux frères dont l'un assassina l'autre pour avoir sa belle vache blanche et fut dénoncé par un petit oiseau qui n'était autre que le cœur de la victime, etc. Comp. *La Chaîne traditionnelle* de M. Hyacinthe Husson, Paris, 1874.

et les plus arriérées de l'humanité, habitent un domaine commençant un peu au-dessus de la baie de Walfish par le 20e degré de latitude sud et compris entre la mer et le désert de Kalahari. Au nord et à l'est sont les Boschmans, leurs cousins et, comme on pourrait les appeler, leurs diminutifs. Ils occupaient, au moment de l'arrivée des Européens au sud de l'Afrique le territoire entier du Cap. Ils ont été ou refoulés, ou absorbés par l'invasion européenne, et il n'en reste que quelques tribus dans la colonie anglaise. Mais au nord et à l'ouest ils vivent encore en assez grand nombre, et on ne sait pas au juste jusqu'à quelle limite ils remontent dans l'intérieur du continent africain.

Le nom de *Hottentot* n'est pas indigène. C'est un sobriquet qui leur fut appliqué par les Hollandais à cause de leur singulière façon de parler qui faisait sur les nouveaux venus d'Europe l'effet du bégaiement ou du gloussement du dindon (1).

(1) *Bégayer* se rend en hollandais par *stottern*, bègue par *stotteraar;* mais il paraît que, dans le vieux hollandais, il existait un mot voisin, signifiant *bègue* et qui se rapprochait beaucoup plus du mot hottentot que le mot moderne *stotteraar*. C'est ce qu'on a le droit de conclure de ce que le géographe hollandais Dapper (*Neer-Ethiopien*, 1676, p. 276) dit en termes formels : *Waerover* (à cause de leur langage bizarre) *d'onzen het den opmerke van deze belemmering en ongehoorde hakkeling van tale den naam van Hottentots gegeven hebben, gelijk dat woort in dien zin gemeenlyk schimpswyze, tegen iemant der in het uiten zyner woorden hakkelt en stamelt, hier te lande gebruikt wort.* « A cause de cela » les nôtres, eu égard à leur langage pénible et extraordinairement » bégayant, leur ont donné le nom de Hottentots, ce mot étant communément employé dans notre pays pour désigner, en se moquant,

Leur langage en effet est très particulier, typique dans la famille des langues africaines, et les distingue déjà nettement de leurs voisins les Cafres. C'est une langue à suffixes pronominaux, où la terminaison des mots varie pour exprimer leurs rapports; qui ne connaît ni *l*, ni *f*, ni *v*, mais qui abonde en gutturales et qui est surtout caractérisée par certains *claquements* de l'organe vocal, faisant corps avec le mot, et d'une imitation très difficile pour un Européen. Il y a du grincement de singe dans cette singulière articulation (1).

Les Hottentots s'appellent eux-mêmes *Khoï-Khoïn*, forme redoublée du mot *Khoïn*, gens, peuple. Ils se considèrent ainsi comme le peuple ou les hommes par excellence, notion commune à beaucoup de non-civilisés.

Ce ne sont pas des nègres, comme on l'a cru souvent. Ils ne sont pas noirs de peau. Au-dessous de la

» un homme qui bégaie et balbutie en parlant. » Le vieux mot hollandais devait être une espèce de réduplication de la racine *stott*, *stottensttot* ou quelque chose d'approchant.

(1) Il y a, d'après le Dr Bleek, quatre formes principales du claquement hottentot : 1° le *dental*, tout à fait semblable à celui que nous pouvons faire en signe d'impatience en retirant brusquement le bout de la langue appuyée préalablement contre les dents; 2° le *latéral*, analogue à celui que dans quelques pays d'Europe les charretiers emploient pour exciter les chevaux; 3° le *guttural*, que l'on compare au bruit que fait, en partant, le bouchon d'une bouteille de champagne; 4° le *palatal*, qui ressemble au son d'un coup de fouet. La difficulté est d'articuler ces claquements tout en prononçant les mots. Les Cafres ont hérité de quelques-uns, d'ailleurs assez rares dans leur langue, mais ils sont encore plus fréquents dans les dialectes boschmans.

sale couche de graisses diverses dont ils sont toujours enduits, on trouve une peau ressemblant par la couleur au cuir tanné. Ils ont les cheveux crépus et comme feutrés, le front étroit, les joues creuses, les machoires fortement prononcées, ce qui, joint à leur menton pointu, donne à leur face l'apparence de deux triangles superposés. Leurs lèvres sont saillantes, mais ils n'ont pas le nez bien connu du Nègre. Les arcades zygomatiques sont très accusées, les yeux très enfoncés, et cela contribue à donner à leur regard cette convergence vers la racine du nez qui a fait croire à quelques observateurs, du reste sans aucun motif sérieux, qu'ils se rattachaient à la race mongole (1). Ils sont de taille assez haute, d'une force musculaire médiocre, mais très résistants. Leurs bras et leurs mains, leurs jambes et leurs pieds sont bien dessinés, souvent même d'une véritable élégance, mais pour le reste ils sont mal bâtis. Leur structure corporelle a quelque chose de disgrâcieux, de dégingandé, comme si les différentes parties du corps n'étaient pas faites les unes pour les autres. C'est une grande différence avec les Cafres, ordinairement bien découplés (2).

(1) Comp. les portraits photographiques réunis dans l'atlas du Dr Fritsch.

(2) Le Dr Fritsch, d'accord sur ce point avec le Dr Hartmann, affirme qu'il faut reléguer dans le domaine des fables certaine conformation bizarre des parties secrètes longtemps attribuée aux Hottentotes. Il n'y aurait là tout au plus, selon ces deux observateurs, qu'un phénomène peut-être un peu plus fréquent chez elles, mais qu'on retrouve également chez d'autres peuples d'Afrique et même en Europe. En revanche, il est certain qu'elles présentent au plus

Les Hottentots sont divisés en plusieurs groupes, dont chacun compte un certain nombre de tribus, les Hottentots dits du Cap ou coloniaux, complètement assujettis au gouvernement colonial, aujourd'hui chrétiens pour la plupart, les Koranas, sur le fleuve Orange, et les Namaquas, petits et grands, occupant presque tout le territoire compris entre le désert de Kalahari et l'Atlantique.

Ils s'étendaient autrefois sur la plus grande partie du pays cafre, comme le démontrent beaucoup de noms de fleuves et de montagnes et les mots hottentots qui se sont introduits dans les langues cafres. Dans plusieurs tribus bantoues, quand on se sert d'un Boschman (inséparable cousin du Hottentot) comme rabatteur de gibier, la coutume veut qu'on lui adjuge le meilleur morceau de la bête capturée, en sa qualité d'ancien propriétaire du sol. On trouve aussi chez les Cafres les monceaux de pierre hottentots auxquels chaque passant doit apporter son contingent. Tout porte à croire que les Hottentots sont venus du nord, refoulés progressivement par les Cafres, peut-être même antérieurement par les Noirs ; car on prétend qu'au-delà du fleuve Orange et à des

haut degré ce qu'on appelle la *stéatopygie*, exubérance graisseuse des régions lombaires atteignant chez beaucoup d'entre elles les proportions d'une difformité monstrueuse. Dans les types féminins photographiques reproduits par le Dr Fritsch, on voit des mains, des bras, des pieds, que nos Européennes pourraient quelquefois envier, mais le corps est si mal bâti qu'on le croirait composé de tronçons maladroitement chevillés ensemble. Tout cela indique une race bien à part, très vieille et se rapprochant encore singulièrement des conditions de l'animalité.

profondeurs mal connues du continent africain, on en rencontre encore des essaims épars. C'est donc une race africaine autochtone, au même titre que le Nègre.

Le Hottentot est faible intellectuellement, bien que, comme le Nègre, il s'habitue vite aux langues étrangères et se montre capable de finesse dans la discussion de ses intérêts. Il est vrai qu'en 1652 les Hottentots, qui n'avaient absolument pour richesses que leurs troupeaux de bœufs, vendirent aux Hollandais tout le territoire du Cap pour environ 114 florins. Ils eurent beaucoup à souffrir des mauvais traitements des Boers ou colons hollandais, que révoltait leur indescriptible saleté et qui leur refusaient presque le nom d'hommes (1). Les missionnaires venus d'Europe travaillèrent avec un zèle louable à adoucir ces inimitiés devenues héréditaires. Aujourd'hui le sort des Hottentots du Cap est très tolérable. Ils recommencent à augmenter en nombre, se plient volontiers à la vie européenne et fournissent des soldats estimés à l'armée coloniale. Mais ils sont toujours d'une étonnante légèreté d'enfant et facilement victimes de l'ivrognerie (2).

En dehors du domaine colonial, sans fuir précisément les influences civilisatrices, le Hottentot est resté ce qu'il était, éleveur de bétail comme le Cafre,

(1) Il y avait des églises de Boers sur la porte desquelles on lisait : Entrée interdite aux chiens et aux Hottentots (*Baseler Miss. Mag.* 1854, III, 122).

(2) Fritsch, *l. c.*, 305, 306.

moins porté que lui à la culture du sol et plus nomade. L'organisation sociale est rudimentaire. Le chef de la principale famille de la tribu gouverne avec le concours des chefs des familles les plus aisées. Mais la théorie du pouvoir est très vague. Le vol, l'adultère, l'inceste (lequel s'étend jusqu'aux rapports entre cousins du second degré) sont punis de mort, mais il faut que le chef qui a condamné un coupable avec l'assentiment de l'assistance porte lui-même le premier coup. Ils n'ont jamais su se confédérer et s'organiser comme les Cafres de manière à opposer une résistance sérieuse aux Européens. La polygamie est admise parmi eux comme chez presque tous les non-civilisés, mais elle est limitée par l'extrême pauvreté de la plupart d'entre eux. C'est aux femmes que sont réservés les travaux les plus pénibles. Cependant les Hottentots les traitent moins rudement que les Cafres. Mais les jumeaux et même les enfants naissant avec quelque difformité sont impitoyablement mis à mort, parce qu'on croit voir de la sorcellerie dans ces naissances anormales. Les vieillards malades sont abandonnés avec un peu de nourriture à leur portée, et on ne revient auprès d'eux que pour les enterrer après les avoir ficelés dans un sac de peau et dans une position analogue à celle du fœtus. Ils sont des non-civilisés qui répugnent grandement à laisser faire leur portrait, toujours de peur de sorcellerie. Ils semblent étrangers à la sensation du dégoût, et les voyageurs affirment qu'ils vont jusqu'à manger la vermine dont leurs *Kross*, espèces de pagnes en peau de mouton qui constituent leur prin-

cipal vêtement, sont toujours abondamment fournis (1).

Il y a de l'intérêt à savoir ce qu'une population aussi arriérée professe et pratique en matière religieuse. Inutile de dire qu'on l'a plus d'une fois classée parmi celles qui n'avaient aucune espèce de religion.

OUVRAGES A CONSULTER

Nous pourrions indiquer de nouveau presque tous les livres mentionnés à propos des Cafres. Le voisinage des deux populations fait que les voyageurs et les missionnaires ont rarement parlé de ces derniers sans parler aussi des Hottentots. Parmi les ouvrages roulant plus spécialement sur les tribus hottentotes, nous devons citer en tout premier lieu Peter Kolben, qui publia à Nuremberg, en 1719, une description détaillée de leur pays, de leurs mœurs, de leurs croyances, après un séjour de dix ans au Cap de Bonne-Espérance. C'est ce livre qui révéla en quelque sorte à l'Europe la race hottentote sur laquelle on n'avait auparavant que des rapports techniques, oubliés dans les archives des nations commerçantes, ou des données très vagues. Crédule autant que curieux, facilement dupe de son imagination, P. Kolben n'en reste pas moins un auteur très digne d'être lu, en particulier parce qu'il put encore voir les Hottentots dans un état très peu modifié par le contact avec les Européens. Il existe de son ouvrage une traduction française, un peu réduite, qui parut à Amsterdam en 1743

1) Comp. Fritsch, *l. c.*, 305, 306, 322-325, 334-336.

sous le titre de : *Description du Cap de Bonne-Espérance.* — LE VAILLANT, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance.* Paris, 1790, 1 vol. — *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique.* Ibid. 1795, 2 vol. — *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique.* 1792-1812, 6 vol. Le Vaillant, dont l'enfance s'était écoulée à Paramaribo, était familier avec les conditions d'existence d'un peuple non-civilisé. En 1780 il débarqua au Cap dans l'espoir chimérique de traverser l'Afrique entière du sud au nord. Il ne put dépasser le pays des Hottentots et en rapporta des études gâtées par son esprit romanesque. Il chanta, peut-on dire, l'idylle de la vie hottentote bien plutôt qu'il n'en fit la description. Il tenait surtout à vanter « l'innocence et l'aimable simplicité de la vie sauvage. » Ses ouvrages sont à peu près nuls au point de vue spécial qui nous intéresse. — Il faut citer ensuite les récits de voyages de Sparrmann (1772-76), de Patterson (1777-1779), de Burchell (1822), de Bunbury (1848), d'Anderson (1850-54), de Moffat (*Missionary Labours*, Londres, 1842), et de Th. Baines, Londres, 1864. — Les travaux récents encore de Bleek (*Comparative Grammar of South African Languages*, Londres, 1867) et de Fritsch (*Die Eingeborenen Süd-Afrika's*, Breslau, 1872) ont dépassé tout ce qui s'était fait avant eux. — Citons enfin du Dr Hahn, *Tsuni'-Goam, the supreme Being of the Khoi-Khoi*, Londres, 1881, ouvrage instructif et curieux, malheureusement trop subordonné au désir de retrouver partout du monothéisme.

Ce qui est vrai, c'est que les Hottentots sont au premier rang des peuples non-civilisés qui répugnent

à parler aux Blancs de leurs croyances religieuses pour les raisons que nous avons énumérées plus haut. Il faut ajouter que, d'après tout ce qu'on en sait, elles sont si peu cohérentes, et que le Hottentot, s'il consent à en parler, éprouve tant de peine à préciser ses réponses aux questions qu'on lui adresse, que l'Européen est à chaque instant obligé d'interpréter les notions confuses qu'on lui livre comme un texte obscur et fruste d'inscription hiéroglyphique. Toutefois on peut discerner quelques croyances collectives taillées dans toutes les tribus sur le même patron. Le Hottentot est loin d'avoir l'esprit sceptique et disputeur, dans sa superstition même, de son voisin le Cafre. Il subit passivement l'influence de sa tradition nationale ou celle de la tradition chrétienne appuyée sur une civilisation dont il reconnaît non moins passivement la supériorité. Il passe très aisément de l'une à l'autre selon l'influence qui domine autour de lui.

La première difficulté consiste à savoir quelle est au juste la signification mythologique d'un être supérieur dont l'existence et le pouvoir sont reconnus dans toutes les tribus. Il porte le nom de *Tsui* ou *Tsuni Koab* chez les Hottentaux coloniaux et chez les Koranas, de *Heitsi-Eibib* chez les Namaquas. Tsui Koab signifie, dit-on, « blessure au genou », ce qui ne nous apprend pas grand'chose. On l'appelle aussi *le Capitaine*, il est le chef des esprits et il dispose de la vie et de la mort. En même temps il est le premier des Khoï-Khoïn, le premier ancêtre, le premier chef, comme Ounkoulonkoulou l'était chez les Cafres : ce

qui ne signifie pas plus chez les uns que chez les autres que ce ne soit qu'un homme divinisé après sa mort. Mais plus d'une circonstance nous amène à présumer que Tsui Koab n'est autre que la lune comprise comme un être animé et masculin, ou plutôt son esprit plus ou moins détaché d'elle sous l'influence de l'animisme. D'abord on s'expliquerait ainsi son nom qui serait suggéré par la diminution périodique du disque lunaire arrêté dans sa marche comme un homme qui aurait le genou mutilé. Puis on voit bien que la lune occupe la première place dans les pratiques religieuses des Hottentots. Ils célèbrent les nouvelles et les pleines lunes par des danses d'un caractère souvent licencieux, ce qui n'est nullement une raison pour leur contester, comme le fait le Dr Fritsch, un caractère religieux. Cette danse lunaire est si bien aux yeux des Hottentots l'essence même de leur culte, que lorsqu'un des leurs s'est fait chrétien, ils disent de lui : « Il ne danse plus » ; et si, comme cela n'est pas très rare, le converti revient à ses anciennes croyances, ils disent : « Il danse de nouveau ». C'est absolument comme les locutions bien connues : « Il va » ou « ne va plus au prêche », en parlant d'un protestant ; « il va » ou « ne va plus à la messe », en parlant d'un catholique. A côté de la lune les Hottentots ont aussi un culte de danse pour les Pléiades qui ne sont visibles en ce pays qu'une partie de l'année. On célèbre leur départ et leur retour, comme si le fait de la disparition et de la réapparition de ces étoiles avait, comme les phases de la lune, frappé,

plus que tout autre, l'imagination paresseuse du Hottentot.

L'identité de Tsui Koab et de la Lune est confirmée par ce que nous savons de Heitsi Eibib, l'être suprême des Namaquas. Ce nom, d'après M. Hahn (1), signifierait *Face d'arbre* ou *de bois*, ce qui pourrait se rapporter à la figure plate et blanche du disque lunaire. Mais la nature lunaire de Heitsi Eibib est surtout démontrée par le fait que la légende hottentote attribue à la lune, aussi bien qu'à lui et à Tsui Koab, le fameux message adressé primitivement aux hommes par le maître de la vie et de la mort. On se rappelle ce qu'il était chez les Cafres. Il se présente chez les Hottentots avec d'autres acteurs et un sens assez différent. Ce ne sont pas le caméléon et le lézard gris qui sont mis en scène, ce sont le lièvre et le pou. La lune au commencement dit au pou d'aller trouver les hommes et de leur annoncer de sa part : « Comme je » meurs et vis en mourant, vous mourrez aussi et » vivrez en mourant ». Mais le lièvre qui rencontra par hasard le messager lui déroba le message et dit aux hommes, altérant ce qu'il avait entendu : « Comme je meurs et péris en mourant, de même » vous mourrez et périrez complètement. » Là-dessus il alla se vanter auprès de la lune de la manière dont il avait transmis son message. La lune en colère frappa le lièvre sur le museau, et c'est pour cela que le lièvre a la lèvre supérieure fendue ; mais en se défendant il égratigna furieusement la lune, et c'est

(1) *L. c.*, 132-134.

pour cela que son visage a des taches. Depuis lors les hommes ont horreur du lièvre et n'en veulent pas manger la chair (1).

Il est intéressant de comparer les différences de cette version hottentote et de la version cafre. D'après celle-ci un certain *fatum* irrévocable provient de la parole transmise d'Ounkoulonkoulou. Il n'aurait pu lui-même revenir sur sa parole une fois transmise, quand même il l'eût voulu. Dans la légende hottentote la mauvaise foi du lièvre ne change pas ce qui était déjà dans la nature des choses, c'est à dire que les hommes meurent et vivent en mourant comme la lune elle-même dont ils viennent. Les Hottentots, en effet, croient aussi fermement que les Noirs et les Cafres à la survivance personnelle après la mort. Les deux légendes sont modifiées en rapport avec la nature de l'être divin et expriment l'idée que l'homme et l'être divin sont de même nature. Le ciel ne meurt pas, et l'homme n'aurait pas dû non plus mourir si le ciel n'eût pas changé d'avis avant que l'homme eût reçu son premier messager, c'est l'idée cafre. La lune meurt pour vivre encore, l'homme aussi, c'est la croyance hottentote où, sous une forme presque révoltante de niaiserie et de grossièreté, on voit poindre l'idée religieuse par excellence qu'un lien spécial et substantiel, une affinité de nature rattache l'homme à Dieu (2).

(1) Nous reproduisons cette légende d'après Fritsch, *l. c.*, 354.

(2) Voir pour tout ce qui concerne l'être suprême des Hottentots, Fritsch, *l. c.*, 337-38; 340-341 ; 352-355 ; Waitz, *Anthropol.* II, 342 ; Hahn, *l. c.*, 49-124. — M. Hahn propose une autre explication de

D'après M. Hahn (1), Tsui Koab ou Heitsi Eibib doit combattre un adversaire redoutable, *Gaunam* (d'une racine *gau*, détruire, faire périr) qui n'est autre que la nuit, les ténèbres, ennemi des hommes. Il est blessé par lui, mais il survit toujours à sa blessure et l'emporte de nouveau sur son adversaire. Voilà dans cette religion hottentote un grain de mythologie dramatique dont on cherche en vain le pendant chez les Cafres. Aussi n'est-il pas étonnant que dans les chants et les légendes hottentotes les deux dieux soient des héros nationaux dont on célèbre les guerres, les hauts faits et les amours. C'est partout le commencement des épopées où certains dieux vivent et combattent comme des hommes, mais avec une supériorité énorme de sagesse, de force et de puissance magique. Dans une légende recueillie par le Dr Bleek, il est question aussi de deux Heitsi Eibib dont l'un était méchant et faisait périr les hommes en les forçant à lui jeter des pierres qui retombaient sur ceux qui les avaient lancées et les tuaient. Il continua ce vilain jeu, jusqu'à ce que le bon Heitsi Eibib le tuât lui-même. Ceci pourrait être un souvenir du

Tsui-Koab, qu'il ramènerait au sens de *matin rouge* ou de l'aurore. Heitsi Eibib serait *Celui qui ressemble à un arbre*, c'est à dire encore l'aurore. Mais il n'y a pas de ressemblance entre l'aurore et un arbre, et l'étymologie qu'il donne de Tsui Koab est bien forcée. Il me semble que le rapport de ces dieux hottentots et de la lune est beaucoup plus conforme à tout ce que nous savons de cette religion rudimentaire. M. Hahn lui-même, p. 136, voit dans Tsui Koab la lune amoureuse du soleil, et il est d'avis, comme nous, qu'il n'y a qu'une différence de nom entre Tsui Koab et Heitsi Eibib.

(1) *L. c.*, 125.

temps où le sacrifice humain existait chez les Hottentots et fut remplacé par des rites moins cruels. Car plusieurs indices tendent à montrer que ce genre de sacrifices fut aussi usité parmi les Khoï-Khoïn que leur humeur douce, débonnaire aura détachés à la longue de cette coutume sanguinaire. Heitsi Eibib ou Tsui Koab est donc un dieu de bon caractère. Au contraire les éclipses de lune et les aurores boréales sont attribuées à l'action d'esprits malfaisants et dont l'apparition est de mauvais augure (1).

C'est probablement cette croyance en la lune personnifiée, héros national, ancêtre suprême, mort et vivant, qui nous donne la clef de ces monceaux de pierres sacrés qui ont tant intrigué les voyageurs parcourant les pays hottentots (2). On les retrouve bien au delà du territoire hottentot d'aujourd'hui, jusque par delà le Zambèse, et on dirait qu'ils marquent les étapes de cette race toujours refoulée par les envahisseurs. Près du Zambèse ils passent pour des tombeaux d'anciens sorciers, en Cafrerie pour ceux d'anciens chefs, chez les Hottentots ce sont les tombeaux de Heitsi Eibib, et leur multiplicité prouve assez qu'il ne s'agit pas de la sépulture d'un homme semblable aux autres. C'est sur ces monceaux que l'on porte les offrandes destinées à cette divinité. Tout passant, s'il ne veut pas s'attirer un mauvais sort, doit y ajouter une pierre, ou un rameau, des

(1) Hahn, *l. c.*, 89.
(2) Waitz, *Anthrop.* II, 342.

fleurs ou un morceau d'étoffe, en priant Heitsi Eibib de lui être favorable. Il est naturel que la lune qui meurt et revit ait ses tombeaux, absolument comme les dieux mourant et revivant des religions plus développées que nous étudierons en Asie et en Europe. Ceci est encore un genre de naturisme mythologique, inconnu des Cafres qui ont changé la tradition hottentote en une autre plus conforme à leur animisme.

Toutefois il faut noter que chez les Hottentots, pas plus que chez les Cafres, le soleil n'est l'objet d'aucun culte; ce qui confirmerait l'idée suggérée par plus d'un indice que le culte lunaire est plus ancien dans l'humanité que le culte solaire. Celui-ci, dans les deux mondes, fut le plus souvent associé à un mouvement civilisateur. Le cours beaucoup plus régulier, aux changements bien plus difficiles à observer, de l'astre diurne semble avoir moins vite frappé l'imagination de l'homme-enfant que celui de l'astre des nuits qui change tous les jours, disparaît et reparaît tous les mois et vient si heureusement au secours de l'homme livré sans défense aux terreurs de la nuit. Nos petits enfants remarquent bien moins le soleil que la lampe de famille qui fait succéder brusquement la lumière à l'obscurité dans la chambre où on l'allume.

Les serpents ne sont pas non plus un objet de culte chez les Hottentots qui pourtant les considéreraient volontiers comme des espèces de forces cosmiques, ou tout au moins comme incorporant l'esprit de nombreux objets de la nature. Ainsi chaque source

doit avoir un serpent qui l'alimente. S'il s'en va elle tarit (1).

P. Kolben prétend que les Hottentots adorent de plus une espèce de scarabée qu'il ne sait comment nommer. Il se pourrait que la métamorphose de cet insecte qui, lui aussi, semble mourir et renaître, lui procurât aux yeux des Hottentots un certain caractère surnaturel. Mais de la description même que fait Kolben du culte qu'il prétend qu'on lui rend, ressort qu'il s'agit plutôt des présages qu'on croit tirer de la manière dont il marche, se pose ou se dirige de côté ou d'autre (2).

Tout cela ne constitue après tout qu'un naturisme très restreint, pour ainsi dire étouffé dans l'œuf, quand même en sa pauvreté il dénonce une tendance mythologique plus prononcée que chez les Cafres. Chez ces derniers, c'est l'animisme, et dans l'animisme, le culte des esprits défunts qui supplée à l'insuffisance du naturisme. Le Hottentot croit, comme le Noir, aux esprits protecteurs, et ce qui est à noter, c'est l'espèce de monolâtrie locale en vertu de laquelle chaque village n'a qu'un seul esprit, protecteur aimé, redouté aussi, et recevant seul les hommages adressés à toute sa compagnie (3). Ce qui distingue encore les Hottentots des Cafres, c'est que leurs morts reviennent sous forme humaine, et non sous forme animale. Les

(1) Hahn, *l. c.*, 77.

(2) *Description du Cap de Bonne-Espérance*, trad. franç. 1, 209 suiv. Kolben a aussi très bien observé que la divinité suprême adorée par les Hottentots est la lune. *Ibid.* 205.

(3) Fritsch, *l. c.*, 339.

offrandes alimentaires ou autres qu'il faut faire pour assurer leur nourriture ou pour conjurer leur mauvais vouloir sont semblables chez les deux peuples. En cas de malheur on va prier sur la tombe des parents morts pour faire revenir la bonne chance (1). On verse de l'eau sur cette tombe pour rafraichir leurs âmes; mais on ne voit pas qu'on leur immole des victimes humaines. Pourtant on observe des coutumes qui supposent que le sacrifice humain a dû fleurir à une autre époque là comme ailleurs. Ainsi on teint en rouge les pierres sacrées comme pour tenir lieu du sang dont on les barbouillait auparavant. De plus on peut constater assez fréquemment dans les tribus l'ablation d'une phalange de doigt, et particulièrement du petit doigt, tenant lieu du sacrifice de la personne elle-même. Si l'on s'en dispense, on craint d'en être puni, parce que les esprits des morts ne se trouveraient pas honorés suffisamment; aussi l'observe-t-on le plus souvent chez les veuves. Enfin on pratique la circoncision sur les enfants parvenus à l'âge de puberté (2).

Avec l'animisme, la sorcellerie entre en scène. Comme les Cafres et les Noirs, les Hottentots ont leurs bons et leurs méchants sorciers; mais ils ne prennent pas la chose aussi tragiquement. Les procès de sorcellerie sont rares, et, quand il y en a, ils

(1) Hahn, *l. c.*, 112.

(2) Le Dr Fritsch, qui bat un peu la campagne à ce sujet, discute et nie, sur ce point avec de sérieuses raisons à l'appui, l'assertion de Kolben qui prétendait qu'on enlevait en même temps un des testicules, p. 332 et suiv.

se terminent ordinairement par la condamnation de l'accusé à payer une amende en têtes de bétail. Du reste, l'occupation des sorciers est la même que chez tous les autres non-civilisés que nous connaissons; ils sont devins, médecins et préservateurs des maux de tout genre par la vertu des esprits qui sont en eux, laquelle vertu se communique à tout ce qui les touche et à tout ce qui sort de leur personne sacrée (1). C'est dans cette idée qu'ils soufflent sur le corps des malades ou dans leur bouche pour les guérir. Le Hottentot n'est pas fétichiste comme le Nègre, et ceci doit donner à penser à ceux qui prétendent que le fétichisme est la forme primaire des religions humaines; mais il est grand amateur d'amulettes et de charmes de toute espèce à qui ses sorciers communiquent des propriétés merveilleuses. Son collier en est tout composé comme celui du Cafre. Dans le nombre il en est d'étranges. Par exemple, de petits morceaux de bois réunis d'une certaine façon sont souverains pour inspirer à une femme une passion violente pour celui qui les porte. D'autres morceaux de bois de couleur jaunâtre constituent une amulette qu'on appelle « l'oubli du Blanc ». C'est que leur vertu fait que le Blanc oublie les

(1) C'est ce qui explique la dégoûtante coutume attestée par Kolben, *l. c.*, I, 160; Hahn, *Beitræge zur Kunde der Hottentotten*, dans les publications de la Société de Géographie, Dresde, VI; confirmée par Fritsch, p. 330, qui consiste en ce que, lors d'un mariage, les deux époux s'accroupissent aux pieds du sorcier qui les asperge de son urine pour éloigner d'eux toutes les mauvaises influences.

offenses dont le porteur pourrait se rendre coupable envers lui (1), et l'on a soin de s'en munir quand on va trafiquer ou négocier avec les Européens. Les Hottentots croient, d'ailleurs, qu'ils s'approprient les qualités des animaux qu'ils mangent, idée des plus fréquentes chez les non-civilisés (2). Ils font couler le sang d'un bélier ou d'un bouc sur les cadavres et sur les corps des meurtriers qui ont racheté leur crime par une amende en nature. C'est pour satisfaire les esprits, et évidemment pour tenir lieu de l'immolation humaine. Là encore nous voyons germer l'idée d'un ordre moral que les esprits les plus puissants entendent maintenir.

Mais tout cela est extrêmement pauvre. On ne voit chez les Hottentots que des commencements qui n'aboutissent pas. Le progrès notable sur la vie sauvage, qui consiste à se faire éleveur de bétail au lieu de rester chasseur, ne les a menés à rien qui puisse s'appeler une civilisation. Cet autre progrès religieux, dont l'abolition du sacrifice humain est la preuve, est resté complètement isolé. L'état de migration forcée de cette race continuellement pourchassée a-t-il, là aussi, compromis le développement des quelques germes de mythologie que nous avons indiqués? Faut-il en accuser plus encore la faiblesse d'esprit de ces pauvres hères qui ont un effroi comique de tout effort mental, à qui manquent l'énergie brutale du Cafre et l'imagination désordonnée du

(1) Fritsch, *l. c.*, p. 361.
(2) Hahn, *l. c.*, 88.

Nègre? C'est ce qu'il est difficile de savoir. Le Hottentot représente certainement un des étages les plus bas du développement humain, et on serait tenté de croire qu'il est au plus bas bout de l'échelle, si à côté de lui il n'y avait pas le Boschman.

C. Les Boschmans

Lorsque les Hollandais firent, au seizième siècle, connaissance avec les Hottentots du Cap, ils remarquèrent une autre catégorie d'indigènes qui ressemblaient aux Hottentots, mais qui étaient plus petits, encore plus laids, encore plus sales, encore plus loin d'une civilisation quelconque, n'ayant pas même l'idée d'élever des troupeaux ni de se construire des huttes. Ils se tenaient, pour ainsi dire, en seconde ligne, n'approchaient qu'avec hésitation, couchant en plein air, ou dans des cavernes, ou dans des anfractuosités de rochers où ils se pelotonnaient en boule au point de se confondre avec l'argile ou les feuilles mortes dans lesquelles ils se creusaient un trou. Les Hollandais connaissaient déjà les Orang-Outang de la Malaisie et savaient que ce nom signifie *hommes des bois*. Ils traduisirent le mot malais dans leur langue et appelèrent ces indigènes *Boschiesmannen*, hommes des bois ou plus précisément des buissons (1).

Le Boschman, déjà méprisé et maltraité par le

(1) Les Anglais en ont fait *Bushman*. Nous adoptons l'orthographe *Boschman* plutôt que *Boschiman*, l'*i* du mot hollandais étant comme absorbé par l'*e* muet dans la prononciation.

Hottentot, le fut encore plus par le Cafre qui ne pouvait supporter ces voleurs de bétail incapables d'en élever, et plus encore par l'Européen, chez qui il y avait bien d'autres choses à voler et qui le traqua partout comme un animal de proie.

Les Hottentots appellent les Boschmans *Soaquas* ou *Sonquas*, les Cafres *Ba-tuas* ou *Ba-roas*. Eux-mêmes n'ont pas de nom spécial, n'ayant jamais eu le sentiment de leur unité comme nation. Ils sont sans nom comme sans patrie. On n'en voit plus du tout dans la colonie du Cap proprement dite, excepté, de temps en temps, quelque individu poussé par la faim à louer ses services à des fermiers pour garder leurs troupeaux. Là on le traite presqu'aussi bien qu'un chien, mais il est nourri, ce qui est pour lui la grande affaire. Ce que le Boschman admire le plus dans notre civilisation, c'est la sécurité des Européens, toujours certains de pouvoir apaiser leur faim. Mais la nostalgie du désert et de la forêt s'empare de lui au bout d'un certain temps ; alors il part brusquement, sans avertir personne, mais non sans dérober quelque chose dans une ferme voisine. Il est très rare qu'il emporte quoi que ce soit de celle où il a été employé.

Mais à mesure qu'on s'éloigne du Cap, on entend un peu plus parler des Boschmans. L'Etat d'Orange les connait, redoute leurs habitudes pillardes, les utilise quelquefois, aime mieux les savoir à distance, et plus d'une fois, comme les Cafres, les Boers d'Orange ont dirigé contre eux des guerres d'extermination comme ils eussent fait s'il s'était agi d'une bande de singes dévastateurs. Le Boschman est toutefois

plus rapace et voleur que méchant. C'est la fureur du désespoir ou des représailles qui le rend parfois cruel. Livingstone et les quelques voyageurs qui les ont visités n'ont jamais eu qu'à s'en louer. Ils aiment les missionnaires qui sont doux et bienveillants pour eux, mais ils ne se convertissent guère.

Il est impossible d'évaluer leur nombre, même approximativement. Il y a pourtant lieu de croire que ce nombre est élevé et qu'ils remontent loin dans l'intérieur de l'Afrique. Le désert de Kalahari, dédaigné des Cafres, des Hottentots et des Blancs à cause de son aridité, est leur refuge. Ce sont les Bédouins de ce désert. Mais au nord des tribus hottentotes de l'ouest, sur la rive gauche du Zambèse, et même bien plus haut, en se rapprochant de l'équateur, on en rencontre de nombreux essaims. Il y a même des ethnographes qui pensent qu'ils finissent par donner la main aux petits Noirs de l'Afrique centrale, tels que les Obongos de Du Chaillu et les Dokkos (1).

Un problème ethnographique fort curieux est leur rapport avec le Hottentot. Ils le suivent partout, comme des parasites, et physiquement ils lui ressemblent beaucoup. Leur tradition commune est qu'ils sont sortis « du même trou » situé vers le nord, il y a bien, bien longtemps. Leurs dialectes sont de la famille hottentote, avec encore plus de *claquements*. Leur couleur est au fond la même, bien que de nuance un peu plus foncée. Mais ils sont plus petits, leur taille moyenne ne dépassant pas 1 mètre 40 à 46 c.

(1) Comp. Fritsch, *l. c.*, 403.

Leurs femmes seraient plutôt plus grandes. On est frappé en les voyant d'un phénomène qu'on pouvait déjà remarquer, bien que sur une moindre échelle, chez le Hottentot, c'est du nombre et de la précocité des rides. On les prend souvent pour un tatouage. En réalité, dès l'âge de quinze ans, un Boschman est tout ridé, non seulement sur la face, mais encore aux aisselles, aux genoux, au ventre qui est ordinairement gros et ballonné. Le système pileux est rudimentaire. Les yeux, d'un brun sombre et petits, sont très mobiles et expriment la disposition craintive, défiante, des animaux souvent chassés par l'homme. Le nez et la bouche ne se distinguent pas des mêmes traits chez le Hottentot, mais le menton est moins aminci et le prognathisme plus accusé. Enfin ils ont les oreilles très grandes et très détachées du crâne.

Quant au caractère, le Nègre et même le Hottentot sont des modèles de réflexion à côté du Boschman. Jamais il ne songe aux conséquences d'un acte momentané. C'est peut-être ce manque total de prévoyance qui l'a empêché de s'élever à la notion de propriété. C'est aussi ce qui le rend si voleur. Quand il dérobe les bestiaux du Cafre ou du Hottentot, c'est uniquement pour s'en repaître, jamais pour les élever et les perpétuer. Il est en même temps d'une prodigieuse habileté comme chasseur. Les Cafres et les Européens s'en servent à la chasse comme d'un limier supérieur. Des témoignages dignes de foi nous attestent que des Bochmans sont capables, en s'affublant de la dépouille d'une autruche, d'imiter si bien la démarche et les allures de cet animal sauvage qu'ils

arrivent sans l'effaroucher jusqu'au milieu d'une compagnie ; ou bien ils rampent sur le ventre à travers les hautes herbes, comme de véritables reptiles, et parviennent à se glisser inaperçus au milieu des antilopes.

Leur saleté défie la description : « Ils ignorent », dit un observateur, « que l'homme puisse se laver.
» Les ordures qui s'agglutinent sur leur peau doivent
» tomber d'elles-mêmes, et ils ne connaissent le con-
» tact de l'eau que lorsqu'ils sont forcés de traverser
» une rivière (1). »

En fait, le goût de la propreté s'est développé chez l'homme avec la civilisation, répondant au sentiment grandissant de la personnalité et de la dignité personnelle.

Le Boschman est vorace, jeûne bien plus souvent qu'il ne voudrait, avale, quand il le peut, d'effrayantes quantités d'aliments. Il est intempérant et aime l'ivresse. Il ne se borne pas à fumer le tabac ou le *dacha*, sorte de chanvre indigène, il en avale la fumée jusqu'à ce qu'il soit ivre. Il mange de tout sans dégoût, insectes, larves, scarabées, vermine, entrailles d'animaux fraîchement tués, etc. Pourtant l'anthropophagie semble rare parmi les Boschmans. Ils font du feu en tournant un bâton dans un creux pratiqué au milieu d'une bûche. Ils empoisonnent leurs flèches, et les sorciers hottentots se glorifient de savoir guérir les blessures causées par les flèches des Boschmans. Leur secret aurait-il quelque rapport avec la

(1) Fritsch, 427.

singulière eau bénite dont ils se servent pour préserver les jeunes mariés de tout mauvais sort? Ce qui parait avéré, c'est que les médecins blancs obtiennent de mêmes résultats au moyen de lotions ammoniacales. Aussi le Boschman croit-il que les Blancs sont trop sorciers pour craindre ses flèches.

Sans aucune organisation fixe, vivant par petites agglomérations de familles, polygames, quand ils ne sont pas livrés à une simple promiscuité, sans aucune espèce de justice sociale, ils n'ont qu'un talent inné par lequel ils l'emportent sur tous les indigènes de l'Afrique, c'est le dessin, et surtout le dessin des animaux. Ils les représentent avec des argiles de couleur sur les parois des rochers et des grottes, et les spécimens relevés par le Dr Fritsch dénotent une grande justesse de trait, une intuition remarquable des allures de chaque animal. Il y a là décidément un don de race.

Pour le reste ils sont aussi rapprochés que possible de l'état de pure nature. C'est le Hottentot avant le croisement quelconque auquel celui-ci dut son type spécial et ses goûts d'éleveur. Le Boschman, « sorti du même trou », resta ce qu'il était, fils du désert et de la forêt, mais il suivit son frère ou son cousin dans ses pérégrinations. Il confirme ce que nous avons dit dans les *Prolégomènes* du caractère vague, flottant, de la religion primitive, qui dut s'adresser tantôt à un objet, tantôt à un autre, sans rien d'arrêté. Il y a moins encore de croyances collectives chez les Boschmans que chez les Hottentots, et comme ils n'aiment pas à en parler, encore moins à concen-

trer leurs réflexions sur les objets de ce genre, on peut tirer, des observations faites sur eux par les voyageurs, des conclusions, sinon très opposées, du moins très variées. En dernière analyse, comme le faisait déjà prévoir leur affinité ethnique avec les Hottentots, c'est sur un terrain commun avec ceux-ci que se meut leur pensée religieuse. Ils croient à de bons et à de mauvais esprits, à la magie, aux amulettes. M. Bastian (1) rapporte que le Boschman qu'il avait pris pour guide laissait pendre à sa ceinture une sorte de planche qui avait bien trois pieds de long, et malgré la gêne qui en résultait pour lui, ne voulait pas consentir à s'en séparer un instant : c'était l'amulette qui le préservait des mauvaises rencontres pendant le voyage. Ils ont aussi des sorciers qui peuvent conjurer les méchants esprits et communiquer des vertus merveilleuses à toute sorte d'objets. Pourtant ils ne sont pas fétichistes ; du moins, on ne voit rien chez eux qui ressemble aux fétiches tenus pour animés et conscients par le Nègre. Ils n'ont pas assez d'imagination pour animer à ce point des choses qui ne leur disent rien. D'après Campbell (2), ils croient à une divinité mâle et à une divinité femelle habitant les entrailles de la terre. D'après Arbousset et Daumas (3), ils adorent un homme céleste, maître de toutes choses, ils le prient en temps de famine pour qu'il leur donne à manger et ils célèbrent des danses en son honneur quand ils partent pour la guerre. Cet « homme

(1) *Besuch auf San Salvador*, p. 80.
(2) *Zweite Reise*, p. 169,
(3) *Relat. d'un voyage d'exploration au N.-E. du Cap*, p. 501.

céleste » ressemble bien à Heitsi Eibib ou à Tsui Koab, et est probablement la lune. Cette supposition est confirmée par le fait attesté par d'autres observateurs qu'ils rendent un culte à une divinité qu'ils appellent *Tousip* et à laquelle ils attribuent un grand corps rougeâtre et une tête blanche. Mais un corps rougeâtre n'est autre chose qu'un corps de Boschman lavé, et la tête blanche rappelle immédiatement l'astre au disque d'argent. Ils l'invoquent en particulier quand ils creusent la terre pour avoir de l'eau, et lui offrent une flèche, un morceau de peau ou de viande. Ils le prient aussi pour avoir une bonne chasse (1).

Leurs sorciers peuvent d'ailleurs conjurer la pluie, le vent, le tonnerre, ou plutôt les esprits qui commandent à ces phénomènes. Quand un Boschman meurt, on brûle sur sa tombe tout ce qu'il avait, ses loques, ses armes, son mobilier ou du moins le peu d'ustensiles qu'on peut désigner ainsi ; puis on s'éloigne et on n'ose revenir au même lieu qu'après un ou deux ans. Cela suppose que, dans leur idée, l'esprit du défunt hante les lieux où le corps a été enterré, et les morts ont la fâcheuse manie de vouloir que les vivants viennent les rejoindre. Livingstone les a entendus adresser des invocations aux morts (2). Burchell a observé que la coutume de l'ablation d'une phalange de doigt existait aussi chez les Boschmans. Une vieille femme, dit-il (3), me montra ses mains ; il lui

(1) Waitz, *Anthrop.* II, 346.
(2) *Missionsreisen und Forschungen in Süd-Africa*, I, 200.
(3) *Reisen*, II, 78.

manquait deux phalanges à droite et une phalange au petit doigt gauche. Tout cela est parfaitement hottentot. Du reste, pas la moindre notion d'un lien unissant la religion à la morale.

Ce sont là les *membra disjecta* de leur religion indécise et variable. Il est à présumer qu'ils nourrissent encore bien d'autres croyances qui ont échappé jusqu'à présent aux Européens, et chaque essaim de Boschmans peut présenter des variations nombreuses sur le vague fond commun que nous venons de décrire. Ces données suffisent toutefois pour se faire une idée générale de leurs tendances religieuses et pour réfuter l'erreur accréditée par quelques voyageurs qui leur ont refusé toute espèce de religion.

Il résulte de cet exposé des religions indigènes de l'Afrique centrale et méridionale, que nulle part, sur ce continent, la religion comme la société n'est arrivée à quelque chose de bien constitué, de définitif et de complet. Nous avons pu signaler beaucoup de germes et de commencements, mais ces germes n'éclosent pas, ces commencements n'aboutissent pas. L'incohérence et l'imagination indisciplinée du Nègre, la sécheresse ignorante et raisonneuse du Cafre, l'imbécillité du Hottentot et du Boschman, n'ont pas permis à la religion de la nature de s'épanouir en mythes poétiques et dramatiques analogues à ceux de l'Inde ou de la Grèce. Le naturisme, le culte des objets naturels personnifiés, ciel, soleil, lune, montagnes, cours d'eau, etc., est général sur la terre africaine. Il n'est pas un seul des peuples dont nous avons parlé,

où ce culte d'un ou plusieurs phénomènes naturels ne soit fondamental. Mais tandis qu'avec plus de réflexion, d'imagination fixée sur son objet, de capacité organisatrice, les peuples africains eussent certainement tiré de leur naturisme des mythologies développées, dramatisées, opulentes, tout est demeuré infécond. En revanche l'animisme, le culte des esprits détachés de la nature et sans lien nécessaire avec des phénomènes naturels déterminés, a pris une place prépondérante et pour ainsi dire absorbante. De là le fétichisme du Nègre, un fétichisme qui s'élève peu à peu à l'idolâtrie, parce que les objets-fétiches doivent revêtir insensiblement les formes animées que l'imagination complaisante de leurs adorateurs leur prête gratuitement, dès qu'elle est quelque peu excitée par leur structure bizarre ou leur origine mystérieuse. De là, cette croyance partout répandue en la sorcellerie où l'on discerne çà et là des rudiments de sacerdoce régulier. De là cette confiance non moins générale dans les amulettes, plus recherchées encore là où le fétichisme proprement dit est inconnu ou du moins très rare (1). De là enfin ce culte des morts ou des esprits défunts qui se

(1) En disant que le fétichisme n'existe pas chez les peuples de l'extrême sud africain, nous n'oserions pas affirmer qu'en cherchant bien on n'en trouverait pas quelques traces aussi parmi eux. Mais il est certain qu'il n'est pas apparent, prononcé, chez les Hottentots et les Cafres comme chez les Nègres. En revanche, l'amulette inanimée, incon ciente, mais douée de vertus préservatives, surabonde. Rien ne montre mieux la différence qu'il faut faire entre le fétiche qui est vraiment personnel et l'amulette qui ne l'est pas. En réalité, le fétiche qui doit mener à l'idolâtrie, c'est-à-dire au culte d'images présentant

trouvent assimilés aux esprits originaires de la nature et interviennent avec eux dans le cours de la destinée.

Cependant il ne faudrait pas omettre, je ne dirai pas un trait, mais une certaine tendance au monothéisme facile à dégager de cet amas confus des religions africaines. Incontestablement, l'indigène d'Afrique n'est pas revêche à l'idée d'un seul Dieu tout-puissant. Il ne connaît pas beaucoup d'histoires racontant les amours de la divinité supérieure et lui adjoignant des compagnes et une famille divine. L'esprit en chef de la plupart de ces religions grossières aurait peu à faire pour devenir quelque chose comme Yahveh ou Allah. Le Njongmo de la Côte de Guinée, le Woka des Gallas, le dieu-justicier des sociétés secrètes, l'Ounkoulonkoulou des Cafres, le Heitsi Eibib des Hottentots, se prêteraient fort aisément à cette transformation. Si seulement l'indigène d'Afrique pouvait se persuader que ce chef des esprits n'est pas profondément indifférent à ce qui se passe ici-bas! La conviction contraire, plus ou moins réfléchie, le rejette bien vite dans le culte assidu des esprits inférieurs, plus rapprochés de lui et avec lesquels il se sent plus à l'aise.

Il faut voir maintenant si nous arriverons aux mêmes conclusions en étudiant un autre groupe considérable de non-civilisés, celui des indigènes des deux Amériques.

décidément les formes de la vie personnelle, est un progrès sur la simple amulette, et il est visible par là qu'on a eu tort ou qu'on s'est mal exprimé quand on a fait du fétichisme le sous-sol de tout le développement religieux.

DEUXIÈME PARTIE

LES INDIGÈNES DES DEUX AMÉRIQUES

1° Les Religions indigènes de l'Amérique du Nord

CHAPITRE I

ETHNOGRAPHIE DES PEUPLES INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Division ethnique du continent. — Esquimaux et Peaux-Rouges. — Les Peaux-Rouges sont-ils venus d'Asie ? — Type physique. — Chasseurs et guerriers. — Conditions de vie imposées par le sol. — Domination sur soi-même et concentration. — Humeur indépendante et fière. — Ils disparaissent devant les progrès des Blancs. — Coutumes originales. — Etat social. — Mœurs. — Comparaison avec le Noir d'Afrique. — Etroitesse d'idées.

Ce n'est pas une étude approfondie de l'ethnographie indigène de l'Amérique septentrionale que nous avons l'intention de dérouler ici. Nous devons nous borner à rappeler les données géographiques et

ethniques indispensables à l'orientation de ceux qui nous lisent et à fixer, comme nous l'avons fait pour la population indigène de l'Afrique, les traits généraux permettant de se faire une idée de la physionomie physique, intellectuelle, morale et sociale de ce nouveau groupe de non-civilisés. Dans notre opinion, un résumé de ce genre est toujours la condition rigoureuse d'une compréhension claire de la religion, quand il s'agit d'un ensemble déterminé de populations.

Le continent de l'Amérique du Nord est divisé sur toute sa longueur en deux parties inégales par la longue chaîne des montagnes Rocheuses. La région la plus étendue est celle qui fait face à l'Europe.

Tout au nord du continent, le long du littoral, riverains de la baie d'Hudson, de la mer Glaciale, du détroit de Behring et du grand Océan jusqu'à l'embouchure du Fraser (50e degré de lat.), habitent les peuples esquimaux, de même race que ceux du Groenland et de la baie de Baffin, qui diffèrent beaucoup des autres indigènes de l'Amérique et qui nécessiteront un chapitre spécial. Il semble qu'ils descendaient autrefois beaucoup plus vers le sud et que les indigènes rencontrés par les expéditions de Northmen parties d'Islande aux dixième et onzième siècles et qui fondèrent des établissements à Terre-Neuve, au Labrador, à la Nouvelle Ecosse et jusque dans le Rhode-Island et le Massachussets actuels, étaient, non des Peaux-Rouges, mais des Esquimaux. Ceux-ci auraient donc été refoulés vers l'extrême nord par les premiers, dont nous allons nous occuper spécialement.

En descendant la carte dans la direction du sud et en nous tenant à l'est des montagnes Rocheuses, nous rencontrons d'abord le groupe considérable par le territoire qu'il occupe des Athapasques, où nous distinguons les Loucheux, les Côtes-de-Chien et les Cheppewyans ; plus à l'est et déjà en plein Canada, les Cris. Ce sont des populations clairsemées, misérables, très arriérées, vivant sous un ciel âpre et sur une terre ingrate. Mais, en nous rapprochant des grands lacs, nous trouvons la confédération jadis puissante des Algonquins, divisée en deux groupes, l'un adossé aux montagnes Rocheuses, l'autre s'étendant jusqu'au cours inférieur du Saint-Laurent. La disjonction de ces deux groupes est due à l'invasion du groupe Iroquois, où l'on distingue les Hurons, les Ojibwas ou Chippeways et les Sauteux. Les Hurons ont entièrement disparu, les autres ont beaucoup diminué.

Au sud des lacs, sur le territoire actuel des États-Unis, il y a encore des Algonquins et, parmi eux, les Delawares ou Leni-Lenapes (les vraiment braves), les Shaunies, les Susquehannas et les Illinois. A cheval sur le Mississipi se trouve la grande confédération des Dacotas ou des Sioux (ce dernier nom leur fut donné à tous par les Français, du nom d'une de leurs tribus principales). On remarque de plus, parmi eux, les Osages, les Kansas, les Mandans, les Paunies. La guerre, la petite vérole et l'abus des liqueurs fortes ont misérablement affaibli ces populations, qui sont pourtant encore assez nombreuses pour susciter de fréquents embarras au gouvernement de l'Union.

Plus au sud-est, entre le Mississipi, l'Ohio et la mer, nous avons à noter les Cherokees, les Chactas, les Creeks, les Alabamas et les Seminoles, ceux-ci s'étendant jusqu'en Floride. Entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses les peuplades indigènes les plus notables sont les Natchez, chantés plus encore que décrits par Chateaubriand, les Comanches et les Apaches. Ces derniers sont encore nombreux et redoutables. A partir de là et au sud du Rio-Grande, nous arrivons à des territoires dont les populations ont vécu dans l'orbite de la civilisation mexicaine, et nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment.

Si nous remontons tout à fait vers le nord, mais cette fois à l'ouest des montagnes Rocheuses, à partir des Esquimaux plus ou moins mélangés qu'on rencontre encore aux bouches du Fraser, nous avons surtout à noter les Seelish ou Têtes-Plates, les Ahts de l'île de Vancouver, les peuplades de l'Oregon, les Shoshones ou Indiens-Serpents et enfin les indigènes de la haute et de la basse Californie.

Tel est, indiqué seulement par ses noms les plus saillants, le groupe nombreux de peuples indigènes qui va faire le sujet de notre examen.

Ces peuples sont-ils venus, comme on l'a souvent prétendu, de l'Ancien Monde par l'Asie du Nord-Est, en traversant les mers relativement étroites qui la séparent de l'Amérique? Il n'y a pas d'impossibilité matérielle absolue, mais il y a une grande invraisemblance militant contre cette hypothèse. Les Peaux-Rouges relèvent d'un type très différent des

Esquimaux, leurs voisins de l'extrême nord, qu'ils ont très probablement refoulés en venant du centre du continent, plus différent encore de celui des Mongols, des Chinois, de tous les peuples enfin qui pourraient entrer en ligne de compte. On se demande en vain comment cette immigration asiatique n'aurait pas transporté avec elle les animaux domestiqués depuis la plus haute antiquité dans l'Ancien Monde, et si des essaims d'émigrants asiates ont atteint le continent américain dans les temps préhistoriques, comment s'expliquer que le même fait ne se soit pas renouvelé dans les siècles plus rapprochés de nous ? Il est vrai qu'une théorie assez en faveur aujourd'hui prétend que l'Amérique a pu être peuplée par des émigrations parties du berceau commun des races humaines, fixé dans la région aujourd'hui submergée qui aurait joint autrefois l'Afrique Orientale aux Indes. Les émigrations seraient arrivées en Amérique en traversant l'Asie, puis les îles également disparues qui se trouvaient entre les deux continents, tandis que d'autres essaims auraient occupé les archipels de l'Océanie alors réunis en grandes îles et abordé enfin dans l'Amérique du Sud (1). Tout cela sourit beaucoup à l'imagination, mais la science froide se défie de systèmes dont la preuve décisive gît au fond des mers tropicales.

Le fait est qu'on a donné aux Peaux-Rouges presque tous les anciens peuples successivement pour

(1) V. la théorie exposée par M. Gaspari, *Urgeschichte der Mensch heit*, vol. I, 2e éd. Leipzig, 1877.

ancêtres, Cananéens, Phéniciens, Turcs, Hébreux, Égyptiens, Pélasges, Ibères, Celtes d'Espagne et d'Irlande. On n'a jamais parlé des Nègres, parce que la différence physique était trop grande. Pourtant, il y a bien plus d'affinités de coutumes et de croyances entre eux et les Peaux-Rouges qu'entre ceux-ci et les peuples que nous venons de citer. Le fait même qu'on a pu imaginer tant de filiations diverses démontre qu'on n'a trouvé rien de bien probant pour établir solidement la réalité de l'une d'entre elles, et il est facile de comprendre que Paracelse, en son temps, ait préféré postuler l'existence d'un Adam américain distinct du nôtre (1).

On voudra bien se rappeler que nous refusons de nous prononcer sur la question de l'unité d'origine physique de l'espèce humaine (2). Pour ce qui concerne notre recherche actuelle, l'intérêt que cette question peut offrir n'est que secondaire. Ce qui est certain, c'est que, d'une manière comme de l'autre, il s'est constitué en Amérique, et spécialement dans l'Amérique du Nord, un type humain *sui generis*, ne ressemblant à aucun autre et qui s'est développé sur ce continent en dehors de tout commerce avec les peuples de l'Ancien Monde. En Amérique aussi bien qu'en Asie, la civilisation s'est dégagée de la sauvagerie première, gardant le souvenir de son état primitif. Seulement la civilisation américaine, celle du Mexique, de l'Amérique centrale, de Bogota, du Pé-

(1) *De philosophia occulta*, I, 1.
(2) *Prolégomènes*, 78-79.

rou, paraît avoir été plus tardive, et en tout cas n'a pas marché d'un pas aussi rapide que la civilisation asiatique. Autour d'elle la sauvagerie relative, que nous préférons appeler la non-civilisation, a maintenu ses droits et se présente à nous sous des traits qui lui font une physionomie bien distincte, inconnue partout ailleurs, par conséquent tout à fait régionale. En supposant qu'on parvînt à découvrir une origine extra-américaine des peuples du continent américain, nous n'en serions pas moins en face d'un état social, moral, intellectuel et religieux, qu'il faut tâcher d'expliquer sur les lieux mêmes, puisqu'on ne le rencontre que là.

Les langues américaines, très nombreuses, très diverses, très entrecroisées, irréductibles dans bien des cas les unes aux autres, compliquent plutôt le problème qu'elles ne contribuent à en éclairer la solution.

Il est même très difficile de dresser une caractéristique générale des indigènes de l'Amérique du Nord en se fondant sur leur conformation physique. On y rencontre des dolicocéphales et des brachycéphales, sans parler des tribus nombreuses où la coutume est de déformer artificiellement le crâne des petits enfants, soit pour l'allonger, soit pour l'aplatir. On a tout lieu de supposer que cette coutume, qui a été et est encore en vigueur dans bien d'autres pays que l'Amérique, se rattache originairement au désir de s'assimiler à une race ou à des familles passant pour plus nobles que les autres (1). Il s'en faut bien

(1) Les énormes bonnets à poil de nos anciens grenadiers et de plus

que la peau des indigènes dont nous parlons ait toujours cette couleur rouge-cuivre qu'on leur attribue d'ordinaire et qui leur a valu le nom générique de Peaux-Rouges. Elle est particulière à quelques tribus ; chez d'autres, elle résulte le plus souvent de certaines onctions ou d'une coloration artificielle. Il est de soi-disant Peaux-Rouges qui sont presqu'aussi blancs que les Européens ; d'autres, comme les Sioux et les Paunies, sont presqu'aussi noirs que des Africains (1). La taille aussi diffère beaucoup d'une peuplade à l'autre. Ils sont ordinairement moins fortement musclés que les Européens, surtout que ceux du Nord, mais ils sont plus souples, plus agiles, bien que ne pouvant ordinairement soutenir la course aussi longtemps. D'une manière générale, on peut dire pourtant que toutes ces tribus ont un air de famille. Les yeux sont le plus souvent noirs, petits, profonds, ternes à l'état ordinaire, fendus horizontalement. Le nez est prononcé, recourbé, rarement aquilin, la bouche grande, les lèvres fortes. Chez quelques tribus de la Virginie, le type tend à se rapprocher de celui du Nègre. La mâchoire inférieure est forte, proéminente, le menton bien formé, les pommettes plutôt saillantes, les cheveux rudes, noirs et longs ; du reste, le système pileux est peu développé.

d'un corps de troupes encore existant en Europe sont peut-être la dernière inspiration du sentiment que l'homme est plus beau, plus imposant, quand son crâne s'élève bien au-dessus du front sous forme elliptique. La coiffure particulière du Peau-Rouge, étirée sur la pointe extrême du crâne pour retomber de là sur les épaules, doit avoir été suggérée par le même sentiment.

(1) Comp. Ersch und Gruber's *Encyklop.* art. *Indier*.

Tout cela ensemble fait une physionomie assez dure. Les femmes, souvent de petite taille et trapues, sont très vigoureuses, sans doute par l'habitude qu'elles ont des travaux pénibles qui retombent presque tous sur elles. Car le Peau-Rouge, comme tous les non-civilisés, est extrêmement paresseux, à moins qu'il ne soit à la chasse ou à la guerre. A la chasse il fait preuve d'une patience et d'une habileté merveilleuses. Il se moque des Blancs « qui », dit-il, « n'ont ni yeux » ni oreilles. » Il retrouve son chemin, il découvre des pistes à des signes qui seraient imperceptibles pour tout autre. Il s'astreint à des privations incroyables de nourriture et de sommeil pour épier sa proie ou se soustraire à sa vue. Il porte les mêmes talents à la guerre ; mais bien que belliqueux et très fier, il n'a pas la moindre idée chevaleresque. Il ne connaît que la guerre d'embuscades et de surprises, et s'il voit que sa ruse a été déjouée par l'ennemi ou que celui-ci a l'avantage du nombre, il s'enfuit à toutes jambes sans la moindre honte, regardant comme un exploit d'avoir échappé grâce à la vigueur de ses jambes. « Il » met sa gloire », dit spirituellement l'anglais West (1), « à épier son ennemi comme un renard, à l'attaquer » comme un tigre et à s'enfuir comme un lièvre. »

Il y a, de ces goûts et de ces habitudes errantes qui l'ont maintenu depuis tant de siècles dans un état si voisin de la pure sauvagerie, des causes qui tiennent à la nature du sol américain. L'Amérique du Nord, surtout à partir d'une certaine latitude, est tres pau-

(1) *Substance of a journal*, etc., 57, Londres, 1824.

vre en céréales indigènes. Elle n'avait guère, avant l'arrivée des Européens, que le maïs, plante épuisant vite le sol non renouvelé par l'engrais, et un peu d'orge sauvage. Le Noir d'Afrique était bien mieux partagé. De plus, elle ne nourrissait que très peu d'espèces animales propres à la domestication; elle n'avait aucune bête de somme ou de trait, ni le cheval, ni l'âne, ni le chameau, ni l'éléphant, ni le bœuf domestique. L'Amérique du Sud avait du moins le lama et la vigogne qui manquaient à celle du Nord. La seule viande était celle que fournissaient les daims et les bisons sauvages. Toutes ces circonstances condamnaient les tribus à une vie instable, toujours errante. Dès que le gibier devenait rare, il fallait se transporter ailleurs; mais c'était l'état de guerre perpétuel, parce qu'on rencontrait des compétiteurs. Il n'y a pas moyen, dans un tel genre de vie, de songer à une agriculture régulière. Aussi le Peau-Rouge ne sème-t-il que quelques plantes à croissance rapide et de culture très simple, telles que des fèves, quelques cucurbitacées et du tabac dont il est amateur passionné.

La rareté de la nourriture l'a souvent poussé au cannibalisme, lequel a été entretenu par un autre genre de coutumes. Peu affectueux d'habitude, sans être méchant au fond, il est d'une épouvantable cruauté dans sa manière de traiter les prisonniers de guerre. Il croit, en les torturant de mille façons, venger ses compagnons tombés dans les combats et apaiser leur colère. L'amour de la tribu est ardent chez lui. C'est son seul patriotisme, puisqu'il ne

s'attache pas au sol. C'est au point que si, fait prisonsonnier, il a la vie sauve, étant réclamé par quelque *squaw* veuve, il se considère comme faisant désormais partie de la tribu victorieuse et lui voue sans retour toutes ses affections.

La vertu qu'il prise le plus, c'est la vertu du chasseur et du guerrier, c'est-à-dire l'empire sur soi-même, sur les sensations et impressions du moment. En cela il diffère absolument du Nègre, et c'est pourquoi il est aussi taciturne que ce dernier est bavard. Il écoute toujours tranquillement son interlocuteur, il regarderait comme une suprême inconvenance de l'interrompre, mais il s'attend bien à ce qu'on lui rende la pareille, et quand il répond, il est rare que ce soit directement. Il fera parler quelqu'un à la troisième personne, il usera de comparaisons empruntées à la nature, il accumulera les métaphores, et il faudra interpréter le sens réel de ses paroles. L'idée qu'il pourrait donner lieu de croire qu'il avoue son infériorité lui est insupportable. Les femmes elles-mêmes ne doivent pas pousser de cris pendant l'enfantement, pas plus que le prisonnier de guerre torturé par ses vainqueurs. Le Peau-Rouge n'a pas, ou se défend d'avoir, la moindre admiration pour la civilisation européenne, tout au rebours du Nègre, et on peut le promener à travers nos campagnes cultivées et nos grandes villes sans qu'il trahisse le moindre étonnement ni même le moindre intérêt. Cette façon réservée de sentir et d'exprimer les choses, qui suppose la concentration de la pensée repliée sur elle-même, fait que si la passion ou la douleur l'emportent sur sa

taciturnité habituelle, il est facilement poète, il improvise, il chante sa passion (1).

Il y a donc quelque chose de fier, de systématiquement dédaigneux, dans cette race de sauvages intelligents et concentrés. Ce caractère revêche à toute soumission, à toute résignation définitive, nous explique pourquoi les Peaux-Rouges n'ont jamais pu, comme les Nègres, être réduits par les Blancs à l'esclavage. On a essayé plus d'une fois, mais le Peau-Rouge esclave était si paresseux, si indocile et si indifférent aux punitions qu'on finissait par le laisser retourner dans ses bois. Comme pourtant il est bien forcé, ou de se soumettre au régime des Blancs, ou de reculer toujours devant l'invasion blanche, cette évidence creuse encore le trait mélancolique de son caractère. La siphylis et l'ivrognerie ont fait et font toujours chez les Peaux-Rouges de lamentables ravages. Des peuplades entières ont disparu complètement et l'opinion commune est que cette race indigène de l'Amérique du Nord, incapable de s'assimi-

(1) Toutefois, même dans ces cas exceptionnels, le réalisme impitoyable de sa vie si bornée ramène assez bas l'idéalisme un peu affecté de ses sentences habituelles. Par exemple, M. Bancroft (*Native Races of the Pacific States*, I, 359) rapporte le chant qu'improvisait un indigène nommé Soomuth qui suivait le cercueil d'une de ses deux femmes nommée Gesnip. On y sent, avec l'accent attendri d'une vraie douleur, le côté très vulgaire des regrets du pauvre homme. Voici deux des strophes : « Soomuth avait deux femmes. — L'une bonne » et l'autre mauvaise. — La bonne a été prise, — Et la mauvaise est » restée. — O Gesnip, partie, partie, partie ! »
« Soomuth a un petit garçon. — Soomuth a une petite fille. — » Mais personne n'est resté pour cuire leur nourriture. — Personne » pour leur déterrer des racines. — O Gesnip, partie, partie, partie ! »

ler, comme de repousser, la civilisation blanche, marche vers une prompte et totale extinction (1).

Cependant cette opinion n'est pas tellement certaine, leur nombre si réduit, leur manière de vivre et de penser si peu intéressante, qu'il soit permis de négliger l'étude des Peaux-Rouges parmi celles qui ont pour objet la non-civilisation. Le Peau-Rouge prête aux observations curieuses, parce qu'il est très original, ne ressemblant à aucun autre. Les coutumes étranges foisonnent dans cette société restée encore si près de l'état primitif. Au Canada, en guise de salut, on se frotte réciproquement la poitrine, le bras et la tête (2). Ailleurs on se gratte l'épaule. En signe

(1) Il y aurait peut-être à rabattre de cette opinion devenue, pour ainsi dire, axiomatique. Le fait est que, depuis quelques années, un certain nombre de tribus Peaux-Rouges ont courageusement renoncé à la vie errante, pris goût à l'agriculture, à l'élève du bétail, et recommencent à prospérer. On lit, par exemple, dans le *Rapport du commissaire des affaires indiennes* présenté en 1881 au Congrès des Etats-Unis, que, dans les Etats de New-York, du Michigan et de l'Ouest, le passage de l'état nomade à l'état sédentaire et agricole s'opère avec une rapidité et un succès remarquables. Ce sont des Delawares, des Iroquois, des Cherokees, des Creeks, qui s'avancent le plus dans cette voie. Plus de 80,000 hectares de terre sont désormais cultivés par eux. Ils ont des écoles, des églises, des journaux en langue indigène, des conseils représentatifs. L'avenir seul pourra nous dire s'il faut saluer dans cet intéressant phénomène le relèvement d'une race trop promptement condamnée par la théorie, ou seulement un suprême effort contre un anéantissement imminent. En tout cas il faut en tirer instruction et ne pas parler à la légère, comme on le fait quelquefois, d'inaptitude absolue de certaines races à la civilisation.

(2) Dans les campagnes bien retirées de Normandie et de Bretagne, il est facile de remarquer encore aujourd'hui la vieille habitude, naguère encore générale parmi les paysans, de *se toquer*, c'est-à-dire de se frapper tête contre tête des deux côtés du front, au lieu de s'embrasser comme dans l'ancienne France.

d'amitié les Pieds-Noirs se frottent le nez sur le dos de l'ami. La dernière injure qu'on puisse faire à un Peau-Rouge, c'est d'entrer dans son wigwam ou sa hutte sans manger et boire ce qui vous est offert (1). Il faut aussi noter la vivacité de la passion du jeu, d'ailleurs générale chez les indigènes des deux Amériques, et le goût du déguisement. Nous en trouverons une preuve nouvelle dans les cérémonies religieuses. Quant à la moralité, les jugements varient beaucoup. Tout semble prouver qu'il existe de grandes différences d'une tribu à l'autre. Il en est où les mœurs sont très sévères, d'autres où elles sont très relâchées, sans que le contact avec les Européens y soit pour quelque chose. Les vices contre nature sont assez fréquents.

Même diversité quant au vêtement, qui va de la nudité à peu près complète à des habits d'étoffe (surtout dans la région méridionale), et à des peaux d'animaux dont ils se font des jaquettes, des espèces de braies et des brodequins ou mocassins. Du reste, l'indigène américain aime la parure, les ceintures et coiffures de plumes, les coquillages, les perles, et il est à noter que ce goût est plus vif encore chez les hommes que chez les femmes, ce qui doit tenir à la position très subalterne que les mœurs réservent à celles-ci. Le tatouage est aussi très répandu, soit comme signe distinctif de tribu, soit comme emblème de noblesse ou d'exploits.

(1) Voir, pour toutes ces particularités, avec les preuves à l'appui, Waitz, *Anthropol*, III, 136.

L'organisation politique diffère aussi beaucoup d'un peuple à l'autre, bien que le type patriarcal domine. Dans les tribus les plus arriérées il n'y a de commandement qu'en temps de guerre. Les plus avancées reconnaissent des chefs héréditaires, mais toutes les affaires importantes sont décidées par l'assemblée des guerriers de la tribu réunis gravement autour du chef et délibérant en fumant. Il y a plus d'esprit politique chez le Peau-Rouge que chez le Nègre. Si son genre de vie l'empêche de former de véritables nations, il se prête volontiers à des confédérations dont plusieurs se sont montrées durables, comme celles, par exemple, des Dacotas ou des *Sept feux du Conseil*, qui comptait un même nombre de tribus principales.

Le mariage se fait ordinairement par la simple volonté des parents, et il y a des tribus où il se fait à l'essai, le mari ayant le droit de renvoyer sa femme à ses parents si au bout d'un certain temps elle vient à lui déplaire. La polygamie est partout admise et n'est limitée que par les ressources de l'homme. Aussi n'est-elle fréquente que chez les chefs et les principaux de la tribu. Un Californien épouse quelquefois toute une famille de sœurs et la mère elle-même, si celle-ci est veuve (1). L'échange des femmes a lieu aussi sur une assez grande échelle, notamment parmi les Iroquois et les Apaches.

Ajoutons enfin que l'indigène d'Amérique, semblable en cela à la plupart des non-civilisés, est très

(1) Bancroft, *l. c.*, I, 388.

sale. Il y a bien quelques tribus plus avancées que les autres où règne une propreté relative. Mais c'est l'exception. On remarque des nourritures indescriptibles chez les Californiens, les Soshones et autres mangeurs de chrysalides, de vermine et de cadavres en putréfaction (1). Les Apaches mangent à moitié crues les entrailles du cheval. Le type général de la boisson enivrante est la liqueur faite avec des racines de cassave ou de plantes analogues. Les femmes les mâchent à demi-bouillies, les rejettent dans de l'eau froide et laissent le tout fermenter quelque temps. Il en résulte un liquide crêmeux, d'une saveur forte et acide et dont les Peaux-Rouges boivent immodérément (2). Ajoutons toutefois que cette préparation répugnante, que nous aurions pu déjà signaler chez les Hottentots, est usitée par un très grand nombre de non-civilisés et semble avoir été l'un des moyens primitifs d'obtenir des boissons fermentées. Ce qui est singulier, c'est qu'on rencontre souvent dans la race américaine une aversion insurmontable contre la chair de porc, comme si, a dit un voyageur, ces malheureux refusaient de manger le seul animal qui comme eux mange de tout.

Il faut donc n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les descriptions de la vie des indigènes d'Amé-

(1) *Ibid.* 428-430. M. Bancroft raconte même que les Bas-Californiens se régalent d'abord de la pulpe et des graines des fruits du pitahaya, arbre résineux de grande dimension; puis reprennent les graines *inter dejectiones* pour les écraser et les manger de nouveau. P. 560.

(2) Bancroft I, 739.

rique telles que les ont tracées des voyageurs trop enthousiastes des idées de Jean-Jacques ou des romanciers idéalistes comme Fenimore Cooper et Chateaubriand. Cependant, il ne faudrait pas non plus méconnaître les qualités natives de cette race dont nous avons pu relever la fierté, le besoin d'indépendance et la force de volonté. Le Peau-Rouge, supérieur intellectuellement au Nègre, est resté plus éloigné que lui des conditions de la civilisation et il s'est montré jusqu'à ces derniers temps plus revêche aux efforts qu'on a faits pour la lui procurer. Plus hautain, moins vaniteux, plus rêveur, plus réfléchi, moins ami du baroque, il a conservé dans son abaissement même une dignité que le Nègre n'a jamais connue. Quel est donc le défaut mental qui a si fortement arrêté un développement dont il semble que le Peau-Rouge possédait la virtualité?

Si le Noir d'Afrique, considéré en général, a souffert de l'incohérence de sa pensée, je crois que le Peau-Rouge est victime de son étroitesse de vues. Son horizon est très borné et il n'a jamais aimé à regarder au delà. Il s'élève assez haut par l'idée, mais comme l'alouette, sans s'éloigner de son point de départ. Il redoute, non seulement la contention d'esprit, comme tous les non-civilisés, mais aussi l'élargissement des perspectives. Il voit clair et juste, beaucoup plus juste que le Nègre, dans les choses qui rentrent dans son champ d'optique. Mais il lui est souverainement désagréable d'être forcé de le dépasser. L'étroitesse mentale s'est donc opposée, comme l'incohérence chez le Nègre, à tout travail de grande

organisation sociale et religieuse. Pour organiser, il faut savoir embrasser d'un coup d'œil beaucoup d'éléments divers, afin de mettre chacun à la place qui lui convient, et toute civilisation peut se ramener à un travail organique (1).

Nous allons voir les mêmes qualités et les mêmes défauts se refléter dans la religion du Peau-Rouge.

OUVRAGES A CONSULTER

La liste des ouvrages traitant de l'ensemble ou de certaines fractions de la race américaine du Nord est assez longue, et nous ne saurions ici la donner toute entière. Nous nous bornons aux plus remarquables et particulièrement à ceux dont la lecture est le plus utile à l'histoire religieuse.

Le premier à notre connaissance est celui du Français ANDRÉ THEVET, *Singularités de la France antarctique*, 1558, où l'on trouve déjà bien des données intéressantes sur la religion des indigènes du Canada.

Au dix-septième siècle, nous avons les voyages du marin SAMUEL CHAMPLAIN qu'Henri IV avait chargé,

(1) On peut voir, dans plus d'un récit de missionnaire, les déceptions fréquentes causées par l'incapacité des convertis à leurs instructeurs qui s'imaginaient leur avoir inculqué les doctrines fondamentales de l'orthodoxie chrétienne. Une des plus piquantes est celle que Franklin raconte (*Works*, 2e ed. III, 386) à propos d'un missionnaire qui se flattait d'avoir bien fait comprendre à son auditoire de Peaux-Rouges du Canada l'histoire de la chute en Eden et ses conséquences. Lorsqu'il interrogea le plus intelligent pour s'assurer qu'il avait été bien compris, celui-ci lui répondit qu'Eve était évidemment une sotte femme d'avoir désobéi pour manger une pomme, qui n'est pas déjà un si bon fruit, elle aurait bien mieux fait d'en cueillir assez pour avoir du cidre !

en 1603, d'organiser des établissements au Canada et qui fonda Québec. Son ouvrage parut en 1632 ; seconde et meilleure édition en 1640. — LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle France*, 1609. — LE P. SAYARD, *Voyage au pays des Hurons*, 1632. — LE P. DU CREUX, jésuite, *Historia canadensis*, 1656. — LE P. HENNEPIN, franciscain, *Voyage en un pays plus grand que l'Europe*, 1697 ; *Nouvelle description d'un très grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la mer Glaciale*, 1698-1704. — Dans le même genre, un grand nombre de *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, à partir de 1609. Cette catégorie d'ouvrages rend de grands services, à la condition d'en interpréter les données à la lumière de l'histoire comparée des religions, parce que les missionnaires au dix-septième siècle étaient fort mal préparés à comprendre et à reproduire les idées religieuses des populations lointaines où les attirait le zèle de la propagande. — Les Hollandais DE LAET, *Novus Orbis seu Descriptio Indiæ occidentalis* (Leide, 1633) et ADRIEN VAN DER DONCK, *Description des nouveaux Pays-Bas* (milieu du XVII[e] siècle). On y trouve des détails circonstanciés sur la sorcellerie des Peaux-Rouges.

Au dix-huitième siècle, les ouvrages français à signaler respirent un tout autre esprit. La tendance philosophique à la mode se plait à chercher des arguments dans l'état social et religieux des peuples plus rapprochés que nous de la nature. De là, par exemple, les œuvres plus fantaisistes que sérieuses du baron DE LA HONTAN, *Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1703, 1728 ; *Dialogue du Baron de la Hontan avec un sauvage*, 1704. — Dans le même esprit, DE LA POTHERIE, aide-major,

Histoire de l'Amérique septentrionale, 1722. — Les missionnaires catholiques, de leur côté, continuent de publier des livres partant d'un point de vue très différent, ceux surtout du jésuite LAFITEAU, en mission chez les Iroquois, *Mœurs des sauvages Américains*, 4 vol., 1723-1726, et du P. CHARLEVOIX, observateur exact et très utilisé par Chateaubriand, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, 1744.

En anglais, c'est surtout depuis la seconde moitié du siècle que les ouvrages importants commencent à paraître. Le négociant anglais ADAIR, qui avait vécu dix ans au milieu des Peaux-Rouges, publia, en 1775, une *Histoire des Indiens d'Amérique*. — CARVER, même titre, 1877. — ROBERTSON, *Histoire de l'Amérique*, 1777, trad. française, 1778, œuvre d'un grand mérite, bien qu'incomplète. — Voir aussi le Ve volume des *Complete Works* de FRANKLIN.

Dans notre siècle, les missionnaires protestants entrent en scène à leur tour, notamment les Moraves, très goûtés des indigènes à cause de leur exquise charité et peut-être aussi de leurs bizarreries. Les travaux des Sociétés savantes fondées à Philadelphie, à Boston, à Worcester, apportent désormais des contingents incessants. En français, on ne peut passer sous silence les œuvres américaines de CHATEAUBRIAND, les *Natchez, Atala et René*, le *Voyage en Amérique*. Bien que l'idéalisme très affecté du romancier fasse tort à l'exactitude de l'observateur ainsi qu'à la fidélité scrupuleuse du narrateur, de bons juges reconnaissent souvent dans ses descriptions la marque du témoin oculaire, ayant gardé la saveur des impressions personnelles. — J. TANNER, marin sans instruction, vécut trente ans captif des Peaux-Rouges. Ses *Mémoires*, traduits par Blosseville, Paris,

1835, sont d'une grande exactitude, quand même il ne comprend pas toujours très bien ce qu'il raconte. — Le prince DE WIED (MAXIMILIEN), *Reise in das Innere N. America* (Voyage à l'intérieur de l'Amérique du Nord en 1832-1834), Francfort, 1839, ouvrage remarquable et trop peu connu en France. — CATLIN, peintre anglais, qui vécut longtemps au milieu des indigènes, *Letters and Notes on the manners, customs and condition of the North-America Indians.* (Lettres et notes sur les mœurs, les coutumes et la condition des Indiens de l'Amérique du Nord), Londres, 1841. — SCHOOLCRAFT, celui qui découvrit les sources du Mississipi, marié avec la fille d'un chef de tribu, *Algic Researches* (*Recherches algonquines*), New-York, 1839; *Informations respecting the history, condition and prospects of the Indian tribes* (Informations concernant l'histoire, la condition et l'avenir des tribus indiennes), Philadelphie, 1851.

On trouve aussi, dans la riche collection de documents réunie et publiée par Ternaux Compans depuis 1837, une série nombreuse d'écrits anciens et nouveaux dont la liste serait trop longue. Nous terminons par l'indication de deux ouvrages encore récents et de première valeur pour le sujet qui nous occupe: J. G. MÜLLER, professeur de théologie à Bâle, *Geschichte der Amerikanischen Urreligionen* (Histoire des religions primitives de l'Amérique), 2me édition, Bâle, 1867. — H. H. BANCROFT, *Native Races of the Pacific States of North-America* (Races indigènes des Etats du Pacifique dans l'Amérique du Nord), 5 vol., 1875. — Il faut aussi mentionner avec éloge, comme un bon répertoire de faits nombreux et bien choisis, le IIIe vol. de l'*Anthropologie* de Waitz.

CHAPITRE II

CULTE DE LA NATURE CHEZ LES PEAUX-ROUGES

Le Grand Manitou n'est pas un Dieu unique. — Ses divers noms. — Il personnifie le soleil, le ciel et surtout le vent. — Représenté sous forme humaine ou animale. — Culte des astres. — Culte du feu. — Autres divinités — Culte des animaux. — Culte des eaux. — Religion solaire des Natchez.

Ce ne sont pas les documents qui manquent pour retracer la religion des Peaux-Rouges. On souffrirait plutôt de l'embarras du choix au milieu de sources nombreuses qui ne sont pas toujours d'accord. Les difficultés spéciales à ce genre d'investigation existent là plus qu'ailleurs peut-être parmi les non-civilisés. Le Peau-Rouge, taciturne et défiant, n'est pas communicatif. Rien ne garantit l'interrogateur contre la fantaisie individuelle des interrogés qui peuvent très bien lui présenter leurs idées excentriques comme des croyances généralement acceptées. L'état instable de ces tribus sans cesse à la recherche d'un nouvel habitat, s'entrecroisant et s'enchevêtrant, ne contribue pas à diminuer la tâche de ceux qui voudraient spécifier nettement les religions locales. Enfin,

missionnaires et voyageurs philosophes semblent souvent s'être donné le mot pour chercher dans les croyances indigènes des confirmations à leur thèse préférée, soit que les premiers voulussent retrouver au fond de ces superstitions grossières les traces d'une religion plus pure provenant de la révélation primitive, soit que les autres se plussent à faire ressortir, au bénéfice d'un déisme à la Jean-Jacques, l'aimable simplicité de la religion naturelle, exempte de ces superfétations artificielles qu'inventa la corruption civilisée.

Nous trouvons un exemple frappant de ce double courant de malentendus dans l'idée exagérée qu'on s'est faite si souvent du *Grand Manitou* des indigènes de l'Amérique du Nord. A lire plus d'un roman et même plus d'une histoire, on serait tenté de penser que ces indigènes sont des monothéistes, ou peu s'en faut. Il se peut sans doute que la fréquence toujours plus grande des rapports avec les Européens ait imprimé aux croyances des Peaux-Rouges une certaine direction monothéiste. Mais, quand on regarde les choses de près, on ne tarde pas à voir que le Peau-Rouge, de lui-même, n'est absolument pas monothéiste. Sa religion est naturiste et animiste, comme celle de tous les non-civilisés. Il est, parmi les objets de la nature qu'il adore, un phénomène qui lui paraît plus puissant que les autres, parmi les esprits qu'il invoque un esprit qui fait fonction de chef de la tribu des esprits, il a donc un dieu supérieur, mais ce dieu n'est pas du tout unique, et M. Müller, dans l'ouvrage que nous avons

mentionné, a parfaitement rétabli l'état vrai des choses (1).

Ce n'est pas chez tous les Peaux-Rouges, c'est seulement dans quelques tribus que le dieu supérieur s'appelle le *Manitou* purement et simplement, par exemple dans une partie des Leni-Lenapes qui comptait les Mohicans parmi ses tribus constituantes. Ailleurs, chez les Ojibways et les Algonquins, il s'appelle le *Kitchi Manitou*, le Grand Esprit; ou bien encore le *Michabou*, le Grand-Lièvre, nom provenant de ce que, parmi ses attributs, il faut ranger la faculté de courir très vite et de se dérober aisément à ceux qui veulent le saisir. Chez les Sioux, son nom est *Wahcon* ou *Wahconda*; chez les Indiens du Canada *Andouagni* ou *Condouagni*, comme Thevet l'avait déjà remarqué (2). Il porte aussi souvent le nom de *Oki*, l'élevé, le très haut (3).

Il n'est pas toujours possible de préciser le sens originel de ces noms divers. Mais les mythes du dieu supérieur nous le représentent toujours comme formant les êtres d'une matière préexistante, le plus souvent de l'eau. Dans quelques tribus on lui assigne une compagne qui plonge dans l'eau pour former d'abord la terre, puis les êtres vivants. Les hommes seraient sortis des arbres ou descendraient de certains animaux. Les Iroquois et les Oneidas (rejetons du rocher) se croient sortis d'une montagne. D'après une légende des Sioux, Wahconda pétrit l'homme

(1) *Amerikanischen Urreligionen*, 99 et suiv.
(2) *Singularités de la France antarctique*, ch. LXXVII.
(3) Müller, *l. c.* p. 103.

d'un bloc de terre de pipe; puis, lançant quelques bouffées d'une pipe de terre rouge sur les tribus qu'il venait de former, il leur dit en la leur montrant qu'elle était la chair de leur chair (1). Les Canadiens disent de leur côté que le Grand Esprit lança des flèches sur la terre et que de ces flèches furent formés des hommes et des femmes. Dans quelques légendes, par exemple en Virginie, c'est la femme qui sortit la première (2), et les Wakosh, qui partagent la même opinion, disent que de son nez coula une liqueur qui se répandit sur la terre et d'où provint le premier homme.

Tout cela suppose que le Grand Manitou doit être quelque grand phénomène naturel, pouvant varier selon les tribus, et ce qui est significatif, c'est que partout où l'on peut préciser la signification de son nom et des attributs qu'on lui prête, on arrive toujours soit au ciel, soit au soleil, soit au vent. Or, chez les Natchez et les peuplades qui se rapprochent du Mexique, le dieu supérieur est incontestablement le soleil, mais partout ailleurs c'est bien plutôt le vent ou plus précisément encore le ciel ventant, le ciel soufflant, qui est l'objet de la plus grande vénération. Pour l'homme ignorant le vent fait corps avec le ciel, c'est sa respiration, son souffle, son action la plus constante. Dans l'ensemble des tribus Peaux-Rouges, une des pratiques religieuses les plus répandues, que l'on veuille solenniser une entrevue, une

(1) Catlin, p. 289.
(2) De Laet, 92.

fête, un départ, ou simplement faire acte d'adoration, consiste à lancer une bouffée de tabac vers le ciel, puis vers les quatre points cardinaux d'où vient le vent. Déjà le nom de Manitou, souffle, nous mettait sur la voie. Mais, de plus, une des idées mythiques les plus généralement professées représente le grand Manitou comme un oiseau gigantesque battant l'air de ses ailes et produisant le tonnerre quand il bat l'air avec une violence exceptionnelle. Les éclairs sont le feu de ses prunelles. Les Sioux pensent que les silex ou pierres à feu sont lancés par le tonnerre, enfoncés par lui dans la terre (1). Une tradition parle de ses combats contre un méchant serpent, c'est-à-dire l'eau (cette identification de l'eau et d'un serpent est très fréquente), qui voulait manger ses œufs, c'est-à-dire ses créatures. C'est le combat du vent contre les nuées de tempête et d'orage. M. Bancroft affirme que, dans beaucoup de langues américaines, le même mot sert à désigner le dieu supérieur et le vent (2). C'est le vent aussi que l'on retrouve au Mexique et dans l'Amérique centrale sous les noms divers de Quetzalcoatl, de Gucumatz, de Votan, de Hourakan (d'où est venu notre mot *ouragan*). Le même auteur nous dit (3) qu'au nord du Mexique les indigènes s'inclinent quand le vent souffle, parce qu'ils croient entendre la voix du dieu suprême. Parfois même on sait l'espèce d'oiseau qui a l'honneur de compter le Grand Esprit parmi

(1) Bancroft, III, 133. Waitz, III, 179 suiv. Cette idée de l'oiseau tonnant a été aussi remarquée chez les Cafres.

(2) III, 117-118.

(3) I, 587.

ses exemplaires. Chez les Thlinkeets c'est le corbeau Yehl qui, tirant le soleil, la lune et les étoiles de l'armoire où ils étaient renfermés, leur a communiqué l'impulsion de l'est à l'ouest, ce qui suppose qu'ils se représentent les astres comme poussés par le vent dans leur marche le long du firmament, et ce grand corbeau habite ordinairement à l'endroit d'où vient le vent d'est (1). Kanouck le loup, son frère, maître des nuages et du brouillard, cherche souvent à le contrarier, mais c'est toujours à la fin Yehl qui l'emporte. Dans l'Oregon le même mythe est admis. Le Grand Esprit de l'Oregon habite, il est vrai, le soleil, mais quand il est en colère, il en sort et souffle en tempête (2). En somme le Grand Manitou des Peaux-Rouges, quelque nom plus spécial qu'il porte, ressemble beaucoup au Wuotan de la vieille Germanie.

Du moment que le ciel soufflant ou le vent ou le soleil sont ainsi personnifiés, il n'y a rien que de naturel dans la forme humaine que l'imagination de l'indigène américain lui attribue. Il y a des représentations du Grand Esprit variant avec les tribus, soit un rocher qui affecte grossièrement la ressemblance avec un homme (Chippeways), soit un arbre provenant de deux troncs séparés à la base, soudés par le haut et ayant l'air de reposer sur deux jambes. Les Crîs le représentent simplement en liant en faisceau des baguettes qu'ils entourent de chiffons et qu'ils ornent d'une tête composée de la même manière.

(1) Waitz, *Anthrop.* III, 330.
(2) Ibid., 338.

Ailleurs on lui donne pour symbole une pipe, le foyer étant sculpté en forme de tête et surmontant un buste à deux jambes, tout cela très informe (1). Ailleurs, au contraire, et ici l'idée du vent redevient très précise, on croit qu'il est toujours invisible, mais qu'il assiste aux fêtes célébrées par les hommes en son honneur : alors aussi on peut entendre sa voix, tantôt comme un murmure mystérieux, tantôt comme un chant sonore. Mais c'est surtout quand il est conçu sous la forme humaine qu'il entre aisément dans les légendes héroïques à titre de héros, de guerrier invincible, d'organisateur de tribus, et, pour la même raison que chez les Africains du Sud, il se confond avec le premier homme (2).

Mais en vertu de la même confusion d'idées, il sera aussi très souvent représenté sous forme animale. Je ne saurais trop répéter que nos catégories tranchées, divinité, humanité, animalité, n'existent pas pour l'homme encore étranger à la civilisation. Il attribue à l'animal la nature intellectuelle et mo-

(1) Prince de Wied, II, 167.

(2) Hennepin, II, 91 ; Prince de Wied, II, 166, 173. C'est cette préoccupation du vent comme de l'être divin par excellence qui inspire les curieuses légendes recueillies par Schoolcraft dans ses *Algic Researches* et chantées par Longfellow avec beaucoup de liberté poétique dans son *Hiawatha's Song*. Le vent a naturellement quatre fils correspondant aux quatre points cardinaux et ces quatre fils deviennent, dans les légendes, des héros et des ancêtres mythiques. *Pauppouk-Kiwis*, le tourbillon, se livre à des danses échevelées. *Manabozo*, le vent du N.-O., est un indomptable guerrier (il est aussi le soleil). *Wabun*, le vent de l'Est, est le précurseur de l'aurore. *Shawondasi*, vent du Sud, est efféminé et licencieux. *Kabibonoka*, vent du Nord, est terrible et cruel.

rale de l'homme, souvent même il le croit supérieur à l'homme. On ne l'étonne absolument pas quand on lui dit qu'il descend lui-même d'un animal déterminé. Il n'y a pas pour lui de contradiction à se représenter le Grand-Esprit à la fois comme un homme et comme un animal, tantôt comme un grand lièvre, parce qu'il court très vite; tantôt comme un corbeau, parce qu'il est très prudent; tantôt comme un castor, puisqu'il construit si bien; tantôt comme une loutre, parce qu'il lutte contre l'eau et l'agite; tantôt enfin comme un coyotte, espèce de loup-renard des prairies américaines, qui joue un grand rôle dans les légendes des Peaux-Rouges et qu'ils regardent comme le plus habile et le plus rusé des êtres vivants. M. Herbert Spencer s'est bien fourvoyé quand il a cru pouvoir invoquer des faits de ce genre en faveur de sa théorie évhémériste.

Du reste, le Peau-Rouge, comme le Nègre, anime et personnifie tout dans la nature. Il suppose en tout un esprit conscient et doué de volonté. Il peut même aller jusqu'à se déclarer irresponsable de l'ivresse et de ce qu'il a pu faire de mauvais sous son influence. « Ce n'est pas moi », dit-il, « c'est l'esprit de la liqueur qui a tout fait (1). »

Nous retrouverons donc en Amérique les mêmes objets naturels de religion qu'en Afrique. Le soleil est un des grands manitous reconnus par les Delawares qui lui font des offrandes. Les indigènes de la baie d'Hudson lui lancent à son lever trois bouffées

(1) Waitz, III, 132.

de tabac en guise d'encens. Les Sioux, que le père Hennepin visita près du Niagara, lui dédiaient la première bouffée de tout calumet et lui offraient les plus belles pièces de venaison. Les Creeks regardaient le soleil comme le premier serviteur du Grand-Esprit, et en Virginie des tribus lui offraient à son lever de la bouillie de maïs (1).

La lune est naturellement aussi l'objet d'un culte fréquent. Par places, on la considère comme un être masculin, l'époux du soleil et par conséquent son supérieur. Il en était ainsi chez les Ahts de l'île de Vancouver. Ailleurs, au contraire, notamment chez les Hurons, elle était femme et la mère du soleil. Sous son nom d'*Ataentsi*, elle était redoutée comme une divinité plutôt malfaisante, en tout cas vindicative et redoutable (2). Les Algonquins soutinrent bravement contre les missionnaires jésuites que le soleil et la lune étaient deux époux et que, lorsqu'ils s'obscurcissaient aux yeux des hommes, c'était parce qu'ils prenaient leur fils dans leurs bras (3).

Les étoiles ont également leur part dans cette animation générale des corps célestes; quelques-unes, ou certaines constellations, sont l'objet d'honneurs spéciaux. Les Pléiades sont des danseurs (4). Les Chippeways ont une vénération particulière pour l'étoile du matin qu'ils appellent *celle qui amène le*

(1) Comp. Hennepin, 302. Waitz, III, 181. Schoolcraft, *Indian Tribes*, II, 127. Müller, *Amer. Urrelig.*, 117.
(2) Tylor, *Civilis. prim.* II, 388.
(3) *Ibid.* I, 330.
(4) Schoolcraft, *Indian Tribes*, III, 276.

jour, comme les Latins l'appelaiént *Lucifer*. Les Paunies offraient chaque année un sacrifice humain à cette étoile qu'ils regardaient comme présidant à la fécondité de la terre. La Grande-Ourse ou le Charriot est une femme poursuivie par trois chasseurs (les trois étoiles qui, dans nos légendes européennes, représentent les trois bœufs traînant le charriot) (1). La Voie lactée passe, comme dans notre antiquité, pour un chemin, c'est-à-dire pour celui qui conduit au pays des esprits (2). Les aurores boréales sont les esprits des morts qui dansent, et on les désigne en effet par un mot qui signifie *Danse des morts* (3).

Mais, de tous les objets physiques, le plus fréquemment adoré est *le feu*, et son culte va en augmentant à mesure qu'on se rapproche du midi. On affirme que les Indiens dits Pueblos du Nouveau Mexique l'adorent encore aujourd'hui. Nous savons par Chateaubriand la place que ce genre de culte tenait chez les Natchez. Plus au nord, les Delawares se distinguaient surtout par l'importance qu'ils y attachaient, et nous trouvons chez les Ojibways cette idée qui compte de nombreux parallèles dans les superstitions européennes et asiatiques, savoir que le feu est un être divin avec lequel il ne faut pas prendre trop de libertés. On doit l'entretenir avec soin, et s'il s'éteint, toutes sortes de cérémonies sont indispensables pour le rallumer correctement. On sait qu'en Europe, en plus d'un pays, le feu purificateur, le feu doué de

(1) Müller, *Amer. Urrel.*, 53-54.
(2) Prince de Wied, II, 152. Lafiteau I, 406.
(3) Tanner, *Mémoires*, 321 (texte anglais).

propriétés particulières qui écartent la foudre, les épizooties, la grêle, etc., n'est pas un feu ordinaire procuré par le premier briquet venu, c'est un feu tiré d'un disque de bois par le frottement d'un fort bâton tournant dans un trou à l'intérieur de ce disque, le plus souvent un essieu de bois tournant rapidement dans le moyeu d'une roue. Cette vieille superstition se rattache directement à l'usage analogue du *pramantha* hindou. Il semble que le feu divin doive s'obtenir par le moyen primitif auquel on avait recours lorsque se forma la croyance en sa vertu supérieure. Chez les Chippeways, le feu des grandes cérémonies ne peut être tiré que du silex, la pierre à feu, lancée sur la terre par le tonnerre. Ce détail est de nature à confirmer la supposition que l'invention du feu a pour origine l'utilisation des étincelles jaillissant de la pierre fortement percutée. Le feu préside en particulier aux délibérations, aux alliances, aux traités de paix. Les Dacotas, « le peuple des sept feux du Conseil », ne tenaient leurs assemblées générales qu'après avoir allumé sept feux correspondant au même nombre de tribus principales. Bon nombre de tribus entretenaient un feu permanent en garantie de leur existence et de leur prospérité, et on croit parfois démêler l'idée plus ou moins confuse de l'identité du feu et du principe de la vie chez l'homme. Cette idée dut être suggérée par l'observation que le corps vivant est en possession d'une certaine chaleur, tandis que le cadavre est d'un froid glacial. Les Delawares croient, dans le même ordre d'idées, que le Manitou du feu est le premier ancêtre

de toutes les tribus indigènes. Les Chinooks (nord-ouest du continent) le considèrent comme un esprit redoutable qu'il faut apaiser par de fréquentes offrandes, et il semble que le feu passe le plus souvent pour l'intercesseur ou le porteur de vœux auprès des divinités célestes pour qu'elles accordent à leurs adorateurs bonne chasse, bonne pêche, bonnes femmes et enfants mâles (1). Une même notion du feu se retrouve dans le culte védique d'Agni.

Cette personnification continue des objets naturels visibles engendre aisément, comme chez les Romains, la croyance en des dieux abstraits, c'est-à-dire qu'on ne saurait plus identifier avec des phénomènes sensibles, quand même il est probable que si l'on pouvait remonter à leurs premières origines, on découvrirait qu'ils se confondaient auparavant avec quelque phénomène présentant quelque rapport avec le caractère spécial qui leur a été attribué par la suite. Tels sont, par exemple, Héno, dieu de la pluie chez les Iroquois, Weeng, dieu du sommeil, Paugouck, le dieu de la mort des Ojibways, squelette ambulant, aux yeux ardents, armé d'une massue et chasseur d'hommes (2). Le printemps et l'hiver sont personnifiés avec leurs attributs distincts (3).

La terre, dans tout ce cours d'idées, est d'avance désignée comme l'épouse de l'esprit céleste et la mère des hommes. C'est surtout chez les Comanches

(1) Comp. Müller, *l. c.*, 55. Waitz, III, 181 suiv. Tylor, *Civil. prim.* II, 361.
(2) Waitz, III, 189 suiv.
(3) Tylor, *l. c.*, I, 344.

que la Terre est révérée comme telle. Un chef Schaunie, invité par un général blanc à s'asseoir auprès de lui, répondit fièrement qu'il préférait s'asseoir sur le sein de sa mère, et il s'assit sur le sol. Comme c'est la Terre qui fournit les racines comestibles et les plantes servant aux composés magiques, un indigène pieux n'en déterre pas sans avoir déposé dans le sol une offrande pour la vieille aïeule (1). Cependant on ne peut pas dire que le culte qu'on lui rend chez les Peaux-Rouges soit très fréquent. C'est elle sans doute qui se cache sous les traits d'une belle jeune femme venue pour donner le maïs aux hommes (2). C'est un point remarquable d'affinité avec la déesse des moissons mexicaine, Centeotl. On observe aussi que le culte des arbres est beaucoup moins répandu chez les Peaux-Rouges qu'en Afrique. En revanche le culte de l'animal y est tout aussi fervent et même on pourrait dire que, fortifié par le *totémisme* dont nous parlerons bientôt, il est encore plus enraciné. Même en dehors du totémisme, il y a des animaux sacrés pour la plupart des tribus américaines. La chouette, le hibou, le pic-vert, le corbeau sont considérés comme prophétiques. Ce sont des oiseaux d'allures mystérieuses, les uns voyant clair la nuit, ce qui a toujours beaucoup intrigué les peuples enfants, les autres étant doués d'un merveilleux instinct de préservation. Selon les tribus, on rencontre des cultes locaux du coyotte le rusé, du

(1) Tylor, *Civilis. prim.* II, 350, 374.
(2) Müller, *l. c.*, 59 suiv.

bison et de l'ours, du lièvre qui court si vite, qui entend de si loin, ou de la tortue, animal étrange qui se suffit à lui-même. Quant au serpent, c'est seulement en se rapprochant du sud qu'on le voit rangé parmi les êtres divins bienfaisants. Plus au nord, on le regarde comme un habitant et un ami de l'eau, l'élément revêche à l'action du Manitou, et il fait par conséquent l'effet d'un être qu'il faut craindre et se garder d'offenser (1).

Bien que les eaux ne comptent pas ordinairement parmi les divinités bienveillantes, le dualisme du non-civilisé ne va jamais jusqu'à s'imaginer qu'il faut renoncer à toute idée de conjurer le mauvais vouloir des êtres supérieurs dont il se défie. Toutes les rivières, tous les lacs, toutes les cascades sont tenues pour animées. C'est l'esprit qui est en eux qui fait couler les cours d'eau. Quant une tribu arrive auprès d'un grand fleuve ou d'un grand lac, elle lui fait des offrandes en nature : un couteau, des bracelets, surtout du tabac, dont le Peau-Rouge croit les dieux aussi passionnément amateurs qu'il l'est lui-même (2).

On voit par là que le naturisme est aussi prononcé dans la race indigène de l'Amérique du Nord que dans tout autre groupe de non-civilisés. Il faut donc

(1) Waitz, III, 189. En 1724 le comte de Zinzendorf, que des indigènes s'apprêtaient à tuer par surprise, fut sauvé par la présence d'un serpent à sonnettes que les conjurés découvrirent dormant à côté de lui, pendant qu'il écrivait au coin d'un feu. Ils en conclurent que le comte était protégé par un puissant démon et n'osèrent porter la main sur lui.

(2) Carver, *Travels*, 383.

ramener à de justes limites la thèse proposée par le professeur Müller, de Bâle, dans son grand ouvrage sur les *Religions primitives de l'Amérique*, d'après laquelle l'animisme dominerait au nord et le naturisme dans les régions méridionales de ce continent. Cela n'est vrai que relativement. Il est constant que la nature, dans les régions septentrionales, plus terne, plus brumeuse, moins opulente de formes et de couleurs, se prête plus facilement aux conceptions vagues et toujours un peu nébuleuses de l'animisme. Par là, j'entends la croyance à des esprits errants, sans lien de substance ou sans connexion nécessaire avec des objets naturels déterminés. Mais de même qu'il y a un naturisme très positif au nord, il y a aussi de l'animisme au sud. Il ne peut être question que d'une différence très relative.

Il est à remarquer aussi que plus on descend vers l'Amérique centrale, plus le naturisme tend à se rapprocher de ce qui sera la base et la physionomie générale des religions associées à la civilisation américaine autochtone, celle du Mexique et des pays de la région isthmique. On peut s'en assurer, par exemple, chez les Natchez, qui comptaient parmi les tribus les moins enfoncées dans la sauvagerie de tout le continent. Le chef de la peuplade s'appelait le *Soleil* et sa personne était sacrée. Son successeur était de droit le fils de sa sœur ou de sa plus proche parente, et ses ordres, comme ceux de la femme-chef, mère du futur chef, étaient obéis aveuglément comme des ordres divins. Ce trait distingue déjà les Natchez de la généralité des Peaux-Rouges qui gar-

dent fièrement leur indépendance devant leurs chefs, à moins qu'il ne s'agisse de chasse ou de guerre. Cette prérogative dévolue à une seule famille était fondée sur sa prétention de descendre du soleil, qui était directement adoré comme le dieu suprême. Nous retrouverons un principe tout semblable à l'origine du pouvoir des Incas. Sédentaires, du moins par comparaison, et agriculteurs, les Natchez avaient un temple du soleil, tourné vers l'orient, d'environ quarante pieds de long sur vingt de large. Un feu perpétuel y était entretenu. On y gardait les squelettes des chefs défunts comme dans une sorte de tombeau de famille. Déjà les rites cruels en usage lors de la mort d'un chef : sacrifices de femmes, de serviteurs, de petits enfants, les victimes elles-mêmes devant danser au moment d'être immolées, nous donnent une idée anticipée du degré d'horreur que des coutumes analogues atteindront au Mexique sous la direction de l'aristocratie politique et religieuse des Astecs (1).

(1) V. la description du pays et du peuple des Natchez dans l'*Histoire de la Nouvelle France* du P. Charlevoix. On la trouve reproduite dans les œuvres de Chateaubriand à titre de pièce justificative de son roman des *Natchez*, éd. Firmin Didot, IV, 623.

CHAPITRE III

ANIMISME ET SORCELLERIE

Les Manitous. — Esprits bons ou méchants. — Les esprits des Peaux-Rouges viennent de la nature. — Esprits des choses les plus vulgaires. — La sorcellerie des Peaux-Rouges. — Mauvais sorciers. — L'homme-médecine. — Traitement des maladies. — Usage religieux des purgatifs et des vomitifs. — Le Grand Sorcier des Haïdas et des Nootkas. — Le Chareja des Californiens.

Comme en Afrique, la tendance à voir partout dans la nature des êtres animés, dont l'esprit est distinct et même peut agir, aller, venir, indépendamment de son enveloppe visible, devait amener en Amérique la constitution d'un animisme très prononcé. Nous rappelons qu'il faut entendre par animisme la religion ayant pour objet les esprits sans nom déterminé et sans forme arrêtée qui sont censés parcourir l'espace, ordinairement invisibles, et se mêler des événements intéressant le sort des humains. Ce qui n'exclut pas pour eux la faculté de revêtir temporairement certaines formes, de se loger dans certains corps, dans certaines substances, mais sans qu'il y ait rien de nécessaire dans leur relation avec ces corps ou ces substances. Les *Manitous* ou les esprits

sont un grand sujet de préoccupation pour le Peau-Rouge. Il en est de bons, il en est de mauvais auxquels il faut rapporter les désordres troublant le cours normal des choses. En règle générale, le Peau-Rouge a peur de tous, parce que les meilleurs passent pour capricieux et mobiles. Il en est qui, par goût, sont anthropophages. Ainsi les Soshones croient à l'existence de petits démons qui dévorent les enfants mal gardés et qui mettent à leurs places un de leurs rejetons. La mère se figure qu'elle allaite son nourrisson ; en réalité elle a pris dans ses bras un petit cannibale qui va lui manger le sein, et elle mourra dans les vingt-quatre heures (1). Quelques légendes citées par M. Tylor (2) donneraient lieu de penser qu'un dualisme plus ou moins systématique est à la base des idées religieuses des Peaux-Rouges, comme s'ils reconnaissaient une séparation absolue, une inimitié permanente, entre les esprits essentiellement bons et ceux qui sont foncièrement méchants. Mais lui-même remarque l'influence indirecte que les idées préconçues des narrateurs chrétiens et la connaissance des croyances européennes en matière d'anges et de démons ont exercée sur la forme et le fond de ces légendes. Nous ne pouvons donc nous appuyer sur elles pour ranger les Peaux-Rouges, comme on l'a fait quelquefois, au nombre des peuples dualistes. Le non-civilisé n'est pas assez conséquent avec lui-même pour concevoir ces catégories absolues. Comme le

(1) Bancroft, *l. c.*, III, 157.
(2) *Civilis. prim.* II, 414-420.

Nègre, le Peau-Rouge tâche d'apaiser les méchants esprits, de même qu'il ne se fie jamais entièrement aux bons. La différence n'est guère autre chose à son point de vue qu'une question de plus ou de moins. Toutefois il faut reconnaître que, dans sa manière de considérer la lune et les esprits lunaires, les eaux et les esprits des eaux, comme des êtres animés le plus souvent d'intentions malveillantes, il y a un commencement très marqué de dualisme.

Comme en Afrique aussi, les âmes défuntes, les esprits des ancêtres viennent s'ajouter aux innombrables esprits sortis de la nature visible et sont l'objet des mêmes croyances, des mêmes terreurs et d'un culte semblable.

Mais l'animisme des Peaux-Rouges a pour nous cet avantage qu'il nous permet de réfuter l'opinion de ceux qui n'ont vu dans la religion des esprits qu'un dérivé du culte des morts et qui en ont méconnu l'origine naturiste. Bien mieux que le Noir africain, ils ont le sentiment que cette quantité d'esprits qu'ils invoquent, révèrent ou redoutent, sont pour la plupart des esprits de la nature. Que l'on pèse, par exemple, le sens de cette réponse remarquable d'un sorcier californien, reproduite par M. Bancroft (1). On lui demandait ce qu'il disait en marmottant un chant monotone et incompréhensible pour la guérison d'un malade. « Je parle », dit-il, « aux arbres, » aux oiseaux, aux sources, au ciel, aux rochers, » pour qu'ils m'aident, et aussi au vent, à la pluie et

(1) *L. c.*, I, 358.

» aux feuilles. » Ce sorcier savait donc qu'il s'adressait à tous les phénomènes visibles de la nature, bien qu'il invoquât et évoquât les esprits en général. Les Iroquois, dans leurs grandes fêtes, remerciaient les bons esprits de leurs bienfaits, et offraient en même temps leurs actions de grâce aux arbres, aux buissons et aux plantes, aux sources et aux ruisseaux, au feu et au vent, au soleil, à la lune et aux étoiles (1). En d'autres termes, tandis que les dieux célestes, le soleil, la lune, le ciel soufflant gardent leur individualité, leur nom, leur forme déterminée, les milliers de phénomènes plus humbles que la nature visible expose à la vue du Peau-Rouge, les arbres, les sources, les buissons, les rochers, etc., sont des générateurs d'esprits innombrables qu'on ne peut plus nommer, qui remplissent l'espace et qui s'appellent simplement « les esprits ». Un phénomène terrestre frappe-t-il plus particulièrement qu'un autre l'imagination peureuse de l'enfant des prairies ? Ce phénomène devient un véritable nid d'esprits. Ainsi la chute remarquablement haute et bruyante de la rivière Pehono passe pour la résidence d'êtres dangereux, d'un esprit-chef et d'autres esprits sous ses ordres. Ils attirent les voyageurs dans le gouffre pour les dévorer. On n'ose, quand on passe le long de la rive, regarder la cascade en face ni même dormir dans son voisinage. On entend de loin les rugissements de ces esprits redoutables. Les esprits en sortent, puisqu'ils vont surprendre à distance les hommes endormis ;

(1) Schoolcraft, *Indian Tribes*, III, 337. Comp. Tylor, *l. c.*, II, 267.

ils sont donc bien à la fois les fils de la cascade et des êtres pouvant vivre et agir indépendamment de leur mère (1). C'est une légende analogue à celle de Loreley, la perfide fée-rocher du Rhin, qui attire le passant par ses chants et qui, lorsqu'elle le tient, le plonge dans les profondeurs du fleuve pour s'en repaître goulument (2).

Un trait fort intéressant, toujours au même point de vue des origines naturistes de la croyance aux esprits, nous est rapporté par Schoolcraft (3). C'est seulement en hiver que les Peaux-Rouges osent charmer leurs loisirs en se racontant des histoires où les esprits jouent un grand rôle et dont les narrateurs se permettent de leur décocher plus d'un trait railleur. On n'oserait pas en faire autant dans la belle saison, il est même imprudent alors de parler d'eux ou d'en appeler un par son nom, parce que, s'il était dans le voisinage et qu'il l'entendît, cela pourrait attirer son attention d'une manière fâcheuse pour celui qui l'aurait ainsi nommé. Pourquoi donc en hiver est-il permis d'être moins prudent ? C'est que, disent les Peaux-Rouges, la neige couvrant la terre force les esprits, qui autrement animent tout et rôdent partout, à rentrer dans leurs cachettes. Engourdis par le

(1) Bancroft, *l. c.*, III, 124.

(2) On peut rapprocher des esprits de la cascade ceux que M. Tylor mentionne d'après Brébeuf et Marquette. C'étaient des esprits de rochers qu'il fallait désarmer par des offrandes de tabac, si l'on voulait échapper au naufrage et au danger d'être dévoré par eux. (*Civilis. prim.*, II, 270-271.)

(3) *Indian Tribes*. Comp. Waitz, III, 234-235.

froid, ils s'endorment et n'entendent pas ce que l'on peut dire sur leur compte. Mais avec le printemps ils se réveillent, sortent de leurs retraites, reprennent leurs ébats, et il convient de se taire sur leur compte jusqu'à l'hiver prochain. Ces esprits sans nombre sont donc, au fond, de petits dieux-nature dont on ne sait qu'une chose, c'est qu'il y en a une quantité, et cette idée du réveil de la nature au printemps, causé par le retour des esprits des bois, des monts, des prairies, des sources, des fleurs, ne manque assurément ni de poésie, ni de grâce.

Les Pères Charlevoix et Lejeune avaient déjà remarqué cette disposition des Peaux-Rouges à reconnaître l'existence d'un esprit personnel jusque dans les objets les plus vulgaires, tels qu'une hache ou un chaudron, si bien que lorsque l'objet est détruit, son esprit est censé lui survivre et se rendre comme tout esprit défunt au pays des morts, dans la région du soleil couchant (1). L'éternuement lui-même, comme en Afrique, passe pour la sortie d'un esprit qui s'était logé dans le corps du patient (2).

Il est donc contraire à toute vraisemblance que le culte des esprits ne soit dans les tribus américaines du Nord qu'une continuation du culte des morts comme le prétend M. Herbert Spencer. Les esprits qu'elles vénèrent ou redoutent viennent bien plus encore de la nature que des ancêtres défunts.

Il faut observer à ce propos que le culte de l'homme

(1) Charlevoix, *l. c.*, VI, 74 ; Lejeune, *Nouvelle France*, 59.
(2) Tylor, *l. c.*, I, 116.

vivant ne paraît pas avoir jamais été en vigueur chez les Peaux-Rouges. On ne trouve chez eux ni cette adoration quasi-fétichiste de la royauté qui est poussée si loin chez les Africains, ni cette dévotion dont les souverains mexicains et les Incas du Pérou étaient les objets. Mais en matière de sorcellerie le Peau-Rouge est aussi craintif, aussi superstitieux que le Nègre peut l'être.

En effet, l'animisme engendre en Amérique la *sorcellerie* comme en Afrique. Il y a de bons et de méchants sorciers. Ceux-ci sont poursuivis, jugés, mis à mort, exactement comme chez les Nègres et les Cafres. Les Iroquois en brûlèrent des centaines jusqu'à une époque encore peu éloignée (1). Les maladies, les famines, les malheurs publics et privés leur sont imputés. Plus d'une guerre sanglante a été provoquée par la croyance d'une tribu qu'un sorcier d'une tribu voisine avait par ses sortilèges causé la mort d'un de ses membres (2). Mais le sorcier reconnu, avoué, en quelque sorte officiel, est à chaque instant invoqué. C'est en état d'extase ou de rêve que les sorciers Peaux-Rouges reçoivent et transmettent les communications des esprits. Comme ils sont surtout employés à titre de guérisseurs, les tribus ont emprunté à notre langue un mot qui est entré dans la leur par on ne sait quel consentement spontané, et on les appelle à peu près partout des *hommes-médecines*. Ils portent dans un sac, qu'on

(1) Müller *l. c.*, 78 suiv.
(2) Schoolcraft, *l. c.*, II, 171.

appelle aussi le *sac-médecine*, les objets qui servent à leurs conjurations, des os, des coquilles, des figures d'animaux. Ils s'annoncent à distance au moyen d'une espèce de crécelle ou de *claquet*, qu'on dirait suggéré par le désir d'imiter le bruit caractéristique du serpent à sonnettes, et que seuls ils ont la hardiesse de faire tinter. Quand le transport extatique ne leur arrive pas naturellement, ils ont des méthodes artificielles pour se le procurer : contorsions, cris, jeûnes prolongés, incisions sanglantes. Il y a des familles de sorciers où la profession est héréditaire, ce qui en fait presque des familles sacerdotales ; du reste la profession est libre, est sorcier qui peut et qui veut. Les missionnaires chrétiens et les voyageurs philosophes se sont imaginé bien à tort que ces gens n'étaient que des charlatans éhontés, quand même il est probable qu'ils ne craignent pas toujours de recourir aux moyens détournés de rehausser leur prestige ou d'aider à la réussite de leurs sortilèges. Schoolcraft (1) parle d'un sorcier algonquin converti au christianisme qui ne mettait pas en doute qu'il avait dû auparavant aux démons de pouvoir exécuter des choses surnaturelles.

Leur méthode pour guérir consiste soit dans l'invocation simple des esprits et tout spécialement de celui que tout sorcier doit avoir pour patron, soit dans la fabrication d'une figurine représentant le malade et à laquelle ils appliquent des charmes, soit enfin, et cette méthode est très usitée en Amérique,

(1) *Wigwam*, p. 210.

en massant le patient avec quelque rudesse et en suçant la partie malade pour en extraire le principe morbide, ou plutôt l'esprit cause de la maladie. Les maladies sont, en effet, très souvent attribuées à la colère d'esprits négligés ou offensés. Le sorcier, par le ministère duquel agit un esprit plus fort, contraint l'esprit malfaisant à se blottir dans un caillou, un morceau d'écorce ou de bois, etc., que lui, le sorcier, portait dans sa bouche et qu'il montre ensuite comme le réceptacle de l'esprit éliminé. Alors on enterre cet objet, ou bien on le jette au feu, ou bien on le perce de flèches (1). Les sorciers se servent aussi de breuvages composés avec des herbes médicinales, et ce sont naturellement les sorciers héréditaires qui en connaissent le mieux les vertus. Ils ont des vomitifs, des purgatifs, des dépuratifs; mais il faut noter que, dans leur idée, ces substances n'agissent que parce qu'elles renferment un esprit *éliminateur* qui chasse le ou les mauvais esprits tourmentant le malade. Voilà pourquoi ils administrent souvent un purgatif ou un vomitif à quelqu'un qui n'est pas du tout malade, mais qui croit avoir besoin d'être purifié de mauvais esprits qui sont en lui. C'est ce qui nous explique la place que le vomitif et le purgatif tiennent dans le rituel des Peaux-Rouges qui prennent souvent l'un ou l'autre pour se présenter devant leurs dieux dans l'état de pureté requis (2). Les conjurations sous forme de chants

(1) Comp. Schoolcraft, *l. c.*, I, 250; II, 179, 199; III, 498.
(2) Comp. Müller, *l. c.*, 82 et suiv.

magiques et les prédictions de l'avenir inspirées par les esprits font aussi partie intégrante de la sorcellerie américaine.

A plus d'un trait curieux, on reconnaît le caractère sérieux et facilement sombre de l'Indien américain. Par exemple, on peut citer la coutume des sorciers Haïdas et Nootkas, peuples faisant partie de ceux que M. Bancroft appelle les Colombiens, à l'ouest du Canada. C'est une belle race, relativement très intelligente, très vorace aussi, et où les missions chrétiennes auraient remporté de beaux succès si la religion civilisée n'avait pas eu fatalement à combattre de terribles rivales, les liqueurs civilisées.

La tribu a ses sorciers et ces sorciers ont leur chef, le grand sorcier, qui possède tous les pouvoirs surnaturels et en communique une certaine dose à ses subordonnés. Pour cela, il doit une fois par an se retirer dans la profondeur des bois où il vit absolument seul, jeûnant ou ne mangeant que de l'herbe. Cette retraite austère dure plusieurs semaines, à la fin desquelles il tombe dans un état d'hallucination et de délire suffisamment expliqué par un tel genre de vie. Cela va même jusqu'à la frénésie. Malheur à celui qui l'épierait pendant ces jours où il se retrempe mystérieusement dans le commerce avec les esprits ! Il violerait le mystère dont les communications des dieux avec les mortels doivent toujours être entourées, et leurs adorateurs croiraient faire œuvre pie en torturant et en mettant à mort le sacrilège. Les esprits n'aiment pas à être vus et s'irritent contre les audacieux qui, sans permission, s'avisent de vouloir

pénétrer leurs secrets. Quand enfin le sorcier-chef est arrivé au degré voulu d'exaltation, il sort du bois à peu près nu et à l'état de bête féroce. Il se jette sur ceux qu'il rencontre, les étreint, les mord à belles dents, leur enlève des morceaux de chair qu'il avale. Il continue avec d'autres jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. Ses victimes n'osent pas se soustraire à ses morsures. Parfois même elles vont au devant, soit pour expier des fautes secrètes, soit pour se procurer la faveur des esprits en leur offrant leur propre chair. Elles montrent ensuite leurs cicatrices avec fierté, elles ont été un mets divin, agréé par les dieux (1).

Il faut remarquer ici : 1° d'après toutes les analogies, une transformation du sacrifice humain qui sans doute était auparavant consommé complètement ; 2° l'idée que le sorcier-chef, tout imprégné de la substance divine des esprits avec lesquels il est entré en communion intime, est devenu plus que le représentant, qu'il est une sorte d'*alter ego* consubstantiel de la divinité qui mange en lui et par lui de la chair humaine; 3° le prix que l'on attache à entrer soi-même dans cette espèce de consubstantiation divine. Nous verrons ces deux dernières notions jouer un rôle tragique dans les religions mexicaines. Déjà, chez les Cafres, nous avions eu à relever quelque chose d'analogue. Afin de s'unir à la divinité, on lui donne de sa propre chair à manger. C'est en sens inverse un résultat analogue à celui que le chrétien

(1) Bancroft, I, 160, 170-172; III, 150.

catholique recherche dans la manducation de l'hostie. Il fait sienne une chair divine. L'Américain rend divine sa chair à lui-même. Dans le même cours d'idées, il partagera avec les dieux les victimes immolées, animales ou humaines. Ce sont les formes grossières de ce besoin de s'unir à la divinité que nous avons signalé comme caractérisant le sentiment religieux et dont nous trouverons tant d'expressions variées au cours de notre histoire.

Sans aller jusqu'à ce degré de fureur anthropophage, la méthode ordinaire des sorciers Peaux-Rouges est d'aller dans les solitudes des grandes forêts chercher ou retremper leurs facultés surnaturelles. Ils reparaissent toujours émaciés, couverts de peintures bizarres, avec des incisions sanglantes qu'ils se sont faites, portant un masque effrayant, dévorant même à belles dents des chiens vivants et des cadavres humains. Nous ne saurions citer toutes les particularités de cette espèce de folie racontées par les voyageurs. Bornons-nous à décrire encore, à titre de *standard-fact* ou de fait typique, un rite annuel de sorcellerie en vigueur chez les indigènes de la Californie et où nous retrouvons, bien qu'un peu adoucies dans leur application, les mêmes notions que nous venons de signaler chez les Haïdas et les Nootkas.

Le dieu suprême, qui ailleurs s'appelle le Kitchi Manitou, le Grand-Manitou, s'appelle en Californie *Chareja*. Chaque année on célèbre en son honneur une grande fête avec chants, danses et beaucoup de bruit. Mais, à un moment donné, au milieu des réjouissances les plus tapageuses, le bruit cesse. C'est

Chareja qui approche en personne. Mais comment ? Sous les traits, en la personne du sorcier principal qui porte le nom même de la divinité, qui s'appelle aussi Chareja. Quelque temps avant la fête, il s'était retiré dans les montagnes pour s'imposer un régime sévère de jeûne et de silence. Il revient porté sur un brancard de feuillage par des hommes qui marchent les yeux bandés. Aucun mortel, en effet, ne saurait vivre après avoir vu le Chareja sortir de sa retraite. La terreur s'empare de tous ceux qui célébraient la fête. Chacun va se cacher pour éviter de le rencontrer. On dirait que les scènes sanglantes auxquelles se soumettent les Nootkas se reproduiraient si l'homme-Chareja rencontrait des témoins de son passage, et probablement tel était le cas à une époque plus reculée. Le Chareja est conduit au « bain de sueur », et c'est seulement quand il reparaît que la fête joyeuse recommence. On exécute une danse de propitiation ; après quoi, suit une indescriptible bacchanale qui termine la fête (1).

Nous relevons ici l'analogie avec la cérémonie célébrée chez les Nootkas, analogie qui suppose un fond originel tout à fait semblable, et l'accent mis sur cette idée que l'homme revenu des solitudes, tout imprégné de substance divine, est lui-même un représentant et même un homonyme de la divinité. Ce point de vue joue aussi un grand rôle dans les cultes mexicains.

C'est ce penchant prononcé à donner une satisfac-

(1) Bancroft, *l. c.*, I, 363.

tion sous forme concrète au besoin d'union avec la Divinité, c'est-à-dire, au niveau religieux où notre histoire nous retient encore, avec les êtres divins, qui explique le mieux un phénomène qui n'est pas exclusivement renfermé dans l'Amérique du Nord, que nous avons déjà observé chez les Cafres du sud de l'Afrique, mais qui existe dans les tribus de Peaux-Rouges à son plus haut degré de fréquence et d'intensité. Je veux parler du *totémisme*.

CHAPITRE IV

TOTÉMISME. — SACRIFICES. — VIE D'OUTRE-TOMBE

Totémisme et fétichisme. — Comment le Peau-Rouge reçoit son totem. — Explication du totémisme. — Sacrifices humains. — Vie d'outre-tombe. — Représentation de la vie future. — L'âme et l'ombre.

Le *totémisme* caractérise la religion du Peau-Rouge comme le fétichisme celle du Nègre, sans que cette distinction ait besoin d'être poussée jusqu'à l'opposition radicale. Il y a bien quelques traces de totémisme chez les peuples africains, et il ne faudrait pas s'imaginer que, parmi les nombreuses amulettes, les brimborions enchantés, que le Peau-Rouge reçoit de ses sorciers, il ne s'en rencontre jamais qu'on pourrait très bien ranger parmi les fétiches, c'est-à-dire des objets matériels renfermant un esprit conscient, actif et protecteur de son possesseur. Il s'agit seulement d'une prépondérance.

Comme le fétiche, le *totem* est propriété individuelle ou du moins spéciale, soit à une famille, soit à une tribu. Le totem est un animal déterminé servant de forme corporelle, qu'elle soit naturelle ou simplement préférée, à l'esprit dont l'individu, la

famille ou la tribu croit posséder la protection. Un homme, une famille, une tribu, se croiraient ingrats, sacrilèges, s'ils renonçaient à leur totem. Il inspire un sentiment de féauté, qui n'existe pas pour le fétiche. C'est au point que, si deux tribus fusionnent pour n'en plus former qu'une, les deux totems se combinent, et on voit éclore de véritables monstres, tels, par exemple, que les Faucons-Saumons cités par M. Bancroft (1). Il peut en être de même quand deux familles s'unissent. Le totem fait la fonction d'un blason dévotement respecté.

Chaque Peau-Rouge a son totem. Le plus souvent il en porte la marque ou le symbole sur son corps, sur ses armes, sur ses vêtements. Il le dessine sur sa hutte et sur son canot. Il regarde les animaux de même nom comme ses parents, il s'abstient de les chasser et de les tuer, il les invoque dans le danger.

Comment arrive-t-il à déterminer l'espèce d'animal qui sera son totem ?

Il est des tribus, comme dans la Californie du sud et au nord du Mexique, où l'animal totem est désigné par les femmes de la tribu réunies près de la mère au moment de la naissance de l'enfant; elles tracent sur le sable des figures d'animaux qu'elles effacent l'une après l'autre, ou bien elles se bornent à les nommer successivement. La figure dessinée ou le nom prononcé au moment où le nouveau-né jette son premier cri, désigne le totem qui sera le sien. Mais dans la plupart des tribus Peaux-Rouges le jeune

(1) *Native Races*, III, 37.

homme doit chercher son totem lui-même, quand il arrive à l'âge de puberté. Quelquefois même il remplace de cette manière celui qui lui avait été assigné à sa naissance.

C'est en songe, ce grand moyen facultatif pour tous d'entrer en communication avec le monde supérieur, que le jeune Peau-Rouge doit voir apparaître l'animal protecteur que les esprits lui destinent. Pour cela, il fait sur une moindre échelle ce que font les sorciers. Il se séquestre pendant quelque temps de la société de ses semblables, il jeûne beaucoup, il dort dans les solitudes, et il s'astreint à ce genre de vie jusqu'à ce qu'arrive le rêve révélateur. Dans plusieurs tribus, cette révélation a pour conséquence que le jeune homme cherche un exemplaire de l'animal rêvé, le poursuit, le tue par exception, et de sa peau desséchée se fait un *sac-médecine* qui ne le quittera plus. Il est devenu par là son parent, son frère, et il a droit à la protection de l'esprit qui revêt volontiers la forme de cet animal, qui plutôt est lui-même un animal supérieur de même genre et de même nom.

Pour s'expliquer l'origine de cette singulière coutume, il ne faut pas invoquer simplement le besoin qu'éprouve l'homme aux étages inférieurs de la religion de se donner un dieu qui soit à lui plutôt qu'aux autres, dont il invoque la protection spéciale avec des titres individuels à l'appui de ses invocations. La dernière expression d'un tel besoin se révèle dans le sérieux avec lequel le chrétien du moyen-âge choisissait parmi les saints du paradis un patron qu'il

invoquait spécialement aux heures de danger. C'était ordinairement le saint dont il portait le nom; mais il le choisissait souvent aussi lui-même et il lui était tout particulièrement *dévot*. Cette explication ne rendrait compte que du principe psychologique commun à ces deux dévotions; elle ne dirait pas pourquoi celle de l'indigène américain affecte cette forme particulière qui s'appelle le totem. Pour se l'expliquer, il faut la rattacher à l'animisme et à l'ensemble de croyances dont l'animisme est la source.

L'idée que l'animal renferme un esprit analogue et même supérieur à celui de l'homme mène droit à celle que les esprits des animaux sont de même genre que les esprits mystérieux qui sont intermédiaires entre les grands dieux de la nature et l'homme. Les grands dieux eux-mêmes, le ciel, le soleil, la lune, les montagnes et les fleuves, sont à chaque instant conçus sous forme animale. Le ciel est un grand oiseau, le soleil un taureau, la lune une vache, les fleuves des serpents, etc. De plus, l'animisme suppose que les esprits peuvent sortir de leur demeure habituelle pour s'incarner, quand il leur plaît de se montrer aux hommes, sous la forme d'animaux déterminés. Ce que font la famille et la tribu pour s'assurer une protection surnaturelle, l'individu le fait aussi pour lui-même, et même probablement le totémisme de famille et de tribu provient du totémisme individuel d'un premier ancêtre ou d'un premier chef. Le totémisme n'est donc au fond qu'une application des deux principes combinés du culte de l'animal et de la croyance aux esprits. C'est

là qu'il faut chercher l'origine de cette forme particulière de dévotion si marquée chez les Peaux-Rouges. De même que chaque Nègre se fait un peu sorcier en entretenant des relations intimes avec les esprits renfermés dans ses fétiches, de même le Peau-Rouge se rattache au monde des esprits en s'alliant par un culte spécial aux esprits incarnés dans les animaux. Le totémisme et sa prépondérance parmi les Peaux-Rouges vient de ce que l'animisme a poussé chez lui plus loin qu'ailleurs la préoccupation et le culte de l'animal, ce qui n'a rien de surprenant de la part d'une race de chasseurs. Ce n'est pas du tout, comme on l'a prétendu, parce qu'un premier ancêtre aurait reçu de ses contemporains le surnom d'un animal auquel on trouvait qu'il ressemblait par sa force, son agilité, son courage ou son habileté. Cela n'expliquerait nullement pourquoi, à côté du totem de la famille et de la tribu, chaque Peau-Rouge désire en posséder un qui soit exclusivement le sien (1). Les missionnaires du dix-septième siècle avaient bien observé ce caractère particulier de la religion des indigènes. Ils lui donnaient seulement une forme un peu trop métaphysique lorsqu'ils disaient que, d'après les indigènes, chaque espèce animale avait un frère aîné, un arché-type céleste, dont descendaient tous ceux qui en faisaient partie (2).

(1) Comp. pour tout ce qui a rapport au totémisme Waitz, *Anthropol.* III, 190 et suiv.; Bancroft, *Native Races*, III, 130 et suiv.; Tylor, *Civilis. prim.* II, 305.

(2) Lafiteau, *Mœurs des Sauvages*, I, 370. Comp. Schoolcraft, *Indian Tribes*, III, 327.

Du reste, il ne faudrait pas croire que tous les animaux possibles puissent devenir des totems. Il est vrai que les totems sont très nombreux ; l'ours, le bison, la loutre, le corbeau, le castor, le coyotte, le faucon, etc., peuvent l'être. Encore faut-il pourtant qu'ils se distinguent par quelques qualités frappant l'imagination, la force, la ruse, l'adresse, l'agilité, le courage. Le serpent est un totem très rare, sans doute à cause de sa réputation suspecte comme esprit des eaux.

Tout cet ensemble d'idées rend moins étrange la croyance si répandue chez les Peaux-Rouges que l'espèce humaine, ou tout au moins leur tribu, descend d'un animal déterminé. Les Chippeways se donnent pour premier ancêtre un chien, les Delawares un aigle, les Osages un écureuil qui avait épousé la fille d'un castor (1). Les Peaux-Rouges parlent aux animaux absolument comme à des hommes, les louent, les exhortent, les menacent, comme s'ils pouvaient les comprendre. Les Koloshes se divisent en deux tribus dont l'une a pour totem le corbeau, l'autre le loup. Cela suppose, entre tous les membres de la même tribu, une parenté qui ne leur permet pas de se marier entre eux; ils doivent chercher leurs compagnes dans l'autre tribu (2). Nombre d'indigènes s'attendent à être transformés en animaux après leur mort. Ils croient aussi que les esprits défunts apparaissent le plus souvent sous forme animale. Par

(1) Waitz, *l. c.*, 181.
(2) Waitz, *ibid.*, 329.

conséquent ils sont très disposés à croire aussi que les sorciers peuvent se changer en animaux ou transformer d'autres hommes de la même manière. Pour les Têtes-Plates, les castors sont une race humaine qui a été condamnée à vivre dans les conditions que l'on sait par une divinité irritée de leur méchanceté; mais quand leur pénitence sera finie, ils reprendront la forme humaine (1).

Tout cela dénote une familiarité avec l'animal que ces grands enfants, plus rapprochés que nous de l'état de pure nature, poussent à un degré dont nous avons de la peine à nous faire une idée. La différence entre l'animal, l'homme et l'être divin n'est pas sentie dans cet état d'esprit, et le plus souvent on dirait que c'est la forme animale qui est la forme fondamentale et commune des trois catégories. Le plus souvent aussi la supériorité est attribuée à l'animal. Ce qui n'empêche pas de le chasser, de le tuer, de le manger, la nécessité le veut, mais non sans certaines restrictions, et en tout cas on ne mange pas son totem.

L'anthropophagie n'existe plus, dit-on, chez les Peaux-Rouges qu'à l'état sporadique et lorsque la faim en fait une sorte de nécessité. Cependant, tout montre qu'elle a été endémique chez eux comme partout. Le fait est qu'elle s'est maintenue comme rite, comme sacrifice, là où elle a disparu des habitudes (2). On croit que les esprits aiment la chair hu-

(1) Bancroft, *l. c.*, III, 130-131.
(2) Comp. Müller, *Americ. Urrelig.*, 146 suiv.

maine et qu'ils sont bien aises d'avoir des esclaves. On leur en donne. Chez les tribus non-civilisées, au nord du Mexique, lorsque deux d'entre elles font alliance, on immole un homme pour procurer la bénédiction divine au traité d'amitié; seulement on a soin de l'enivrer avant la cérémonie. Puis on le coupe en morceaux, chaque assistant se frotte avec son sang et mange sa part de l'odieux aliment (1). A peu près partout, après la victoire, les prisonniers sont sacrifiés aux dieux pour leur témoigner la reconnaissance des vainqueurs (2). En Floride, comme chez les anciens Sémites, tout premier-né était sacrifié au soleil (3). Chez les Paunies on sacrifiait une jeune fille à l'étoile du matin pour obtenir la fertilité du sol. On affirme que cette immolation eut encore lieu en 1837. Avant de l'immoler on enfermait la victime, on la soignait, on la nourrissait bien ; en un mot, on l'engraissait, pour qu'elle fût plus savoureuse. Chez les Koloshes et dans bien d'autres tribus, on sacrifie des esclaves (4). La prière iroquoise rapportée par Tanner (5) montre bien le mobile qui détermine les offrandes de ce genre. Quand ils partaient pour la guerre, les Iroquois immolaient un homme à leur dieu protecteur et lui disaient : « Nous t'offrons ce » sacrifice, afin que tu puisses te nourrir de chair » humaine et que tu veuilles en conséquence nous

(1) Bancroft, *l. c.*, I, 637.
(2) *Ibid.*, 656 ; III, 143.
(3) Waitz, *Anthrop.*, III, 102.
(4) Bancroft, *l. c.*, III, 207, 329.
(5) *Narrative*, 286, 318.

» donner du bonheur et la victoire sur nos enne-
» mis. »

La manière dont le Peau-Rouge conçoit la destinée humaine est tout à fait en harmonie avec cet ensemble de notions animistes. L'idée qu'il faut enterrer avec le mort les armes et les objets qui lui appartenaient, pour qu'il n'arrive pas dans l'autre monde privé du nécessaire, est générale. Chez les Comanches, on élève de plus un monceau de pierres près duquel une perche tient suspendue une paire de mocassins. Est-ce pour indiquer que le défunt est parti pour un lointain voyage ? Ne serait-ce pas plutôt pour qu'il ait une paire de rechange dans le cas où ceux qu'il portait, quand on l'a mis en terre, seraient usés avant la fin du trajet ? Les Osages enfoncent dans le monticule élevé sur le cadavre une perche à laquelle ils attachent le scalp d'un ennemi : l'esprit de cet ennemi sera dans le pays des esprits le serviteur du mort. Chez les Pimas et les Moquis, se rapprochant du Mexique, on leur fournit aussi des chevaux pour les aider à faire la route. Dans la Colombie britannique, chez les Têtes-Plates, les Pends d'Oreille, les Cœurs d'Alène, etc., on voit assez souvent des suicides inspirés par le désir de rejoindre des morts bien-aimés. On y observe aussi la coutume de se couper des morceaux de chair que l'on jette sur le bûcher où le cadavre est consumé, ce qui doit évidemment tenir lieu du sacrifice entier de la personne (1). Nous retrouvons même chez les Tinnehs, au nord du

(1) Bancroft, *l. c.*, III, 523, 555, 667. I, 288. Tylor, *l. c.*, I, 535.

Canada, la singulière coutume que nous avions déjà signalée chez les Hottentots et les Boschmans, de s'enlever une phalange de doigt en signe de deuil profond, et là aussi on rencontre de vieilles femmes qui n'ont presque plus de doigts (1). Cette coutume, bien que moins fréquemment observée, se rencontre encore à l'état sporadique chez les Indiens du Missouri (2). Chose curieuse ! au delà d'un espace immense où il n'en est plus question, elle se retrouve en vigueur chez les Charruas et d'autres peuplades très arriérées de l'Amérique du Sud vivant non loin de l'Araucanie (3). Chez les Hurons, comme en Floride, on immolait des femmes et des esclaves destinés à servir le mort dans sa nouvelle existence. Chez les Takalis une veuve n'est pas forcée de se faire brûler avec son mari, mais elle doit monter avec lui sur le bûcher et le tenir embrassé pendant que les flammes déjà l'atteignent. Elle ne se retire que lorsqu'elle ne peut décidément plus supporter les morsures de la flamme (4). Après quoi, et pendant plusieurs années, elle doit porter les cendres de son mari défunt dans un sac suspendu à son cou. Qui ne voit dans ce rite bizarre la preuve d'une immolation antérieure de la femme appelée à suivre son mari, puis d'un adoucissement survenu, depuis que des femmes vaincues par la douleur et l'effroi d'une telle mort se sont soustraites au supplice par une fuite qui n'a pas

(1) Bancroft, *ibid.*, I, 127.
(2) Waitz, *Anthrop.* III, 196.
(3) *Ibid.* 482.
(4) *Ibid.* 199-200. Tylor, *l. c.*, I, 535.

eu de conséquences fâcheuses ni pour elles ni pour leur tribu ? L'instinct impérieux de la conservation, en conflit avec des rites dérivés logiquement du point de vue religieux, a suggéré ces moyens termes, ces coutumes qui seraient inexplicables si l'on ne pouvait montrer l'antithèse dont elles cherchent à concilier les termes. Il convient aussi d'accompagner le mort à sa dernière demeure en poussant de grandes lamentations. Il faut surtout qu'elles soient bruyantes. Mais, chez les Chippeways, les femmes seules remplissent cette fonction qui paraît au-dessous de la dignité masculine (1). Au nord du Mexique, on remplit la bouche du petit enfant qui meurt de lait pris à la mamelle maternelle, pour que le pauvre petit ne souffre pas de la faim pendant le voyage, et, d'autre part, on tue sans pitié l'enfant dont la mère a succombé pendant la parturition, parce qu'on le regarde comme un assassin possédé par un mauvais esprit (2).

La peur et la défiance des esprits, qu'il s'agisse d'hommes morts ou d'esprits de la nature, sont les mêmes qu'en Afrique. C'est pour cela qu'on attache tant d'importance à ce que le mort n'ait pas lieu de reprocher aux survivants de l'avoir négligé en ne lui fournissant pas tout ce dont il pouvait avoir besoin. Les Iroquois, par exemple, ménageaient dans chaque tombe une petite ouverture par laquelle l'esprit du mort pouvait entrer ou sortir à sa guise. Les Floridiens n'osent pas sortir pendant trois mois après la

(1) *Ibid.* III, 196.
(2) Bancroft, *l. c.*, I, 590.

mort d'un parent, ils pourraient le rencontrer et il pourrait vouloir les emmener. La coutume est aussi très répandue chez les Peaux-Rouges, aussi bien que chez les Noirs, de faire sortir le cadavre par une ouverture pratiquée tout exprès dans la hutte, parce que s'il sortait par la porte ordinaire, on devrait toujours suivre le même chemin que lui, ce qui pourrait porter malheur. Il est admis que les épileptiques, les léthargiques, les cataleptiques reviennent après chacune de leurs crises du pays des morts et peuvent en rapporter des nouvelles (1).

En général, les idées que les indigènes de l'Amérique du Nord se font de la vie d'outre-tombe ont quelque chose de plus précis que celles des Noirs d'Afrique. Elles reviennent toutefois à ce trait général que la vie future est essentiellement la continuation, sous toutes les formes et à tous les points de vue, de la vie actuelle. Le mort continue de vivre tel qu'il était quand il expira, riche ou pauvre, chef ou esclave, hardi guerrier ou ardent chasseur, et c'est en cette qualité qu'il s'assurera un sort meilleur dans le monde futur que s'il était lâche ou indolent (2). L'idée morale d'une rémunération fondée sur d'autres vices ou d'autres vertus est étrangère à cette manière de concevoir la vie d'outre-tombe chez les Peaux-Rouges, comme chez la grande majorité des non-civilisés (3).

Du reste, il règne peu de fixité dans la manière

(1) Waitz, III, 194 et suiv.
(2) Comp. Müller, *l. c.*, 87 et suiv.
(3) Il faut sur ce point se défier de la tendance de nombreux

dont ils se représentent le passage d'une vie à l'autre. Ce que nous avons dit des relations étroites qui existent dans leurs croyances animistes entre les esprits et les animaux permet de comprendre pourquoi, dans nombre de tribus Peaux-Rouges, on voit que les esprits défunts commencent par se loger dans des corps d'animaux, notamment d'ours, de poissons ou d'oiseaux (1). Les Hurons pensaient que les tourterelles avaient surtout ce privilège. Les Iroquois, le soir des funérailles, lâchaient un oiseau qui emportait l'esprit du mort (2). Ou bien on admet que cet esprit peut recommencer la vie dans un autre corps humain. C'est pour cela que les Algonquins enterraient les petits enfants sur les bords des sentiers, afin qu'ils pussent rentrer dans les flancs des femmes qui passaient (3). Ailleurs le sorcier, après avoir posé les mains sur le corps d'un mourant, les pose sur la tête d'un autre homme. Le premier enfant que cet homme engendrera sera animé par l'esprit du mort, héritera de son nom et de son rang (4). Les Nootkas, ayant entendu parler d'une tribu éloignée qui parlait

missionnaires et voyageurs à trop rapprocher la différence de sort réservée au lâche dans le monde futur des Peaux-Rouges de l'idée chrétienne de la rémunération punissant les méchants et récompensant les bons comme méchants et comme bons. Dans l'idée des Peaux-Rouges, il n'y a qu'un prolongement de l'état de choses déjà existant. Le brave est plus estimé, plus heureux, dès à présent que le couard ; il en est de même dans la vie d'outre-tombe.

(1) Schoolcraft, *l. c.*, III, 113.

(2) Tylor, *l. c.*, II, 9.

(3) Charlevoix, *Nouv. France*, VI, 75.

(4) Waitz, III, 195 suiv.

leur langue, déclarèrent sans hésiter que cette tribu avait été formée par les esprits de leurs morts (1). Chez les Koloshes la mère voit en rêve le parent décédé auquel son enfant donnera une seconde vie (2). Les ressemblances souvent si frappantes entre ascendants et descendants séparés par deux ou trois générations ont dû entretenir ce genre de croyances. On pense aussi très souvent, c'était le cas chez les Hurons, que l'âme du mort hante les lieux voisins de sa sépulture et vient manger la nuit les restes des repas (3). L'idée qu'un homme assassiné pouvait après sa mort revenir pour se venger de son assassin, était le motif le plus puissant qui détournât les Sioux de ce genre de crimes (4).

Ces croyances variées, qui semblent en tout cas retenir l'esprit défunt sur la terre pendant un temps plus ou moins long, n'empêchent pas qu'on se représente le rendez-vous général et définitif des morts comme une région distante à laquelle on ne parvient qu'après un long voyage. L'idée la plus commune et qui dut être suggérée par la connaissance plus ou moins précise d'une grande mer située à l'ouest où le soleil descendait chaque soir, c'est que le voyage au pays des trépassés est difficile, pénible, qu'il faut traverser une mer ou un fleuve immense et qu'on peut s'y noyer (5). Ou bien c'est un serpent, quand ce n'est

(1) Waitz, III, 195 suiv. Tylor, *Civil. prim.*, II, 4.
(2) Tylor, *ibid.*
(3) *Ibid.* 40.
(4) Schoolcraft, *l. c.*, II, 195.
(5) Catlin, *N. Amer. Indians*, éd. allem., 258.

pas un grand chien, qu'il faut affronter. Ou bien encore c'est un pont oscillant ou formé par un tronc d'arbre dénudé qu'il faut franchir au risque de tomber dans le gouffre (1). Il y a aussi çà et là l'idée d'un navire des morts comme sur certains points de nos côtes maritimes. On se représente les morts comme formant des villages pareils à ceux de la terre et s'empressant autour des nouveaux arrivés pour avoir des nouvelles de leur ancien pays. Toutefois il est admis ordinairement que le pays des morts tient en réserve de plus belles chasses et des pêches plus abondantes que celles de la vie actuelle, qu'on y danse et qu'on y fume tant qu'on veut (2). C'est en rêve que les plus favorisés ont reçu ces renseignements précieux sur l'autre vie, et les sorciers, avec leurs extases et leurs hallucinations, ont dû les multiplier étrangement. Les Algonquins savaient raconter beaucoup de voyages dans l'autre monde qu'ils tenaient de ceux qui y avaient été (3). Dans une légende des Sioux reproduite par M. Tylor (4), nous sommes surpris de rencontrer un trait qui se retrouve dans les mythes des mangeurs de lotus de l'Odyssée et de Proserpine forcée de rester dans l'Hadès où elle a mangé un pépin de grenade. Le héros de la légende sioux, ayant traversé à la nage un grand fleuve qui le séparait du pays des morts, voit beaucoup de maisons rangées sur l'autre bord. Il entre dans la pre-

(1) *Ibid.* II, 127.
(2) Comp. Klemm, *Kulturgesch.* II, 310.
(3) Tanner, *Narrative*, 290; Schoolcraft, *Indian Tribes*, III, 233.
(4) *Civil. prim.* II, 69, d'après Eastman, *Dacotah*, p. 177.

mière, qui était précisément celle de son oncle. Ayant grand'faim, il voudrait manger du riz que celui-ci apprêtait. Mais l'oncle le lui refuse absolument; car, s'il y touchait, il ne pourrait plus revenir parmi les vivants. Il semble que, dans cette tournure donnée au même genre de légende en des régions si différentes, se reflète le sentiment que la mort complète est quelque chose d'irrévocable. Manger avec les morts, c'est vivre de leur vie. On peut pénétrer chez eux, mais il ne faut pas s'assimiler à eux en prenant la même nourriture ; si du moins on le fait, on ne revient pas. Mais il y a aussi des variantes. Un Algonquin, dont nous parle M. Schoolcraft (1), alla un jour loin de son corps visiter le pays des esprits. Après un long voyage à travers de splendides forêts et une heureuse traversée d'un grand lac, il arriva dans une île admirable où il ne fait jamais froid, où le sang ne coule jamais, où les âmes n'ont pas besoin de travailler pour trouver leur nourriture ; car l'air qu'on y respire suffit à l'alimentation. Ailleurs, par exemple chez les Ahts de l'île Vancouver, on admet deux sortes de séjour pour les trépassés. Les chefs vont habiter une belle île céleste où ils jouissent de tous les biens désirables ; les braves tombés à la guerre ont au même endroit une demeure assurée, tandis que les petites gens vont habiter sous terre un triste pays où il n'y a que de misérables maisons, pas de saumons et des daims si petits, à la peau si mince, que l'on enterre les morts avec une couverture pour qu'ils

(1) *Indian Tribes*, I, 321 ; comp. III, 229.

puissent s'en couvrir dans ce monde souterrain (1).

Il faut noter cette différence d'outre-tombe stipulée en faveur des grands et des puissants de ce monde, si contraire aux idées que des races plus civilisées se font de la vie future ; car nous la retrouverons à l'état de croyance très arrêtée dans d'autres parties de l'Amérique et en Océanie.

Nous avons également à signaler chez les Peaux-Rouges, non seulement la distinction de l'âme et du corps, distinction qu'on peut dire universelle chez tous les peuples restés aux degrés inférieurs de la vie sociale, mais de plus l'identification de l'âme avec l'ombre que projette le corps au soleil. Le même mot chez les Algonquins, *otahchuk*, signifie ombre et âme (2). On dit d'un malade que son ombre s'est dérangée ou séparée de son corps. Le sorcier salish cherche surtout à la faire rentrer par la tête à l'intérieur du malade. Il y a même chez les Dacotas, d'après le père Charlevoix (3), l'idée que chaque homme a plusieurs âmes dont une reste avec le corps, une autre vague dans les airs, une autre se rend au pays des esprits. Mais je me demande si le père Charlevoix n'a pas voulu régulariser de cette manière les notions incohérentes qui résultaient des coutumes et des légendes supposant plusieurs modes de la vie d'outre-tombe. Quoi qu'il en soit, cette identification de l'âme et de l'ombre nous fait comprendre pourquoi nul ne songe à se représenter l'esprit des

(1) Tylor, *Civil. prim.* II, 110.
(2) Tanner, *Narrative*, 291.
(3) *L. c.*, VI, 75-78.

trépassés autrement que sous la forme humaine, sans préjudice, bien entendu, de la faculté qu'elle a de se loger de nouveau dans un autre corps. C'est ainsi qu'on se la représente à l'état de fantôme impalpable, à demi-transparent, semblable à une vapeur légère et subtile, ce qui n'empêche pas qu'on frappait l'air avec des bâtons pour éloigner les esprits défunts, et qu'on agitait des rameaux au-dessus de la tête d'une veuve revenant de l'enterrement de son mari, pour chasser loin d'elle l'ombre de son mari qui aurait pu la suivre et l'empêcher de se remarier (1).

(1) Charlevoix, *ibid.* 76, comp. 122.

CHAPITRE V

CULTE. — MYTHOLOGIE

Temples et Tumuli. — Idoles. — Puritanisme. — Initiation religieuse de la jeunesse. — Le Bain de sueur. — Associations religieuses. — Danses religieuses. — Danse des Phoques. — Danse des Bisons. — Danse des Ours. — Déguisements religieux. — Mythes de création. — Mythe des Navajos. — Mythe californien des amours du Soleil et de la Lune. — Mythe du Corbeau chez les Thlinkeets. — Mythes diluviens. — Mythe des Saisons. — Manabozo. — Le Cygne rouge. — Wieska. — Rapports des indigènes avec le christianisme.

Le culte des indigènes de l'Amérique du Nord se distingue par une grande simplicité de formes. C'est seulement en se rapprochant des régions méridionales du continent que l'on remarque des temples d'une certaine dimension, comme par exemple chez les Natchez. A partir de la Louisiane, en remontant vers le nord, ils dépassent à peine la grandeur d'une hutte ordinaire. Plus au nord encore on ne voit plus que des cabanes de sorciers, tout au plus des *tumuli* artificiels sur lesquels on offre au Grand Esprit du tabac ou des morceaux de bison ou de daim (1).

(1) Comp. Waitz, *Anthropologie*, III, 203 suiv. Nous laissons de côté, comme étrangère à notre étude, la question de ces grands

L'idolâtrie va aussi en diminuant, quand on remonte du sud vers le nord. En Virginie, on connaissait des poteaux renflés à l'extrémité supérieure où un visage humain était grossièrement sculpté, plantés en terre et formant un rond comme nos cromlechs. On dansait tout autour aux époques des fêtes religieuses (1). Plus au nord, l'idolâtrie se borne le plus souvent, pour ce qui concerne le culte en commun, à des danses et à des rites célébrés devant l'image d'un oiseau, symbole du Grand Esprit. Dans les demeures privées il y a de petites idoles domestiques répondant jusqu'à un certain point aux fétiches nègres, mais plus rapprochées que ceux-ci des formes de la vie humaine ou animale, en tout cas beaucoup moins nombreuses et

tumuli signalés et étudiés dans des régions bien plus septentrionales que le Mexique et les contrées avoisinantes, dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, etc. C'est une question ethnographique des plus curieuses, sur laquelle la lumière n'est pas encore faite. Il me paraît évident qu'il est impossible de les attribuer aux Peaux-Rouges. L'hypothèse la plus vraisemblable à cette heure — en attendant la confirmation ou le démenti qu'apporteront les recherches actives dont ils sont l'objet — serait que ces grands *tumuli* et l'espèce de demi-civilisation qu'ils représentent sont l'œuvre d'une race, à demi-civilisée elle-même, qui aurait rayonné de l'Amérique centrale vers le milieu du continent et qui aurait été anéantie ou refoulée par la barbarie peau-rouge. On verra dans un autre volume les faits qui autorisent à croire qu'il y eut un retour vers le Sud des peuples qui avaient émigré de l'Amérique isthmique vers le centre du continent, en possession d'une certaine civilisation. Les derniers revenus sur le territoire mexicain, prépondérants au moment de l'invasion européenne, les Astecs, présentent des signes très visibles, du moins dans leurs mœurs et leurs idées, d'un contact prolongé avec les Peaux-Rouges.

(1) Voir dans Lafiteau la gravure reproduite par Lubbock, *Origines de la Civilisation*, 3e éd. fr. p. 253.

tenant bien moins de place dans les préoccupations quotidiennes (1).

Ce puritanisme relatif n'empêche pas l'indigène de l'Amérique du Nord d'être rigidement religieux et même dévot. Pour accomplir ses devoirs religieux, il s'impose de durs renoncements. Il ne commence rien sans consacrer religieusement les débuts de son entreprise. « Partir en voyage comme un blanc », c'est une expression proverbiale pour dire qu'on se met en route sans invoquer la protection divine par une prière et quelque offrande. Chaque matin et chaque soir le Peau-Rouge récite une espèce de litanie. La moisson, pour autant qu'on en fait une, la chasse, la guerre, la naissance, la mort sont autant d'occasions de manifester les croyances religieuses par des cérémonies appropriées. Souvent même, et ceci confirme la caractéristique précédemment donnée de la hauteur remarquable où, dans sa pauvreté d'idées, l'indigène américain du Nord parvient à s'élever, on découvre dans sa manière de comprendre les relations de l'homme et de la Divinité une spiritualité d'autant plus intéressante à constater qu'elle est plus naïve. Ainsi le prince Maximilien de Wied (2) a recueilli chez les Mandans cette fine légende : « Le premier homme (c'est-à-dire, là comme ailleurs, le Grand Esprit) avait promis aux Mandans de les assister quand ils seraient dans la détresse ; puis, il était parti bien loin, bien loin, vers le soleil couchant.

(1) Comp. Schoolcraft, V, 169.
(2) *Reise in das innere N. Am.* II, 157.

Attaqués peu de temps après et très pressés par leurs ennemis, ils décidèrent de lui envoyer un oiseau pour l'avertir du danger qu'ils couraient, mais l'oiseau ne put voler si loin. L'un d'eux alors pensa que le rayon de l'œil humain pourrait s'allonger jusqu'à la retraite lointaine du Grand Esprit, mais les montagnes qui bordent les prairies à l'ouest arrêtèrent le rayon de l'œil humain. Là-dessus un autre dit : La pensée, voilà le moyen le plus sûr de parvenir jusque-là ! Il s'enveloppa donc dans sa peau de bison, s'étendit à terre et dit : « Je pense. — J'ai pensé. — Je reviens. » Là-dessus il rejeta sa peau de bison, il était tout en sueur. Or, le secours promis ne se fit pas attendre. Et voilà pourquoi, dit le Peau-Rouge qui parlait au prince, il ne faut pas craindre que le Grand Manitou ne vous entende pas quand vous le priez tout bas ; car la pensée va plus loin que l'oiseau, plus loin que le regard. »

Nous trouvons aussi chez les Peaux-Rouges une institution très semblable à celle que nous avons vue en vigueur en Afrique, surtout dans le groupe Cafre-Hottentot, c'est-à-dire une sorte d'initiation religieuse et morale de la jeunesse à l'âge où le jeune homme prétend à son admission dans les rangs des guerriers. Les formalités sont souvent très douloureuses. Chez les Dacotas, les Mandans et quelques autres peuples, les jeunes gens se passent dans les chairs de la poitrine ou du dos des baguettes de bois dur auxquelles ils suspendent des têtes de bison, et se mettent à courir jusqu'à ce que, le poids du fardeau ayant déchiré les chairs, les têtes de bison soient tombées à terre.

Chez les Pieds-Noirs on se fait des blessures et même on se coupe souvent une phalange de doigt, non plus comme ailleurs en guise d'offrande à un mort aimé, mais pour la jeter dans le feu du sacrifice. Ce trait remarquable confirme pleinement l'origine que nous avons assignée à cette coutume. De même que la circoncision et toutes les autres mutilations religieuses, c'est un succédané de l'immolation de la personne elle-même (1). Nous avons déjà dit qu'à ce moment le jeune Peau-Rouge s'astreint dans la solitude à de longues veilles et à des jeûnes prolongés pour que les Esprits lui révèlent le totem qu'il doit adopter. Les jeunes filles, à l'âge de nubilité, sont aussi soumises à des épreuves rigoureuses. On les isole, on les enferme pendant des mois entiers, on les fait jeûner, et c'est alors habituellement qu'on leur pratique aux lèvres et au nez des incisions pour qu'elles y passent les ornements qu'elles porteront toute leur vie et qui sont censés les embellir. C'est un préservatif contre les mauvais esprits, et au fond ces ornements ont dû être premièrement des amulettes (2).

Mais, avant de quitter ce sujet, il faut parler de deux usages, dont l'un est spécial aux indigènes de l'Amérique des deux continents, dont l'autre est général sur toute la terre non-civilisée, mais nulle part plus prononcé, plus significatif, qu'en Amérique. Nous voulons parler du *bain de sueur* et de la *danse religieuse*.

(1) Waitz, *l. c.*, III, 206 suiv.
(2) *Ibid*, 328.

Le « bain de sueur », dont l'usage s'étend d'un bout à l'autre des deux Amériques, est tantôt un moyen curatif, tantôt un rite religieux, souvent les deux à la fois. Dans les pays à demi-civilisés des régions tropicales, il y avait de grandes étuves construites tout exprès, mais dans les tribus errantes on se procure le bain de sueur par le procédé suivant. On construit une petite hutte très basse au milieu de laquelle on a creusé un trou. Dans ce trou sont jetées des pierres rougies au feu, et sur ces pierres on répand de l'eau dont la vapeur ne tarde pas à remplir l'étroit espace, au point qu'il est presque impossible d'y respirer. Cependant un ou plusieurs hommes sont entrés en rampant sous la paroi de la hutte et restent aussi longtemps qu'ils peuvent dans cette atmosphère qui les brûle et les suffoque. En peu de temps ils secrètent une sueur extrêmement abondante, et quand ils sortent de là, ou plutôt quand on les en retire, ils sont à peu près évanouis. Comme énergique moyen curatif contre bien des affections, entre autres contre celles qui peuvent le plus contrarier un peuple chasseur, ayant toujours besoin d'entretenir l'élasticité et la souplesse de ses membres, le bain de sueur a dû bien souvent rendre d'éminents services. Mais, d'après ce que nous avons vu et dans l'ignorance où il est des véritables causes de tels effets, le Peau-Rouge attribue au bain de sueur des propriétés surnaturelles. La congestion cérébrale qu'il produit amène des états de délire et d'hallucination qui ont pour lui une signification religieuse. Il n'en faut pas davantage pour que le Peau-Rouge

voie dans le bain de sueur un acte religieux en soi, plaisant aux esprits, et dans la sueur abondante qu'il émet, un objet de sacrifice. Elle représente comme les autres offrandes dont le corps humain fournit la matière, circoncision, incisions sanglantes, mutilation quelconque, l'immolation de la personne elle-même. Voilà ce qui explique la valeur religieuse de ce bain de sueur dont la fréquence et le caractère ont tant étonné les voyageurs dans les deux Amériques, et c'est pour la même raison qu'il rentre dans les conditions exigées à l'entrée de certaines sociétés secrètes à base religieuse qui existent au Nouveau-Monde aussi bien qu'en Afrique (1).

L'homme aime le mystère en religion, par conséquent il le crée là où il n'existe pas, ou du moins il aime à en donner l'apparence à ce qui n'est pas plus mystérieux en soi que ce qui se fait en plein jour. Schoolcraft, un des mieux renseignés sur les affaires indigènes de l'Amérique, connait trois sociétés secrètes dont la principale est celle des Midès. Ce qui est fort remarquable, c'est qu'elles s'ouvrent à des individus provenant de peuplades différentes et parlant diverses langues, et que, comme chez les Noirs d'Afrique, elles ont une tendance monothéiste incontestable. Tout s'y fait au nom exclusivement du Grand Esprit, et peut-être serait-on tenté d'y voir un essai de fonder l'union et même la fusion des tribus indigènes sur une base religieuse, à peu près comme

(1) Comp. pour l'usage et la signification religieuse du bain de sueur Müller, *Amerik. Urreligionen*, 92; Waitz, *Anthropol.* III, 217.

l'union des tribus d'Israël trouvait primitivement son expression dans le culte de Jahveh. Il paraît toutefois qu'en fin de compte, le plus clair des avantages à tirer de l'association se résume dans la possession de pouvoirs magiques supérieurs. Il en faut dire autant de la société des *Jossakeeds*, où le prophétisme et l'art divinatoire jouent un rôle important (1).

Quant à la danse, elle est, en qualité de cérémonie religieuse, très usitée parmi les indigènes des deux parties de l'Amérique, et, du reste, nous savons que plus on remonte vers la haute antiquité ou, ce qui revient au même, plus on observe de peuples demeurés au niveau des ancêtres des peuples civilisés, plus aussi cet art matériel entre tous est consacré à l'expression des sentiments religieux. Nulle part peut-être, excepté pourtant en Océanie, il n'est aussi expressif à ce point de vue qu'en Amérique. Là, on voit bien que la danse est une pantomime sacrée, faisant suite et peut-être même suppléant au langage pour mieux objectiver, représenter sous forme sensible, la pensée, les désirs, les émotions des adorateurs. C'est une manière de s'identifier à la divinité adorée en imitant sa manière d'être, de vivre et d'agir. Elle rentre par conséquent, avec tant d'autres expressions moins simples du sentiment religieux, dans ces efforts variés que l'homme fait pour s'unir et sentir qu'il s'unit avec l'objet de sa religion (2).

La danse n'est pas seulement un acte d'adoration

(1) Schoolcraft, *l. c.*, IV, 430 suiv. V, 421 suiv.
(2) *Prolégomènes*, 41, 299.

pour l'indigène américain, elle est aussi un pronostic et même un moyen quasi-théurgique d'imprimer le cours désiré aux choses que l'on veut entreprendre. Ainsi, avant d'aller à la chasse, on se livre à des danses mimiques préfigurant les captures que l'on espère bien faire. Cela rentre dans cette idée naïve, mère de tant de superstitions et de sortilèges, qu'en réalisant d'abord quelque chose qui ressemble à ce que l'on désire, c'est comme si l'on forçait la destinée à suivre le même chemin. Les Nootkas, par exemple, ont une *Danse des phoques* qu'ils exécutent avant d'aller à la chasse de cet animal. Pour cela, ils entrent nus dans la mer malgré la rigueur du froid, puis en ressortent en se trainant sur le sable avec les coudes, imitant le phoque à s'y méprendre, reproduisant son cri plaintif. Ils pénètrent dans les huttes, toujours dans la même posture, rampent autour du foyer; après quoi, ils sautent sur leurs pieds et dansent comme des fous. Cette danse préfigure l'arrivée des phoques qu'on espère prendre et dont on mangera la chair huileuse (1). M. Bancroft nous raconte qu'une tribu californienne, avant de partir pour la chasse, se rendait dans un enclos formé par des piquets et imitait devant une grossière idole les mouvements du chasseur, le bandage des arcs, le lancement des flèches (2). Chez les Mandans tout indigène doit avoir dans sa

(1) Farrer, *Primitive Manners and Customs*, Londres, 1879, p. 63. Certaines tribus noires en Afrique ont aussi la *Danse des Gorilles* dans laquelle ils imitent les mouvements et les bonds de ce singe monstrueux.

(2) *Native Races*, III, 167.

hutte une tête de bison desséchée et creusée, mais toujours munie de sa peau et de ses cornes, pour qu'il s'en coiffe et qu'ainsi masqué, il prenne part à une *Danse des bisons* qu'on exécute toutes les fois que les troupeaux de bisons sauvages ont disparu si loin qu'on ne sait plus où les rencontrer. Pendant ce temps les vieillards chantent des hymnes au Manitou pour qu'il les ramène (1). Les Minnatarees, leurs voisins, ont une pantomime encore plus éloquente. Six hommes jouent le rôle des animaux, imitant en perfection leur mugissement. Derrière eux un autre homme fait semblant de les pousser devant lui et, par intervalles, les mains appliquées sur son visage, il chante une sorte de prière exprimant des vœux pour le succès de la chasse. De même, les Sioux, avant de partir pour la chasse à l'ours, dansaient la *Danse des ours*, reproduisant exactement les mouvements de l'ours, soit qu'il marche sur ses pieds de derrière, soit qu'il s'avance à quatre pattes, soit qu'il se lève debout pour voir de loin. Le reste de la tribu pendant ce temps adressait un chant au Manitou des ours pour lui demander ses bonnes grâces (2). On cite des cérémonies toutes semblables à propos de danses de guerre où l'on préfigure la poursuite de l'ennemi, les embuscades, les combats corps à corps, les scalps, etc. (3). Certains joueurs qui, avant de tenter réellement la fortune, jouent solitairement une partie blanche et ne se rendent au jeu sérieux que s'ils la

(1) Catlin, *Letters*, I, 127, 164, 182.
(2) Catlin, *l. c.*, I, 244.
(3) Schoolcraft, *l. c.*, III, 285 ; IV, 80.

gagnent, obéissent précisément à la même tendance superstitieuse.

C'est ainsi que la danse devient une mimique religieuse. Si la divinité adorée est conçue sous forme animale, on imitera pour lui plaire et pour « faire comme elle » les mouvements, les cris, les allures de cet animal. De plus en Amérique, on se déguise à sa ressemblance qui est celle aussi de la divinité supposée. L'indigène américain aime le masque, tous les voyageurs sont unanimes sur ce point. Ses danses religieuses sont très souvent, des danses masquées. On en cite dans lesquelles on voit défiler, comme dans une procession, tous les dieux adorés dans la tribu, entre autres le soleil. Chaque animal divin a son représentant déguisé à son image, ours, bison, loutre, daim, castor, etc. Il se peut du reste que, par la suite des temps, le sens primitivement religieux de ces danses ait été plus ou moins oublié. Les pèlerins d'Echternach (Prusse rhénane) qui, de nos jours, en plein dix-neuvième siècle, donnent chaque année le spectacle d'une procession se rendant à l'église en dansant avec d'étranges soubresauts, ne savent guère ce que signifie leur singulier trémoussement qui remonte par ses origines jusqu'à la plus haute antiquité. C'est ce qui explique pourquoi plus d'un voyageur, témoin des danses et des mascarades américaines, en a méconnu la signification religieuse. Ceux qui ont étudié de près les mœurs et les idées des Peaux-Rouges ne nous laissent pas le moindre doute à cet égard (1).

(1) Comp. Waitz, *Anthrop.* III, 335.

Disons enfin que le Peau-Rouge, malgré sa persistance dans la non-civilisation, dépasse le Nègre en ceci qu'il s'est forgé des mythes de création. Ce ne sont pas des mythes d'une grande portée philosophique. Ils se distingueraient plutôt par une rare absurdité. C'est pourtant quelque chose que leur existence.

D'abord il ne saurait être question d'une création dans le sens monothéiste. L'indigène américain part toujours de l'idée d'une matière préexistante, et la puissance créatrice n'est jamais autre chose pour lui qu'une puissance plastique et organisatrice.

Il faut aussi prendre garde aux mythes qui portent l'empreinte trop visible de modifications dues à l'effet direct ou indirect des prédications chrétiennes. Les sorciers peaux-rouges, sans se convertir pour cela au christianisme, aiment assez à mêler des bribes de tradition biblique à leurs légendes héréditaires. Nous ferons choix ici des mythes les plus originaux et les plus caractéristiques.

Nous reproduirons, entre autres, le mythe de création des Navajos, peuplade habitant au nord des Pueblos, près des sources du Rio-Grande. Il a cet avantage d'être un des plus complets et de réunir beaucoup d'éléments mythiques disséminés ailleurs.

Au commencement les hommes vivaient ensemble au cœur d'une montagne. Ils avaient de la viande en abondance, mais ils y voyaient très mal. Parmi eux se trouvaient deux muets joueurs de flûte, et l'un d'eux avec sa flûte creusa un petit trou dans la voûte du souterrain. Alors une mite con-

tinua de creuser dans la même direction et fit si bien qu'elle parvint à atteindre le sommet de la montagne, laquelle était toute environnée d'eau. Tout à coup arrivèrent quatre cygnes qui venaient des quatres coins de l'horizon, chacun portant une flèche sous chaque aile. Le cygne du nord piqua la mite d'une de ses flèches et, en examinant la pointe, il reconnut qu'elle était de même sang que lui. Les quatre cygnes repartirent alors par les quatre directions et sur leur passage se formèrent quatre *arrojos*, ou canaux, par où les eaux s'écoulèrent, ne laissant que de la boue. La mite retourna dans le souterrain et raconta ce qui s'était passé. Une espèce de rat tacheté élargit le trou qu'elle avait fait, grimpa sur le sommet et descendit sur la boue où il enfonça jusqu'au ventre (de là les taches de sa fourrure). Mais le vent sécha la boue, et les hommes, ainsi que les animaux, sortirent du souterrain.

Voilà la première partie du mythe. On dirait qu'il reflète le vague souvenir d'une origine septentrionale comme si les Navajos étaient sortis d'un pays brumeux pour s'avancer vers leur demeure actuelle. Mais peut-être aussi ne faut-il voir dans le point de départ du mythe qu'une de ces mises en rapport, si fréquentes dans les mythes de création, de l'état primitif des choses et de leur état quotidien pendant la nuit. Les deux muets joueurs de flûte me semblent correspondre aux deux étoiles dites du soir et du matin (voir la suite du mythe), qui apparaissent au ciel avec la brise crépusculaire. Le travail de la mite et du rat est le premier exemple d'un trait des

plus fréquents dans les mythes de création des Peaux-Rouges, qui attribuent volontiers l'œuvre formatrice ou organisatrice du monde à des êtres très petits et très faibles, mais très opiniâtres. Les quatre cygnes et les quatre canaux correspondants qui servent à l'écoulement des eaux représentent d'abord les quatre vents qui sèchent la terre humide, mais aussi la configuration du pays des Navajos où se trouve la ligne de partage des eaux descendant vers le Pacifique par le Colorado, vers le golfe du Mexique par le Rio Grande, vers l'Atlantique à l'est du Mexique par l'Arkansas, tandis que quelques affluents du Missouri se montrent déjà vers le nord.

Mais ce n'est pas fini. Bien qu'il eussent quitté leur demeure souterraine, les hommes se plaignaient d'y voir très mal. Il n'y avait encore ni soleil, ni lune, ni étoiles. Alors les anciens (les dieux), continue le mythe, tinrent conseil et firent fabriquer deux grands luminaires que l'on confia aux deux muets joueurs de flûte (indice confirmant la supposition énoncée plus haut). Mais celui qui devait diriger le soleil faillit mettre le feu à la terre, parce qu'il ne s'en écartait pas assez. Sur quoi les anciens le forcèrent à s'éloigner en lui lançant à la figure la fumée de leurs pipes (les nuées), et ils décrétèrent que chaque nuit, pour que la terre pût se rafraîchir, le soleil se rendrait dans le souterrain où les hommes avaient vécu à l'origine. Quand il y rentre, l'autre muet en sort avec la lune et éclaire la terre du mieux qu'il peut. Mais le bois dont la lune est faite est moins sec, moins inflammable, que celui du soleil.

Voilà pourquoi sa lumière est si pâle. Aussi les vieux sages voulurent-ils que l'on fabriquât beaucoup d'étoiles pour les disperser dans le ciel en belles formes d'ours, de daims, d'oiseaux, et on allait y procéder après avoir préalablement empilé les étoiles l'une sur l'autre, quand un mauvais plaisant de coyotte (loup-renard d'Amérique) survint et s'écria : Pourquoi vous donnez-vous tant de mal ? Et d'un coup de sa queue il renversa toute la pile d'étoiles sur le plancher des cieux. Voilà pourquoi les étoiles sont semées sans ordre sur le firmament (1).

Il ne faudrait pas s'appuyer sur ce texte mythique pour démontrer la légitimité de l'hypothèse évhémériste d'après laquelle les dieux ne seraient que des ancêtres divinisés. Nous rappelons que, dans la pensée des indigènes d'Amérique, il n'y a pas de distinction tranchée entre les catégories de dieu, d'homme et d'animal. Ici les dieux sont ancêtres et les ancêtres sont dieux. Des ancêtres qui arrangent le monde, qui fabriquent le soleil et la lune, qui corrigent leur ouvrage avec la fumée de leurs pipes, sont tout autre chose que des hommes ordinaires. Les animaux font aussi partie de la première famille et ce sont eux qui commencent l'œuvre créatrice. De plus, le soleil et la lune ne semblent pas personnifiés, ce qui est très exceptionnel. Quant au coyotte perturbateur, il faudrait connaître de plus près la religion des Navajos pour déterminer exactement à quel phénomène céleste il correspond. Ce qu'il fait avec sa queue

(1) Bancroft, *Native Races*, III, 81 suiv.

permettrait de penser à une comète à laquelle il faudrait attribuer le désordre apparent des étoiles. Il est bon de remarquer aussi que la scène du mythe se passe au ciel aussi bien que sur la terre.

Dans la Californie nous trouvons un autre mythe de création rapporté par l'anglais Hugo Reid qui avait épousé une femme du pays. On y remarquera quelque chose de moins prosaïque, de plus rêveur, que dans le mythe navajo.

Ce sont, dit le mythe californien, deux frères d'âge différent qui ont fait le monde tel qu'il est. Ils le couvrirent d'herbes, d'arbres et d'animaux. Cela fait, le plus âgé, probablement le vent, remonta au ciel, laissant son frère seul sur la terre. Celui-ci, qui est certainement le soleil, mais le soleil encore considéré comme un habitant de la terre, s'ennuyait et, pour se distraire, il donna l'être à une multitude de petits garçons destinés à lui servir de compagnons. — Ceci semble désigner les étoiles, mais toujours avec cette confusion du firmament et de la surface de la terre que nous pouvions déjà constater dans le mythe navajo. — Ces petits êtres, nés faibles et chétifs, eussent certainement tous péri, si la Lune compatissante ne les eût surveillés et soignés. Le Soleil reconnaissant se prit d'affection pour cette belle et bonne Lune, et celle-ci lui rendit amour pour amour. Les petits garçons s'attachèrent aussi beaucoup à leurs deux protecteurs. Mais en grandissant ils crurent voir que ces deux astres s'aimaient toujours plus et ne vouaient plus à leurs nourrissons la même sollicitude. Une nuit ce fut pis encore. Le Soleil et la Lune

avaient quitté la terre sans qu'on pût savoir ce qu'ils étaient devenus. Toutefois ils laissaient sur terre une petite fille qui grandit aussi, et ce fut la première femme, d'où sortirent toutes les autres, — aimables, mais capricieuses et changeantes, dit le mythe californien, comme leur mère la Lune.

On découvrit bientôt que les deux astres aimés s'étaient retirés au ciel. Le Soleil, tout entier à son amour, ne voulant plus être séparé de sa bien-aimée la Lune, lui avait préparé une demeure dans le firmament. C'est là qu'on peut la voir encore assez souvent, toujours belle, avec ses cheveux d'argent et sa robe d'un tissu si fin, si transparent, qu'il échappe aux doigts qui le veulent saisir. Mais elle est devenue indifférente à ses enfants terrestres et elle ne songe plus qu'à rejoindre son amant le Soleil dans les régions lointaines où celui-ci lui donne rendez-vous (1).

Il y a probablement dans ce mythe le souvenir d'un ancien culte de la Lune, que tant d'indices nous dénoncent comme un des plus antiques, un culte qui aurait souffert à la longue, ainsi que tant d'autres cultes de la nature, de l'indifférence que l'astre aux cheveux d'argent manifeste pour ce qui se passe sur la terre. Le caractère attribué à la femme par le mythe californien est un trait commun de bien des mythologies, composées évidemment par des poètes du sexe masculin. Mais pour savourer la poésie mélancolique de ce mythe étrange, il faut se

(1) **Bancroft**, *l. c.*, III, 85.

représenter une belle nuit de cette région californienne qui jouit du plus beau climat du monde. Le Soleil ayant disparu derrière les flots de la mer Vermeille, la Lune qui lui sourit de loin court le rejoindre à travers l'immensité des cieux, laissant traîner son manteau argenté sur les platanes et les agaves des montagnes du Sacramento, et passant, dédaigneuse et belle, toute à son amour, désormais insensible aux supplications comme aux hommages de ces hommes que jadis elle aimait tant.

C'est chez les Thlinkeets, beaucoup plus au nord, que nous trouvons, sous sa forme la plus détailllée, le mythe du Corbeau créateur, dont la donnée fondamentale est répandue dans beaucoup d'autres tribus. Le Grand Esprit était le Corbeau, Yehl, personnification du ciel noir et venteux des nuits obscures. Il couva longtemps un chaos obscur et fumeux. Ses ailes en s'agitant séparèrent les éléments confus, les eaux se retirèrent à leur place, et la terre sécha. Alors Yehl plaça les Thlinkeets sur la terre, sans qu'on nous dise d'où il les tira. Il n'y avait encore ni soleil, ni lune, ni étoiles. Les astres existaient pourtant, mais ils étaient en la possession d'un vieux chef qui les tenait renfermés dans trois boîtes loin de tout regard. Mais Yehl s'incarna sous la forme d'un petit enfant de ce vieil avare et, profitant de la faiblesse de son grand-père qui ne savait rien lui refuser, il ouvrit une des boîtes et remplit le ciel d'étoiles. Il fit de même un peu plus tard avec la boîte de la lune et avec celle du soleil. A l'apparition du soleil, beaucoup d'êtres vivants prirent peur et allèrent se cacher dans les forêts :

ceux-là sont devenus les animaux sauvages qu'on y chasse (1). Mais les hommes avaient froid. Alors le Corbeau alla chercher du feu dans une île très lointaine, si lointaine que, lorsqu'il revint, le tison qu'il tenait à son bec était presque consumé. Mais il souffla si fort que les étincelles partirent dans toutes les directions et allèrent se loger dans les arbres et dans les pierres. Voilà pourquoi on en tire du feu par la friction et par la percussion. Il sut aussi procurer aux hommes de l'eau potable en l'enlevant à force d'adresse à Kanouck, le loup (probablement l'hiver que le vent tiède du printemps désarme), qui la gardait sous lui. Il en aspergea la terre, et partout où il y a des fontaines, des lacs, des rivières, on voit les gouttes secouées par le Grand Corbeau qui, depuis lors, s'est retiré bien loin vers l'est dans sa demeure éthérée où aucun autre esprit ne peut pénétrer (2).

Il y a dans ce mythe, plus développé chez les Thlinkeets qu'ailleurs, un reflet marqué de leur climat boréal, très brumeux, où pendant l'hiver le soleil, la lune, les étoiles sont comme cachés par une puissance jalouse. Ils sortent de l'obscurité avec le souffle du printemps, comme si une main bienveillante et adroite les tirait de leur cachette pour les lancer dans le ciel.

On remarquera que, dans ces divers mythes amé-

(1) On se rappellera qu'un mythe sud-africain explique d'une manière analogue (la différence est qu'il s'agit de l'apparition du feu, non du soleil) la séparation qui s'effectua depuis lors entre les animaux domestiques et les animaux sauvages.

(2) Bancroft, III, 102 suiv.

ricains, l'organisation du monde se fait de la terre au ciel, et non pas, comme ailleurs, par l'application à la terre de forces d'origine céleste. C'est ce qui doit nous éclairer sur le sens qu'il faut attacher aux légendes assez nombreuses qui parlent d'un déluge et où missionnaires et voyageurs chrétiens ont cru trop vite retrouver des traditions parallèles au mythe diluvien de la Genèse. Comme, d'après bien des mythes américains, les hommes existent déjà avant que la terre soit débarrassée de l'eau qui la recouvre, il est naturel que l'histoire mythique américaine commence par la mention d'un déluge. Il n'en a pas fallu davantage pour que missionnaires et voyageurs crussent qu'il s'agissait du déluge de Noé et pour que les indigènes eux-mêmes admissent cette identification. C'est au mélange, pour ainsi dire inconscient, des deux traditions que sont dues ces ressemblances de détail sur lesquelles on a beaucoup trop insisté et qui n'ont rien d'originel (1).

Un autre thème de légendes roule sur le rôle que l'on prête au Grand Esprit chez les Ojibways et les Iroquois en tant que directeur et précepteur des hommes. C'est en quelque sorte un commencement de ces mythes de civilisation qui tiennent ailleurs une si grande place, par exemple au Mexique et au Pérou. Le Grand Manitou devient dans ces légendes une sorte de héros bienfaisant, dompteur de géants et de monstres, en lutte avec l'esprit des eaux ou le

(1) Comp. la conclusion à laquelle arrive Waitz, *Anthrop.* III, 185 suiv. Müller et M. Bancroft sont du même avis.

Grand Serpent, enseignant aux hommes la chasse, la pêche, tout ce qui peut leur être utile. Du reste ce genre de légendes se prête à toute espèce de variations de forme et de fond, parfois comiques plus que sérieuses. C'est un thème sur lequel il semble que chacun peut broder *ad libitum* (1).

Il faut signaler de même une certaine poésie dramatique dans le « Mythe des saisons » connu chez les Dacotas. L'année se passe en combats prolongés entre le dieu du vent du sud et celui du vent du nord. Celui-ci d'abord est triomphant. Mais au bout de quelque temps le dieu du sud reprend l'offensive. Il envoie le corbeau et le plongeon, en les faisant suivre d'un orage, attaquer les loups du nord. La victoire se déclare pour le sud. La neige et la glace fondent partout, et le dieu du nord, en voulant les retenir, se noie dans les eaux. Mais il lui reste toujours un petit enfant qui s'est tenu loin du combat et qui rentre sain et sauf dans sa demeure septentrionale. Là il grandit, prend des forces, en sort à l'automne, et voilà pourquoi c'est à recommencer chaque années (2).

Le soleil devient aussi un héros légendaire chez les peuples algonquins sous le nom de Manabozo. Il mène son père l'Occident à travers les lacs et les montagnes. Il veut à la fin pêcher dans la grande mer le roi des poissons ; mais il est englouti par le monstre (la nuit). Alors il tue ce monstre en le frappant à l'in-

(1) Comp. Waitz, *Anthrop.* III, 188.
(2) Schoolcraft, *Algic researches*, IV, 496.

térieur, et quand l'énorme poisson vient échouer sur le rivage oriental, les mouettes le perçant à coups de bec délivrent Manabozo (1).

Il y a même une légende algonquine du *Cygne rouge*, légende de soleil couchant, qui peut servir de pendant à celles d'Ulysse et d'Orphée descendus aux enfers. Un jeune chef Ojibway atteint d'une flèche magique le cygne rouge qui descendait vers les régions du couchant (2). Heureux époux de la sœur d'un vieux sorcier qu'il a rajeuni en poursuivant courageusement le Cygne rouge jusque dans les régions mystérieuses d'où l'on ne revient pas, il continue la poursuite, descend sous terre, contemple les merveilles du monde souterrain; puis, apprenant que ses frères se disputent la possession de sa femme, il

(1) Schoolcraft, *Indian Tribes*, III, 318.

(2) Longfellow a aussi reproduit cette légende du Cygne rouge en ayant soin de lui conserver son caractère solaire :

Can it be the sun descending
O'er the level plain of water?
Or the Red Swan floating, flying,
Wounded by the magic arrow,
Staining all the waves with crimson,
With the crimson of its life-blood,
Filling all the air with splendour,
With the splendour of its plumage?

« Serait-ce le soleil qui descend
» Sur le miroir uni des eaux ?
» Ou le Cygne rouge qui flotte, s'envole,
» Blessé par la flèche magique,
» Teignant toutes les vagues de pourpre,
» De la pourpre de son propre sang,
» Remplissant l'air de la splendeur,
» De la splendeur de son plumage ? »

revient après un long voyage et tue les poursuivants de sa Pénélope (1).

Il ne faudrait pourtant pas exagérer la faculté mythologique et poétique des Peaux Rouges. En réalité ces belles légendes sont rares dans les tribus. La masse demeure très indifférente aux questions d'origine. Bien souvent on dit tout simplement, comme les Hottentots et les Boschmans, que l'homme est sorti d'une caverne ou d'un trou. Les Pieds-Noirs prétendent qu'il y avait à l'origine deux lacs, les hommes sont sortis de l'un, les femmes de l'autre. Les Manitous apprirent aux premiers à chasser, aux secondes à s'occuper des travaux domestiques et leur firent jurer à tous qu'ils maintiendraient toujours cette distribution du travail. Les Mandans ont une légende qui se rapproche de celle des Navajos : les hommes vivaient d'abord sous terre dans l'obscurité ; les plus hardis grimpèrent le long des racines d'une vigne sauvage ; mais comme la moitié de leurs compagnons les avait déjà suivis, une femme très corpulente se pendit aux racines qui rompirent, de sorte que ceux qui venaient après elle restèrent dans le souterrain obscur et y resteront toujours. D'après les Chippeways, il n'y avait d'abord que de l'eau. Puis Wieska, le Grand Esprit, ordonna au castor de plonger et de rapporter un peu de terre à la surface. Le castor essaya, mais ne réussit pas. Le rat musqué fut plus habile et rapporta un peu de limon. Alors Wieska souffla sur ce limon et l'étendit indéfini-

(1) Schoolcraft, *Algic Researches*, II, 1-33.

ment, et ainsi la terre fut formée par le souffle de Wieska (1). Il y a dans tout cela plus de fantaisie que réflexion. Il n'est pas toujours facile, si même il est possible, de démêler le sens premier de ces récits où le caprice individuel semble avoir eu plus de part que la poésie collective des grand mythes.

Il faut ajouter d'ailleurs qu'aucune espèce de codification écrite n'est venue jusqu'à nos jours donner à ces mythes locaux une fixité qui les garantisse contre les écarts du sens individuel. L'indigène de l'Amérique du Nord n'admet pas que l'on soit en droit d'imposer à qui que ce soit une tradition plutôt qu'une autre, et les chefs Krîs, qu'en Angleterre on voulait raisonner sur leurs croyances, exprimaient certainement l'opinion de la plupart de leurs congénères, quand ils répondaient que « sur des choses où l'on » ne pourrait jamais s'entendre, le mieux était de » laisser chacun gouverner son canot à sa guise. »

Le christianisme est la seule religion supérieure qui ait été présentée aux Peaux Rouges. Il leur a été prêché sous ses deux formes, catholique et protestante. Le plus souvent la propagande chrétienne se heurta aux défiances que les indigènes ressentaient contre les Blancs qu'ils croyaient tous ligués pour leur voler les terres et les faire périr de misère. Puis, trop souvent, la vie et les mœurs des Européens qu'ils pouvaient connaître infligeaient un démenti perpétuel à la religion qu'ils étaient censés professer. Enfin le christianisme était précédé ou suivi des

(1) Waitz, *Anthrop*, III, 183.

liqueurs fortes de l'Europe, et ses progrès, quand il en faisait, semblaient marcher de pair avec le dépérissement physique et l'extinction graduelle des tribus. La question même qui se pose aujourd'hui est de savoir si la race entière ne périra pas faute de savoir opposer une résistance suffisante aux vices de la civilisation. Les histoires abondent où les efforts des missionnaires échouaient contre la fierté des indigènes qui n'admettaient pas que leurs légendes ne fussent pas l'objet d'une foi semblable à celle que l'on exigeait d'eux pour les enseignements des Blancs, ou bien contre un certain prosaïsme incorrigible qui les condamnait à comprendre tout de travers les doctrines qu'on tâchait de leur inculquer. Les missionnaires moraves, à cause de leur désintéressement, de leur charité onctueuse et peut-être aussi de leurs bizarreries, ont été, semble-t-il, les plus heureux dans leurs entreprises de propagande. Tout dépend ici du degré de résistance que les tribus Peaux-Rouges opposent à cette évidence qu'elles doivent se conformer à la civilisation européenne ou périr. La supériorité de plus en plus marquée des Blancs, même quand ils refusent de la reconnaître, ébranle fatalement dans leur esprit leur confiance dans les manitous héréditaires qui paraissent de plus en plus impuissants à les protéger. Il n'en suit pas nécessairement qu'ils se sentent disposés à accepter les yeux fermés les doctrines religieuses des envahisseurs. Mais si le désir d'adopter la manière de vivre des Blancs finit par triompher de leurs répugnances, comme c'est le cas des Chactas, des Cherokees et de quelques autres

peuplades, ils se rattachent assez volontiers à la religion qui domine au sein des populations blanches voisines. Toutefois on ne peut pas dire que ce soit en général avec grand enthousiasme, et on ne signale guère parmi eux ces excès de ferveur mystique ou puritaine qui font des Nègres convertis, par exemple, des amateurs passionnés de *camp-meetings* et de *revivals* (1).

(1) Comp. dans Waitz, *Anthropol.*, III, 283 suiv. un résumé rétrospectif de l'histoire des missions parmi les Peaux-Rouges.

CHAPITRE VI

LES ESQUIMAUX

Indications géographiques. — Type physique. — Genre de vie. — Le christianisme chez les Esquimaux. — Le Ciel et la Terre. — Les Angekoks. — Les quatre classes d'esprits. — Comment devient-on angekok ? — Mythologie australe. — Scène de sorcellerie esquimaude. — Vie future. — Les deux séjours des morts. — Estime du travail. — Réapparition des morts.

Les Esquimaux sont les habitants du nord extrême de l'Amérique, depuis la côte sud du Labrador, en passant par le nord de la baie d'Hudson et en longeant les côtes, jusqu'à l'embouchure du Fraser à l'est du continent. Ce sont eux aussi qu'on rencontre dans ces archipels encore mal connus, se prolongeant indéfiniment vers le pôle et dont le Groenland ou Terre Verte, grand comme un continent, fait partie.

On connait un peu mieux ces populations depuis que les voyages entrepris pour tâcher d'arriver au pôle ont amené dans ces régions désolées de nombreuses expéditions européennes et américaines. Pour autant que ces terres, presque toujours glacées, sont habitables, elles sont habitées par des Esquimaux. Nous avons dit qu'ils s'étendaient autrefois

beaucoup plus vers le centre de l'Amérique et qu'ils avaient été probablement refoulés de plus en plus par les Peaux-Rouges vers les régions boréales. Seuls d'ailleurs, ils paraissent aptes à les habiter dans des conditions de longévité relative.

Leur nom d'*Esquimaux* vient du surnom que leur donnent les Peaux-Rouges, leurs voisins, *Esquimantsic* ou *Aschkimeg*, c'est-à-dire *mangeurs de chair crue*. Eux-mêmes s'appellent *Innuyt*, c'est-à-dire *les Hommes*. Par leurs traits physiques, ils se rapprochent incontestablement de la race mongole, bien que, par leurs langues et leurs coutumes, ils soient plutôt américains. Le crâne, assez grand, est long, étroit, pyramidal. Le visage est épaté, les joues larges, les mâchoires fortes. Ils ont le nez plat, la barbe plus fournie que les Peaux-Rouges, les yeux obliques, les lèvres épaisses, la peau d'un brun foncé, mais avec de nombreuses variétés. Sur la côte orientale, ils se perforent les lèvres pour y passer un ornement de bois ou de coquillage, et, à peu près partout, les femmes, à l'âge de la nubilité, subissent un tatouage linéaire à la bouche, au menton et au front (1).

Ils vivent avant tout de la pêche, le phoque leur servant de gibier ordinaire. Ils combattent l'extrême rigueur de leur climat, moins par des procédés de chauffage, les combustibles étant rares, que par leur genre de nourriture. Ils absorbent beaucoup d'huile de poisson, ce qui active la combustion du sang, et ils boivent avidement le sang encore chaud des pho-

(1) Comp. Waitz, *Anthrop.* III, 303 suiv.

ques ou des animaux qu'ils prennent à la chasse. Le renne et le chien sont leurs bêtes de trait. Très hospitaliers, ils offrent le plus ordinairement une tasse de sang frais au voyageur qui entre dans leurs huttes. Il n'est donc pas surprenant qu'ils ne répugnent nullement à manger la chair crue. C'est encore l'huile de poisson qui leur fournit le moyen de s'éclairer pendant leurs interminables nuits d'hiver. La mèche de leurs lampes est faite de mousse. Ils s'habillent de peaux de phoque ou de renne, plus ou moins nombreuses suivant la saison. Leurs demeures d'été sont des tentes de peau, faciles à transporter, car ils sont nomades. Mais, pendant la plus grande partie de l'année, ils se font des cabanes avec des blocs de neige qu'ils taillent très habilement. Ils sont en effet très adroits et bien supérieurs, en fait d'habileté manuelle, aux Peaux-Rouges leurs voisins. Ils font le feu par le procédé de la friction. Ils sont d'une humeur généralement bienveillante et joyeuse. Ils ne semblent pas connaître les accès de fureur cruelle du Peau-Rouge. Ils aiment leur pays, sont atteints facilement de la nostalgie, quand ils en sont trop longtemps éloignés, et, malgré leur laideur, ils seraient un peuple sympathique, n'était leur indescriptible saleté (1).

(1) D'eux aussi on dirait que le sentiment du dégoût leur manque. On n'ose pas dire tous les usages qu'ils font de l'urine, depuis son emploi pour le tannage des peaux dont ils se couvrent jusqu'à sa transformation en cosmétique. C'est un cadeau de fiancée à son fiancé. Comp. Bancroft, *Native Races* I, 48-55. Il faut toutefois noter que Strabon (III, 16) signale une coutume analogue chez les Ibères et certains Celtes.

Le gouvernement est patriarcal, parfois héréditaire, en somme très peu puissant. L'extrême dispersion des Esquimaux, qui vivent en petites troupes disséminées, s'oppose à toute constitution d'un pouvoir fortement organisé. Les femmes sont tenues pour inférieures et très chargées de travail. Les hommes se réservent la chasse et la pêche. La polygamie est en vigueur, mais aussi, dans certains cas, la polyandrie, c'est-à-dire qu'une femme a plusieurs maris (1). Il régne à cet égard une certaine indifférence qui se retrouve jusque dans leurs coutumes hospitalières. On se salue aussi chez les Esquimaux en se frottant le nez.

Beaucoup d'Esquimaux se sont faits chrétiens dans le cours des cent dernières années sous l'influence des missions moraves et danoises. Il serait téméraire de croire que cette conversion est bien profonde et que leurs vieilles superstitions ne se mêlent pas intimement à leurs nouvelles croyances. La facilité relative de ces conversions tient à ce qu'ils reconnaissent aisément la supériorité de l'Européen. Ils ne sont pas, comme les Peaux-Rouges, réfractaires de parti-pris à notre civilisation. Ils ont du goût pour les produits de notre industrie, surtout pour les outils qu'on leur envoie d'Europe. Avant leurs relations avec les Européens, ils ignoraient l'usage des métaux et ils n'avaient que des instruments de bois et de pierre. Malheureusement l'Europe leur envoie aussi un poison, l'alcool, et ils en

(1) Bancroft. *l. c.*, I, 65-67.

abusent tristement, au point qu'on parle dans la région la plus ouverte à l'influence européenne d'une dégénérescence et d'une diminution de la race.

Il n'en est pas moins intéressant de rechercher ce que cette race, placée dans des conditions aussi spéciales, toutes semblables à celles des contemporains de la période glaciaire de la région que nous habitons, — à l'époque où le nord de la France et l'Angleterre subissaient une température identique à celle des régions polaires d'aujourd'hui, — ce qu'une telle race a été et a conçu en fait de religion.

OUVRAGES A CONSULTER

Le livre classique sur les Esquimaux est celui de Cranz, *Historie von Grœnland*, 2e éd., 1770, Barby sur l'Elbe, où il y avait une institution de frères Moraves. Ses renseignements, fruits d'une longue expérience, ont été toujours plus confirmés par ceux des observateurs de passage qui lui ont succédé. — On peut en dire autant de l'ouvrage consciencieux de P. Egede, *Nachrichten ueber Greenland*, Copenhague, 1790, qui vécut longtemps au milieu des Esquimaux et qu'on peut appeler « l'apôtre du Groenland ». — Le grand ouvrage de M. H. H. Bancroft sur les *Native Races* de l'Amérique du Nord contient aussi des renseignements nombreux et puisés aux meilleures sources. On peut enfin consulter, bien qu'avec quelque précaution au point de vue qui nous intéresse, les nombreux récits des explorateurs partis pour chercher la route du pôle nord, en particulier l'ouvrage de Parry, *Entdeckungsreise* (Voyage de découverte), traduit de

l'anglais, Vienne, 1826. — Voir aussi Von Etzel, *Grœnland*, description géographique et statistique, Stuttgard, 1860.

Le fond des idées religieuses des Esquimaux est un dualisme qui n'est pas systématisé ni poursuivi avec une grande rigueur, mais qui, d'une manière générale, distingue le Ciel comme un dieu bon et la Terre comme une déesse redoutable. Il est certain que celle-ci est tellement avare et marâtre, dans la région qu'ils habitent, qu'ils n'ont aucune raison de la concevoir bienfaisante et maternelle comme les Grecs pouvaient se représenter leur Déméter. Ils n'avaient pas l'idée d'une création. Ils appelaient le dieu du ciel *Torngarsouk* (augmentatif de Torngak, esprit) et lui opposaient sa mère ou sa grand'mère la *Terre*, qu'ils se représentaient comme une vieille femme dure et méchante. Les Koniaques (Esquimaux de l'est) ont aussi pour dieu suprême le dieu du ciel qu'ils nomment *Schliemschou* et auquel ils font des sacrifices avant et après la chasse, tandis qu'ils redoutent beaucoup le dieu *Ijak* qui habite l'intérieur de la terre. On voit que c'est au fond la même notion. Le Soleil et la Lune sont un frère et une sœur, celle-ci toujours poursuivie par son frere. Quand vient une éclipse de lune, ils cachent tout ce qu'ils possèdent ; car ils croient que la lune s'est dérobée pour entrer inaperçue dans leurs demeures et les dépouiller. Puis ils font du tapage pour l'effrayer et la décider à remonter au ciel (1).

(1) Cranz, *Grœnland*, 382.

Toutefois ce n'est pas dans ce rudiment de mythologie naturiste que consistait principalement la religion des Esquimaux. L'animisme, le culte des esprits, la sorcellerie tenaient une bien plus grande place dans leurs préoccupations. Ils avaient de nombreux sorciers, les *Angekoks*, auxquels ils attribuaient le pouvoir de visiter le ciel et l'intérieur de la terre et d'en rapporter les connaissances, les révélations, les prédictions qui leur étaient demandées. Le missionnaire morave Egede nous a transmis de nombreux détails sur la sorcellerie esquimaude, détails qui seraient fort curieux, s'ils ne ressemblaient pas trait pour trait à tous ceux que nous avons déjà reproduits en parlant des sorciers africains et américains (1).

Cette prédominance de la sorcellerie suppose celle de l'animisme. En effet les Esquimaux croient aux esprits, tout comme les Cafres, les Nègres, les Peaux-Rouges, aux esprits personnels et indépendants des phénomènes visibles qui peuvent leur servir d'enveloppe ou d'habitation. Mais l'animisme des Esquimaux a ceci de particulier qu'il a conservé la marque très claire de ses origines naturistes et qu'il serait très arbitraire d'y voir une simple transformation du culte rendu aux morts. Ce sont bel et bien les esprits de la nature que l'Esquimau connaît et adore. La preuve en est qu'avec plus de précision que la plupart des non-civilisés, il les divise en classes différentes selon le département de la nature dont ils sont censés provenir. C'est ainsi qu'il distingue :

(1) Comp. Egede, *Nachrichten ueb. Greenland*, *passim.*

1° les esprits de la mer, *Kingensetokit*, qui attrapent et dévorent les renards blancs venus sur le rivage pour chercher des poissons à marée basse ; 2° les esprits du feu, *Ingnersoit*, qui demeurent dans les rochers et qui apparaissent souvent sous la forme de feux-follets ; 3° les esprits des montagnes, *Teunersoit*, qui sont grands, et *Innuarolit*, qui sont très petits, comme les nains des légendes germaniques. Il y a enfin quelques esprits supérieurs qui vivent dans l'air et qui se rapportent plutôt au ciel, par exemple *Sillargiksartok*, l'esprit du vent, qui fait le beau temps, et *Innerterirsok*, c'est-à-dire *le défendeur*, ainsi nommé parce que c'est lui qui révèle par le ministère des Angekoks les choses dont il faut s'abstenir (1).

On voit bien, par la méthode même de ce classement des esprits selon l'ordre de phénomènes de la nature auquel on les rapporte, qu'ils sont provenus de ces phénomènes eux-mêmes, et non pas des ancêtres défunts. A présent, tous ces esprits, dont l'imagination superstitieuse augmente indéfiniment le nombre, sont les inspirateurs des *Angekoks* ou sorciers.

Comment un homme devient-il angekok ? Nous retombons ici sur des procédés tout semblables à ceux que nous avions déjà vus en vigueur chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord. « Quand un Groen- » landais veut devenir angekok », nous dit Cranz, l'historien du Groenland (2), « il doit obtenir qu'un

(1) Cranz, *Historie von Grœnland.*
(2) *Ibid.* I, 268.

» des esprits élémentaires (ou de la nature) devienne
» son esprit familier, c'est-à-dire son Torngok. Pour
» cela, il doit se retirer tout un temps dans les solitu-
» des, loin de tous les hommes, concentré en lui-
» même, et priant Torngarsouk, chef des esprits, de
» lui envoyer un Torngok. Par cet éloignement des
» hommes, par le jeûne et l'épuisement du corps, son
» imagination arrive à la longue dans un état tel qu'il
» voit enfin passer devant lui des images d'animaux,
» d'hommes, d'êtres fantastiques, qu'il tient pour
» réels. » C'est alors qu'il a quelque vision dans laquelle un de ces esprits devient son Torngok. Après cela, il revient au milieu des siens pour exercer ses pouvoirs de sorcier. Il y a des angekoks réunissant autour d'eux des disciples qu'ils préparent à cette vie d'hallucinations et de visions. Leurs fonctions sont les mêmes que sur toute la terre non-civilisée, guérison des malades, prédiction de l'avenir, chants religieux et incantations qui portent bonheur, fabrication d'amulettes, etc. Dans l'est surtout, ils exécutent des danses masquées et mimées en l'honneur des esprits, ce que nous avons vu aussi chez les Peaux-Rouges. Ces angekoks sont très redoutés, et voici un trait qui le prouve. Lorsqu'en 1818 le capitaine Parry était à l'ancre en face d'une des côtes groenlandaises, retenu par les glaces, une troupe d'Esquimaux s'avança jusqu'à son navire et ne tarda pas à devenir importune à force de quémander et de mendier. Le capitaine eut même lieu de craindre qu'ils ne fissent irruption à bord. Alors un matelot s'imagina de prendre un porte-voix et de leur crier quelques mots,

qu'ils ne comprirent pas, mais qui les arrêtèrent net dans leurs tentatives d'embarquement. Là-dessus un interprète, que Parry avait à bord, leur dit que ces paroles retentissantes étaient proférées par un angekok qui était sur le navire, et que s'ils ne se retiraient promptement il allait souffler sur la glace et la faire fondre immédiatement, de sorte qu'ils seraient tous noyés. Ils ne se le firent pas dire deux fois, et ils s'enfuirent en toute hâte (1).

Il semble que les esprits des eaux sont, dans leur opinion comme dans celle des Peaux-Rouges, des êtres redoutables, plutôt méchants que bons. Les esprits des sources, en particulier, ne sont pas de ceux auxquels on puisse se fier sans réserve. Quand il faut boire à une source inconnue, c'est un angekok ou, à défaut, le plus âgé des vieillards présents qui doit boire le premier, afin de faire fuir les méchants esprits qui peuvent se trouver dans l'eau (2).

Il y a aussi, dans leurs idées relatives aux étoiles, du moins à plusieurs d'entre elles qu'ils assimilent à des êtres humains, une certaine affinité avec celles de leurs voisins Peaux-Rouges. Ainsi, les étoiles d'Orion sont des chasseurs de phoque égarés, qui n'ont pu retrouver leur demeure et ils les appellent *les égarés* (3). Le soleil et la lune sont aussi des hommes habitants du ciel.

(1) Trait rapporté par Roskoff, *Rœhesten Vœlker*, p. 55, d'après Parry, *Entdeckungsreise*.
(2) Cranz, *l. c.*, p. 267.
(3) *Ibid.*, 295.

Ils croient à la vie future comme tous les non-civilisés, et leur historien Cranz nous raconte même comment ils peuvent se renseigner sur elle par l'intermédiaire des angekoks. On dirait d'une scène de spiritisme contemporain. L'angekok bat pendant assez longtemps une espèce de tambour, s'agite, se démène, se disloque. Alors un de ses disciples le lie avec une courroie, plié en deux, la tête entre les jambes et les mains derrière le dos. Dans une telle posture la congestion et l'hallucination ne se font pas attendre. Tout cela doit avoir lieu dans une obscurité complète. Les assistants n'osent ni parler ni remuer, de peur de troubler la cérémonie en éloignant l'esprit. Il est admis d'ailleurs que le voyage de l'angekok au ciel ou dans l'intérieur de la terre ne pourrait se faire au grand jour. Enfin, après que des bruits étranges se sont fait entendre, on rapporte la lumière, et on voit le sorcier *détaché*, très excité, tout pâle, qui raconte son voyage et ce qu'il a pu remarquer (1). Ce trait, qui sent sa jonglerie, se rapprocherait plutôt du shamanisme des Mongols.

Les croyances des Esquimaux relativement à la destinée humaine ne se distinguent par rien de saillant de celles de la plupart des non-civilisés. Ils admettent aussi que l'âme peut se détacher du corps pendant la vie actuelle et que, surtout pendant la nuit, elle peut chasser, danser, visiter les absents (2), ce qui prouve qu'ils croient à la réalité

(1) Cranz, 269.
(2) *Ibid.*, *l. c.*, 257.

objective de ce qu'ils voient en rêve. Leurs sorciers, en décrivant leurs visions, représentent l'âme comme quelque chose de pâle, de transparent, de mou, qu'on ne peut saisir, parce qu'il n'y a ni chair, ni os, ni nerfs (1). Ils ont aussi la coutume d'enterrer avec les morts les vases, les armes, les ustensiles qui leur servaient pendant la vie. Il faut remarquer seulement le soin qu'ils prennent de ne pas les enterrer profondément, dans l'idée qu'un poids trop lourd pourrait faire du mal au cadavre. Lorsqu'il s'agit d'enterrer un jeune enfant, on tue souvent un chien pour en déposer la tête dans la tombe du petit mort, parce que le chien trouve toujours facilement sa route et qu'un esprit de chien sera le meilleur guide pour mener un esprit d'enfant au pays des âmes (2). C'est dans un même esprit de sollicitude qu'ils enterraient les nourrissons avec leurs mères, quand celles-ci mouraient pendant l'allaitement. C'était afin qu'elles pussent continuer de les nourrir. Souvent même les vieilles femmes malades étaient ensevelies vivantes, non par cruauté, mais pour mettre un terme plus prompt aux maux dont elles souffraient et qu'on désespérait de guérir (3).

Ce qui est plus singulier, c'est que, tout en croyant à la vie future de l'âme, ils admettaient qu'il pouvait lui arriver des accidents mortels pendant le trajet qu'elle devait faire pour se rendre à l'endroit que les morts vont habiter. En pareil cas, elle risquait d'être

(1) Cranz, *l. c.*, 257.
(2) *Ibid.*, 301. Comp. Egede, *Greenland*, 152.
(3) Waitz, *Anthrop.* III, 312.

anéantie. Il y a surtout une montagne qu'il faut franchir et dont l'ascension est aussi dangereuse que pénible. Alors ils plaignaient les âmes qui devaient la gravir pendant les terribles froids de l'hiver ou qui étaient fouettées par le vent des grandes tempêtes (1). On peut supposer que les sorciers n'étaient pas en reste pour munir les moribonds de charmes et d'amulettes destinés à préserver l'âme voyageuse de tout accident.

Il y avait pourtant dans leur opinion deux séjours des morts, l'un placé au ciel sous la présidence de Torngarsouk, l'autre dans l'intérieur de la terre, et ceux qui allaient dans le séjour céleste jouissaient d'un sort beaucoup plus heureux que ceux qui devaient se rendre dans le monde souterrain. On ne peut pas dire qu'à cette distinction s'associât un système complet de rémunération fondée sur le principe de la moralité. En règle générale, les notions que les non-civilisés se font de la destinée humaine ne vont pas jusqu'à cette reconnaissance de la souveraineté de la loi morale. Cependant les Esquimaux se distinguent déjà par un commencement de foi dans la rémunération future. Ce rudiment est même plus accusé chez eux que chez les Peaux-Rouges. Ainsi ceux qui allaient jouir au ciel d'un bonheur supérieur étaient surtout les travailleurs les plus ardents à l'ouvrage. On dirait que la lutte acharnée pour l'existence sur une terre aussi marâtre que la leur inculqua chez eux, plus tôt que chez bien d'au-

(1) Cranz, *l. c.*, 259.

tres, l'estime du travail opiniâtre comme de la vertu suprême. C'est peut-être ce qui explique le mieux pourquoi ils ne furent pas antipathiques à cette activité continuelle des Blancs qui étonne toujours les non-civilisés et même leur déplaît profondément. Du reste, ils adjoignaient aux travailleurs émérites ceux qui avaient accompli de grands exploits, les pêcheurs intrépides qui avaient pris beaucoup de baleines et de phoques, ceux qui s'étaient noyés en mer et les enfants morts en naissant (1).

Ce qui plaide moins favorablement pour leurs idées de justice, c'est qu'avant l'introduction du christianisme, il était de règle que ce qu'un homme mort sans enfants adultes laissait après lui était saisi par les survivants sans aucun égard pour sa veuve et ses jeunes orphelins. C'était une cause de misères lamentables, à moins que la veuve ne persuadât à quelqu'un des ravisseurs que l'un de ses enfants à elle n'était autre que l'esprit d'un enfant qu'il avait perdu auparavant et qui était revenu sur la terre (2). Ce qui suppose qu'ils partageaient l'idée des Peaux-Rouges sur la possibilité du retour des âmes mortes jeunes. On peut inférer d'un trait rapporté par le capitaine Hayes (3) qu'ils croyaient aussi que les esprits des morts pouvaient revenir sous la forme d'un animal déterminé : ce navigateur rencontra une veuve qui avait renoncé à la chair de pho-

(1) Cranz, *l. c.*, 259. Comp. Lubbock, d'après Parry, *Vorgeschichtliche Zeit* (trad. allem.) II, 212.

(2) Cranz, *l. c.*, 248, 258.

(3) *Arctic Boat Journey*, p. 198.

que, chose extraordinaire pour une Esquimaude. C'est que le sorcier la lui avait interdite pour un certain laps de temps, en lui disant que l'esprit de son mari s'était logé dans un corps de phoque. Je présume que ce sont surtout les morts réunis dans le séjour souterrain qui donnent lieu à ce genre de croyances. Au surplus, la peur des esprits défunts n'est pas moins générale parmi eux que chez les autres non-civilisés. On fait sortir le cadavre par une ouverture spéciale, non par la porte, et on brandit derrière lui un tison flambant en lui criant qu'il n'a plus rien à faire au logis (1).

En résumé, cette religion des Esquimaux, dépourvue de toute mythologie réelle, inférieure sous ce rapport à celle des Peaux-Rouges, plus animiste qu'autre chose, bien que reposant sur un fond naturiste incontestable, comme nous l'avons démontré, ne diffère pas essentiellement de celle de leurs voisins, et ce qui l'en distingue la rapprocherait plutôt des notions et des tendances que nous verrons bien plus prononcées chez les non-civilisés tartares et mongols de l'Asie septentrionale.

(1) Egede, *Greenland*, 152; Cranz, *l. c.*, 300.

2° LES RELIGIONS INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE DU SUD

CHAPITRE VII

CONSIDÉRATIONS ETHNOGRAPHIQUES

Différence au point de vue ethnique des deux continents américains. — L'Amérique du Sud est encore en partie mal connue. — Il faut rattacher la religion des indigènes des Antilles au continent méridional. — Groupe distinct des populations indigènes de l'extrême sud.

Le continent de l'Amérique du Sud présente à notre examen un champ de division moins simple que celui de l'Amérique du Nord. Là, en effet, laissant de côté les civilisations indigènes de l'Amérique centrale et du Mexique, nous nous trouvions en face d'une seule et même masse de non-civilisés, parmi lesquels sans doute on pouvait faire des distinctions, noter des différences physiques et morales, mais qui présentaient pourtant depuis le Rio-Grande jusqu'à l'embouchure du Fraser tant d'affinités de coutumes, de croyances et de genre de vie qu'on pouvait les ranger sous une seule et même dénomination et en faire la description religieuse par ordre de sujet plutôt qu'en prenant l'un après l'autre les peuples

divers dont cette agglomération se compose. Il suffisait du moins de noter quelques différences, ne touchant guère le fond, entre les tribus les plus méridionales et celles qui se rapprochent des régions polaires. Cela fait, il n'y avait plus que les hyperboréens ou les Esquimaux qui dussent être, comme ils l'ont été, l'objet d'un chapitre à part.

En passant dans l'Amérique du Sud, la scène change d'aspect. Il y a bien encore un grand phénomène commun aux deux continents américains, celui d'une civilisation autochtone *sui generis*, qui s'est développée sur une partie du continent, au Pérou et dans la région de Bogota, tandis qu'autour d'elle on ne voit que la mer ou de hautes montagnes. Celles-ci la séparent d'une sauvagerie, au sens ordinaire du mot, qu'on peut sans hésitation compter parmi les plus arriérées. Mais c'est en vain que nous chercherions quelque chose de semblable à la grande unité ethnique des Peaux-Rouges. Les indigènes des Antilles, les Caraïbes, les tribus dites brésiliennes, les Abipones, les indigènes des Pampas, les Araucaniens, etc., ne peuvent absolument pas s'encadrer dans un tableau d'ensemble. L'ordre géographique et dispersé s'impose.

Il faut ajouter que l'intérieur du continent méridional est beaucoup moins connu que le continent septentrional. La non-civilisation y règne encore sur d'immenses espaces et de nombreuses explorations seront encore nécessaires, avant qu'on ait des notions complètes sur les peuples qui l'habitent. Il est des régions entières qui sont à peine plus ouvertes à

notre curiosité que l'intérieur de l'Afrique subéquatoriale. La civilisation européenne, bien que triomphante là comme au nord, est loin d'y avoir exercé la même domination refoulante et absorbante. Le grand empire du Brésil, par exemple, est encore sur bien des points une *terra incognita.*

Cependant, au point de vue de nos recherches spéciales, on peut déjà dire que les découvertes futures n'ajouteront rien d'essentiel à ce que nous savons des croyances et des coutumes religieuses spéciales à ce continent. Les religions des peuples non-civilisés habitant les mêmes régions présentent, partout où l'on a pu les étudier de près, des analogies si étroites et si nombreuses qu'il est d'une improbabilité confinant à l'impossibilité que les nouvelles recherches nous mettent jamais en face de quelque chose de vraiment différent de ce que nous connaissons. Le fait est que les progrès récents de l'ethnographie américaine du sud n'ont modifié en rien les résultats auparavant acquis.

On nous demandera peut-être de quel droit nous rangeons dans l'Amérique du Sud les Antilles petites et grandes par lesquelles nous commençons cette seconde division. En fait et géographiquement, elles relèvent de l'Amérique centrale, et même l'intérêt particulier qu'elles éveillent tient surtout à ce qu'on a de bonnes raisons pour voir dans leur ancienne religion les vestiges de ce que devait être à l'origine celle des pays civilisés de l'Amérique centrale. Mais laissant celle-ci de côté, puisque nous ne nous occupons dans ce volume que des religions de la non-

civilisation, nous devons rattacher celle des Antilles au groupe des religions méridionales. On verra en effet qu'elle eut bien plus de rapports avec celles-ci qu'avec les religions du nord. Elle exerça même une certaine influence sur toute une partie de l'Amérique du Sud, et il est impossible de signaler un seul fait tendant à montrer que son action se soit étendue jusque sur le continent septentrional. La nation américaine avec laquelle les indigènes des Antilles eurent le plus de relations — relations très désagréables, mais forcées et prolongées, — ce fut la nation des Caraïbes, peuple de forbans qui eussent aussi bien et peut-être plus vite encore que les Espagnols dépeuplé les belles îles de la mer du Mexique, si ces derniers n'avaient substitué leurs forces supérieures et leur avidité à celles de ces terribles écumeurs. Il est donc plus naturel et historiquement plus logique de rattacher la religion des Antilles au groupe méridional, tout en avertissant qu'il faut aussi la considérer comme une pierre d'attente en vue des études dont la religion de l'Amérique centrale sera plus tard l'objet.

De même que les Esquimaux forment tout au nord de l'Amérique un groupe à part qu'on ne peut confondre avec celui des Peaux-Rouges, de même l'extrémité du continent méridional est habitée par deux races fortement distinctes de celles qui en peuplent l'intérieur, je veux parler du groupe patagon et fuégien (habitants de la Terre de Feu). Ces deux populations seront l'objet d'un chapitre spécial. Les Araucaniens, qui font suite au Chili sur la côte occi-

dentale, rappellent à bien des égards ces tribus de Peaux-Rouges qui se rapprochaient beaucoup du Mexique, telles que les Natchez, chez qui on pouvait déjà discerner quelques traits religieux parallèles à ceux que nous verrons s'accentuer si fortement dans la religion des Astecs. Ils ont droit aussi à une étude à part.

La division qui s'impose à nous est donc avant tout géographique et, en descendant toujours plus vers le sud, sans nous attarder dans la description de peuplades insignifiantes ou rentrant dans l'orbite religieuse des peuples les plus notables de l'immense contrée que nous passons en revue, nous exposerons successivement la religion de ces peuples dans l'ordre suivant :

1° Les Indigènes des Antilles;

2° Les Caraïbes;

3° Les tribus brésiliennes;

4° Les Abipones et les Indiens des Pampas;

5° Les Patagons et les Fuégiens. — Les Araucaniens.

CHAPITRE VIII

LES INDIGÈNES DES ANTILLES

Les naturels découverts par Christophe Colomb. — Admirable beauté du pays. — Triste destinée de la race. — Ses rapports avec le continent américain. — Etat social. — Mœurs et genre de vie. — Le dieu-soleil Tonatiks. — Les Chemis. — Petites idoles. — Culte des animaux. — Mythe cosmogonique d'Haïti. — Jokahouna et Jemao. — Mythe maritime de Iaja. — Mythe du géant et de Vaguoniona. — Les Boutios ou sorciers. — Leurs chants prophétiques. — Sanctuaires. — La fête annuelle. — La vie future.

Ce fut un des grands moments de l'histoire que celui où Colomb et les siens, le matin du vendredi 12 octobre 1492, après avoir passé la nuit sur leurs ancres, découvrirent à deux lieues environ vers le nord une terre verdoyante et couronnée de forêts. A peine le soleil fut-il levé que toutes les chaloupes de la petite expédition se garnirent d'hommes et s'avancèrent, enseignes déployées et aux sons d'une musique guerrière, vers cette terre de promission dont la vue les dédommageait de toutes leurs fatigues, de toutes leurs angoisses. Ils n'étaient pas au bout de leurs surprises. En approchant, ils s'aperçu-

rent que cette terre était habitée par des hommes qui ne ressemblaient à aucune des races connues de l'ancien monde. Ils étaient entièrement nus. Leurs cheveux, noirs, longs et raides, tombaient sur leurs épaules ou bien étaient retenus en tresse autour de leurs têtes. Ils n'avaient point de barbe ou si peu que rien. La couleur de leur peau était celle de la châtaigne ou du cuivre foncé. Leur stature était petite, leurs traits singuliers, plutôt laids, les yeux petits, les dents mauvaises, la mâchoire avancée, le front allongé par la compression artificielle, les narines larges, très ouvertes. Ils avaient le visage et d'autres parties du corps bizarrement enluminés de couleurs éclatantes. A la vue des Européens, ils semblèrent partagés entre la curiosité et la crainte. Mais ils se familiarisèrent bientôt et ils acceptèrent avec des transports de joie des grelots, des verroteries, d'autres bagatelles, pour lesquelles ils donnèrent en échange des provisions de bouche et du fil de coton. Ils ne remarquèrent pas même les regards cupides que les Espagnols dirigeaient sur les petites plaques d'or qui ornaient leurs narines, et quand leurs hôtes, le soir, regagnèrent leurs vaisseaux, ils leur firent la conduite avec leurs pirogues creusées dans un tronc d'arbre, qu'ils appelaient des *canos* et qu'ils maniaient avec une habileté surprenante au moyen d'avirons comme les Européens n'en avaient jamais vu, des *pagayes*. Les pauvres gens ne se doutaient pas qu'ils saluaient de leurs cris enthousiastes le prélude de leur asservissement et de leur extermination.

Christophe Colomb visita successivement plusieurs

îles de l'archipel, entre autres les grandes îles de Cuba et d'Haïti, donnant à cette dernière le nom d'Hispaniola. Il se croyait toujours à peu de distance des Indes ou du moins de l'Asie. Il trouva des indigènes un peu plus développés que ceux qu'il avait rencontrés à San Salvador, mais c'était la même race, la même manière de vivre, la même douceur, la même curiosité à la fois effarouchée et inoffensive, seulement un peu plus de vêtement et de décorum. On remarquait plus d'or que dans les petites îles, mais bien moins qu'il n'en aurait fallu pour satisfaire les Espagnols. Les indigènes ne comprenaient rien à la passion qui animait leurs visiteurs pour ce métal. Ils le troquaient très volontiers contre des bibelots pour nous sans valeur. Colomb tâchait en vain de savoir où étaient situées les mines d'où cet or provenait. Il quitta Hispaniola sans l'avoir su, après avoir élevé un fort dont il ne devait plus revoir la garnison, mais impatient de présenter à ses souverains quelques-uns de ceux qu'il appelait et nous a fait appeler des *Indiens*, comme les prémices des territoires qu'il comptait bien annexer aux états de la couronne de Castille (1).

Cette région insulaire que l'on distingue aujourd'hui en trois groupes d'îles : 1° les Lucayes au nord, 2° les grandes Antilles (Cuba, la Jamaïque, Haïti ou Saint-Domingue, Porto-Rico) ; 3° les petites Antilles au sud (notamment la Guadeloupe, la Martinique, les

(1) V. Robertson, *Hist. de l'Amérique*, trad. franç. I, 95, 112. — P. Martyr d'Anghiera, I. Wash. Irving, *Life of Colombus*, IV.

Barbades, les îles de Tabago et de la Trinité) — doit être rangée parmi les plus favorisées du globe. Protégée par les brises de mer contre les ardeurs du soleil tropical, en possession du printemps perpétuel rêvé par nos poètes, fournissant presque sans travail les aliments nécessaires à la vie humaine, exemptant l'homme de toute lutte contre les grands carnassiers qui ne s'y trouvaient pas, les Antilles firent aux Européens qui les découvrirent l'effet du paradis terrestre (1). La température y oscille toute l'année entre 22 et 30 degrés centigrades. De violentes tempêtes y sévissent souvent, mais elles rafraîchissent et assainissent l'atmosphère et elles n'avaient rien de dangereux pour la petite marine des indigènes, qui, sur leurs pirogues, ne s'éloignaient jamais des côtes. Une végétation luxuriante, des montagnes pittoresques, des rivages découpés en baies ravissantes, où l'azur profond de l'Océan se marie à la verdure touffue des palmiers, des cocotiers et des cèdres, un air embaumé dont les senteurs lointaines ravivèrent le courage presque épuisé de Christophe Colomb, telle est la première physionomie de cet éden où l'homme aurait dû goûter le bonheur suprême, s'il était vrai que l'absence d'obstacles à vaincre et de luttes persévérantes à soutenir est la condition de la vie heureuse et du progrès social.

Le fait est que le souvenir de cette race éteinte est mélancolique à quelque point de vue qu'on se place.

(1) P. Martyr d'Anghiera, I, 3.

La population indigène des Antilles était très arriérée, faible de corps et d'esprit et vouée d'avance à la destruction. Au moment où l'Europe prit possession de ce splendide archipel, il était menacé, déjà entamé par les terribles Caraïbes, excellents marins, qui, à chaque instant, fondaient sur les îles, pillant, dévastant tout, tuant les hommes et les mangeant, enlevant les femmes pour les réduire en esclavage, en un mot commençant à exterminer la race. L'espoir d'être protégés contre ces affreux forbans fut le principal motif qui détermina les caciques d'Haïti à laisser construire le fort où Christophe Colomb laissa une partie de ses compagnons lors de son premier voyage. Les Caraïbes, il est vrai, trouvèrent depuis lors à qui parler, mais les indigènes n'en furent pas plus heureux. La domination espagnole les tua plus lentement, mais non moins sûrement. Accablés d'impôts absurdes, soumis à un travail épuisant, traités avec la dernière brutalité, en proie à des épidémies meurtrières — malgré les efforts de Las Casas et de quelques généreux chrétiens, — ils allèrent toujours en diminuant de nombre. Au bout d'un siècle et demi, on n'en voyait pour ainsi dire plus. Beaucoup s'étaient laissé mourir de faim. Les femmes se faisaient avorter plutôt que de donner le jour à des êtres voués à de pareilles souffrances. On raconte que Hatway, chef indigène qui avait tenté d'organiser une insurrection et qui, fait prisonnier, allait subir le dernier supplice, fut exhorté par le moine qui l'assistait à se convertir avant de monter sur l'échafaud. — « Y a-t-il des Espagnols dans votre paradis? »

demanda-t-il au moine. — Et sur sa réponse affirmative : « Je refuse, » dit-il, « je ne veux pas aller dans » un endroit où je pourrais en rencontrer » (1). Enfin, comme si la cupidité européenne n'eût su remédier à un mal que par un autre tout aussi lamentable, ce fut la disparition de la race indigène qui fit inventer la traite des Noirs, et par là l'éden des îles occidentales devint encore une fois et pour longtemps un enfer.

D'où venaient les indigènes des Antilles (2)? La question est obscure, quand même les plus grandes probabilités concourent à les rattacher à la race qui peupla et jusqu'à un certain point civilisa l'Amérique centrale et le Mexique (3). On serait tenté de croire, d'après certains vestiges d'une civilisation disparue, qu'ils reculèrent plus qu'ils n'avancèrent sous l'influence débilitante d'un climat trop doux et d'une vie trop facile. Ils pourraient bien, chassés et repoussés par les Peaux-Rouges, être venus en partie de la Floride où l'on a trouvé des squelettes relativement petits et présentant une grande analogie avec ceux des Antilles. Ils avaient des traditions d'origine indiquant la même contrée et l'Amérique centrale comme la patrie de leurs ancêtres. Les indigènes de Cuba et de la Jamaïque comprenaient la langue du Youcatan, comme on peut le voir dans les mémoires qui racontent l'expédition de Fernand Cortez. Enfin ce que nous savons de leur religion les rapproche

(1) Waitz, *Anthropol.*, IV, 332.
(2) Comp. Humboldt, *Reise.*, V, 27.
(3) Comp. Müller, *Amerik. Urreligionen*, 169 suiv.

surtout des croyances et des coutumes religieuses de l'Amérique centrale.

Au moment de la découverte, les naturels des Antilles n'avaient pour armes offensives que des épées de bois durci au feu, des dards terminés par des arêtes de poisson ou des pierres aiguisées. Ils faisaient un peu de culture pour récolter du maïs et du manioc, dont ils exprimaient le suc vénéneux pour le rendre comestible. Ils cultivaient aussi quelques tubercules, des patates, des pommes de terre et quelques fèves, une entre autres d'un arôme agréable qu'ils appelaient *cacao* et dont les grains servaient de monnaie courante. On ne se donnait pas grand' peine pour cultiver. Quand on voulait ensemencer un lopin de terre, on mettait le feu aux broussailles; puis, on faisait des trous avec un bâton pointu, le seul instrument aratoire que l'on connût, et on semait (1). Pourtant çà et là on s'était avisé d'irriguer la terre pour en augmenter la fertilité. On obtenait du sel en faisant bouillir l'eau de mer. On pêchait beaucoup, non sans adresser de longs discours aux petits poissons dont on se servait comme d'appât pour prendre les grands. Du reste on mangeait aussi des souris, des lézards, des iguanes. Les Européens s'aperçurent avec surprise que ces indigènes trouvaient un grand plaisir à aspirer la fumée d'une feuille desséchée, de saveur âcre et de parfum capiteux, au moyen d'un tuyau qu'ils appelaient *tabago*. Les Européens donnèrent à la feuille le nom du tuyau (2).

(1) P. Martyr d'Anghiera, I, 249, 277.

(2) Leurs *tabagos* ou pipes se terminaient à une extrémité par deux

Bien que la nudité fût la règle, il y avait à Haïti des commencements de vêtements. Les femmes mariées portaient une courte robe ou tout au moins une ceinture. Les maisons n'étaient que des huttes rondes à toits de grandes feuilles pointus, celles des caciques seulement atteignant d'assez grandes dimensions. Elles étaient d'ailleurs disséminées. Mais, devant la demeure du cacique, il y avait un espace réservé, servant de place publique et de lieu pour le jeu de balle dont, comme les Américains du centre, ils étaient grands amateurs. On ne connaissait guère le vol et il était puni très sévèrement. Le voleur était empalé vivant. La propriété se bornait d'ailleurs aux objets d'usage personnel. La terre était à celui qui la cultivait, et on cultivait si peu qu'elle ne faisait jamais défaut aux cultivateurs. Ils savaient tisser le coton, bien qu'ils en fissent peu d'usage. Ils avaient des poteries peintes, ornées de figures animales. Ils partageaient le goût général des indigènes de l'Amérique pour le masque. On a recueilli un assez grand nombre de leurs chants, religieux, héroïques, érotiques ; ils les chantaient dans leurs danses qui étaient fréquentes et que les caciques présidaient en frappant sur des espèces de tambours. Ce trait trouve son analogue dans les danses présidées par les rois mexicains. La polygamie était admise, mais en fait limitée aux principaux. Du reste les mœurs paraissent avoir été assez relâchées, et même on peut citer

bouts qu'ils se fourraient dans les narines, tandis que l'autre extrémité, en forme de spatule, plongeait dans le tabac qui brûlait sur des charbons.

un autre très vilain rapport de cette population insulaire avec leurs congénères présumés du continent, savoir la fréquence du vice contre nature (1).

Politiquement ils étaient partagés en un grand nombre de petites principautés. On en comptait cinq à Haïti, vingt-neuf à Cuba. Les caciques jouissaient de l'autorité la plus absolue, différence notable en comparaison des Peaux-Rouges et rapprochement avec les mœurs sociales des pays mexicains et isthmiques (2). Le principal signe de la dignité de ces caciques était qu'on les portait en litière, ce que nous verrons aussi au Mexique, à Bogota, au Pérou. On leur parlait dans une autre langue que la langue usuelle, et la noblesse avait aussi son langage spécial, ce qui suppose ordinairement une conquête antérieure. A Cuba on reconnaissait les caciques au diadème de plumes qu'ils portaient sur la tête : ceci a ses analogies au Mexique. A Haïti, quand un cacique mourait, ses favorites devaient le suivre dans la tombe; autrement, on les soupçonnait d'adultère (3). Il faut ajouter qu'il n'est pourtant pas question chez eux de cannibalisme ni de ces cruautés révoltantes que nous avons signalées et que nous aurons encore trop d'occasions de décrire. Il y a seulement à remarquer qu'en vertu probablement de leurs idées animistes, les vieillards malades, les caciques eux-mêmes, étaient portés sur les hauteurs, abandonnés ou même étranglés (4).

(1) Comp. Müller, *l. c.*, 162.
(2) Oviedo, *Chronique*, V, 3.
(3) Wash. Irving, IV, 103.
(4) Müller, *l. c.*, 165.

En résumé nous trouvons aux Antilles une autre race, un autre esprit, que chez les Peaux-Rouges. On n'y connaît pas l'humeur indépendante et fière de l'Apache, du Dacota, de l'Iroquois. Il y a des rudiments de civilisation, mais ces rudiments semblent avoir été incapables de développement. C'est un commencement d'agriculture, un commencement d'organisation sociale, tout cela très embryonnaire; en même temps, une douceur de caractère très rare chez les non-civilisés. On dirait, et nous en verrons d'autres preuves, que les populations insulaires, là surtout où la nature est généreuse, parviennent aisément à un état déjà très supérieur à la sauvagerie; mais, repliées sur elles-mêmes, sans contact ni commerce avec d'autres races ou d'autres peuples, elles restent à l'état stagnant et se corrompent facilement sur place. Quelque chose de mou, d'enfantin, d'impuissant, plane sur toute cette vie sociale. C'étaient de bons naturels qu'il aurait fallu éduquer et non pas écraser. Il est intéressant de savoir ce qu'ils croyaient et ce qu'ils faisaient en religion.

OUVRAGES ET DOCUMENTS A CONSULTER

En premier lieu les *Lettres* de CHRISTOPHE COLOMB, les écrits de son fils et biographe FERDINAND COLOMB. On les trouve reproduits dans la collection Barcia des *Historiadores primitivos de las Indias occidentales*, I, Madrid, 1749. — FRAY ROMAN PADRE HEREMITO, aumônier de Colomb, auteur d'une *Escritura* roulant sur la vie de Colomb, l'histoire de la colonisation et

les mœurs des indigènes. — Les écrits de LAS CASAS ne doivent être employés qu'avec précaution, parce que, dans son zèle charitable, il blanchit les indigènes avec autant d'ardeur que d'autres en mettent à les noircir dans leurs rapports à la cour d'Espagne. — P. MARTYR D'ANGHIERA, membre du conseil des Indes, *Orbis novus*, en 8 décades. — La *Chronique* d'OVIEDO qui, de 1513 à 1547, passa trente-six ans en Amérique, dont dix ans comme alcade à Haïti. — HERRERA, l'archiviste, qui utilisa les documents de l'Escurial, fit une *Histoire générale des colonies américaines* allant jusqu'en 1554. — LE P. CHARLEVOIX, *Histoire de Saint-Domingue.* Paris, 1730. — NAVARRETE, *Collecion de las viages y descubrimientos que hicieron los Espagnoles.* (Recueil des voyages et des découvertes des Espagnols), Madrid, 1825. — Citons enfin les ouvrages déjà mentionnés de Robertson, de Washington Irving et de Müller. Le IVe volume de l'*Anthropologie* de Waitz contient un bon résumé de tout ce qui concerne l'état politique, ethnique et social des indigènes des Antilles, et nous lui avons emprunté une grande partie de la description qui précède.

Au premier moment de la découverte, Christophe Colomb s'imagina que les naturels du pays étaient absolument sans religion (1). Bientôt pourtant il s'aperçut qu'ils étaient très dévots au soleil et aux corps célestes, si bien que l'opinion se forma pour quelque temps qu'ils n'avaient pas d'autre dévotion (2). Le soleil, *Tonatiks*, n'était pourtant que le chef de tout

(1) Wash. Irving, IV, 95.
(2) P. Martyr, 249, 329.

un panthéon où les croyances animistes se mêlaient au culte de plusieurs phénomènes de la nature. Ce nom de *Tonatiks* est tout à fait voisin du nom du soleil dans l'Amérique centrale, *Tonatrikli* ou *Tonatiu*. Le préfixe *tona* est en quelque sorte générique dans cette région pour désigner les corps célestes. La lune s'appelle simplement *tona*. Les indigènes des Antilles, comme tant d'autres peuples de l'ancien et du nouveau monde, érigeaient en l'honneur du soleil des colonnes de pierre, espèces de *menhirs*, symboles phalliques à la fois du rayon solaire et de la fécondation. On sculptait à l'extrémité une image du soleil et le plus souvent on dressait un autel à côté pour y déposer les offrandes.

Mais en même temps les indigènes des Antilles étaient très animistes. Ils croyaient à un tas d'esprits *Chemis* ou *Chemès*, et chaque individu, chaque famille, chaque État avait son *chemi* protecteur. Mais il y avait aussi des chemis malfaisants qu'il fallait tâcher d'apaiser ; car on en avait grand'peur. Ils survenaient en rêve, comme les incubes et succubes de notre moyen âge, ou bien sous la forme de fantômes nocturnes. Dans ce dernier cas, c'étaient des morts qui revenaient visiter et effrayer les vivants. Quelques privilégiés prétendaient en avoir rencontré en plein jour, terribles d'aspect, avec de longues cornes, une queue énorme, une grande gueule ouverte et rugissante (1).

Cet animisme avait donné lieu à une sorte de féti-

(1) P. Martyr d'Anghiera, 330, 334, 337; Wash. Irving, IV, 96, 104.

chisme qui se rapproche de celui des Nègres. Seulement, aux Antilles, le fétiche a toujours (sauf de très rares exceptions) une forme humaine ou animale. Ce sont donc plutôt des idoles que des fétiches. On parle d'une peuplade, qui habitait l'île de Guanaba, voisine d'Haïti, et qui s'occupait surtout de la fabrication de ces petites idoles que l'on appelait *chemis* aussi bien que les esprits qu'elles étaient censées renfermer. Elles ressemblent beaucoup par leurs formes et leur posture accroupie aux idoles domestiques des Mexicains. Il devait y en avoir une énorme quantité, car les moines bénédictins se vantent d'en avoir détruit plus de 170,000 dans la seule île d'Haïti, et cependant on en trouve encore beaucoup aujourd'hui. On les faisait en bois, en grosses arêtes de poisson, en pierre, ou simplement en coton. Elles sont ordinairement d'une affreuse laideur. Les formes animales les plus fréquentes sont celles de la tortue, du lézard, du serpent. Un nouveau trait de ressemblance avec les petites idoles de l'Amérique centrale, c'est qu'elles ont souvent plus de deux bras et plusieurs têtes, comme pour exprimer la puissance supérieure et la sagesse du chemi adoré. Les Haïtiens se gravaient sur le corps l'image de leur chemi. Les guerriers s'en attachaient de petites figurines sur le front (1).

Les chemis, et ceci montre encore que ce n'étaient pas seulement des esprits défunts, exerçaient une

(1) P. Martyr d'Anghiera, 294, 335, Müller, *l. c.*, 172, Wash. Irving, IV, 98.

action continue sur les mers et les forêts, les sources et les ruisseaux, la fertilité du sol, la pluie et le beau temps. Toute la nature y passait (1). En même temps ils étaient hiérarchisés, puisque le soleil et les corps célestes passaient pour les chemis par excellence. Au-dessous d'eux, certains animaux étaient vénérés comme des incarnations de chemis inférieurs, entre autres le hibou que l'on considérait comme un animal prophétique, de même qu'à Mexico (2). Le serpent était aussi l'objet d'une grande vénération, surtout à Haïti, où son culte s'est longtemps perpétué dans celui du *Vaudou*. Les Noirs importés d'Afrique retrouvaient là une dévotion toute semblable à celle de leur pays d'origine.

Il y avait à Haïti un mythe cosmogonique assez étrange où l'on retrouve l'idée, déjà signalée chez les Peaux-Rouges, de l'existence des hommes vivant à l'origine dans les entrailles de la terre avant d'en venir habiter la surface (3). Mais de plus le soleil et la lune eux-mêmes avaient d'abord existé à l'intérieur d'une grande caverne que l'on montrait et qui était ornée comme un temple. Cette caverne est située à sept ou huit lieues du cap Français, profonde de cinquante mètres et d'une hauteur à peu près égale, mais assez étroite, surtout à l'entrée. Elle n'est éclairée que par une ouverture circulaire qui perce la voûte, et on disait que le soleil et la lune étaient sortis par là pour monter au ciel. Ils s'étaient d'abord conten-

(1) P. Martyr d'Anghiera, 330.
(2) Prescott, *Mexico*, I, 47.
(3) P. Martyr d'Anghiera, 333; Wash. Irving, IV, 96, 100 suiv.

tés d'éclairer l'île d'Haïti ; puis, voulant élargir leur domaine, ils montèrent assez haut pour éclairer tout le reste du monde. Mais ils envoyèrent aux Haïtiens leur dédoublement sous forme humaine, *Jokahouna* pour le soleil et *Jemao* pour la lune, qui les remplacèrent dans le gouvernement de l'île. Nous voyons revenir ici la tendance à faire des dieux suprêmes les premiers patriarches, les premiers gouvernants, mais sous cette forme spéciale que leur apparition sur la terre a lieu dans la personne de leurs enfants. Le grand mythe péruvien de Manco Capac et de Mama Oello, le mythe astec de Huitzilopochtli, n'ont pas d'autre base. Aussi n'est-il pas étonnant d'apprendre que, sa mission accomplie, Jokahouna est remonté au ciel et qu'il est devenu le Grand Chemi ou le Grand Esprit.

Il y avait aussi aux Antilles un prétendu mythe du déluge, plus probablement relatif à l'origine de la mer et des poissons (1). Ce mythe se racontait comme un conte de fées.

Il y avait une fois un cacique très riche et très puissant, du nom de Iaja, lequel n'avait qu'un fils. Ce fils complota contre son père qui se vit obligé de le mettre à mort. Mais, selon la coutume locale, Iaja rassembla les os de son fils mort et les garda dans une calebasse. Tout à coup ces os se changèrent en poissons et la calebasse se remplit d'eau. Iaja était très fier de ce prodige, lorsqu'un jour ses quatre frères puinés, poussés par la curiosité, ouvrirent la

(1) P. Martyr d'Anghiera, 332. Wash. Irving, IV, 101-102.

calebasse pour voir ce qu'il y avait dedans. Mais, comme Iaja revenait brusquement, ils la laissèrent tomber à terre où elle se brisa, ce qui produisit une inondation telle que toute la terre fut couverte par les eaux, excepté les îles de l'archipel. Ce mythe puéril et incohérent est probablement la transformation d'un mythe primitif qui attribuait au soleil ou à son fils la formation de la mer considérée comme remplissant une énorme calebasse. Les tempêtes qui, dans ces parages, produisent parfois des raz de mer terribles, inondant brusquement les terres basses, sont causées par les quatre frères curieux de Iaja, les quatre vents, qui veulent toujours ouvrir la calebasse pour voir ce qu'il y a dedans.

On trouve aussi aux Antilles un mythe de la famille de ceux qui représentent la vie et les progrès de l'homme comme obtenus en dépit d'une puissance jalouse. Il y a quelque chose de ce sentiment dans les mythes jehovistes de la Genèse. Ici c'est le soleil contre lequel il fallut prendre toute sorte de précautions avant de sortir impunément de la caverne où les premiers hommes étaient renfermés. Le soleil ne se souciait pas qu'ils en sortissent, et il avait préposé à l'entrée de la grotte un géant appelé Machacael. Mais une nuit, le géant s'écarta si loin de son poste qu'il ne put y revenir avant le lever du soleil, de sorte que ses rayons pénétrèrent dans la caverne et que les hommes surent ce que c'était que la lumière. Dès lors ils n'eurent pas de plus grande envie que d'en jouir pleinement. Le soleil, courroucé contre son géant, le pétrifia de son regard, et

on peut voir encore aujourd'hui le géant pétrifié dans le grand rocher Kauta, au sud d'Haïti, dans le pays de Cannana. Les hommes, délivrés du géant, n'osaient pourtant sortir que la nuit, tant ils avaient peur du soleil. Quelques imprudents parmi eux furent même changés en pierres, en animaux, en plantes, et entre autres, l'ami du cacique Vaguoniona qui était alors le chef des hommes. Cet ami fut changé en rossignol, et cet oiseau ne cesse d'exprimer dans ses chants le regret qu'il éprouve d'être séparé de son ami. Il est remarquable que le chant du rossignol a fait souvent aux peuples primitifs l'effet d'une plainte mélancolique, témoins ce mythe et celui de Philomèle et de Procné. Vaguoniona lui-même fut victime à son tour de son désir de rejoindre l'ami qui l'appelait d'une façon si pressante. Il sortit avec les femmes et les enfants. Il fut aussi pétrifié. Les femmes furent changées en arbres odoriférants, et les enfants qui criaient *Toa! toa!* c'est-à-dire *maman, maman!* furent changés en grenouilles qui croassèrent toujours depuis lors Toa ! Toa! A la fin pourtant et en prenant bien des précautions, les hommes parvinrent à conjurer les effets terribles des rayons du soleil et à se répandre sur les îles. Mais il n'y avait plus de femmes. Alors les arbres odoriférants qui avaient été des femmes donnèrent naissance à des fourmis qui devinrent de belles jeunes filles.

Il y a plusieurs variantes sur ce thème incohérent, dont plusieurs traits révèlent une certaine poésie, et où des narrateurs inconnus ont combiné plusieurs éléments mythiques dont l'idée première serait que

les hommes, les animaux, les plantes et même les rochers ont une commune origine. On y voit aussi associée l'idée que les hommes sont sortis d'une caverne, souvenir d'une existence antérieure de troglodytes, et des arbres, ce qui fait allusion à la vie sauvage primitive dans les forêts.

Comme on peut s'y attendre, les croyances animistes ont engendré là comme partout une sorcellerie très développée. Les sorciers des Antilles s'appelaient *Boutios* ou *Bohitos*. Ils se préparaient au commerce avec les chemis par des jeûnes rigoureux et des purifications. Ils se servaient de boissons excitantes ou bien prisaient la poudre enivrante du *Cohoba*, pour obtenir les extases dans lesquelles ils interrogeaient leur chemi et recevaient sa réponse. Ils étaient médecins et devins. Si, dans l'extase, ils dansaient et chantaient, c'était de bon augure. Si, au contraire, leur extase était triste, il fallait s'attendre à de grands malheurs. Leur manière de traiter les maladies ne différait pas de ce que nous avons vu chez les autres non-civilisés, mêmes simagrées, mêmes insufflations, massages, succions, afin d'extraire ou de chasser le mauvais chemi qui tourmente le malade (1). Si celui-ci mourait, c'est que le boutio n'avait pas été assez fort, et, ce qui prouve la naïveté de ce peuple, c'est qu'on demandait au mort s'il n'avait pas à se plaindre de la manière dont son

(1) Fray Roman, l'aumônier de Colomb, est tout surpris de voir que le sorcier prétend enlever la maladie comme on tirerait les braies de quelqu'un. Il signale aussi le caillou, le morceau de viande, l'objet quelconque extrait par la succion du corps du malade (*Colomb*, 19). Comp. P. Martyr, 333-336.

médecin l'avait soigné. Naturellement le mort ne se plaignait jamais.

Déjà le boutio des Antilles commence à se rapprocher du prêtre. C'est lui en effet qui, dans certaines fêtes, devait seul présenter aux chemis les dons que le peuple leur offrait, et qui seul partageait entre les pères de famille les gâteaux consacrés. Chacun devait garder toute l'année le morceau reçu comme préservatif contre les mauvais esprits. Nous avons à signaler ici un genre de rite que nous retrouverons bien plus développé dans l'Amérique centrale et au Mexique, au point de devenir une véritable communion.

A propos des prétentions divinatoires des boutios, on s'est parfois occupé de chants prophétiques de leur composition où ils auraient prédit l'arrivée des Espagnols, c'est-à-dire d'étrangers barbus, en possession d'armes irrésistibles, qui détruiraient leur vieille religion, les asserviraient ou les tueraient. Pierre Martyr d'Anghiera entendit encore chanter ces chants de prévision sinistre. Les pauvres gens pleuraient en les chantant, et les Espagnols tiraient gloire de ces prédictions, comme si elles eussent en quelque sorte légitimé leur conquête. Mais Pierre Martyr nous dit lui-même que les indigènes avaient cru longtemps que ces chants de malheur visaient seulement l'arrivée des Caraïbes, dont ils redoutaient à juste titre les terribles incursions, et il n'était pas besoin d'être sorcier pour les prédire. Déjà beaucoup d'îles, petites et grandes, de l'archipel avaient reçu leur visite. Puis, comme il s'agissait d'étrangers avides, cruels, implacables, il

n'avait pas été difficile d'introduire dans les textes quelques variantes qui achevaient de les rendre applicables aux Espagnols.

Ce qui montre que cette religion des Antilles avait déjà dépassé le niveau de la sauvagerie pure, c'est qu'on y voyait des temples. Chaque cacique avait le sien où se trouvait l'idole du chemi protecteur du pays. Fray Roman nous raconte même ce trait curieux que certains arbres faisaient venir les sorciers pour leur dire comment on devrait tailler des idoles avec leur bois. Ceci est en rapport avec l'idée que les arbres, les hommes, les dieux, sont au fond de même famille (1). Il y avait un temple très célèbre à Haïti et l'on y venait en pèlerinage. Mais le sanctuaire le plus révéré était toujours la vieille caverne d'où le soleil et la lune étaient sortis. Des milliers de symboles ou figures de chemis étaient peintes ou gravées sur les parois (2). On y venait aussi beaucoup en pèlerinage, surtout en temps de sécheresse, on chantait et on dansait devant l'entrée de la grotte, après qu'on y avait déposé des offrandes de toute sorte. Fray Roman fut bien étonné de la quantité d'aliments que les indigènes amassaient à la veille de leur grande fête pour nourrir leurs chemis. Le lendemain on remportait tout ce qu'ils n'avaient pas consommé. Mais, dit Fray Roman, le chemi qui est du bois ou de la pierre ne mange rien. Probablement, comme les Nègres, les indigènes des Antilles

(1) *Colomb*, 19.
(2) Comp. Müller, *l. c.*, 184 suiv. Wash. Irving, IV, 98 suiv.

pensaient que les chemis mangeaient l'essence ou l'esprit des aliments offerts (1). Dans chaque état, le cacique donnait le signal d'une grande fête annuelle. Le peuple se rendait alors au temple en grande procession, le cacique en tête et battant la marche sur un tambour jusqu'à ce que tout le monde fût entré. Les femmes apportaient des gâteaux que les boutios offraient d'abord aux chemis et partageaient ensuite, comme nous l'avons dit, entre les assistants. Il n'est pas question, du moins dans les sources que j'ai consultées, de sacrifices humains. Ce peuple d'humeur douce et déshabitué de l'anthropophagie par l'abondance de l'alimentation végétale devait les avoir complètement oubliés. Mais nous devons noter cette présidence active du cacique lors des fêtes et des cérémonies religieuses, car on la retrouve dans les grandes solennités religieuses de la confédération mexicaine, où les souverains dansaient les premiers, en avant de leurs sujets, lors de la célébration des principales fêtes nationales. Il faut signaler aussi une singulière coutume religieuse qui n'est pas, tant s'en faut, exclusivement spéciale à cette population indigène des Antilles et que nous avons déjà notée dans l'Amérique du Nord. Le grand moyen de se purifier avant de paraître devant les chemis, afin de mieux mériter leur protection, c'était de se faire vomir en s'introduisant un petit bâton dans la gorge. C'était dans l'idée qu'on chassait ainsi les mauvais esprits qui pouvaient s'être logés dans le corps, et on

(1) *Colomb*, 16.

se présentait ainsi le cœur purifié. Après cela, les femmes organisaient une danse qu'elles exécutaient en chantant des hymnes à la louange des chemis et des caciques et en faisant résonner, en guise de castagnettes, les nombreux coquillages qu'elles portaient attachés à leurs bras et à leurs jambes. Les Espagnols trouvaient beaucoup d'analogie entre ces danses et leur *fandango* national. Qui sait si celui-ci, chez les anciens Ibères, n'eut pas aussi un jour sa signification religieuse?

Quant aux idées de ces peuples sur l'immortalité ou la survivance, elles étaient d'un niveau très peu élevé. Il ne paraît pas qu'ils y joignissent la moindre idée de rémunération. On croyait très fermement, mais tout simplement, à la continuation de la vie actuelle, et on ne pensait pas même que les esprits défunts quittassent l'île où ils avaient vécu. Les Haïtiens décrivirent aux Espagnols le *Coaibai*, ou lieu des morts, qu'ils croyaient situé dans les belles vallées occidentales de leur île. C'est un nouvel exemple de l'idée si fréquente aux âges primitifs que le séjour des morts est voisin des régions où le soleil se couche. Pendant le jour les âmes défuntes restaient enfermées dans les rochers; mais elles sortaient la nuit et se régalaient des fruits du *mamey*, arbuste qui croît abondamment dans ces vallées, et les vivants n'osaient en cueillir, de peur d'irriter les morts en les privant de leur nourriture favorite (1).

(1) P. Martyr d'Anghiera, déc. I, 9. Wash. Irving, *Life of Columbus*, II, 121. IV, 104.

En résumé, nous trouvons aux Antilles une religion encore très primitive, naturiste et animiste, que l'on connaîtrait mieux dans ses détails si elle avait laissé plus de monuments et si la race qui la professait n'avait pas disparu. Cette race infortunée devait servir d'application à la loi qui veut que l'absence de la lutte, l'inertie intellectuelle et physique qui en résulte, la trop grande facilité de vivre sont aussi fatales aux peuples qu'aux individus. Mais il sera bon de se rappeler les traits principaux qui caractérisaient sa religion au moment de la découverte, lorsque nous aborderons l'étude des religions bien autrement développées de l'Amérique centrale et du Mexique.

CHAPITRE IX

LES CARAÏBES

Les Northmen du Nouveau-Monde. — Habitat des Caraïbes. — Leur foyer originel. — Type physique. — Langue des hommes et langue des femmes. — Mœurs et coutumes. — Le cannibalisme. — Caractère. — La couvade et son explication. — Extinction de la race. — Les esprits Akambous. — Fétichisme. — La Bouteille magique. — Sacrifices. — Les Caraïbes connaissaient-ils le sacrifice humain? — Commencement d'autels. — Peur extrême de l'orage. — Les Piayes ou sorciers caraïbes. — La Lune, dieu le plus adoré. — Mythologie astrale. — Danses joyeuses à l'occasion des tremblements de terre. — Maboja. — L'arc-en-ciel Joulouka. — Mythe diluvien. — Idées des Caraïbes sur la vie future.

Lorsque Christophe Colomb demanda aux indigènes des Antilles quel était le nom de ces redoutables pirates dont ils craignaient les attaques et dont l'apparition était comme un arrêt de mort pour la population entière de l'île où ils débarquaient, il lui fut répondu qu'ils s'appelaient *cannibales*, en tant qu'originaires du pays de Caniba, et comme ils avaient une réputation invétérée d'anthropophagie, le mot de canibale ou cannibale servit depuis lors à désigner les anthropophages. Eux-mêmes s'appelaient *Caribes* ou *Caraïbes*, c'est-à-dire, à ce qu'on nous affirme, les *braves*.

Cette nation caraïbe est une des plus curieuses du

Nouveau-Monde. Répulsive par ses mœurs, sa brutalité et sa cruauté, elle attire par son originalité. A peu près seuls parmi les habitants de l'Amérique, les Caraïbes étaient de hardis marins. On les a comparés, non sans raison, aux Northmen scandinaves du temps des Carlovingiens, représentant comme eux cet état social où l'on n'est pas encore sorti de la plus grossière barbarie, mais où l'on apprécie la civilisation en ce sens qu'on vit d'elle par la dévastation systématique des pays arrivés à un degré supérieur de culture. C'est aux dépens des indigènes beaucoup plus sédentaires, moins sauvages, des Antilles, de la Tierra-Firma, de la région isthmique, que les Caraïbes se procuraient ce qu'ils convoitaient le plus, des femmes, des aliments et des objets fabriqués par ces populations relativement industrieuses. Ils s'embarquaient sur des navires assez grands pour porter huit ou neuf bancs de rameurs, d'une longueur approchant même parfois de quatorze mètres, et ils les dirigeaient à la voile et à la rame, avec une étonnante habileté, sur la mer dangereuse des Antilles. Comme les anciens Northmen, c'est par les fleuves qu'ils cherchaient à pénétrer dans l'intérieur des pays qu'ils voulaient mettre au pillage. Ils emportaient avec eux des palissades pour se retrancher aussitôt qu'ils avaient mis le pied sur le territoire ennemi, précaution très rare chez les non-civilisés. Tout ce qui se rapportait à l'art de la navigation était l'objet de leur attention, et c'est cette préoccupation inspirée par leurs instincts belliqueux qui leur valait des connaissances supérieures à celles de leurs voi-

sins. Par exemple, tandis que les indigènes des Antilles ne savaient compter le temps que par jour, nuit et mois lunaire, les Caraïbes savaient le diviser d'après les signes stellaires. Ils montraient aussi de grandes dispositions pour le commerce. Ils trafiquaient du butin rapporté de leurs expéditions. Il faut dire que, parmi leurs articles d'exportation, ils rangeaient leurs propres enfants. On affirme qu'encore aujourd'hui le peu qui reste de cette race extrêmement diminuée en nombre se distingue par ses aptitudes commerciales des autres indigènes de l'Amérique du Sud (1).

Leur habitat s'étendait sur une région assez vaste, le long des côtes septentrionales et orientales de l'Amérique du Sud, depuis le golfe de Darien jusqu'aux bouches des Amazones. Ils étaient établis sur un grand nombre de points, dominant les tribus voisines quand ils ne les avaient pas exterminées. Ils avaient même poussé des avant-postes au-delà des Amazones vers le confluent de ce fleuve-géant avec le Rio-Negro. Mais ils étaient surtout à cheval sur les deux rives de l'Orénoque.

Il n'est pas facile de déterminer leur patrie originelle. On est revenu de l'idée assez longtemps préconisée qui les faisait venir de la Floride. On ne comprendrait pas dans cette hypothèse comment Christophe Colomb les trouva établis dans les petites Antilles du Sud, tandis que les Lucayes, bien plus rap-

(1) Voir pour toute cette caractéristique, avec l'indication des documents qui l'appuient, Müller, *Amer. Urrelig.*, 201 suiv.

prochées de la Floride, en étaient encore indemnes. Eux-mêmes se disaient venus par mer dans les Antilles afin d'y poursuivre leurs ennemis héréditaires, les Arovaques, qu'ils avaient vaincus sur le continent et qui s'étaient réfugiés dans l'archipel. Or, les Arovaques avaient eu pour habitat la Guyane. C'est le bassin de l'Orénoque qui semble le mieux répondre aux indications de cette donnée traditionnelle, et les aptitudes maritimes des Caraïbes permettent de supposer que c'est sur les bords des nombreux estuaires par lesquels l'Orénoque déverse ses eaux dans la mer des Antilles qu'ils se familiarisèrent avec les dangers comme avec l'art de la navigation.

Les Caraïbes étaient une race grande, élancée, fortement musclée, d'un brun foncé couleur puce dans la région équatoriale, tirant beaucoup plus sur le clair en allant vers le nord, au point de se rapprocher beaucoup de la couleur blanche et d'avoir donné lieu, près des bouches de l'Orénoque, à la dénomination « d'Indiens blancs ». Les yeux sont petits, rappelant ceux des Mongols, auxquels ils ressembleraient aussi par leurs pommettes saillantes, leurs cheveux lisses d'un grain épais et la rareté de la barbe. Mais ils en diffèrent complètement par le nez qui est saillant, assez fort, avec des narines dirigées de haut en bas. La mâchoire inférieure est avancée, les dents presque verticales, les sourcils minces, la bouche grande, mais les lèvres peu prononcées (1).

(1) Comp. Humboldt, *Reise*, II, 189 suiv. D'Orbigny, *L'Homme américain*, I, 132. Paris, 1839.

Colomb avait remarqué leur supériorité physique et intellectuelle sur les indigènes qu'il avait vus dans les Antilles. Leur front plus élevé dénotait plus d'activité mentale; mais peut-être ne tenait-il pas assez compte de l'habitude en vigueur parmi eux d'aplatir le crâne des petits enfants en le comprimant avec des planchettes.

Une des choses qui frappèrent le plus les premiers observateurs, c'est que chez les Caraïbes il y avait deux langues parfaitement différentes, celle des hommes et celle des femmes. Mais cette particularité s'explique aisément quand on sait que le Caraïbe ne vivait presque pas en famille. Il était continuellement engagé dans quelque aventure maritime ou guerrière. Sa méthode constante était de tuer tous les hommes et les enfants mâles des pays qu'il visitait et d'emmener les femmes pour en faire des esclaves et des concubines. Il faut même supposer, pour que le type de la race se soit formé et conservé, qu'ils gardaient de préférence ceux de leurs enfants qui le possédaient et qu'ils vendaient ou détruisaient les autres. Maintenant ces femmes, enlevées aux Antilles petites et grandes ou bien aux côtes continentales les plus rapprochées de l'archipel, parlaient des langues qui n'étaient que des variétés d'un même idiome et qui se fondaient aisément en un langage commun, toutefois différent de celui de leurs maitres.

Ils poussaient au plus haut point l'antipathie contre l'agriculture. Ils vivaient de la chasse et de la pêche, répugnant à l'idée de faire des provisions et considérant comme plus courageux, plus noble, de

s'en rapporter aux chances du jour et de l'heure. Les femmes seules cultivaient un peu, en l'absence des maris, et piquaient le sol, comme aux Antilles, de leurs bâtons pointus.

Devant l'ennemi, les Caraïbes faisaient la guerrre à la sauvage, par embuscades et par surprises. Ils allaient au combat complètement nus, sauf une ceinture très mince. Ils avaient une terrible réputation d'anthropophages. Non seulement ils mangeaient les ennemis tombés, mais encore, gardant, comme nous l'avons dit, les femmes des tribus vaincues, parquant celles qu'ils ne pouvaient nourrir, comme un troupeau, dans de petites îles où ils débarquaient de temps à autre, ils engraissaient comme des chapons les enfants qu'ils tiraient de leurs prisonnières et les dévoraient dans leurs fètes solennelles (1). Ce trait, deux fois épouvantable, se retrouve encore ailleurs dans l'Amérique du Sud, mais les Caraïbes allèrent sous ce rapport plus loin que toute autre nation. L'historien Pedro Simon (2) affirme qu'ils emportaient de la chair humaine séchée pour s'en nourrir dans leurs expéditions et qu'attachant à un poteau leurs prisonniers les plus élevés en rang, ils leur coupaient des morceaux de chair vive et les mangeaient crus devant eux. On donnait le cœur au chef et au plus brave, ce qui suppose la croyance que, par ce moyen, il ajoutait à son courage celui de la victime. Du reste ils n'aimaient pas le sel et ils étaient adonnés à l'ivro-

(1) Navarrete, I, 204.
(2) *Noticias historiales de las Conquestas de Tierra-Firma*, I, 2, 10 et 4, 27.

gnerie. Leur liqueur fermentée de prédilection, *Ouycou*, était faite de racine de cassave mâchée par les femmes et macérée dans l'eau.

Ils avaient, comme les Peaux-Rouges, l'humeur sombre et concentrée. Il est à noter qu'ils supportaient impatiemment d'être traités de sauvages. Ils disaient que cette qualification ne convenait qu'aux animaux de la forêt. Toutefois ils reconnaissaient sur la foi de leurs anciennes traditions que leurs ancêtres avaient été de vrais sauvages, vivant tout à fait de la vie animale. Ils ajoutaient qu'un jour un « homme blanc » leur était venu du ciel et leur avait appris à faire des haches de pierre et à se construire des cabanes. Il avait aussi apporté des régions célestes une racine de manioc et leur avait montré comment il fallait cultiver cette plante et la traiter pour en tirer une espèce de pain. Cet « homme blanc » a préoccupé plusieurs historiens qui voyaient déjà en lui quelque Européen naufragé. Mais quand on sait que les Caraïbes des bouches de l'Orénoque étaient presque blancs, il faudrait tout au plus en conclure que ce qu'ils appelaient leur civilisation était originaire de cette région. Du reste cet « homme blanc », c'est-à-dire brillant, se retrouve chez plusieurs autres peuples sud-américains, et nous ne pouvons voir autre chose dans cette légende caraïbe que l'élément fondamental des mythes du Pérou et de Bogota, où les connaissances qui rendent la civilisation possible remontent à la révélation d'un être céleste ou plus précisément astral.

Autre chose à noter. Dans les populations primi-

tives, c'est surtout le besoin de la défense et de la protection mutuelle qui pousse les familles et les tribus isolées à s'unir pour former des commencements de nation. Chez les Caraïbes ce fut plutôt le désir de l'attaque. Ils formaient une sorte de confédération de guerre soumise à des lois sévères (1). Ce tempérament aventureux et belliqueux fit qu'ils portèrent très haut le sentiment de leur supériorité sur les autres peuples qu'ils considéraient comme leurs esclaves prédestinés. Ils étaient soucieux de la propreté corporelle, ce qui est bien rare chez les non-civilisés et ce qui confirme ce que nous avons dit de ce besoin physique et moral à la fois, croissant avec le sentiment de la dignité personnelle. Leur ornement favori consistait en croissants d'or qu'ils se fixaient au nez, aux oreilles et sur d'autres parties du corps. Ils aimaient à se teindre en rouge avec de l'huile de roucou (*Bixa orellana*). La chasteté des jeunes filles était très médiocre. Elles ne portaient de vêtements qu'après le mariage. La polygamie était générale. Le même homme pouvait épouser toutes les sœurs d'une même famille. Mais l'adultère était sévèrement puni. Il y avait chez eux des coutumes très rigoureuses en matière d'épreuves ou de purifications, soit à l'époque de la virilité, soit pour hériter de la dignité de chef : des jeûnes prolongés, des émissions sanguines et des purgations. Ils sont un des peuples chez lesquels on a pu constater la singulière coutume de la *couvade* qui veut que le

(1) Humboldt, *Reise*, V, 38.

père, à la naissance de l'enfant, se couche et s'impose une diète de malade. Cette pratique s'observait avec un redoublement de scrupule à la naissance du premier enfant, surtout si cet enfant était un garçon (1).

(1) Ce détail est tout à fait d'accord avec l'explication qu'après bien des recherches et en rapprochant de nombreux faits analogues on est en droit de proposer comme la seule qui rende raison du cours d'idées auquel il faut rattacher une coutume pour nous si bizarre. Il faut savoir que cet usage a été beaucoup plus répandu dans les anciens temps qu'aujourd'hui où il n'existe plus qu'à l'état sporadique. Marco Polo, au treizième siècle, l'attribuait aux Chinois en général, et probablement ce n'était vrai que d'une partie du grand empire, la province du Junnan occidental dont les habitants s'appellent enfants du sol. Strabon (III, 4, 17) la signale chez les Ibères du nord de l'Espagne, en Thrace et en Scythie. M. F. Michel l'a encore vue en vigueur de nos jours en pays basque, et M. Tylor dans la Navarre. Diodore de Sicile (V, 14) dit qu'elle existait en Corse, et Apollonius de Rhodes (*Argonautica*, II, 1009-1014) chez un peuple habitant au sud de la mer Noire. Dans l'Amérique du Sud, en dehors des Caraïbes, on peut encore la signaler chez les Abipones, les Coroados et les indigènes de la Guyane. Les Dayaks de Borneo la connaissent aussi (J. Lubbock, *Origines de la civilisation*, trad. fr. 3e éd. p. 14 suiv.). On peut voir ici une application de la règle d'après laquelle on trouve l'origine des coutumes les plus bizarres quand on peut les comparer, chez des peuples divers, entourées et comme flanquées de coutumes accessoires moins fréquemment observables, variant d'un peuple à l'autre, mais pivotant autour d'une idée toujours la même. La couvade est le *punctum saliens* de tout un ensemble de précautions que l'on prenait à la naissance de l'enfant pour le préserver de maladie et lui assurer un heureux développement. Ainsi, chez les Coroados, ce n'est pas seulement après la naissance que le père et la mère s'astreignent à un genre de vie spécial. Avant l'accouchement tous deux s'abstiennent de la chair de certains animaux, qui pourraient influer en mal sur l'enfant. Ailleurs, non seulement le père et la mère, mais encore tous les parents de l'enfant s'imposent un régime spécial pour qu'il ne tombe pas malade. Les Abipones disaient au P. Lafitau (*Mœurs des sauvages*, I, 259) que si le père se livrait à des travaux manuels ou n'observait pas une diète sévère, l'enfant s'en trouverait mal et qu'il hériterait des défauts des

Rochefort nous dit qu'en cette circonstance le père caraïbe s'abstient non seulement des aliments qui seraient indigestes pour un jeune enfant, de lait caillé, d'œufs durs, de graisse, mais de plus de chair d'agouti, de peur que l'enfant n'ait de tout petits yeux, de chair de tortue, de peur qu'il ne soit lent à la marche, etc. (1). Encore aujourd'hui, les derniers descendants des Caraïbes de la Guyane s'imposent de rudes traitements à la naissance d'un fils pour lui communiquer du courage et se privent de plusieurs aliments pour ne pas nuire à sa santé (2).

Les Caraïbes, si redoutables aux pauvres indigènes des Antilles, voulurent aussi tenir tête aux Européens, et ceux-ci n'établirent leur supériorité qu'après des combats sanglants. La Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, où ils s'étaient établis en force, durent

animaux dont le père aurait mangé. Le P. Lafitau a tort de rejeter cette explication, qui est la vraie, et d'y chercher je ne sais quel souvenir du péché originel. Il faut remarquer ici qu'il n'est question que du père. Mais là où la couvade proprement dite est inconnue, il y a des usages dont elle aurait pu être le complément. Au Kamtshakta le père ne se livre à aucune occupation fatigante pendant quelques semaines précédant la naissance de l'enfant. Au Groenland, au contraire, où la couvade proprement dite n'existe pas, c'est après la naissance que le père doit rester oisif pendant plusieurs semaines (Egede, *Greenland*, 196). On voit donc bien que tout cet ensemble de coutumes voisines roule sur l'idée d'un lien qui unit l'enfant au père et crée entre eux une espèce de solidarité, de telle sorte que la manière de vivre du père influe sur la santé et le développement de l'enfant. Par places, tout l'entourage de la couvade a disparu des habitudes, et elle est seule restée par la force de la tradition. Comp. Max Müller, *Chips of a German Workshop*, II, 231.

(1) *Histoire des îles Antilles*, 1658, p. 465.

(2) Waitz, *Anthropol.*, III, 374-385.

leur être arrachées pied à pied. Ils ne purent jamais se plier à l'esclavage, et leur mauvaise réputation de cannibales endurcis fit que la guerre d'extermination dirigée contre eux parut justifiée. En tout cas ils durent renoncer à cette vie d'aventures et d'expéditions pillardes qui faisait leur prestige et leur force. Même sur le continent sud-américain, ils allèrent toujours en diminuant de nombre. Cette race, née guerrière, grandie dans la guerre, devait dépérir à partir du moment où elle serait forcée de vivre en paix.

Elle n'en présente pas moins, au milieu des non-civilisés de l'Amérique, un type fortement accusé. Il y a de l'intérêt à savoir ce que la religion pouvait être chez ce peuple de pirates et d'anthropophages.

OUVRAGES A CONSULTER

Outre les ouvrages allemands de Waitz et de Müller que nous avons déjà et souvent cités, nous avons à mentionner sur le sujet spécial des Caraïbes le P. Dutertre, dominicain envoyé en 1640 comme missionnaire aux Indes occidentales et auteur d'une *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, 1667. — Le protestant français César de Rochefort, auteur d'une *Histoire naturelle et morale des Iles Antilles*, 1658, qui fut rééditée en 1665 et 1667. Cet ouvrage est particulièrement riche en renseignements sur les mœurs et les croyances des Caraïbes. — J.-B. Labat, dominicain, séjourna douze ans aux Antilles et fit paraitre en 1722 un *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*. Il ne vaut pas, au point de vue

des renseignements, le traité spécial sur les Caraïbes du Père DELABORDE, missionnaire, dont le récit fait partie du *Recueil de divers voyages* publié en 1684. — GUMILLA, *Histoire de l'Orénoque*, Avignon, 1758. — HUMBOLD, dans son grand voyage en Amérique, s'est aussi spécialement occupé des Caraïbes, ainsi que WASHINGTON IRVING dans sa *Vie de Christophe Colomb*. — Il faut citer aussi l'*Histoire des Indes occidentales* de BRYAN EDWARD, 1801, traduite de l'anglais.

Comme on peut s'y attendre, les Caraïbes ont été plus d'une fois rangés parmi les peuples n'ayant aucune espèce de religion. Il n'y avait chez eux, en effet, ni temples, ni fêtes régulières, ni sacerdoce constitué. Ce qui est infiniment plus vrai, c'est qu'il régnait une grande incohérence dans leurs croyances et qu'il est difficile d'en tracer un tableau quelque peu homogène. En conséquence de l'habitude qu'avaient les Caraïbes d'aller chercher des femmes étrangères pour en faire leurs épouses et les mères de leurs enfants, il y avait dans leur religion beaucoup de mélanges. Ainsi plusieurs traits de celle des Antilles se retrouvent visiblement dans la leur. Ils avaient pourtant bien quelque notion de la différence des dieux des Antilles et de leurs propres dieux. Le P. Dutertre (1) nous apprend qu'à la Martinique ils avaient trouvé dans des cavernes de nombreuses idoles de coton et qu'aucun d'eux n'osait y pénétrer. C'étaient des dieux étrangers, qui ne leur devaient rien, et dont il ne fallait pas affronter la

(1) II, 370.

colère. Il est facile aussi de voir qu'ils sont plus dualistes que les Indiens des Antilles en ce qu'ils séparent plus nettement les bons et les mauvais esprits (1). Une chose à noter, car elle témoigne du caractère encore très primitif de cette religion, c'est que la lune était plutôt que le soleil l'objet de leurs adorations (2).

En revanche, une certaine différence religieuse entre les hommes et les femmes est accusée par le fait que les esprits protecteurs des hommes ne portaient pas le même nom que ceux des femmes. Ces derniers étaient des *Chemen* ou *Tchemyn*, nom tout semblable à celui des *Chemis* des Antilles. Ceux des hommes étaient les *Akambous* et présidaient naturellement aux occupations des hommes, la chasse, la pêche et la guerre (3). Ce sont surtout les Akambous qui étaient divisés en bons et en méchants. Ce point de vue dualiste était renforcé par les idées bizarres qu'ils se faisaient de la nature de l'homme. Ils attribuaient à chaque homme plusieurs âmes, le plus souvent trois, celle de la tête, celle du cœur et celle des bras (4). Parfois ils poussaient encore plus loin cette division de l'être humain et assignaient une âme distincte à chaque endroit du corps où l'on sentait battre une artère (5). La meilleure des trois âmes, ou plutôt la seule bonne, était celle du cœur. C'est elle qui, après la mort, devenait un bon esprit, *Poyé*.

(1) Rochefort, *Iles Antilles*, I, 416.
(2) Comp. Delaborde, *Caraïbes*, p. 525.
(3) Rochefort, *l. c.*, II, 13.
(4) Dutertre, III, 370, 372.
(5) Rochefort, II, 14.

Elle recevait un nouveau corps, jeune et beau, et elle allait habiter les hautes régions du ciel. Les autres âmes, au contraire, devenaient de mauvais esprits qui vaguaient dans les airs, près de la terre, surtout dans les solitudes ou sur le rivage de la mer, où ils s'efforcaient de provoquer des naufrages. Il y en avait aussi qui demeuraient dans les profondeurs de la mer, et les navigateurs faisaient bien de leur jeter en passant des offrandes de nature à les apaiser. Les Européens, qui ne tardèrent pas à devenir les objets de leur haine, furent rangés par eux au nombre de ces mauvais esprits de la mer (1).

Leur religion avait donc un caractère animiste très prononcé et, plus que chez beaucoup d'autres peuples appartenant au même niveau social, les esprits se confondaient avec les ancêtres défunts. C'est pour cela qu'ils n'aimaient pas à prononcer les noms de leurs morts (2). De plus, ces esprits pouvaient se multiplier dans leur nouvelle existence; car la différence des sexes se perpétuait (3). Ils pouvaient aussi apparaître aux vivants sous des formes animales.

Pourtant les esprits défunts pouvaient encore s'intéresser au bien de leurs descendants. Les Caraïbes se faisaient donc des espèces de fétiches avec les restes de leurs morts, des cheveux, des ossements, dans la croyance que les esprits défunts aimaient à y résider (4). Ils allaient jusqu'à dissoudre et à boire les

(1) Delaborde, 8.
(2) *Ibid.* 391.
(3) Dutertre, II, 365. Rochefort, II, 13, 472 suiv.
(4) Rochefort, *ibid.*

cendres de leurs chefs pour s'approprier leurs qualités et s'assurer leur bienveillance (1). Ou bien ils faisaient sécher les cadavres et les embaumaient pour en faire des espèces de momies (2). Mais ils avaient aussi des fétiches ou des idoles de pierre, ou de terre, ou de coton, affectant le plus souvent la forme humaine et toujours très laids. La laideur des fétiches des non-civilisés a pour cause ordinaire leur impuissance à faire beau, mais aussi la tendance à exagérer les traits les plus saillants pour rendre l'expression plus vivante. Ils avaient aussi des fétiches de forme animale, souvent même ne représentant qu'une partie du corps, et des os, des griffes, des têtes, des plumes, etc., pouvaient être l'objet d'un culte (3). Toutefois je ne suis pas certain que des narrateurs européens, mal avertis de la différence entre l'amulette et le fétiche, n'aient pas ici confondu l'un avec l'autre. (Comp. p. 79.) Les formes animales figurées sont de préférence celles de la tortue, du serpent et du caïman. On parle de fétiches caraïbes trouvés à la Guadeloupe, ayant la forme humaine et les pieds entourés de serpents. Enfin, et à ce trait nous voyons que nous nous rapprochons du Brésil, ils avaient les *Bouteilles magiques*, des espèces de calebasses remplies de petites pierres, de graines, de petites baguettes, toutes plus *charmées* les unes que les autres, qu'ils ornaient de belles plumes et qu'ils honoraient par des danses religieuses et par des sacrifices. Cela

(1) Delaborde, 453.
(2) Labat, *Nouveaux voyages*, III, 183.
(3) Dutertre, II, 369, 370.

fait supposer qu'ils y voyaient la résidence d'un ou de plusieurs esprits (1).

Les offrandes aux esprits consistaient en fruits, en tabac, en cassave. Les prémices du fruit avaient une valeur spéciale comme préservant des maladies, en vertu de cette expérience, à laquelle l'abondance des primeurs dans les grandes villes nous rend de moins en moins sensibles, que les premiers fruits de chaque espèce sont chaque année les plus délectables et les plus désirés. Les esprits devaient savoir bon gré de cette attention à leurs adorateurs. Mais il faut noter ici, d'une part, la persuasion que les esprits mangeaient réellement les aliments qu'on leur offrait, au point que les Caraïbes prétendaient entendre le bruit de leurs mâchoires dans les huttes fermées où l'on déposait les offrandes (2); de l'autre, leur idée non moins ferme que le plus souvent les esprits ne mangeaient que l'esprit lui-même des aliments et laissaient la forme visible. C'est une explication que nous avons déjà trouvée chez les Nègres. Il est clair que le lendemain les sacrifiants achevaient le repas des esprits.

C'est très probablement dans cette double croyance qu'il faut chercher l'explication d'un fait qui paraît fort singulier, quand on sait combien ils étaient anthropophages. On prétend qu'ils ne faisaient pas de sacrifices humains. Pourtant on nous dit qu'ils immolaient des esclaves et des prisonniers sur la tombe

(1) Comp. Müller, *Amerik. Urrelig.*
(2) Rochefort, II, 13.

de leurs chefs, ce qui est bien un genre de sacrifice humain. Ils avaient ces coutumes que nous avons vues ailleurs servir de succédanés au sacrifice humain; par exemple, ils se faisaient des incisions sanglantes à l'entrée dans l'âge de virilité, quand ils étaient promus à la dignité de chefs, et le premier enfant était littéralement arrosé du sang que le père faisait tomber sur lui. Il est donc vraisemblable que, lorsqu'ils immolaient leurs prisonniers de guerre pour les manger, ils les offraient aux esprits et aux dieux pour que ceux-ci en mangeassent l'*esprit*, et qu'ils se réservaient la chair, comme dans les autres sacrifices. Les Européens, témoins de ces horribles repas, ne remarquèrent pas cette distinction subtile et purent croire qu'il n'entrait aucune intention religieuse dans ces immolations (1).

Il est à remarquer aussi qu'il y avait chez eux des commencements d'autels, c'est-à-dire des tables sur lesquelles les offrandes étaient déposées, et cela étonne parce qu'ils n'en avaient pas pour leur propre usage. Mais cela n'implique pas non plus, comme on l'a dit, que la table-autel ne fût qu'une transformation de la butte ou de la pierre tombale. Le simple désir de présenter les offrandes aux esprits dans des conditions de propreté et de décorum dont les hommes se passaient a fort bien pu donner lieu à cette coutume chez ce peuple beaucoup moins sale que la plupart des non-civilisés. Quant aux édifices religieux, ils n'en avaient pas; du moins, on ne peut donner ce

(1) Comp. Müller, *l. c.*, 212 suiv.

nom aux quelques grottes situées dans les petites Antilles et qu'ils avaient certainement héritées des indigènes exterminés. Ils n'avaient pas non plus de fêtes religieuses à dates fixes. Ils n'en célébraient qu'à certaines occasions, naissance d'un enfant, guérison d'un malade, mariage, retour d'une expédition, etc. La danse et le jeûne tenaient la première place comme expressions du sentiment religieux. La croyance était très enracinée chez eux que l'homme à jeun est plus agréable aux dieux que l'homme dont l'estomac est rempli. Cette croyance est répandue dans les deux Amériques, et elle tient de près à l'idée animiste que les aliments sont eux-mêmes des réceptacles d'esprits qui s'introduisent avec eux dans le corps (1). Par conséquent, pour trouver grâce devant les esprits dont on invoquait le secours, il fallait se présenter dégagé de toute possession anticipée par d'autres esprits, de toute concurrence qui eût risqué de froisser les premiers (2). C'est à cet animisme, poussé aux dernières limites, qu'il faut sans doute attribuer la peur absolument puérile que les Caraïbes, autrement si hardis, avaient de l'orage. Au premier grondement du tonnerre, ils s'enfermaient dans leurs cabanes, pleurant et hurlant, la tête dans les mains, jusqu'à ce que tout fût fini (3). C'est que le tonnerre était causé par Maboja, le chef des mauvais esprits, et que toute

(1) Je me borne à indiquer de loin la force que devait donner à ce préjugé l'une des infirmités les plus répugnantes de notre nature physique.

(2) Comp. Dutertre, VII, 1, § 4.

(3) Rochefort, II, 14.

sa horde menait le sabbat avec lui. Ils s'étonnaient beaucoup du sang-froid que montraient les Européens en pareille occasion.

Un animisme aussi prononcé devait naturellement engendrer une sorcellerie non moins développée. C'est en effet ce qui était arrivé, et même les sorciers caraïbes passaient pour des maîtres-sorciers dont la réputation était répandue sur une aire très vaste du continent sud-américain. Dans nombre de tribus brésiliennes le nom professionnel du sorcier était le *Caraïbe.* Le nom proprement dit des sorciers caraïbes, très répandu aussi, était *Piachés* ou *Piayés*, analogue au mot *Poyés* qui est un nom des esprits, et ces sorciers se rapprochaient du prêtre, puisque souvent, dans leurs conjurations, ils sacrifiaient au nom et au lieu de celui pour qui ils officiaient, mangeant eux-mêmes l'offrande et offrant l'esprit aux esprits. Ils étaient médecins et magiciens, et il est à noter qu'ils formaient une sorte de congrégation fermée. Ils recrutaient des novices qu'ils soumettaient à une rude discipline, qu'ils faisaient jeûner et vivre dans les solitudes (1). On consultait les sorciers en toute affaire, on leur attribuait le pouvoir de commander aux vents et à la mer, de découvrir les mauvais sorciers, qu'on livrait à d'affreux supplices, d'annon-

(1) Müller, *l. c.*, 215 suiv. On parle dans plusieurs de leurs peuplades d'une association dite du *Botuto* ou de la trompette sacrée, composée de jeunes gens qui s'astreignaient à des austérités rigoureuses pour acquérir l'art de la divination (Humboldt, *Reise*, IV, 233). Il se pourrait qu'il y eût confusion avec les novices recrutés par les sorciers.

cer l'avenir (1). Ils rendaient leurs oracles en état d'extase et s'exerçaient pendant des années à se procurer à volonté cette espèce d'épilepsie. Ils recouraient pour cela à la fumée du tabac qu'ils aspiraient en quantités énormes, qu'ils soufflaient ensuite en l'air pour que le parfum attirât l'esprit; puis, ils marmottaient des mots incompréhensibles, frappaient du pied la terre, se livraient à toute sorte de contorsions. Ils préféraient la nuit au jour pour faire leurs manèges, ordonnaient d'éloigner toutes les lumières et exigeaient le plus complet silence. Chaque piayé avait son esprit qui n'apparaissait qu'à lui. Si pourtant il en survenait plusieurs à la fois, le pauvre piayé était fort embarrassé; car ces esprits se disputaient, il ne savait auquel entendre, et si ses prédictions étaient démontrées fausses, il était fouetté sans miséricorde (2). Leur manière de traiter les maladies ressemblait à ce que nous avons vu partout. Il s'agissait de tirer le mauvais esprit du corps malade, et il en sortait renfermé dans une épine, un noyau, un petit caillou, un cheveu, n'importe quel petit objet que le piayé s'efforçait d'extraire, au besoin par la succion, de la partie endolorie.

Cet animisme, si prononcé qu'il soit, n'empêche pas qu'il n'y ait aussi chez les Caraïbes comme partout une certaine mythologie de la nature. Il n'est pas toujours facile de distinguer sur ce terrain ce qui leur appartient en propre de ce qu'ils ont emprunté

(1) Rochefort, II, 13. Delaborde, 391, 395.
(2) *Ibid.*

à leurs vaincus des Antilles. Les femmes qu'ils enlevaient en si grand nombre inculquaient aux enfants leurs notions religieuses. Il est toutefois un trait qui est bien spécial aux Caraïbes. Ce n'est pas le soleil, c'est la lune qui est l'objet principal de leurs adorations. La lune est pour eux un être masculin, un *Deus Lunus*. Ils célèbrent par des danses les premiers quartiers, et ils se frottent les yeux avec la rosée tombée à ce moment, parce qu'ils pensent que cette rosée est souveraine contre les maux d'yeux. Ils croient, du reste, que la lune est venue de la terre, qu'elle est sortie d'une caverne où elle était d'abord renfermée. C'est une idée qu'ils ont pu trouver aux Antilles. Ils racontent que, lorsque le dieu lunaire se vit pour la première fois habitant du ciel, il se prit pour l'être le plus beau qu'il y eût au monde. Mais, au matin, quand le soleil se leva, le dieu lunaire le trouva tellement plus beau que lui-même, que, de dépit, il alla se cacher derrière l'horizon. Depuis lors, il ne se montre plus dans son plein que lorsque le soleil a disparu. Pendant les éclipses, les Caraïbes font comme tant d'autres peuples non civilisés, ils sautent tous, pieds joints, criant, hurlant, jusqu'à ce que ce soit fini, et tâchant de conjurer, au moyen d'une calebasse magique agitée par une jeune fille, les mauvais esprits qui veulent faire mourir la lune ou le soleil. Ce dernier qui, dans la légende que nous venons de raconter, jouit d'une certaine prééminence, est aussi adoré, mais moins généralement et probablement en suite de leurs rapports avec les indigènes des Antilles. Quant aux étoiles, ce sont pour

la plupart des chefs caraïbes transportés au ciel, et ici leur mythologie redevient originale. Notre étoile Vénus est l'épouse de la lune. Il y a de plus l'étoile du tonnerre, celle de la pluie et du vent, celle de la mer suscitant les tempêtes. Comment ces attributions naturistes se concilient-elles avec la croyance animiste que les étoiles sont des Caraïbes défunts, c'est probablement ce qu'ils ne se sont jamais demandé, ou plutôt il en est, selon toute vraisemblance, comme du mythe solaire au Mexique, au Pérou, à Bogota. L'astre, ayant été humanisé, est devenu le héros de quelque histoire humaine, s'est depuis lors identifié avec le personnage qu'on lui endosse, et ce personnage était naturellement un Caraïbe. Ce qui n'est pas moins étrange, c'est que, lorsqu'a lieu un tremblement de terre, ils se mettent tous à danser; car, disent-ils, la mère Terre danse, et il convient à ses enfants de faire comme elle. D'où il résulte que les tremblements de terre sont pour eux l'occasion d'une réjouissance. Confirmation évidente de l'explication de la danse religieuse que nous avons proposée et qui la ramène au désir d'imiter la divinité adorée, de s'unir à elle en faisant comme elle.

Les Caraïbes vouaient facilement un culte aux animaux qui peuvent être les revêtements, les enveloppes visibles des esprits supérieurs. Mais ils avaient comme le demi-sentiment qu'en réalité ces formes animales ne conviennent pas à des êtres divins; car ils admettaient que les esprits n'étaient transformés en animaux que s'ils s'éloignaient du

dieu suprême. La transformation était donc une sorte de déchéance, de punition (1).

Les Caraïbes avaient en effet un dieu suprême, ou plutôt ils en avaient deux, un bon, tout au moins indifférent, un autre redoutable et cherchant à faire du mal aux hommes. Le nom de ce mauvais dieu est *Maboja*, mauvais esprit régnant sur les autres mauvais esprits, à peu près comme dans la mythologie chrétienne Satan règne sur les démons. Les Caraïbes donnent ce nom de Maboja à tout ce qui est mauvais et particulièrement à tout ce qui est puant. C'est une idée analogue à celle de notre moyen-âge où les démons passaient pour exhaler une odeur infecte. C'est surtout ce vilain Maboja qui menace dans les éclipses le soleil et la lune. C'est lui et ses démons qu'on redoute en temps d'orage, devant lesquels on court se cacher quand le ciel s'obscurcit. A plusieurs indices on serait tenté de voir dans Maboja une personnification de la nuit. C'est la nuit en effet qu'il est censé venir pour manger les mets qu'on lui offre dans l'espoir de l'apaiser. Mais, tant il est vrai qu'à ce niveau encore si inférieur des religions on doit y regarder à deux fois avant de parler d'un dualisme absolu, il s'en faut que le Caraïbe n'éprouvât pour Maboja que de la répulsion et de l'hostilité. Les piayés l'invoquaient pour qu'il concourût à l'initiation de leurs novices, en leur assignant un esprit protecteur. A la condition de lui faire beaucoup d'offrandes, on pouvait le trans-

(1) V. pour toute cette mythologie caraïbe, Müller, *l. c.*, avec les citations à l'appui, pp. 218-222.

former lui-même en esprit protecteur. Les Caraïbes portaient son image à leur cou et la fixaient à l'avant de leurs navires. Ces images étaient toujours aussi hideuses qu'on les pouvait faire (1).

Quant au dieu suprême de l'autre catégorie, il y avait des variantes d'une tribu à l'autre. On parlait çà et là de *Kualina*, devant lequel tous les autres esprits s'enfuient et qui ressemble beaucoup au Kitchi Manitou, ou Dieu-Vent des Peaux-Rouges. D'autres assignaient le rang suprême à *Kouroumou*, étoile et dieu de la mer. Mais la croyance la plus originale et la plus répandue est celle qui voyait la principale révélation du dieu suprême dans l'arc-en-ciel, *Joulouka*, pris pour un gigantesque phallus. C'était l'apparition d'un être immense, marchant sur terre et sur mer. Quand il se promène ainsi, c'est qu'il est curieux de voir ce qui se passe. Sur mer, son apparition est un bon signe; sur terre, il en est autrement : ce qui prouve que ce dieu bon ne l'était que relativement. On se cachait alors devant lui. Pour le figurer, on le représentait comme un homme dont la tête était ornée de plumes aux brillantes couleurs, pareilles au plumage du colibri. Aussi lui offrait-on des colibris en sacrifice. Du reste on le tenait pour plus indifférent qu'autre chose aux événements de la vie humaine. Comme chez les Peaux-Rouges, il est en même temps premier dieu et premier homme sous le nom de *Logno*; car ce premier homme vint tout seul du ciel, fit la terre avec une matière molle

(1) Muller, *l. c.*, 230 suiv.

qu'il trouva, puis la lune; après quoi, il fit sortir les hommes de son nombril et leur donna le manioc.

Plusieurs mythes obscènes expliquent la création des poissons, des oiseaux et des plantes (1). Puis, comme les hommes ne lui faisaient pas assez de sacrifices, il les noya tous dans un grand déluge; ou bien, d'après une autre légende, il ne laissa en vie qu'un homme et une femme. Des pierres ou des fruits de palmier, dans la première version, lui servirent de matériaux pour refaire les hommes. On voit ici un amalgame de plusieurs idées très répandues sur les origines de l'homme, fils de la pierre, ou de la forêt, ou des antres des montagnes. Quant aux mythes diluviens d'Amérique, il faut toujours s'en défier, parce que les narrateurs indigènes ou européens veulent toujours les rapprocher du déluge biblique. En règle ordinaire le déluge américain est au commencement des choses, le premier homme en est l'auteur ou le témoin survivant. C'est la conjonction des deux idées que l'être créateur ou formateur est identique au premier homme et que les choses ont une origine aquatique. Dans le nouveau monde comme dans l'ancien, cette croyance est surtout localisée dans les régions visitées par de grandes et fréquentes inondations, et c'était assurément le cas pour les Caraïbes dont l'Orénoque inférieur vit se former la race.

Quant aux idées des Caraïbes sur la vie future, elles étaient très discordantes, si ce n'est que pour eux elle était certaine et qu'elle réservait un sort diffé-

(1) Müller, *l. c.*, 225 suiv.

rent aux forts et aux braves, aux faibles et aux lâches. L'idée morale en était du reste à peu près absente. Le séjour des bienheureux, où ils chassent, se font servir par leurs ennemis, leurs femmes, leurs esclaves et leurs chiens qu'on a eu soin d'enterrer avec eux, ce séjour est tantôt fixé dans des îles fort belles, tantôt dans la maison du soleil ou au ciel en compagnie des étoiles qui pour la plupart sont, nous le savons, des Caraïbes. Les morts qui n'y sont pas admis, et nous avons vu que les âmes inférieures de chaque homme en sont toujours exclues, sont ces esprits dépités et taquins qui ne songent qu'à tourmenter les vivants. Il n'y a du reste rien de spécial à signaler et que nous ne rencontrions chez la plupart des non-civilisés (1).

On aura remarqué tout à la fois le caractère très grossier, très incohérent, très primitif, de cette religion caraïbe et les rudiments d'un développement supérieur qu'elle présente aussi. On y voit comment le sorcier tend à devenir prêtre, comment la table des sacrifices devient un autel, comment l'animisme même le plus prononcé est toujours associé à un certain culte de la nature, qui n'en dérive pas, qui en est bien plutôt la source première. Que fût-il advenu de cette race, sans l'arrivée des Européens ? Elle se fût bientôt heurtée contre les civilisations militaires du Mexique et du Pérou. Aurait-elle fait comme nos Northmen ? Aurait-elle adopté une religion et une civilisation supérieures ? C'est ce qu'il est impossible

(1) *Ibid.*, 222 suiv.

même de conjecturer. Ce qui reste de Caraïbes aujourd'hui en Guyane et sur la Tierra Firma se distingue à peine des autres indigènes. C'est une race éteinte ; mais elle eut son heure de puissance et d'originalité, et elle a sa place marquée dans l'histoire des religions de la non-civilisation.

CHAPITRE X

LES TRIBUS BRÉSILIENNES

Délimitation géographique. — Difficultés de la recherche. — Toupi-Guaranis. — Indiens *mansos* et *da matto*. — Type physique des Toupi-Guaranis. — Cannibalisme sentimental. — Mœurs et coutumes. — Les Botocudos. — Leur état misérable. — Prépondérance du culte de la Lune. — Le méchant Aygnan. — Le Soleil. — Culte des animaux. — Culte des esprits. — La Calebasse magique. — Le dieu suprême Toupan. — Mythe diluvien. — Mythe d'un incendie primitif. — Le mythe d'Ule, de Tiri et de Carou. — Le Tsume des Botocudos. — L'homme de feu. — Sorciers brésiliens. — Sacrifices.

Nous arrivons à ce groupe très nombreux de non-civilisés qui s'espace à l'est des Cordillières, depuis l'Orénoque jusqu'aux embouchures du Rio de la Plata. Nous devrions même étendre ces limites au nord jusqu'à la mer des Antilles, puisqu'il y avait là toute une région où les Caraïbes dominaient, mais simplement par la conquête. Le territoire proprement dit que nous devons explorer est celui de l'immense empire du Brésil avec adjonction de la Bolivie et de la Confédération Argentine.

Il n'est pas facile de coordonner les récits nombreux, mais très peu cohérents, des voyageurs qui ont

visité ces vastes régions. Une grande partie n'en est pas encore beaucoup mieux connue que l'intérieur de l'Afrique. La civilisation européenne est loin d'y exercer l'ascendant pour ainsi dire absorbant que nous lui voyons déployer dans l'Amérique du Nord. Ce qu'on appelle la sauvagerie y domine encore, à peine enduite çà et là d'un vernis à prétentions chrétiennes qui n'a guère pénétré et qui va s'amincissant toujours à mesure qu'on s'éloigne des côtes. Le nombre des peuplades indigènes distinctes à l'intérieur du Brésil est effrayant. Tel ethnologiste le porte à 387 ; tel autre réduit ce chiffre, mais ne l'en estime pas moins à 245 (1). Avec la Bolivie, la Confédération de la Plata, le Paraguay et l'Uruguay, nous arriverions bien au chiffre minimum de 400. Nous ne pouvons nous occuper que des groupes de peuplades réunis par l'affinité du sang et la contiguité des territoires. Au surplus, et dans l'intérêt de notre sujet spécial, l'inconvénient n'est pas grand. Plus nous avançons, plus nous découvrons que la religion des non-civilisés se ressemble partout. Tâchons toutefois de poser quelques grandes lignes ethnologiques dont nous nous servirons comme de cadre.

On doit distinguer deux masses principales. Il y a d'abord les peuples Toupi-Guaranis, dont les Topinambous, les Topinambajas, les Omaguas, les Toupankunnas, les Chiricuanas, les Guanos, etc., sont les plus connus. Ce fut la première race indigène que les Européens rencontrèrent en abordant au Brésil. Ils

(1) Comp. Waitz, *Anthropol.*, III 438.

sont sur les côtes depuis les bouches des Amazones jusqu'au-delà du San-Francisco et poussent leurs ramifications au nord jusqu'en Guyane. Mais ils sont aussi très répandus à l'intérieur, disséminés au milieu des autres peuplades dont nous allons parler, moins grossièrement sauvages que celles-ci, plus doux de mœurs, montrant quelque disposition pour l'agriculture et une humeur moins revêche aux in-influences civilisatrices. Il y a pourtant des tribus où les femmes sont au moins aussi belliqueuses que les hommes, et on sait que le nom du fleuve des Amazones provient de ce que, dans les combats livrés par les Espagnols aux indigènes, il leur fallut se battre avec des Indiennes aussi bien qu'avec des Indiens. Ils forment en un mot la grande masse de ces indigènes que les Espagnols et les Portugais appelaient *Indios mansos* pour les distinguer, comme plus traitables et plus sédentaires, des *Indios da matto* ou Indiens de la forêt, dont nous allons parler.

Ces derniers sont restés au plus près de la sauvagerie pure. Ils ne connaissent d'autre travail que la cueillette, la pêche et la chasse. Nous citerons seulement les Tocantins et les Botocudos. Il faut en Afrique aller chez les Boschmans et les Nyam-nyam pour trouver un état social et intellectuel aussi misérable. Les indigènes de l'Amérique du Nord leur sont certainement bien supérieurs.

Ajoutons toutefois qu'il ressort des explorations les plus récentes que la distinction entre Indiens *mansos* et Indiens *da matto* n'est pas aussi tranchée qu'elle le parut aux premiers arrivants. C'est aux deux bouts

de la série seulement qu'elle saute aux yeux. Il est nombre de tribus qu'on serait embarrassé de classer dans l'une ou dans l'autre catégorie.

Les Toupi-Guaranis sont des hommes d'un brun jaunâtre. Les moins foncés sont ceux de la Guyane. Ils sont généralement petits, trapus, avec les extrémités courtes, les pieds larges en avant, le front bas et bombé. Le crâne est comprimé artificiellement dans l'enfance et le nez aplati. Le nez plat passe chez eux pour une beauté. Le visage est rond, les sourcils très arqués, la bouche moyenne, les lèvres saillantes sans être épaisses. Les cheveux sont longs, noirs, d'un grain rude ; la barbe ordinairement clair semée. C'est une race saine. On n'y rencontre presque jamais de difformités, ils guérissent vite de leurs blessures, vivent assez longtemps. Leurs dents s'usent avec l'âge sans se carier. D'après tout ce que les voyageurs nous en rapportent, on serait tenté de leur attribuer une sensibilité physique inférieure à la nôtre, aussi bien pour la jouissance que pour la douleur. Ils sont concentrés, taciturnes, cachant leurs impressions, comme les Peaux-Rouges. On remarque aussi chez eux une grande habileté à se servir du pied comme organe de préhension. Ils aiment à donner des formes bizarres à leurs chevelures, à moins qu'ils ne méditent une vengeance : en ce cas ils les laissent croître sans y toucher. Les hommes portent des ornements aux lèvres, les femmes aux oreilles. Ils se parent avec des ceintures de perles ou de coquillages, avec des plumes et toutes sortes de peintures. Le tatouage est une distinction des guerriers

les plus braves et des femmes nubiles. Du reste les femmes sont très peu vêtues et les hommes pas du tout.

Ils sont imitateurs et obéissants, mais stupidement. Le cannibalisme était autrefois très répandu chez eux. Ils mangeaient régulièrement leurs prisonniers de guerre après les avoir ornés, nourris, choyés pendant un certain temps. Chose étrange au suprême degré ! le cannibalisme peut revêtir chez ces peuples une forme sentimentale. Il y a des tribus où, par affection pieuse, on mange des parents morts plutôt que de les abandonner à la corruption de la tombe. On voit des mères manger, en pleurant, leur enfant mort, dans l'espoir que, lorsqu'elles donneront le jour à un nouveau rejeton, ce sera le même enfant qui reviendra (1). Dans la région de la Plata on enterrait les petits enfants avec leur mère morte ; car, disait-on, l'enfant loin de sa mère ne serait pas soigné et la mère sans l'enfant ne saurait que faire de son lait. Il y a chez eux plus qu'ailleurs une sympathie, comme un sentiment d'affinité pour l'animal. Ils élèvent toujours beaucoup de perroquets, de singes, de sarigues, pour leur plaisir. A la Guyane il n'est pas rare de voir des femmes allaiter de petits singes ou de petites sarigues trouvés dans les bois (2).

Sans être sédentaires, ils cultivent, ou du moins font cultiver par leurs femmes, le manioc et le maïs. C'est le maïs qui leur fournit la matière de leur

(1) Comp Müller, *Americ. Urrelig.*, 113 ; de Castelnau, *Expédition*, etc.
(2) Waitz, d'après Schomburgk, *l. c.*, III, 394.

liqueur enivrante, le *Caouin* ou *Caveng*, préparée comme ailleurs par les femmes, qui mâchent d'abord les grains et font ensuite cuire le mélange pour le laisser fermenter. Les Européens les trouvèrent fumant le tabac sous forme de cigares. La couvade est aussi indigène parmi eux, et ce qui confirme l'explication que nous avons donnée de cette étrange coutume, c'est que, non seulement à la naissance de l'enfant, mais encore, s'il tombe malade, la famille toute entière, et surtout le père, doit s'abstenir de tout aliment qui pourrait lui faire du mal (1). Un autre fait à noter, rarement observé dans la vie des non-civilisés, c'est qu'ils habitent souvent au nombre de plusieurs centaines une longue maison au lieu d'avoir chacun sa hutte (2). Eux-mêmes, se comparant à des voisins plus arriérés encore, ne se regardaient nullement comme des sauvages et rapportaient leur supériorité relative aux révélations de leur dieu éponyme Toupan.

Quant aux Indiens da Matto, qui se rapprochent encore plus de la sauvagerie absolue, nous devons renoncer à décrire leurs innombrables variétés. Toujours en guerre, étrangers à toute culture du sol, se servant de flèches empoisonnées, connaissant à peine le mariage, d'une paresse intellectuelle qui dépasse toute idée, ils appartiennent certainement aux derniers échelons de l'espèce. Prenons pour type une de leurs nations les mieux connues, celle des Botocudos,

(1) Waitz, III, 420, d'après Guevara.
(2) *Ibid.*, 413 suiv.; 423 suiv.

qui habitent la région au sud de San Francisco. Leur nom viendrait, d'après le prince de Wied, du mot portugais *Botoque*, tampon de bois, bonde, et leur aurait été donné à cause des monstrueux morceaux de bois qu'ils portent aux lèvres et aux oreilles. Cette coutume est très fréquente aussi parmi les autres Indiens da Matto, mais les Botocudos paraissent l'emporter sur tous les non-civilisés par les dimensions de cette parure labiale (1). Ils sont de couleur brun-rougeâtre, de visage plat, le nez large et aplati comme chez les Guaranis, avec des yeux petits, perçants, au regard oblique. Ils parlent du palais et du nez plutôt que des lèvres, ce qui peut bien tenir à leur façon d'orner leurs bouches, et, détail assez curieux, quand ils sont sous l'empire d'une vive émotion, ils se mettent à chanter. Leur nudité est complète. Ils mangent de tout comme les Boschmans, même des lézards, même des crapauds, même de la terre. Il est vrai que ce dernier aliment est assez usité dans toute l'Amérique du Sud, jusqu'aux petites Antilles. Cette terre

(1) Parure est peut-être un mot inexact ; car nous retrouvons ici la superstition déjà signalée en Afrique et qui consiste à regarder ces tampons comme des amulettes détournant les mauvais esprits qui voudraient entrer dans le corps par la bouche. En règle générale l'amulette devient aisément parure (croix supendues au cou, breloques italiennes, etc.). Pour ne rien négliger, je dois aussi indiquer l'opinion qui veut que le nom des Botocudos, en espagnol, en portugais et en français, leur ait été donné en raison de leur habitude d'attendre leurs ennemis sur le haut des collines ; puis, si ceux-ci avancent hardiment, de se peletonner en boule, leurs pieds chaussés de mocassins appuyés sur les reins, et de se laisser rouler ainsi jusqu'au bas de la pente opposée. (Comp. *Lettres édifiantes*, II, 133. Castelnau, *Expédition*, etc., VI, 55, 311.)

comestible est une espèce de glaise grasse, d'apparence brûlée, qui contient, paraît-il, des débris de substance végétale nutritive. Mais il faut un estomac de sauvage pour la supporter et eux-mêmes ne s'y résignent que poussés par la faim (1). Seulement, par scrupule religieux, ils refusent de manger des serpents. Ils sont anthropophages et portent comme des trophées les crânes de leurs ennemis dévorés. Ils commencent par en sucer le sang, puis ils font cuire leur chair pour la manger. A chaque homme ainsi mangé, le Botocudo se fait une incision sur la poitrine. Dans plusieurs tribus on mange les vieillards après les avoir assommés, et l'habitude est si bien prise que, lorsqu'ils se sentent défaillir, les vieillards eux-mêmes demandent qu'on les achève. Ce qui permet de penser qu'au fond, comme chez les Guaranis, il se mêle à cette barbare coutume l'idée de leur procurer une sépulture plus convenable que la terre et d'assurer leur survivance dans la famille (2). A la longue et sous l'influence européenne, ces horreurs vont toujours en disparaissant; mais les voyageurs affirment qu'en se rapprochant des Cordillières, on rencontre encore l'anthropophagie régnant sur une grande échelle (3).

Nous avons maintenant à réunir les données qui peuvent nous éclairer sur l'état religieux de l'ensemble de ces tribus brésiliennes.

(1) Humbold, *Ansichten der Natur.*, I, 231.

(2) Comp. Müller, *l. c.*, 242-243; Waitz, *Anthropol.*, III, 445.

(3) Voir en particulier les recherches très circonstanciées du prince de Wied, I, 138 suiv., 159 suiv., 161, 165, 195 suiv., II, 44, 50 suiv., 63.

OUVRAGES A CONSULTER

XVIe siècle. — Nous citerons d'abord la version latine d'une *Description des mœurs et de la religion des Indiens du Brésil*, par le hessois HANS STADE, qui voyagea de 1547 à 1554 dans cette région encore si peu explorée et qui n'échappa qu'à grand'peine aux cannibales dont il fut prisonnier pendant neuf mois. Puis, l'*Histoire du Brésil*, du portugais DE GANDAVO, Lisbonne, 1576. — L'ouvrage d'un protestant français, JEAN DE LÉRY, *Voyage fait en la terre du Brésil*, imprimé à La Rochelle en 1578 et réimprimé deux ans après à Genève. Cet ouvrage passa longtemps pour classique en cette matière. — *Notitias curiosas do Brasil*, du jésuite Vasconcellos, 1589. — *Historia navigationis in Brasiliam*, de Lescarbot, 1594.

XVIIe siècle. — Œuvres de l'Anglais PURCHAS, du Hollandais DE LAET, de MARGRAVIUS, *De Brasiliæ regionibus et incolis*, Amsterdam, 1658; de CORREAL, *Voyage aux Indes occidentales, de* 1666 *à* 1677, Amsterdam, 1722; CHRISTOPHE D'ACUNA, *Relation de la rivière des Amazones*, Paris, 1682; les œuvres du missionnaire HAZART.

XVIIIe siècle. — LAFITEAU, *Mœurs des Sauvages américains*, Paris, 1724.

XIXe siècle. — Nous devons mentionner en premier lieu l'ouvrage justement célèbre du prince MAXIMILIEN DE WIED, qui voyagea de 1815 à 1817 dans l'intérieur du Brésil, et celui des deux voyageurs bavarois SPIX et MARTIUS (1817-1820). — HUMBOLD, *Vues pittoresques des Cordillières*, Paris, 1810; *Ansichten der Natur*, Stuttgard, 1849. — SAINT-HILAIRE,

Voyage d'exploration au Brésil, 1837. Le lecteur français peut facilement trouver ces divers ouvrages dans la grande collection Ternaux-Compans, commencée à Paris en 1837, *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique.* — Parmi de nombreuses monographies ou livres moins importants, nous relevons spécialement l'*Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud,* de 1843 à 1847, de M. François de Castelnau, Paris, 1850, et l'étude ethnologique de M. d'Orbigny, *L'Homme américain méridional,* Paris, 1839.

Il est à peine besoin de dire que les tribus brésiliennes, aussi bien les Mansos que les da Matto, ont été mainte fois rangées parmi les peuples dépourvus de toute religion. Des observateurs un peu moins superficiels s'aperçurent pourtant que les Toupi-Guaranis avaient des croyances religieuses et limitèrent cette négation aux Indiens da Matto, notamment aux Botocudos. Enfin des voyageurs plus méthodiques, en particulier le prince de Wied (1), rétablirent là aussi la réalité.

Ni les Indiens Mansos pour la plupart, ni les Indiens da Matto en totalité n'ont de temples, de fêtes régulières, de sacerdoce constitué. Mais on retrouve chez eux les éléments ordinaires de la religion des non-civilisés, un certain culte de la nature, l'animisme et la sorcellerie. Les migrations fréquentes, les guerres, les enlèvements de femmes, ont produit un grand et confus mélange de traditions et de croyances.

(1) I, 144; II, 58.

Ainsi le nom du dieu suprême des Toupi-Guaranis a passé chez des tribus beaucoup plus grossières, notamment chez les Botocudos. On ne prie pas les divinités, on danse en leur honneur et on leur fait des offrandes. Quant à l'animisme, il est général, et l'Indien de l'Amérique du Sud vit dans une crainte perpétuelle des esprits. Quelque brave qu'il soit à la guerre, il est rare qu'il ose sortir seul la nuit.

Il faut remarquer aussi dans la religion des Indiens des bois la prépondérance du culte de la lune. C'est une preuve nouvelle à l'appui de notre opinion que ce culte spécial remonte plus haut encore que celui du soleil dans l'humanité primitive. D'après nos sources, la lune exerce toujours un grand prestige sur l'esprit des non-civilisés du Brésil, ils en font dériver le bien et le mal, et puis ils la trouvent belle, et quand elle se montre à l'horizon dans son plein, il n'est pas rare de les voir lever les mains vers le disque resplendissant en criant : *Teh! Teh!* Beau! Beau ! (1)

C'est pourquoi les femmes exposent leurs enfants aux rayons de la lune pour qu'elle les reconnaisse et les protège. C'est comme un baptême lunaire. Il est

(1) On peut comparer à cette exclamation du sauvage sud-américain la tentation que pouvait éprouver un Sémite monothéiste, quand la reine des nuits montait dans sa majesté, de lui adresser ses adorations. Il se glorifie comme d'une victoire d'y avoir résisté.

Ai-je jamais contemplé dévotement la lune
Quand elle s'avançait dans sa magnificence,
Et mon cœur en secret s'est-il laissé séduire
Jusqu'à lui envoyer des baisers de ma main !

Job, XXXI, 26.

vrai que les sorciers font aussi des jongleries pour détourner les maladies qu'elle pourrait envoyer; mais les religions sont pleines de ces contradictions. La lune est si bien pour ces indigènes la maîtresse du ciel que son nom *Tarou* chez les Botocudos entre dans la formation des mots signifiant les principaux phénomènes célestes. Le soleil est le *Taroupido*, le tonnerre le *Taroudecouwong*, le vent le *Taroucouhou*, la nuit le *Taroutatou*, etc. Ils pensent qu'il prend quelquefois fantaisie à la lune de venir se promener sur la terre, et ce n'est pas à désirer, car ces promenades sont toujours suivies de morts nombreuses. C'est à elle qu'il faut attribuer les fausses couches et, comme à notre lune rousse, l'avortement des fruits qui ne mûrissent pas. C'est elle qui a donné lieu à la personnification la plus redoutée parmi les méchants esprits, *Aygnan*, *Ananga*, *Achanga*, selon les dialectes, qui ne cesse de contrarier les hommes, qui enlève les enfants quand ils vont puiser de l'eau aux sources voisines, dont on ne se garantit qu'en allumant du feu. Car Aygnan n'aime pas le feu, ni tout ce qui fait pâlir son rayonnement. La résidence proprement dite d'Aygnan est, il est vrai, sous terre. C'est là qu'il tourmente et punit les âmes des lâches. Mais cette idée coïncide avec la disparition périodique de la lune derrière l'horizon (1). Il en résulte donc que le caractère attribué à la lune était à la fois bon et

(1) Comp. Léry, pp. 234, 263; Correal, I, 225; Max. de Wied, II, 58. On se rappellera que les Grecs aussi avaient deux conceptions mythologiques de la lune, Artémis, Selénê, qui étaient belles et sereines, Hécate, la lugubre sorcière.

mauvais : preuve de plus que le dualisme des religions primitives n'est jamais complet.

Du reste le soleil n'est pas non plus sans tenir une certaine place dans les idées religieuses des indigènes du Brésil. On peut notamment signaler son culte chez les Omaguas, congénères et voisins orientaux des Toupi-Guaranis, se rapprochant par conséquent du Pérou et qui comptaient parmi les moins sauvages à l'arrivée des Espagnols (1). C'est le soleil qui est le héros d'une légende du Paraguay, où il figure vraisemblablement comme fils de la lune.

Cette légende raconte qu'il était une fois une très belle femme qui mit au monde un fils qu'elle avait conçu toute seule. Cet enfant commença par opérer sur la terre toute sorte de choses merveilleuses ; puis, il s'éleva en l'air et devint depuis lors le soleil qui nous éclaire (2). Les Guaranis ont un mythe qui présente quelques analogies, celui de leur dieu Toupan, qui leur a appris ce qu'ils savent d'agriculture et qui est allé ensuite habiter le ciel en leur promettant de leur venir en aide.

Parmi les étoiles, il paraît que c'est surtout la constellation de la Grande Ourse que l'on honore le plus souvent par des danses.

Les animaux sont, comme ailleurs, des manifestations visibles des esprits divins ou des esprits des morts (3). Ceux-ci aiment spécialement à revenir sous forme d'once. Les oiseaux passent plutôt pour

(1) Simon, *Noticias Historiales*, I, 5, 7.
(2) Müller, *l. c.*, 255.
(3) Prince de Wied, II, 222.

les intermédiaires ou messagers des esprits supérieurs, surtout l'engoulevent et une espèce de petit faucon appelé *Caracara*, qui est un messager de mort. Les sorciers des Toupi-Guaranis prophétisent surtout en écoutant le chant des oiseaux, et nous retrouverons cette même idée de la divination chez plusieurs peuplades océaniennes. Enfin, les serpents sont l'objet d'une grande vénération, et le même culte faisait partie de la religion primitive au Pérou. Le père Charlevoix vit dans une tribu voisine des frontières du Pérou un serpent monstrueux qu'on adorait dans une espèce de sanctuaire pyramidal et qu'on nourrissait de chair humaine. On distingue aussi des esprits ou des personnifications de l'air, des eaux, ainsi que des génies de la chasse, de la pêche, de la guerre, dont il est difficile de démêler la signification première. La tendance à tout personnifier est très grande. Les maladies elles-mêmes sont des personnes, et la petite-vérole fit à ces malheureux l'effet de divinités malfaisantes qu'on ne savait pas apaiser (1).

Les esprits sans rapport essentiel ou permanent avec des objets déterminés de la nature sont très nombreux et rangés sous divers noms. Il y a d'abord les *Youroupari*, qui sont les moins spécialisés. Leur nom veut dire en général *esprit*. Puis viennent les *Gouroupiras*, tribu de lutins malicieux et taquins, revêtant toute sorte de formes, ne songeant qu'à s'amuser aux dépens des pauvres hommes et, entre

(1) Müller, *l. c.*, 258-259.

autres facéties, se plaisant à faire naître des disputes entre eux. Les Botocudos ont des espèces d'esprits des bois, les *Yanchons*, très taquins aussi, qu'on rencontre, tantôt sous la forme de petits hommes analogues aux nains de la légende germanique, tantôt sous celle de gros chiens aux oreilles longues, dont on entend les aboiements furieux pendant les tempêtes. C'est tout simplement la même impression causée par les hurlements du vent que nous retrouvons à la base du mythe de la « Chasse sauvage » répandu en Allemagne et dans plusieurs parties de la France. Enfin, il y a encore les *Ipoupiaras*, esprits des eaux, qui ont l'art de faire croire aux voyageurs qu'ils sont encore loin du bord, quand ils en sont en réalité tout près. Ils tombent, et les Ipoupiaras les dévorent. Quand, ce qui arrive quelquefois, un Indien endormi dans son canot est surpris et enlevé par un alligator, c'est un Ipoupiara qui est l'auteur du méfait (1).

Cependant il y a aussi de bons esprits que les Toupi-Guaranis appellent *Apoyacuès*, mais on les adore peu, et il faut noter ici cette tendance que nous avons vue bien plus prononcée encore chez les Esquimaux et qui consiste à répartir entre les grandes divisions de la nature, l'air, les eaux, les bois, ces esprits dont on dirait au premier abord que rien ne les y rattache par leur origine. Leur première origine naturiste est clairement indiquée par cette répartition même. Les âmes des morts de-

(1) Prince de Wied, II, 58, 59.

viennent à leur tour autant d'esprits, et ceux qui ont été maltraités pendant leur vie reviennent le plus souvent sous forme d'once pour se venger de ceux qui leur ont fait du mal.

Cet animisme prononcé devient du fétichisme à la mode nègre, ce qui est dans la logique des choses. Les esprits aiment à se fixer dans certains objets, racines, pierres, dents d'animaux, os de morts, etc. Ce ne sont plus seulement des amulettes. La « calebasse magique », *Maraca* ou *Tammaraca*, joue un rôle aussi important que chez les Caraïbes. Car on pense qu'elle est le siège d'un ou plusieurs esprits. Cette calebasse est traversée par un bâton, et un trou dans la partie supérieure du bâton doit représenter une bouche. Au dedans il y a des cailloux, des fruits secs, des noyaux, et celui qui la tient l'agite en dansant pour faire résonner tous ces petits ingrédients. Il lui souffle la fumée de son tabac, cause avec elle, l'appelle son enfant, lui offre à manger. Il y a des fêtes de Tammaracas où les sorciers renouvellent par des enchantements la puissance magique des calebasses sacrées; chaque Indien a la sienne (1).

Cette analogie grossière avec une figure humaine marque un commencement d'idolâtrie chez les Indiens du Brésil. La grande majorité n'en connaît pas d'autre. Toutefois, chez les moins arriérés, chez les Topinambous et près du fleuve des Amazones, il y a quelques idoles de cire ou de bois à forme humaine

(1) Müller, *l. c.*, 262 suiv.

que l'on dit tombées du ciel. Nous retrouvons ici cette même transition que nous avions constatée en Afrique, du fétichisme à l'anthropomorphisme et à l'idolâtrie (1).

Le prétendu monothéisme des Indiens du Brésil n'est, comme chez les Peaux-Rouges et plus visiblement encore que chez ces derniers, que la reconnaissance d'un esprit premier ou chef de la masse des esprits qui peuplent le monde. Le nom le plus répandu de ce dieu supérieur est *Toupan*, le dieu onomastique des peuples Toupis, et c'est par leur influence qu'il a dû passer jusque chez les Botocudos. Toupan est la personnification du tonnerre et probablement aussi du vent considéré comme une manifestation du même être. Les indigènes du Brésil ont une peur puérile du tonnerre qu'ils appellent *Toupaconoungo* (2). L'éclair est *Toupaberaba*, éclat, resplendissement de Toupan (3). Son symbole est une tête avec un collier rayonnant, ce qui l'a fait prendre souvent pour un soleil. Comme ses manifestations les plus fréquentes coïncident avec l'époque de la moisson, c'est cette concomitance qui a dû faire de lui le dieu et l'inventeur de la pauvre agriculture des Toupi-Guaranis (4). Mais à part cette peur du tonnerre et cet enseignement agricole, l'idée de Toupan, dieu supérieur, n'exerce pas d'influence sensible sur les pratiques religieuses des

(1) Prince de Wied, I, 145.
(2) *Aconoung*, bruit formidable.
(3) Léry, *Voyage*, etc., p. 261. — De Laët, *Novus Orbis*, p. 543.
(4) Comp. Müller, *l. c.*, 270 suiv.

peuples Toupi, ni sur leur notion du monde en général.

Ce qui au contraire paraît fréquent chez eux, c'est l'idée d'un déluge originel. Le vaste espace compris entre les Cordillières et l'Atlantique est sillonné par des fleuves immenses, recevant de nombreux affluents et coulant le plus souvent à travers des plaines peu élevées. L'interminable et haute muraille des Cordillières forme un réservoir de 6,800 kilomètres de longueur où se condensent en neige les vapeurs de deux océans. Il en résulte que toute la région est le théâtre fréquent d'inondations formidables, et nous avons eu déjà l'occasion de voir que les traditions diluviennes se forment dans les pays d'inondation. Cela posé, il faut se défier des narrations européennes, dont les auteurs ont interprété, d'après leurs souvenirs bibliques, les récits indigènes où l'on parlait d'un seul homme survivant au cataclysme. Ce seul homme est ordinairement et à la fois un dieu et le premier homme. C'est donc un mythe d'origine. Ce point de vue trouve une confirmation singulière dans une tradition propre aux Youracaras, peuple qui vit sous les Tropiques et qui parle, non d'un déluge, mais d'un incendie primitif. Un seul homme se serait sauvé en se réfugiant dans une caverne fermée par une grande pierre. Un trait fréquent des mythes diluviens, ce sont les moyens plus ou moins ingénieux que l'homme sauvé met en œuvre pour savoir si le fléau dure toujours. Ici, l'homme sauvé allongea une baguette hors d'un trou qu'il avait pratiqué dans la paroi de la caverne. La première fois, il la retira à

demi consumée. La seconde fois, elle lui revint intacte (1).

S'ils ont quelque idée de l'origine des hommes, c'est le plus souvent sous cette forme déjà signalée chez les Peaux-Rouges, qu'un animal déterminé fut le premier ancêtre. Rappelons-nous toujours que, pour ces esprits sans culture, ce que nous distinguons sous les noms de divinité, d'animalité et d'humanité est absolument confondu. Les Youracaras font, au contraire, descendre les hommes d'un arbre, *Ule*, qui devient un homme. Mais il est intéressant de noter ici un essai des plus grossiers de cette conjonction d'éléments mythiques qui a fait les grands mythes des religions supérieures (2). Ce qui, chez un peuple artiste comme le peuple grec, se fond en un tout harmonieux au moyen de procédés suggérés par le besoin d'éliminer les impossibilités trop flagrantes, demeure au Brésil juxtaposé, contradictoire, ridiculement absurde. On n'y découvre pas moins la prétention de raconter toute une histoire dramatique. Mais comme on voit bien qu'elle est faite de morceaux rapportés ! Si l'arbre Ule, père de tous les hommes, rentre dans la nombreuse catégorie des mythes qui font sortir l'homme de l'arbre ou de la forêt, la notion d'après laquelle l'homme est le fils de l'animal reparaît dans ce qu'on dit ensuite de la mère jaguar qui éleva Tiri, fils de cet homme-arbre. Tiri possédait beaucoup de pouvoirs merveilleux ;

(1) Müller, *l. c.*, p. 268.
(2) V. les *Prolégomènes*, p. 150.

mais, étant seul, il s'ennuyait et, pour avoir un compagnon, il fit un homme avec l'ongle de son gros orteil et le nomma Carou. Voilà un troisième mythe d'origine greffé sur les deux premiers. Si Tiri est un soleil, un soleil qui se lève derrière une montagne boisée, peut-être serait-il possible de déterminer ce que vient faire ici l'ongle de son gros orteil. Malheureusement nous manquons de notions suffisantes pour nous livrer à cette recherche. Quoi qu'il en soit, Tiri et son ami Carou engendrèrent des enfants des deux sexes avec un oiseau femelle, le Hokko. Mais il arriva qu'un fils de Carou mourut par accident, et Carou l'enterra. Tiri lui promit de le rappeler à la vie, mais à la condition que Carou ne le mangerait pas. Carou ne demandait pas mieux ; mais ne voilà-t-il pas qu'un jour Carou mange une pistache qui avait crû sur le tombeau de son fils mort, et cette pistache n'était autre que ce fils même ! Ici le fil de l'explication nous manque de nouveau, mais on entrevoit un autre élément mythique associé tant bien que mal aux précédents. Tiri en colère décide que tous les hommes seraient mortels. Après quoi, il ouvrit une caverne (troisième origine mythique), d'où sortirent tous les peuples de la terre. Il leur dit : « Il faut vous disperser, afin que la terre soit peuplée partout ; pour cela, je vais semer la discorde parmi vous, et vous serez ennemis de manière à ne plus jamais vivre réunis dans le même lieu. » Aussitôt il tomba des flèches du soleil et les hommes s'armèrent. Puis Tiri s'en alla bien loin vers l'ouest, emmenant avec lui plusieurs hommes, ses favoris,

qui partagèrent son immortalité (des étoiles?) (1). Ces flèches qui tombent du soleil et la disparition de Tiri dans les profondeurs de l'occident nous fixent sur la nature solaire de ce héros du mythe où le narrateur cherche évidemment à expliquer bien des choses, la mort, l'état de guerre des hommes entre eux, etc. Mais quelle incohérence et quelle gaucherie!

On parle aussi chez les Botocudos d'un vieux patriarche *Tsume* qui, dans le temps, leur avait fait du bien, mais qui, maltraité par eux, était remonté au ciel en disant qu'il reviendrait un jour. Les jésuites n'hésitèrent pas, et reconnurent dans ce Tsume saint Thomas, qu'on a chargé de l'évangélisation en masse d'une foule de contrées dont les premiers chrétiens ignoraient l'existence. Ce mythe botocudo semble un écho de quelque mythe guarani ou péruvien (2). En effet, les Guanos ou Guarayos ont un grand-père, Tamoi, qui leur enseigna la culture et s'éleva au ciel vers l'orient en leur promettant de les protéger et de recueillir leurs âmes pour les transporter dans la région orientale, où ils pourront faire de superbes choses (3).

Il existe encore un autre récit relatant l'origine des connaissances humaines et localisé près de Rio-Janeiro. Les Indiens eux-mêmes l'auraient transformé en histoire relativement récente, s'il faut en

(1) Ce mythe informe et curieusement compliqué est raconté tout au long par Andree dans *Westländ*, I, 125.

(2) Charlevoix, II, 26; Dobrizofer, *Abipones*, Vienne, 1783, III, 456.

(3) D'Orbigny, l'*Homme américain*, II, 319, 328.

croire l'anglais Stevenson, qui le rapporte dans son livre sur le Brésil (1). Peu de temps avant l'arrivée des Portugais, un Anglais, jeté par un naufrage sur la côte américaine, fut accueilli par les indigènes, et comme il avait un fusil et des munitions, ils l'appelèrent *Camarourou*, ce qui signifie : *Homme de feu.* Il apprit aux indigènes beaucoup de choses qu'ils ne savaient pas. Il vivait encore lors de la grande découverte, et le roi Emmanuel lui donna même la seigneurie de tout un district. Encore aujourd'hui, des indigènes prétendent descendre de Camarourou. Mais les documents portugais ne contiennent pas un mot de cette belle histoire, il faut un peu se défier de la tendance anglaise à imaginer des Anglais naufragés apportant une demi-civilisation avant tout autre Européen au continent américain découvert plus tard par d'autres (un roman analogue a fait, au Pérou, de Manco Capac, un Anglais), et nous ne pouvons voir dans ce récit que la transformation évhémériste (2) d'un vieux mythe local où « l'homme de feu » était probablement Toupan, le tonnerre. La noblesse indigène prétendait aussi descendre de lui.

Quant à la sorcellerie brésilienne, nous ne pourrions, en la décrivant, que répéter tout ce que nous avons dit en parlant des Peaux-Rouges, des indigènes des Antilles et des Caraïbes. Nous remarquons seulement que les sorciers brésiliens portent le nom de *Caraïbes*, comme si les sorciers de cette nation pas-

(1) V. Müller, *l. c.*, 271.
(2) V. *Prolégomènes*, p. 145 et suiv.

saient pour les sorciers par excellence. C'est ainsi qu'aux trois premiers siècles de notre ère on donnait le nom de *mages* à des goètes, à des thaumaturges, qui n'étaient pourtant pas de la corporation des vieux sages de Chaldée. On désignait aussi les sorciers brésiliens par le nom caraïbe *Piayes* ou *Piaces*. Il y a également des sorcières et des rivalités souvent tragiques entre elles et les sorciers. Les procès et les exécutions de sorciers sont connus là comme en Afrique. Les phénomènes convulsifs, extatiques, d'hallucination, sont les mêmes que partout. La fumée de tabac joue un grand rôle comme moyen d'exciter le spasme extatique ou d'écarter les mauvaises influences. Chez les Omaguas, riverains des Amazones, on se sert aussi de poudres narcotiques (poudre de cutupa, espèce d'acacia) qui procurent une ivresse prolongée. C'est à la suite d'initiations pénibles et de longs jeûnes que les aspirants à la profession de sorcier obtiennent d'être reconnus en cette qualité (1).

A part quelques exceptions très rares, on ne peut pas dire que les indigènes brésiliens aient rien qui ressemble à des temples. C'est seulement aux confins du Paraguay et sur quelques points du cours des Amazones qu'on voit quelque chose qu'on peut nommer ainsi. Le sacrifice lui-même paraît moins généralement pratiqué au Brésil qu'ailleurs. Ce sont surtout les sorciers qui sacrifient pour se concilier la

(1) Comp. Müller, *l. c.*, 276 suiv. Léry, 268. Tylor, *Civilis. prim.*, II, 535.

faveur des esprits. Les autres se contentent presque uniquement de la danse comme expression de leurs sentiments d'adoration. Quelques tribus ont pour coutume d'enfoncer un pieu dans la terre et de déposer au pied leurs offrandes, ce qui, par analogie, dénote un culte rendu aux esprits souterrains (1). L'immolation des prisonniers de guerre est en réalité un sacrifice humain, puisqu'elle a lieu pour apaiser les esprits des membres de la tribu qui ont succombé dans les combats (2). C'est à propos de circonstances occasionnelles, guérison, victoire, moisson abondante, que les tribus brésiliennes célèbrent des fêtes durant des journées entières. On danse, on chante, on s'enivre, et on passe alternativement d'une joie délirante à la disposition la plus sombre. Les fêtes de deuil se terminent aussi par l'ivresse.

En résumé, les indigènes du Brésil justifient le triste renom d'être restés au plus bas niveau parmi les races humaines. Cependant ils subissent avec moins de résistance que les Peaux-Rouges l'action civilisatrice d'un gouvernement éclairé. Leur religion informe, incohérente, est de celles qui peuvent

(1) De Laet, XV, 2.

(2) On constate aussi chez eux la coutume usitée au Mexique et dans l'Amérique du Nord d'engraisser et de choyer le prisonnier de guerre avant de le manger. On lui donne même une épouse. Ces bons traitements durent un an. Au bout de l'année on le pare de plumes, on le promène solennellement et on l'assomme. Son corps est coupé en morceaux et partagé entre les chefs de famille. Si sa veuve est enceinte, l'enfant qui naît est mis à mort. (Müller, *l. c.*, 283.) Ce n'est guère qu'au Mexique que le sens de toutes ces horreurs se révèle pleinement.

nous aider à concevoir ce que put être la religion primitive de toutes les races humaines. Il est seulement à désirer que de nouvelles recherches nous fixent sur bien des points que, faute de renseignements suffisants, nous avons dû laisser dans l'ombre.

CHAPITRE XI

LES PEUPLES DE L'EXTRÉMITÉ MÉRIDIONALE DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Division ethnique. — Les Guaycourous. — Leur mythe national. — Croyances et pratiques. — Les Abipones. — Croyances animistes. — Culte des Pléiades. — Indiens des Pampas. — Les Charruas. — Les Puelches. — Les Patagons. — Walichou. — Mythe d'origine. — Vie future. — Les Fuégiens. — Leur état très arriéré. — Leurs idées religieuses. — Les Araucaniens. — Leur état social. — Sacrifices. — Pillan. — Mauvais esprits. — Déluge. — Morts et revenants. — Les missions du Paraguay. — Appréciation générale des religions de l'Amérique du Sud.

Le manque de documents circonstanciés sur la religion des tribus brésiliennes est encore plus sensible quand on arrive aux populations les plus méridionales du continent de l'Amérique du Sud. Comme à l'extrémité méridionale de l'Afrique, on se trouve en présence d'un groupe de peuples différant de race et posant à l'ethnologie des problèmes qui sont encore loin d'être résolus. Nous en étions restés aux embouchures de la Plata. En remontant la rive droite de ce grand fleuve jusqu'à l'un de ses principaux affluents, le Pilcomago, dans la région bornée au nord et à l'est par ce fleuve, cet affluent et les Cor-

dillières, on trouve des populations dont le niveau social va toujours en déclinant à mesure qu'on se rapproche de l'extrême sud. Nous devons toutefois leur annexer les Araucaniens situés entre les montagnes et le grand Océan et qui ont dépassé notablement la pure sauvagerie. Mais celle-ci atteint presque son idéal chez les Patagons et les misérables habitants de la Terre de Feu ou Fuégiens. Dans l'impossibilité d'en faire une description complète et détaillée, nous nous bornerons aux nations les mieux connues et à celles qui présentent un intérêt particulier pour le but spécial de notre étude. Nous en savons assez déjà pour pouvoir affirmer que la religion des non-civilisés est identique au fond partout. Ce sont les différences de formes et d'applications qui seules peuvent désormais nous instruire.

OUVRAGES A CONSULTER

Les sources d'information pour l'extrême sud américain sont en grande partie les mêmes que pour le centre du même continent. Il convient toutefois d'y ajouter Falkner, *Description of Patagonia* (Londres, 1774), ouvrage demeuré classique pour ce qui concerne le pays des Patagons. Tout ce qu'on a pu savoir depuis n'a fait que confirmer ses renseignements. Falkner avait vécu quatorze ans dans ce pays perdu. — Pour les Abipones nous avons l'ouvrage intéressant du jésuite Dobrizoffer, *Geschichte der Abiponer* (Vienne, 1783). — Valkenaer a publié à Paris, en 1809, en l'enrichissant de notes judicieuses,

le Voyage dans l'Amérique méridionale d'Azara. Cet ouvrage est utile surtout pour la connaissance des Indiens des Pampas. — Stevenson, *Reise in Arauco, Chile, Peru and Columbia* (1804-1823), Weimar, 1826. — Le troisième volume de l'*Univers pittoresque* contient un travail très instructif de notre compatriote Famin sur l'Araucanie, et d'un autre français, Lacroix, sur la Patagonie. — Nous signalons aussi un ouvrage espagnol de Viedma, *Diario de un Viage a la costa de Patagonia* (1780), compris dans le VIe volume de la collection De Angelis. — La contrée devenant de plus en plus aride et pauvre à mesure qu'on approche du cap Horn, l'action des Européens s'est fait beaucoup moins sentir dans ces parages qu'au centre et au nord du continent. De là la rareté relative des sources de renseignements.

Parlons d'abord des Guaycourous qui errent dans l'intervalle compris entre le Pilcomago, le Corriente et le Paraguay. C'est une forte et grande race qui passe pour la plus belle de l'Amérique méridionale. Les hommes de six pieds n'y sont pas rares. Leur couleur est celle du rouge cuivre foncé. Ils se tatouent le visage, se peignent le corps, se perforent les lèvres, se rasent la tête en n'y laissant que la touffe occipitale et n'ont d'autres vêtements qu'une ceinture. Ils aiment à se donner l'air terrible.

Ce sont d'incorrigibles pillards, redoutés de tous leurs voisins. Ils prétendent justifier par un mythe religieux leurs habitudes de rapines. Au commencement, disent-ils, la divinité (on ne nous dit pas laquelle) rassembla tous les peuples et fit à chacun

d'eux un don spécial. Aux uns, elle donna la chasse; à d'autres, la pêche; à d'autres, la culture du sol. Mais elle oublia les Guaycourous. Alors ils allèrent se plaindre à leur patriarche l'aigle, dont ils descendent tous, et celui-ci leur dit pour les consoler qu'ils avaient tort de se plaindre, qu'en réalité ils étaient les mieux partagés, puisqu'ils avaient droit à tout ce que les autres avaient reçu. Il en résulte, concluent-ils, que, lorsque nous volons, nous ne faisons que reprendre ce qui est à nous (1).

L'aigle est donc leur patriarche, ils sont ses descendants, ce qui nous fait supposer qu'ils ont pour dieu le Vent ou le Ciel soufflant, si souvent comparé chez les non-civilisés à un grand oiseau. On signale aussi chez eux les traits d'une religion assez sombre, prescrivant des tortures pour passer de la puberté à l'âge d'homme et de celui-ci à l'état de vieillard. Ils ont une grande fête annuelle qu'ils célèbrent aussi par de grandes austérités. Quand un chef meurt, un jeûne général est ordonné, des hommes et des femmes sont immolés à son intention; mais, de plus, tout le monde change de nom, afin que le mort, s'il revenait, ne puisse plus retrouver ceux qu'il voudrait chercher (2). De même, on ne prononce plus jamais le nom du défunt, parce que ce serait par le fait même évoquer son esprit. Les Guaycourous ont jusqu'à présent repoussé les tentatives des missionnaires, et le peu que l'on sait de leur religion suffit

(1) Castelnau, *Expédition*, etc., II, 394.
(2) Lozano, *Description chorographica del gran Chaco*, 1733.

pour la ranger dans la masse des religions, naturistes à la fois en principe et animistes dans l'application, qui sont propres à la non-civilisation presque tout entière.

Les Abipones, leurs voisins, sont aussi de grands et forts indigènes, ayant souvent le nez aquilin. Leur coutume est de s'épiler le corps, y compris les sourcils, de se tatouer le visage et de se tirer du sang de divers membres, en particulier de la langue, au moment de passer à la virilité ou d'entreprendre quelque chose d'important. C'est, nous le savons, un véritable sacrifice, le succédané de l'immolation de la personne elle-même. Leurs mœurs sont assez sévères, bien qu'ils pratiquent largement l'infanticide, ne voulant pas élever plus de deux enfants. Honnêtes entre eux, ils ne se font aucun scrupule de piller les Espagnols, parce que, disent-ils, avant l'arrivée de ceux-ci, le pays tout entier et tout ce qu'il produisait était à eux. Leur organisation sociale est très rudimentaire. Ils n'ont de chefs qu'à la guerre, et ces chefs alors peuvent être des femmes (1). Ils attribuent un très grand pouvoir à leurs sorciers, soit pour assurer la victoire, soit pour guérir les malades. Comme les maladies ne sont jamais dans leur croyance que l'effet de la possession du malade par un mauvais esprit, ils font autour de lui un vacarme assourdissant, et si le mauvais esprit ne cède pas à ce bruit ni aux efforts du sorcier dont l'aide a

(1) Dobrizoffer, II, 131, 136.

été invoquée, ils s'enfuient frappés de terreur, et le malade est laissé à lui-même (1). Après la mort, ils enlèvent le cœur et la langue du défunt et les donnent à manger à un chien, probablement parce qu'ils considèrent ces organes comme la résidence préférée des esprits malfaisants qui se logent dans les corps humains. C'est le chien désormais qui leur servira de réceptacle. Ils enterrent avec le mort un vase pour qu'il boive, des vêtements, une lance et un cheval. Ils pensent que l'âme s'envole sous la forme d'un canard sauvage pendant la nuit, et ils détruisent tout ce qui appartenait au mort, sans doute pour qu'il ne revienne pas chercher ces objets passés dans d'autres mains. Les parents et les amis changent de nom, et même on s'abstient de prononcer les mots où le nom du mort entrait comme partie composante. Tout cela dénote un animisme très caractérisé. Ils y joignent cependant un certain culte des astres, et c'est surtout la constellation des Pléiades qui est l'objet de leurs adorations. Ils en célèbrent la réapparition annuelle en mai par des danses bruyantes. Les Pléiades sont en même temps leurs patriarches, leurs premiers pères, et il est remarquable que leurs sorciers portent le même nom qu'elles, *Keebets*, ce qui suppose qu'ils sont considérés comme identifiés, consubstantiés avec ce qui passe à leurs yeux pour le pouvoir suprême de la nature (2). Ces sorciers

(1) Dobrizoffer, 285, 308, 345.

(2) On se rappellera l'idée toute semblable que les Haïdas, les Nootkas et les Californiens de l'Amérique du Nord se font de leur principal sorcier, p. 237 suiv. — Dobrizoffer, 1, 80, 87 suiv., 317.

peuvent se transformer en jaguars et menacent de leur prétendu pouvoir ceux qui leur font de l'opposition. Il leur suffisait d'imiter le rugissement de l'animal, dit Dobrizoffer, pour que les assistants s'enfuissent en poussant des cris (1). Ce même Père Dobrizoffer, qui nous a raconté tant de choses intéressantes sur les Abipones, qu'il s'efforça de convertir, était animé contre ces sorciers d'une sainte colère, aigrie par la résistance qu'il rencontrait principalement de leur part et par sa croyance à lui-même que leur culte et leurs pouvoirs étaient d'origine diabolique. Cette conviction l'a empêché probablement d'étudier de plus près leur religion. Il serait surprenant, quoiqu'il en dise, que le culte astral des Abipones se bornât aux Pléiades et que ni le soleil ni la lune n'eussent aucune part à leurs adorations. Nous lui devons pourtant plus d'une observation intéressante. C'est ainsi qu'il mentionne l'usage de la couvade chez les Abipones, en l'expliquant très judicieusement par leur croyance que « le repos et la diète du » père sont indispensables au bien-être de l'enfant (2) ». A la naissance d'un enfant, dit-il ailleurs, on fait venir un sorcier ou une sorcière qui coupe à l'enfant les cheveux en avant de la tête. Cette calvitie partielle, *Nalemra*, est entretenue toute la vie et comme un signe d'adoption divine. Le bon Père y voit je ne sais quelle transformation de la circoncision des Juifs. En réalité c'est un des nombreux modes, la circoncision

(1) Dobrizoffer, I, 77.
(2) *Ibid.*, II, 274.

y comprise, de l'offrande de la personne à la divinité par l'ablation d'une partie du corps vivant (1). C'est aussi avec plus de pénétration qu'il n'en déploie d'habitude qu'il explique la manière dont les sorciers abipones se préparent à l'exercice de leur ministère. « Ceux qui veulent devenir sorciers », dit-il, « vont s'asseoir sur quelque vieux saule, au » bord d'un lac, et s'abstiennent de manger pendant » plusieurs jours jusqu'à ce qu'ils commencent à » prévoir l'avenir. J'ai toujours considéré comme » probable que ces gens-là, par suite de longs jeûnes, » contractent une grande faiblesse d'esprit, sont » sujets à des étourdissements et à une espèce de » délire qui leur font croire qu'ils ont reçu une » sagesse supérieure, et ils se font alors passer pour » magiciens (2). » Tout cela tend à confirmer la supposition que, chez les Abipones, la prépondérance du sorcier, devenu en réalité un prêtre, l'intermédiaire régulier entre l'homme et les esprits, a fait prédominer aussi l'animisme aux dépens du naturisme, dont les seules traces bien visibles sont restées dans le culte des Pléiades.

Nous passerons maintenant au groupe des Indiens des Pampas, en négligeant quelques peuplades ne présentant absolument rien qui ne soit la répétition de tout ce que nous avons déjà vu.

Les Indiens des Pampas, c'est-à-dire des grands

(1) Dobrizoffer, II, 31, 272.
(2) *Ibid.*, II, 68.

pâturages naturels qui s'étendent des deux côtés de la Plata, offrent principalement à notre examen deux nations, celle des Charruas entre les bouches de la Plata, la mer et l'Uruguay, et les Puelches, plus méridionaux et qui errent à l'ouest de Buenos-Ayres.

Les Charruas et les Puelches comptent parmi les individus les plus noirs du continent américain. Les Charruas sont des hommes trapus, charnus, à grosse tête, à grosses lèvres, avec de petits nez minces, droits, très enfoncés à la racine, et de petits yeux très vifs (1). Ils ont peu de cheveux et encore moins de barbe. Leur principale nourriture est la chair de cheval, et à vrai dire le cheval est leur habitation aussi bien que leur aliment. Comme cet animal n'est venu en Amérique qu'à la suite des Européens, cela implique nécessairement que leurs mœurs et toute leur manière de vivre ont subi un grand changement depuis la découverte du Nouveau Monde. Ce sont des gens sombres, qui ne dansent pas, ne chantent pas, n'ont jamais de conversation joyeuse (2). Ils n'ont pas de chefs permanents, paraissent étrangers au cannibalisme et se font surtout remarquer par la façon tragique dont ils mènent le deuil de leurs morts. C'est ainsi que nous retrouvons chez eux la singulière coutume, que nous avions observée chez les Hottentots et quelques peuplades de l'Amérique du Nord, de se couper une phalange de doigt à la mort d'un parent rapproché; de plus, ils se font des blessures,

(1) Waitz, *Anthropol.*, III, 483.
(2) Azara, *Voyage*, etc., II, 13 suiv.

s'astreignent à un jeûne rigoureux, se passent des baguettes de roseau dans les chairs et s'enfoncent dans les solitudes (1). Ce qui n'empêche pas Azara de déclarer que les Indiens des Pampas n'ont ni religion ni culte. Qu'est-ce donc que toutes ces coutumes qui dénotent l'animisme le plus caractérisé? Ils doivent avoir des idées religieuses analogues à celles des Puelches, bien que peut-être l'animisme soit chez eux plus absorbant. Les Puelches, qui ont d'étroites analogies morales avec les Charruas, en diffèrent pourtant physiquement. Ils sont plus grands, moins noirs, avec des figures rondes et des nez ordinairement plats; du reste, comme les Charruas, cavaliers émérites, vivant toujours à cheval, aimant à orner d'argent leurs montures. Ils ont de la répulsion pour l'or qu'ils accusent d'être un porte-malheur. Ils sont d'ailleurs joueurs effrénés, très sales, grossiers de goûts et n'éprouvent aucune répugnance à manger de la chair crue quand le bois fait défaut (2).

La religion des Puelches est solaire. Ils enterrent leurs morts la face tournée vers l'est et prennent soin de se donner la même position avant de s'endormir. C'est un des rares exemples d'un culte solaire prépondérant et n'ayant présidé à aucun effort sérieux de civilisation ou d'organisation régulière. A certains moments de l'année on célèbre des danses en l'honneur du soleil. On lui offre de la chair animale et de cette plante dite *Yerba*, plus connue sous le nom de

(1) Azara, *Voyage*, II, etc., p. 35.
(2) Waitz, *Anthrop.*, III, 486, 499.

Thé du Paraguay. Ils présentent aussi au soleil du sang tiré des animaux abattus (1). Ils ont de plus un mauvais dieu qu'ils appellent *Gualichou* ou *Arraken* (2), et que, sans oser l'affirmer, je soupçonne fort d'être le vent des tempêtes. Cependant, il pourrait bien être aussi un dieu souterrain, peut-être la lune pendant ses disparitions périodiques sous l'horizon. En effet, Darwin les a vus rendre un culte fervent d'offrandes (tabac, viande de cheval, étoffes, etc.) à un grand arbre isolé au milieu des Pampas qu'ils appelaient Gualichou, soit comme représentant de la force divine souterraine, soit comme son autel (3). Peut-être aussi les deux noms désignent-ils deux divinités différentes.

S'il arrive un malheur, c'est aux sorciers, *Machi* ou devins, qu'ils en appellent pour savoir quel est le malfaiteur qui a évoqué Gualichou. L'individu dénoncé subit le supplice du feu, et tous ses biens sont brûlés avec lui. Ils croient du reste que leurs ancêtres sont au ciel et que les étoiles sont leurs esprits errant sur la voûte céleste (4). Leur religion est donc aussi un mélange de naturisme et d'animisme. Ajoutons que ces Indiens des Pampas, en guerre continuelle avec les Gauchos, métis d'Européens et d'indigènes, qui vivent comme eux à cheval et les dépassent peut-être en rudesse, vont toujours en diminuant et semblent condamnés à disparaître.

(1) Charlevoix, II, 302.
(2) D'Orbigny, II, 81.
(3) Darwin, *Journal*, p. 68.
(4) Comp. Waitz, *l. c.*, 501-502.

Nous arrivons maintenant aux Patagons qui se nomment eux-mêmes *Tehuelches* ou *Tehuelets*, c'est-à-dire gens du midi, comme *Puelches* veut dire gens de l'est. Leur nom de Patagons est un sobriquet qui leur fut donné par Magellan et ses compagnons, surpris de découvrir dans cette froide région des hommes de haute taille, de couleur foncée, dont ils remarquèrent surtout les grands et très vilains pieds. *Paton* ou *Patagon* est l'analogue de notre *Pataud.* L'habitat des Patagons s'étend jusqu'à la pointe extrême du continent sud-américain et même jusqu'à la Terre de Feu dont ils occupent la partie nord-est. M. d'Orbigny les a étudiés avec soin dans son ouvrage sur l'*Homme américain.* Il a fait justice des contes qui les représentent comme un peuple de géants. Ce qui est vrai, c'est que leur stature est en moyenne supérieure à celle des autres indigènes d'Amérique, à l'exception peut-être des Guaycourous (1). Leur couleur est d'un noir olivâtre. Ils ont la tête très forte, le visage rond et assez plat, le front bas et en arrière, le nez court et charnu, les yeux étroits, les lèvres épaisses et saillantes, le menton large et assez fort. Ils vivent de la chasse et du cheval, ne s'entendant guère à la pêche. C'est le cheval qui est la matière des sacrifices qu'ils célèbrent à l'occasion des noces, des funérailles, de la nubilité des filles, ou en général pour capter les faveurs divines. Ils s'habillent de peaux de bêtes, portant la four-

(1) La taille moyenne des Patagons est, d'après M. d'Orbigny, de 1m73; MM. Dubouzet et Dumont d'Urville sont arrivés à un résultat presque identique, 1m732.

rure à l'intérieur. Leur caractère est doux et pacifique. Ils eurent d'assez bons rapports avec les Espagnols dont la pauvreté du pays patagon ne sollicitait pas les convoitises. Mais, comme leurs voisins des Pampas, ils sont très joueurs, et mauvais joueurs, facilement irrités quand la chance trahit leur espoir.

Leur religion porte des traces d'indéniable parenté avec celle des Puelches. Il y a eu certainement influence de l'une sur l'autre. Ils ont, il est vrai, un dieu suprême que les Puelches ne paraissent pas connaître, *Achekemet-Kanet*, résidant au ciel dont il est sans doute la personnification; mais ils ont aussi un autre dieu *Camalasque* ou *Wallichou* (puelche Gualichou), qui réside sous terre et qui fait du bien ou du mal aux hommes uniquement d'après son caprice. En Patagonie, comme dans les Pampas, sa manifestation principale est celle d'un grand arbre poussant isolément au milieu du désert et dont les branches sont toujours couvertes d'offrandes (1). Les familles patagones ont de ce dieu des images très variées et qu'elles tiennent soigneusement cachées. Ce soin dénote la crainte que quelque ennemi ne s'en empare et ne se serve de leurs vertus magiques contre leurs anciens possesseurs. C'est devant ces idoles de famille que les sorciers patagons chantent leurs incantations et font entendre leur « claquet », cette espèce de crécelle qui est décidément l'instrument typique du sorcier d'un bout à l'autre des deux Amériques. Ce qui est étrange et non expliqué, c'est que, d'après Falk-

(1) Müller, *l. c.*, p, 272.

ner (1), le sorcier patagon doit, en s'acquittant de son ministère, porter des habits de femme. Cela suppose la croyance à quelque divinité féminine sur le nom et la nature de laquelle nous ne sommes pas renseignés. Là aussi, comme ailleurs, le sorcier risque de payer cher ses insuccès. Un voyageur nous a parlé de plus du culte fervent qu'on rend à de grosses pierres isolées. C'est probablement aussi à titre de manifestation ou de demeure de Walichou. C'est de la terre, des grandes cavernes qui sont à l'intérieur, que les hommes sont sortis dans la tradition patagone. Les Américains sortirent les premiers avec des lances, des flèches et des arcs; puis, vinrent les bestiaux à qui les dieux donnèrent des cornes; après eux, se montrèrent les Espagnols, à qui furent donnés des fusils et des épées. Mais la sortie des êtres engendrés dans les profondeurs de la terre n'est pas finie. Après les Espagnols il en sort encore du grand trou. On se rappellera que les Sud-Africains, Hottentots et Boschmans, se font une représentation analogue des origines humaines. C'est le reflet légendaire d'une existence primitive dans les cavernes (2).

Les hommes sortis de la terre y rentrent après leur mort. Le bonheur qu'ils y goûtent consiste à boire tant qu'ils veulent des boissons enivrantes, et les sorciers patagons prétendent, quand ils font leur vacarme de tambourins et de claquets, qu'ils voient à travers la terre des hommes et du bétail à côté d'une immense

(1) *Description of Patagonia*, 146.
(2) Falkner, *l. c.*, 142. Müller, *l. c.*, 267.

quantité de liqueurs fortes. Les dieux ont toutefois des favoris. Ceux-ci vont au ciel se mêler aux étoiles, dans lesquelles les Patagons reconnaissent aussi leurs principaux ancêtres (1). Ces favoris sont des chefs, et quand un de ces chefs meurt, on enterre son cheval avec lui. Si le mort est jeune, le cheval est aussi orné que possible pour consoler son maître et lui faire prendre patience. Il doit, en effet, rester sous terre assez longtemps pour qu'arrive le moment où il pourra gagner le ciel par la voie lactée. Pour célébrer les funérailles, on jeûne, on se noircit la figure et on se fait des blessures. Il faut beaucoup respecter les sorciers; car, après leur mort, ils peuvent revenir comme des esprits redoutables (2). Les maladies sont aussi regardées comme l'œuvre de méchants esprits qui se sont logés dans le corps des malades et que les sorciers chassent à force de bruit (3). Les épileptiques et ceux que nous dirions atteints de la danse de Saint-Guy sont tout de suite reconnus « bons sorciers », parce qu'on les regarde comme les favoris des esprits qui ont fait choix de leurs corps pour y résider (4). Toutes ces données ne laissent aucun doute sur le caractère à la fois naturiste et animiste de la religion des Patagons.

Les pauvres habitants de la Terre de Feu, les Fuégiens qui s'appellent eux-mêmes *Pescherès*, abstrac-

(1) Falkner, *ibid.*, 143.
(2) Falkner, p. 116.
(3) D'Orbigny, *l. c.*, II, 73, 168.
(4) Falkner, p. 116.

tion faite des Patagons qui occupent une partie de leur pays insulaire, comptent parmi les plus misérables spécimens de l'humanité. Leur territoire est couvert de rochers incultes ou de broussailles. Vêtus de peaux de chiens de mer, ils ne se défendent contre les rigueurs de leur climat qu'en allumant en plein air de grands feux autour desquels ils restent accroupis et dont la fumée, aperçue de loin par les premiers navigateurs qui les découvrirent, fit donner le nom de Terre de Feu à l'un des pays les plus froids de la terre habitée. Ils sont de couleur brun cuivré, de taille médiocre, la poitrine et le buste très développés ainsi que la tête, les extrémités au contraire petites, les pieds larges et courts. Leur épiderme est très épais. Le visage est rond et large, le front petit et fuyant. Les yeux sont petits, de forme ovale, de direction oblique; les lèvres sont épaisses, le nez large et très ouvert. Les dents canines leur manquent souvent (1). Du reste ils sont bien musclés, et, lorsque leur alimentation est suffisante, ils peuvent devenir très vigoureux.

(1) C'est du moins ce que disent plusieurs voyageurs. Comp. Waitz, *Anthropol.*, III, 491. Ceux que j'ai vus au Jardin d'Acclimatation en 1881 n'avaient pas en effet de dents canines à la mâchoire supérieure; du reste leur dentition était magnifique. Mais il m'a semblé que cette absence de canines était le résultat d'une ablation bien plutôt que l'œuvre de la nature, et j'inclinerais à l'attribuer à quelque rite de mutilation corporelle comme on en voit tant chez les non-civilisés. J'en fis, par signes, la remarque à l'un d'eux qui entra dans une grande colère et me dit certainement toute sorte d'injures dans son idiome. Mais c'est ce qui me confirme dans ma conjecture. On ne doit pas parler des choses consacrées aux esprits ou devenues leur possession. C'est un commencement de l'idée du tabou.

Mais leur existence est une lutte continue contre la famine. Refoulés à l'extrême sud des terres américaines, incapables d'émigrer vers un pays moins ingrat, ils sont restés autant qu'on peut l'être asservis aux plus impérieuses nécessités de la vie physique. C'est ce qui explique évidemment l'état extrêmement arriéré de leur vie intellectuelle et sociale. Les malheureux ne savent pas même se procurer du feu par la friction du bois. Ils en sont restés au mode tout à fait primitif de la percussion du silex. La faim les pousse quelquefois à l'anthropophagie. Ils n'ont pas la moindre organisation sociale ni même le sentiment de la propriété individuelle. Le capitaine Cook, qui ne resta que trois jours à la Terre de Feu, ne découvrit pas la moindre trace de religion, ce qui n'a rien de surprenant. Le capitaine Fitz Roy, dont le témoignage est invoqué par Darwin, ne put jamais savoir au juste si les Fuégiens croyaient à la vie à venir. Darwin lui-même ne put jamais décider s'ils croyaient à ce que nous nommerions un Dieu, et cela non plus n'a rien qui puisse nous étonner. Il est clair qu'un Anglais instruit de notre siècle et un Fuégien se font des idées très différentes de ce qui peut s'appeler un Dieu. Ce qui, pour nous, suffit à démontrer que les Fuégiens ne font à aucun titre bande à part, c'est qu'ils ont des sorciers tout comme les autres et que ces sorciers soignent les malades à leur façon. Or partout le sorcier suppose l'animisme, et l'animisme ne peut se passer d'un fond naturiste. Les Fuégiens parlent aussi d'un grand homme noir qui hante la nuit les bois et les montagnes, écoutant tout ce que

les hommes disent, épiant tout ce qu'ils font, faisant la pluie et le beau temps. Je n'ai pu trouver nulle part de renseignements permettant de déterminer la nature de cet homme noir. Si pourtant j'osais risquer une conjecture, je dirais que c'est le pendant du Gualichou patagon et puelche, le dieu souterrain qu'on redoute pour son humeur fantasque, qu'on apaise par des offrandes, et qui pourrait bien être, comme l'Aygnan des tribus brésiliennes, la lune se dérobant sous terre pendant les jours où elle est invisible. Lors de sa réapparition, elle s'avance dans sa robe argentée; mais qui sait si elle ne se promenait pas, sans qu'on l'aperçût, pendant les jours où on ne la voyait pas? Le nom de la lune, à la Terre de Feu, est masculin. On signale aussi chez eux le soin qu'ils prennent de ne jamais prononcer le nom d'un mort, et nous savons ce que cela veut dire. Cela inclut la croyance à la vie future et la peur que le mort, entendant ou croyant qu'on l'appelle, ne revienne se mêler aux vivants. Un trait curieux, également signalé par M. Darwin, qui ne paraît pas en avoir saisi la portée, vient confirmer nos suppositions. Un Fuégien, embarqué à bord du *Beagle*, voyant un Anglais tirer des canards, se montra très effrayé : « Oh ! Mister », dit-il, « beaucoup de pluie, beaucoup de neige, beau- » coup souffler ! » Rappelons-nous qu'aux Pampas on croit que les âmes s'envolent sous forme de canards, et nous tirerons de l'incident la conclusion que cette croyance s'étend jusqu'à la Terre de Feu. Le pauvre homme s'imaginait que l'Anglais avait tiré sur des esprits défunts et que ceux-ci se vengeraient en sus-

citant des tempêtes. « Beaucoup souffler », disait-il, et ce détail nous est expliqué par M. Mériais (1). « Les » gens de la Terre de Feu disent *Ara Ira* en regar- » dant le ciel et en soufflant en l'air pour chasser les » mauvais esprits. » L'indigène voulait dire que, pour éloigner les esprits irrités par la chasse aux canards, il faudrait « beaucoup souffler ». Le même Mériais croyait avoir aussi trouvé chez les Fuégiens quelques traces d'un culte du soleil. C'est ce que confirme le trait raconté par le missionnaire Philips (2) qui se plaignait devant un indigène de la chaleur étouffante d'un jour d'été. « Ne dites pas », s'écria le Fuégien, « que le soleil est trop chaud ; car il se » cacherait, et le vent soufflerait beaucoup de froid. » Tous ces renseignements, malgré ce qu'ils ont de vague, dénotent que les Fuégiens ont une religion naturiste et animiste, comme tous les non-civilisés. Leur état intellectuel et social est trop arriéré pour qu'on s'étonne de l'incohérence et du peu de consistance de leurs idées religieuses (3).

Les Araucaniens, dont il est malaisé de préciser le type ethnique, bien qu'ils présentent des traits indéniables de parenté physique avec les Indiens des Pampas et même avec les Fuégiens (4), étaient de beaucoup, au moment de la découverte, les plus avancés des Sud-Américains au point de vue social.

(1) Dans Bastian, *Der Mensch in der Geschichte*, II, 113.
(2) *Ausland*, 1861, p. 1011.
(3) Comp. Roskoff, *Religionswezen*, etc., p. 49. Waitz, *Anthropol.*, III, 307-308.
(4) Comp. Waitz, *l. c.*, III, 497.

Ils s'adonnaient à l'agriculture et savaient ménager des irrigations pour augmenter le rendement de leurs terres. On prétend même qu'ils possédaient une espèce de charrue. Il est certain qu'ils avaient domestiqué le lama, se servant de lui comme bête de somme, mangeant sa chair et se couvrant de sa laine. Mais la ressemblance étroite de ces éléments de civilisation avec ceux que les Péruviens avaient déjà développés à un degré supérieur fait qu'on se demande s'il faut y voir autre chose que l'extension de l'influence civilisatrice de l'empire Inca, auquel le Chili était assujetti et dont les armées pénétrèrent jusque dans l'Araucanie. Du reste les marques d'un état social très arriéré étaient encore nombreuses. Ils avaient des chefs, mais rien qui ressemblât à une organisation nationale. Les affaires générales étaient réglées par l'assemblée des chefs. A cette occasion le sacrifice d'inauguration était celui d'un bélier noir dont on arrachait le cœur pour le passer sur la bouche des assistants et sur leurs armes. Quelquefois c'était un prisonnier qu'on immolait à la place du bélier; mais il devait auparavant donner à de petits bâtons les noms des héros de son peuple et les jeter dans un trou préparé à cet effet qu'il remplissait ensuite de terre. Nous voyons apparaître ici l'idée qui jouera un rôle si tragique dans les religions du Mexique et du Pérou, d'après laquelle la victime qui va être immolée participe déjà de la nature et de la puissance de la divinité à qui elle est offerte et avec qui elle va s'identifier. Il en résulte que ce qu'elle fait enchaîne en quelque sorte la destinée. Ces baguettes, dont chacune

porte un nom de guerrier et qu'on enterre, doivent présager la défaite et la mort des ennemis. La victime désignée prend ici la place du sorcier pour conjurer l'avenir. Les Araucaniens, — beaucoup de tribus sud-américaines sont dans le même cas, — ont de plus un jeu de balle, présentant quelque analogie avec le cricket anglais et dont ils se servent comme d'ordalie ou jugement divin. Celui qui gagne a raison. C'est presque aussi absurde que notre duel (1). Ni musiciens, ni dessinateurs, les Araucaniens aiment l'éloquence, et leurs discours publics sont comme scandés et versifiés. Ils connaissaient aussi l'usage des *quipos* ou fils de couleur mnémoniques des Péruviens. Ils avaient une année solaire de douze mois avec cinq jours intercalaires, et cette année commençait au solstice d'hiver qu'ils savaient déterminer par la longueur des ombres (2). Evidemment nous sommes à un niveau supérieur à celui des pauvres Patagons et Fuégiens.

Leur religion n'est pourtant pas beaucoup mieux connue que celle de ces derniers. Elle semble avoir été essentiellement solaire. Leur dieu suprême s'appelait Pillan, l'esprit, ou Toqui, le grand chef du ciel, qui se manifeste dans le tonnerre, et ils donnaient le même nom aux volcans, ce qui fait supposer que le feu terrestre et le feu céleste étaient pour eux la manifestation de la même divinité (3). Au-dessous de

(1) Stevenson, *Reise in Arauco*, etc., Weimar, 1826, I, 9

(2) Waitz, III, 515-516.

(3) Gardiner, *Visit to the Indians on the Frontiers of Chili*, Londres, 1841, p. 186.

lui sont rangés beaucoup d'esprits bons et mauvais, entre autres *Epounamoum* qui est un dieu de la guerre. Mais, excepté en cas de maladie ou quand il s'agissait de tenir une assemblée ou de contracter un traité d'alliance, il n'y avait pas de culte régulier. Dans ces cas-là on sacrifiait un bélier et on brûlait du tabac en l'honneur des dieux (1). Chaque Araucanien a de plus son esprit protecteur. Le chef des mauvais esprits s'appelle *Apo* ou *Guencou*, et il est aussi l'objet de nombreuses offrandes de propitiation. Quel est-il au juste ? On ne saurait trop le dire, si ce n'est qu'il ressemble beaucoup à l'Aygnan des tribus brésiliennes. Comme lui, il a peur de la lumière. On fait du feu sur les tombeaux pour protéger les morts contre ses attaques (2). On devrait donc le considérer comme une personnification de la lune disparue sous l'horizon. Ils ont un mythe du déluge qu'ils attribuent au mauvais vouloir du dieu souterrain. Quelques hommes seulement purent se sauver sur une montagne à trois pointes qu'ils appellent *la Tonnante*, et quand il survient un tremblement de terre, de peur que ce ne soit le signal d'un nouveau déluge, ils se hâtent de gravir une montagne, mais en se dirigeant vers le soleil, leur protecteur suprême et celui qui rétablit l'ordre troublé (3).

En matiere de sorcellerie, ils sont absolument comme les autres non-civilisés. Ils n'aiment pas à laisser faire leur portrait ni à dire leurs noms aux

(1) Stevenson, I, 33.
(2) Müller, *Amerik. Urrelig.*, 273. Prince de Wied, II, 58.
(3) Müller, 268.

inconnus, puisqu'on pourrait s'en servir pour les ensorceler. Toute mort prématurée est attribuée à un sortilège. Les morts sont enterrés avec une selle de cheval, des armes et des vivres ; si ce sont des femmes, avec une quenouille et des ustensiles de cuisine. On les enterre la figure tournée vers l'ouest, parce que les âmes défuntes vont de l'autre côté de la mer, vers les régions où le soleil se couche, et c'est pourquoi il arrive assez souvent qu'on les dépose dans un canot qu'on abandonne au reflux. Toutefois on admet que les morts peuvent retarder longtemps leur départ vers ce *Far West* et que, abandonnant leurs tombeaux, ils vont danser en rond sur les sommets des montagnes ou dans les clairières des bois (1). Il est de fait que le voyage n'est pas très attirant. On rencontre d'abord une vieille femme très laide, ressemblant à une baleine, qui doit vous montrer le chemin. C'est sans doute une personnification de la tombe. Puis une autre vieille, encore plus laide, qui exige un péage, et, si on ne peut le lui payer, elle vous crève un œil (2). Mais ici nous entrons dans le domaine de la fantaisie et rien ne nous garantit la généralité de ces idées bizarres parmi les Araucaniens.

Le sud du continent méridional a été le théâtre d'une des entreprises missionnaires les plus importantes et les plus célèbres. On sait qu'au Paraguay se forma sous le patronage des rois d'Espagne une sorte d'État théocratique dont la Compagnie de Jésus était

(1) Müller, 261.
(2) *Ibid.*, 286-287.

la reine et qui, pendant des années, ajouta beaucoup au prestige et aux richesses de cet ordre fameux. Les indigènes convertis qui peuplèrent les *Réductions* organisées par les Jésuites étaient pour la plupart des Guaranis. Mais il s'y trouvait aussi des Indiens da Matto et des Pampas. L'esprit de soumission des premiers influa sur le reste et facilita beaucoup la tâche de leurs maîtres spirituels et temporels. Il est certain que les indigènes, quelque méritées que soient les critiques dont le gouvernement de leurs convertisseurs a été l'objet, furent élevés par leurs nouveaux précepteurs à un niveau social auquel d'eux-mêmes ils ne seraient pas parvenus. La suppression de l'anthropophagie, la régularisation du mariage, une certaine protection assurée à la femme, la vie agricole et sédentaire substituée aux hasards et aux maux de la vie nomade, un idéal religieux et moral bien supérieur à celui qu'ils pouvaient puiser dans leurs traditions sans forme et sans lien, le prêtre remplaçant le sorcier, etc., ce sont là autant de bienfaits que le parti-pris seul peut contester.

Mais la curieuse histoire des missions du Paraguay, que nous ne pouvons dérouler ici et qui mériterait bien d'être refaite sans complaisance comme sans passion, nous explique pourquoi cette œuvre missionnaire, conçue et exécutée avec une suprême habileté, n'a porté en définitive que des fruits très médiocres. Les jésuites, trop fidèles à l'esprit de leur ordre, ne songèrent qu'à la régularité extérieure, qu'au mécanisme correct, ils firent passer la domination de leur compagnie et ses intérêts pécuniaires

avant la tâche de former des hommes ayant une valeur personnelle, ils tinrent leurs convertis en chartre privée, les isolant systématiquement du reste du monde, ils ne firent rien pour les instruire, ils leur imposèrent un régime quasi-monacal, et le résultat de cette conversion toute extérieure est qu'aujourd'hui le niveau religieux et moral des chrétiens indigènes est aussi bas qu'on peut le concevoir. On doit en dire à peu près autant de l'ensemble des populations brésiliennes amenées par les Européens à la profession d'un christianisme de pure forme. Les témoignages des voyageurs sont unanimes sur ce point. Toutes les vieilles superstitions du naturisme antérieur se perpétuent sous des noms à peine modifiés. Si cet état de choses doit s'améliorer, le changement sera dû aux efforts persévérants d'un gouvernement éclairé comme celui du Brésil et aussi à la constitution d'une race de métis qui empruntent au sang européen une vigueur de pensée et d'action que leurs ancêtres indigènes ne connaissaient pas.

Il faut consulter surtout DE ANGELIS, *Colleccion de óbras y documentos relat. à la historia de las provincias del Rio de la Plata*, Buenos-Ayres, 1836. — CHARLEVOIX, *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756. — AZARA, *Voyage dans l'Amérique méridionale*, publié par Walckenaer, Paris, 1809. — MURATORI, *Relation des missions du Paraguay*, trad. fr., Paris, 1754. — SEPP UND BŒHM, *Reisebeschreibung wie dieselben aus Hispanien in Paraguariam kommen* (Description de leur voyage d'Espagne au Paraguay). Nuremberg, 1698. — IBANEZ (ex-jésuite), *Jesuitisches Reich in Paraguay*

(L'Etat jésuite au Paraguay), Cologne, 1774. — DOBRIZOFFER, mentionné plus haut.

En résumé, la religion naturiste et animiste de la plupart des indigènes de l'Amérique du Sud est d'une grande pauvreté de formes et d'idées. Ce n'est pas seulement l'incohérence mentale du Noir africain, ni l'étroitesse du Peau-Rouge qui peuvent en expliquer l'état arriéré, c'est surtout une débilité intellectuelle qui distingue tristement l'ensemble de ces populations. Elles ne nous présentent ni la fantaisie imaginative du Nègre ni le sérieux concentré du Peau-Rouge. C'est seulement au nord du continent sud-américain que l'énergie des Caraïbes et la demi-civilisation des Muyscas, dont nous parlerons ailleurs, font exception; c'est surtout sur la longue bande qui s'étend d'un bout presque à l'autre de ce continent entre la mer et les Cordillières, que la civilisation péruvienne nous met en face d'efforts vigoureux pour échapper à la servitude imposée par la nature à l'homme encore si mal armé contre elle. La religion est de niveau avec l'état social. Nous passerons, dans le volume suivant, à un autre type humain, appelé à se développer dans des conditions toutes particulières, et qui, sans être arrivé de lui-même à ce qu'on peut appeler la civilisation, n'en présente pas moins, dans une de ses branches principales, les Polynésiens, un état social et religieux du plus haut intérêt.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME PREMIER

Chapitre VI. — LES ESQUIMAUX

2° Les Religions indigènes de l'Amérique du Sud

Chapitre VII. — CONSIDÉRATIONS ETHNOGRAPHIQUES

Chapitre VIII. — LES INDIGÈNES DES ANTILLES

Chapitre IX. — LES CARAIBES

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

Libourne. — Imp. J. Steeg-G. Bouchon, 2-4, Allées de la République.

LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Essais de critique religieuse. L'Église chrétienne aux deux premiers siècles. — L'Épître de Clément Romain. — Néron l'antéchrist. — De l'Histoire du Dogme. — Le Cantique des Cantiques. — La légende aux bords du Rhin. — Curiosités théologiques. — Renaissance des études religieuses en France. — Nouvelle édition. 1 vol. in-8......... 7 fr.

Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu. 1 vol in-8 (Epuisé).. 25 fr.

Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ. 1 vol. in-12.. 2 fr. 50

De la Rédemption. Études historiques et dogmatiques. 1 vol. in-8. 1 fr. 50

La Résurrection de Jésus-Christ. Conférence donnée à Neuchâtel, au Temple du Bas, le 22 avril 1869. In-18........................ 50 c.

Réponse aux partisans de la Résurrection ou contre-notes à propos du supplément de la brochure de M. le Professeur Godet, intitulée l'Hypothèse des visions. In-18.................................. 25 c.

L'Enseignement de Jésus-Christ comparé à celui de ses Disciples. In-12.. 1 fr.

La Vie de Jésus de M. Renan devant les orthodoxies et devant la critique. 2e édition. In-8.................................. 1 fr. 50

Théodore Parker, sa vie et ses œuvres. Un chapitre de l'Histoire de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. 1 vol. in-12........... 3 fr. 50

Manuel d'Instruction religieuse. 2e édition. 1 vol. in-8...... 2 fr.

Quatre conférences sur le Christianisme, prêchées à Strasbourg, à Nîmes, à Montpellier, à Montauban, à Clairac et dans plusieurs autres Eglises réformées du midi de la France. In-8................. 1 fr. 50

Douze Sermons. 1 vol. in-8 avec portrait...................... 6 fr. 50

Le Sel de la Terre. Sermon prêché en 1861 dans plusieurs Églises réformées de Hollande et de France, et qui n'a pu l'être à Genève ni à Paris (même année). Seconde édition. In-8......................... 50 c.

Notre Christianisme et notre bon Droit. Trois lettres à M. le pasteur Poulain au sujet de sa critique de la Théologie moderne. In-8. 1 fr. 50

Le major Frans. Scènes de la vie néerlandaise. Réduction d'après madame Bosboom-Toussaint. 1 vol. in-12...................... 2 fr. 50

Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire des Religions au Collège de France. Brochure in-8.................................. 1 fr.

Prolégomènes de l'Histoire des Religions. 3e édition. 1 vol. in-8, 1881... 6 fr.

HISTOIRE DES RELIGIONS

— I —

LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

PAR

A. RÉVILLE

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

SOCIÉTÉ ANONYME

33, RUE DE SEINE, 33

1883

Libourne. — Imprimerie J. Steeg-G. Bouchon.

LES RELIGIONS

DES

PEUPLES NON-CIVILISÉS

TROISIÈME PARTIE

LES OCÉANIENS

CHAPITRE I

CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

Constitution géologique de la région. — Orientation géographique. — Intérêt supérieur de la religion polynésienne.

L'Océanie est tout un monde dont le caractère fondamental consiste en ceci qu'il est essentiellement insulaire. On y compte sans doute de très grandes îles, Sumatra, Java, Bornéo, la Nouvelle-Guinée, et même une île aux dimensions telles qu'elle peut presque prétendre au titre de continent, l'Australie. Nous verrons pourtant qu'elle n'a pas échappé aux

conditions qui semblent vouer à une stagnation prolongée les îles éloignées de toute grande terre continentale. On ne peut pas dire que la géographie océanienne soit achevée. Les cartes bien faites de l'Océanie sont semées de nombreux points d'interrogation; parce qu'on n'est pas encore certain de la position précise ni même de l'existence réelle d'îles recensées au passage par des navigateurs. D'autant plus que, s'il y a des îles qui surgissent encore à notre époque du fond des mers, il en est d'autres qui y rentrent. Un phénomène géologique très remarquable, qui n'est pas inconnu ailleurs, s'élève dans cette partie du monde à la hauteur d'une loi, pour ainsi dire générale, de formation. Je veux parler de ces bancs de coraux ou de madrépores à peu près circulaires qui surgissent de la mer, et tantôt servent de sous-sol aux îles les plus basses, tantôt forment comme un rempart concentrique des îles provenant de soulèvements volcaniques. Souvent même ces bancs entourent des archipels tout entiers, comme les îles Marshall ou les Gambier. La faune et la flore, surtout lorsqu'on s'éloigne de l'Asie, ont quelque chose de primitif, de fossile, comme si un âge géologique, partout ailleurs dépassé, s'était perpétué en Océanie jusqu'à nos jours. On n'y voyait, avant l'arrivée des Européens, aucun de nos quadrupèdes, excepté le chien, le rat et une petite espèce de cochon. Il y a, surtout en Australie, des mammifères bizarres, comme le kangourou, l'ornithorynque, des arbres inconnus ailleurs, plusieurs races humaines parfaitement distinctes, quoique entremêlées, et toutes, à l'ex-

ception des Malais, restées en dehors de la civilisation. Des conditions d'existence aussi particulières ont dû nécessairement imprimer un cachet non moins distinct au développement de l'homme dans ce monde insulaire, et par conséquent son développement religieux doit porter des marques caractéristiques d'une grande originalité.

C'est surtout ce qu'on peut dire de la race intéressante qui peupla les îles comprises sous le nom commun de Polynésie. Mais il importe de fixer autant que possible et avec clarté les principales divisions géographiques de cette partie du monde sans frontières, dont les subdivisions se confondent aisément dans les mémoires et même dans le langage. On étend souvent le nom de Polynésie à ce qui n'a rien de polynésien. On ne réserve pas toujours le nom d'Australie à la grande île nommée de préférence autrefois la Nouvelle-Hollande et qui seule doit porter ce nom.

Nous prenons d'abord un premier groupe d'îles grandes et petites, celui qui se rencontre le premier quand on se dirige de l'Afrique vers l'est. C'est la *Malaisie*, ainsi nommée de ce que la race malaise y est prépondérante, et qui comprend Sumatra, Java, Bornéo, les Philippines, Luçon, les Célèbes et les îles de la Sonde. On peut la renfermer sans trop d'erreur entre le 75[e] et le 125[e] degré de longitude est de Paris. A l'exception d'un petit nombre de points, nous laissons la Malaisie en dehors de notre champ actuel d'examen, puisque de grandes religions de civilisation, telles que le bouddhisme et l'islamisme, y ont dominé ou y dominent encore.

Maintenant, au nord-ouest de la Malaisie, bien au sud de la Chine et du Japon, nous détachons un groupe d'archipels que l'on distingue par le nom de *Micronésie*, les îles de Magellan, les Mariannes, les Carolines, les îles Ratik et Ratak, les îles Marshall, les îles Gilbert, sans compter beaucoup d'autres insignifiantes. Ce groupe d'archipels est habité par une race mélangée de Malais, de Papous et de Polynésiens. Il rentre dans notre étude actuelle, et il forme la partie septentrionale du monde océanien que nous voulons étudier.

Tout à fait au sud, se montre la grande Nouvelle-Hollande ou l'*Australie*, à laquelle il convient de rattacher la Tasmanie ou l'île de Van Diemen, qui n'en est en quelque sorte qu'une projection.

Il reste donc, entre la Micronésie au nord, la Malaisie à l'ouest et l'Australie au sud, un immense espace, également semé d'archipels qui vont en se succédant toujours vers l'est dans la direction de l'Amérique. C'est l'espace, et ce sont les archipels qu'il faut distinguer en *Mélanésie* et en *Polynésie*. Une seule très grande île à l'ouest, la Nouvelle-Guinée, est comprise dans cette partie de l'Océanie. Si, de l'extrémité nord de cette Nouvelle-Guinée, on trace une ellipse assez allongée pour que, sans toucher les Carolines, coupant l'équateur à angle aigu et se retournant vers le sud, elle contourne les îles Fidji vers le tropique du Capricorne et passe entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie, on aura tracé la limite septentrionale et orientale de la Mélanésie ou Papouasie, où l'on distingue, outre la Nouvelle-

Guinée, l'archipel de la Nouvelle-Bretagne, celui des îles Salomon, celui des Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Loyalty, et enfin le groupe des Fidjis.

Tout le reste de l'Océanie appartient à la Polynésie. L'île de Pâque (près du 112ᵉ degré longitude ouest de Paris) est l'*ultima Thule* de ce monde à part dans la direction de l'Amérique. C'est, sans contradiction possible, la partie pour nous la plus curieuse, la plus intéressante de toute l'Océanie. Elle se compose principalement, à l'est des îles Fidji, des îles Tonga ou des Amis, des îles Samoa ou des Navigateurs, des îles Ellis, des îles Tokelau ou de l'Union, des îles Hervey ou de Cook, des îles Tubuai ou Australes, des îles de la Société (Taïti), des îles Gambier, des îles Pomotou ou îles Basses. Plus au nord sont les Marquises (Nouka-Hiva) ; puis, beaucoup plus au nord encore, après avoir traversé un archipel d'îles infinitésimales, vaguement nommé les Sporades polynésiennes, les îles Sandwich ou Hawaï ; enfin, tout à fait au sud, en se rapprochant de l'Australie, les deux îles considérables qui font la plus grande partie de la Nouvelle-Zélande.

Il n'est pas contestable que la religion polynésienne, longtemps mal connue, est la plus développée, la plus intéressante des religions océaniennes. Je ne vois, dans le monde non-civilisé, que celle des Finnois qui puisse soutenir la comparaison. La Polynésie a produit toute une mythologie que ses grossièretés et ses puérilités n'empêchent pas de rappeler souvent sans désavantage les plus charmantes

fictions de la mythologie grecque. Nous avons affaire, en l'étudiant, à une race homogène, présentant d'un bout à l'autre de l'océan qu'elle habite une ressemblance merveilleuse de mœurs, de langue et de croyance, et cela malgré la rareté forcée des rapports entre les diverses peuplades, malgré le temps qui s'est écoulé depuis leur séparation. Les autres parties de l'Océanie n'ont à nous offrir que des parallèles très pâles de la religion polynésienne, soit que, comme aux îles Fidji, nous soyons en présence de rudes et brutales traditions qui rappellent ce que nous avons pu voir chez les Caraïbes; soit que, comme en Australie et dans la majorité des îles mélanésiennes, nous n'ayons à recueillir que les superstitions fantastiques et incohérentes de tribus restées au plus bas niveau du développement humain. On ne s'étonnera donc pas si nous faisons une part toute spéciale à la race et à la religion polynésiennes. Les autres suivront plutôt à titre de supplément et d'éclaircissement. C'est d'ailleurs sur la Polynésie, et elle le méritait bien, que nous avons les documents les plus circonstanciés et les plus sûrs.

OUVRAGES A CONSULTER

Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle que la Polynésie peut être considérée comme connue. Les Espagnols, dans leurs traversées des Philippines au Mexique et au Pérou, doivent avoir eu connaissance de l'existence de quelques îles polynésiennes, entre autres des îles Marquises et des îles Sandwich. On dit

qu'elles sont signalées d'une manière peu précise sur d'anciennes cartes espagnoles, et des légendes hawaïennes (Sandwich) parlaient de grands navires des dieux qui avaient été vus au large il y a bien longtemps. Mais il n'en était pas resté d'autre trace. Quelques fragments de navires européens, brisés par la tempête, avaient échoué sur les récifs où les avaient portés les courants, et les indigènes admiraient beaucoup le *bois* extraordinairement dur qui avait servi à faire les clous et quelques plaques encore adhérentes à ces débris dont ils ne s'expliquaient pas l'origine. En réalité, les archipels polynésiens ne furent découverts dans le vrai sens du mot que dans la seconde moitié du siècle dernier. Les voyages successifs et rapprochés de Wallis en 1767, de Bougainville en 1768, et de Cook en 1769, furent de véritables révélations géographiques. C'est aux récits de ces hardis navigateurs que l'on dut les premiers renseignements sur les mœurs et la religion des Polynésiens. Malgré leur peu d'exactitude, ils suffirent pour éveiller fortement l'attention des sociétés de missions anglaises qui, dès 1797, dirigèrent de ce côté des expéditions dont les succès peuvent compter parmi les plus remarquables de l'histoire toujours très discutable des missions. Le fait est qu'aujourd'hui la Polynésie, à peu d'exceptions près, est devenue chrétienne et que les naufragés n'y courent plus, comme autrefois, le risque d'être recueillis pour être mangés. De plus, il s'est trouvé parmi les missionnaires anglais quelques hommes instruits, capables, qui se sont donné sérieusement la peine de recueillir les traditions authentiques des insulaires du Pacifique avec un sentiment éclairé de leur importance au point de vue de l'histoire religieuse, et non plus avec ce dédain et cette

suffisance ignorante qui dépare si souvent les récits des missionnaires.

Nous citerons d'abord *An Account of the Natives of the Tonga Islands* (Description des naturels des îles Tonga), de William Mariner, qui avait résidé sept ans aux îles Tonga. Embarqué à bord d'un vaisseau anglais qui échoua en 1806 sur les côtes de l'île principale, il fut du petit nombre des marins échappés au massacre de l'équipage et devint un favori du roi. La seconde édition de son ouvrage parut à Londres en 1818. — John Williams, *Narrative of missionary Enterprises in the South-Sea Islands* (Récit des entreprises missionnaires dans les îles de la Mer du Sud). Williams fut tué dans une île de la Mélanésie, où les indigènes se vengèrent sur lui du mal que leur avait fait l'équipage d'un navire européen. Son ouvrage, qui parut à Londres en 1837, eut un succès colossal, et la lecture en est encore très fréquente dans les pays de langue anglaise. Il est arrivé à sa 42e édition. — William Ellis, *Polynesian Researches* (Recherches polynésiennes), traitant surtout des archipels de Sandwich (Hawaï) et de Taïti. La dernière édition que je connaisse est datée de Londres, 1853. — Sir George Grey fut, de 1845 à 1855, gouverneur anglais de la Nouvelle-Zélande, et, par une administration aussi équitable que ferme, il mit un terme aux guerres sanglantes que les faiblesses ou les fautes de ses prédécesseurs avaient provoquées et laissé s'invétérer entre les Européens et les Maoris (indigènes). Il apprit la langue du pays et il eut des entretiens fort curieux avec les anciens sorciers ou prêtres indigènes, par lesquels il se fit en quelque sorte dicter les traditions héroïques et religieuses de la race. Il en fit un livre extrêmement riche de renseignements au-

thentiques, qui parut à Londres en 1855 sous le titre de *Polynesian Mythology*. — TURNER, *Nineteen Years in Polynesia* (Dix-neuf ans en Polynésie). Londres, 1861. — WILLIAM WYATT GILL, *Myths and Songs from the South Pacific* (Mythes et Chants du sud du Pacifique), Londres, 1876, avec une préface laudative et méritée de M. Max Müller, d'Oxford. Ce missionnaire a résidé vingt-deux ans aux îles Hervey, non loin de l'archipel des Tonga. Son recueil a pour nous l'avantage de nous faire bien connaître la mythologie de la Polynésie occidentale. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur d'avoir trop cherché à systématiser et à interpréter philosophiquement une mythologie bien naïve pour contenir toutes les choses transcendantes qu'il y voit. — ABRAHAM FORNANDER, *An Account of the Polynesian Race, its origin and migrations* (Etude sur la race polynésienne, son origine et ses migrations), 2 vol., dont le second a paru à Londres en 1880. L'auteur exerça longtemps les fonctions de juge anglais aux îles Sandwich, apprit la langue indigène et s'occupa beaucoup de recueillir tout ce que les Hawaïens pouvaient fournir de renseignements et de souvenirs. C'est à lui qu'on doit l'explication définitive des causes réelles de la mort de Cook. On peut seulement regretter qu'il ait un peu gâté le très réel mérite de son ouvrage, instructif surtout pour tout ce qui concerne l'archipel hawaïen, par des hypothèses plus que contestables sur les antiquités de la race polynésienne qu'il veut absolument rattacher aux Aryens et aux Couschites.

En français, nous avons les récits de voyages de LAPÉROUSE (1785), de LABILLARDIÈRE (an VIII), envoyé en 1791 à la recherche de l'infortuné navigateur, le *Voyage autour du monde* de Freycinet (1817-1820), et de Dupetit-Thouars (1837-1840), et ceux de Dumont

d'Urville. Malheureusement ces ouvrages de marins de profession nous éclairent très peu sur la religion de l'Océanie. — Moerenhout, consul-général des Etats-Unis aux îles Océaniennes, *Voyages aux îles du Grand Océan*, Paris, 1837. — Lutteroth, *Histoire de Tahiti*, Paris, 1843, écrit de circonstance qui fut composé à l'occasion de l'affaire Pritchard. — Arbousset, *Tahiti et les îles adjacentes*, Paris, 1867.

En allemand, il faut citer surtout le VI[e] volume de la grande *Anthropologie* de Waitz, rédigé et terminé en 1872 par son collaborateur et continuateur G. Gerland. C'est un répertoire extraordinairement abondant de faits discutés scientifiquement, avec une grande compétence, non sans prolixité et avec les marques les moins dissimulées d'une gallophobie intense. — C. Schirren, *Die Wandersagen der Neuseelænder und der Mauimythos* (Les Légendes de migration des Néo-Zélandais et le Mythe de Maui), Riga, 1856. — *Die heilige Sage der Polynesier* (La Légende sacrée des Polynésiens), par A. Bastian, Leipzig, 1881. Livre très savant et très diffus; trop dominé selon nous par la tendance à attribuer aux naturels de la mer du Sud des idées cosmogoniques et théogoniques transcendantes.

Beaucoup de ces ouvrages, ceux en particulier des navigateurs et le riche répertoire de M. Gerland, sont également à consulter pour les autres parties de l'Océanie. Nous avons à citer spécialement pour les îles Fidji Williams and Calvert, *Fidji and the Fidjans*, Londres, 1870. — Le Hollandais De Bruyn Kops, *Bydrage tot de Kennis der noord-en oost-kusten van N.-Guinea* (Essai pour servir à la connaissance des côtes septentrionales et orientales de la Nouvelle-Guinée), dans le recueil intitulé *Naturkund. Tyds-*

chrift van Nederland. Indie (Revue d'études naturelles des Indes néerlandaises), I, 169. — ERSKINE, *Cruise among the islands of the Western Pacific* (Croisière dans les îles du Pacifique occidental), Londres, 1853. — A. R. WALLACE, *The Malay Archipelago*, 7e éd., Londres, 1880. — CHEYNE, *A Description of islands in the Western Pacific Ocean* (Description des iles de l'Océan Pacifique occidental), Londres, 1852.

Pour la Micronésie, LE GOBIEN, *Histoire des isles Marianes*, Paris, 1700.

Pour l'Australie, nous avons à mentionner G. GREY, *Journal of two expeditions in N.-W. and W. Australia* (Journal de deux expéditions dans l'Australie du N. O. et de l'O.), Londres, 1841. — HALE, *Ethnography and Philology*, Philadelphie, 1846. — KŒLER, *Notizen ueber die Eingebor. der St-Vincent golfes in Sud Australien* (Notices sur les indigènes du golfe St-Vincent au sud de l'Australie), Berlin, 1844, et *Brief aus Australien* (Lettre d'Australie), *ibid.*, 1850, dans les *Monatberichten* de la Société de géographie de Berlin. — BEHR, *Ueber die Urbewohner von Adelaide* (Sur les habitants primitifs d'Adélaïde), même recueil, nouvelle série, V, 89. — CUNNINGHAM, *Two Years in N. S. Wales* (Deux ans dans la Nouvelle-Galles du Sud), Londres, 1827. — HOWITT, *Impressions of Australia felix*, Londres, 1845. — EYRE, *Journals of expeditions of discovery into Central Australia* (Journal d'expéditions de découvertes dans l'Australie centrale), Londres, 1845. — PÉRON, *Voyage de découvertes aux terres australes*, publié par Freycinet, Paris, 1824.

Cette liste est loin d'être complète. Nous aurons encore à citer, chemin faisant, quelques auteurs qui n'en font pas partie, mais seulement à propos de détails accessoires. Les croyances religieuses des Aus-

traliens sont maintenant assez bien connues, bien que leur incohérence et l'état dispersé de la population indigène sur un vaste territoire encore en partie inexploré ne facilitent pas précisément les recherches. On en peut dire autant des îles de la Mélanésie et même d'une partie de la Micronésie, où il reste encore beaucoup à apprendre.

CHAPITRE II

LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE

Les archipels polynésiens. — Iles *basses* et îles *hautes*. — Richesses végétales. — Faune très restreinte. — Migrations. — Type physique. — Préjugés du siècle dernier. — Qualités remarquables et défauts graves de la race polynésienne. — Industries ingénieuses. — Faiblesse morale. — La race polynésienne se consumait sur place avant son contact avec les Européens.
Le mythe cosmique de Rangi et de Pépé. — La guerre des dieux. — Le dieu solaire Maui. — Sa légende, ses exploits. — Il fait le soleil prisonnier. — La Pêche des îles. — Maui apporte le feu aux hommes. — Il dompte les vents. — Sa mort tragique.

Ici plus que jamais il est essentiel, pour se faire une idée raisonnée de la religion régionale, de se représenter la nature physique de la région avec les conditions de vie qu'elle suppose et impose. On sait qu'il s'agit d'une série d'archipels qui constellent de points habités l'immense azur du Pacifique, depuis le tropique du Cancer au nord jusqu'à celui du Capricorne au sud, l'archipel de la Nouvelle-Zélande dépassant même au sud cette limite générale et celui des îles Sandwich en Havaï la dépassant presque au nord. Du côté de l'Amérique, c'est l'île de Pâques ou Vai-Hou (112° de long. ouest) qui marque la der-

nière étape de la race. Du côté de l'occident, une ligne contournant les îles Fidji, s'avançant vers les îles Salomon pour revenir vers l'est au sud de l'archipel Gilbert et remonter vers le nord dans la direction des Sandwich, la séparerait convenablement de la Mélanésie et de la Micronésie.

Cet ensemble d'archipels se divise en deux groupes dont la distinction n'est pas sans importance au point de vue de nos recherches : le groupe occidental, composé des îles Ellis, Samoa, Tonga, Tokelau, Hervey, etc., et le groupe oriental, Toubuai, Tahiti, Pomotou, Marquises, etc. Nous passons plusieurs petits archipels insignifiants. Les points excentriques, l'île de Pâques à l'est, les Sandwich au nord et la Nouvelle-Zélande au sud, appartiennent par leur connexion ethnique au second groupe.

Il faut de plus distinguer les *îles basses*, comme celles, par exemple, dont se compose l'archipel des Pomotou, formés par les bancs de madrépores à l'intérieur desquels les vents, les pluies, les courants finissent par déposer un peu de terre végétale, et les *îles hautes*, de forme conique, provenant de soulèvements volcaniques et le plus souvent entourées à quelque distance d'une ceinture madréporique. Les premières manquent souvent d'eau, elles n'ont ni sources, ni puits, la végétation y est médiocre ; les secondes rivalisent avec les Antilles en richesse végétale et sylvestre. Ces îles jouissent d'un printemps perpétuel, la chaleur étant toujours tempérée par les brises de mer. Les arbres à fruits nutritifs surabondent, le bananier, le cocotier, le palmier-chou, le taro, dont

la tige et les racines sont également savoureuses, la patate, l'igname, notamment le célèbre *Arbre à pain* ou *artocarpe*, urticée à suc laiteux, atteignant la hauteur de 15 à 16 mètres et produisant des fruits farineux très abondants que l'on peut à volonté manger immédiatement ou laisser sécher pour en faire une pâte de conserve. Tous ces arbres produisent pour ainsi dire continuellement. Souvent on cueille les fruits mûrs à côté des fleurs qui en promettent de nouveaux. Les grandes îles ont des sources et des cours d'eau et elles sont plantées jusque sur les sommets de leurs montagnes pyramidales. Ce sont autant de petits paradis, sur lesquels plane un ciel presque toujours d'azur, que caresse une mer bleue comme le ciel qui s'y mire. Les agitations du large ne se font sentir que par de faibles remous à l'intérieur des digues circulaires de corail. Les coquillages comestibles et les poissons de toute espèce pullulent dans ces parcs naturels. Tout semble fait pour procurer à l'homme une vie facile, abondante et où la prévoyance sera la plus inutile des vertus.

Pourtant, au milieu même de cette richesse, il y a des lacunes qui nuiront à son développement. On ne trouve dans ce monde insulaire aucun de nos grands ruminants. Le plus grand oiseau est une espèce de poule assez petite. En fait de quadrupède on y connaissait seulement le rat, très estimé des indigènes, le chien (1) et une espèce de petit cochon, parent du

(1) Le rat d'Europe apporté par les navires a fait une guerre d'extermination au rat indigène qui a presque entièrement disparu. —

cochon chinois. On n'y trouve ni grands carnassiers ni reptiles, sauf une petite espèce de serpents sans venin (1). On n'y connaissait avant les Européens ni les mouches, ni les moustiques, ni les puces. Ce temps n'est plus. En revanche la vermine de tête y fut toujours très florissante. Les mers polynésiennes nourrissent beaucoup de requins. Mais, pour des causes qu'on s'explique mal, il paraît que le Polynésien n'a pas à le redouter beaucoup. Il est très rare que le requin l'attaque. Peut-être est-il intimidé par la prodigieuse agilité du Polynésien qui est le premier nageur du monde et vit presque autant dans l'eau que sur terre. Hommes, femmes, enfants, tous nagent comme des poissons et se baignent au moins une fois par jour, ce qui leur vaut une propreté corporelle rare chez les non-civilisés. On voit des mères nager en tenant leurs nourrissons à leur sein, et on a pu dire que dans cette race aquatique les enfants savaient nager avant de savoir courir.

Malgré l'abondance de la nourriture végétale, l'imprévoyance et la voracité des indigènes amenaient de temps à autres des famines sur ces petites îles dont la population ne pouvait chercher ailleurs ce qui lui manquait qu'à la condition de s'embarquer

Le chien polynésien a disparu aussi par suite des croisements. C'était un chien à grosse tête, à petits yeux, au long poil, à queue courte et touffue, qu'on engraissait pour le manger, lourd, indolent, qu'on n'utilisait pas à la chasse, puisque en réalité il n'y avait pas de grande chasse possible.

(1) Excepté pourtant les *Taniwha* de la Nouvelle-Zélande qui vivent dans les rivières. Ce sont de grands serpents qui sont censés attirer ceux qui se noient et les manger.

pour aller à la découverte de quelque île moins dévastée. Parfois un ouragan ou une guerre de pillage entreprise à l'improviste par une tribu voisine amenait la même conséquence. L'accroissement de la population rendait bien vite le petit territoire insuffisant. Ce sont ces diverses causes qui poussèrent les Polynésiens à s'avancer toujours plus vers l'est et à occuper successivement les archipels dont ils avaient acquis de proche en proche la connaissance dans leurs courses hardies sur la mer. Là, ne changeant pour ainsi dire pas de latitude, ils retrouvaient les mêmes productions terrestres et marines que dans l'île abandonnée et continuaient identiquement le même genre de vie. C'est ce qui explique l'étonnante ressemblance de la race polynésienne aux deux extrémités comme au centre de son habitat insulaire. C'est seulement aux îles excentriques, Sandwich et Nouvelle-Zélande, que le type commence à se modifier. Ajoutons, comme nous l'avions déjà remarqué aux Antilles, que les îles éloignées des continents ne peuvent donner lieu qu'à un développement sur place, sans contact ni point de comparaison avec les développements parallèles des peuples voisins, et que la civilisation manque par conséquent de stimulants aussi bien que d'épreuves. L'esprit demeure enfermé dans les mêmes horizons, ne conçoit pas qu'il puisse y en avoir d'autres. Quelle que soit sa vivacité native, il s'engourdit ou reste enfant. Nous allons voir chez le Polynésien des arts, des institutions, des constructions et des goûts qui l'élèvent fort au-dessus de la plupart des non-civilisés, et en même temps une telle

grossièreté de mœurs, une telle puérilité d'idées, une telle barbarie de coutumes qu'il est impossible de lui assigner un rang, même inférieur, dans la civilisation.

Nous ne discuterons pas les hypothèses variées qu'on a proposées pour expliquer ses origines ethniques. La seule vraisemblable à nos yeux fait venir les Polynésiens de la Malaisie, des Célèbes, et les dirige vers l'archipel de Samoa, qui fut longtemps leur principal centre d'établissement et de migration. Plus tard ce fut l'archipel de Taïti qui, occupé par des émigrants venus de la Polynésie occidentale, devint à son tour un centre de migration. C'est de là que partirent les essaims qui peuplèrent les Marquises, les Sandwich et même la Nouvelle-Zélande. C'est ce que laissent entrevoir leurs légendes et ce qui paraît confirmé par l'examen comparé des dialectes et des coutumes. Il est à noter que leurs légendes et traditions se taisent absolument sur l'existence d'une autre race ayant occupé avant eux les îles dont ils prirent successivement possession. Longtemps ils vécurent au contraire dans l'idée qu'ils étaient le genre humain et que le monde entier ne se composait que d'îles. On a cru trouver dans quelques légendes la trace de vagues notions qu'ils auraient eues d'une très grande terre située à l'est, dont on ne pouvait faire le tour en bateau. Il est en effet très possible que leurs courses en pleine mer les aient menés quelquefois en vue des côtes américaines. Mais il n'existe aucune trace du fait qu'ils y auraient abordé. Ni les Américains du centre, ni ceux des

côtes péruviennes et chiliennes n'étaient navigateurs, et leurs traditions à eux-mêmes ne trahissent pas la moindre notion de l'existence des Polynésiens. Ceux-ci n'allèrent pas plus loin que l'île de Pâques qui fut leur dernière étape et qui est séparée de l'Amérique par des centaines de lieues (1).

On connaissait encore très peu la Polynésie au milieu du dix-huitième siècle. Cependant quelques données vagues circulaient et excitaient les imaginations. Bougainville, par ses descriptions qui avaient l'autorité d'un témoignage oculaire, les alluma plus encore. Les partisans des théories de Jean-Jacques crurent y trouver la confirmation de leur utopie. Il y avait donc quelque part sur la terre des hommes bons, simples et purs, vivant innocemment des fruits qu'ils devaient à la seule Providence, sous un ciel toujours bleu, sans connaître nos soucis et nos corruptions. C'était le rêve perdu qui reprenait réalité. On disait bien déjà que cette simplicité charmante était poussée au

(1) Les sculptures colossales trouvées à l'île de Pâque et déposées à Paris au Muséum d'histoire naturelle restent un problème encore sans solution. Elles diffèrent de tout ce que la Polynésie a fourni en fait d'idoles ou de figures taillées. Les traits seraient plutôt américains. Il n'est pourtant pas à croire que jamais les Américains aient mis le pied sur cette île lointaine et isolée. S'il était possible de penser que ces sculptures embarquées sur la côte américaine pour être *cabotées* d'un point à un autre peu distant ont été enlevées par une tempête avec l'embarcation qui les portait et que celle-ci, entraînée par les courants, a fini par se briser sur l'île de Pâque, ou bien encore que le bateau a été surpris et conquis en pleine mer par des Polynésiens qui le rencontrèrent, ce serait sans contredit la double conjecture qui s'accorderait le mieux avec l'état actuel de nos connaissances. Mais ce n'est qu'une conjecture, à laquelle manque toute espèce de preuve positive. La question demeure donc ouverte.

point que l'amour lui-même était encore à l'état de la première naïveté et ne connaissait d'autre autel que celui de la nature. Ce n'en était que plus beau.

Il y avait pourtant de bien tristes détails dans l'idylle. La race polynésienne a l'esprit fin, éveillé, curieux. Elle est d'humeur joviale et ne redoute ni les voyages ni les aventures. Elle est sensuelle, et par conséquent elle aurait dû être portée aux inventions et aux arts qui augmentent la somme des jouissances physiques. Elle a atteint sur quelques points, sur la fabrication des armes et des outils, sur l'ornementation des demeures, sur les convenances dans les rapports extérieurs des hommes entre eux, sur la navigation, et même en matière d'opérations chirurgicales (les Polynésiens connaissaient et appliquaient la trépanation), un degré d'avancement qui étonne. Et en même temps le Polynésien est resté indolent, routinier, paresseux d'esprit et de corps. On a souvent observé que les populations maritimes livrées à elles-mêmes et ne recevant du dehors aucun stimulant peuvent exceller et progresser dans leur art professionnel, mais rester fermées à tous les autres genres de progrès. En Polynésie, un despotisme abrutissant écrasait la masse des petits sous les caprices de quelques nobles ou maîtres de droit divin. Des superstitions asservissantes, sans nombre et sans nom, faisant de la vie un tourment continuel, s'associaient à une mythologie originale, par moment très poétique, et la déparaient. La femme, ravalée, ne connaissait ni retenue ni pudeur, et la prostitution bestiale lui semblait chose toute natu-

relle (1). L'avortement artificiel parfaitement toléré, l'infanticide, érigé même çà et là à la hauteur d'une obligation religieuse, le cannibalisme, voilà quels étaient les dessous de l'idylle.

La race polynésienne est plutôt belle que laide, bien que les traits du visage, surtout chez les femmes, ne puissent sembler beaux qu'à des marins peu difficiles. Les Polynésiens sont de bonne taille, bien formés, souples, avec les extrémités un peu faibles. Les femmes ont de la grâce dans leur démarche, mais elles deviennent en grandissant trapues et comme nouées. La couleur va du brun clair au brun foncé avec tendance au jaune ou à l'olivâtre. Les habitants des îles Sandwich et de la Nouvelle-Zélande sont les plus foncés. Les cheveux sont épais, noirs, avec une propension à se recoqueviller et à devenir crépus. Les yeux sont noirs, petits; les nez de toute espèce de formes, si ce n'est qu'ordinairement ils sont comprimés à la base, de sorte que les narines paraissent très écartées. Les dents sont magnifiques, la bouche assez bien formée, quoique la lèvre supérieure soit souvent trop avancée et trop grosse. Le menton est rond, les oreilles très grandes, les mâchoires un peu saillantes, la figure ovale et expressive. Les crânes sont courts et larges, de forme pyramidale, encore exagérée par la compression artificielle. On avait inventé pour eux la catégorie des *Hypcistocéphales*.

(1) Peut-être l'habitude prise dès l'enfance de se baigner chaque jour à l'état de complète nudité et en compagnie des hommes a-t-elle été pour beaucoup dans le manque de développement du sentiment de la pudeur chez les Polynésiennes.

Mais en même temps le crâne est singulièrement aplati en arrière. C'est probablement pour cela que les Polynésiens dorment toujours sur le dos et qu'ils ont pour oreillers des espèces d'escabeaux en bois dur, creusés en forme de croissant. Dans les hautes îles la race est plus forte et plus belle que dans les basses, ce qui tient probablement à la supériorité de l'alimentation. De plus, comme la constitution sociale de toutes ces îles est très aristocratique, il y a entre les grands et le peuple une notable différence tout à l'avantage des premiers. On remarque un peu partout la tendance à l'embonpoint excessif. Du reste la salubrité des îles est très grande. Les blessures y guérissent avec une rapidité qui étonne toujours les Européens. Avant eux il n'y avait pas de maladies contagieuses, si ce n'est pourtant une espèce de lèpre très bénigne qui fait peu souffrir et qu'on ne soignait même pas d'ordinaire. C'est seulement dans quelques cas rares qu'elle dégénérait en éléphantiasis. Du reste les Polynésiens étaient, pour des non-civilisés, habiles chirurgiens, connaissant, comme nous l'avons dit, l'usage de la trépanation, mais de plus sachant très bien guérir les foulures, les entorses et même remettre les membres cassés (1). Ils aiment beaucoup les fleurs et se plaisent à orner leurs demeures de plantes grimpantes qui leur donnent l'aspect le plus riant (2). On observe

(1) Ellis, *Polynes. Researches*, III, 43.

(2) Il paraît pourtant que sur ce point les Néo-Zélandais font exception, peut-être parce que leurs îles produisent peu de fleurs. « Les fleurs ne sont pas bonnes à manger », disait un Néo-Zélandais à un Européen qui s'étonnait de son indifférence.

chez eux la singulière coutume de saluer par un chant plaintif ceux que l'on n'a pas vus depuis longtemps.

La nudité des enfants des deux sexes est complète jusqu'à l'âge de puberté, et dans bien des îles elle dure toute la vie. Dans les plus grandes où la vie sociale était à tous égards plus développée, on avait le *tipouta*, espèce de jupon assez court. En Nouvelle-Zélande, où il fait plus froid, on porte le *maro*, sorte de manteau tissé avec les fibres du *Phormium tenax*. Il est assez curieux d'apprendre qu'à Taïti la classe noble porte une sorte de mantelet à l'espagnole, ne couvrant qu'un bras. Les Polynésiens aiment les bracelets aux bras et aux jambes, le porphyre vert comme pierre précieuse, les touffes de cheveux humains et de poil animal pour orner les armes, les idoles et même la chevelure de l'homme vivant. C'est ce qui fait qu'ils ont du goût pour les perruques et qu'ils en confectionnent. Les femmes se peignent volontiers la figure en rouge ou en jaune, et les deux sexes s'oignent le corps entier d'une huile de coco qu'ils savent parfumer. Les femmes portent des bouquets à la ceinture et dans les cheveux. Tout voraces qu'ils soient, comme tous les non-civilisés, ils sont friands de bonne cuisine. Ils s'éclairent la nuit avec les noix huileuses de l'*Aleuritus Triloba* qui brûlent comme de petites torches, mais qu'il faut remplacer toutes les dix minutes. Leur boisson fermentée ordinaire est le *kava*, faite, comme en Amérique et dans l'Afrique du sud, de racines mâchées et macérées dans l'eau. Seulement la jouissance n'en est

guère permise qu'aux nobles et aux dieux. Elle procure une ivresse violente et elle est interdite aux femmes.

L'agriculture était assez avancée. Ils se faisaient des bouteilles de bambou, et se procuraient le feu par la friction du bois avec une grande habileté. Leurs haches et leurs outils de pierre étaient d'une rare perfection. Mais c'est surtout comme marins qu'ils avaient atteint un degré surprenant d'habileté. Ils savaient construire avec leurs outils de pierre des bateaux de 16 à 30 mètres de long, souvent doubles et réunis par une espèce de pont, portant pavillon. Ils avaient des bateaux de pêche et des bateaux de guerre. Les besoins de la navigation les avaient amenés à classer les constellations et certaines planètes pour retrouver leur chemin sur la mer. Ils avaient même des dessins, des espèces de cartes marines indiquant assez exactement la position et la distance de leurs îles principales avec l'indication des courants qui y mènent ou qui en éloignent. Il est curieux de noter que leur zodiaque donne aux Gémeaux (jumeaux) un nom de même signification. Leur année était lunaire, divisée en mois de trois décades.

Ils sont médiocres musiciens, n'ayant que trois instruments, le tambour, la flûte qu'ils jouent avec le nez et une sorte de conque marine faite avec la coquille d'une moule énorme qu'on trouve abondamment dans leurs parages. Mais ils aiment beaucoup le chant et surtout la danse dont à toute occasion ils se régalent avec passion. Beaucoup de ces danses

étaient d'une grande obscénité. Ils ont des chants lyriques, héroïques, érotiques, et même dramatiques, c'est-à-dire dialogués et donnant lieu à des scènes mimées. C'est au point que la religion, chez eux comme chez les civilisés, avait donné l'idée de véritables représentations dramatiques. Ils sont sculpteurs ou plutôt découpeurs très habiles. Mais par-dessus tout ils aiment le récit, l'amplification oratoire, l'éloquence, et parmi les non-civilisés convertis au christianisme, ce sont eux qui ont fourni le plus grand nombre de missionnaires et de prédicateurs indigènes. C'est peut-être une des raisons qui expliquent l'étonnant succès des missions protestantes dans cette partie du monde. Nous en aurons d'autres encore à signaler.

Tout cela dénote évidemment une race bien douée, ingénieuse, artiste même à certains égards, malheureusement dénuée de caractère moral. Le Polynésien est extrêmement faible de volonté, incapable de réprimer un penchant sensuel. En cela il est très inférieur au Peau-Rouge.

Il accepte volontiers la civilisation européenne, dont il est trop intelligent pour ne pas saisir les avantages, mais en même temps il la goûte trop souvent par ses plus mauvais côtés. On a beaucoup répété que cette civilisation le tuait. Le fait est que, même avant l'arrivée des Européens, la race polynésienne était en proie à la décadence, au dépérissement, à une sorte d'anémie ou de consomption sur place. Les guerres, l'infanticide, l'immoralité des jeunes filles, le suicide lui-même, chose si rare chez les

non-civilisés, diminuaient toujours plus le chiffre des populations insulaires. M. Fornander a recueilli sur ce point des aveux très instructifs de la bouche même des indigènes. Les relations suivies avec les Européens accélérèrent la dépopulation. La prostitution, à peu près réprimée par les missionnaires, reparut de plus belle. L'ivrognerie, la syphilis, la petite vérole firent d'affreux ravages. Aujourd'hui on peut pourtant se demander si le plus fort du tribut n'est pas payé. Aux îles Sandwich tout au moins la population indigène recommence à augmenter. Ce fait peu connu d'une race qui dépérissait dans l'espèce de claustration à laquelle la condamnait la nature de la région qu'elle habitait et qui l'isolait de tout le reste de l'humanité, prouve une fois de plus, et d'une manière très originale, combien il est vrai que l'isolement et le pivotement de la vie sur elle-même sont à la longue fatals aux peuples comme aux individus. L'homme collectif, comme l'homme individuel, vit d'échange, d'effort, de variété, de rivalité stimulante. L'immobilisme à la longue tue. L'Europe a peut-être tué la vieille Polynésie; mais, sans aucun contact avec l'Europe, il paraît bien qu'elle serait morte toute seule (1).

Nous passons maintenant à l'exposé de la religion polynésienne dont nous avons dans les pages précé-

(1) Toute cette caractéristique sociale et morale de la Polynésie s'appuie sur les nombreux faits recueillis par M. Gerland et les observations de M. Fornander, *l. c.*

dentes esquissé le milieu ethnique et social, et pour mettre immédiatement le lecteur en face d'une de ses inspirations les plus originales, les plus typiques, nous raconterons le mythe cosmique de la Nouvelle-Zélande tel qu'il fut communiqué à sir George Grey par les anciens prêtres ou sorciers du pays (1).

Nos pères nous ont transmis, lui dirent-ils, qu'au commencement Rangi et Pépé (le ciel et la terre) étaient très amoureux l'un de l'autre, se tenant étroitement embrassés et procréant tous les êtres qui existent. Mais les ténèbres étaient opaques, parce que Rangi et Pépé étaient toujours serrés l'un contre l'autre. Leurs enfants se plaignaient de cette obscurité et enfin ils se dirent : Que pourrions-nous faire pour y voir clair ? Faut-il tuer Rangi et Pépé ? Ou bien ne ferions-nous pas mieux de les séparer ? Et Tou-matuenga, l'homme redoutable, fut d'avis qu'il fallait les tuer.

Mais Tane-mahuta, père des forêts et de tout ce qui y vit, fut d'un avis contraire. Non, dit-il, il vaut mieux les séparer, mettre le ciel bien haut et la terre, notre nourrice, sous nos pieds.

Cette opinion prévalut, si ce n'est que Tuhiri-matea, père des vents et des tempêtes, ne se rangea pas à cette résolution. Aussi bien cela lui était fort égal, il ne tient pas à la lumière et il souffle la nuit aussi bien que le jour.

Ses cinq frères essayèrent donc de séparer Rangi et Pépé. Rongo-ma-tane, le père des plantes cultivées,

(1) *Polynesian Mythology*. 1, suiv.

essaya le premier; mais il ne put y parvenir, il était trop petit et trop faible.

Après lui, Tangaroa, père des poissons et des reptiles, fit de son mieux en se soulevant pour séparer son père et sa mère, mais il échoua comme le précédent.

Ce fut alors le tour de Haumia-tikitiki, père des plantes sauvages nutritives. Il ne réussit pas mieux.

Tou-matuenga, l'homme déjà nommé, fut également impuissant. Rien ne pouvait détacher Rangi de Pépé.

Vint alors Tane-mahuta, père des forêts, celui qui avait donné le conseil. Voyant que ses frères n'avaient pas réussi, il comprit qu'il faudrait un grand effort. Il appuya donc sa tête contre le sein de sa mère la Terre, poussa des pieds contre son père le Ciel; puis, lançant un vigoureux appel des jarrets, il fit si bien qu'il sépara Rangi de Pépé et repoussa le premier bien haut en l'air.

Depuis lors, Rangi est demeuré loin de sa bien-aimée la Terre. Tous deux furent bien tristes de cette séparation et protestèrent en vain contre la violence que leur faisaient leurs enfants. A peine furent-ils séparés que la lumière se répandit partout et qu'on découvrit une multitude d'êtres vivants qu'ils avaient engendrés, mais qui avaient dû rester cachés dans les replis de leurs corps. La victoire de Tane-mahuta fut définitive; il sut la maintenir. Quand le Ciel voudrait se rapprocher de la Terre, il rencontre toujours les pieds levés du père des forêts qui l'en empêche. Les deux éternels époux ne cessent pourtant de s'aimer. La Terre envoie toujours ses parfums vers son

époux adoré, et le Ciel, pleurant son triste sort pendant les longues nuits, fait tomber sur la Terre les larmes que les hommes appellent la rosée.

Ce dernier trait est incontestablement de la plus exquise poésie et couronne de la façon la plus gracieuse ce mythe dont le point de départ est si grossier. On remarquera que, semblable à tant de mythes cosmogoniques de l'ancien monde, celui-ci voit dans la séparation du ciel et de la terre la condition première de l'organisation du monde. Il est visible qu'il applique à l'origine des choses une idée suggérée par le commencement de chaque jour, lorsque, dans l'obscurité profonde de la nuit, le ciel et la terre semblent confondus ou pressés l'un contre l'autre. Ce ne sont ni les plantes sauvages ou cultivées, ni les vagues de la mer, ni même l'homme qui peuvent opérer la séparation. C'est la force irrésistible des arbres qui poussent avec une vigueur indomptable, la tête ou les racines appuyées contre la terre; les pieds, c'est-à-dire les cimes, forçant le ciel à s'élever. Ce point de vue mythique est bien en rapport avec l'impression causée par les hautes îles coniques de la Polynésie, boisées jusque sur leurs sommets les plus élevés et qui semblent soutenir le ciel en l'empêchant de se rapprocher de la terre. C'est sans contredit la plus ingénieuse et la plus originale des dramatisations de la nature visible que nous ayons encore rencontrée dans notre examen des religions de la non-civilisation (1).

(1) Cette idée d'une séparation du ciel et de la terre permettant à

Le mythe néo-zélandais ne se borne pas là. Il aspire à rendre compte d'autres phènomènes constants ou fréquents de la nature.

Tauhiri-ma-tea, père des vents, celui qui n'avait pas voulu coopérer avec ses frères, mécontent de ce qu'ils avaient fait, se sentit animé du désir de venger ses parents. Il avait quatre fils. Il envoya l'un à l'ouest, l'autre à l'est, le troisième au nord, le quatrième au sud, et il leur commanda de faire rage en leur donnant à pousser de gros nuages noirs pleins d'éclairs et de tonnerres. Tane-mahuta vit ses plus beaux arbres ployer et se rompre sous l'effort de la tempête. L'arc-en-ciel, fils du dieu de l'ouragan, aida son père dans cette œuvre de destruction. Tangaroa, dieu des mers, eut son domaine secoué, bouleversé,

leurs enfants de respirer et de vivre dans l'intervalle se retrouve dans ces peintures symboliques de l'ancienne Egypte où le ciel est représenté par un grand corps allongé s'appuyant seulement par les mains et par les pieds sur les extrémités de la terre, tandis que les hommes et les dieux se meuvent à la surface du sol. La Genèse (I, 6-10) raconte d'abord la formation d'un firmament, puis la *séparation* des eaux d'en bas et des eaux d'en haut. D'après le P. Prémare, dans les *Livres sacrés de l'Orient* de Pauthier, p. 19, une légende chinoise fait remonter au temps d'un certain Pouang Kou la séparation du ciel et de la terre qui étaient auparavant serrés l'un contre l'autre. On sait comment le mythe grec raconte la mutilation d'Uranus par Kronos, le dieu à la faucille tranchante, qui voulait éloigner son père de Géa, la terre, épuisée par ses embrassements continuels. C'est donc là une conception mythique répandue chez des peuples très divers et très distants. Il serait absurde d'y chercher une preuve d'origines et de traditions communes. Il faut noter aussi que dans ce mythe le progrès du monde et de l'homme s'opère contre la volonté de la ou des divinités supérieures. Cette idée a ses parallèles chez les Grecs (Prométhée) et aussi dans les parties dites jehovistes de la Genèse (Eden, Babel, etc.).

tellement qu'il se réfugia, saisi de terreur, au plus profond de l'océan. Alors ses enfants, les poissons et les reptiles, consultèrent sur ce qu'ils devaient faire. Les reptiles jugèrent plus prudent de gagner les forêts, les poissons préférèrent rester dans la mer. Ils se séparèrent donc, non sans échanger des malédictions. Tane-mahuta accueillit les reptiles et les cacha. Mais cela ne plut pas à son frère Tangaroa qui, depuis lors, ronge et détruit de son mieux les forêts, quand elles s'avancent jusqu'au bord de la mer. Par représailles, Tane-mahuta fournit à son frère Tou-matuenga, père des hommes intrépides, des canots, des lances, des fibres dont on fait des filets qui permettent de faire la chasse aux poissons restés fidèles à Tangaroa : ce qui excite la colère de celui-ci contre les hommes, dont il cherche à engloutir les bateaux et dont il dévaste souvent les habitations exposées à ses fureurs.

Mais Tuhiri-ma-tea, dieu des vents, voulait aussi punir ses deux autres frères, Rongo-ma-tane, dieu des plantes cultivées, et Haumia-tikitiki, dieu des plantes sauvages. Alors la terre Pépé, qui trouvait que c'était bien assez de discordes comme cela dans la famille, ouvrit son sein à ses deux enfants et les mit en sûreté.

Restait Tou-matuenga, le dieu ou père des hommes braves, contre lequel le dieu des vents s'acharna aussi. Mais il ne put venir à bout de son courage indomptable et à la fin, lassé, il dut cesser son vacarme. Tou-matuenga, mécontent de ses frères qu'il trouvait lâches, trouva moyen de s'emparer,

outre les poissons de Tangaroa, des oiseaux des forêts, des plantes sauvages et des plantes cultivées, et il montra qu'il était le plus fort de tous. Toutefois il n'a jamais pu venir à bout de Tuhiri-ma-tea, dieu des vents et des tempêtes. C'est un duel qui recommence à chaque instant.

Il y a dans cette fin du mythe un sentiment de fierté et d'orgueil humain qui fait penser au mythe grec de Prométhée, et qui, au surplus, est des plus rares dans la mythologie polynésienne. Je rappelle que le mythe qui vient d'être raconté est néo-zélandais. On ne le connaît pas, du moins sous cette forme, dans l'ensemble des îles polynésiennes. Il n'est pas à croire non plus qu'il soit très ancien. En règle ordinaire, ce ne sont pas les mythes relatifs à la formation du monde qui remontent le plus haut. Ils exigent un degré de réflexion et un matériel déjà existant d'éléments mythiques dont la haute antiquité est invraisemblable. Ce mythe n'en a pas moins l'avantage de nous familiariser dès l'entrée avec un point de vue très répandu dans toute la Polynésie, celui qui cherche à expliquer les phénomènes naturels en conflit réel ou apparent par la lutte des divinités qui y président. La « guerre des dieux » est une conception très polynésienne. Il faut aussi se rappeler qu'il n'y a jamais eu d'Homère ou d'Hésiode polynésien pour donner une espèce de catholicité à des légendes ou à un cycle de légendes, lesquelles deviennent par là classiques, généralement admises partout où se propage la renommée du poète et de ses œuvres. Personne ne coordonna jamais les traditions polynésien-

nes de manière à les présenter sous une forme à peu près harmonique. Les groupes de légendes sont à chaque instant parallèles et ne se touchent point.

C'est ainsi que nous trouvons encore dans le recueil réuni par sir George Grey une autre tradition légendaire, néo-zélandaise aussi, mais plus répandue dans les autres archipels, et dont le héros est connu un peu partout, d'autant plus qu'il semble avoir été le patron des migrations maritimes comme Melkart ou l'Hercule tyrien le fut des expéditions phéniciennes (1). Il s'agit du dieu Maui, personnification du soleil, devenu comme tant de dieux-soleils l'auteur d'exploits merveilleux et le héros des aventures les plus dramatiques. Et ce qui prouve à quelle fixité de lois est soumis partout le développement mythique, c'est que, comme celle de tant d'autres héros solaires, sa naissance est mystérieuse. Il débute par être méconnu, dédaigné, il accomplit les plus brillantes prouesses et il finit assez tristement. C'est dans la Nouvelle-Zélande qu'il paraît avoir été le plus humanisé. Ailleurs il reste plus constamment dieu et très supérieur aux hommes. Une des choses qui le caractérisent partout, c'est que les hommes lui doivent la connaissance et l'usage du feu. De plus on lui attribue partout le pouvoir de prendre à volonté toutes sortes de formes. Voici sa légende :

Sa mère, qui avait déjà mis mis au monde plusieurs enfants, l'enfanta avant terme un jour qu'elle se pro-

(1) *Polynesian Mythology*, 16. Comp. C. Schirren, *Die Wandersagen der Neuseelænder und der Mauymithos.*

menait sur le rivage. Alors, le prenant pour un avorton qui ne pourrait vivre, elle l'enveloppa dans une tresse de ses longs cheveux et le lança dans l'écume de la mer. Mais il fut protégé par son ancêtre Rangi, le ciel; les herbes marines lui donnèrent de belles proportions, et, après avoir été longtemps bercé par les vagues, il finit par aborder sur une île. Sa mère le reconnut, l'emmena chez elle et le fit dormir dans son lit au grand dépit de ses frères aînés qui ne jouissaient pas de la même faveur.

Cette mère, qui doit être la Nuit, avait une singulière façon de vivre. Elle venait chaque soir avec les ténèbres soigner ses enfants, dormir avec eux dans la cabane, mais chaque fois, avant que le soleil parût et que les enfants fussent éveillés, elle se retirait en hâte, et ceux-ci ne savaient pas ce qu'elle devenait pendant le jour. Le petit Maui, intrigué comme eux, mais plus curieux et plus rusé, résolut d'éclaircir le mystère. Une nuit il boucha hermétiquement toutes les ouvertures par où les lueurs du crépuscule pouvaient pénétrer à l'intérieur, cacha les vêtements, c'est-à-dire le tablier et la ceinture de sa mère et resta éveillé. La mère, ignorant que le jour eût déjà paru, continuait de dormir. A la fin, ne comprenant pas pourquoi la nuit était si longue, elle se leva, chercha en vain ses vêtements, ouvrit la porte pour voir ce que cela signifiait. Mais, s'apercevant que le jour luisait pleinement, elle s'enfuit précipitamment. Le petit Maui, qui était aux aguets, la suivit et la vit disparaître dans un buisson de broussailles. Aussitôt il se transforme en pigeon, pénètre dans les

broussailles et découvre un étroit passage qui le mène dans un lieu souterrain où il est reconnu pour la seconde fois par sa mère et pour la première fois par son père. Il revint de là sur la terre des hommes, possédant tous les pouvoirs d'un grand sorcier, d'un enchanteur sans rival, et se servit de ses frères pour accomplir avec leur aide les prouesses les plus étonnantes. Ici la fantaisie prend décidément la place du mythe naturiste et nous devons renvoyer aux ouvrages spéciaux ceux qui désireraient connaître tous les exploits du grand Maui. Ce sont des exploits de Polynésien, des traversées audacieuses, des captures de femmes et de provisions, des combats où il l'emporte par la ruse non moins que par sa force surhumaine, etc. Il devient aussi très souvent dans les légendes le premier ancêtre de la race humaine.

Une de ses luttes les plus curieuses et qui rentre dans la mythologie polynésienne générale, c'est celle dans laquelle il contraignit le soleil qui allait trop vite à modérer sa course pour que la lumière du jour demeurât plus longtemps sur la terre. On peut être surpris d'un mythe qui raconte comment le dieu-soleil lutta contre le soleil. Cela n'est pas plus étonnant que le mythe grec représentant Apollon, qui est bien certainement le soleil, confiant son char lumineux à Phaéton qui est aussi le soleil. L'anthropomorphisme conduit à ces dédoublements de l'astre et du dieu à forme désormais humaine qui d'abord ne faisait qu'un avec lui. Maui, avec l'aide de ses frères, tendit un piège au soleil qui s'embarrassa dans les mailles d'un filet, il blessa au pied Ta-ma-

nuit-ra (grand homme-soleil) et depuis lors le soleil dut marcher plus lentement.

L'arme dont il se servit alors fut la mâchoire de Mouri-ranga-whenoua, son aïeule, qui réside aux extrémités de l'occident et qu'il avait été voir. Celle-ci allait le dévorer, lorsque la brise de l'ouest lui apporta des parfums auxquels elle reconnut que Maui était son petit-fils. Elle en fut si enchantée qu'elle consentit à lui donner sa mâchoire qu'il désirait ardemment, car c'était une arme irrésistible. On serait tenté de croire que toute cette histoire de Maui arrêtant le soleil et le blessant d'un coup d'une mâchoire de la nuit est la traduction mythique d'une éclipse.

C'est avec la même mâchoire, dont il fit un hameçon, qu'il pêcha la Nouvelle-Zélande, dont le nom indigène est Te-ika-a-Maui, le poisson de Maui. Il la fit sortir de l'eau, mais la ligne cassa, et elle n'en est sortie qu'à moitié. C'est une idée bien répandue dans ces archipels d'îles émergées du fond des mers que leur apparition est due à une pêche divine, et Maui est un des pêcheurs divins les plus souvent indiqués. Il y a naturellement des variantes d'une île à l'autre. Tantôt c'est Rangi, le grand père de Maui ou le ciel, qui lui donne la fameuse mâchoire. Tantôt on lui assigne deux fils qu'il tue jeunes encore pour avoir leurs mâchoires. D'un œil de l'un, il fit l'étoile du matin; d'un œil de l'autre, l'étoile du soir, et c'est avec la mâchoire de l'aîné qu'il tira la terre de l'eau. Plusieurs mythographes ont cru reconnaître dans cette mâchoire une représentation de l'aurore. Maui amorce

en effet cette mâchoire et la rougit avec son propre sang. Mais la comparaison me semble décidément trop forcée, et je reconnaîtrais plutôt dans les mâchoires employées par Maui les sommets volcaniques abruptes des hautes îles polynésiennes qui le matin, quand le soleil les teint des rayons de l'aube, semblent tirer vers le ciel les terres suspendues aux flancs des montagnes (1).

Un autre grand exploit de Maui, c'est d'avoir apporté le feu sur la terre.

Maui alla chercher le feu chez une vielle ancêtre Mahou-Ika, qui demeurait bien loin au couchant dans une retraite inaccessible à tout autre que lui. Mahou-Ika, enchantée de voir un petit-fils aussi brave, lui donna un de ses ongles qui, frotté comme il faut, faisait jaillir la flamme. Mais Maui éteignit cette flamme et demanda successivement tous les ongles de son aïeule qui les lui donna jusqu'au dernier. Puis, furieuse à la fin des exigences et de l'insolence de son petit-fils, elle lança après lui toutes les flammes de son corps pour le faire périr, et il fallut que Tuhiri-ma-tea, dieu des vents, envoyât une pluie torrentielle pour l'éteindre. Heureusement plusieurs étincelles se logèrent dans certains arbres (c'est-à-dire dans ceux dont on utilisait de préférence

(1) Comp. Tylor, *Civilis. primitive*, I, 394. — Turner, *Nineteen-Years in Polynesia*, 252, 527. Le Maui-Tikitiki de la Nouvelle-Zélande est le même que le Mafuike Kuidjikuidji des îles Tonga et que le Mafuic-Tiitii des îles Samoa. L'identification d'une arête montagneuse avec une mâchoire se retrouve dans le mythe solaire de Samson.

le bois pour obtenir du feu par la friction). Il y a au fond de cet étrange récit une interprétation mythique du soleil couchant tout entouré de flammes. L'ongle igné de la vieille aïeule semble faire allusion au temps où l'on tirait le feu de la pierre percutée avant de savoir se le procurer par le frottement du bois (1).

Maui est aussi le dompteur des vents sur lesquels il chevauche ou qu'il renferme dans des cavernes. Le vent d'ouest seul résiste avec succès. Maui court après lui sans pouvoir l'atteindre. Parfois il serait sur le point de le saisir; mais alors le vent d'ouest se dérobe, se blottit dans sa caverne, pour en ressortir quand Maui a disparu. C'est pour cela que le vent d'ouest souffle si souvent sur les archipels et toutefois de temps à autre ne souffle plus (2). Cette notion mythique des vents renfermés dans une caverne se retrouve dans la poésie classique (3). Les rapports de Maui avec les vents font qu'à ses nombreux attributs il faut joindre sa dignité de maître ou dieu des vents. A Taïti même il se confondait avec le vent d'est.

(1) Schirren, *l. c.*, 32, Turner, *l. c.*, 252, 527. D'autres légendes, raccordées tant bien que mal avec celle-ci, racontent que Maui ayant pris du feu dans ses mains, se brûla et plongea dans la mer. Alors *le soleil se coucha* et il y eut une éruption volcanique. — Ou bien, tout feu étant éteint sur la terre, Maui va en chercher auprès d'un autre Maui beaucoup plus vieux, le lui enlève de force et revient de l'autre côté du souterrain où il le laisse terrassé et vaincu. La nature solaire de toutes ces légendes n'est pas discutable.

(2) Ellis, *Polyn. Researches*, II, 417. Grey, *l. c.*, 5.

(3) Enéide, I, 52-53. Comp. Odyssée, X, 3-4, où la caverne est devenue une forteresse ceinte d'un mur d'airain et d'une roche polie.

Cependant, malgré sa force, son courage, son habileté, Maui, comme bien d'autres héros solaires, Phaéton, Hercule, Thésée, Persée, Œdipe, Huitzilopochtli, etc., finit tragiquement. A force d'être victorieux il se croyait invincible. Il apprit que, dans les profondeurs de l'occident, habitait une autre de ses aïeules Hine-noui-te-po (la grande femme-nuit; au fond, c'est toujours la même) qui dormait la bouche grande ouverte, répandant autour d'elle des lueurs fulgurantes. On disait qu'elle avalait les hommes qui ne reparaissaient plus. Maui voulut savoir ce qu'il en était et dompter à son tour cette fée de la mort. Les oiseaux désirèrent l'accompagner dans cette expédition. Maui y consentit, et quand il vit la vieille déesse endormie bouche béante, il s'avisa de pénétrer dans l'intérieur de son corps, et recommanda bien aux oiseaux de ne pas rire quand ils le verraient s'introduire dans l'orifice. Mais lorsqu'il eut commencé son voyage d'exploration, le petit oiseau tiwakawaka, qui chante toujours au coucher du soleil, ne put se retenir et partit d'un rire sonore. Il en résulta que Hine-noui-te-po se réveilla brusquement et, s'apercevant de l'intrus qui s'était glissé dans son corps, l'étreignit et le broya sous ses dents. Voilà ce qui fait que les hommes, dont Maui est aussi le premier père, doivent tous mourir. Il est vrai que Maui ne meurt que pour revivre et recommencer sa carrière, et nous verrons bientôt que l'idée de la manducation des dieux, de leur digestion et du retour à la vie des êtres absorbés et digérés par eux tient une grande place dans la mythologie polyné-

sienne (1). Maui reste en définitive le type idéal du Polynésien, hardi, aventureux, enjoué, moqueur, plus brillant que bon, cynique même et des moins scrupuleux quand il s'agit des moyens propres à lui assurer la victoire. C'est lui qui était l'objet favori des adorations d'une confrérie singulière, constituée dans les îles de l'est, celle des *Areoi* dont nous aurons à reparler. A Noukahiva, dans les Marquises, les Areoi célébraient la fête de son retour au commencement d'octobre, c'est-à-dire du printemps, et solennisaient son départ en mai, c'est-à-dire au commencement de l'hiver austral. Jusqu'au moment de son retour en octobre ils portaient des habits de deuil (2).

(1) Grey, *l. c.*, 54-58. Schirren, *l. c.*, 33.
(2) Moerenhout, *l. c.*, 1, 501.

CHAPITRE III

LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE

(*Suite*)

Le mythe cosmique de Mangea. — Le dieu-requin Vatea. — Le grand dieu Tangaroa. — Le dieu-soleil RA. — La déesse-lune. — Mythologie stellaire. — Le dieu Rehua. — Le dieu Lono. La déesse-volcan. — Pélé et son amant Tamapoua. — Les Atuas. — Caractère vieillot et immoral des mythes polynésiens. — Leur cachet préhistorique.

Les mythes de création ou de constitution des choses que nous avons racontés sont locaux ou ne se présentent dans plusieurs archipels qu'avec des variantes qui les modifient plus ou moins. Il en est encore un, particulier aux îles Hervey, que M. Wyatt Gill, qui y a longtemps résidé, expose en détail dans ses *Mythes and Songs from the South Pacific* et où l'on trouve une certaine tendance spéculative, métaphysique, des plus curieuses, si toutefois le respectable missionnaire n'a pas un peu trop européanisé les données mythiques à lui communiquées par le dernier prêtre du dieu-requin dans ces îles aujourd'hui chrétiennes.

Ce mythe est originaire de Mangea, la principale des îles Hervey, qui joue là le rôle de la terre proprement dite. Il représente les choses comme si l'univers, au-dessous de la surface courbe de l'île, descendait en forme de poire ou de montgolfière gonflée, divisée en compartiments. La surface de l'île serait le haut de la poire et communiquerait avec l'intérieur par deux ouvertures, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, par où vont et viennent le soleil et la lune. Tout en bas, à la queue de la poire se trouve *Roé*, le ver filiforme, racine de toute existence et de toute force vivante (1). L'intérieur de la poire, *avaïki*, correspond au scheol hébreu, à l'Hadès grec. Au-dessus du ver filiforme est le compartiment du *souffle*; puis, celui de la *vie permanente*; puis, vient le réduit où vit une déesse si à l'étroit dans sa cellule que ses genoux et son menton se touchent. Comme elle désirait ardemment avoir des enfants, elle se mordit un jour le flanc droit et du morceau qui s'en détacha provint *Vatea*, moitié homme et moitié poisson. Il a un œil d'homme, c'est le soleil, et un œil de poisson, c'est la lune. Premier-né de la déesse-mère, il occupe le compartiment le plus élevé de la poire, immédiatement sous la terre, et ses deux yeux se promènent alternativement au-dessus et au-dessous de la terre,

(1) C'est une interprétation bien métaphysique de l'idée qui se présente avec toute sa grossièreté aux îles Tonga où le dieu-souterrain Hikuleo est homme par en haut, serpent ou anguille par en bas, ce qui lui permet d'être présent aux deux extrémités du monde. Maui et Tangaloa durent enchaîner ce méchant dieu qui dépeuplait les îles (Turner, *Polynesia*, 237).

sortant et rentrant par les deux ouvertures que nous avons signalées. C'est pourquoi on le représentait comme un être moitié homme et moitié requin. — La déesse se mordit encore le même côté, et il en provint *Tinirau*, le dieu des poissons habitant au-dessous de son frère Vatea. Elle eut un troisième enfant, Tango, le père des oiseaux ; puis, une fille dont le nom veut dire *écho*. Son cinquième enfant fut *Raka*, dieu du vent, le plus rapproché de sa mère et tenant les vents, ses fils, renfermés dans une grande corbeille. Chacun d'eux communique par une ouverture spéciale avec la mer supérieure et par là peut souffler tant qu'il veut à sa surface.

Vatea, le dieu à moitié requin, s'ennuyait tout seul. Une nuit il rêva d'une belle femme, il en rêva encore et si bien qu'il finit par la saisir en rêve et par l'épouser en réalité. Elle s'appelait Pépé, comme la terre dans le mythe Néo-Zélandais — détail prouvant avec tant d'autres que ces mythes locaux se composent de fragments ajustés, remontant bien plus haut et beaucoup plus répandus que les mythes formés çà et là par leur conjonction — et Pépé donna à Vatea deux fils de forme purement humaine, Rongo et Tangaloa (le dieu de la végétation et le dieu de la mer). Elle eut encore d'autres enfants, entre autres un dieu-lézard; en un mot, c'est la mère des dieux adorés à Mangea. Tangaloa est représenté avec des cheveux blonds, couleur qui n'est pas inconnue, mais qui est rare en Polynésie. Les enfants blonds passent pour engendrés par lui, et lorsque Cook découvrit Mangea, les indigènes prirent les blonds An-

glais pour des enfants de Tangaloa venus de la résidence mystérieuse de leur père.

En réalité, c'est Tangaroa (Nouvelle-Zélande) ou Tangaloa (Tonga et Samoa), à Taïti Taaroa, aux Sandwich Kanaroa, qui partage avec Maui l'honneur d'être le dieu le plus révéré dans toute la Polynésie. Souvent même les attributs de l'un sont reportés sur l'autre, et réciproquement. C'est le propre des mythologies primitives que les noms et les personnes des dieux n'ont encore rien de très fixe et passent aisément les uns dans les autres. Maui et Tane-Mahouta, Rongo et Tangaroa sont souvent substitués les uns aux autres dans les mythes locaux. On peut voir un exemple frappant à l'appui de cette observation dans les hymnes des Védas. De même que Varouna, dans la mythologie védique, est d'abord dieu du ciel, puis dieu des eaux et de la mer, Tangaroa en Polynésie est, selon les archipels, dieu céleste ou dieu marin. La notion du ciel et celle de la mer se confondent aisément aux âges mythiques. Le ciel est une mer dont les nuages sont les vaisseaux, et la mer est un firmament, un grand couvercle qui embrasse et recouvre un autre monde. Quand les indigènes de Noukahiva virent pour la première fois des navires européens, ils crurent que ces navires venaient des nuages et qu'ils avaient apporté du tonnerre dans leurs canons (1). Souvent, c'est à Tangaroa qu'on attribue, sans aller plus loin, la forma-

(1) Krusenstern, *Reise um die Welt*, 1803-1806, St-Pétersbourg, 1810, I, 191.

tion du monde. Si la mer est salée, cela provient de la sueur abondante qu'il secréta lorsqu'il fabriqua les astres, les îles et les êtres vivants. C'est avec son épouse, un grand rocher, qu'il procrée les îles et ceux qui les habitent : ce qui prouve qu'au fond Tangaroa et sa femme O-te-Pépé sont un couple divin supérieur, le ciel et la terre, tout à fait semblable à celui que la Nouvelle-Zélande connaissait sous les noms de Rangi et de Pépé. Ailleurs, le monde visible est la coque dans laquelle Tangaroa était renfermé à l'origine et dont il se sépara comme le petit oiseau qui brise son œuf (1). Les îles sont les fragments de l'œuf. Dans une autre conception mythique, mais qui se rapporte aussi à Maui, ou bien au père de Maui, Tangaroa n'a pas cessé de soutenir le monde sur son dos, et quand il veut changer de position, il cause les tremblements de terre. Alors on frappe sur le sol avec des bâtons en lui criant bien fort qu'il doit se tenir tranquille (2). C'est Tangaroa qui donna l'arbre à pain aux hommes. Ceux-ci pendant longtemps n'avaient eu à manger que de l'argile rouge. Et cet arbre à pain, à son tour, est la métamorphose d'un homme qui avait prié Tangaroa de le transformer en un arbre produisant un fruit sain et savoureux pour nourrir son fils unique, dont l'estomac trop faible ne pouvait supporter l'argile rouge (3). Tangaroa habite le ciel le plus élevé ou réside aussi

(1) Ellis, *l. c.*, I, 325.
(2) Mariner, *l. c.*, II, 120.
(3) Ellis, I, 68.

dans le soleil qu'il a fait (1). On se le représente souvent comme un oiseau gigantesque. En qualité de dieu des mers et de formateur du monde, il était particulièrement révéré par les constructeurs de bateaux. Les grandes embarcations s'appelaient, d'après Dumont d'Urville, « vaisseaux de Tangaroa ». Dans l'archipel des Tonga, c'est à lui qu'on rapporte la pêche de la terre attribuée ailleurs à Maui. Un jour qu'il pêchait dans la mer, il sentit que son hameçon était accroché par quelque chose de très lourd; il tira, tira encore, et enfin parut l'extrémité d'une terre. Mais sa ligne cassa, et au lieu d'un continent il n'émergea qu'un groupe d'îles (2). On montre encore sur un rocher l'anfractuosité à laquelle s'accrocha l'hameçon divin.

Le soleil est aussi personnifié sous d'autres noms que Maui. Par exemple, d'après M. Wyatt Gill, il est souvent révéré sous le nom de Râ, ni plus ni moins que dans la vieille Egypte, et cela doit servir de leçon plus que d'encouragement à ceux qui, sur le vu de la moindre ressemblance de détail, sont toujours prêts à supposer des propagandes ou des emprunts. Jamais rapports d'une nature quelconque ne s'établirent entre les archipels de la Polynésie et le pays des Pharaons. C'est une ressemblance fortuite comme celle qui permettrait de ramener au grec les *teocalli* ou sanctuaires mexicains (3).

La lune est également personnifiée et divinisée

(1) Ellis, I, 325; III, 170.
(2) Mariner, *l. c.*, II, 104.
(3) Wyatt Gill, *l. c.*, 63.

sous plusieurs formes. A Taïti et aux Sandwich, elle s'appelle *Hina*, « la femme aux cheveux blancs ». Aux Samoa elle se nomme *Ma'ina* et *Masina*. La légende locale racontait qu'un soir, en temps de famine, une femme travaillait en plein air avec son enfant, quand la lune se leva sous forme d'une gousse d'arbre à pain (sous forme de croissant). Cette femme en colère dit à la lune : Pourquoi ne descends-tu pas jusqu'à nous pour que mon enfant mange de toi? Alors la lune s'irrita, descendit en effet, mais enleva la femme, l'enfant et leurs outils. On peut les voir encore aujourd'hui dans la lune, dont ils font les taches (1). On la considérait comme l'épouse ou comme la fille de Tangaloa, dieu du ciel ou de la mer, et comme présidant à la nuit, Pô, avec laquelle elle est parfois confondue. Pô, du reste, signifiait aussi le grand abîme inconnu, où ne règne qu'une obscurité épaisse. Pour dire qu'une chose avait toujours existé, on disait : Depuis Pô jusqu'à maintenant (2). C'est dans Pô, le mystère impénétrable, qu'on fixait l'île, séjour des dieux, le Pou-lotou, c'est-à-dire le milieu de Pô. C'est là aussi que se rendaient les morts pour être mangés par les dieux. Nous devrons reparler de cette anthropophagie divine.

Pour revenir à la lune, il faut ajouter qu'elle était l'héroïne de nombreuses légendes où elle joue ordinairement le rôle d'une jeune fille belle, un peu vaine, égoïste et capricieuse, toutefois sensible à

(1) Turner, *l. c.*, 247.
(2) Ellis, *l. c.*, IV, 247.

l'amour. Elle peut avoir et elle a eu des amants mortels. L'un d'eux, après avoir longtemps vécu près d'elle, devint vieux, et alors elle le renvoya sur la terre où il devait mourir et où elle ne pouvait plus que le contempler et le caresser de ses rayons. Cela fait penser au mythe grec d'Artémis et d'Endymion (1).

Tous les corps célestes étaient personnifiés de la même manière. A Taïti, l'étoile du matin s'appelait d'un nom qui signifie « le précurseur du jour »; l'étoile du soir, « la déesse du crépuscule ». Les Pléiades s'appelaient « les petits yeux ». Dans les Gémeaux, on distinguait un jeune homme et une jeune fille, et il s'y rattachait l'étrange histoire d'un frère et d'une sœur à qui leurs parents ne donnaient jamais rien quand ils avaient été à la pêche. Affamés et tristes, ils s'enfuirent et montèrent au ciel. C'est pourquoi on les appelle *Ainanou*, « les désirants ». Quand ils furent arrivés dans les régions célestes, ils firent descendre leurs ceintures jusqu'à terre et ils enlevèrent leurs parents pour les faire habiter aussi dans le ciel (2). L'idée que l'on peut monter au ciel en s'attachant à un cordon, à une liane quelconque, est fréquente dans les contes polynésiens.

Il y a aussi un dieu de l'air, *Rehua*, qui sait tout, qui habite près de Tangaloa au plus haut du ciel. Un de ses fils, tué par accident, rougit de son sang l'horizon du soir. Souvent le domaine de Rehua est sale,

(1) Comp. Wyatt Gill, *Myths and Songs*.
(2) Ellis, *l. c.*, III, 171 suiv.

et Maui le nettoie, ce qui signifie que le soleil dissipe les nuages qui obscurcissent les hauteurs de l'air (1). L'arc-en-ciel est le chemin par lequel les dieux vont et viennent de la terre au ciel. C'est pourquoi le navire royal à Taïti s'appelait « l'arc-en-ciel » (2). La voie lactée dans le même archipel passe pour un grand requin bleu qui tire sa nourriture des nuages (3).

Il y avait encore dans les îles des dieux-nature en très grand nombre. Ce ne sont le plus souvent que les formes locales des divinités que nous venons d'énumérer. Les vents, les volcans, les montagnes, les rochers, tout était personnifié. On distingue plusieurs dieux de la guerre, ordinairement en rapport avec celui des vents. L'un des plus hideux était *Taïri*, aux îles Sandwich, dont l'idole aux dents de requin était portée dans les batailles. A Taïti, il y avait un dieu de l'agriculture, *Ofanou*, dont le pendant, aux îles Tonga, était *Alo-Alo* « le vanneur », dieu du vent et de la moisson (4). Nous signalerons encore le dieu qui s'appelle Lono aux îles Sandwich, Roo à Taïti, et qui semble un dédoublement du dieu des vents et des mers. C'est surtout aux îles Sandwich que son culte était populaire. La légende locale racontait que, dans un accès de jalousie, il tua sa femme Kaïkilani Alii (nous ignorons à quel phénomène ce détail du mythe fait allusion) ; après cela, il

(1) Grey, *l. c.*, 81-89.
(2) Moerenhout, *l. c.*, I, 485 ; Ellis, *l. c.*, I, 155.
(3) Ellis, III, 172.
(4) Ellis, I, 326, 333. — Mariner, II, 115.

parcourut l'île comme un tourbillon furieux, et après avoir fondé des jeux en mémoire de sa femme, il s'embarqua sur un canot triangulaire et quitta l'île Sandwich de Kealakeakua, en disant qu'il reviendrait plus tard. Une confrérie de prêtres était chargée du culte à lui rendre. Une légende connexe, bien que mal d'accord avec l'idée de sa disparition, le représente à l'état d'hostilité permanente avec la déesse Pélé qui siège, avec sa suite, dans le grand volcan d'Hawaï (1). Cette suite, c'est, en langue indigène, « la vapeur volcanique », « l'explosion », « la pluie nocturne », le « feu volcanique » boiteux comme Vulcain, autant de dieux masculins; puis, des déesses, « la briseuse de canots » aux yeux de feu, « la gardienne des nuages », etc. (2). On voit combien la personnification naturiste est intense en Polynésie. Lono, dans son antipathie contre Pélé, chasse au loin les vapeurs qui sortent de son cratère. Nous notons aussi que, lors de son arrivée aux îles Sandwich, Cook fut pris pour le dieu Lono qui revenait enfin du pays mystérieux où il s'était retiré. Cette identification avec la divinité redoutée contribua beaucoup à lui assurer l'accueil le plus empressé.

Il faut mentionner encore à propos de Pélé, la déesse-volcan, un autre mythe hawaïen qui offre une certaine analogie avec plus d'un mythe grec. Pélé a beaucoup d'amants, mais ne les accepte pas

(1) Waitz-Gerland, VI, 285.
(2) Ellis, IV, 248.

tous. Entre autres, un certain Tamapoua (fils du cochon), moitié homme et moitié cochon, mais d'une grandeur effrayante, lui fit une cour très pressante. Pélé le repoussa et, furieux, il lui déclara la guerre. D'abord il parut le plus fort et remplit d'eau tout le cratère. Mais Pélé parvint à tout avaler, et elle jeta dans la mer son malencontreux amant (1). Il est facile ici de deviner le sens du mythe. C'est la dramatisation d'un phénomène naturel assez fréquent à Hawaï. Un gros nuage, de formes monstrueuses, s'attache au sommet de la grande montagne. C'est Tamapoua qui coquette avec Pélé. Celle-ci le repousse et le nuage irrité fait tomber l'eau à torrents sur la montagne. Mais la montagne absorbe l'eau, et le nuage vidé se détache pour aller se perdre au loin dans la mer.

Il est facile de comprendre que cette multitude de dieux locaux, venant s'ajouter aux divinités dont le culte était répandu sur l'ensemble des archipels, finissait par constituer des panthéons très compliqués. On nous dit qu'à Tonga seulement on comptait 360 dieux de tout nom et de toute espèce. Une pareille collectivité amena naturellement l'adoption d'un mot générique pour désigner par un trait commun tous ceux dont elle se composait. Ce mot qui correspond aux *devas* hindous, aux *theoi* grecs, aux *dii* latins, est le mot *atua*. Les *atuas* sont « les dieux ». M. Wyatt Gill donne une explication de ce mot « atua » d'après laquelle il signifierait « la moelle » ou « la sève » des

(1) Ellis, IV, 25.

choses. Cette explication me paraît cherchée bien loin, et je préfère celle que propose M. Fornander (1). Il montre que le mot *atua* est tout voisin du mot *atou* qui s'emploie pour « maître, seigneur », de la racine primitive *tou*, être droit, levé, supérieur. Les Atuas seraient donc les *superi*, les seigneurs haut élevés, les souverains. On les appelait aussi « la famille céleste », *te anau tuarangi* (ce dernier mot veut dire « comme le ciel »). Mais il ne faut pas oublier que cette famille céleste comprenait des rats, des lézards, des scarabées, des oiseaux et des requins, soit parce que les divinités étaient conçues sous les formes de l'un ou l'autre de ces animaux, soit parce qu'elles les avaient revêtues dans les légendes où elles figuraient (2).

On a remarqué souvent la manière diffuse et traînante des récits légendaires, tels que les indigènes les déroulent. Ce n'est pas précisément une littérature enfantine. On y trouve plutôt quelque chose de vieillot et de fatigué. Cette prolixité redondante n'empêche pas les traits gracieux ou poétiques de saillir de temps à autre. Elle n'empêche pas non plus les détails cyniques. Il est vrai que la plupart des mythologies souffrent du même défaut. Mais nulle part il ne s'étale avec plus d'impudeur. Les dieux polynésiens sont régulièrement d'une immoralité révoltante. Il faut observer toutefois que les actes de dévergondage bestial qui leur sont attribués sont

(1) *Polynesian Race*, II, 365 suiv.
(2) Comp. Wyatt Gill, *l. c.*, 34-35.

plus fréquents dans les îles de l'est, à Taïti, aux Marquises, aux Sandwich, que dans les foyers plus anciens de la race, dans les archipels occidentaux des Hervey, des Tonga, des Samoa, etc. La religion, la mythologie, les mœurs avaient un caractère plus sobre, plus contenu dans ces dernières îles. Les insulaires de Samoa avaient même une réputation d'impiété, parce qu'ils étaient moins adonnés aux dévotions et aux innombrables pratiques superstitieuses qui jouaient un si grand rôle dans la vie quotidienne de la plupart des Polynésiens. Cette différence n'était toutefois que très relative. Les Samoans eux-mêmes avaient leur bonne part de superstitions grossières, et le fait est que la race polynésienne dans son ensemble était extrêmement *dévote*, c'est-à-dire très absorbée par les rites et les observances de tout genre, étrangères à toute préoccupation morale, qui lui étaient imposées au nom de ses très nombreuses divinités. On va s'en faire une idée au prochain chapitre qui traitera de la grande institution polynésienne et même océanienne du *tabou*.

Au surplus, il faut se rappeler que la mythologie et la religion polynésiennes n'ont jamais dépassé le niveau que des religions bien autrement raffinées ont dû traverser avant de nous parvenir sous la forme corrigée que des sacerdoces ou des poètes leur ont donnée sous l'inspiration d'un goût artistique ou d'un sérieux moral inconnus de tout temps en Polynésie. Qu'était la mythologie grecque avant l'époque homérique? Les terribles grossièretés qu'elle a conservées au milieu même des délicatesses des siècles

classiques ne nous permettent pas de la concevoir comme très décente à l'origine. C'est précisément ce qui fait pour l'historien des religions la valeur de cette mythologie polynésienne qui s'est perpétuée jusqu'à nous, conjointement avec l'âge de pierre, et qui n'a cessé pour les Polynésiens que grâce à l'arrivée des Européens. Comme l'a dit spirituellement M. Max Müller dans sa préface aux *Myths and Songs* de M. Wyatt Gill, la possibilité d'étudier une pareille mythologie est pour l'historien ce que serait pour le zoologiste de nos jours la faculté de passer quelque temps au milieu des plésiosaures et des mégathérions, ce que serait pour nos botanistes celle de se promener à l'ombre des énormes fougères arborescentes, ensevelies sous le sol actuel, qui nous procurent le charbon. La mythologie polynésienne a perpétué jusqu'à nous les temps préhistoriques.

CHAPITRE IV

LE TABOU ET LE TATOUAGE

Définition du tabou. — Les êtres tabou. — L'état noa. — Application du tabou. — Tabouage et détabouage. — Détachement de l'idée du tabou sous l'influence européenne.

Sens religieux du tatouage. — Manière de l'opérer. — Ses variétés. — Le tatouage et la propagande chrétienne.

L'Afrique est la terre par excellence du fétichisme, comme l'Amérique du Nord est celle du totémisme. Cela ne veut pas dire qu'on ne rencontre pas de fétichisme ailleurs que chez les Africains ou de totémisme chez d'autres que les Peaux-Rouges. Ce qui est vrai, c'est que nulle part chacun de ces deux modes religieux n'a atteint un pareil degré d'importance et d'extension. C'est en ce sens qu'on peut dire de l'Océanie et tout particulièrement de la Polynésie qu'elle est la région classique du *tabou*. Ailleurs il est facile de constater des faits de l'ordre religieux qui rentrent dans la même catégorie; nulle part ils ne tiennent une place aussi absorbante; nulle part le principe commun ne se déploie avec la même conséquence, poursuivie jusque dans les applications les plus éloignées du point de départ.

C'est ici qu'il importe de bien définir ce principe initial. Car on se trouve bientôt en présence de pratiques rangées sous la dénomination générique du tabou et qu'on a de la peine à ramener à ce qui en fait autant d'applications de détail de la loi première, si l'on n'a pas pris soin de marquer soigneusement les transitions.

Qu'est-ce en soi que le tabou?

C'est originairement la mise à part d'un objet ou d'une personne en tant que consacrés ou appartenant au domaine divin des Atuas. En vertu de cette mise à part, il est interdit, sous peine de sacrilége et des maux que le sacrilége ne peut manquer d'attirer, de s'approprier et même de toucher la chose ou la personne tabou. La défense de toucher n'est que la conséquence de celle de s'approprier, par la raison qui fait qu'il vaut mieux ne pas même toucher ce qu'on n'a pas le droit de prendre. Mais la conséquence participe au caractère absolu du principe. C'est, en d'autres termes, une interdiction de prendre et de toucher sanctionnée par la religion. Le mot lui-même signifie « fortement désigné », « rigoureusement interdit», de *ta* superlatif et *pou*, *bou*, montré, désigné, mis à l'index (1). Une chose ou une personne déclarées tabou sont, par le fait même, incorporées au domaine des dieux, on ne peut plus en user, encore moins en abuser. Au fond la *res sacra*, la chose sacrée, de nos mythologies classiques, l'objet voué

(1) Shortland, *Traditions and Superstitions of New Zealand*, Londres, 1851, p. 81.

aux dieux par le sacrifiant, tout ce dont ils ont pris possession soit à la suite d'un don, soit en vertu d'une loi religieuse, qu'il s'agisse de l'aliment qui leur a été offert, du monument qui leur a été dédié ou du fugitif qui embrasse leur autel, est également soustrait à l'usage, aux droits, aux prétentions, qu'on aurait pu faire valoir en toute autre circonstance. Comme les prêtres polynésiens et les chefs politiques plus ou moins prêtres eux-mêmes ne se sont pas fait faute d'user du tabou au profit de leurs ambitions et même de leurs intérêts les plus mesquins, il n'a pas manqué d'écrivains disposés à en attribuer l'invention à leur habileté. Ce qui serait une erreur grossière; car on n'abuse d'un préjugé ou d'une superstition que si ce préjugé ou cette superstition préexistent à l'abus qu'on en fait. Le tabou est bien plutôt né d'une certaine disposition de la race polynésienne qui admet aisément la séparation, la limite infranchissable des domaines contigus, la distinction très tranchée des classes sociales, les régimes de privilèges, les constitutions aristocratiques, et, sans pousser à l'excès ce genre de rapprochements, on peut tout au moins dire que la configuration de cette grande région insulaire, divisée en une prodigieuse quantité de petites terres parfaitement et nettement séparées les unes des autres, n'a pas été étrangère à cette direction de l'esprit.

Le tabou, on le comprendra aisément, peut servir ou de protection ou de mise hors la loi par l'unique raison qu'il signifie : Ne touchez pas à ce qui est tabou. Il peut donc être tantôt une punition, tantôt un privilége.

En tout premier lieu les temples ou *Marés*, les offrandes, les prêtres qu'on appelle *pia-atua*, c'est-à-dire *boîtes des dieux* (1), les rois, les familles nobles, considérées comme descendant des dieux, étaient tabou. Le menu peuple et surtout les femmes ne pouvaient entrer dans les enceintes consacrées, la peine de mort eût châtié ceux qui auraient contrevenu à cette interdiction. Aux îles Sandwich les baies de l'arbuste Ohelo, dont la déesse volcanique Pélé était, paraît-il, très friande, étaient tabou, personne n'osait en manger. C'est par une autre application du même principe que les demeures des dieux et des principaux chefs jouissaient du droit d'asile : nul ne pouvait plus toucher à ceux qui s'y étaient réfugiés. En revanche les malades considérés comme devenus la possession d'un *atua* ou d'un esprit divin étaient aussi tabou. D'où il résultait qu'on les fuyait, ou bien on les transportait hors de la demeure, et souvent ils mouraient faute de soins et de nourriture. Ce qui toutefois diminuait un peu les embarras causés par un pareil ensemble de coutumes, c'est que les esclaves pris à la guerre, étant regardés comme abandonnés par leurs atuas, passaient pour indemnes en cas de violation du tabou. Ils n'étaient plus à un dieu quelconque et n'avaient plus rien à risquer. Les cadavres étaient tabou, ainsi que les lieux et les objets en contact avec eux, et les vieilles femmes étaient à cause de cela chargées exclusivement des soins à prendre en vue de leur sépulture, afin que si la violation iné-

(1) Wyatt Gill, *l. c.*, 35.

vitable en pareil cas du tabou devait entraîner quelque calamité, elles fussent seules désignées aux divines colères. Une application plus humaine de cette loi du tabou en assurait les bénéfices aux enfants nouveau-nés et à leurs mères récemment délivrées.

Il y avait du reste des variétés assez notables dans les divers archipels dans la manière d'appliquer le tabou. A Taïti, le requin était tabou en sa qualité de poisson souvent habité par un dieu, et si quelque indigène, chose d'ailleurs très rare, était dévoré par un requin, c'est qu'il avait certainement enfreint quelque prescription du tabou. Nulle part un Polynésien n'eût osé manger l'animal servant de manifestation ordinaire à son esprit protecteur, à son *tiki*. Cet animal était tabou pour lui. Les prescriptions étaient surtout sévères par rapport aux aliments. Il y avait beaucoup de mets qui étaient tabou pour des classes entières de la population, et par conséquent réservés à la minorité privilégiée devant à ses prérogatives de naissance de pouvoir les partager avec les dieux. Les personnes tabou avaient en effet le droit de toucher et d'utiliser ce qui était interdit à tous les autres. Cela dépendait de la nature et du niveau du tabou dont elles étaient revêtues. Voilà pourquoi les femmes, dans presque toutes les îles, ne pouvaient manger avec les hommes dont elles ne devaient pas toucher la nourriture. Elles étaient exclues surtout des festins de chair humaine, ce mets des dieux par excellence, et ne recevaient même qu'une faible part des aliments de provenance animale. Aux îles Marquises, elles ne pouvaient pas même monter dans les canots

qui étaient tabou pour elles, et c'est pour cette raison que les équipages européens les voyaient toujours venir à la nage, tandis que leurs maris approchaient en bateau.

Le contraire de l'état tabou était désigné par le mot *noa*. La personne ou l'objet *noa* étaient utilisables dans un sens général par tous ceux qui avaient le pouvoir ou le droit de s'en servir. Sauf les cas exceptionnels que nous avons indiqués et quelques autres encore que nous signalerons, les femmes, les filles surtout étaient noa. Mais, de plus, le tabou était contagieux. Les personnes tabou le communiquaient à ce qu'elles touchaient, du moins dans certaines catégories très élevées de tabou. Il y avait des endroits où les hommes tabou, ne pouvant plus toucher les aliments sous peine de les rendre tous tabou et par conséquent interdits à tous les autres, devaient être nourris, littéralement empâtés par les femmes, qui se servaient pour cela d'espèces de cuillers et de fourchettes pour ne pas toucher les aliments.

Il faut aussi se rendre bien compte d'une notion du tabou qui le mettait en rapport étroit avec la constitution aristocratique et surtout très hiérarchique des îles polynésiennes. Toute la nature vivante est soumise pour le Polynésien à une hiérarchie rigoureuse. Tout en bas sont les femmes, tout en haut sont les Atuas ou les dieux. Immédiatement après les dieux, viennent les rois, les prêtres, les nobles divisés en plusieurs rangs, et plus on est élevé en dignité, plus on est tabou, donc inviolable; plus aussi augmente le pouvoir de communiquer le caractère de tabou à tout

ce que l'on touche. De là plusieurs degrés de rigueur dans le tabou. Il y avait de petits et de grands tabous, de temporaires et de permanents. Les petits tabous avaient des conséquences assez légères; d'autres cessaient d'eux-mêmes de porter effet au bout d'un certain temps; d'autres enfin duraient toujours, à moins qu'ils ne fussent levés par la vertu de cérémonies sacerdotales qui produisaient ce que nous ne savons nommer autrement que le *détabouage*. On ne peut s'empêcher de penser aux analogies que tout ce système présente avec celui de la souillure légale au sein du rabbinisme juif. Le principe toutefois était différent. L'idée de souillure chez le Juif se rattache à l'idée morale. Au contraire, le tabou polynésien est proprement la limite du domaine divin. Cette limite, en majeure partie, est permanente et immuable, mais elle s'étend ou recule selon les volontés de ceux qui sont chargés par les dieux de fixer le point où leur domaine finit. En réalité les dieux pourraient tout prendre, tout s'adjuger. S'ils laissent à l'homme un champ d'action où il peut exercer librement ses pouvoirs, c'est par condescendance. Mais la limite de ce champ d'action est instable et il faut, dans tous les cas déterminés, faire bien attention à ne pas empiéter sur le terrain réservé.

Les rois, les princes, les grands devaient donc, en proportion de leur dignité, s'abstenir de tout contact avec le reste des hommes. A Taïti même on les empâtait, comme nous le disions tout à l'heure, afin que le reste de la population ne fût pas privée de toute alimentation. Ils ne sortaient que portés sur des

épaules humaines, parce qu'autrement le sol eût été *taboué* et personne n'aurait plus osé le fouler aux pieds. Nul n'aurait osé manger ou boire en se servant d'un vase dont l'un de ces personnages tabou se serait servi auparavant. Le prince, à son tour, punissait sévèrement toute infraction au tabou, s'il ne voulait pas s'exposer à la colère des dieux. En revanche, il pouvait s'approprier tout ce qu'il touchait de son doigt tabou. C'est pour cela que, par exception, les femmes des princes étaient élevées au-dessus du simple état de noa et devenaient tabou comme leurs augustes époux.

Ce point de vue hiérarchique s'étendait, en dehors de la question de rang, au corps de chaque individu. Ainsi, la tête et tout ce qui la touche, notamment la chevelure, participaient chez tout homme à un certain tabou qui n'atteignait pas les autres parties du corps, sauf une exception caractéristique (1). Quand on coupait les cheveux d'un chef, il fallait de grandes cérémonies et on allait enterrer en grande pompe au lieu des sépultures les mèches enlevées à cette tête sacrée. Voler le peigne d'autrui était un crime épouvantable. C'est une infraction très grave de mettre en contact avec l'occiput quoi que ce soit qui a rapport à la nourriture, et un pauvre Blanc fut mis en pièces par une tribu furieuse, parce qu'en plaisantant

(1) Glans virgæ, quippe caput alterum, fons vitæ, habebatur res sacra, videl. tabou. Nihil turpius, pro sententia Oceanicorum, alias et omnino protervorum, quam nudi glandis exhibitio. Concha, quam ante breve subligaculum multi proferunt, ad glandem, si res postulat, tegendum adhibetur.

il avait posé un plat de laiton sur le crâne d'un petit chef. Plus une personne est élevée en rang, plus sacrée est sa tête. Un Français qui eut le malheur de poser familièrement sa main sur la tête d'un prêtre reçut en récompense toutes les malédictions de la Polynésie. Paulaho, roi des îles Tonga, au rapport de Cook qui n'y comprenait rien, fit toute sorte de difficultés pour descendre dans la cabine du vaisseau européen, parce qu'il ne pouvait souffrir que quelqu'un lui marchât sur la tête (1). Ailleurs, le fils d'un grand personnage souffrait beaucoup de la vermine qui foisonnait sur sa tête; mais sa mère n'osait pas lui couper les cheveux et l'envoya à son père. Celui-ci n'osa pas non plus, et comme le grand-père de l'enfant vivait encore et participait à un degré de tabou supérieur au sien, c'est seulement auprès et par les soins de son aïeul que l'enfant fut soulagé. La personne tabou ne sort pas du domaine divin en touchant un objet tabou; mais la personne noa usurperait le terrain réservé si elle portait la main sur ce qui en fait partie.

C'était la déclaration des rois, des prêtres et des grands qui annexait au domaine divin les objets ou les personnes n'y rentrant pas *de jure*. La faculté de *tabouer* était en proportion du rang social ou religieux. Tantôt le concours du prêtre était nécessaire pour valider le tabou du chef, tantôt le chef pouvait le prononcer seul. Un supérieur pouvait annuler le

(1) Voir, pour tout ce qui concerne le tabou, l'étude très complète et bourrée de faits dûment attestés de M. Gerland dans l'*Anthrop.* de Waitz, VI, 343-363.

tabou déclaré par son inférieur ou bien en raccourcir la durée. Les objets taboués étaient souvent désignés par un signe de couleur blanche ou de couleur rouge, selon les localités, souvent aussi par des incisions représentant un lézard ou un requin, formes préférées, comme on sait, de plusieurs dieux polynésiens. C'est ce pouvoir de mettre cette espèce d'interdit sur les choses et les gens qui fit du tabou une institution politique autant que religieuse. Une île était-elle conquise? Le chef vainqueur la déclarait tabou afin d'empêcher les vaincus de continuer à la cultiver. On tabouait de même les pêcheries et les champs dont on voulait se réserver la jouissance. La forêt devenait tabou, quand on voulait suspendre la liberté d'y chasser ou d'y cueillir. Moyennant finances (car on pouvait acheter le tabou), les capitaines européens qui voulaient éloigner les visiteurs importuns et surtout les visiteuses faisaient tabouer leurs navires que l'on n'osait plus aborder. Quand Tamehameha, roi des îles Sandwich, apprit qu'une montagne non loin d'Honoloulou renfermait probablement des terrains diamantifères, il la déclara tabou, afin d'être seul possesseur des diamants qu'on y pourrait trouver. Quand le même roi partit pour une expédition guerrière, les nobles qui l'accompagnaient appliquèrent le tabou à toutes leurs propriétes, de façon qu'en leur absence les Européens ne pussent rien acheter. On protégeait de la même manière les fruits encore mal mûrs, les porcs, les volailles, qu'on voulait réserver pour les grandes fêtes. A Uwea, un Européen s'étant mal conduit, le roi le déclara tabou : cela mettait sa

vie en sûreté, puisque personne n'osait plus le toucher, mais il faillit mourir de faim, parce que personne n'osait plus avoir le moindre contact avec lui. Ce sont des faits de ce genre qui frappèrent les premiers l'attention des navigateurs européens et qui leur firent croire que le tabou était essentiellement une loi politique.

Une chose tabouée ne l'était ordinairement que pour un temps, et celui qui déclarait le tabou en fixait ordinairement la durée. C'est ainsi que l'on taboua pour dix ans, aux îles Tonga et aux îles Sandwich, les animaux domestiques importés d'Europe par Vancouver, ce qui fit qu'ils se multiplièrent beaucoup. Pour lever un tabou dans les règles, il fallait des cérémonies rituelles compliquées, des ablutions, des sacrifices. C'était l'eau le plus souvent qui servait de matière dissolvante (et non purifiante, comme on le dit souvent à tort) pour effacer les conséquences du tabou et de ses violations. Quand un homme tombait malade, comme c'était toujours le signe de quelque colère divine, le prêtre exigeait du patient une sorte de confession pour savoir s'il n'avait pas enfreint quelque tabou, par exemple en proférant des malédictions. Car il y avait des noms divins qui étaient tabou, et dans ce cas le malade devait se gargariser avec de l'eau.

L'application systématique du tabou à une infinité de choses, de personnes, de relations et de circonstances, la peur superstitieuse qu'inspirait la moindre de ses violations, les supplices cruels auxquels étaient livrés les malheureux qui, sans le savoir le plus sou-

vent, en avaient enfreint les règles, les abus qu'en faisaient à chaque instant des chefs, des prêtres, des tyranneaux cupides ou fantasques, tout cela jetait un voile assez sombre sur cette vie polynésienne autrement si joyeuse et si relâchée. Bien des faits tendent à montrer que les indigènes n'avaient pas attendu l'arrivée des Européens pour murmurer contre ce joug pesant et même pour en soupçonner le pur arbitraire. Il est probable que ces grands et ces prêtres qui en faisaient l'usage intéressé que nous savons ne croyaient guère eux-mêmes à sa validité. Pourtant, on n'osait pas défier les conséquences de sa violation. Tout en murmurant, on obéissait avec crainte. Ce qui frappa le plus les Polynésiens, ce fut de voir que les Européens ne tenaient nul compte de toutes ces prescriptions gênantes et ne s'en portaient pas plus mal. Ils en conclurent que le dieu des Blancs devait être plus puissant que les leurs, puisqu'il se moquait de tous leurs tabous (1). C'est aussi une des raisons qui ont permis au christianisme protestant de faire en Polynésie beaucoup plus de conquêtes que le christianisme catholique. Celui-ci leur faisait l'effet, par ses préceptes relatifs à la nourriture, par ses nombreux jours de fête, par son rituel compliqué, de replacer ses adeptes sous une autre espèce de tabou. Le protestantisme calviniste, apporté par les missionnaires anglais, est rigide au point de vue du dogme, mais intervient beaucoup moins dans les

(1) Comp. Hood, *Notes of a cruise in the Western Pacific*, Edimbourg, 1863, p. 90.

actes et les déterminations vulgaires de la vie. Cependant il serait contraire à toutes les vraisemblances qu'une superstition aussi enracinée eût disparu sans laisser de traces par le seul fait d'une conversion récente encore. On trouve çà et là, dans les îles, des vieillards qui n'ont pas renoncé à toute espèce de tabou. En 1861, aux îles Samoa, il y eut encore une guerre intestine causée par la violation scandaleuse d'un tabou (1). Le protestantisme anglais a, comme on sait, poussé l'observation du dimanche jusqu'à la rigueur d'un sabbat juif. Cela fait un grand contraste avec la liberté qu'il laisse les autres jours à la vie individuelle. Le dimanche anglais a été transporté en Polynésie par les missionnaires anglais, et c'est l'un d'eux qui nous apprend que les Polynésiens, devant les interdictions nombreuses qu'il impose, l'appelèrent sans hésiter *le jour du tabou* (2).

C'est par l'intelligence du sens et de la valeur du tabou en Polynésie que l'on arrive à se faire aussi une idée exacte d'une autre coutume caractéristique de ces archipels, que l'on connait ailleurs sans doute, mais qui nulle part n'a atteint les mêmes proportions. Nous voulons parler du *tatouage*.

Nous avons déjà eu l'occasion plus d'une fois d'en faire mention. En fait il est fréquent chez les non-civilisés, du moins dans les régions chaudes. Les climats septentrionaux, exigeant le vêtement com-

(1) Hood, *ibid.*
(2) Ellis, *l. c.*, IV, 390.

plet qui ne laisse guère à découvert que le visage et les mains, favorisent beaucoup moins ce genre d'opération. On peut remarquer toutefois que, réduit à quelques signes ou marques rudimentaires, le tatouage est extrêmement répandu, qu'il remonte loin dans l'histoire de notre espèce et qu'il disparaît graduellement à mesure que le développement de l'esprit amène l'épuration du goût. Né de l'individualisme, du désir d'affirmer et de distinguer sa propre personne, il ne répond plus à rien à partir du moment où les progrès de la vie sociale offrent à l'individu mille autres moyens moins grossiers de satisfaire le sentiment de sa dignité ou de sa valeur personnelle. Cependant ce goût, pour nous si singulier, subsiste encore dans les bas-fonds de nos populations européennes et notamment dans les professions qui entretiennent une certaine rudesse de goûts et d'idées, soldats, marins, ouvriers des mines, forgerons, etc. On retrouve encore ce même penchant, malgré les inconvénients spéciaux qu'il a pour eux, chez les misérables où se recrute le plus souvent le personnel des prisons et des bagnes. Il faut ajouter que, de nos jours en Europe, le tatouage n'est plus qu'un ornement que l'individu juge à propos de s'appliquer sur la chair, comme si cela rehaussait sa distinction individuelle, ce n'est plus qu'une coquetterie de mauvais goût. Chez ceux des non-civilisés où le tatouage est général, il arrive le plus souvent que les indigènes ne savent pas eux-même donner une raison quelconque des motifs qui les portent à se tatouer. « C'est notre coutume », disent-ils, et cela pour eux

répond à tout. Cependant, en voyant dans quelles occasions et au milieu de quelles cérémonies on se tatoue dans plusieurs régions de l'Afrique et de l'Amérique, nous avions eu déjà lieu de soupçonner la signification religieuse, tout au moins l'origine religieuse du tatouage. Ce qui se passe en Polynésie achève de transformer cette supposition en certitude.

Le tatouage est plus fréquent, plus recherché, plus complet, plus raffiné en Polynésie que dans toute autre partie du monde. Pour l'opérer on pulvérise d'abord la noix de l'*Aleuritus Triloba* après l'avoir carbonisée. Au moyen d'un os ou d'un coquillage taillé en forme de peigne aux dents très aiguës, on fait des trouées sous la peau dans lesquelles on introduit la poudre. Puis on frappe à coups de bâton sur les points ainsi traités, pour que les petites doses de poudre s'étendent et se rejoignent. La même opération était souvent répétée jusqu'à cinq fois pour que les lignes bleuâtres qui en proviennent fussent bien visibles. Cette opération est très douloureuse et souvent le patient s'évanouit pendant qu'on la pratique (1). Mais c'est un point d'honneur ou plutôt un devoir religieux de ne pas crier. Pendant que le patient était aux mains du prêtre opérateur — car c'étaient des prêtres qui tatouaient — ce prêtre lui-même et la famille entonnaient des chants religieux exaltant les mérites du tatouage et encourageant l'opéré. C'est le plus souvent à l'âge de la nubilité

(1) Summa devotionis apud plures indigenas in eadem obsignatione glandis ponebatur (Comp. p. 62), quæ carnis tenerrimæ laceratio infandum cruciatum incutiebat.

que l'on tatouait les deux sexes, mais il fallait répéter l'opération plusieurs fois pendant la vie, parce qu'à la longue les lignes s'effaçaient. Les femmes étaient beaucoup moins tatouées que les hommes et les esclaves ne l'étaient pas du tout, à moins qu'ils ne fussent des prisonniers de guerre récemment réduits en captivité. Dans ce cas ils conservaient leur tatouage antérieur, mais n'y ajoutaient plus rien. Par contre, les nobles et les chefs étaient les plus tatoués de tous.

Les figures dessinées ainsi sur la peau variaient selon les îles. A la Nouvelle-Zélande le tatouage décrit des courbes concentriques et symétriques couvrant le visage, le dos et le devant des épaules. A Rarotonga on ne tatouait pas le visage. En général les lignes du tatouage sont des spirales ou des zigzags. Les femmes étaient tatouées horizontalement sur les lèvres. A Taïti, où le visage était ordinairement épargné, les jambes et tout le reste du corps, y compris les doigts, étaient fortement tatoués. On y voyait des croissants, des hommes, des oiseaux, des chiens, des lézards, des poissons. Aux Marquises, on tatouait aussi le crâne chauve des vieillards. Aux Sandwich, les veuves se faisaient tatouer le bout de la langue. Aux Samoa on était tatoué seulement depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Le Tuitonga ou grand prêtre était seul exempt de cette obligation.

Cette circonstance se joint à celles que nous venons d'indiquer pour nous mettre sur la voie des vraies origines de ce tatouage systématique. Ces origines

sont religieuses. C'est ce qui nous explique pourquoi dans telle île océanienne on refusait de tatouer les marins étrangers par scrupule religieux, de peur d'offenser les divinités, tandis que dans une autre île on voulait forcer les étrangers à se faire tatouer précisément pour la même raison. A Taïti on faisait remonter l'origine du tatouage à Taaroa (nom taïtien de Tangaloa). Les animaux qu'on dessinait sur la peau du tatoué étaient des animaux divins, lézards, requins, oiseaux. Chaque tatoué tenait à porter sur son corps l'image animale ou humaine de son esprit protecteur, de son *tiki*. C'était la marque permanente qu'on lui appartenait. C'était une livrée divine. Pendant qu'il subissait l'opération, le tatoué était tabou, car son dieu le touchait, lui imprimait son sceau, sa marque, par le ministère du prêtre opérateur. Plus on se rapprochait des dieux par le rang social, plus on était tatoué, et si le grand-prêtre des îles Samoa et quelques chefs de la Nouvelle-Zélande étaient exemptés de cette obligation, c'est qu'en vertu de leur titre supérieur ils faisaient déjà partie de la famille ou de la tribu des dieux. Il se peut bien qu'une pareille coutume, fondée à l'origine sur une dévotion fervente, ait été soutenue plus tard par d'autres considérations. Il y avait des tatouages héréditaires de famille, tenant lieu d'une sorte de blason. Il y en avait aussi qui devaient conserver la mémoire de quelque événement ou de quelque mort regretté; il y en eut enfin qui ne furent plus qu'une simple coquetterie. Mais cela ne saurait contrebalancer les particularités nombreuses qui indiquent un sens religieux à

la base de la coutume elle-même, et elle ne perdit jamais complètement ce caractère. Le tatouage fut, comme la danse, un moyen d'union avec la divinité. Il transformait le tatoué à son image. Les missionnaires chrétiens établis en Polynésie se virent amenés à combattre le tatouage à cause des cérémonies et des idées païennes qui s'associaient aux opérations. De même que le Hottentot dit de son compatriote qui se convertit à la foi chrétienne : « Il ne danse plus », de même le Polynésien dit d'un converti de sa tribu : « Il ne se tatoue plus. » Pourtant, de temps à autre, un grain de superstition aidant, la vieille coutume est plus forte que la foi nouvelle. Les missionnaires virent plus d'une fois qu'à la suite d'un voyage mystérieux dans quelque île isolée où la religion des ancêtres était encore en vigueur, plusieurs de leurs convertis et surtout de leurs converties étaient revenus tatoués de frais. Tout cela démontre que le sens proprement dit, essentiel, du tatouage est religieux. Il est au Polynésien ce que la tonsure est au prêtre catholique, le signe et le gage de l'appartenance à la divinité. Le tabou en écarte, le tatouage en rapproche.

CHAPITRE V

LE SACERDOCE POLYNÉSIEN

Le sorcier devenu prêtre. — La légende des petits oiseaux. — Le ministère des prêtres polynésiens. — La querelle du sacerdoce et de l'empire aux îles Tonga. — Déclin de la foi. — La corporation des Areoi. — La légende du dieu Oro, de sa femme et de ses deux frères. — Représentations scéniques. — Les mœurs des Areoi. — L'extension de l'ordre.

Nous avons parlé mainte fois de *prêtres* polynésiens. En effet, dans cette partie du monde, ce n'est plus seulement le sorcier, l'homme quelconque en commerce direct avec les esprits et dont on peut dire que pour lui prétention vaut titre, qui se propose comme l'intermédiaire le plus pratique et le plus sûr entre les autres hommes et les puissances divines maîtresses des destinées humaines. Le prêtre régulier, faisant partie d'un organisme constitué, fondant sa prétention sur son titre et non plus son titre sur sa prétention, la fonction sacerdotale, en un mot, était connue en Polynésie, y tenait même une place de premier rang parmi les institutions officielles avant l'arrivée des Européens. Mais il est visible que,

là comme partout, elle est une régularisation et une transformation de la sorcellerie primitive.

Là comme partout, il y a des traces du cours d'idées qui conduisit la grande majorité des hommes, convaincue de son incapacité et de son indignité, à désirer, par conséquent à admettre l'existence d'une classe privilégiée, plus rapprochée des dieux que la masse et sachant mieux qu'elle ce qu'il faut faire pour leur rendre un culte qui leur agrée, pour interpréter sûrement leurs volontés, pour assurer enfin à leurs adorateurs leur bon vouloir et leur protection. Il y a même à ce sujet une jolie légende rapportée des îles Hervey par M. Wyatt Gill (1).

« Quand les hommes », dit cette légende, « furent devenus nombreux sur les îles, les dieux s'aperçurent que les hommes étaient extrêmement ignorants et qu'ils ne savaient rien de ce qu'ils auraient dû savoir pour vivre tranquilles et contents. Alors ils appelèrent les petits oiseaux des bois et les chargèrent d'aller dire aux hommes de leur part tout ce qu'ils avaient besoin de savoir. Les petits oiseaux, tout fiers d'être les messagers des dieux, redescendirent bien vite vers la terre, se perchèrent sur les arbres, et se mirent à chanter, à siffloter, à gazouiller de toutes les façons, pour instruire les hommes. Malheureusement les hommes étaient si niais qu'ils ne comprirent rien de ce que leur chantaient les petits oiseaux. En vain ceux-ci varièrent leur ramage, l'un filant des sons si purs et si longs que la meilleure des flûtes n'en pour-

(1) *Myths and Songs*, p. 35.

rait égaler la douceur, l'autre s'égosillant en roulades perlées, quelques-uns chantant plus lentement, plus gravement, par intervalles, dans l'espoir de se faire mieux comprendre. Ce fut inutile. Les hommes écoutèrent beaucoup, écoutèrent longtemps, de toutes leurs oreilles. Ils trouvèrent ces chants fort jolis, mais ils n'en saisirent pas la signification. Encore aujourd'hui les petits oiseaux font de leur mieux pour transmettre leur message, les hommes sont encore trop bornés pour les comprendre. C'est tout au plus s'ils ont fini par découvrir que quelques-uns de ces petits prophètes viennent les avertir quand un grand danger menace la tribu ou l'un de ses membres. Heureusement les dieux s'avisèrent d'un autre moyen. Ils firent choix de quelques hommes sur lesquels il descendirent, ils s'introduisirent dans leur corps et parlèrent aux hommes avec leurs langues un langage que ceux-ci purent comprendre. Ces hommes choisis et habités par les dieux sont les prêtres, qu'on appelle à cause de cela *pia-atua*, les boîtes des dieux. »

Cette ravissante légende nous met directement en face des origines du sacerdoce polynésien. Le naturisme en est le point de départ. L'homme a personnifié et divinisé les objets muets de la nature. Celle-ci ne lui parle que par le chant des oiseaux qu'il ne peut comprendre. Mais les dieux entrent de plus en communication avec les hommes par l'intermédiaire de ceux en qui ils viennent habiter et que l'on reconnaît à leurs états d'extase, d'hallucination, d'inspiration éloquente et enthousiaste. Les écouter, c'est écouter les dieux qui sont en eux. Ce point de vue

n'a rien encore qui permette de s'élever au-dessus de la simple sorcellerie. Le premier venu possédant naturellement ou se procurant par des moyens artificiels les conditions physiques de l'extase ou du délire prophétique pourra requérir le respect et l'obéissance. Mais ce don peut être héréditaire dans certaines familles, ceux qui le possèdent peuvent s'associer, prescrire les règles qu'il faut suivre pour entrer dans leurs rangs, faire remonter à une origine céleste la possession de leurs privilèges, revendiquer le droit exclusif de servir d'intermédiaires entre les dieux ou du moins un dieu déterminé et les hommes. Voilà un sacerdoce fondé.

En Polynésie ce sacerdoce était encore trop près de la pure sorcellerie pour en avoir dépouillé complètement tous les caractères. On consultait beaucoup les prêtres comme devins. Le consultant, pour obtenir la réponse désirée, devait faire au prêtre un présent de mets choisis et d'une calebasse pleine d'une boisson enivrante, décoction fermentée d'une sorte de poivre, *Piper methysticum*. Le prêtre la buvait, tombait dans une ivresse extatique, et ce qu'il disait alors passait pour la réponse du dieu dont il était possédé (1).

Le tour d'esprit aristocratique, si fortement accusé dans les archipels polynésiens et dont nous avons vu déjà plus d'une fois la marque dans les croyances et les pratiques religieuses, fit que le privilège de

(1) Wyatt Gill, *ibid.* — Voir aussi les scènes de délire convulsif des prêtres de Lono aux îles Sandwich mentionnées par Tylor, *Civil. prim.*, II, 174.

former des sacerdoces généralement reconnus fut et resta réservé aux familles nobles. Leurs membres n'étaient-ils pas plus rapprochés des dieux que tous les autres? Beaucoup de ces familles avaient des légendes qui les faisaient descendre des dieux eux-mêmes. C'est pourquoi, dans la plupart des îles, le sacerdoce était devenu une fonction héréditaire. Mais il y avait en même temps bien des variétés d'organisation. Ainsi, aux îles Hervey, il existait une caste sacerdotale, de sang noble, très puissante, tandis qu'aux îles Pomotou c'étaient les princes eux-mêmes qui étaient prêtres, en vertu de leur titre princier. Ordinairement c'étaient ces collèges de prêtres qui conservaient les connaissances nautiques et astronomiques vraiment remarquables dont nous avons parlé. A Taïti les prêtres formaient une corporation héréditaire de sang noble, chaque île, chaque district ayant des prêtres distincts de ceux de l'aristocratie. Le fils héritait du pouvoir sacerdotal du père en appliquant ses lèvres sur la bouche de son père mourant, afin de happer en quelque sorte au passage la vertu supérieure dont celui-ci était en possession. Parmi les privilèges sacerdotaux, on comptait celui d'avoir jusqu'à douze femmes. Les prêtres portaient une coiffure de paille tressée en forme de corbeille et formidablement haute. Les pouvoirs occultes qu'on leur attribuait inspiraient une grande terreur. Il paraît que nulle part le pouvoir du sacerdoce n'était plus grand qu'aux îles Sandwich. Les princes eux-mêmes n'osaient pas résister à leurs injonctions. Il y avait aussi à Hawaï des prêtresses au service de la

déesse volcanique Pélé, chose très rare en Polynésie où les femmes sont toujours si rabaissées.

Les occupations sacerdotales de ces prêtres polynésiens consistaient surtout à célébrer les sacrifices dans les *Marés* ou temples, dont seuls, avec les rois et les nobles les plus élevés en rang, ils osaient franchir l'enceinte; à faire des conjurations dans l'intérêt public et privé; à pratiquer la circoncision — générale aussi dans cette région océanique (1) —, le tatouage; à veiller aux applications de la loi du tabou; à guérir enfin les malades par des moyens de sorcellerie, sans préjudice toutefois de remèdes plus rationnels indiqués par l'expérience et notamment avec une habileté chirurgicale qui émerveilla souvent les Européens.

Cette Polynésie est à elle seule un petit monde longtemps fermé, une humanité en miniature, et on est tout étonné d'y retrouver dans des proportions minuscules les pendants ou les parallèles des grands mouvements d'intérêts et d'idées qui agitèrent si souvent les continents du vieux monde. Ne faut-il pas que nous ayons à constater dans un des archipels polynésiens une lutte en règle de l'empire et du sacerdoce ? Aux îles Tonga, comptant parmi les plus occidentales et où par conséquent les institutions et les croyances avaient conservé un cachet de haute antiquité, le sacerdoce n'était pas encore constitué comme à Taïti et aux Sandwich. On en était encore

(1) Elle a pourtant une forme spéciale en Polynésie. C'est moins une ablation du prépuce qu'une fente longitudinale. Comp. p. 62 note.

au degré où la sorcellerie est une carrière ouverte à quiconque veut et peut l'embrasser. Il n'y avait donc pas de caste sacerdotale. Mais il y avait une sorte de pontife, de prêtre en chef ou de prince de la religion, quelque chose de semblable au daïri japonais. D'après les traditions indigènes, le *Tui-Tonga* — c'était son nom et cela veut dire « le Maître de Tonga » — avait été jadis le maître temporel aussi bien que spirituel de tout ce groupe d'îles. A l'époque de la découverte, il avait perdu depuis assez longtemps déjà son pouvoir temporel et il devait souffrir à côté de lui un roi laïque exerçant l'autorité de fait. Mais il était encore l'objet de la vénération générale comme une sorte d'incarnation permanente et tutélaire de la divinité. Lui seul, nous l'avons vu, avait le droit de n'être point tatoué. Sa dignité était héréditaire, mais par la ligne féminine, passant au fils de la sœur ou de la tante en vertu de ce vieux droit de succession fréquent chez les non-civilisés et qui se rattache à la polygamie (1).

Il paraît donc qu'il y avait eu, aux îles Tonga, dans les temps antérieurs à l'arrivée des Européens, une lutte prolongée entre les deux pouvoirs et que le pouvoir politique avait fini par l'emporter. Des révolutions avaient substitué de nouvelles familles régnantes à celle qui avait arraché le pouvoir au Tuitonga. Elles avaient maintenu la séparation, mais elles n'avaient pas osé enlever à la famille sacerdotale son droit à la dignité religieuse suprême.

(1) Voir pour le Tuitonga Waitz-Gerland, *Anthrop.*, VI, 177, et pour tout ce qui concerne le sacerdoce polynésien les données éparses avec toutes les citations à l'appui, *ibid.* 370-391.

Dumont d'Urville a comparé très ingénieusement ce rapport des deux souverains, avant que la puissance temporelle eût pris décidément le dessus, à celui de nos maires du palais avec les rois fainéants (1).

Tout cela cadre assez bien avec d'autres indices qui donnent lieu de penser qu'avant tout contact avec les Européens, la religion polynésienne avait perdu de son prestige dans certaines îles. Mais c'est toujours une grande erreur de s'imaginer que, parce qu'une religion est sur son déclin, elle est à la veille de disparaître. Ce qui a mis des siècles à se former exige d'autres siècles pour se dissoudre, et s'il ne se présente pas quelque principe nouveau en rapport avec l'état des esprits qui fournisse au sentiment religieux, aux besoins religieux de l'âme humaine, une direction et des aliments supérieurs, il n'y a pas de raison pour que la religion affaiblie ne dure pas indéfiniment dans son affaiblissement même. La résultante de ce mélange de scepticisme et de crédulité est au fond très conservatrice des traditions et des croyances héréditaires. Le sceptique à chaque instant retombe dans la superstition qu'il raillait peut-être la veille. L'homme en face de l'inconnu, au bord du vide religieux, est un jour ou l'autre en proie à un malaise qu'il ne sait comment guérir, et, par lassitude, quand ce n'est plus avec ferveur, il revient aux rites, aux formes traditionnelles, aux absurdités peut-être, qui se sont toujours associées

(1) *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 237.

pour lui à l'idée de religion. Il n'est pas besoin d'aller en Polynésie pour vérifier cette loi de l'histoire religieuse. Mais il est intéressant d'en trouver la confirmation là où l'on se serait si peu attendu à trouver la trace de pareils conflits. Le fait que la domination absolue des Tuitongas fut brisée, démontre évidemment que la foi avait faibli. Car certainement les pontifes attaqués cherchèrent à se défendre en lançant l'anathème du tabou dont nous avons vu les conséquences prolongées, et il paraît que cette arme ne fut pas suffisante. Et d'autre part, si le vainqueur n'osa pas enlever au Tuitonga un titre, une dignité, des prérogatives qui ne laissaient pas que d'être gênantes, c'est non moins évidemment qu'il craignit de heurter des préjugés encore très répandus, très puissants, qu'il partageait peut-être lui-même jusqu'à un certain point. On a vu des souverains enlever à des pontifes leur pouvoir temporel et s'arranger pourtant de façon à ne pas dépasser le seuil du séjour infernal.

La Polynésie païenne réservait encore une autre surprise aux investigateurs curieux d'étudier ce monde à part, resté si longtemps livré à lui-même. Pour la première fois, depuis que nous passons en revue le polythéisme naturiste et animiste des peuples non civilisés, nous rencontrons une institution formant dans toute la force du terme le pendant de nos corporations monastiques. Ce ne sont pas les sociétés secrètes des Noirs d'Afrique et des Peaux-Rouges qui pourraient prétendre à l'honneur de la comparaison. En Polynésie et sur le principe du

tabou, qui y jouait un si grand rôle, il y avait toute une confrérie, tout un ordre religieux répandu surtout dans les îles orientales, et qui jouissait d'une grande influence. C'était l'ordre des *Areoi*, dont ce que nous pourrions appeler la maison-mère était à Taïti. C'est là du moins que cette étrange organisation avait atteint son plus grand développement.

Comme nos ordres monastiques reposent sur l'idée d'un antagonisme de principe entre la terre et le ciel, le monde et la vraie vie religieuse, cette corporation polynésienne partait du principe, non pas identique, mais analogue et si fortement exprimé par la loi du tabou, qu'il y avait dualité, opposition même, entre le domaine réservé aux divinités et celui qu'elles daignaient laisser aux libres mouvements et à la libre exploitation de l'homme. Elle visait donc à mettre d'emblée ses membres dans le domaine divin. Elle était tabou, ses membres étaient des hommes déjà détachés du monde humain et rattachés à la famille divine.

On ne sait pas bien ce que signifie le mot *Areoi*, à moins qu'il ne se relie au nom du dieu Oro, qui passait pour le fondateur de l'ordre. Voici la légende de fondation, telle qu'elle est rapportée, en traits assez semblables, par le consul Moerenhout et le missionnaire Ellis (1).

Le dieu Oro, dieu de la mer à Taïti, fils du grand

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du Grand Océan*, I, 485. — Ellis, *Polynesian Researches*, I, 229 suiv.

dieu Taaroa ou Tangaloa, voulut un jour épouser une fille de la terre, et comme il la voulait très belle, il descendit du ciel le long d'un arc-en-ciel dont il eut soin de fixer la base sur le sol pour assurer ses communications, et il chercha longtemps. A la fin il découvrit dans l'île Borabora la belle Bairaumati, dont il devint l'heureux époux, et auprès de laquelle il oublia toutes les félicités célestes. Il en eut un fils nommé Hoa-tabou-i-te-rai, c'est-à-dire l'*ami consacré au ciel*, qui fut un héros de la légende taïtienne et se rendit célèbre par ses exploits. Mais l'absence d'Oro dura si longtemps que deux de ses frères, Orotetes et Ouroutetes, s'ennuyèrent de ne plus le voir au ciel et prirent la résolution d'aller à sa recherche. Ils revêtirent la forme humaine, descendirent sur la terre le long de l'arc-en-ciel toujours attaché par le pied, et finirent par retrouver Oro auprès de sa belle Bairaumati. Dans la joie de leurs cœurs, ils lui firent cadeau de plumes rouges et d'une truie pleine. Oro, de son côté, fut ravi de revoir ses frères et se prit à penser qu'il était temps pour lui de remonter au ciel. Mais il eut soin de prendre avec lui sa femme Bairaumati et son fils, et il remonta dans une colonne de feu en ramenant l'arc-en-ciel derrière lui. Il laissait donc ses frères sur la terre. Ce n'était pas par ingratitude. Comme ils n'avaient au ciel qu'un rang très inférieur, il les établit *Areoi* sur la terre, afin qu'ils y fussent entourés des plus grands honneurs et qu'ils y eussent de grands privilèges. La truie qu'ils lui avaient donnée mit bas sept petits qui furent les types des sept grades formant la société to-

tale (1), laquelle se répartit sur tout l'archipel au nombre de douze confréries et qui a subsisté jusqu'en 1820.

Il faudrait connaître de plus près que cela n'est encore possible les détails de la mythologie polynésienne pour nous rendre compte des éléments divers qui ont été combinés dans ce mythe. On peut voir seulement qu'il est tourné de manière à légitimer toutes les prétentions que les Areoi pourront faire valoir en revendication des privilèges et des honneurs dus aux êtres divins. Ne pas les leur accorder, ce serait offenser, dans la personne de ses frères et de leurs successeurs, le puissant dieu Oro qui a voulu, précisément par amitié pour eux, former sur la terre une famille d'hommes divins. Les sept grades se distinguaient les uns des autres par un tatouage spécial et par certains insignes. La première classe ou le premier grade, dont les titulaires appartenaient à la plus haute noblesse, était naturellement la plus auguste, la plus divine, la plus *tabou*, et les prérogatives allaient en diminuant, jusqu'à la dernière qui était la moins sacrée. Au-dessous d'elle, toutefois, il y avait encore bon nombre de serviteurs des deux sexes, qui, sans être membres de l'ordre, lui étaient rattachés jusqu'à un certain point. C'est la septième classe qui devait s'acquitter des offices dont les grades supérieurs étaient exempts et qui consistaient à exécuter publiquement des jeux, des danses, des chants, des combats figurés, et, chose

(1) Je rappelle que le cochon était, avec le chien et le rat, le seul quadrupède connu dans la vieille Polynésie.

à noter, des représentations dramatiques tirées des légendes des dieux. N'est-il pas bien curieux de voir le théâtre commencer, en Polynésie comme en Europe, sous forme d'exercice religieux? Et la ressemblance ne s'arrête pas là. Les Areoi, mettant à profit le goût prononcé des populations pour ces représentations dramatiques et abrités par leur caractère sacré contre les représailles et les vengeances, mêlèrent de bonne heure à la reproduction des événements légendaires des scènes de la vie quotidienne, parfois d'une licence extrême, parfois aussi satiriques et dirigées contre les puissants du jour. Il faut se représenter sur les belles eaux bleues du Pacifique les barques taïtiennes tout enguirlandées de fleurs, s'avançant au son des chants sacrés vers les îles embaumées dont les habitants, en costume de fête, attendent avec allégresse les saints Areoi et ces représentations, qui vont couper si agréablement la monotonie forcée de leur existence. Il y aurait de quoi tenter le pinceau d'un artiste.

On n'était admis dans l'ordre qu'après un noviciat très rigoureux et toute sorte de cérémonies. C'est l'huile de coco, regardée comme réceptacle de l'esprit d'Oro, qui servait à l'onction du nouveau dignitaire. Il fallait avoir donné des preuves d'inspiration divine, d'extase, de visions, d'improvisations poétiques, etc., et pour monter d'un grade à l'autre de nouvelles épreuves étaient imposées. Les Areoi du grade supérieur passaient pour tout à fait surnaturels et jouissaient des honneurs divins. Il n'y avait pas de droit de propriété à revendiquer contre eux.

Ils pouvaient prendre tout ce qui leur plaisait. Tout ce qu'ils touchaient avec l'intention de se l'approprier devenait tabou par le fait même et était annexé au domaine divin. Après leur mort ils allaient tout droit auprès d'Oro dans « le Rohoutou odorant », c'est-à-dire le paradis polynésien distinct du « Rohoutou puant », qui était l'enfer. Du reste, il est bon d'observer que tout homme de n'importe quelle condition pouvait devenir membre de l'ordre, et c'était une grande exception au régime aristocratique en vigueur dans toute la Polynésie. Il est vrai que cette exception n'était guère autre chose que théorique; en fait, les fils de famille noble, ceux surtout des princes, trouvaient toujours moyen d'occuper les plus hauts grades. En prévision des tournées de l'ordre, dans les îles où les Areoi allaient donner leurs représentations scéniques, on avait construit de grandes demeures pour les loger pendant la durée de leur séjour. Il n'y avait pas sans eux de bonne fête publique ou privée. Ils se peignaient le visage en rouge, le corps en noir; ils portaient des couronnes de fleurs et des vêtements bariolés.

Voici maintenant le revers de la médaille. Les mœurs des Areoi étaient des plus mauvaises. Ils faisaient comme les moines indignes qui regardent comme licite de s'adonner à tous les vices, pourvu qu'ils observent les prescriptions extérieures de leur règle. Bien que, d'après quelques narrateurs, les titulaires des plus hauts grades fussent à l'abri d'un tel reproche, il paraît qu'au moins les grades inférieurs, de beaucoup les plus nombreux, vivaient dans un

désordre inexprimable avec des femmes de toute espèce. Chose plus hideuse encore! Tous les enfants qui provenaient de ces unions déréglées étaient impitoyablement mis à mort. Cette coutume barbare était fondée sur le fait que, d'après la légende, les deux frères d'Oro, premiers fondateurs de l'ordre, n'avaient pas eu d'enfants. On n'exceptait de cette règle cruelle que le fils aîné d'un prince. Au fond, le motif originel, auquel sans doute s'adjoignirent promptement d'odieux calculs, c'est que le fils d'un Areoi était tabou comme son père, propriété des dieux, et qu'en l'envoyant dans les demeures divines, on lui assignait immédiatement le rang auquel il avait droit. Nous comprendrons cela mieux encore, quand nous aurons exposé les idées des Polynésiens sur le culte à rendre aux dieux et sur la destinée de l'homme après la mort.

Il y avait des confréries d'Areoi ailleurs encore qu'à Taïti. Il s'en trouvait à Rarotonga dans les îles Hervey, à Noukahiva dans les Marquises, à Hawaï dans les îles Sandwich. Remarquons toutefois que cette institution était plutôt spéciale aux archipels de l'est et qu'elle ne s'étendait pas à ceux de l'ouest, excepté aux îles Hervey qui reçurent des immigrations taïtiennes. Cela donne lieu de supposer que les corporations d'Areoi ne s'organisèrent qu'après l'époque où s'opéra le mouvement de translation de Samoa à Taïti du foyer principal du rayonnement de la race polynésienne (1).

(1) V. pour tout ce qui concerne les Areoi le résumé critique des

C'est ainsi que, dans toutes les productions de cette race à plusieurs égards si bien douée, à côté d'un élan plein de grâce et de poésie, apparaît régulièrement une rechute dans les grossièretés les plus répulsives de l'animalité. L'intelligence est éveillée, ingénieuse, mais le sens moral est resté dans l'enfance. C'est, dirions-nous volontiers, le péché originel des Polynésiens, comme l'incohérence des idées est celui du Nègre, l'étroitesse d'esprit celui du Peau-Rouge.

renseignements fournis par les voyageurs et les missionnaires dans le VI[e] vol. de l'*Anthropologie* de Waitz-Gerland, VI, 363 et suiv.

CHAPITRE VI

L'ANIMISME, LA VIE FUTURE ET LE CULTE EN POLYNÉSIE

Les Tikis. — Prépondérance locale de l'animisme. — Survivance des âmes. — Notion aristocratique de la vie future. — Voracité des dieux. — Leur digestion. — Séjour des morts. — Le chuchottement des esprits. — L'excrément des dieux. — Absence du principe de rémunération future sur la base de la moralité.
L'idolâtrie polynésienne. — Les Faiatouka. — Le culte à la Nouvelle-Zélande. — Les Marés. — Les derniers jours et la mort de Cook aux îles Sandwich. — Les idoles à Taïti. — Les fêtes et les rites. — L'intronisation d'un nouveau roi. — Offrandes indescriptibles. — Rite baptismal. — Mutilations. — Possessions. — Appréciation générale.

Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent de la religion polynésienne dénote un naturisme très prononcé, une dramatisation systématique de la nature poussée à un point que nous n'avons pu encore signaler chez aucun des groupes de non-civilisés étudiés dans les chapitres précédents. Toutefois ce serait une erreur de penser que l'animisme, la foi aux esprits détachés de toute connexité permanente avec des objets naturels déterminés, n'avait pas aussi sa place dans les croyances et les pratiques religieuses de ce monde insulaire, et même on peut voir à

plusieurs indices que, concurremment avec ce déclin de la foi mythologique attesté par bien des témoignages, il supplantait peu à peu la mythologie traditionnelle, tendait tout au moins à l'obscurcir, à l'effacer des préoccupations et des mémoires, devenait tout doucement la religion populaire. A cet égard, il y avait une grande différence d'une île à l'autre. A la Nouvelle-Zélande surtout, ainsi qu'à Noukahiva et aux îles Pomotou, l'animisme était prépondérant, et là encore on peut voir que cette prépondérance n'était pas très ancienne.

En outre des Atuas, des grands dieux personnifiant le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, la mer, les vents, les volcans, il y avait un tas de petits dieux subalternes dont l'origine était ignorée, oubliée, qui n'étaient plus en réalité que des esprits protecteurs des individus, des familles, des îles, des états. Ces petits dieux étaient les *tikis*, et on donnait aussi à leurs images ce nom de *tiki*. Quelquefois Tiki est joint au nom propre d'un dieu, mais c'est toujours pour exprimer l'idée de protection (1). C'est ainsi que Maui reçoit souvent le vocable de *tikitiki*, c'est-à-dire de protecteur par excellence. Les esprits revêtaient le plus souvent la forme animale dans leurs apparitions. Chaque Polynésien avait son animal-tiki dont il n'osait pas manger, de peur de s'attirer de terribles maladies en punition de son sacrilège. Une des expériences qui déterminèrent le plus de conversions au christianisme dans certaines îles, ce

(1) Waitz-Gerland. *Anthrop.*, VI, 321 suiv.

fut quand on vit les premiers convertis manger leurs *tikis* sans qu'il leur en arrivât le moindre mal (1). Mais les âmes des ancêtres, du moins dans les familles nobles, devenaient aussi des *tikis*, protecteurs de leurs descendants, surtout quand on avait rendu à leurs restes tous les honneurs convenables (2). Il faut ajouter que de nombreux récits imputaient à ces tikis de très mauvaises mœurs, celles des incubes de notre moyen-âge et même celles des vampires qui sucent le sang des gens endormis. En Polynésie cela ne nuisait pas essentiellement à la vénération qui leur paraissait due. C'est le culte plus immédiat, plus intime, de ces tikis qui absorba en partie celui qu'on rendait aux dieux de la nature (3). On ne s'adressait plus à ceux-ci que dans les cas de grande nécessité ou dans les grandes fêtes instituées en leur honneur. A Taïti cependant, aux îles Sandwich, aux archipels de Samoa et de Tonga, cet oubli des grands dieux était beaucoup moins sensible. Aux îles Tokelan l'animisme était à peu près inconnu. Il est bon de noter d'avance que nous aurons à constater un phénomène tout semblable en Micronésie (4).

Chez les Polynésiens, comme chez tous les non-civilisés que nous avons étudiés, la croyance en la persistance de l'individu après la mort était générale et très ferme. On tenait l'âme pour une substance éthérée, de forme humaine ou animale, qui se déta-

(1) Williams, *Narrative of mission. Enterprises*, p. 437 suiv.
(2) Wilson, *Missions reise*, p. 451. Mariner, *l. c.*, II, 119.
(3) Wilson, 450.
(4) Comp. Gerland, *l. c.*, VI, 331.

chait du corps au moment du trépas, mais on était très peu fixé sur ses rapports avec le cadavre qu'elle quittait et sur ce qu'elle devenait immédiatement après la séparation. Elle se dirigeait tantôt vers les lieux souterrains, tantôt vers l'ouest au-delà des mers ; ou bien elle errait encore plus ou moins longtemps autour du lieu de la sépulture, et on avait grand'peur de la rencontrer, quand on sortait seul la nuit et sans lumière. Car les âmes dans cette situation passent pour dépitées contre les vivants et pour se plaire à les tourmenter, si ce n'est même à les étrangler (1), pour les forcer à venir leur tenir compagnie. Aussi nous assure-t-on qu'à Rarotonga on disait au mort après l'enterrement accompli selon toutes les règles : « Ne reviens pas nous étrangler (2). » Les trépassés privés de sépulture ou morts jeunes étaient particulièrement dangereux. On attribuait aux âmes défuntes une force supérieure, et cela nous explique un singulier phénomène. Parfois un Polynésien offensé et ne sachant comment se venger d'un offenseur plus robuste que lui se suicidait, dans l'espoir qu'une fois mort il pourrait tomber sur lui avec une vigueur irrésistible (3).

Mais nous devons ajouter que le Polynésien transportait dans ses prévisions d'outre-tombe tous ses préjugés aristocratiques. Ce n'étaient guère que les rois, les prêtres, les nobles, dont l'âme jouissait de la pleine et entière immortalité consciente. Le menu

(1) Ellis, *l. c.*, I, 396.
(2) *Ibid.*
(3) Gerland, *l. c.*, VI, 316.

peuple n'était pas très au clair sur sa destinée. Les esclaves dans certaines îles n'étaient pas immortels du tout. Cependant, puisqu'en plusieurs endroits on en immolait sur la tombe de leurs maîtres, c'est donc qu'on les leur dépêchait dans l'autre monde pour qu'ils continuassent de les servir (1). Mais ces diversités contradictoires trouvent une certaine conciliation dans un point de vue très particulier à la Polynésie et dont il nous faut parler avec quelque détail.

Quand on réunit les légendes polynésiennes et qu'on les compare à tant d'autres de même niveau mental, on est frappé de l'insistance avec laquelle il est parlé de la voracité des Atuas et des Tikis. Ils sont tous essentiellement, terriblement voraces. Ils mangent toujours et ne sont jamais rassasiés. Le trait caractéristique des idoles polynésiennes est une bouche, disons mieux, une gueule toujours grande ouverte pour recevoir les offrandes, et leurs adorateurs leur apportent toujours des aliments en quantité considérable (2). Mais, de plus, cette idée de la voracité des dieux se prolongeait d'une curieuse manière dans la croyance polynésienne, en rapport avec cette absence de délicatesse qui la caractérise sur tant de points. Le Grec, qui croyait aussi que ses dieux mangeaient et buvaient, avait imaginé pour eux une nourriture en quelque sorte idéale. Les dieux grecs respiraient l'odeur des sacrifices, se nour-

(1) Gerland, *l. c.*, VI, 307.
(2) Voir plus loin ce qui eut lieu dans les rapports des indigènes avec Cook et son équipage.

rissaient d'ambroisie, s'abreuvaient de nectar, et c'était fini. Les dieux polynésiens, au contraire, poussaient jusqu'au bout la conformité avec la nature humaine. Non seulement ils mangeaient et mangeaient toujours, mais encore ils digéraient absolument comme les hommes, et voici comment cette digestion divine intéressait tout particulièrement la destinée humaine. A côté des offrandes alimentaires que la piété humaine leur présentait, leur nourriture ordinaire, normale, c'étaient les âmes humaines. L'une des épithètes honorifiques des dieux polynésiens était celle de *Kaitangata*, mangeurs d'hommes. Après la mort, l'homme était littéralement mangé par les dieux, et digéré. Les gens du commun étaient mangés par un grand oiseau qui les croquait à la façon d'un héron picorant des grenouilles, les gens de haute naissance par des dieux supérieurs. Cependant la différence est moins grande qu'il ne le semble au premier abord, ce grand oiseau n'étant lui-même qu'une forme mythique d'une grande divinité. Mais en définitive, et sauf de très rares exceptions, tous étaient avalés, tous aussi digérés en passant par les intestins sacrés (1). C'est par la vertu de cette digestion divine que ceux qui étaient appelés à jouir d'une immortalité personnelle et consciente étaient débarrassés des imperfections apportées du séjour terrestre et ressortaient à l'état de tikis. Ils allaient alors au Poulotou ou Rohoutou odorant, désormais

(1) Comp. Ellis, *l. c.*, I, 396 suiv. IV, 366 suiv. — Wilson, *l. c.*, 452-453. — Cook, 3e *Reise*, trad. all. de Forster, Berlin, 1789, II, 383. — Anderson, *Mission*, 355. — Wyatt Gill, *l. c.*, 162, note.

en possession de ces pouvoirs supérieurs qui leur permettaient d'exercer l'office d'esprits protecteurs. Seuls, les plus hauts personnages, les rois, les prêtres les plus haut placés, le Tuitonga, étaient exemptés de cette espèce de purgatoire. Nous ne tarderons pas à voir des applications plus qu'étranges de cette idée grossière à plusieurs détails du culte polynésien.

Quant au sort qui attendait l'homme après cette transformation, il est très difficile de ramener à des notions claires et cohérentes les nombreuses informations que l'on peut puiser auprès des voyageurs et des missionnaires. Il n'y avait évidemment rien de bien fixé dans les traditions. Tantôt le lieu qu'habitent les morts est sous terre, tantôt on le suppose de l'autre côté de la mer occidentale, tantôt on le place au sommet d'une très haute montagne. Une légende des îles Tonga dit que l'île des dieux et des âmes est riche de toute espèce de bonnes choses, mais ces bonnes choses, comme tout ce qu'il y a dans cette île, sont insaisissables aux vivants qui pourraient y aborder. Il y avait des morts favorisés qui allaient vivre dans le soleil avec le grand Maui. Souvent on distinguait un lieu de bonheur dans le ciel, opposé à un lieu triste et sombre sous terre, *Havaïki* ou bien le *Pô* ténébreux. Mais il n'y avait pas, au sens vrai du mot, de rémunération fondée sur le mérite ou le démérite moral, et les missionnaires se sont souvent mépris à cet égard. Les causes déterminant la différence des destinées d'outre-tombe tenaient toutes, soit à la naissance et au rang terrestre, soit au plus ou moins de scrupule qu'on avait montré dans

l'observation des lois du tabou, soit enfin à la ponctualité des cérémonies accomplies lors des funérailles (1). On était très inquiet aux îles Samoa, quand quelqu'un, mort à la mer ou dans un combat, n'avait pu recevoir la sépulture normale. Ses parents et ses amis étendaient une natte sur le sol et priaient les dieux de leur rendre son âme pour quelques instants, afin qu'ils pussent lui rendre les derniers devoirs. Alors, si un animalcule, une fourmi, une sauterelle, venait à paraître sur la natte, c'était l'âme que les dieux renvoyaient sous cette forme, et on enterrait la petite bête avec toutes les cérémonies requises (2). Il faut aussi noter l'idée généralement répandue en Polynésie que les morts, quand ils reviennent, et ils reviennent beaucoup, parlent avec une petite voix sifflante et chuchottante. Aux îles Tonga il était défendu de siffler, parce que, disait-on, c'était vouloir imiter le langage des dieux (3). Du reste, la vie future n'était pas comprise autrement que comme la reproduction de la vie actuelle. Les morts favorisés avaient à leur disposition dans l'autre monde une grande maison très commode, très bien entourée d'arbres ombreux, où l'on jouissait de tous les agréments, où l'on dansait toujours, ne s'interrompant que pour sucer de la canne à sucre dont on avait tant qu'on voulait (4). A Taïti et aux îles Hervey, le tour-

(1) Comp. Mariner, *Tonga Islands*, II, 137. — *Geschichte der christ. Mission*, Brême, 1857, p. 48. — Turner, *l. c.*, 233-236. — Ellis, *l. c.*, I, 398. — Williams, *l. c.*, 558-559.

(2) Turner, *l. c.*, 233.

(3) Dumont d'Urville, *Voy. de l'Astrolabe*, IV, 295.

(4) Wyatt Gill, *l. c.*, 175.

ment de ceux qui n'y étaient pas admis était de voir d'en bas ce beau séjour où ils essayaient, mais en vain, de monter et dont ils ne recevaient que les ordures (1). Ailleurs, comme nous l'avons dit, on distinguait le Pô-loutou odorant du Pô-loutou puant qui recevait les morts coupables ou défectueux au point de vue des rites du tabou et des funérailles. Mais, quant aux âmes nombreuses qui n'étaient pas dans les conditions requises pour jouir de l'immortalité consciente, elles n'étaient pas anéanties pour cela, elles perdaient simplement par la digestion divine leur personnalité distincte, et c'étaient elles qui revenaient sur la terre à l'état d'enfants nouveau-nés. Voilà ce qui explique l'étrange appellation que le dialecte de Samoa donnait aux nouveau-nés pris collectivement. On les appelait *Excrément des dieux*. Voilà aussi pourquoi le nouveau-né était tabou, propriété des dieux, et devait être détaboué par le prêtre.

Cette manière de concevoir la vie future est une preuve nouvelle de notre thèse concernant l'absence de lien entre la religion et la morale qui distingue les religions primitives. S'il est un domaine où le point de vue religieux et le point de vue moral sont appelés à s'unir et à se confondre, c'est bien évidemment celui de la vie future et de la rémunération qu'elle rend possible. Nous voyons au contraire qu'en Polynésie, comme dans les autres régions non-civilisées, les notions qu'on se fait de la vie future n'ont un rapport que très éloigné avec le principe moral, si

(1) Wyatt Gill, *l. c.*, 164. — Williams, *l. c.*, 557.

même ce rapport existe. Ce sont avant tout, essentiellement, des conditions de naissance, de rang, d'observances rituelles, qui déterminent les différences d'outre-tombe. Notons que, dans les religions supérieures où l'idée de la rémunération tient une très grande place, il s'en faut de beaucoup que la valeur morale du trépassé soit le seul poids qui fasse pencher la balance en sa faveur ou contre lui. Excepté dans les régions les plus spiritualistes du christianisme et du théisme philosophique, le sort futur dépend de nombreuses conditions dogmatiques, sacramentelles, ritualistes, très indépendantes au fond de la valeur morale de l'individu. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que, dans les religions inférieures, la morale proprement dite joue un si petit rôle dans les croyances relatives à la vie future.

Nous avons maintenant à parler du culte rendu aux dieux et aux esprits protecteurs, soit par les individus agissant en leur nom privé, soit par le sacerdoce en vertu de son autorité officielle et dans l'intérêt commun.

Des différences notables distinguaient à cet égard les divers groupes d'îles. A peu près partout il y avait des idoles de grandeur variée, généralement fort laides et la bouche grande ouverte. C'est aux îles Samoa qu'il y en avait le moins, ce qui avait pu contribuer à la réputation qu'avaient les habitants d'être les moins pieux des Polynésiens (1). En revanche on y trouvait assez répandu le culte d'objets de peu de

(1) Williams, *l. c.*, 438 suiv.

valeur considérés comme servant de résidence à des esprits protecteurs, ce qui en faisait de véritables fétiches. Williams nous raconte qu'un chef adorait de cette manière le crâne d'un Blanc qui avait été son ami (1). Nous savons d'ailleurs que les Polynésiens furent assez longtemps disposés à croire que les Blancs étaient une race divine. On faisait des offrandes alimentaires aux Atuas, aux Tikis, particulièrement aux dieux de la mer, à qui l'on versait des coupes de kava (2), en leur disant : « Voici du kava pour » vous, dieux de la mer, et restez loin de nous ! » Il y avait ordinairement en mai une grande fête religieuse (3), qui coïncidait avec l'automne de ces latitudes.

Aux Samoa il n'y avait pas de temples, seulement des bois sacrés ou de petites huttes contenant des objets vénérés comme instruments de divination et de guérison (4). Aux Tonga, il y avait au contraire des espèces de temples, les *Faiatouka* construits sur les lieux de sépulture. Quand on sait les idées que se faisaient les Polynésiens du sort qui attendait les trépassés, il n'y a rien d'étonnant dans cette coutume qui fixait le réfectoire des dieux aux endroits où ils venaient chercher leurs aliments ordinaires, et ce

(1) Williams, *l. c.*, 465.

(2) Turner, *l. c.*, 200.

(3) *Ibid.*, 241. Les indigènes de Samoa, quand ils embrassèrent le christianisme, voulurent jeter à la mer avec une pierre au cou leur idole Papo qui représentait le dieu de la guerre. Mais le missionnaire Williams la leur acheta et on peut la voir à Londres au musée des Missions.

(4) Turner, *l. c.*, 240.

n'est pas du tout une preuve en faveur de la théorie qui ne voit dans les temples et les autels que des transformations de la tombe. Ces Faiatouka se composaient d'un ou plusieurs bâtiments construits avec soin, entourés de vieux arbres aux ombres épaisses, très vénérés, et contenant ordinairement des images sculptées des dieux (1).

Les prêtres-sorciers des îles Tonga se livraient surtout à l'extase délirante, se faisaient inspirer par les morts et parfois s'abandonnaient à de tels excès de surexcitation cérébrale qu'ils mouraient en plein spasme. Cook fut témoin de la grande fête qu'on célébrait deux fois par an sous la présidence du Tuitonga, et il remarqua avec surprise qu'une partie des aliments offerts en sacrifice n'étaient que des imitations en bois habilement découpées (2). Cette espèce de comédie n'est pas aussi rare qu'on le croirait dans l'histoire des sacrifices. Le moment vient où la forme l'emporte sur le fond et où le sacrifiant trouve son compte à ne s'acquitter que de la première. Mais cela dénote aussi un affaiblissement de la foi et confirme ce que nous avons dit du déclin de la religion polynésienne dans les temps qui précédèrent la découverte. Toutefois il paraît qu'on sacrifiait aussi des hommes en cette occasion, souvent jusqu'à dix à la fois (3). Il y avait de plus une grande fête pour célébrer la maturité des ignames, et elle était présidée par une jeune fille que l'on consacrait en qualité d'épouse

(1) Cook, 3e *Reise*, II, 125. — Williams, *l. c.*, 320.
(2) Cook, *ibid.*, 43.
(3) Mariner, II, 207 suiv.

au dieu spécial Alo-alo, maître de la pluie et de l'orage (1). Le kava jouait toujours un grand rôle dans toutes ces solennités.

A la Nouvelle Zélande on ne trouva pas de temples. C'est sur les tombeaux des princes que les prêtres apportaient les offrandes. Les Maoris affirment pourtant, d'après leurs traditions, qu'à l'origine, quand ils avaient pris possession de l'île, toutes les familles encore réunies avaient construit une grande « maison rouge », *Ware-Koura*, qui servait à leurs ancêtres de temple commun (2). Nous avons vu que, là surtout, l'animisme avait supplanté de fait la religion mythologique. Ainsi les Maoris n'avaient pas d'idoles représentant les grands dieux, mais une masse de petites statuettes figurant les ancêtres et les tikis. On en voyait partout, à l'entrée des jardins, sur les tombeaux, aux endroits où un guerrier était tombé en combattant. On les portait au cou sous forme de petites figurines de porphyre vert en guise d'amulettes. Il n'y avait pas de fêtes religieuses régulières en Nouvelle-Zélande. Les chefs ou les prêtres en ordonnaient quand et où bon leur semblait. Les prêtres avaient des prières composées dans une langue qu'ils ne comprenaient plus et qui étaient des conjurations plutôt que des prières (3). Le sacerdoce, là surtout, se distinguait à peine de la sorcellerie. On pouvait, au moyen de conjurations, se procurer la

(1) Mariner, II, 16 suiv.
(2) R. Taylor, *Te Ika a Maui or New Zealand*, Londres, 1855, p. 65 suiv.
(3) *Ibid.*, 42, 71, 83.

bravoure, rendre son ennemi lâche, guérir les blessures, les brûlures, les maladies. Dans ce dernier cas, le prêtre sorcier devait découvrir le chemin par lequel l'esprit malfaisant était venu du monde souterrain. C'était ordinairement le long des racines d'une plante. Alors il tournait et retournait autour de la hutte du malade, cherchant une plante semblable, il la déterrait et la suspendait au-dessus du patient. Il fallait bien, cela fait, que le méchant esprit reprît la route par où il était venu (1).

C'est à Taïti que nous trouvons enfin ce genre de sanctuaire qu'on a cru à tort général dans toute la Polynésie et que l'on connaît sous le nom de *Marés*. Ils s'élevaient le plus souvent sur les promontoires, les flancs des montagnes, dans des situations très pittoresques. Ils se composaient d'abord d'un monticule carré, soutenu de deux côtés par un grand mur de pierre. Un troisième côté servait d'accès au maré proprement dit qui s'élevait sur le quatrième. Ce maré proprement dit était une sorte de pyramide tronquée dont la base pouvait avoir jusqu'à 89 mètres de longueur, 19 de largeur, et qui pouvait atteindre une hauteur de 16 mètres. Les étages en retrait étaient pavés de bloc de corail poli. L'intérieur de la construction se composait de pierres de toute sorte soigneusement ajustées sans aucun mortier (2). On est émerveillé à la pensée que de pareilles construc-

(1) Comp. Gerland, *Anthrop.*, VI, 375 suiv.

(2) Cook, Banks, Wilson virent plusieurs de ces Marés, entre autres celui dont nous reproduisons les dimensions. V. Gerland, *l. c.*, VI, 377.

tions ont pu se faire avec de simples outils de pierre. La place elle-même sur laquelle s'élevait l'ensemble de l'édifice mesurait 120 mètres carrés environ, et elle était pavée de pierres polies entre lesquelles poussaient de grands arbres au riche feuillage dont on écoutait avec respect le bruissement mystérieux. Ceci est en rapport avec le langage chuchottant qu'on attribuait aux dieux. Tout autour s'alignaient des autels, des idoles de tikis, les demeures des prêtres, etc. Le maré était naturellement tout ce qu'on peut concevoir de plus tabou. S'il fallait absolument que des femmes y pénétrassent, ce n'était qu'à la condition qu'elles marchassent sur des nattes étendues tout exprès. On construisait un maré après des événements importants, une guerre, l'avènement d'un nouveau roi, etc. Il y en avait de nationaux et de privés. Ils étaient toujours dédiés à quelque grande divinité, Tane, Tangaloa, Maui, Oro ou Rongo, dieux de la mer. Les analogies que ces marés présentent avec les *Teocalli* pyramidaux du Mexique ont fait qu'on a voulu les rapporter à un même symbolisme, c'est-à-dire ne voir dans le maré, comme dans le temple mexicain, qu'un autel gigantesque. C'est, à mon sens, une erreur. Le Teocalli mexicain est en effet un autel démesurément agrandi, et la preuve en est que les sacrifices prescrits par le culte mexicain s'accomplissaient sur la plate-forme supérieure où se trouvait toujours la *pierre des sacrifices* de sanglante mémoire. Dans le maré polynésien, au contraire, les sacrifices se faisaient au bas ou dans une partie élevée de l'édifice, mais non pas

sur le sommet lui-même. Le maré n'est pas non plus un simple tombeau agrandi, quand même on le voit souvent placé au milieu ou à côté des cimetières. Mais ce n'est pas toujours le cas, ordinairement même le cimetière et le maré sont séparés et il est plus probable que c'est le maré qui attira les tombes sous son ombre sacrée. D'ailleurs les indigènes eux-mêmes ne le regardaient nullement comme une sépulture. Il est plus conforme à tout ce que nous savons d'ailleurs de penser que le maré est provenu du même penchant qui poussa l'homme en tant de lieux à adorer le plus près possible du ciel, sur les hauteurs, sur les sommets accessibles des montagnes et à se créer des éminences artificielles pour plaire aux dieux et se rapprocher d'eux. Le maré est un « haut lieu » et trouve un pendant lointain dans le temple babylonien (1).

(1) Il a fallu une connaissance plus approfondie de la religion polynésienne que celle qu'on pouvait avoir à la fin du siècle dernier pour comprendre le genre de relations qui s'établirent entre les indigènes des îles Sandwich et le capitaine Cook, et qui se dénouèrent d'une façon si tragique. Le récit du capitaine King, lieutenant de Cook, qui fit un rapport circonstancié sur le dernier voyage de l'infortuné navigateur et sur sa mort (publié en 1784 par ordre de l'amirauté britannique), laissait dans l'ombre beaucoup de choses que King ou passait sous silence ou ne comprenait pas lui-même. Nous possédons aujourd'hui, depuis 1880, l'exposé complet de toute l'affaire, dû aux recherches de M. Fornander (*An Account of the Polynesian race*, II, 158 suiv.) qui résida longtemps aux îles Sandwich et qui put encore interroger des indigènes témoins dans leur première jeunesse du drame de 1779. Il est intéressant de le résumer, parce qu'il nous montre la religion polynésienne encore en pleine vigueur et fournissant l'explication de ce qui était resté si obscur.

Cook découvrit les îles Sandwich en 1777, étant parti de Taïti

dans le dessein de remonter la côte orientale de l'Amérique du nord pour trouver, s'il existait, le passage qui permettrait de revenir par le nord en Angleterre. Il voulut nouer des rapports avec les indigènes et il fut étonné de l'empressement quasi-servile avec lequel ceux-ci se mirent à sa disposition. Les indigènes se prosternaient devant lui et ses matelots, leur offraient en abondance des cochons et des fruits, lui adressaient de longs monologues qui en réalité étaient des prières ; même — point sur lequel le rapport de King est muet — on leur livra autant de femmes qu'ils voulurent, et Cook reçut pour sa part une des filles de la reine. Voici ce qui s'était passé dans l'île :

On se souvient peut-être de ces mythes polynésiens qui parlent de dieux ayant longtemps vécu dans les îles et qui s'en étaient éloignés en annonçant qu'ils reviendraient un jour. Cette perspective effrayait plus qu'elle ne rassurait les adorateurs de dieux si voraces, mais on était bien décidé à faire de son mieux pour les contenter le jour où ils reviendraient. Les Hawaïens, qui n'avaient jamais vu d'Européens, frappés de stupeur à l'aspect des grands navires, épouvantés par les détonations de l'artillerie, prirent Cook et ses hommes pour des êtres surnaturels. Le sacerdoce constitué du dieu Lono (forme locale du dieu Oro, Roo, Rongo, que nous connaissons) trouva même des raisons péremptoires pour affirmer que c'était bien son dieu qui était apparu, et cela malgré les résistances d'un petit nombre de « rationalistes », qui soutenaient que, malgré leur étrangeté, Cook et ses matelots n'étaient pourtant que des hommes. L'avis des prêtres de Lono l'emporta, la foule et ce qu'on peut appeler la cour crurent à la divinité de Cook. Les cheveux blonds ou rouges de ces compagnons fortifiaient cette croyance. Cook, qui n'y comprenait rien, ne dit rien qui pût l'ébranler. Les Anglais, en mangeant des melons à la vue des indigènes qui ne connaissaient pas ce fruit, leur firent l'effet de se repaître de chair humaine, preuve nouvelle de leur nature divine. Enfin il paraît que leur robuste appétit cadrait parfaitement avec les facultés prodigieuses que les insulaires attribuaient à leurs dieux voraces. Voilà pourquoi ils apportaient une énorme quantité de vivres. Ils le faisaient du reste sans enthousiasme et plutôt dans l'espoir que, touché de leur empressement, le dieu Lono se déciderait à s'éloigner.

Cook n'était pas aussi pressé. Il trouvait que nulle part on ne l'avait si bien reçu, quand même les formes de la réception avaient par moments à ses yeux quelque chose d'étrange. Mais il en avait vu tant d'autres ! Quand il débarqua, un prêtre très élevé en dignité lui mit

respectueusement sur les épaules une pièce d'étoffe rouge, toute semblable à celles qui couvraient les idoles. Puis ce prêtre lui adressa une longue invocation. « Cela ressemblait à une espèce d'adoration », dit naïvement son lieutenant King. Après cela, on le conduisit au *Heiau* ou grand Maré national d'Hawaï consacré à Lono, dieu de la mer. On le présenta cérémonieusement aux idoles alignées des deux côtés, pendant qu'on chantait des hymnes sacrées. Cela fait, on le fit monter sur le sommet du maré, et ce furent de nouvelles offrandes, des litanies, des génuflexions, des invocations. Cook avait peine à garder son sérieux et trouvait tout cela bien étrange. Il eut moins envie de rire quand le prêtre voulut lui mettre dans la bouche un morceau du cochon qu'on immolait à son intention. Son appétit s'ouvrit moins encore quand il vit que le prêtre, s'imaginant qu'il trouvait le morceau trop dur, le mâchait délicatement et le lui offrait de nouveau, suffisamment attendri. Enfin il put se retirer, semant peut-être le premier germe de scepticisme dans la foule en se montrant si peu vorace. L'équipage anglais reçut ce jour-là et les jours suivants des quantités de vivres à réjouir Grandgousier et Gargantua. C'est ce qu'atteste aussi le lieutenant King, étonné de voir que ces provisions, toujours envoyées sur l'ordre d'un prêtre, leur étaient apportées par des gens qui avaient l'air de s'acquitter d'un devoir plutôt que d'y trouver du plaisir. Le roi, qui était engagé dans une expédition lorsque Cook arriva, ne se montra ni moins généreux, ni moins dévot, lorsqu'il fut de retour. Mais il ne déguisa pas sa joie quand il sut que Cook allait enfin partir. Le séjour des dieux devenait excessivement onéreux.

Cook partit en effet, mais il essuya dans son voyage vers le nord des tempêtes épouvantables, ses vaisseaux firent des avaries, et il crut prudent de revenir dans les parages où il avait été si bien reçu. Son retour causa une déception profonde. Pourtant on fit encore bonne mine à mauvais jeu. Mais les cartes commençaient à se brouiller. Les marins anglais abusaient réellement de leur divinité. Ils buvaient beaucoup de kava et s'enivraient comme des hommes. Ils faisaient main basse sur tout ce qui leur convenait. Ils violaient les lois du tabou cent fois par jour. Une hideuse maladie, inconnue jusqu'alors dans les îles, commençait à faire des ravages d'autant plus inexplicables qu'elle avait pour cause une obéissance illimitée aux désirs de ces dieux venus de la région des nuages. Cook lui-même était souvent colère et brutal dans ses rapports avec les indigènes.

Le parti qui, dès le premier jour, avait révoqué en doute la divinité des nouveau-venus, grandissait en nombre. La fatalité voulut

L'idolâtrie était plus développé à Taïti que dans les îles dont nous venons de parler. On y voyait un grand nombre de statues des grands dieux et des tikis. Cook remarqua une statue de Maui haute de sept pieds. Taaroa ou Tangaloa était représenté par une masse de petites figurines qui formaient par leur position

qu'un matelot anglais mourut sur ces entrefaites. Cela parut fort singulier. Lorsque, après une courte absence, Cook revint une troisième fois jeter l'ancre devant Hawaï, les dispositions des insulaires n'étaient plus les mêmes. Une rixe eut lieu à terre entre des matelots et des indigènes. Cook s'était emparé arbitrairement d'un canot; le propriétaire lui vola un des siens que les indigènes mirent en pièces pour en retirer les clous et les ferrures qui avaient pour eux une grande valeur. Irrité, Cook mit la baie en état de blocus, sorte de tabou européen auxquel les Hawaïens ne pouvaient rien comprendre. Un chef qui venait en canot pour négocier rompit le blocus sans le savoir, on tira sur lui, il fut tué. Cook cependant s'était rendu près du roi pour aplanir le différend. Sa personne était encore entourée d'un certain prestige. Mais alors le frère de l'homme tué accourut, un épieu à la main et demandant vengeance en s'approchant du capitaine. Il paraît que ce frère appartenait au parti incrédule. Cook prit peur et déchargea sur lui son pistolet. Là-dessus une bagarre éclata. Cook, frappé d'une pierre, tira sur le second agresseur et voulut se retirer vers son escorte qui l'atttendait à quelque distance. Le malheur fut qu'en cherchant à se frayer passage, il fit un faux pas et poussa un cri de douleur. Ce fut le signal de sa mort. « Un dieu qui se plaint ! Ce n'est pas un dieu ! » tel fut le cri général. On se jeta sur lui et on l'assomma. Son corps fut emporté au loin, ses os brisés et partagés, son cœur et son foie mangés, le reste brûlé. Les marins anglais, arrivant au pas de course, firent une décharge meurtrière, mais il était trop tard, et on ne put recouvrer que quelques ossements calcinés pour les rapporter en Angleterre.

Les prêtres de Lono furent les seuls qui persistèrent jusqu'à la fin à soutenir que Cook était dieu. Il y allait après tout de leur autorité. Mais cet événement tragique doit être rangé parmi les faits nombreux qui démontrent que l'incrédulité naît surtout du sentiment de l'imperfection des dieux ou d'un désaccord entre la réalité et l'idéal qu'on s'en était fait.

les différentes parties du corps. Il y avait aussi de ces figurines à l'intérieur de la statue, pour représenter probablement ceux qu'il était en train de digérer. Ces statues étaient ordinairement très ornées de plumes et surtout de plumes rouges auxquelles s'attachait une vénération superstitieuse. Dans les cérémonies, les prêtres s'asseyaient à l'intérieur du maré, les jambes croisées à l'orientale, le visage tourné vers le sommet de la pyramide et récitant des hymnes (1). Leurs prières se disaient d'un ton bas et chantant. On veut même qu'il y eût des dieux qu'ils adoraient en sifflant (2). Cette assertion emprunte une certaine vraisemblance à ce que nous avons dit de la voix sifflante et chuchottante qu'on attribuait aux dieux. C'est ainsi que le bruissement particulier qu'on perçoit en appliquant l'oreille contre l'ouverture de certains coquillages passait pour une voix divine (3). Ces prières sacerdotales étaient rédigées en forme de litanies, avec de nombreuses répétitions (4). C'étaient aussi les prêtres qui déposaient sur les tables alignées dans le maré les offrandes alimentaires apportées par les fidèles. Il y avait des fêtes occasionnelles et des fêtes à époque fixe, dont la plus remarquable était celle du « renouvellement des dieux », *pae atua*. On la célébrait quatre fois par an. On retirait alors les idoles des sanctuaires, on les nettoyait, on les oignait d'huile parfumée, on renouve-

(1) Comp. Wilson, *l. c.*, 289. — Ellis, *l. c.*, I, 343, 354 suiv.
(2) Forster, trad. des *Voyages de Cook*, remarque, p. 469.
(3) Ellis, *l. c.*, I, 363.
(4) *Ibid.*, 343.

lait leurs plumes et leurs nattes, et on les reportait en procession (1). Il y avait aussi la fête de la première grande pêche. Le produit du premier jour était pour les dieux, celui du second pour le roi, celui du troisième enfin pour les pêcheurs eux-mêmes (2). On célébrait de plus la fête du « renouvellement du pays ». On promenait un filet le long de la côte, il rapportait des débris de coraux qu'on nommait des poissons et qu'on offrait aux dieux en leur demandant de nettoyer le pays comme le corail est nettoyé par les flots de la mer (3). Ceci doit être mis en rapport avec la vieille idée mythique de l'apparition des îles à la suite d'une pêche divine.

Le sacrifice humain n'était pas inconnu à Taïti, lors même qu'il paraît y avoir été plus rare que dans d'autres archipels, notamment aux Pomotou et aux Marquises (4). On doit encore le signaler comme faisant partie des bizarres cérémonies qui devaient accompagner l'avènement d'un nouveau roi. Le prince était conduit au maré en grand cortège, au son des tambours et des conques marines dont les prêtres sonnaient de tous leurs poumons. On sacrifiait un homme devant l'idole et un prêtre venait offrir au roi, sur une feuille de bananier, l'œil gauche du sacrifié. L'œil droit était réservé à l'idole. On croyait par là conférer au nouveau roi l'esprit de prévoyance

(1) Ellis, I, 350.
(2) Moerenhout, *l. c.*, I, 517.
(3) Ellis, I, 248 suiv.
(4) Ellis, I, 346, le signale aussi comme condition préalable de l'érection d'un temple, sans doute comme moyen d'assurer à la solidité de l'édifice le bon vouloir des dieux souterrains.

et de sagesse. On assure que, dans les derniers temps avant l'arrivée des Européens, le roi faisait seulement semblant de le manger. Puis on portait le nouveau prince sur le rivage, où il se déshabillait complètement et prenait un bain. Pendant qu'il se baignait, un prêtre lui touchait le dos avec un rameau vert dédié à Tangaloa. Ce rite devait le rendre impeccable, c'est-à-dire lui conférer un degré de tabou tel qu'il n'avait plus de compte à rendre de ses actes à personne. On le ramenait alors, toujours en procession et en musique, au maré, et alors se passait une indescriptible cérémonie qu'il faut se borner à indiquer. Des hommes et des femmes, à l'état de complète nudité, venaient danser devant lui de la façon la plus honteuse et déposer autour de lui la plus répugnante des offrandes. Le missionnaire Ellis trouve la chose trop *shocking* pour la raconter. Moerenhout, moins délicat, ne nous épargne aucun détail (1). Il faut se rappeler ce que nous avons dit des idées polynésiennes sur la digestion des dieux pour comprendre un pareil symbolisme.

Cet exemple, du reste, n'était pas unique en Polynésie. Aux funérailles du Tuitonga, le grand-prêtre des îles Tonga, soixante hommes venaient tous les soirs, quatorze jours de suite, apporter la même offrande autour de sa tombe, et pendant la nuit les femmes de la plus haute noblesse venaient nettoyer la place (2).

(1) Comp. Ellis, III, 110 suiv. — Moerenhout, II, 24-27.
(2) Mariner, II, 222 et suiv.

Ce qui est moins répugnant, c'est qu'en application du principe du tabou, il y avait en Polynésie un véritable baptême des nouveau-nés. Arrivant dans le monde terrestre à l'état de tabou, ils devaient être détaboués. C'est ce que faisait le prêtre, soit en aspergeant d'eau la tête de l'enfant, soit en le plongeant dans l'eau avec des conjurations et des prières (1). C'était le prêtre aussi qui opérait le genre de circoncision généralement admis dans les archipels (2). C'était lui, enfin, qui présidait aux cérémonies très compliquées des funérailles, pour qu'on ne commît aucune violation des lois du tabou, très rigoureuses en pareille circonstance (3). Les funérailles étaient longues, bruyantes, accompagnées de grands hurlements. On s'adressait au mort, on lui tenait des discours comme s'il avait pu les entendre. On tenait à lui prouver sa douleur, afin qu'il ne revînt pas tourmenter des parents et des amis trop indifférents. On s'arrachait, par exemple, une dent de devant aux îles Tonga et aux îles Sandwich. Le missionnaire Ellis rapporte qu'il a vu des hommes qui avaient perdu pour cette cause toutes leurs incisives, l'une après l'autre (4). A Taïti on préférait se taillader la lèvre supérieure (5). Il paraît qu'autrefois, aux Sandwich, on se coupait une oreille et même deux, et le même missionnaire vit encore deux vieillards mutilés de

(1) Gerland, *Anthrop.*, VI, 132, 362.
(2) *Ibid.*, 136.
(3) *Ibid.*, 400 et suiv.
(4) Ellis, IV, 176.
(5) *Ibid.*, I, 407.

cette façon. Enfin, nous retrouvons encore en Polynésie, comme nous l'avions constatée dans l'Afrique du Sud et çà et là dans les deux Amériques, la coutume de se couper un doigt dans certaines circonstances graves. Mais là ce n'était pas seulement en cas de mort d'un parent, c'était aussi pour obtenir la guérison d'un malade (1). A Uwea la reine n'avait plus que trois doigts à chaque main. Elle avait perdu les autres en des occasions semblables.

L'animisme plus ou moins prépondérant dans les îles avait aussi déterminé plus d'un usage de nature religieuse. Par exemple, l'éternuement, comme toute secousse spasmodique et involontaire, était considérée comme la brusque sortie d'un esprit entré dans le corps. La coutume était de dire à la personne qui éternuait : « Que le dieu te soit propice ! » (Taïti), ou bien : « Puisses-tu vivre ! » (Samoa) (2). Toute maladie étant attribuée à quelque tiki ou esprit persécuteur, le prêtre-médecin ne craignait pas de le tancer, de le menacer, comme autrefois, dans les scènes de sorcellerie, les prêtres chrétiens menaçaient les démons entrés dans le corps des possédés. On a vu à Samoa des prêtres polynésiens, amenés devant de malheureux phtisiques, sermonner et menacer fortement l'esprit opiniâtre qui ne voulait pas céder à leurs conjurations (3). Notons aussi, comme rentrant dans le même ordre de croyances, l'idée que si quel-

(1) Mariner, *l. c.*, I, 454, II, 222.

(2) Wilson, *l. c.*, 474. — Turner, *l. c.*, 348. Comp. d'autres exclamations analogues recueillies par M. Wyatt Gill, *l. c.*, 177.

(3) Turner, *l. c.*, 221.

qu'un revenait d'un évanouissement, c'est que, sur le point de partir pour le pays des morts, il avait rencontré quelque bon tiki qui lui avait indiqué la route pour rentrer dans son corps (1). Mentionnons enfin la divination par la noix de coco, *niu*, qu'on fait tourner pour deviner l'issue d'une maladie ou d'un événement. On s'en servait aussi aux îles Tonga pour découvrir les voleurs. Celui en face duquel elle s'arrêtait, en présentant sa face inégale, était le coupable. Il est intéressant d'apprendre que les Maoris de la Nouvelle-Zélande, où le cocotier ne pousse pas, appelaient aussi *niu*, évidemment par tradition, un autre genre de divination qui se fait au moyen de baguettes. Mais il ne l'est pas moins d'apprendre que ces moyens divinatoires servaient aussi et servent encore de simples jeux de hasard. M. Tylor (2) a raison de relever à ce propos l'identité fréquente des instruments employés pour la divination et pour le jeu. Nous la voyons encore parmi nous dans l'usage que nos devineresses font des cartes à jouer.

Nous devrions maintenant répéter, à propos des Polynésiens, ce que nous avons dit ailleurs des superstitions répandues dans le monde entier partout où règne l'animisme et, sa conséquence, la sorcellerie. Par exemple, on a peur en Polynésie, comme dans tant d'autres pays non-civilisés, de laisser à la disposition d'un ennemi quelque chose de soi, un morceau d'ongle, un cheveu, son portrait. Les Maoris

(1) Wyatt Gill, *l. c.*, 160.
(2) *Civilis. prim.*, I, 94.

de la Nouvelle-Zélande ont la même confiance que certains Américains dans les vomitifs comme moyen de chasser les esprits pernicieux. On ne recule pas devant l'idée d'immoler un enfant pour sauver la vie d'un malade, etc.

Tout ce que nous avons dit d'après les sources les plus autorisées aboutit à ceci, que la religion polynésienne, par sa mythologie originale, par moments d'une poésie ravissante, occupe incontestablement une place de premier rang parmi les religions de la non-civilisation. D'autre part, elle retombe à chaque instant au niveau des plus grossières, et je ne sais quel goût d'impudeur, de cynisme éhonté, la rabaisse et la souille comme à plaisir. L'esprit polynésien est semblable à celui de ces enfants précoces qui étonnent par des saillies et des aperçus au-dessus de leur âge. Mais cette précocité intellectuelle n'est pas soutenue par un développement moral correspondant. La polissonnerie et même une corruption qu'on dirait congénitale prennent le dessus. Le cœur, la conscience n'ont pas suivi l'intelligence. Par conséquent, et malgré quelques éclairs ingénieux et charmants, la résultante est d'une médiocrité désespérante. La Polynésie mourait de consomption lente, lorsque l'Europe est venue chez elle. Les bienfaits et les maux également considérables de cette intervention auront-ils pour résultat défintif le triomphe du bien? Cette race de grands enfants, qui a pris goût assez facilement à la civilisation européenne, pourra-t-elle supporter ses nouvelles conditions de vie? La dépo-

pulation, qui avait commencé — qu'on le sache bien — avant tout contact avec les Européens, s'arrêtera-t-elle à Taïti, aux Tonga, aux Samoa, comme on affirme qu'elle s'est arrêtée aux Sandwich et à la Nouvelle-Zélande? C'est une dernière question que le temps seul pourra résoudre.

CHAPITRE VII

MÉLANÉSIENS ET MICRONÉSIENS

Archipels mélanésiens. — Les Papous. — Cannibalisme intense. — Caractère de la race. — La Sole cantatrice. — Les Néo-Calédoniens. — Le tabou mélanésien. — Les Korwar. — Le cochon bipède. — Les Fidjiens. — Le dieu Ndengei. — Dispute de la Lune et du Rat. — Culte des animaux. — Les âmes des objets inanimés. — Le voyage aux régions d'outre-tombe. — Funérailles fidjiennes. — Sorcellerie.

Archipels micronésiens. — Type physique. — Tatouage. — Immigrations polynésiennes. — Mélange de sangs et d'influences religieuses. — Les dieux Pountan, Alioulep et Yarris. — Les Ulitaos ou Areoi des îles Mariannes. — Prépondérance de l'animisme dans les archipels de l'est.

Nous rappelons que la Mélanésie est cette partie centrale de l'Océanie qui est comprise entre l'Australie ou Nouvelle-Hollande au sud, la Malaisie à l'ouest, la Micronésie au nord et qui touche de près à la Polynésie à l'est par l'archipel des îles Fidji servant en quelque sorte de transition entre elle et la région polynésienne. C'est encore tout un monde insulaire où l'on remarque en premier lieu une très grande île, la Nouvelle Guinée, puis une quantité de petites, les archipels de la Nouvelle-Bretagne, des îles Salo-

mon, des Nouvelles-Hébrides, des îles Loyalty, la Nouvelle Calédonie qui est une des plus grandes et qui appartient à la France, enfin l'archipel important des îles Fidji qui sont à l'Angleterre. Les conditions physiques de la vie sont à peu de choses près les mêmes qu'en Polynésie, même distinction entre les îles *hautes* et les îles *basses*, mêmes ceintures de corail entourant les îles et même des archipels tout entiers, presque la même faune et la même flore. Par conséquent, l'alimentation se ressemble beaucoup dans ces deux parties de l'Océanie. Il y a toutefois une bien plus grande quantité de gibier ailé et un grand oiseau, le casoar, inconnu en Polynésie. C'est ce qui explique pourquoi l'arc est l'arme favorite en Mélanésie, tandis qu'on en fait très peu d'usage en Polynésie.

Nous allons voir une preuve frappante du fait que si la nature physique ambiante est un des facteurs qui déterminent le genre, la direction, les formes mythiques des idées religieuses, ce facteur n'est pourtant pas le seul. Il faut aussi tenir compte des dispositions et des aptitudes de la race. En effet, des conditions de vie aussi semblables dans ces deux parties de l'Océanie auraient dû donner lieu à deux religions presque identiques, si l'explication tirée du milieu physique était suffisante. Nous sommes au contraire en Mélanésie devant un ensemble de croyances bien inférieures à la brillante et originale mythologie des Polynésiens. C'est que la race aussi est différente et bien moins intelligente. Nous y rencontrons, en effet, les Papous qui sont la race prédominante.

Les Papous, qu'il faut distinguer des Alfourous, race mêlée de Papous et de Malais, sont généralement d'une grande laideur. Leur couleur est le noir-chocolat. Aussi les appelle-t-on souvent *nègres australiens* ou *négritos*, bien qu'ils n'aient pas le prognathisme prononcé du Nègre d'Afrique. Ils sont de tailles très variées, mais le plus souvent mal bâtis, avec des genoux cagneux, des tibias très arqués, le nez épaté, les lèvres épaisses. Ce qui les caractérise le plus à première vue, c'est le développement du système pileux. Ils ont les cheveux abondants, mais poussant en touffes séparées et affectant la forme de petites boules ou de spirales. Beaucoup, principalement à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Bretagne, relèvent leurs cheveux avec une sorte de grand peigne, ce qui leur donne l'air de porter des perruques gigantesques. La barbe affecte la même disposition à pousser par touffes. Enfin, ils sont extraordinairement velus, presque autant que certains grands singes. Dans la Nouvelle-Guinée, entre autres, on connaît un affreux petit peuple, les Waigiou, à gros ventre, à jambes maigres, à longs pieds, ayant peu de barbe, mais le corps tout couvert de poils atteignant cinq à six centimètres (1). Du reste, cette grande île n'a encore été que peu explorée. Elle renferme des forêts, des districts entiers, où nul regard européen n'a jamais pénétré.

C'est cette constitution très velue qui leur a fait donner par les Malais le nom de *papous* et qui les

(1) Freycinet, *Voy. autour du monde*, II, 47.

distingue des Alfourous métis, qui perdent tout de suite cette particularité (1). En revanche, aux îles Fidji et aux Nouvelles-Hébrides, il y a eu visiblement mélange de sang polynésien. Aussi est-ce là que la race est la plus belle et qu'elle s'est le plus élevée au-dessus de la sauvagerie brute (2).

Les Papous naviguent, mais ils n'osent pas, comme les Polynésiens, s'aventurer loin des côtes, et leurs canots sont bien plus grossiers. C'est en Mélanésie, à la baie de Humbold en particulier, qu'on peut encore voir des villages bâtis sur pilotis en pleine eau, comme nos anciens villages lacustres. Au moral, les Mélanésiens ne sont guère plus beaux qu'au physique, lors même qu'on a parfois exagéré leurs défauts, et il faut dire aussi que les Européens n'ont rien fait jusqu'à l'arrivée des missionnaires qui pût leur donner quelque idée de supériorité morale. Mais on ne peut nier que leur caractère présente un mélange de ruse, d'hypocrisie et de cruauté vindicative rare au même degré chez les autres non-civilisés. Ils savent déguiser longtemps, sous les apparences les plus amicales, les projets les plus noirs (3). Le cannibalisme est invétéré chez eux à peu près partout, et c'est là qu'on peut le mieux étudier sur place ce hideux phénomène.

(1) Comp. Alfred Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 364.

(2) Comp. Waitz-Gerland, *Anthrop.*, VI.

(3) Les colons français l'ont appris à leurs dépens en Nouvelle-Calédonie. Disons à ce propos que le mot *canaque*, dont nous nous servons pour désigner les indigènes, est un nom polynésien, celui par lequel les insulaires hawaïens (îles Sandwich) se désignent eux-mêmes. Par extension, nos marins l'ont appliqué à tous les indigènes de l'Océanie.

C'est là qu'on vous déclare, sans aucune vergogne, que la chair humaine est le premier des régals. Il y avait des îles où tout étranger était certain d'être tué et mangé (1). Aux îles Fidji, il a fallu, pour supprimer ces affreux repas, des mesures très sévères de l'autorité anglaise. Le cannibalisme est moins enraciné en Nouvelle-Calédonie, du moins on n'en parle plus guère. Mais cela tient probablement à l'établissement de la domination française; car autrefois il était très fréquent. Ailleurs il règne encore. Ce sont surtout les naufragés, comme don de la mer, qui ont à redouter les coutumes cannibalesques. Lors même qu'ils appartiendraient à la population de l'île, ils n'échapperaient pas à leur sort. Ce qui suppose qu'on les considère comme un don de la mer personnifiée, du dieu de la mer, un don qu'il serait irréligieux de tenir pour autre chose que très légitime. Le droit d'épave ou, pour parler plus précisément, le droit de propriété du riverain sur ce que la mer lui donne, si apprécié au moyen-âge, et qui a laissé des préjugés si tenaces parmi nos populations maritimes, ne repose pas sur un autre principe. Aux îles Fidji, si quelque tempête avait poussé des naufragés sur ce rivage inhospitalier, on appelait au festin les habitants de l'île, et pour cela on battait le tambour sur un rythme qui ressemble à celui de notre rappel militaire (2). Les maris mangeaient leurs femmes, quand elles leur donnaient des sujets de

(1) Turner, *l. c.*, 483.
(2) Erskine, *Cruise*, etc., 291.

plainte (1). Le missionnaire Williams connaissait un vieux chef qui se vantait d'avoir mangé 900 hommes dans sa vie et qui montrait un même nombre de pierres, mémorial coutumier de chacun de ces festins (2). Il faut observer que les gourmets ne faisaient pas grand cas de la chair des Blancs. Le Mélanésien n'aime pas le sel, et il paraît que nous avons le sang salé, de plus un fumet qui lui déplaît (3). C'est ce qui a contribué à faciliter les rapports. Aujourd'hui, l'influence directe des missionnaires, indirecte des Européens en général, a beaucoup diminué l'anthropophagie.

Un autre vilain trait des mœurs papoues est la fréquence des infanticides. Aux îles Fidji deux tiers des nouveau-nés périssaient de cette façon, et il y avait des tueurs d'enfants de profession (4). Pourtant les Fidjiens aiment leurs enfants vivants. Si l'enfant vivait un seul jour, sa vie était sacrée, et il n'était pas rare que des Fidjiens sans enfants adoptassent des orphelins (5). C'est encore un point où les naturels de la Nouvelle-Calédonie semblent se distinguer à leur avantage. Du reste, la coutume générale était de tuer aussi les vieux parents, les malades dont la maladie se prolongeait ou qui déliraient, les enfants souffreteux (6). On étranglait ordinairement les fem-

(1) Erskine, *Cruise*, 248. — Williams, *l. c.*, I, 210.
(2) I, 213.
(3) Williams, II, 19. — Erskine, 229.
(4) Williams, I, 180.
(5) *Ibid.*, 181.
(6) Gill, *Gems from the Coral Islands*. — Turner, *l. c.*, 444.

mes sur la tombe de leurs maris (1), et ces tueries étaient accompagnées, tout aussi bien que les morts naturelles, de lamentations et de hurlements.

Il est juste toutefois de noter, ce qui relève un peu cette race si misérablement arriérée, que les Papous sont sculpteurs habiles. Dans plusieurs îles de la Mélanésie on fait une poterie d'argile bleu-glacé qui enchante les amateurs. Ils ont du goût pour la poésie et ils croient que le don poétique s'acquiert par un commerce soutenu avec les dieux. Ils sont surtout conteurs passionnés ou du moins auditeurs passionnés de contes. Un Européen, au dire de Seeman (2), trouva moyen de gagner sa vie en racontant d'une île à l'autre les contes des Mille et une Nuits. Ils ont des chants épiques et des fables à tournure satirique. Ces fables ont ordinairement pour but d'expliquer l'origine des proverbes. En voici un échantillon abrégé : « La sole était jadis la cantatrice des poissons. Un jour elle refusa de chanter malgré les instances de tous les poissons réunis. Alors les poissons se fâchèrent et foulèrent tellement la sole qu'elle devint toute plate. Aussi dit-on en parlant d'un chanteur qui se fait prier : C'est le seigneur la sole ! (3) » Les mœurs sont en somme moins relâchées qu'en Polynésie, bien que la plus grande licence soit accordée aux filles avant le mariage (4). Dans les petites îles le mariage se fait par l'enlèvement de

(1) Erskine, *Cruise*, etc., 233.
(2) Cité par Waitz-Gerland, *Anthropol*., VI, 607.
(3) *Ibid*.
(4) Cheyne, *A Description*, etc., 15, 36.

la jeune fille ; mais cela ne signifie pas que cet enlèvement soit toujours une violence (1).

Il serait à désirer que de nouvelles recherches nous renseignassent mieux que nous ne sommes renseignés aujourd'hui sur les particularités de la religion mélanésienne. Le temps, le goût, la compétence ont manqué à la plupart des explorateurs. Ce qui paraît évident, indépendamment de toute recherche technique, c'est que les Papous en sont restés, jusqu'à nos jours, à l'un des étages les plus bas de religion qui se puissent concevoir. Leur religion varie d'une île à l'autre, souvent d'une famille à l'autre, et s'adresse à chaque instant aux objets les plus insignifiants. Un de nos officiers de marine les plus distingués, M. Henri Rivière, qui a pris une part importante à la répression de l'insurrection néo-calédonienne (2), dans un récit animé, militaire, et qui brille par autre chose que par la profondeur des observations philosophiques, n'en a pas moins saisi exactement ce qui fait le fond de la religion mélanésienne (3). « Ils croient », dit-il en parlant des indigènes de la Nouvelle-Calédonie, « aux génies de l'air, » de l'eau, des forêts. Favorables ou funestes selon » l'occurrence, on peut se les rendre propices. C'est » affaire au *takata* ou sorcier, et à ses sortilèges. » Ils ont une danse orgiastique le *Pilou-pilou*, qui sert

(1) Waitz-Gerland, VI, 632.

(2) C'est lui aussi qui vient de remporter de brillants succès en Cochinchine.

(3) *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, 1881, Paris, Calman-Lévy, p. 6.

de consécration à la récolte des yams, et sacrifient aux esprits sur le sommet des rochers. Ils ont peur de rencontrer, en sortant pendant la nuit, des morts-revenants qui pourraient vouloir venger d'anciennes offenses et, pour cette cause, ils ne quittent pas leurs huttes avant que le soleil soit bien levé. En d'autres termes, ils en sont à ce niveau où le culte de la nature personnifiée dans ses détails confine à l'animisme ou plutôt l'engendre. Ce qui suppose que sur cette base commune il y a bien des diversités. Il est parlé dans la Nouvelle-Guinée d'un dieu Mangundi ou Konori, qui est le mari de l'étoile du matin, Samperi, et qui se brûle lui-même pour reparaître toujours jeune : ce dieu est visiblement une personnification du soleil (1). C'est lui qui a donné l'être aux indigènes en jetant au sein d'une jeune fille — probablement la terre — une noix merveilleuse qui l'a fécondée. La jeune fille est devenue ensuite un grand rocher (2). On signale des invocations au soleil dans plusieurs autres îles; mais la religion solaire en est restée à ses rudiments et n'a pas poussé, là comme ailleurs, au progrès civilisateur.

Les Papous croient aussi à des dieux marins. La preuve en est qu'en plus d'un endroit, comme en Polynésie, les Blancs furent pris pour des génies de

(1) Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 666 suiv.

(2) Ces éléments mythiques ont été incorporés dans une longue légende localisée dans la Nouvelle-Guinée, mais qui contient tant d'analogies avec la tradition biblique que son caractère apocryphe saute aux yeux.

la mer. Ce fut le cas de Lapérouse et de ses compagnons. L'idée du tabou, sans être aussi développée qu'en Polynésie, est aussi très puissante parmi les Mélanésiens. C'est ce qui explique pourquoi ils refusaient souvent les aliments que leur offraient les Européens. Car, ceux-ci passant pour des êtres supérieurs, les aliments qu'ils touchaient étaient tabou.

Dans les îles du détroit de Torrès, entre la Nouvelle-Guinée et l'Australie, on regarde les groupes d'étoiles comme des sociétés d'esprits supérieurs qui volent dans les hauteurs de l'air, et on les redoute beaucoup. Parmi les dieux de la mer, il en est un qu'on se représente sous la forme d'un requin. C'est probablement un dieu solaire, le soleil faisant dans cette région insulaire l'effet d'être un dieu aquatique aussi bien que céleste. On se croyait tenu d'immoler tous les naufragés; car on les considérait comme poursuivis par lui. On avait peur, si on les conservait en vie, d'attirer sur l'île la colère du dieu qui se vengerait sur ses habitants. On croit aussi à des dieux du vent qui habitent les sommets des montagnes et à des divinités volcaniques, là où il y a des volcans. On regarde comme un sacrilège de tenter l'ascension des monts ignés. L'homme aime le mystère en religion et, s'il est ignorant, il se sent froissé à l'idée que d'autres hommes veulent éclaircir ce qui lui paraît insondable. Les dieux mélanésiens se montrent du reste très souvent sous des formes animales, serpents, crocodiles, tortues, oiseaux et rats. Aux îles Fidji, Erskine parle d'une monstrueuse anguille à

qui l'on faisait d'abondantes offrandes, même des sacrifices d'enfants (1).

Cette multitude de dieux petits et grands, sans relation organique, devait naturellement engendrer l'animisme ou le culte des esprits indépendamment de leur rapport déterminé avec les phénomènes de la nature. Les esprits des ancêtres ou des anciens chefs viennent s'ajouter à la masse. C'est partout la même histoire. L'idole domestique, *Korwar*, tient à peu près la même place que le fétiche nègre dans la vie mélanésienne. Mais ces Korwars ont une origine singulière, s'il faut en croire M. R. Oberlænder (2). On les ferait en rendant une apparence de visage aux crânes de jeunes morts préalablement détachés du tronc par le feu et desséchés. La foi naïve à la survivance après la mort domine. Il en est comme chez tous les non-civilisés. Les Blancs furent pris, là aussi, pour des revenants ; on alla même aux îles Banks (Nouvelles-Hébrides) jusqu'à reconnaitre des Canaques défunts parmi les Européens débarqués, et, ce qui plus est, à les reconnaître à la ressemblance des traits (3). L'idée, si répandue en Polynésie, que les dieux mangent et digèrent les âmes, n'est pas étrangère aux Papous. Les mythes de création sont ou inconnus, ou des échos de mythes polynésiens, ou bien enfin absolument incompréhensibles. Par exemple, au détroit de Torrès, on vous dira que le premier homme et ses

(1) Erskine, *l. c.*, 434.
(2) *Fremde Vœlker*, Vienne, 1882, p. 188.
(3) *Evang. Mission. Mag.*, 1869, p. 329.

femmes, surpris par un déluge, furent changés en rochers, mais on ne vous dira pas comment ils procréèrent des descendants. A Erromanga (Nouvelles-Hébrides), on raconte cet incident burlesque : Le premier homme fut une femme; mais les premiers hommes marchaient à quatre pattes, tandis que le cochon marchait debout. Alors les autres animaux (probablement des dieux dans l'intention du mythe) trouvèrent cela inconvenant, et, sur leur invitation, le lézard sauta sur le dos du cochon et le fit tomber sur ses pattes de devant. Depuis ce temps là, le cochon marche à quatre pattes, et l'homme marche droit (1). Au fond de ce mythe absurde, n'y a-t-il pas le vague sentiment de la supériorité de l'homme sur l'animal et d'une époque où cette supériorité ne s'accusait pas encore? Le lézard apparaît ici comme l'ami de l'homme. Cette manière de comprendre le caractère de cet animal n'est pas sans parallèles dans nos populations européennes elles-mêmes.

En fait, de toute la Mélanésie, c'est la religion des îles Fidji que l'on connait le mieux, parce qu'elle a été la mieux étudiée jusqu'à présent par des observateurs compétents et patients. Mais on y trouve des influences polynésiennes d'ancienne date. Non seulement les habitants des Tonga et des Samoa allaient aux Fidji construire leurs navires, parce que les Fidji produisaient un bois qui passait pour le plus avantageux, mais encore il y eut des mélanges de population. Ainsi, le dieu principal des îles Fidji est *Ndengei*,

(1) Turner, *l. c.*, 496.

qui ressemble beaucoup à Tangaloa, si ce n'est que l'idée qu'on s'en fait est beaucoup plus grossière. Moitié rocher, moitié serpent, il habite à Vitilevou une caverne dont on n'ose approcher. Comme un véritable dieu polynésien, il est toujours affamé et se plaint de ce que les hommes lésinent dans les offrandes qu'ils lui font. C'est lui qui supporte le monde sur son échine, et quand il survient un tremblement de terre, c'est qu'il se retourne. Quand la récolte des fruits est mauvaise, c'est que, pour molester les hommes, il a donné les fruits aux mauvais esprits. C'est lui qui mange et qui digère les âmes des hommes. C'est un de ses fils ou de ses serviteurs qui apprit aux hommes à faire du feu en frottant deux morceaux de bois. C'est lui aussi qui fit le premier couple humain après plusieurs essais manqués. Il le fit sortir des œufs d'une espèce de pic-vert. Il suscita un grand déluge pour noyer deux de ses fils qui l'avaient irrité, mais ils se sauvèrent sur un canot et devinrent les pères des pêcheurs et des charpentiers de navires. Le monde n'en fut pas moins momentanément submergé, et, trait assez poétique, un petit oiseau perché sur le plus haut sommet de l'île de Kero, pleura tout seul sur tout ce monde abimé. — Disons à ce propos que l'idée mythique d'un déluge, ordinairement localisée sur les continents dans les contrées basses et sillonnées par de grands fleuves aux débordements terribles, a dû être suggérée dans la région océanienne par les ravages de la mer poussée sur les îles par de violentes tempêtes et parfois même, au moment des tremblements de terre, les inondant à

des hauteurs telles qu'on pourrait les croire à jamais englouties (1).

Ce qui est très singulier, c'est qu'on raconte aux îles Fidji une légende relative à la mortalité des hommes qui touche de fort près à celle que nous avons vue établie chez les peuples cafres et hottentots de l'Afrique du sud. *Ra Voula*, la lune, voulait que l'homme ne disparût quelque temps que pour renaître bientôt après sous sa première forme. De la sorte il lui eût été semblable. Mais *Ra Kalavo*, le rat, ne voulut rien entendre de cette proposition et s'écria : Que l'homme meure comme meurent les rats ! Le vœu de l'animal rongeur l'emporta, et l'homme fût mortel (2). Il est hors de doute qu'ici le rat représente un des dieux participant à la création. C'est une croyance générale aux îles Fidji que chaque dieu est en rapport intime avec un animal déterminé, dont il choisit le corps pour se manifester. Ndengei a pour enveloppe préférée le serpent ou l'anguille. Le faucon, le poulet, le requin s'acquittent du même office pour d'autres dieux, et comme le Fidjien se choisit un dieu-patron, il s'abstient de manger de l'animal qui sert de réceptacle à sa divinité. C'est même la seule considération qui ait parfois limité son penchant à l'anthropophagie, parce que la divinité patronne de certains Fidjiens avait souvent pris un corps humain pour demeure (3). Du reste les dieux

(1) Comp. Williams et Calvert, I, 217, 246, 230, 251, 252-3. — Erskine, 246, 473. — Dumont d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 702.

(2) Williams et Calvert, I, 205.

(3) *Ibid.*, I, 217.

fidjiens, comme leurs adorateurs, étaient grands amateurs de chair humaine. Les adorateurs toutefois mangeaient la matière palpable de cette chair, les dieux en mangeaient l'esprit (1).

La distinction entre la matière d'une chose quelconque et son esprit est en effet poussée très loin chez ces rudes insulaires. Ce n'est pas seulement l'homme dont l'âme ou l'esprit est tellement distinct de sa personne charnelle qu'on a vu des Fidjiens malades ou se croyant menacés de mort crier de toutes leurs forces pour faire revenir leur âme qui s'en allait (2), ils étendent de plus la même distinction aux animaux, aux plantes, et même aux objets inanimés, tels qu'une pierre, une hache, un ciseau. Si ces objets se brisent, leur esprit s'en va chez les dieux. C'est bien certainement une idée analogue qui a suggéré chez d'autres peuples la coutume de briser les objets enterrés avec les morts. C'était pour les faire mourir aussi et transporter par-là leur essence, leur esprit, dans le séjour qu'allait habiter celui au bénéfice duquel on les brisait. Les Fidjiens montraient même une source profondément encaissée où, avec de bons yeux, on pouvait discerner les âmes humaines et animales, et celles des pierres, des bâtons, des canots, des maisons, de tous les outils possibles, voguant toutes pêle-mêle vers le pays de l'immortalité (3).

Au surplus ce voyage n'est pas exempt de difficul-

(1) Williams et Calvert, I, 231.
(2) *Ibid.*, I, 242.
(3) Mariner, *Tonga Islands*, II, 129.

tés, du moins pour les hommes. D'abord, s'ils sont célibataires, ils sont infailliblement mangés par un certain Nangananga, friand surtout des hommes non-mariés. Puis, même mariés, ils devront se servir de la massue enterrée avec eux pour se défendre contre Samou et ses frères. S'ils sont battus, ils seront aussi mangés (1). Nous savons que cela n'inclut pas l'anéantissement de l'être mangé. C'est de l'extrémité du cap Vanoua Levou, sur une dune élevée et boisée, d'aspect austère, que les âmes fidjiennes partent pour se rendre auprès de Ndengei (2).

Avant que la conversion au christianisme d'un grand nombre d'indigènes et l'intervention de l'autorité britannique eussent mis un terme à ces scènes d'horreur (3), les funérailles des Fidjiens, de ceux surtout d'un certain rang, se distinguaient par d'affreux sacrifices humains. On étranglait leurs femmes, leurs esclaves, parfois même leurs amis, pour qu'ils les suivissent dans l'autre monde. C'était ce qu'on appelait « l'herbe pour rembourrer la tombe ». L'opinion pesait sur ces malheureuses victimes de la superstition pour qu'elles se résignassent à ce sacrifice de leur vie. Une veuve n'aurait plus osé se montrer après la mort de son mari. Ce fut même une des objections contre le christianisme que les missionnaires eurent le plus de peine à vaincre (4). Le mort attendait

(1) Williams et Calvert, I, 244.
(2) *Ibid.*, I, 239.
(3) V. pour l'état actuel des îles Fidji les deux articles anonymes dans *Unsere Zeit*, 1 et 15 mai 1875.
(4) *Ibid.*, I, 188 suiv. — Mariner, *l. c.*, II, 220.

l'arrivée de ses femmes et de ses esclaves étranglés près d'une colline solitaire où s'élevait un arbre mort ou l'esprit d'un arbre (1).

Peut-être, dans cette odieuse coutume, pourrait-on signaler après tout une tendance à relever la femme plus que les croyances polynésiennes ne l'eussent permis. En définitive la femme suivait son mari et partageait son immortalité consciente. Ce qui tend à confirmer cette supposition, c'est que, contrairement à ce qui se passait en Polynésie, les femmes seules étaient tatouées aux îles Fidji, les hommes ne l'étaient pas. Il s'agissait donc de mettre les femmes sous une protection divine spéciale, les hommes n'ayant pas besoin de revêtir la livrée de leur dieu-patron (2).

La sorcellerie était du reste chez les Fidjiens ce qu'elle est chez tous les non-civilisés, un ministère de devin et de médecin dont le spasme convulsif était le signe et la condition. Il paraît que c'était surtout en fixant longuement un objet en baleine préalablement attaché que le sorcier fidjien entrait dans l'état de vision délirante. Quand l'accès était passé, cela signifiait que le dieu qui le possédait et le faisait écumer s'en était retiré. Ce qu'il avait dit dans cet état où il ne se connaissait plus passait pour un oracle (3).

(1) Williams et Calvert, I, 188, 243, 246. Il paraît toutefois que, là aussi, l'idée de substituer à l'immolation de la personne la section d'un doigt (*Unsere Zeit*, art. cité, p. 704) commençait à prévaloir.

(2) *Ibid.*, 160. Seemann, *Viti*, p. 113.

(3) Williams et Calvert, I, 373.

Ce sont des croyances et des usages analogues qui règnent en général dans la Mélanésie. Toutefois il convient de remarquer ici que les Fidjiens, en raison probablement de leur croisement avec une autre race, sont non seulement les plus intelligents des Mélanésiens, de plus ils font preuve en toute chose d'une énergie, d'une rudesse et aussi d'une brutalité qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres archipels de cette partie de l'Océanie.

Nous rappelons que la Micronésie comprend cette partie nord de l'Océanie, au nord-est de la Malaisie, qui s'étend d'une manière générale entre les mers de Chine et du Japon et l'équateur. Les principaux archipels dont elle se compose sont, de l'ouest à l'est, ceux des Palaus, des Mariannes, des Carolines, des Marshall, des Ratik et Ratak, et des Gilbert. La population des îles micronésiennes est un mélange de Papous, de Malais et de Polynésiens, ceux-ci arrivés en dernier lieu, mais ayant acquis la prépondérance dans les îles les plus orientales. C'est aux îles Palaus que le type micronésien pur, c'est-à-dire mélangé uniquement de Papou et de Malais, est demeuré le plus entier.

La couleur du Micronésien est le châtain ou l'olivâtre, moins noire que celle du Papou, plus foncée que celle du Malais. La taille est moyenne, le front haut et fuyant, les yeux bien percés, le nez plat, les cheveux assez crépus, la barbe et le système pileux peu développés, la bouche grande, les lèvres épaisses avec des mâchoires peu saillantes. Ce type général

comporte à vrai dire des variétés nombreuses. Un trait caractéristique, c'est l'habitude de se percer les oreilles et d'y pendre des ornements très lourds. Le lobe, allongé, distendu, descend parfois jusqu'à l'épaule. C'est là que les indigènes portent leurs pipes. Aux Carolines on se perce aussi le nez et les élégants passent une fleur dans l'ouverture (1).

Si ce n'est que les femmes portent une ceinture de feuillage, ou d'écorce, ou de coquillages, et les hommes parfois une ceinture de nattes, la nudité est l'état ordinaire. Le tatouage est général, mais n'atteint pas le visage. Une jeune fille ne peut se marier que si elle est tatouée, et si quelqu'un a le malheur de mourir avant d'avoir été tatoué, il est repoussé par les dieux. Ce qui prouve bien que là aussi la signification du tatouage est religieuse. La constitution de ces îles est foncièrement aristocratique; il en est de même dans toute l'Océanie. Il en résulte que les nobles sont beaucoup plus tatoués que le commun des martyrs, et que les femmes le sont moins que les hommes (2). Les habitants de l'île de Tobi dans les Palaus voulurent tatouer de force les Anglais, de peur que leur île ne fût mise en danger par la présence d'hommes non tatoués. En revanche, les habitants des Rataks refusèrent de tatouer des étrangers, de peur d'exciter la colère de leurs dieux. Des deux côtés ce fut le caractère religieux du tatouage qui dicta la résolution.

(1) Comp. Waitz-Gerland, *Anthrop.*, V, 48 suiv. 60.
(2) *Ibid.*, 65 sv.

Comme en Polynésie, les maisonnettes indigènes sont assez jolies, distribuées en plusieurs pièces, et propres. La fréquence des bains maintient aussi la propreté corporelle et, toujours comme en Polynésie, la seule exception à signaler concerne la vermine de tête. Mais là aussi on la mange et les femmes se font un plaisir d'en débarrasser leurs maris (1). On a trouvé dans quelques îles des constructions quasi-cyclopéennes, des murs en ruine formés de fortes pierres dont l'enceinte était pleine d'ossements, et qui dépassaient par leurs dimensions et l'art qu'elles supposent les capacités des indigènes actuels. On a beaucoup disserté sur l'origine de ces constructions qu'on était tenté d'attribuer à une race antérieure et supérieure. Le plus probable, c'est qu'elles sont l'œuvre de quelque immigration polynésienne disparue, car elles ressemblent beaucoup à celles que nous avons signalées à Taïti et aux îles Sandwich. A chaque instant on peut trouver dans la Micronésie des traces d'anciennes convergences de l'élément malais ou alfourou et de l'élément polynésien. Par exemple, si les Polynésiens ont leurs *Marés* ou sanctuaires, les Micronésiens ont leurs *Moraïs*, moins imposants, mais construits d'après les mêmes principes; d'autre part, on signale dans toutes les îles micronésiennes l'habitude malaise, inconnue en Polynésie, de mâcher continuellement du bétel; d'autre part encore, on peut y constater des coutumes

(1) Kotzebue, *Reise um die Welt*, II, 78, cité par Waitz-Gerland, V, 80.

caractéristiques du Papou, entre autres — et nous aurions déjà pu faire cette remarque en parlant de la Mélanésie — la bizarre coutume de se saluer en reniflant l'un devant l'autre et en frottant le nez de son *partner*. Le baiser est inconnu dans ces parages, et c'est en frottant son nez contre celui de sa belle que le Micronésien lui fait la déclaration de ses sentiments (1). Voilà pour le Papou; mais voici de rechef un trait polynésien : quand on se revoit après une longue séparation, la coutume est de commencer par gémir et d'entonner une sorte de complainte en mémoire des morts qui ont trépassé dans l'intervalle.

L'alimentation, déterminée là comme dans toutes les îles océaniennes par les conditions du sol et du climat, est tantôt très abondante, et tantôt si rare que d'épouvantables famines se déclarent. On va jusqu'à manger les jeunes pousses des arbres. Pourtant les Européens ne trouvèrent pas le cannibalisme en vigueur chez les Micronésiens. Cela doit provenir de l'influence malaise; car le Papou est très cannibale et le Polynésien l'était aussi, bien qu'à un moindre degré. Il est à croire toutefois que le cannibalisme avait aussi régné en Micronésie à une époque antérieure. D'abord les Micronésiens savaient bien ce

(1) Le Gobien, *Histoire des îles Marianes*, p. 400. Un ethnologiste anglais a fait de cette bizarrerie un argument contre les théories qui voient dans l'état dit sauvage une dégénérescence d'un état supérieur. Si jadis ces naturels avaient su embrasser leurs fiancées et leurs femmes, dit-il, c'est une coutume qu'ils n'auraient jamais perdue.

que c'était, puisque la peur qu'ils eurent des Européens tenait surtout à ce qu'ils les prirent pour des êtres supérieurs et par conséquent pour des amateurs de chair humaine. Puis la coutume était, lorsque l'on concluait la paix entre deux tribus ennemies, de toucher des lèvres la chair encore fraîche des chefs tombés dans les combats récents, et dans certaines îles le chef vainqueur s'adjugeait le nom du vaincu (1). Or cette dernière coutume se rattache à l'idée si répandue chez les non-civilisés qu'on ajoute à sa propre force et à ses propres qualités celles de son ennemi en s'assimilant sa personne. Tout cela tient de fort près au cannibalisme. Il est intéressant de relever ce genre de détails. Ils prouvent qu'antérieurement à tout contact avec les Européens et dans des conditions de vie encore très rapprochées de la sauvagerie pure, le cannibalisme tend à disparaître en vertu d'un progrès très lent, mais réel. C'est le rite religieux qui le maintient encore là où il a disparu des goûts et de la vie privée. Nous en verrons un exemple frappant au Mexique.

D'après tout ce qui précède, nous ne devons pas nous attendre à trouver dans la Micronésie quelque chose de très original en matière de religion. Le mélange des races a dû produire, là comme partout, celui des croyances. Nous constatons en Micronésie le type religieux général de toute l'Océanie, des dieux-nature, une conception très aristocratique des choses,

(1) Chamisso, *Bemerk. auf einer Entdeckungsreise*, Weimar, 1821, p. 118.

des inégalités religieuses distinguant les rangs et les sexes (le menu peuple, par exemple, ne doit pas prétendre à une immortalité personnelle et consciente), des dieux mangeurs d'hommes, enfin le *tabou*, provenant là comme ailleurs de l'idée que ce que les dieux ont touché, ce qui doit être regardé comme leur appartenant en propre, doit être préservé scrupuleusement de tout contact humain, sous peine, pour le sacrilège, d'attirer sur sa tête toutes les vengeances divines.

Sur ce fond commun on discerne des éléments de mythologie beaucoup moins développés qu'en Polynésie, mais supérieurs à tout ce que la Mélanésie a pu nous offrir.

Par exemple, aux îles Mariannes, on connait un dieu *Pountan*, souffle de la nuit, que l'on dépeint comme un homme très inventif qui vécut longtemps dans les espaces vides avant qu'il y eût un ciel et une terre. A la fin il mourut, mais auparavant il avait chargé sa sœur de faire le ciel et la terre avec sa poitrine et ses épaules, le soleil et la lune avec ses deux yeux, l'arc-en-ciel avec ses sourcils (1). Le monde n'est donc pas autre chose que le corps de Pountan ; seulement ce corps est un cadavre. Autrement il y a dans ce dieu mythique une certaine analogie avec le Tangaloa polynésien.

Dans les Carolines on parle plutôt du dieu *Alioulep*, c'est-à-dire « souffle puissant », héros de mythes assez confus, où il est tantôt père, tantôt fils, mais remplit

(1) Freycinet, *l. c.*, II, 381.

toujours un rôle analogue au précédent (1). Aux îles Palaus, les plus occidentales, on révère un dieu *Yarris* qui ressemble beaucoup au Maui des Polynésiens. C'est lui en effet qui soutient la terre sur son dos; quand il se remue, elle tremble. S'il tonne, c'est Yarris qui gronde. Alors on enjoint aux enfants de se taire et on reste bien tranquille pour qu'il s'apaise (2).

On connaît aussi dans ces îles de méchantes divinités, ordinairement souterraines, une entre autres qui introduisit la mort parmi les hommes. Jusqu'alors ils s'endormaient simplement pour se réveiller au bout de peu de temps. Une autre, Morogrog, chassée du ciel pour sa mauvaise conduite, descendit sur la terre, mais apporta le feu avec elle. Comme en Polynésie, le requin était aussi l'objet d'un culte respectueux comme parent des dieux qui revêtaient volontiers sa forme (3).

Ce qui dénote plus clairement encore que des transplantations d'idées et même de populations polynésiennes ont eu lieu jusque dans l'intérieur de la Micronésie, c'est que nous retrouvons aux îles Mariannes le pendant de ces curieux moines de la Polynésie dont nous avons parlé, les Areoi. En Micronésie ils s'appellent les *Ulitaos* (4). C'était une association qui possédait des maisons sur toutes les îles de cet archipel. Là ils vivaient dans une parfaite promiscuité avec des femmes appartenant aux plus hau-

(1) Waitz-Gerland, V, 135-136.
(2) *Ibid.*, 137.
(3) *Ibid.*
(4) Comp. Freycinet, *l. c.*, II, 184-186; 370. — Lutteroth, *l. c.*, 6.

tes classes, et qui n'en étaient que plus honorées. Leur insigne était un bâton creux, orné de trois bandes d'écorce et de houppes. Dans les grands jours on y ajoutait une touffe de cheveux. Ils avaient de vieux chants qu'ils chantaient dans les fêtes publiques et qui étaient composés dans une langue différente de la langue vulgaire. Au service de quel dieu précisément étaient-ils voués ? On n'a pas sur eux de renseignements circonstanciés comme sur les Areoi de Taïti. Comme eux, ils étaient en possession d'une grande influence politique. Ils s'opposèrent énergiquement à la propagation du catholicisme apporté par les Espagnols. C'est seulement après le siège d'une espèce de forteresse où ils s'étaient retranchés, où ils se défendirent avec le dernier acharnement et où ils périrent tous, que la religion nouvelle fit de rapides progrès. Tuaient-ils aussi leurs enfants, comme les Areoi de Taïti ? C'est un point que nos sources n'éclaircissent pas ; mais, comme elles ne disent pas un mot de ce que devenaient ces enfants, il est à craindre qu'ils ne fussent en cela aussi leurs fidèles imitateurs. Il n'y avait pas d'Ulitaos en Micronésie ailleurs qu'aux îles Mariannes.

Le fait que les îles occidentales, comme l'archipel des Palaus, étaient restées les plus étrangères aux influences polynésiennes rehausse l'intérêt d'une circonstance qu'il nous reste à signaler. L'animisme, le culte des *Antis* ou esprits, notamment des esprits des ancêtres, était très répandu en Micronésie, au point même de supplanter dans la pratique et de faire oublier jusqu'à un certain point les vieilles croyances

naturistes. Il faut savoir que ce sont les îles orientales, celles qui avaient reçu le plus d'émigrants polynésiens, qui étaient les plus animistes. L'animisme était devenu populaire aussi aux Carolines et aux Mariannes. C'est là surtout que l'on gardait précieusement les crânes des aïeux devenus Antis pour s'assurer leur protection. C'est là aussi que l'on prit les Européens pour des revenants. On croyait voir dans les étoiles les âmes des anciens chefs. Mais, dans les Carolines de l'Ouest et aux îles Palaus, cet animisme était beaucoup plus pâle (1). C'est pourquoi, tandis qu'à l'est et au centre de la Micronésie on avait adopté la coutume d'enterrer les morts, aux îles Palaus on avait conservé le vieux mode des funérailles, c'est-à-dire qu'on mettait le mort dans un canot, on y mettait même des vieillards vivant encore, mais complètement débilités, et on les abandonnait au courant qui les emportait vers l'occident, vers la demeure des morts (2). Cette circonstance est bonne à relever comme fournissant son contingent aux objections soulevées par les théories contemporaines qui font de l'animisme la religion primitive. Pour nous, quoique très ancien et dérivant fatalement du naturisme partout où celui-ci ne s'organise pas en grandes mythologies, il n'est pourtant que sa conséquence et nullement son antécédent. La même faculté organique à laquelle toute civilisation est due a présidé aussi à l'organisation du naturisme incohérent

(1) Waitz-Gerland, V, 139 suiv.
(2) Holden, *Bulletin de la Société ethnologique*, 23 juillet 1846.

des premiers temps. Là où cette faculté a fait défaut, la civilisation n'est pas venue et le naturisme, sans jamais se perdre entièrement, a dégénéré en animisme. C'est une bifurcation de première importance dans l'histoire religieuse de l'humanité.

CHAPITRE IX

LES AUSTRALIENS. — QUELQUES PEUPLES MALAIS

Australie et Australiens. — Type physique. — Vie misérable. — Mœurs et coutumes. — Sont-ils sans religion ? — Les dieux Peiamé, Dararwigal, Motogon, Boudya, etc. — Dieu des eaux. — Autres divinités. — Tabou australien. — Sacrifices. — Les Ingnas. — Sorciers australiens. — Vie future et funérailles. — Totémisme. — La Tasmanie.

Malais demeurés polythéistes. — Les Dayaks de Bornéo. — Le pamali ou tabou malais. — Les îles Andaman.

Madagascar. — Origines ethniques, — Le dieu Angatsch. — Dernières traces du tabou. — Funérailles. — Ultima Thule.

L'Australie est la plus grande des îles connues. Il faut y adjoindre l'île de van Diemen ou Tasmanie au S. E., qui n'en est que le prolongement. L'Australie est encore imparfaitement explorée, et ce qu'on en connaît, à l'exception des districts voisins de la mer, n'a rien de très séduisant. A l'intérieur on n'a guère trouvé que des déserts sablonneux et d'immenses steppes, favorables seulement à l'élève du mouton. La pluie y est très rare, des vents brûlants y règnent souvent. Il y a, vers le centre, des lacs salés qui se dessèchent en été, ne laissant sur leur fond qu'un glacis de sel. Les arbres y sont plus rares que les

broussailles épineuses, et la plupart des arbres australiens ont peu de feuilles. On y trouve peu de racines et de fruits comestibles en dehors de ceux que les Européens ont apportés. La faune n'est pas plus riche que la flore. En fait de mammifères, on n'y trouve guère que des marsupiaux, et le seul grand oiseau est l'émeu ou le casoar, d'approche très difficile. En revanche, on y remarque une véritable abondance d'animaux nocturnes, chauves-souris, phalènes, etc. Le nord est toutefois un peu mieux partagé que le midi. C'est surtout dans la Nouvelle-Galles du sud que la nature est décidément marâtre.

L'Australien présente aux ethnologistes un des types les plus misérables du monde. Ce n'est au fond qu'une variété du Papou. De couleur brun-chocolat ou noir-rougeâtre, avec de nombreuses variétés plus claires ou plus foncées, de taille moyenne et assez élancé, il fait une impression désagréable par la longueur relative de ses bras et de ses jambes, sa maigreur, son ventre saillant, son front étroit et fuyant, ses yeux petits, noirs, enfoncés, son nez déprimé par le haut, large en bas, ses mâchoires avancées, ses grosses lèvres, ses cheveux noirs ou brun-foncé, fins, mais laineux. La barbe est en général très forte et le corps très velu. Au N. O., où il y a eu mélange de sang malais, et à l'E., où l'on peut reconnaître une influence polynésienne, la laideur physique est moins prononcée, mais ailleurs elle défie la description. Aux environs d'Adélaïde, par exemple, on est frappé de l'expression simiesque des indigènes, de leur œil toujours en mouvement, de leurs mouvements de

paupières. Ces gens-là saisissent avec le pied comme nous avec la main (1). Ils grimpent aux arbres avec une agilité de chat. En particulier, les voyageurs ont été souvent surpris de l'extrême mobilité et de l'élasticité de leurs membres. Pour se reposer, ils prennent des attitudes que nous ne pourrions imiter quelque temps qu'au prix d'une extrême fatigue. Ils peuvent, par exemple, en retournant les pieds, se servir de leur surface interne comme d'une petite table à étau pour réparer leurs outils et leurs armes.

En comparaison de la grandeur de l'île, le nombre des indigènes n'a jamais été très considérable. La rareté de l'eau a beaucoup contribué à les maintenir dans la vie errante. La possession des sources que l'on peut trouver à l'intérieur est l'enjeu de guerres fréquentes et acharnées. La rareté de la nourriture et la rapidité avec laquelle les ressources d'un district sont épuisées ont concouru au même résultat. C'est une race de nomades sans bétail. Elle n'est pas difficile en fait d'alimentation. Comme les Boschmans et les tribus les plus pauvres de l'Amérique, les Australiens mangent les choses qui partout passent pour les plus répugnantes, des chenilles, des vers, des larves. Le ver blanc du hanneton est pour eux un régal, ainsi que les œufs de fourmi et les phalènes. Ils aiment à se rapprocher de la mer, qui leur fournit du moins du poisson et des coquillages. Mais les Européens les tiennent à distance, et la fatalité n'a-t-

(1) Il convient d'ajouter que, bien qu'à un moindre degré, cette faculté est généralement répandue dans toute l'Océanie.

elle pas voulu que ces misérables, qui mangent tant de choses dégoûtantes, aient en horreur les huîtres dont leurs mers, paraît-il, contiennent des bancs immenses ! C'est probablement parce qu'ils n'aiment pas le sel. Quand on les découvrit, ils connaissaient l'usage du feu qu'ils se procuraient habilement par la friction, mais ils ne savaient pas même qu'on pût faire bouillir de l'eau, et les Européens prirent souvent un cruel plaisir à les laisser se brûler les mains par ignorance. Leurs langues, bien que reposant sur certaines bases communes, sont très nombreuses, très enchevêtrées, riches en synonymes, mais sans expression pour bien des choses. Ainsi, ils n'ont pas de mots pour distinguer le bleu et le vert, le jaune et le rouge; ils ont des noms pour chaque espèce d'arbre, ils n'en ont pas pour l'arbre en général : ce qui montre combien ils sont peu portés à généraliser. L'agriculture leur est complètement inconnue, excepté dans l'ouest, où l'on cultive un peu l'igname. Ils n'ont pas le précieux arbre à pain de la Polynésie ; mais, comme d'autres populations misérables et mourant souvent de faim, ils sont très habiles à la chasse. Comme les Boschmans savent le faire avec les autruches et les antilopes, ils imitent si bien les allures du casoar qu'en s'affublant du plumage et de la tête de cet oiseau, ils parviennent à se glisser au milieu du troupeau sauvage. Ce sont eux qui ont imaginé l'arme curieuse dite *Boumerang*, espèce de trait en bois dur, aiguisé sur les bords, recourbé comme un cimeterre, qu'ils lancent à plat avec beaucoup d'adresse et qui revient vers le lanceur. Ils re-

cherchent avidement le miel sauvage, mais ils n'ont jamais eu l'idée de domestiquer l'abeille. Pour découvrir les ruches, ils prennent une abeille au vol et lui attachent une petite plume blanche. L'insecte effrayé retourne vers sa demeure, mais comme il est alourdi par son fardeau, son vol est lent, on peut le suivre et découvrir ainsi le trésor. Leurs habitations, du moins dans le nord, pourraient être plus mauvaises. Mais dans la Nouvelle-Galle du Sud, ils se bornent à faire des trous dans la terre ou à demeurer dans les cavernes nombreuses de cette région.

Quant au vêtement, il est réduit au minimum et souvent il manque tout à fait. Le froid les pousse cependant à se faire quelques manteaux de peau de chien ou de kangourou. C'est peut-être le seul endroit du monde où les femmes ne paraissent rechercher aucune espèce de parure. Les hommes sont plus coquets; mais, outre le tatouage dont le sens est là, comme dans toute l'Océanie, avant tout religieux, les hommes aiment un genre de parure qui consiste à se barioler avec des argiles de couleur. Ils se font des bandes rouges pour les fêtes religieuses, blanches pour la guerre, dessinant les os du buste et des jambes, de sorte que, si surtout les bandes sont blanches, on dirait, en les voyant défiler, d'une troupe de squelettes ambulants. La saleté est grande. On a donc été très surpris de trouver en vigueur chez eux, pour le dépôt des immondices à une certaine distance des campements, une loi toute semblable à celle qui était prescrite aux Israélites (Deutéron. XXIII, 12-13).

Les femmes sont à peu près réduites à l'état de bête de somme. Ce sont elles qui, dans les migrations fréquentes, doivent tout porter. Le cannibalisme est très fréquent, sans être précisément habituel. Une chose bien singulière, à côté de tant de marques de grossièreté, c'est que chez eux les expressions et les formes de la politesse sont très minutieuses, pour ainsi dire raffinées. Il est vrai qu'assez bons enfants dans leurs relations ordinaires, l'extrême mobilité de leurs impressions fait qu'ils passent avec une étonnante rapidité de l'enjouement à la colère et même à la fureur. Apprenant assez facilement, comme les Nègres, à jargonner les langues étrangères, ce sont les jurons anglais et les injures anglaises qu'ils se sont le plus vite appropriés. Cela prouve, il est vrai, qu'ils les ont beaucoup entendus. Ils ont des danses nombreuses, imitatives, souvent obscènes, mimant les allures animales comme celles des Peaux-Rouges. De plus, ils ont des poésies indigènes, rythmées et rimées, et ils aiment beaucoup, en vrais Papous qu'ils sont au fond, les contes et les légendes. Enfin, très médiocres amateurs de musique, trouvant que la musique européenne est un charivari sans aucun charme, ils ont le goût natif du dessin, comme les Boschmans de l'Afrique méridionale et comme semblent l'avoir eu ces troglodytes de l'Ariège dont on a déterré des croquis si étonnants. Cela tient à leur talent d'imitation. Entre eux ils singent les Européens, de manière à étonner et à faire rire les Européens eux-mêmes.

Dans leur organisation sociale, pour autant qu'il

peut en être question, se retrouve le trait décidément océanien d'une certaine différence traditionnelle de classes. Du reste, c'est à peine s'il y a chez eux une autorité constituée. Le chef de tribu n'est qu'un « premier », une sorte de président, devant ordinairement sa supériorité à l'âge ou à des exploits antérieurs. Son pouvoir est très-mince.

En un mot, et sauf sur quelques points que nous avons eu soin de noter, il est difficile de se rapprocher davantage de la pure sauvagerie. Darwin ne leur reconnaissait comme inférieurs que les Fuégiens, et je ne sais trop si cette opinion est bien fondée. En tout cas, il est extrêmement intéressant de savoir ce qu'une race aussi attardée nous offre en fait de religion.

Il est clair que, dans plus d'un ouvrage, on peut lire l'assertion tranchante que les Australiens sont dépourvus de toute idée religieuse. Ce qui est vrai, c'est qu'il règne une grande incohérence dans les notions et les croyances de ces tribus disséminées sur un si grand espace. D'avance et en considération de tout ce qu'il y a d'arriéré dans leur état social, on doit s'attendre à retrouver chez eux le caractère extrêmement variable et comme fluide des religions primitives.

Cependant on peut discerner quelques points fixes, pour ainsi dire agglutinés, dans ce milieu instable. Ainsi, au sud et au sud-est on a l'idée d'un dieu du ciel qui s'appelle, selon les tribus, *Koyan*, *Tian* ou *Peiamé*, générateur des êtres vivants, facilement irrité, mais que l'on apaise non moins facilement

par des danses (1). Ailleurs on reconnaît deux frères, l'un *Baiamé*, le même très probablement que Peiamé, qui réside dans une île bien loin vers l'est, et qui est bon; l'autre, *Dararwigal*, qui habite bien loin vers l'ouest, et qui ne vaut pas grand chose. C'est lui qui, furieux d'avoir perdu son couteau, a envoyé la petite vérole aux Australiens. Dans un tel pays la perte de son couteau est un des malheurs les plus contrariants, les plus exaspérants qui se puissent concevoir. Si donc les hommes souffrent d'un mal qu'il envoie sans qu'on en puisse deviner le motif, c'est qu'il est contrarié et exaspéré, c'est qu'il a perdu son couteau. C'est pourquoi on l'apaise en lui offrant un couteau neuf (2). Ce dieu me paraît bien parent d'un autre nommé *Boudya*. Les indigènes pensent qu'il a été vaincu par le dieu des Blancs et que, depuis lors, il est lié dans les entrailles de la terre (3). Quant au dieu du ciel toujours adoré, l'arc-en-ciel est son phallus qui frôle en passant la terre (4). Ils ont aussi une tradition d'un déluge à la suite duquel la génération qui vivait alors fut transportée au ciel et devint les étoiles (5). Ces étoiles-esprits reviennent de temps en temps sur la terre sous forme animale. A l'est on parle d'un dieu *Motogon*, un homme très fort qui aurait fait la terre en soufflant (6). Ce sera bien le même

(1) Kœler, *Notizen*, etc., p. 148. — Cunningham, *Two years*, etc., p. 181. — *Evangel. Miss. Mag.*, 1860, p. 250.
(2) Hale, *Ethnography and Philology*, 110-111.
(3) Howitt, *Impressions*, etc., 192.
(4) Behr, *Ueb. die Urbewohn. von Adelaïde*, 91.
(5) *Transact. of the Ethnolog. Society*, N. S., I, 301.
(6) Péron, *Voyage de découvertes*, etc., I, 462.

que les indigènes des environs de Sidney placent sur les sommets des montagnes Bleues, qu'ils regardent comme inaccessibles et d'où il envoie les tempêtes et les orages. C'est donc un dieu du vent.

Le soleil et la lune sont aussi l'objet d'un culte qu'on célèbre par des danses dans l'Australie du Sud (1). La lune, astre inconstant, passe dans quelques tribus pour une victime de l'amour volage, condamnée à errer toujours (2). Elle est regardée comme un être masculin et, dans d'autres tribus, elle est le mari du soleil qui tue son époux à chaque nouvelle lune. Parmi les dieux supérieurs de l'Australie, il faut encore citer le dieu des eaux, *Ngouk-Wonga*, punissant sévèrement ceux qui ont l'audace de se baigner dans les étangs qu'il se réserve (3). Puis il y a un tas de divinités locales, bizarres, se confondant peut-être quant à leur idée première avec l'une ou l'autre de celles qui viennent d'être mentionnées, telles que *Ngauno*, qui est un grand poisson, *Tarro-tarro* un grand lézard, *Tarnda* un kangourou, inventeur du tatouage, *Youra* un grand serpent qui établit la circoncision et qu'on peut voir encore dans la Voie lactée prise aussi pour un grand fleuve. Mais fleuve et serpent se confondent souvent dans l'imagination mythologique. On distingue également des familles, des tribus, dans les étoiles. Le groupe d'Orion se compose de chasseurs de casoars et de kangourous. Les Pléiades sont des jeunes filles cherchant des

(1) Behr, *l. c.*, 91.
(2) Tylor, *Civil. Prim.*, I, 407.
(3) Eyre, *l. c.*, II, 362.

racines ou bien dansant le Korrobori, danse lunaire (1).

Il faut toutefois signaler encore un dieu fort méchant, souterrain, peut-être identique au fond au Boudya mentionné plus haut, qui s'appelle *Kuinyo* ou *Cienga*, et qui a donné son nom à l'institution du tabou. Car, sous le nom de *Kuinyunda*, le tabou règne en Australie comme en Polynésie. On représente ce dieu très gros, avec un ventre énorme, en signe de sa voracité — ce qui le rapproche des dieux polynésiens, — mangeant les morts et veillant avec une sévérité inexorable à l'observation du tabou australien (2). Il porte encore divers noms, *Peiamé*, déjà connu, *Wandong*, *Potoyan*, ou *Wangoul* mangeur de femmes, qu'il dévore lentement dans les maladies de consomption. Il n'apparaît que la nuit et il a peur du feu. C'est donc un dieu des ténèbres, de l'intérieur de la terre, consumant les morts et redoutant le jour. Un Anglais, sir Oxley, fut pris pour lui un soir qu'il arrivait dans une tribu. Tous les indigènes se prosternèrent devant lui, à l'exception d'un seul qui lui lança un tison ardent dans lès jambes. Ce dieu ne parle qu'en chuchotant, ce qui est une idée très océanienne. Un colon anglais mit en fuite toute une bande d'indigènes en leur parlant à voix basse (3).

(1) Comp. Tylor, *Civil. prim.*, I, 412. — Waitz-Gerland, VI, 799-800.

(2) Macgillivray, *Narration of the Voyage of H. M. S. Rattlesnake*, I, 151. — C'est à ce tabou australien qu'il faut probablement rapporter les prescriptions nombreuses qui interdisent ou permettent l'usage de plusieurs aliments selon l'âge, le sexe et la condition.

(3) Hale, *l. c.*, 111.

Les voyageurs citent encore beaucoup d'autres noms de dieux australiens, mais sans rien nous dire qui nous éclaire sur leur nature. Au fond, ces religions australiennes n'ont pas encore été étudiées de bien près. On s'en aperçoit à plus d'un indice. Ainsi, sachant ce que nous savons de la grossièreté et du cannibalisme des Australiens, on est surpris de ne pas trouver plus de mentions de sacrifices humains. Il y en a pourtant, et M. Tylor nous dit que les tribus du Queensland, qui ne mangent pas de miel sauvage sans en réserver une partie à leur Boudya, lequel n'est ni bon ni tendre, ont tous les deux ans des assemblées générales où l'on immole des jeunes filles pour bien disposer la divinité en faveur des résolutions qui seront prises (1). Le passage de l'adolescence à la virilité est marqué par l'ablation de deux incisives que la mère du jeune homme cache dans un tronc d'arbre. Cette coutume suppose aussi, nous le savons, l'idée du sacrifice humain (2).

A côté de ces divinités qui peuvent passer pour les grands dieux de l'Australie, pullulent les esprits inférieurs de la nature, les *ingnas*, espèces de djinns ou de lutins qui ne songent qu'à effrayer et tourmenter les hommes. Ce sont eux qui allument de grands feux à l'intérieur de certaines montagnes et qui s'amusent à jeter en l'air les pierres incandescentes qu'ils ont fait rougir (3). Ce sont eux qui causent les cauchemars en venant malicieusement se poser sur la

(1) D'après Lang, *Queensland*, 374-380, Comp. 444.
(2) Oberlœnder, *Fremde Vœlker*, 207.
(3) Oldfield, *Trans. of Ethnolog. Society*, III, 232.

poitrine des dormeurs (1). D'innombrables superstitions se greffent sur cette croyance aux Ingnas. Il y a des charmes pour la chasse, pour les maladies, pour les voyages, pour la guerre. Par conséquent il y a des charmeurs. Des tribus entières sont même réputées comme des tribus de sorciers. Comme en Afrique et pour des raisons analogues, on attache une grande importance à leur prétendu pouvoir de faire la pluie ou le beau temps (2). Les sorciers australiens sont médecins comme leurs confrères des cinq parties du monde. Ils se flattent d'extraire le principe morbide qui tourmente le patient en suçant l'extrémité d'une corde préalablement fixée sur la partie malade (3). Ils ont une espèce de pierre philosophale, c'est-à-dire une pierre investissant de pouvoirs surnaturels celui qui la possède. Mais cette pierre est dans l'estomac du sorcier, et il peut en envoyer un fragment dans le corps d'un ennemi pour le rendre malade (4). Dans leurs extases, ils sont censés visiter le monde des esprits. Leur initiation consiste dans un voyage de ce genre qui doit durer deux ou trois jours (5).

En dehors des offrandes, des fêtes et des danses qui les accompagnent, il n'y a pas de culte régulier. Les temples sont inconnus. Il y a seulement des lieux sacrés, c'est-à-dire considérés comme hantés

(1) Waitz-Gerland, VI, 802.
(2) Grey, *l. c.*, I, 363.
(3) Eyre, *l. c.*, II, 361.
(4) Grey, *l. c.*, II, 336 suiv.
(5) *Trans. of the Ethnolog. Society*, I, 300.

par les dieux. On y voit, comme dans les huttes privées, un certain nombre d'idoles grossières (1).

La mort est ordinairement regardée comme la suite d'un ensorcellement, ce qui a pour conséquence de nombreuses vendettas exercées sur ceux qu'on accuse d'en être les auteurs (2). Pour marquer le deuil, on s'arrache une ou deux dents, ou bien on se coupe une phalange de doigt, ou bien encore on se fait dans les chairs des incisions sanglantes (3). On enterre les armes du mort avec lui, et on allume pendant assez longtemps du feu sur sa tombe pour qu'il puisse se réchauffer (4). Dans certaines tribus on met le cadavre dans un arbre creusé à cet effet (5), ou bien on le suspend tout enveloppé d'écorces aux branches d'un arbre élevé, ou bien encore on lui construit avec des perches une sorte d'échafaudage où il reste exposé au soleil. Comme en Polynésie, on attache une grande importance à la correction des funérailles, et on croit qu'un grand nombre des *Ingnas*, ces esprits lutins qui se plaisent à tourmenter les hommes, sont simplement des gens du pays qui, pour une raison ou pour l'autre, n'ont pas eu de funérailles régulières (6).

La croyance à la survivance après la mort est générale en Australie comme chez tous les non-civili-

(1) Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 804.
(2) Grey, *l. c.*, II, 323. — Hale, *l. c.*, 115.
(3) Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 740, 806.
(4) Grey, *l. c.*, I, 336.
(5) Waitz-Gerland, VI, 807.
(6) *Trans. of the Ethnolog. Society*, III, 228, 236, 245.

sés. Ce qui serait particulier aux Australiens, c'est leur idée que les âmes restent perchées pendant quelque temps sur les cimes des arbres et qu'elles peuvent rentrer dans le corps de ceux qui passent dessous. Dans certaines tribus, il est admis que les morts vont bien loin vers une île mystérieuse, dans la direction du soleil couchant, cette croyance qu'on peut presque dire universelle dans la haute antiquité. Dans la Nouvelle-Galle du Sud, on croit plutôt qu'ils vont vivre dans les nuages et que les plus éminents deviennent des étoiles (1). Mais, comme on croit aussi, de même qu'en Afrique, qu'ils deviennent blancs par l'effet même de la mort — sans doute à cause de la pâleur exsangue du cadavre — il en est résulté que bien souvent les Blancs ont été pris pour des revenants. Plus d'un *convict*, échappé aux districts de la déportation, exploita sans vergogne cette superstition. Les vieillards reconnaissaient toujours régulièrement en lui tel de leurs contemporains mort depuis longtemps. Un autre *convict* réussit à faire croire à une vieille Australienne qu'il était son fils défunt. Une Européenne, échappée à un naufrage, fut saluée comme la fille d'un chef, laquelle était morte depuis plusieurs années. Un indigène de Port-Lincoln, qu'on allait pendre à Adélaïde, marcha gaiement au supplice dans la persuasion qu'il reviendrait à l'état d'homme blanc et qu'alors ceux qui lui avaient fait du mal n'auraient qu'à se bien tenir. Sir

(1) *Trans. of the Ethnolog. Society*, I, 299. — Waitz-Gerland, *l. c.*, 808.

George Grey eut de la peine à se soustraire aux caresses d'une Australienne qui croyait reconnaître en lui son fils (1). Toutes ces idées, qui attestent la fermeté de la croyance en la vie future, impliquent celle que les morts peuvent influer en bien ou en mal sur les destinées des vivants. Il est donc très remarquable que le culte proprement dit des ancêtres est inconnu en Australie (2). C'est un fait notable à l'appui de ce que nous avions observé en Micronésie, où nous avions signalé l'envahissement graduel du vieux naturisme indigène par ce culte animiste venu du dehors.

Les Australiens se représentent l'âme comme le souffle, la respiration de l'homme vivant, pouvant se détacher du corps, et le même mot *waug* signifie respiration, esprit et âme (3). Mais ce souffle a les mêmes formes, les mêmes organes, que le corps qu'il a quitté. Si ce corps est mutilé, son âme l'est aussi, et c'est pourquoi l'Australien coupe le pouce droit de l'ennemi qu'il a tué, afin que le mort ne puisse plus se servir de sa main pour lui lancer quelque trait meurtrier (4). On trouve enfin, chez les Australiens, des traces certaines d'un totémisme analogue à celui des Peaux-Rouges et qui d'ailleurs n'est pas non plus inconnu en Polynésie. Chaque famille a un animal

(1) Lang, *Queensland*, p. 34, 336. — Grey, *Australia*, I, 304; II; 363. Le même auteur nous rend attentifs (comp. son *Vocabulary of S. W. Australia)* au fait que le mot *djanga*, mort ou esprit d'un mort, désigne tout aussi bien un Européen.

(2) Waitz-Gerland, VI, 811.

(3) Comp. G. F. Moore, *Vocab. of W. Australia*, p. 103.

(4) *Trans. of the Ethnolog. Society*, III, 287.

protecteur, c'est-à-dire un esprit apparaissant de préférence sous la forme d'un animal déterminé, qui devient sacré pour la famille protégée. On ne nous dit pas comment on arrive à connaître l'animal qui sera le *Kobong* de la famille; mais il est à présumer que c'est par des moyens semblables à ceux qu'emploient les indigènes de l'Amérique, le rêve, la vision, le jeûne prolongé, etc. (1).

La Tasmanie, cette île qui se trouve près de la pointe sud-est de l'Australie, et dont la population indigène a disparu complètement, ne peut offrir à notre examen rien de particulier. Les mœurs, la vie en général ressemblaient beaucoup à celles de la grande île voisine, peut-être avec moins de rudesse, parce que l'île était plus fertile. On a dit que les Tasmaniens n'avaient aucune espèce d'idée religieuse. La réalité est qu'ils croyaient aux esprits de la nature, qu'ils logeaient partout, dans les buissons, dans les sources, dans les rochers, dans les arbres creux (2). Ils avaient sur la mort et ses conséquences des idées toutes semblables à celles que nous venons de décrire en Australie. Nous noterons seulement ce fait original. Le cadavre jouissait dans leur croyance d'une vertu curative. Ils déposaient leurs malades à côté d'un mort récent dans l'idée que l'esprit de ce mort reviendrait pendant la nuit chasser les mauvais esprits, cause du mal (3).

(1) Grey, *l. c.*, II, 228.
(2) Bonwick, *Tasmanians*, 182. — *Trans. of the Ethnolog. Society*, III, 228.
(3) Bonwick, *l. c.*, 182.

Nos renseignements ne nous permettent pas de dire si à côté de ces dieux inférieurs ils avaient aussi de grands dieux comme Peiamé ou Kuinyo. Cependant, un fait demeuré inexplicable pour ceux qui en furent les témoins conduit à penser qu'ils ne différaient pas non plus sur ce point des Australiens de la Grande-Terre. Labillardière, envoyé à la recherche de Lapérouse, toucha l'île de Van Diemen en 1792. Au premier abord, les indigènes eurent grand'peur des marins français; puis, ils se familiarisèrent peu à peu, mais ils refusèrent obstinément de toucher aux aliments que les nouveau-venus leur offraient, et ils défendirent à leurs enfants d'y toucher. Les nôtres crurent qu'ils se défiaient de ces mets inconnus, pêchèrent sous leurs yeux des homards et leur en offrirent. Refus persistant. Labillardière n'y comprend rien. C'était pourtant tout simple, c'était la loi océanienne du tabou (1). Regardant les Blancs comme des dieux ou des esprits, ils considéraient dès lors comme sévèrement interdits les aliments que ceux-ci avaient touchés. Or, la croyance et la pratique du tabou supposent d'autres croyances dont elles dérivent, un domaine divin rigoureusement distinct du domaine humain, par conséquent une famille de dieux.

Sans entrer dans beaucoup de détails sur la religion indigène des Malais, dont nous réservons l'étude

(1) *Relation du voyage à la recherche de Lapérouse*, an VIII, II, 42.

à une autre partie du cours, nous devons, avant de quitter la région océanienne, dire au moins quelques mots des croyances encore en vigueur au sein des peuples malais qui n'ont pas cédé à l'invasion de l'islamisme, tels que les Orang-Venuas de la presqu'île de Malacca, les Battas de l'intérieur de Sumatra, les Orang-Gunong de Banca, les Dayaks de Bornéo. Il faut toutefois observer que probablement l'islamisme ambiant, sans parvenir à se répandre parmi eux, n'a pas été sans influer indirectement sur leurs croyances religieuses.

Sauf cette réserve, nous pouvons dire que ces populations présentent un fond de religion polythéiste, naturiste et animiste très semblable à tout ce que nous avons vu en Micronésie et en Mélanésie. Ce sont toujours quelques grandes divinités de la nature auxquelles sont associées d'une manière plus ou moins subordonnée des esprits des montagnes, des fleuves, des forêts, de la mer, et les esprits des ancêtres. Ces peuples ont leurs sorciers, qui ne diffèrent en rien de ce que nous avons vu partout, et les apparitions des dieux et des esprits ont le plus souvent l'inconvénient de revêtir la forme du tigre. C'est, disons-nous, un inconvénient, parce que cela les empêche de faire la chasse à ce terrible animal (1). Ce sont les Dayaks de l'intérieur de Bornéo qui ont naturellement le plus échappé aux influences hétérogènes. Ils ont, au-dessus de la foule des esprits infé-

(1) Voir l'étude détaillée de ces peuples dans Waitz-Gerland, *Anthropologie*, V, première partie. — Wallace, *Malay Archipelago*, passim.

rieurs, un grand dieu, *Tapa*, premier père et protecteur des hommes; un autre, *Tenabi*, qui a fait la terre, mais non les hommes; *Yang*, sorte de révélateur qui a enseigné la religion; un autre, *Jirong*, qui préside à la naissance et à la mort. Malheureusement nous sommes trop mal renseignés sur leur compte pour préciser leur nature originelle (1). Ce qui est plus clair, c'est la grande vénération des Dayaks pour certains arbres qu'ils croient habités par des esprits. Un de leurs plus grands griefs contre les Européens, c'est que ceux-ci coupent sans scrupule les arbres sacrés (2). Les Dayaks arrachent de leurs vêtements des chiffons qu'ils suspendent à leurs branches, offrande qui doit les maintenir eux-mêmes en bonne santé (3). Ils ont des idoles grossières représentant des oiseaux, ou bien des hommes et des femmes, dans lesquelles ils supposent que les bons esprits viennent habiter et qui leur servent de protection contre les mauvais esprits (4). Leurs sorciers ont des talismans qu'ils promènent sur le corps des malades pour en tirer les esprits malfaisants qui sortent, là comme ailleurs, sous forme de cailloux, d'éclats de bois, de petits chiffons, etc. (5). Ils tuaient avec une sorte de frénésie les premiers venus pour assurer des compagnons et des serviteurs aux morts qu'ils perdaient (6), et,

(1) Comp. Tylor, *Civil. prim.*, II, 324.
(2) Marsden, *Sumatra*, p. 301.
(3) Wallace, *l. c.*, 1, 338.
(4) Tylor, *l. c.*, II, 228-229.
(5) *Ibid.*, 191.
(6) *Ibid.*, I, 533.

pour construire leurs édifices dans de bonnes conditions de solidité, ils faisaient descendre une pauvre fille ou un poulet, selon l'importance de la construction, dans les fondations, et l'écrasaient sous le poids du premier poteau qu'ils voulaient fixer en terre (1).

L'état de guerre est pour ainsi dire permanent parmi eux. Il s'agit surtout de couper des têtes. Le plus honoré est celui qui peut aligner le plus grand nombre de crânes coupés par lui. C'est une sorte d'ordalie, prouvant le bon droit du coupeur de têtes, et on y recourt en cas de besoin. Dans quelques tribus on fait cuire la peau du front et le cœur des décapités, et on les fait manger aux garçons pour augmenter leur courage (2).

Ce qu'il faut noter, c'est que la loi du tabou s'étend jusque dans la Malaisie et n'a pu être complètement supprimée chez les populations musulmanes elles-mêmes. A Timor et dans les îles voisines, le mot *tabou* est remplacé par *pamali*, vieux terme javanais qui signifie *défense*, *interdiction*, et il y a des traces de l'existence antérieure de cette institution à Java et à Sumatra. Dans certains cas, un homme est déclaré *pamali*, et alors il faut que les femmes le nourrissent comme un petit enfant, parce qu'il ne peut plus toucher les aliments de sa main, sous peine de les interdire pour tous les autres. A Timor, le temple où l'on gardait le trésor royal et les crânes des ennemis vaincus étaient pamali, nul profane n'osait y

(1) Tylor, *l. c.*, II, 125.
(2) Oberlœnder, *Fremde Wœlker*, 133-134.

toucher. Une cabane, chez les Dayaks, où quelqu'un est mort, est pamali pendant douze jours, on ne peut y entrer ni en enlever quoi que ce soit. Si une maladie contagieuse se déclare, on ordonne un pamali de huit jours, pendant lesquels toute occupation doit cesser. Aux Célèbes, les femmes en couches sont également pamali. En un mot, l'institution, bien que moins compliquée et raffinée qu'en Polynésie, où elle a produit toutes ses conséquences imaginables, prévaut encore en principe chez les peuples malais, et cela achève de la caractériser comme institution océanienne, et non pas seulement polynésienne (1).

Il est encore un petit archipel qui géographiquement fait partie des terres asiatiques, mais que l'ethnologie doit rattacher à la Malaisie. C'est celui des îles Andaman, dans le golfe du Bengale. Il est habité par une population indigène très farouche, qui s'oppose toujours à tout débarquement et que sir John Lubbock, sur la foi de quelques données superficielles, a classés parmi les peuples étrangers à toute idée religieuse. Nous en savons assez aujourd'hui sur les Mincopies (c'est le nom que l'on donne à ces indigènes) pour affirmer qu'ils ne diffèrent par rien d'essentiel de tout le reste de l'Océanie. Le témoignage oculaire de Day (2) nous apprend qu'ils adorent le soleil comme une divinité bienfaisante, la lune comme une divinité inférieure, les génies des eaux,

(1) Freycinet, *l. c.*, I, 638. — Comp. Waitz-Gerland, *l. c.*, VI, 355.
(2) Cité par M. de Quatrefages, dans son ouvrage sur les races humaines.

des bois, des montagnes, qu'ils attribuent les tempêtes à un mauvais esprit qu'on apaise par des chants et des danses, mais qu'on menace aussi de coups de flèches, s'il ne se montre pas raisonnable. Ils allument des feux sur la tombe de leurs chefs pour écarter ce mauvais esprit, et quand le cadavre est consumé dans la terre, ils exhument le squelette et partagent les os entre les parents du mort. S'il était marié, sa femme, ou du moins la principale de ses femmes, reçoit son crâne, qu'elle doit depuis lors porter suspendu à son cou. C'est donc le même mélange de naturisme et d'animisme, la même idée de survivance après la mort et d'une vertu protectrice des esprits *tikis*, que nous avons constatée en Polynésie et dans toute l'Océanie (1).

Nous devons enfin indiquer brièvement la place que tient dans l'histoire religieuse cette île de Madagascar qui flanque au sud-est le continent africain, mais qui, ethniquement, se rattache encore à l'Océanie; car sa population est océanienne autant qu'africaine. Les Madécasses proviennent, en effet, de trois éléments ethniques. Il y a d'abord un élément malais très important, qui domine et qui a dû venir en plusieurs migrations. La dernière, celle des Hovas, constitue l'aristocratie locale. Puis vient une

(1) Comp. Roskoff, *Religionswesen*, etc., p. 51-52. — L'intérêt spécial qui nous fait signaler en passant les Mincopies vient aussi de ce qu'on peut les considérer comme formant transition entre l'Océanie et les plus anciens aborigènes de l'Inde, qui présentent plus d'une analogie avec les Océaniens.

population noire de type africain, que l'on considère comme la population aborigène. C'est le peuple des Vazimbas, dont les anciennes tombes disséminées dans toute l'île inspirent une vénération mêlée d'effroi à tous les habitants. Ce sont des monceaux de pierres, comme dans l'Afrique du Sud, mais surmontés d'une sorte de menhir ou « pierre debout » (1). Enfin, des Sémites sont probablement venus d'Arabie. Les coutumes, la langue, les idées de l'élément malais dénotent que les immigrations malaises dans l'île remontent à une époque antérieure à la propagande indoue et arabe dans la Malaisie occidentale (2). Bien supérieurs en intelligence aux Nègres et aux Papous, les Madécasses trahissent leurs affinités océaniennes par une légèreté morale qui rappelle beaucoup le laisser-aller des Polynésiens.

Ce sont probablement des influences sémitiques qui ont développé là plus qu'ailleurs l'idée d'un créateur unique. La formule solennelle du serment madécasse, rapportée par M. d'Unienville (3), est absolument monothéiste, si ce n'est qu'à l'invocation du Dieu créateur de tous les êtres se joint celle des esprits des ancêtres. Mais ce serment n'est prononcé que dans des occasions très importantes. Quotidiennement on se préoccupe beaucoup plus du mauvais

(1) Ellis, *Madagascar*, I, 123, 423.

(2) Comp. Crawfurd, *History of the Indian Archipel*, 1820, I, 29. — Dulaurier, *Nouv. Annales des Voyages*, 1850, II, 152. — Waitz, *Anthropol.*, II, 360 suiv.

(3) *Statistique de l'île Maurice et de ses dépendances*, Paris, 1838, III, 260.

dieu *Angatsch*, qui est peut-être le dieu suprême primitif du pays, qui réside au fond des volcans et qui reçoit la plus grande part des hommages et des sacrifices. Le soleil est tenu pour l'œil du ciel, *Maso Andro*, ce qui rappelle le *Mata Ari* de Java et une des fictions mythiques où le Maui polynésien détache son œil et le met dans le ciel (1). Le polythéisme populaire connaît aussi les dieux du tonnerre, de la pluie, de la vie, un dieu des Blancs, un Dieu des Noirs. Les dieux descendent parfois sur la terre le long de fils argentés qui servent aussi aux âmes pour monter au ciel. Ce sont les sorciers, *Ombiaches*, qui font office d'intermédiaires entre eux et les hommes, en particulier quand il s'agit de découvrir l'auteur d'une maladie ou d'un cas de mort (2). Les coutumes africaines de l'ordalie reparaissent en pareil cas. On avale une boisson vénéneuse, on marche sur du fer brûlant, on traverse à la nage un fleuve hanté par les caïmans (3). Les sorciers guérissent les malades en faisant passer le principe de la maladie dans un *faditra*, objet quelconque qu'il suffit après cela de jeter au loin pour que le malade revienne à la santé (4). Le tabou n'est pas en vigueur « dans toute sa beauté », comme en Polynésie. Cependant il est difficile de n'en pas reconnaître les traces dans plusieurs coutumes, celle entre autres qui défend de toucher au ca-

(1) Schirren, *l. c.*, p. 88, 165.

(2) *Ibid.*, III, 261.

(3) Leguével de Lacombe, *Voyage à Madagascar*, 1823-1830. Paris, 1850. I, 233.

(4) Ellis, *Madagascar*, I, 221, 232, 422.

méléon, d'élever chez soi des chats et des porcs. Le roi Radama (1810-1828) supprima cette dernière interdiction qui devait provenir d'un caractère divin reconnu antérieurement à ces animaux, ce qui les faisait rentrer dans le domaine ou la famille des dieux. Il y a des jours où il est interdit de sortir ou de commencer une affaire quelconque. L'enfant qui vient au monde un de ces jours-là est noyé, ou exposé, ou enterré vivant ; car il appartient aux dieux et on n'a pas le droit de le garder. Il faut assigner une origine semblable à certaines coutumes madécasses en matière de funérailles. Tout travail est interdit aux parents pendant un temps plus ou moins long en rapport avec le rang du défunt. Cela rappelle tout à fait le pamali des Dayaks. Aux éclipses de soleil et de lune, on fait le même vacarme que nous avons dû tant de fois signaler. Mais un trait bien océanien nous est rapporté par l'ancien chroniqueur Dubois cité par M. Descartes (1). Il paraît que les premiers Français qui débarquèrent à Madagascar furent reçus avec des honneurs divins. Les indigènes se couchèrent à leurs pieds et voulurent qu'ils marchassent sur leurs corps pour se rendre au lieu marqué pour l'entrevue officielle avec les chefs. Malheureusement, comme les Anglais aux îles Sandwich, les Français firent tout ce qu'il fallait pour détromper les indigènes (2).

(1) *Histoire et Géographie de Madagascar*, Paris, 1846.

(2) Les légendes madécasses rappellent aussi très souvent le genre des légendes polynésiennes ; par exemple, la touchante histoire ra-

Les Madécasses croient du reste à la vie future comme tous les non-civilisés, enterrent avec le mort ce dont son *matoatoa* ou son âme persistante (son *saina*, âme terrestre et inférieure, s'évanouit à la mort) pourrait avoir besoin dans sa nouvelle existence, et, après le décès du roi Radama, on vit ce monarque devenu fantôme se promener dans son jardin sous un uniforme et sur un cheval enterrés avec lui (1).

Madagascar est donc l'*Ultima Thule* de l'Océanie à l'ouest, le point du globe où finissent la race et la religion océaniennes. Déjà se montrent dans le mélange le sang et l'esprit de l'Afrique.

contée par M. Leguével (*l. c.*, II, 120) des amours de la belle Fihali, fille du roi de Menabé, et du prince exilé Raafou réfugié sur le territoire de son père. Pour obtenir sa bien-aimée, il ne craignit pas de se mesurer avec le terrible Angatsch, qui vivait dans le volcan aujourd'hui éteint de Tangoury et qui voulait posséder la belle princesse dont les charmes l'avaient séduit. Il avait causé un tremblement de terre et une éruption terrible pour forcer son père à la lui donner. Il eut facilement raison de son audacieux adversaire et marqua sa victoire par de nouveaux sinistres. Mais Fihali s'empoisonna pour rejoindre son fiancé. Depuis lors, honteux de ce qu'il avait fait, le dieu-volcan n'a plus osé rallumer ses feux dévastateurs. — On sait qu'aujourd'hui le christianisme s'est beaucoup propagé dans la population madécasse. Il y a même des luttes assez vives entre catholiques et protestants. Ceux-ci, d'après le *Progressiste* (juin 1882) de l'Ile Maurice, ont 450 pasteurs indigènes et 800 écoles primaires.

(1) Ellis, *Madagascar*, I, 254, 393, 429.

QUATRIÈME PARTIE

LES RELIGIONS FINNO-TARTARES

CHAPITRE I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — LE SHAMANISME

Division ethnique des peuples tartares. — Importance de la religion finnoise. — Type tartare. — Les Shamans. — Caractère spécial du shamanisme.

Il faut maintenant dire adieu aux îles parfumées, aux flots d'azur, au ciel de saphir des mers australes, et nous diriger vers les rivages glacés, vers les sombres fiords et le ciel brumeux des régions boréales. Des quatre groupes principaux des non-civilisés, il ne nous reste plus à examiner que celui qui s'étend sur le nord extrême du vieux monde. Il s'agitde cette grande race mongole-septentrionale que les peuples aryens ont refoulée ou maintenue vers les régions de l'extrême nord de l'Europe, mais qui,

descendant par la Tartarie et le Thibet jusqu'au cœur même de l'Asie, lance périodiquement, comme par représailles, ces terribles invasions qui ont plus d'une fois fait trembler le monde civilisé.

Nous n'avons pas à prendre parti pour ou contre les théories ethnologiques auxquelles a donné lieu cette grande famille de peuples. Il nous suffira de la diviser en deux groupes principaux, le groupe Mongol ou Tartare proprement dit qui occupe le centre de l'Asie et qui s'étend au nord de la Chine, de l'Inde et de la Perse jusqu'à la mer Caspienne (Mongolie, Thibet, Turkestan, Kirghises, etc.); puis, le groupe boréal qui occupe la Sibérie, le nord de la Russie et des pays scandinaves, où nous remarquons, en allant de l'est à l'ouest, les Kamtchadales (peut-être mélangés d'éléments esquimaux), les Jakouts, les Tongouses, les Samoyèdes, les Ostiaques, les Tchérémisses, et enfin les trois peuples les plus rapprochés de notre civilisation qui bordent la mer Glaciale et la côte orientale de la Baltique, les Lapons, les Finnois (Finlande) et les Esthoniens. De tous ces peuples, c'est ce dernier trio, Lapons, Finnois, Esthoniens, qui présente le plus d'intérêt pour notre recherche spéciale, et au point de vue de la religion mythologique, ce sont les Finnois qui priment de beaucoup tous les autres. C'est pour cette raison qu'ils serviront de base à l'étude comparative que nous allons faire de la religion *finno-tartare*. Cette désignation, qui n'est pas rigoureusement exacte au point de vue ethnique, a l'avantage de rappeler immédiatement que c'est la vieille religion

finnoise, la plus riche et la mieux connue, qui nous fournit les cadres où nous pourrons faire rentrer logiquement ce que nous savons des religions moins développées et moins étudiées de la race entière dont les Finnois sont la branche la plus distinguée. Nous laisserons de côté, conformément à notre principe d'exposition, la Tartarie centrale pour autant qu'elle a été conquise par l'islamisme et le bouddhisme. C'est la Tartarie boréale, demeurée païenne, dont nous allons rapprocher les croyances de celles des anciens Finnois. Cette méthode se justifie comme se justifiait le parti que nous avions pris de consacrer une étude prolongée à la religion polynésienne pour mieux comprendre les religions bien plus grossières des autres peuples de l'Océanie. Ce que la Polynésie est religieusement dans le monde austral, le peuple finnois l'est dans le monde boréal. C'est chez lui qu'on trouve complètement épanouis les germes et les principes qu'on peut signaler chez ses congénères.

On connaît bien le type mongol, ou tartare, ou touranien. Car, selon le système ethnologique adopté, ces trois noms peuvent se substituer l'un à l'autre. Ce sont des hommes de taille moyenne, à figure plate, au nez court et comme écrasé, aux pommettes saillantes, aux yeux petits, séparés par un large intervalle, ce qui rend le regard oblique, aux oreilles grandes, écartées, à la bouche large, à la barbe et aux cheveux noirs, mais peu fournis. Depuis la plus haute antiquité on les signale comme nomades, vivant sous la tente, possesseurs de nombreux trou-

peaux, et très belliqueux. De temps à autre, une sorte de fièvre de conquêtes s'empare d'eux, leur état habituel d'éparpillement fait place à une concentration redoutable, et ils se ruent par hordes innombrables sur la Chine, ou sur l'Indoustan, ou sur la Perse, ou sur l'Europe. C'est Attila, Gengiskhan, Kublaï, Tamerlan, qui entrent en scène. Ils sont pillards, destructeurs, cruels, mais pas absolument réfractaires à la civilisation qu'ils envahissent, et on les a vus souvent en Chine, dans l'Inde, en Europe, s'adapter à l'état intellectuel et social des pays conquis. Les Finnois se sont même élevés presque spontanément à une civilisation réelle.

Autrefois on englobait toute cette race au point de vue religieux sous la dénomination de peuples *shamanistes*, c'est-à-dire chez qui la sorcellerie, exercée par les shamans, constituait en quelque sorte la religion tout entière. On n'avait pas encore assez étudié et comparé les religions de la non-civilisation en général pour savoir qu'en réalité la sorcellerie est un fait universel chez tous les peuples se rapprochant de la vie primitive. Le shaman tartare n'est qu'une variété du genre qui comprend l'angekok esquimau, l'homme-médecine peau-rouge, le piace ou piaye de l'Amérique du Sud, les sorciers nègres, cafres, hottentots, polynésiens, mélanésiens, australiens, etc. On ne se rendait pas compte non plus que la sorcellerie n'est pas en elle-même un phénomène primaire. Elle suppose des croyances naturistes et animistes antérieures. Partout nous la voyons procéder par des formes, des moyens, des recettes analogues, et le shaman

tartare ne fait exception à aucun titre à ses confrères des autres races. On observe en lui les mêmes phénomènes physiologiques, expliquant pourquoi, chez lui comme chez ses confrères des autres races, la sorcellerie, bien qu'exigeant une certaine initiation et ouverte à tous, tend à devenir héréditaire. Ce qui reste vrai de l'ancienne définition, c'est que nulle part la sorcellerie n'a joué un plus grand rôle qu'au sein des peuples tartares. C'est là qu'elle a atteint, pourrait-on dire, son maximum d'intensité, et que les phénomènes physiologiques, qui lui servent partout de base, se sont élevés à leur paroxysme le plus aigu (1).

Les races voisines reconnaissaient aisément la supériorité de la sorcellerie tartare. Au moyen-âge tout Finnois passait chez les peuples voisins pour un sorcier, comme le Caraïbe auprès des autres indigènes de l'Amérique du Sud. Un chef scandinave enfermait trois Finnois pendant trois nuits, pour que leurs âmes allassent visiter l'Islande et lui rapporter ce qu'il fallait penser de ce pays mystérieux (2). Les Finnois, à leur tour, plus avancés en civilisation, redoutaient beaucoup les sorciers lapons, restés plus près de la sorcellerie primitive. Leurs sorciers allaient en Laponie se perfectionner dans leur art, et ils disaient d'un sorcier très fort : C'est un vrai Lapon (3).

(1) Comp. les études sur *la Magie chez les Finnois*, de M. Beauvois, *Rev. d'Hist. des Religions*, III, 273 ; V, 1.

(2) Tylor, *Civil. prim.*, I, 509.

(3) Bastian, *Mensch in der Gesch.*, III, 202.

A nous civilisés, un shaman ferait toujours l'effet d'un fou à lier. Il faut se transporter en imagination dans la steppe, au milieu de ces paysages monotones où les tentes et les troupeaux épars rompent seuls l'uniformité des perspectives. Qu'on se représente la brusque arrivée d'un homme étrange, dont le corps est tout couvert de chiffons, de grelots, de vieilles ferrailles s'entrechoquant à chacun de ses mouvements et affectant en majeure partie la forme d'oiseaux, de quadrupèdes, de poissons, attachés les uns aux autres par des anneaux de fer. Ces objets sont autant de charmes doués d'un pouvoir magique. Sur la tête il porte une coiffure bizarre armée de deux cornes du même métal. D'une main, il tient sa baguette magique, enveloppée dans une peau de rat ou de zibeline; de l'autre, il frappe à coups redoublés sur une espèce de tambourin qu'il porte partout avec lui. Le tambourin est pour le shaman ce que le claquet ou la crécelle est pour le sorcier des deux Amériques. C'est toujours en frappant de la sorte qu'il annonce son arrivée, qu'il prélude à ses jongleries, qu'il s'excite lui-même à l'extase. Il a de plus les mains gantées de peau d'ours. Dans cet attirail il se met à sauter, à cabrioler, à exécuter une sorte de danse saccadée dans laquelle il croise les jambes, tantôt en avant, tantôt en arrière, toujours tambourinant et poussant des hurlements. Bientôt on s'aperçoit que son regard devient fixe, concentré. Enfin il tombe à terre, comme inanimé, et il demeure dans cet état plus ou moins longtemps, étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Mais le moment vient où

l'accès spasmodique cesse, le shaman se relève tranquillement et il donne la réponse à la question qu'on lui avait proposée. Au Kamtchakta, d'après M. Steller (1), les femmes s'adonnent au shamanisme aussi bien que les hommes.

Tel est le phénomène qui frappa immédiatement les grands voyageurs du moyen-âge, Plano Carpini, Rubruquis, Marco Polo. Il y a dans cette sorcellerie asiatique quelque chose de plus violent, de plus forcené, que partout ailleurs. On serait tenté de croire que plus qu'ailleurs l'homme a pensé qu'il ne pouvait dominer la destinée qu'à la condition de sortir de lui-même et de se surexciter à froid dans une frénésie cherchée et voulue. De là une tendance à jeter des défis à la nature des choses, à exécuter l'impossible, le stupéfiant, le monstrueux, à accomplir le « tour de force », comme si c'était la preuve qu'on est au-dessus du cours régulier du monde. De là par conséquent une propension marquée à la jonglerie et au charlatanisme. Car le shaman est, ce me semble, le plus jongleur, le plus charlatan, de tous les sorciers de la non-civilisation, peut-être aussi le plus habile (2). Ce qui ne veut pas dire

(1) *Kamtchakta*, p. 228.

(2) Par exemple, les shamans samoyèdes sont coutumiers d'une sorte de prodige qui rappelle les jongleries européennes d'une certaine tendance. D'après les *Reiseberichten* de M. de Castrén (p. 173), un shaman samoyède s'étend sur une peau de renne dans l'obscurité d'une yourte où toute lumière est éteinte. Les assistants lui ont eux-mêmes lié les pieds et les mains. On entend des voix, des appels, des roulements de tambour, des cris et des sifflements d'animaux. Puis un silence mystérieux durant quelques minutes. Enfin le sha-

qu'il manque absolument de sincérité. Il fait de la « fraude pieuse », comme en ont fait si souvent des dévots de religion bien supérieure à la sienne, entraînés qu'ils étaient par l'ardeur du prosélytisme et par la secrète pensée qu'une petite tromperie, dont ils acceptaient la responsabilité, était d'avance innocentée par le grand bien qui en résulterait. Cette propension est restée chez les Lamas bouddhistes du Thibet, héritiers de plus d'une méthode et de plus d'un secret des anciens shamans. Le père Huc n'a-t-il pas vu, dans son voyage à Las'a, un lama s'ouvrir le ventre d'un coup de couteau, laisser tomber ses entrailles sur le sol, puis les ramasser tranquillement, les remettre en place et aller ailleurs se faire recoudre? N'a-t-il pas touché les arbres miraculeux des lamaseries thibétaines dont chaque feuille porte naturellement une lettre de l'alphabet thibétain? Le plus merveilleux est peut-être encore la crédulité de l'Européen, qui ne sut que s'incliner devant ces prodiges ridicules, en les attribuant *in petto* au Diable, corrupteur des vraies croyances et faisant des miracles pour maintenir les hommes dans l'erreur (1).

On distingue ordinairement le grand shaman, *Ulu-*

man qu'on croyait lié sur sa peau de renne reparaît, arrivant du dehors, libre de tous ses mouvements.

(1) La sorcellerie tartare est à l'origine aussi de la divination chinoise. C'est elle qui a inventé la divination par l'omoplate placée sur le feu et se fendant en lignes diverses et brisées qui rendent le même genre de services que les figures formées ailleurs par des bâtonnets ou des cailloux qu'on laisse tomber pêle-mêle ou même par les lignes de la main. La divination chinoise a substitué à l'omoplate l'écaille de tortue, traitée par le même procédé.

kam, de son disciple et inférieur *Kitschikama* qui l'assiste dans le traitement des malades. Chaque grand shaman a en effet des novices qu'il initie aux secrets de son art après s'être assuré qu'ils possèdent ces dispositions aux accès convulsifs et à l'épilepsie sans lesquelles il n'est point de bon shaman. Ce sont les signes indispensables de la vocation. Il faut de plus que le novice ait une vision nocturne dans laquelle les esprits lui apparaissent ; autrement, cela prouve qu'il n'est pas encore digne d'être admis dans la corporation, et il doit continuer son noviciat. On voit que la sorcellerie tartare offre bien des analogies avec celle des Esquimaux. Parmi les bizarreries du costume du shaman, il faut citer l'espèce de mouchoir rouge qui retombe sur les yeux pour que le shaman s'enfonce sans distraction dans les mystères du monde intérieur (1).

Mais il s'agit pour nous de reconstituer la religion naturiste et animiste dont la sorcellerie tartare n'est que l'application. C'est une tâche qui serait peut-être encore aujourd'hui inexécutable, si nous n'avions pour nous guider les beaux travaux de M. de Castrén, mort il y a une vingtaine d'années, savant d'origine finlandaise qui avait fait des antiquités finnoises son champ d'études de prédilection. Il avait de plus beaucoup voyagé en Sibérie, et il put reconstituer organiquement la famille ethnique et le groupe religieux dont les Finnois sont pour nous le plus intéressant exemplaire.

(1) Oberlœnder, *Fremde Vœlker*, 100.

OUVRAGES A CONSULTER

Dès le seizième siècle il y eut quelques travaux latins en vers et en prose qui contenaient des renseignements, d'ailleurs mal coordonnés, sur la religion et la mythologie finnoises. Nous citerons, entre autres, une *Préface du psautier finnois* (1551) de l'évêque Michel Agricola, traduite en latin vers 1600 par le pasteur finlandais Helsingforsius. — L'historien Wexionius, auteur d'un *Epitome descriptionis Sueciæ, Gothiæ, Fenningiæ* (Finlande) *et subjectarum provinciarum*, Abo, 1650. — Gabriel Arctoplitanus, *De Origine ac Religione Fennonum*, 1728. — Les sources de renseignements deviennent plus importantes à la fin du siècle, grâce aux travaux de H. G. Portham, *De Poesi Fennica*, Part. I-IV, Abo, 1776-1778; nouvelle édition, Helsingfors, 1867, et de son ami Ganander Thomasson, *Mythologia fennica*, Abo, 1789, trad. allem. Revel, 1821, de Peterson.

Depuis lors on découvrit beaucoup de runes finnoises, dont une grande partie fut reconnue pour les fragments d'une remarquable composition épique, le *Kalevala*, aussi instructive pour la compréhension de l'ancienne religion finnoise que l'Iliade pour celle de la religion des Grecs. C'est le Dr Lænnrot qui publia en 1835 la première édition du Kalevala, laquelle fut révisée et complétée en 1849, traduite en allemand en 1852 par M. A. Schiefner, et en français (1867) par M. Léouzon Leduc. — Le même M. Schiefner a réuni les études finnoises de M. de Castrén dans un ouvrage en deux volumes sous le titre de *Vorlesungen über die Finnische Mythologie*, Saint-Pétersbourg, 1853. — M. Léouzon Leduc a aussi consacré deux volumes à

la *Finlande* et à *son histoire*, Paris, 1845. La mythologie, les traditions et la sorcellerie finnoises ont été également l'objet des savantes recherches du linguiste EUROPÆUS, Helsingfors, 1847, *Petit forgeur de runes* (en finnois), et de beaucoup d'autres antiquaires de la région. Voir l'exposé complet de cette branche spéciale d'érudition dans le savant travail de M. BEAUVOIS, *La Magie chez les Finnois*, dans la *Revue d'Histoire des Religions* de M. Maurice Vernes, tom. V, I, 1882. M. AHLQVIST, professeur de langue et de littérature finnoises, a continué les recherches de ses laborieux prédécesseurs de Castrén et Lænnrot. On peut consulter encore, à propos des Tartares non-finnois : GEORGI, *Bemerkungen einer Reise im Russischen Reich* (Notes d'un voyage dans l'empire russe) et *Beschreibung aller Nationen des russ. Reiches* (Description de toutes les nations de l'empire russe). — SCHMIDT, *Forschungen im Gebiete der ælteren Bildungsgeschichte der Vœlker Mittel-Asiens* (Recherches concernant l'histoire de l'ancienne culture des peuples de l'Asie centrale). — STELLER, *Kamtchakta.*

CHAPITRE II

LA MYTHOLOGIE FINNOISE

Le dieu Youmala. — Oukko, dieu suprême. — Son épouse Akka. — Culte du soleil et des astres. — La légende de la belle Kyllikki. — Culte du feu. — Les célestes tisserandes. — La légende de Koit et d'Æmmarik. — Les filles de l'air. — La déesse des nues tamisées. — La déesse du vent. — Dieux du sol. — Tapio, dieu des forêts. — Mielliki son épouse. — Leurs enfants. — Culte des arbres général chez les Tartares. — Les méchants Hiisi. — Culte des eaux. — Mitgk, dieu kamtchadale de la mer. — La légende du lac Ilmen. — Ahti, dieu finnois des eaux. — Wallamo, son épouse, et leurs enfants. — Les Hiisi des eaux.

Les Finnois existent depuis une haute antiquité comme nation distincte. On peut les suivre à la trace le long des rivages de la mer Glaciale et de la mer Blanche, laissant des groupes importants de leurs congénères dans plusieurs provinces russes et en envoyant même dans la péninsule scandinave, jusqu'à ce qu'ils se fixent en majorité sur les bords de la Baltique, ayant pour voisins les Lapons qui les y avaient précédés et les Esthoniens qui peut-être les suivaient. C'est là qu'ils adoptèrent définitivement la vie sédentaire et agricole, pour laquelle ils avaient un goût évident. Resserrés par les Scandinaves et les Slaves, qui

finirent par se rendre leurs maîtres politiques, ils s'attachèrent à leur sol et reçurent le christianisme de la Suède depuis la fin du douzième siècle. Mais les traditions de la période antérieure ne furent pas supprimées du coup, elles existent même encore en partie. C'est leur antiquité qui explique le double nom que portait le dieu suprême des Finnois, *Youmala* et *Oukko*. *Youmala* doit être le plus ancien; car, aux temps rapprochés du nôtre, il avait cessé de désigner un dieu personnel et distinct pour devenir une épithète honorifique applicable à tous les êtres divins. C'est pour cela qu'on a pu se servir de ce nom au singulier pour désigner le Dieu du christianisme. Depuis lors il a reconquis en Finlande son application unique. Mais on le retrouve encore appliqué à une divinité spéciale chez les Tchérémisses sous la forme *Youma*, chez les Esthoniens sous la forme *Yoummal*, chez les Lapons sous celle de *Youbmel*, chez les Samoyèdes sous celle de *Noum* (corresp. à la racine finnoise *Youm*). Et partout ce mot désigne « le ciel », que les Mongols adoraient sous le nom de *Tengri* et les Tongouses sous celui de *Bonga* ou *Boa*. Chez les Samoyèdes en particulier, il n'y a pas deux noms pour désigner le ciel et le dieu du ciel, tous deux s'appellent *Noum*, et en général on est d'accord pour penser que, de tous ces peuples tartares-boréaux, ce sont les Samoyèdes qui sont restés le plus fidèles au naturisme primitif, celui qui consiste à adorer directement l'objet naturel, tenu pour animé sans doute, mais sans que l'on pense encore à séparer l'esprit de l'objet de sa forme visible. L'étymologie, d'après

M. de Castrén, rapporte toutes ces formes de Youmala au sens de tonnerre. Youmala était surtout le « ciel tonnant », comme si c'était surtout dans l'acte de tonner que le ciel se révèle comme personnel. Une chose à noter, c'est que les shamans, qui prétendent exercer un pouvoir quasi-souverain sur la nature entière par leurs conjurations, se déclarent impuissants contre le tonnerre (1).

Par la suite, le nom de Youmala fut remplacé dans le groupe finnois-esthonien par le mot *Oukko* qui signifie « grand-père », « vieillard vénérable ». Mais c'est bien la même divinité, la même personnification du ciel tonnant. C'est lui qui était le patriarche de la famille divine. On lui donnait les proportions d'un homme très grand, très fort, revêtu d'une armure d'où jaillissaient des flammes. Il avait de plus des chausses bleues et des souliers multicolores. L'arc-en-ciel était littéralement son arc, avec lequel il lançait des flèches de feu. L'éclair était son épée. Il portait aussi un marteau avec lequel il frappait les coups de foudre. Nous trouvons ainsi, dans cette conception mythique d'Oukko, des traits qui rapprochent la mythologie finnoise des mythologies védique et germanique. Il faut noter que cette mythologie finnoise, septentrionale d'origine, est toute en faveur de la vie domestique, de l'existence paisible et régulière sur un domaine bien précisément limité. Il ne s'agit plus, comme en Polynésie, d'un domaine divin collectif qui se prolonge, grâce au tabou, jusqu'au

(1) Castrén, *Vorles*, I, 15, 106.

beau milieu des propriétés humaines. Chaque dieu finnois a son *Hof*, sa *cour* dans le sens de cour de ferme. Il réside dans le corps de logis central, gouverne sa maison et vaque à l'exploitation du domaine. Evidemment ce point de vue a dû coïncider avec les commencements de la vie sédentaire et agricole des Finnois. La principale occupation d'Oukko consiste à diriger le cours des nuages que l'on regarde comme ses brebis. Dans le finnois moderne Oukko signifie encore la nuée d'orage. Oukko allumait l'éclair quand il faisait trop sombre dans le domaine céleste, et aujourd'hui encore, pour dire qu'il éclaire, on dit en finnois : « Oukko bat le feu ». C'est au prestige longtemps exercé par le culte qui lui était rendu qu'on attribue la peur extrême que le peuple finlandais a du tonnerre. On n'ose pas, quand il gronde, prononcer son nom, ni rien dire d'inconvenant. Chez les Esthoniens il existe encore aujourd'hui une prière magique adressée à saint Tonnerre (1). La suprématie du ciel, qui domine tout et qui fait preuve dans la foudre d'une force irrésistible, fit qu'on attribua jusqu'à un certain point à Oukko tous les pouvoirs ordinairement divisés entre les autres dieux. On lui vouait une grande fête annuelle au retour du printemps. On lui portait des offrandes alimentaires sur le sommet des montagnes. Son pouvoir s'étendait aussi sur les fleuves qu'il nourrissait de ses pluies.

En sa qualité de patriarche respectable à la tête de

(1) Castrén, *l. c.*, I, 47.

toute une famille, il avait une épouse, son dédoublement féminin, qui s'appelait *Akka*, « la vieille mère », peut-être originairement déesse-terre, mais devenue plutôt céleste par suite du dualisme qui reléguait les méchants dieux dans le sous-sol. On ne lui attribuait pas précisément un mauvais caractère; seulement elle avait l'humeur contrariante, un peu comme la Junon de la mythologie classique. Elle envoyait parfois de la pluie et des giboulées, quand son auguste époux aurait voulu déployer son azur (1). En particulier, toujours pour le plaisir de contrarier, elle cause les remous et les contre-courants qui, par places le long des fleuves, semblent vouloir en remonter le cours. Il y a une légende finlandaise prétendant qu'à l'origine tous les fleuves avaient deux courants parallèles, l'un descendant, l'autre montant, ce qui était bien commode pour la navigation. C'est le diable qui a changé cela. Mais ce n'est qu'une transformation de l'idée mythique des contre-courants dont Akka est l'auteur. Du reste — et ce trait est tout à fait septentrional — le vénérable Oukko ne se laisse pas troubler par les caprices de sa moitié. Il fait comme s'il ne s'en apercevait pas, et le fleuve, dirigé par sa volonté souveraine, ne tarde pas à avoir raison des lubies de la bonne dame. Il emporte à la fin vers la mer toute la masse de ses eaux.

Chez les Ostiaques, les Vogouls, les Tchouvaques, on rencontre des idées mythiques toutes semblables,

(1) Il est inutile de relever l'analogie qui rapproche cette idée finnoise de notre vieux dicton populaire : « Le diable bat sa femme », usité quand la pluie tombe en même temps que le soleil brille.

ainsi qu'en Laponie, où le nom d'Oukko se change en celui de *Radien* ou *Tiermes atié*, qui signifie « le père puissant» (1). Les Kamtchadales ont leur dieu-tonnerre, *Billoukai*, dont la robe a pour ourlet l'arc-en-ciel (2).

Cette souveraineté d'Oukko n'allait pourtant pas jusqu'à priver le soleil, la lune, les étoiles, de toute indépendance. Chacun d'eux avait son domaine privé et le gouvernait comme il l'entendait, à la seule condition de ne pas dépasser certaines limites.

Le soleil était, après Oukko, un des grands dieux du panthéon finnois. Il était d'ailleurs l'objet d'un culte très répandu parmi les populations mongoles-boréales. Même en dépit des grandes conquêtes du bouddhisme parmi les populations de cette race, il existe encore aujourd'hui des tribus mongoles professant à la fois le bouddhisme et le culte du soleil. M. de Castrén a vu lui-même leurs shamans l'invoquer en jetant du lait en l'air en guise d'offrande (3). Le voyageur Georgi a trouvé chez les Tongouses le culte du soleil, de la lune et des étoiles (4). Le soleil est chez eux représenté sous les traits d'un long visage humain, la lune par un demi-cercle, les étoiles par de petits anneaux de plomb. Ils offrent des sacrifices au soleil, de préférence le cœur d'un ours ou d'autres fauves. A cela se joint cette observance, qui leur est commune avec d'autres Tartares païens, de

(1) Comp. Castrén, *l. c.*, I, 7-50.
(2) Steller, *Kamtchakta*, p. 266.
(3) *L. c.*, 51-52.
(4) *Bemerkungen*, etc., I, 275.

ne jamais travailler après le coucher du soleil. Il est inconvenant à l'homme de ne pas faire comme la divinité qu'il adore. Par conséquent, l'homme doit travailler pendant qu'elle travaille elle-même; dès qu'elle est entrée dans son repos, l'homme doit se reposer aussi. On peut observer que, comme dans les Védas; il y a souvent une certaine confusion entre le dieu-soleil et le dieu-ciel (1).

Chez les Lapons, le culte du soleil est très ancien, bien qu'il ait en grande partie disparu. Il faut avouer qu'il ne doit pas, dans la région qu'ils occupent, leur faire l'effet d'un dieu bien puissant. C'est pourtant son symbole qui est dessiné sur le tambour magique de leurs sorciers, un carré, des quatre angles duquel sortent des espèces de rayons ou de rubans, et cela doit signifier que les effets du soleil se font sentir dans toutes les directions.

Les Finnois comptaient parmi leurs dieux le soleil, *Pæivæ*, la lune, *Kouou*, et de plus la Grande Ourse, *Otava*, et l'étoile polaire, *Tæhti*. Ces quatre divinités, la lune y comprise, sont masculines. La légende finnoise leur attribue des histoires et des rivalités d'amour. Ils furent tous une fois amoureux de la belle Kyllikki, et cette légende assez piquante doit probablement sa conservation aux judicieuses leçons que les mères finnoises en tiraient pour éclairer leurs filles sur les conditions d'un bon choix matrimonial. Elle semble dénoter aussi une critique libre, audacieuse même, qui ne permet pas de lui assigner une

(1) Castrén, *l. c.*, I, 52.

antiquité trop reculée. Les quatre dieux descendirent donc sur la terre, chacun sur un char attelé de cinquante chevaux que conduisaient un même nombre de laquais. Mais la jeune fille ne se laissa pas éblouir par ces splendeurs, elle rechercha les qualités solides. Elle dit à la lune : Je n'irai pas chez vous, parce que vous avez un extérieur étrange et toujours changeant. Un jour vous êtes toute petite, un autre jour toute grande. La nuit vous vous mettez en route, le jour vous ne faites rien. Une maison ne peut pas prospérer avec cette méthode-là. — Elle dit au soleil : Je n'irai pas chez vous, parce que votre caractère n'est pas bon. L'été vous tourmentez les gens avec votre chaleur, l'hiver vous les laissez souffrir de froid. Au temps où l'on récolterait le meilleur foin, vous laissez tomber des pluies continuelles, et quand l'avoine voudrait germer, vous faites des sécheresses interminables. — Elle repoussa également la Grande Ourse, en lui objectant qu'elle tenait beaucoup trop de place dans le ciel; elle-même n'avait pas envie, quand elle y serait, de paraître comme une petite tache au firmament pendant les longues nuits d'hiver.—L'étoile polaire fut l'astre favorisé. J'irai volontiers avec vous, lui dit-elle, car vous êtes rangé dans vos habitudes, toujours dans votre maison, toujours de bonne mine et fidèle au lieu que vous occupez sur les épaules de la Grande Ourse et derrière les Pléiades.

Il y a des variantes à cette jolie légende en Esthonie et en Finlande. Le fond est partout le même. A quelle distance nous sommes des mythes poétiques, mais violents, de la Polynésie et de l'Amérique! Et

comme on voit bien que, dans cette humanité septentrionale, la poésie intime, celle du foyer, et le point de vue moral s'associent plus aisément aux idées religieuses que dans tous les autres pays passés en revue jusqu'à présent!

Les divinités astrales des Finnois se consolèrent sans doute avec d'autres épouses, car on leur attribue des enfants. Le soleil, par exemple, a deux fils connus, *Pæiwan Poika*, qui joue un rôle dans le Kalevala, et *Panou*, le dieu du feu. Le culte du feu est ancien chez les peuples de race mongole (1). Le feu, qui purifie tout, passe toujours dans l'esprit des peuples asiatiques pour l'être pur par excellence. Le byzantin Ménandre (2) raconte que les envoyés de l'empereur Justin Zémarque (VIe siècle) furent promenés par les Turcomans autour d'un feu flamboyant pour être nettoyés des impuretés qu'ils avaient certainement apportées de leur pays. En plein moyen-âge, Plano Carpini observait une coutume toute semblable chez les Mongols proprement dits. Seulement on avait allumé deux feux, et l'homme à purifier devait décrire une espèce de 8 en tournant tout autour. C'est toujours le grand moyen de lustration des Mongols, des Kamtchadales, des Samoyèdes, des Sibériens en général. Il est défendu, dans toute cette région, d'éteindre le feu avec de l'eau, car l'eau est son ennemie jurée, de cracher sur la flamme, de la souiller de quelque

(1) Schmidt, *Forschungen*, etc., p. 147.
(2) *Corpus scriptorum Histor. Byzantinæ*, I, 381, éd. de Bonn.

manière que ce soit, car se serait l'offenser grièvement. Il est également interdit de prendre un charbon avec des pincettes de fer, ou d'enfoncer un couteau d'acier dans un tison enflammé. Le feu répugne au contact du fer qui est une matière impure. Cette idée de l'impureté ou, pour mieux dire, de l'indignité du fer n'est pas le fait exclusif de la race tartare-boréale. On la retrouve chez les peuples sémitiques, par exemple en Israël où les blocs devant servir à l'érection des autels, les couteaux employés pour les immolations et la circoncision, les cheveux des Naziréens ne devaient avoir aucun contact ni rien de commun avec le fer. Cela remonte évidemment au temps où l'usage du fer était une nouveauté, une invention profane, étrangère aux vieux rites, qui pouvait en détruire l'efficacité et que la tendance conservatrice, inhérente aux religions, repoussait comme téméraire et sacrilège.

Le soleil, la lune, la Grande Ourse, l'étoile polaire, ont aussi des filles, portant le nom de leur père, avec l'adjonction du suffixe *tar*, « fille » ; *Pæivætar*, la fille du soleil ; *Kououtar*, la fille de la lune ; *Otavatar*, la fille de la Grande Ourse ; *Tæhetar*, la fille de l'étoile polaire. Elles sont toutes jeunes, belles, se recherchent mutuellement et sont renommées pour leur habileté dans l'art de tisser. Cet attribut doit son origine à l'analogie qui existe entre les rayons des astres et les fils d'un tissu qu'on est en train de tramer. La fille du soleil reçoit dans les runes finnoises le surnom de *Kirjokymi*, la fille aux beaux ongles. On rencontre parfois la nuit les belles tisse-

randes assises et tissant ensemble dans les clairières ou sur la lisière des bois obscurs. Ou bien on peut les distinguer travaillant aux franges d'un nuage que l'aurore ou le couchant rougissent, ou bien enfin tissant l'arc-en-ciel aux couleurs si variées et si vives.

En général toutes ces divinités du ciel finnois sont d'humeur bienveillante et secourable. Dans le Kalevala, dont certaines parties dénotent l'invasion encore pacifique des croyances chrétiennes, mêlées de la manière la plus naïve aux vieilles superstitions, c'est au soleil et à la lune que la vierge Marie vient demander des renseignemenls sur ce qu'est devenu l'enfant Jésus qui lui a échappé (1). La lune et le soleil lui répondent très amicalement, sans se douter qu'ils ont affaire à une future rivale en divinité, et l'aident à retrouver son cher enfant. C'est qu'en effet chez les Finnois on s'adressait surtout au soleil et à la lune pour être mis sur la piste des objets perdus. Le soleil de la Finlande est bon enfant, lors même qu'on ne s'explique pas toujours très bien ses façons d'agir. Ce n'est pas dans ce pays qu'on le regardera comme un feu et comme un dieu dévorant, que son culte sera tragique et sombre. En Finlande, ce qu'on admire le plus en lui, c'est que, de la hauteur où il brille, il voit tout, il envoie ses rayons partout, donc il sait tout.

Il faut noter le fait assez singulier que les Finnois et les peuples qui les touchent de près ne paraissent

(1) Castrén, *l. c.*, p. 61.

pas avoir été frappés du phénomène des éclipses au même degré que les autres non-civilisés. Les Mongols proprement dits semblent pourtant avoir eu l'idée d'un mauvais génie, *Arocho*, qui, pour se venger de ce que le soleil et la lune avaient dénoncé sa retraite, les poursuit quand il les rencontre dans le ciel et leur livre combat. C'est pour l'effrayer qu'ils font alors, comme tant d'autres peuples, un tapage infernal. Dans le Kalevala, nous retrouvons un écho de cette vieille notion des éclipses. La sorcière Loubi, le mauvais génie de cette épopée, s'empare du soleil et de la lune et les renferme dans une montagne. Peut-être cependant Loubi n'est-elle qu'une personnification de la nuit.

Il y a encore dans la mythologie finnoise quelques autres divinités lumineuses, telles que *Koi*, l'aurore, *Koit* chez les Esthoniens, et *Æmmarik*, le crépuscule du soir. A ces deux personnifications se relie une très jolie et très gracieuse légende esthonienne. Cette légende suppose que le soleil est un grand flambeau allumé tous les matins par Koit et éteint le soir par Æmmarik. Il faut se rappeler, pour la comprendre, que la scène se passe dans une région assez septentrionale pour que chaque année les deux crépuscules du soir et du matin se confondent pendant quelques jours. Voici maintenant la légende.

Il y avait très longtemps que Koit et Æmmarik s'acquittaient fidèlement de leur fonction quotidienne, si bien que le père Oukko voulut les marier. S'ils y avaient consenti, le jour eût été perpétuel toute l'année. Mais, sans que nous sachions pourquoi,

Koit l'aurore et Æmmarik le crépuscule du soir préférèrent rester à l'état de fiancés s'aimant de loin. Mais Oukko leur proposa pourtant de se rapprocher chaque année pendant quelques jours, ce qui leur parut très agréable. Pendant ces jours-là, tous les soirs, Æmmarik tend directement le flambeau qui va s'éteindre à Koit qui, de son haleine, ranime immédiatement la flamme. Ils se serrent la main, Æmmarik prend un baiser à Koit qui devient toute rouge, et voilà pourquoi l'horizon rougit ces soirs-là des feux mêlés du crépuscule et de l'aurore. On remarque finement que Koit a beau savoir ce qui l'attend, elle ne manque jamais au rendez-vous (1).

Nous devons citer également les trois filles de l'air, les *Louonnotaret*, filles d'Oukko qui les fit naître en se frottant simplement les genoux avec les mains. Que représentent-elles physiquement? Je ne sais trop. C'est peut-être la triple forme d'une seule et même divinité, *Ilma*, l'air ou le vent, dont le culte est aussi répandu chez les Samoyèdes et les peuples voisins. Cette déesse Ilma est dans le Kalevala la mère du héros principal. Par une étrange déviation mythique, les trois déesses qui la représentent chez les Finnois sont les productrices du fer. En se penchant sur le bord des nuages, elles ont laissé tomber du lait de leurs mamelles gonflées. Ce lait est diversement coloré selon qu'il vient de l'une ou de l'autre des trois sœurs, il est ou noir, ou blanc, ou rougeâtre. En se solidifiant il a

(1) Comp. Castrén, I, 65-66.

donné lieu à trois espèces différentes de fer (1). Je suppose que l'élément mythique fondamental de cette notion consiste dans l'assimilation de la neige à du lait que laissent échapper les filles de l'air. Mais la neige est parfois rougeâtre dans ces régions en raison d'une cause aujourd'hui connue. Souvent elle recouvre le flanc des montagnes ferrugineuses où le minerai apparaît sous la forme d'un argile granuleux. Enfin le phénomène des étoiles filantes et des pyrites, toujours abondantes sur les côtes maritimes, a pu imprimer au mythe de l'air cette direction au premier abord si singulière.

Il est aussi question d'une déesse des vapeurs ou des nues les plus élevées, *Ououtar*, *Oudoutar*, ou *Terhemtar*, tous noms signifiant « vapeur » ou « nue ». Elle réside au plus haut du ciel, dans le domaine d'Oukko, et son occupation spéciale consiste à tamiser les nuées pour qu'elles descendent sur la terre sous la forme de la plus fine vapeur. Qui ne reconnaît ici l'impression causée par ces brumes transparentes, particulières aux climats du nord, ces buées diaphanes, si chères aux artistes et qui semblent faire ressortir les contours et les lignes plutôt que les obscurcir (2)?

Enfin il y avait une déesse spéciale du vent, *Tououlen tytar*, dont on distinguait parfois encore la fille *Etelaetar*, de *Etela*, « sud ». Celle-ci surtout était une bonne et gentille déesse, bergère de profession,

(1) Castrén, I, 66.
(2) *Ibid.*, 68.

à qui l'on demandait de chasser les nuages et de distiller beaucoup de miel sur la terre (1).

Evidemment les Finnois, en s'avançant vers notre occident, avaient laissé derrière eux une forte dose de la brutalité de la race à laquelle ils appartiennent. Leur mythologie s'était faite idyllique, poétique, rêveuse. Ossian s'y serait complu. Cependant les principes mythiques étaient toujours les mêmes, et nous en verrons une preuve nouvelle dans cette partie de leur mythologie qui concerne les forêts.

Les Finnois avaient des dieux et des déesses du sol qui présidaient à la fertilité des champs et dont le domaine était soigneusement limité. Tel dieu était chargé de l'herbe, tel autre du seigle, un autre des légumes, un autre de l'avoine. Mais le peu de place que ces divinités des champs occupent dans les légendes et dans l'épopée démontre que, dans leur période mythologique, les Finnois n'étaient pas encore très agriculteurs; de préférence, ils étaient éleveurs et chasseurs. C'est pourquoi les divinités du sol les plus adorées étaient les dieux et les déesses des forêts.

A la tête de cette famille sylvestre se trouvait le dieu *Tapio*, qui en était comme le patriarche. On le représentait comme un homme d'âge avancé, ayant encore toutefois la barbe brune ou rousse, avec un haut bonnet d'aiguilles de sapin et un manteau de mousse. On lui décernait des épithètes comme « long

(1) Castrén, I, 68.

cou » en rapport avec la taille élancée des sapins du nord, ou bien comme « l'attentif », « le vigilant », parce qu'il est éleveur de bétail et berger. Mais ce bétail qu'il élève et qu'il garde, ce sont les animaux de la forêt, le gibier des hommes. Il avait une épouse, *Mielliki*, belle femme d'un âge mur, qui soignait l'intérieur de la maison et en particulier présidait à la confection du miel sauvage, véritable confiture de famille. Ce qui est singulier, et ce qui offre un curieux exemple d'interversion des rapports, c'est que Mielliki changeait d'humeur et d'apparence selon que la chasse était heureuse ou malheureuse. Etait-elle heureuse? Alors Mielliki était bonne, belle et richement habillée. Etait-elle malheureuse? Ce n'était plus qu'une fermière laide, acariâtre, couverte de haillons, avec des souliers de paille. Le chasseur qui voulait faire bonne chasse commençait par supplier Mielliki de revêtir ses habits de fête. Cette idée d'un double vêtement de la maîtresse des bois doit provenir du double aspect de la forêt, vêtue si magnifiquement en été, si pauvrement en hiver. La prière paradoxale des chasseurs finnois s'explique aussi quand on se rappelle que c'est à son bétail, à ses animaux à elle, que le chasseur compte s'attaquer. Aucune ménagère ne souffre aisément qu'on vienne faire des ravages dans sa basse-cour ou dans son parc. Mais, les jours de fête, quand elle reçoit et veut régaler ses hôtes, elle se pare de ses plus beaux atours et ne regarde pas au nombre de têtes de bétail qu'il faut abattre pour que tous ses invités aient largement de quoi man-

ger. Nos fermières françaises raisonnent-elles autrement que Mielliki? Economes jusqu'à l'avarice, vêtues sordidement en temps ordinaire, elles se couvrent de soie et de dentelles aux jours de gala et préparent à leurs convives des festins de Gamache. Le chasseur finnois demandait simplement à Mielliki de lui faire l'accueil qu'une respectable ménagère fait aux hôtes qu'elle veut bien traiter.

Le domaine de Tapio renfermait de grands trésors, dont les clefs d'or étaient toujours pendues à la ceinture de la dame du logis. Quand en été le bétail domestique était mené dans la forêt pour y paître, il passait sous la juridiction et sous la surveillance de Tapio. Aussi l'imagination finnoise avait-elle trouvé tout naturel d'adjoindre à Tapio et à sa femme une quantité d'enfants et de serviteurs entre lesquels se répartissait l'ouvrage de la maison. Dans ce clan divin des forêts, les déesses l'emportaient beaucoup en nombre sur les personnifications masculines. Un seul des fils est connu par son nom, *Nyyrikki* ou *Pinneys*, et n'est qu'un dédoublement de Tapio. C'est un bon compagnon à qui le chasseur attribue les signes qu'il observe sur les arbres et qui l'empêchent de s'égarer dans la forêt. Parmi les nombreuses filles de Tapio, on remarque *Tellervo* ou *Hillervo*, la fille aux cheveux dorés, vêtue d'une tunique d'écorce fine, gardienne des troupeaux; puis, l'aimable *Tououlikki*, bergère aussi et rabatteuse de gibier pour les chasseurs qui ont su lui plaire. Viennent enfin les nombreuses servantes du couple divin qu'on pourrait vraiment assimiler aux

dryades grecques. L'une doit prendre soin des merisiers, l'autre des chênes, une autre doit tenir en bon état les clairières. La division du travail est en honneur dans toute la vieille mythologie finnoise, mais ici nous ne pouvons voir qu'une régularisation de ce culte des arbres et de la forêt que nous avons dû signaler en tant d'autres lieux.

Chez les autres peuples de la race mongole ou plus précisément tartare-boréale, ce culte des arbres est en pleine vigueur, bien que sous des formes moins raffinées qu'en Finlande. Les Samoyèdes, les Ostiaques, les Sibériens en général, les Tchérémisses, les Tschouvaques, les Wotiaques, etc., ont des bosquets sacrés. Beaucoup s'élèvent même jusqu'au culte de la forêt personnifiée. Seulement ils font le plus souvent de la forêt personnifiée une divinité méchante, redoutable, qui égare volontairement le chasseur et le dévore. Chez les Finnois on a bien aussi connaissance d'une divinité des bois méchante qu'on appelle *Hiisi* et qui fait contraste avec la majesté débonnaire de Tapio. Hiisi et les siens sont des esprits taquins, très forts, qui demeurent dans les fourrés les plus impénétrables. Ce nom d'Hiisi devint par la suite un nom générique pour désigner tous les esprits méchants de la terre et de l'eau (1).

Le culte des eaux est général dans les populations sibériennes, ostiaques, samoyèdes, tongouses, et chez nombre de tribus mongoles. Les Wotiaques sacrifient aux sources sacrées des béliers et des coqs (2).

(1) Comp. pour tout ce qui précède, Castrén, *l. c.*, *passim*.
(2) Georgi, *Beschreibung*, p. 62.

Les Ostiaques et les Samoyèdes sacrifient des rennes à l'Obi, fleuve pour lequel ils ont une grande vénération. Des tribus tartares de la Sibérie méridionale ont pour coutume de jeter dans l'eau, en guise d'offrande, un peu de chaque mets qu'on mange. Les Kamtchadales croïent que si les poissons remontent les rivières, c'est sur l'ordre du dieu de la mer *Mitgk* qui ést lui-même un énorme poisson (1). Ils poussent même leur respect pour ce dieu jusqu'à regarder comme un acte impie le sauvetage d'un homme tombé à l'eau par accident; bien mieux, l'homme tombé fait mal en tâchant de se sauver. Car il se refuse à Mitgk, qui voulait l'avoir (2). Chez les Lapons, les Finnois, les Esthoniens, le culte des eaux doit remonter loin, et de là le nombre assez grand de lacs, de rivières, de sources, dont le nom commence par *pyha*, c'est-à-dire saint, sacré. En Esthonie, chaque village a sa source légendaire. Il y avait, entre autres, un petit ruisseau du nom de Wœhhanda, dans le cercle de Dorpat, qui était l'objet d'un culte très populaire. On n'osait pas abattre d'arbre, pas même couper une branche sur ses rives, sous peine de mourir dans l'année (3). Un Allemand eut la malheureuse idée de construire un moulin dont ce ruisseau devait faire tourner la roue. Mais alors le mauvais temps se déclara et dura si longtemps que les Esthoniens brûlèrent le moulin; après quoi, le beau temps revint. Il y a même une curieuse légende du

(1) Steller, *Kamtchakta*, 265.
(2) *Ibid.*, 274.
(3) Castrén, p. 70.

lac Eim ou Ilmen, que Grimm, dans sa *Mythologie allemande*, rapporte tout au long. Ce lac, d'abord situé plus à l'intérieur des terres qu'il ne l'est aujourd'hui, avait des riverains grossiers, pillards, meurtriers, qui ne cultivaient pas ses bords et souillaient ses eaux claires du sang de leurs victimes. Un soir on entendit un bruit confus. C'était le lac qui s'envolait, emportant avec lui tous ses poissons. Ce qui déçut fortement les riverains accourus dans l'espoir de ramasser sans peine beaucoup de poissons laissés à sec. Ils ne trouvèrent plus que des serpents et des grenouilles. Le lac montait toujours vers le ciel. Et les chasseurs dans les bois disaient : Quel est ce sombre nuage? Et les bergers disaient : Quel est ce grand cygne blanc qui vole là-haut? Le lac voyagea ainsi toute la nuit, mais au matin il descendit et dit à des braves gens sur le territoire desquels il se trouvait : Préparez-vous à moissonner ! — A la bonne heure, lui dirent-ils, si tu veux bien arroser nos champs et nos prairies. Le lac y consentit. Ils lui ménagèrent un lit, élevèrent des digues, plantèrent de jeunes arbres. Le lac vint s'établir, lui et ses poissons, au lieu préparé pour le recevoir, et s'y trouva si bien que, depuis, il n'a plus songé à s'en aller. Les champs tout autour sont admirablement fertiles, et chaque année la jeunesse vient danser au bord du lac en célébrant ses bienfaits (1).

C'est là une jolie légende, presque un mythe de civilisation, et du reste il paraît que chez les Es-

(1) Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 566.

thoniens l'idée de lacs ou d'étangs qui émigrent quand ils ne se trouvent pas bien là où ils sont est très populaire. La nature meuble et spongieuse du sol, où des étangs peuvent se former ou disparaître assez fréquemment, doit être l'origine de cette notion mythique. Chez les Finnois, cette mythologie aquatique était encore plus développée. Les eaux avaient un dieu, *Ahti* ou *Ahto*, vieillard vénérable dont la barbe très longue était faite d'herbes aquatiques et dont la robe était tissue de l'écume de la mer. C'était le roi des vagues, d'une richesse colossale, cachant des trésors incalculables dans ses profondeurs, mais avide, convoiteux des biens d'autrui et les rendant bien rarement quand une fois il s'en était emparé. Cependant il n'était pas absolument impossible d'éveiller sa générosité ou sa compassion, et alors il rendait les objets tombés en sa possession. Il est très surprenant de rencontrer en pleine mythologie finnoise une légende toute semblable à la fable indoue, grecque et latine du *Bûcheron et de sa Cognée.* Un jeune berger avait laissé tomber son couteau dans l'eau et faisait retentir le rivage de ses lamentations. Alors Ahti lui apparut, lui demanda la cause de son gros chagrin, plongea et lui rapporta un couteau d'or. L'honnête garçon lui dit que ce n'était pas le sien. Ahti plongea de nouveau et rapporta un couteau d'argent. Nouveau refus du jeune berger. Alors Ahti, lui rapportant le vrai couteau, les lui donna tous trois pour le récompenser de sa probité (1).

(1) Castrén, *l. c.*, 75.

Ceux qui se noyaient avaient la consolation d'espérer qu'ils seraient bien reçus dans les belles grottes tapissées de rocailles où Ahti faisait sa demeure.

Son épouse, *Wellamo*, *Wellimo*, *Wellimys*, était aussi l'objet d'une grande vénération. C'était une respectable matrone d'aspect sévère, très soigneuse, du reste d'un bon caractère. Elle avait un bonnet couleur d'azur ou vert d'eau, une robe d'herbes aquatiques, une camisole d'ajoncs et un manteau d'écume. Il est inutile d'ajouter qu'Ahti et Wellamo avaient de nombreux enfants, plus encore de serviteurs et de servantes. Nous arrivons ainsi à une multitude de petits dieux et de petites déesses aquatiques, rappelant tout à fait les elfes et les ondines des mythologies germaniques. On voit ici combien l'esprit organisateur des Finnois avait régularisé l'amas confus de divinités subalternes qui partout ailleurs, sauf peut-être en Polynésie, vaguent sans détermination précise dans l'élément auquel on les rapporte. C'est une preuve nouvelle du lien étroit qui rattache la régularisation organique des croyances à cette organisation de la vie sociale qui fera la civilisation. Le fait que les dieux-nature des Finnois ont des épouses, des parèdres, presque égales en dignité à leurs divins époux, et non pas seulement un gynécée de favorites et d'esclaves comme en tant d'autres lieux, dénote aussi l'importance croissante de la famille et la valeur plus grande reconnue à la femme. Les dieux-nature ont des épouses, parce qu'en vertu de la tendance anthropomorphique, on ne peut se les représenter à l'état de solitude. On leur attribue

des fils, qui ne sont jamais qu'une détermination spéciale d'un quelconque de leurs attributs. Il faut bien que ces fils aient une mère. De là les déesses finnoises qui se distinguent très peu des dieux, leurs époux. Elles n'en sont que le dédoublement féminin.

Mais il y avait aussi des démons des eaux qui n'étaient pas d'un caractère aussi rangé que les précédents, qui étaient plutôt fort méchants. Comme il y avait les Hiisi des bois, il y avait aussi des Hiisi aquatiques. Ce sont eux qui se plaisent, par exemple, à enlever l'appât de l'hameçon plongé par le pêcheur. Celui-ci croit qu'un poisson a mordu, il relève sa ligne, et il s'aperçoit simplement que l'appât est parti, ce qui est bien le guignon le plus agaçant qui puisse poursuivre un pêcheur à la ligne. Leur méchanceté va du reste bien plus loin. Ce sont eux, en effet, qui excitent sur mer les bourrasques terribles qui mettent en danger la vie des navigateurs (1).

On voit par là que la mythologie finnoise, optimiste et sereine tant qu'il ne s'agit que des dieux célestes, déjà plus dualiste quand elle arrive aux dieux du sol et de la forêt, le devient davantage lorsqu'elle anime les eaux de l'intérieur et la mer. Ces couleurs sombres deviennent plus foncées encore quand on passe aux dieux du sous-sol ou du monde souterrain, qui sont décidément méchants et odieux.

(1) Comp. Castrén, *l. c.*, 70-85.

CHAPITRE III

LES DIEUX SOUTERRAINS ET L'ANIMISME FINNO-TARTARE

Le Tuonela et le dieu des morts Tuoni. — Le Kalevala. — Wæïnæmoïnen. — Sa descente au Tuonela. — Les fils et les filles de Tuoni et de Tuonen Akka. — La légende tartare de Koubaïko. — Les Haltias. — Les Paras. — Animisme tartare. — Idoles. — Culte des animaux. — La légende de l'Ours. — Appréciation finale.

Comme tous les non-civilisés, la race mongoleboréale croit à la continuité de l'existence après la mort. Là comme ailleurs, on dépose dans la tombe ou sur elle les armes, les habits, les ustensiles, le traîneau du mort, et on y ajoute des aliments. On partage la crainte si généralement répandue que les esprits des morts, revenant sur la terre, ne soient avant tout désireux de nuire aux vivants. Les shamans, qui doivent à leur art de converser avec les morts et de les voir, parviennent à les éloigner par la force de leurs conjurations et surtout par les sacrifices qu'on leur fait. C'est là que nous voyons se former dans toute son ampleur le sacrifice aux ancêtres, ce grand rite de la vie religieuse et civile des Chinois. La religion finnoise avait un peu adouci ces idées sombres, et les morts, quand on savait péné-

trer jusqu'à eux pour leur demander conseil, pouvaient donner de sages avis, révéler même des choses de la plus haute importance. Toutefois, on avait toujours peur des esprits des anciens shamans, on les tenait pour pires que tous les autres, peut-être parce qu'on les soupçonnait de ne pas se soumettre aussi facilement que les autres aux conjurations des shamans vivants.

Le pays souterrain des morts finnois était le *Tuonela*, c'est-à-dire le domaine de *Tuoni*, qui porte aussi les noms de *Kalma* et de *Mana*. On se représentait Tuoni comme un homme d'aspect sombre, et en effet il est sévère, inexorable. Il est inutile de le prier, parce qu'il ne se laisse jamais attendrir. Il n'a que trois doigts à chaque main, ce qui indique probablement sa nature d'animal de proie. Pourtant, il ne dévore pas les morts, il les garde au contraire avec un soin jaloux, et ils ne pourraient échapper à sa surveillance. Son épouse, *Tuona Akka* ou *Manalatar* est une vieille femme aux doigts crochus, à la bouche édentée, qui ne nourrit ses hôtes que de serpents et de grenouilles. Tout est sinistre et lugubre dans ce domaine. Pourtant on y voit un soleil, des prairies, des ours, des serpents, des brochets, comme sur la terre, mais tout y est pâle et ténébreux. Le fleuve qui l'arrose est plein de tournants. Il s'y trouve une cascade très dangereuse, hantée par des monstres hideux. Comme Wæïnæmoïnen, le principal héros du Kalevala, descend aussi dans le séjour souterrain, c'est là qu'on peut voir comment la mythologie finnoise se représentait le Tuonela, de même que dans

l'Odyssée la descente d'Ulysse aux régions de l'Hadès nous renseigne sur la mythologie d'outre-tombe admise chez les Grecs à l'époque homérique.

Les héros du Kalevala sont, comme la plupart des héros épiques, des divinités ramenées aux conditions de la vie humaine. Chaque objet divinisé de la nature, portant des noms divers, peut donner lieu à deux personnifications au moins, dont l'une reste pour ainsi dire transcendante, mais dont l'autre se rapproche beaucoup plus de l'humanité et devient ainsi le centre de légendes populaires prétendant raconter des événements réels. Il se peut qu'en effet de vieux souvenirs de guerres, d'expéditions lointaines, d'exploits audacieux, se mêlent aux prouesses imaginaires que leur attribuait déjà le mythe originel. Mais ce serait le plus souvent peine perdue que de vouloir faire le départ entre les éléments de ces épopées qui sont purement mythiques et ceux qui pourraient avoir quelque valeur historique.

D'après M. de Castrén (1), le mot Kalevala signifie le *Pays des héros*, en particulier des principaux héros du poème, c'est-à-dire au fond la Finlande. Le pays de l'ennemi est le *Pohjola*, c'est-à-dire le nord ou le pays lapon, sans toutefois qu'on doive l'interpréter ainsi dans le sens d'une géographie rigoureuse. C'est en tout cas un pays plus septentrional, plus froid que la Finlande, et un pays de sorciers.

Dans ce sombre pays de Pohjola vit une jeune fille d'une beauté éblouissante, dont les héros du Kalevala

(1) *Vorles*, I, 242 suiv.

sont tous épris. Wæïnæmoïnen, l'un d'eux, n'était plus jeune. Il avait auparavant recherché la sœur de cette jeune fille. Mais cette sœur avait repoussé ses avances et, plutôt que de lui appartenir, elle s'était noyée pour aller vivre avec les poissons. Wæïnæmoïnen voulut la repêcher, il n'y réussit pas, et sur le conseil de sa mère Ilmatar (v. plus haut), il résolut d'obtenir la belle Joukahainen. Celle-ci ne se souciait pas non plus d'épouser le héros finnois, et comme il s'approchait à cheval le long de la mer, elle lui décocha une flèche. Le cheval seul, il est vrai, fut touché, mais il entraîna son cavalier dans la mer furieuse, de sorte que la vierge de Pohjola s'en crut débarrassée. Elle se trompait. Un aigle, qui voulait du bien au héros par reconnaissance pour un service rendu, le repêcha et le transporta près de la maison de la Dame de Pohjola, qui lui promit sa fille, s'il pouvait lui forger un instrument merveilleux appelé *Sampo*. Wæïnæmoïnen répond qu'il n'est pas forgeron, mais qu'il lui enverra son compatriote Ilmarinen, le plus habile des hommes dans l'art de façonner les métaux. Après Ilmarinen viendra un troisième héros, Lemminkæïnen, et le poème se compose des combats à n'en plus finir que se livrent la dame-sorcière, cupide et vindicative, de Pohjola et les rudes joûteurs, non moins sorciers, du Kalevala. C'est tantôt leur bravoure, tantôt leur supériorité dans les arts magiques qui leur assurent une victoire, longue toutefois à se décider définitivement. Dans un des épisodes les plus curieux, Wæïnæmoïnen joue d'une harpe qu'il a lui-même confectionnée et en tire des

sons si doux que le soleil et la lune descendent du ciel pour en savourer le charme de plus près; ce dont la sorcière de Pohjola profite immédiatement pour les capturer et les cacher dans une montagne. Il faudra toute une campagne des héros pour les en faire sortir. A la fin pourtant la vieille sorcière est vaincue, le Kalevala, en réalité la Finlande, l'emporte sur le Pohjola, et la harpe du maître-chanteur, disparu sur son bateau de cuivre brillant, demeure sur la terre comme symbole et gage de la prospérité du peuple finnois (1).

Pour en revenir à la mythologie finnoise d'outre-tombe, nous devons mentionner spécialement la visite du héros du Kalevala au pays des morts. Il doit s'y rendre, parce qu'il doit y chercher des paroles magiques dont il a besoin pour se construire un bateau merveilleux. Le chemin est long et pénible. Il arrive enfin devant le fleuve Tuonela qui entoure l'île de Tuoni, le dieu des morts, celui qui ne rend jamais sa proie. Une fille de Tuoni se promène sur l'autre rive. Il lui demande de lui envoyer le bac

(1) Castrén, *l. c.*, 247 suiv. — La disparition de Wæïnæmoïnen est expliquée à la fin d'une curieuse manière. L'enfant Jésus venait de naître et on se demandait si on le baptiserait; car on ne lui connaissait pas de père, et il fallait qu'un juge décidât si un tel enfant devait être conservé ou tué. Le héros du Kalevala, appelé à trancher la question, déclara qu'il fallait tuer cet enfant sans père. Mais aussitôt l'enfant Jésus protesta et reprocha vivement à son juge cette sentence dictée par l'ignorance et l'iniquité. Il fut donc baptisé; mais Wæïnæmoïnen dépité ne voulut plus se montrer. Autant qu'on peut l'affirmer en présence des obscurités et des complications du poème, Wæïnæmoïnen est un dieu solaire, Ilmarinen un ancien dieu du feu et Lemminkæïnen un dieu sylvestre.

pour qu'il puisse traverser le fleuve. Mais celle-ci, toute surprise de voir en ces lieux un homme vivant, ne consent à le laisser passer que lorsqu'il lui a révélé le motif secret de son voyage. Arrivé chez Tuonetar, on l'invite à boire de la bière à laquelle il a la sagesse de ne pas goûter. Car il ne pourrait plus revenir. N'est-il pas curieux de retrouver en Finlande l'idée que nous avons déjà signalée en Polynésie et dans l'Amérique du Nord, que nous reverrons plus tard en Grèce dans le mythe de Perséphone, savoir que si, par extraordinaire, un vivant pénètre chez les morts, il ne pourra remonter à la surface de la terre qu'à la condition de n'avoir absolument rien mangé ni bu dans le séjour infernal? Wæïnæmoïnen a repoussé la bière, parce qu'il a découvert au fond du vase des crapauds et des vers. C'est pourquoi ses hôtes, ne voulant pas qu'il s'échappe, posent dans le fleuve pendant son sommeil des filets de métal qui lui barreront le passage. Mais le héros est aussi un magicien, il se transforme en roseaux, puis en serpent, et il passe à travers les mailles. Quelle que soit l'origine, bien souvent indéchiffrable, des autres aventures que le poème finnois lui endosse, aucune ne met mieux en relief son caractère primitif de dieu-soleil.

Tuoni et Tuonen Akka ont encore de nombreux enfants, pour la plupart d'un mauvais caractère. Il y a, par exemple, leur fille *Kalman Impi*, qui a jugé à propos de doter les serpents de leur dent venimeuse. Une autre, *Loviatar*, laide, aveugle, noire de corps et de cœur, a été amoureuse du vent et a mis au monde les neuf esprits les plus pernicieux, auteurs des neuf

maladies les plus redoutables (1). Une autre de leurs filles, *Kippou Tittæ « fille de la maladie »*, a renfermé les maux de tout genre dans un rocher, d'où ils s'échappent pour porter la désolation parmi les hommes. Toutes ces filles sont, comme on le voit, d'actives pourvoyeuses de la maison paternelle. Ils ont aussi un fils, *Tuonen Poika*, dont les doigts se terminent en pointes de fer, ce qui lui permet de retenir aisément les morts qui voudraient s'en aller, et qui frappe les récalcitrants à grands coups d'épée. Enfin vient la tourbe des serviteurs et des servantes de Tuoni, avec lesquels se mêlent insensiblement les esprits des morts eux-mêmes. Seuls, les plus puissants shamans osent se rendre en extase, dans l'ivresse, ou en rêve, dans ces lieux redoutables, comme fait le héros du Kalevala, pour y chercher des secrets que leur science ordinaire ne leur avait pas révélés. Les shamans lapons, en particulier, ont un commerce intime avec le peuple mort des *Saïvo*, qui leur apparaissent sous forme d'oiseaux et qui semblent être des esprits protecteurs ou des esprits des ancêtres. Du reste, il est difficile aujourd'hui de démêler clairement les croyances authentiques des Lapons en matière de vie future, parce que leurs idées actuelles, là même où le christianisme ne les a pas encore conquis, présentent des traces nombreuses de mélange avec les croyances et les légendes chrétiennes. On sait toutefois qu'ils avaient un dieu

(1) Je n'en puis indiquer que sept, qui sont la pleurésie, la goutte, la colique, la phtisie, les ulcères, les éruptions, la peste. (Castrén, *l. c.*, I, 173.)

des morts, *Touona* ou *Tonou*, très semblable au Tuoni finnois (1).

Des légendes nombreuses de descente aux enfers circulent dans les pays tartares. Naturellement l'imagination s'est donné là plus beau jeu que partout ailleurs; mais, en outre, il faut signaler plus encore que chez les Finnois la propension de l'esprit tartare à rendre aussi sombres, aussi effrayantes que possible, les perspectives d'outre-tombe. Il faut voir, dans les belles études de M. de Castrén, à qui nous faisons tant d'emprunts, la légende infernale qu'il a lui-même recueillie chez les Tartares encore païens de la province d'Yénissei (2). C'est l'histoire d'une jeune fille pleine de vertus, qui ne craignit pas de descendre au ténébreux séjour pour y chercher la tête de son frère traîtreusement décapité par le monstre Djilbegœn aux neuf têtes, un des grands pourvoyeurs des enfers. Ce qu'elle découvre en passant de difformités, de mutilations, de supplices raffinés, dans le royaume gouverné par les neuf Irle-chans souterrains, — par exemple, il est un compartiment où les femmes qui avaient retenu indûment du fil sur les pelotons qu'on leur avait donné à dévider, sont condamnées à avaler éternellement des écheveaux qui ne peuvent jamais passer par leur gosier; ailleurs, des hommes qui n'avaient pas *respecté* les chiens enragés pendant leur vie, sans doute en vertu de l'idée animiste que la rage est la manifestation

(1) Castrén, *l. c.*, 117-142.
(2) *L. c.*, 147 suiv.

d'un esprit supérieur, sont éternellement mordus par des chiens éternellement enragés, — tout cela témoigne d'une véritable virtuosité dans l'invention de l'horrible. On trouve dans ces élucubrations de l'esprit tartare tous les éléments dont les moines taoistes et bouddhistes de la Chine composeront leurs épouvantables enfers. Koubaïko, la jeune fille elle-même, présente une grande analogie avec la déesse chinoise Kwan Yin. On peut noter que la division de l'enfer en compartiments séparés et destinés à autant de supplices distincts est tartare aussi bien que chinoise et bouddhiste. Cependant il faut toujours se demander jusqu'à quel point les idées bouddhistes n'ont pas pénétré dans le monde tartare, surtout en matière de vie future, là même où le bouddhisme lui-même n'a pas prévalu. Il est certain que, dans cette légende de l'Yénissei, la doctrine d'une rémunération d'outre-tombe tient une place prépondérante. Au contraire, elle est complètement absente des représentations authentiques du monde souterrain que l'on voit énoncées dans le Kalevala et les autres vieux documents du polythéisme finno-tartare. Les Finnois se figuraient l'existence future comme une répétition de celle-ci, mais plus lugubre et nullement désirable (1). Les Lapons concevaient les choses sous un jour moins sombre. Les Kamtchadales, qui confondent *Haetsch*, leur dieu de l'empire souterrain, avec le premier homme, pensent même que tout le monde est heureux et a

(1) Castrén, 126.

des vivres en abondance auprès du père infernal (1).

Ce qui est plus général dans cette grande division de l'humanité, c'est d'abord la coutume d'enterrer avec le mort des chevaux, des traîneaux, du silex, de l'acier, de l'amadou, tout ce dont on croit qu'il aura besoin; c'est ensuite la croyance en une multitude d'esprits souterrains, ordinairement méchants. Les Samoyèdes eux-mêmes, malgré leur naturisme encore si près de l'état primitif, ne font pas exception sur ce point (2). Les Kamtchadales attribuent les feux volcaniques à des esprits du sous-sol des montagnes, qui veulent se chauffer et s'amusent à jeter les tisons par le soupirail (3). Cette multitude d'êtres divins, jointe à celle des divinités grandes et petites du ciel et de la surface du sol, peuple le monde tartare d'une telle quantité d'êtres divins que l'on est amené à supposer en toute chose le pouvoir d'un dieu ou d'un esprit dominant. Ainsi les Finnois connaissent encore une déesse *Sukkamiali* qui préside aux désirs amoureux, mais aussi aux disputes conjugales, un dieu de l'amour exalté, *Lempo*, un dieu du sommeil, des dieux du tissage, de la mise en couleurs, des voyages, une divinité de la vie corporelle *Suonetar*, dont le nom vient de *Suoni* « tendon », « veine », qui filait les tendons, les muscles, les chairs, les veines du corps humain, et que l'on invoquait en cas de maladie ou de blessure.

A la fin la nature se trouve toute pleine d'esprits

(1) Comp. Steller, *l. c.*, p. 271.
(2) Castrén, *l. c.*, 118, 154 suiv.
(3) Steller, *l. c.*, 47.

qui sont loin d'atteindre à la dignité, à la puissance, à la majesté des grands dieux de l'univers visible, mais qui n'en sont souvent que plus adorés. Chez les Finnois, ce sont les *Haltias* ou les *Maahinen*, chez les Samoyèdes les *Tadebeyos*. Les Samoyèdes particulièrement tiennent beaucoup à leurs petits gnômes des bois et des ruisseaux (1). Chaque objet naturel a son haltia, et c'est à ces haltias surtout que les shamans ont affaire; ce sont eux qu'ils évoquent au son du tambour. On peut observer encore ici que la tendance finnoise est d'assigner toujours à ces haltias un domaine spécial, des occupations très distinctes, la santé du corps humain, ou la protection de la maison, ou bien encore la bonne qualité du lait, du beurre et du fromage (2). Les *Maahinen* (esprits du sol, de *maa*, terre), qui nichent de préférence dans les arbres creux, les pierres, les crevasses des rochers, sont tout petits, comme les nains des légendes germaniques. C'est un peuple de pygmées fantasques, turbulents et forts. Ils proviennent de l'impression que fait sur l'esprit ignorant la multiplicité des petites forces qui agissent dans la nature et l'impossibilité d'en ramener l'action à des règles fixes et certaines. Qui saura dire au juste à quoi il tient qu'un jour le beurre se fait pour ainsi dire tout seul sous les mains actives de la ménagère, tandis que d'autres jours il a l'air de narguer ses efforts? pourquoi l'herbe pousse si drue de ce côté de la prairie et si clairsemée

(1) Tylor, *Civilis. prim.*, II, 352.
(2) *Ibid.*, 164 suiv.

de l'autre? pourquoi cette vache, qui donnait tant de lait, n'en fournit presque plus? pourquoi le lin est si embrouillé à certaines heures autour de la quenouille qu'on ne peut plus le filer? Nous sommes tellement habitués par notre éducation moderne à rapporter toutes ces différences à des causes physiques, inconnues ou connues, que si nous sommes témoins de phénomènes pareils, nous n'hésitons jamais à en chercher la raison dans une cause de cet ordre. Il en est autrement chez les peuples encore plongés dans l'ignorance. C'est un tas de petits dieux ou d'esprits inférieurs qui, pour eux, se jouent dans cette infinité de contrastes, de réussites et d'insuccès. De là leur petitesse, de là leur caractère capricieux et taquin. Ils peuvent être aussi les amis de l'humble ménage, du pauvre foyer, et ils sont sensibles aux attentions et aux prévenances. La ménagère prévoyante fait bien de se concilier leur bienveillance en leur réservant une portion congrue de lait, de beurre ou de bouillie, et chez les Finnois, toujours en vertu de l'idée que ces petits esprits aiment à se loger dans quelque objet matériel et à rester là où ils sont bien traités, on avait de petites idoles domestiques, quelque chose d'analogue au fétiche nègre, quoique moins stupidement grossier, et qu'on nommait des *paras*. Les paras ont même survécu longtemps à l'introduction du christianisme. On faisait la tête avec un bonnet d'enfant qu'on remplissait de chiffons; plus tard, on y inséra une hostie qu'une vieille femme avait gardée dans sa bouche. Le buste se composait d'une coiffe de femme que l'on remplissait d'étoupe. On

fixait par dessous trois fuseaux divergents en guise de jambes. Peut-être l'un d'eux faisait-il l'office de phallus. Puis, de grand matin, on portait le fantoche neuf fois de suite autour d'une église, en murmurant les deux mots : « Vis, Para ! » Et le Para se mettait à vivre, c'est-à-dire qu'un haltia venait s'y loger. On pouvait dès lors le rapporter au logis avec l'assurance que le lait et le fromage ne feraient plus défaut dans la famille (1).

Les peuples parents des Finnois, Wotiaques, Tchouvaques, Tchérémisses, Lapons, ont des superstitions toutes semblables. Chez eux plus que chez les Finnois, les esprits des ancêtres se joignent aux esprits de la nature. Comme partout, ce sont les endroits éveillant le sentiment du vague et du mystère, les lieux sauvages, silencieux, d'accès difficile, les cimes dénudées, les déserts surtout qui leur servent de résidence habituelle. Ils foisonnent dans les grands déserts du Touran et de Gobi, dans les steppes qui s'étendent à perte de vue (2). Les Mongols proprement dits croient aux *Tengri* ou aux *Esân*, les Ton-

(1) Castrén, p. 166.

(2) Comp. l'idée semblable qui régnait chez les Juifs et à laquelle il est fait allusion Matth. XII, 43. Elle doit se rattacher au même sentiment qui fait, par exemple, que l'enfant prend facilement peur dans la solitude silencieuse. Jusqu'à ce que l'esprit ait acquis une conscience suffisante de lui-même et de sa personnalité, il ne se sent réellement vivre qu'en réagissant contre ce qui n'est pas lui, par conséquent là où les résistances, les couleurs variées, les mouvements, les sons du monde extérieur lui fournissent en abondance les éléments de cette réaction. Dans le silence des grandes solitudes au contraire, il lui semble que sa vie personnelle se disperse, s'évapore, qu'elle s'en va comme un liquide sans vase pour le contenir.

gouses aux *Bouni*, les Turcomans aux *Aïna* ou aux *Yzit* (1).

Nous pouvons surprendre au sein du monde finno-tartare la transition qui mène du naturisme et de l'animisme à l'idolâtrie. Chez les Nègres, celle-ci avait pour antécédent le fétiche, l'objet brut, difforme et sans valeur divinisé comme enveloppe et résidence d'un esprit. L'association régulière de la vie avec une forme animale ou humaine fait que l'on donne de plus en plus au fétiche des traits d'animal ou d'homme. On a besoin de cette ressemblance pour croire qu'il est vivant. En Sibérie et dans les régions voisines, on est parti plus directement du naturisme. A côté des shamans, on cherche son refuge auprès des esprits de la nature qu'on croit trouver dans les arbres, dans les pierres, dans les ruisseaux, les lacs, les sources, chez les animaux. En Sibérie, dit M. de Castrén (2), on rencontre bien des gens qui ne savent rien des esprits, qui adorent simplement les objets naturels personnifiés. Mais en les personnifiant on leur donne involontairement, de plus en plus, la forme humaine. Ils deviennent donc des espèces d'idoles non fabriquées. Un pas de plus, et on en fabrique. Ce qui constitue en effet l'idole, ce n'est pas seulement le fait qu'elle *représente*, c'est aussi qu'elle *loge* l'esprit adoré ou qu'elle est tout au moins

(1) Comp. Castrén, pp. 177-189. Plusieurs tribus mongoles y joignent le culte des âmes de leurs héros, entre autres de Gengis Khan et des princes de sa maison (*Ibid.*, 122).

(2) *Vorles*, I, 197.

un réceptacle, un foyer par lui choisi de sa présence et de son action (1).

Les Finnois doivent avoir eu une grande idole nationale de Youmala que l'on avait érigée dans une enceinte sacrée sur un monticule où l'on offrait les sacrifices. On y déposait beaucoup d'or, d'argent, de pierres précieuses (2). Du reste, on ne voit pas qu'à part quelques abris destinés à protéger les idoles contre les intempéries, ils aient eu plus que les Lapons de temples proprement dits. Ils avaient une grande vénération pour certains oiseaux qu'ils considéraient comme des manifestations d'esprits célestes, entre autres pour le coucou dont ils pensaient que le cri fertilise la terre au printemps (3). Les Jakouts de la Sibérie ont des croyances très semblables au totémisme. Chaque tribu possède un animal sacré et s'abstient de manger ses congénères. C'est chez les Kamtchadales que le culte des animaux est poussé le

(1) Rapprochez de cette définition l'indifférence avec laquelle nos populations ignorantes regardent les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture religieuses et leur admiration enfantine pour des madones qui remuent les yeux, ou qui pleurent, ou qui sont en possession de faire beaucoup de miracles. C'est que celles-ci leur font l'effet d'être animées, de vivre, et pour des intelligences bornées, sans culture esthetique, cette apparence de vie parle bien plus au sens religieux que la beauté abstraite la plus idéale.

(2) Castrén, *l. c.*, p. 198.

(3) Le cri du coucou est donc fécondant et multiplicateur. Il semble que cette illusion, signalée également en Amérique, a régné aussi dans notre occident et qu'on pourrait lui rattacher la superstition populaire d'après laquelle celui qui entend chanter le coucou dans un moment où il a de l'argent en poche est sûr de n'en jamais manquer dans l'année.

plus loin, et par conséquent l'idée que l'animal raisonne, comprend, se décide tout à fait comme un homme (1).

Mais l'animal qui était partout le plus révéré, c'était l'ours. Il était en effet d'origine divine et une légende finnoise expliquait pourquoi il était cependant permis de le tuer. Une des filles de l'air, vêtue de bleu, cheminait un jour le long du ciel sur un nuage, tenant à la main une corbeille pleine de laine. Il arriva qu'une partie de cette laine tomba dans l'eau et que le vent la poussa jusque sur la lisière d'une forêt. Miellikki, la dame des bois, l'aperçut, la recueillit, en fit un beau nid qu'elle attacha avec un lien d'or à la maîtresse-branche d'un pin verdoyant. C'est là qu'elle déposa et qu'elle berça son enfant favori *Ohto*, c'est-à-dire l'ours. Quand il eut un peu grandi, elle lui fit une robe avec cette belle laine céleste; mais Ohto devint si fort et si redoutable, que Miellikki se demanda si elle lui donnerait des dents. Alors Ohto jura par tout ce qu'il y a de plus sacré qu'il n'abuserait jamais des dents qu'elle lui donnerait et, rassurée, elle lui en fit avec les pousses dorées de l'arbre qui avait été son berceau. Mais Ohto fut infidèle à ses serments, et voilà pourquoi il est permis de le tuer. Toutefois, il faut honorer ses restes, apaiser ses mânes par des cérémonies religieuses et des sacrifices. Autrement, il se venge. C'est une manière d'agir qui est répandue dans toute la Sibérie. A l'extrémité nord-est de cette vaste ré-

(1) Steller, *l. c.*, 276.

gion, les Kamtchadales disent au cadavre de l'ours que ce sont des Russes qui l'ont tué (1). Tout cela suppose au fond un culte primitif de l'ours combiné ensuite tant bien que mal avec une mythologie plus développée. Les Jakouts s'inclinent en passant devant les tanières de cet animal, qui doit avoir été pour eux l'esprit proprement dit de la forêt. Les Ostiaques, prêtant serment devant les tribunaux russes, jurent sur la tête d'un ours; car son esprit punit les parjures. Ils l'insultent pourtant et crachent sur son cadavre, quand ils viennent de le tuer; puis, ils lui rendent des honneurs divins. Cela fait présumer qu'ils ont, comme les Finnois, quelque légende attestant à la fois le caractère divin et les torts de l'ours (2).

Chez les Lapons où les idoles de bois et de pierre, *Seidas*, sont très nombreuses et consistent souvent en simples pierres naturelles de formes bizarres, chez les Esthoniens qui ont aussi leurs idoles du nom de *Tarapillas*, chez les Tchérémisses où l'on doit noter le culte très répandu de certains arbres, véritables idoles non fabriquées, chez les Jacouts où les beaux arbres sont couverts d'offrandes et à qui l'on adresse des hymnes d'adoration, chez les Samoyèdes où le culte des pierres serait plutôt prépondérant, chez les Ostiaques iougriens où l'on a des idoles dont le ventre est formé d'un sac destiné à recevoir les offrandes, chez les Ostiaques de l'Yénisséi où il semble que des

(1) Castrén, pp. 201-202.
(2) Comp. Tylor, *l. c.*, II, 301.

découvertes de mammouths ont influé sur les idées qu'ils se font des dieux souterrains, en un mot chez tous les autres peuples de cette famille finno-tartare, nous retrouvons des idées et des coutumes toutes semblables (1).

Nous sommes donc autorisés à conclure que même les peuples dits *shamanistes*, et dont on croyait que la religion se résumait dans un animisme systématique, exclusif et forcené, ont une religion dont le naturisme est la base et même une aptitude à la mythologie organisée que nous avons rarement vue aussi développée chez les autres races non-civilisées. La mythologie finnoise peut disputer la palme à toutes celles que nous avons exposées jusqu'à présent. Il n'y a du moins que la mythologie polynésienne qui pourrait lui être préférée; encore est-elle certainement inférieure à la finnoise au point de vue de la distinction bien nette des personnes divines et d'une délicatesse de sentiment que l'insulaire des mers du Sud ne connut jamais. C'est une preuve de plus que la faculté religieuse organique, celle qui consiste à systématiser les idées, les impressions, les sensations vagues et incohérentes du naturisme primitif, coïncide avec l'aptitude à la civilisation.

(1) Comp. Castrén, pp. 202-235.

CONCLUSIONS

Identité foncière des religions du monde non-civilisé. — Petit et grand naturisme. — Parallélisme de l'esprit du non-civilisé et de l'esprit de l'enfant. — Religion primitive. — Elargissement des objets d'adoration. — Culte de l'animal. — Animisme. — Culte des morts. — Théorie de M. Herbert Spencer. — La sorcellerie universelle. — Pouvoir du contact ou de la simple proximité. — Ensorcellement du tout par la partie. — Divination par les sorts et les augures. — Evocation et conjuration. — Pouvoir magique des paroles. — Importance historique et sociale du sorcier. — Totémisme, fétichisme et idolâtrie. — Sacrifice. — L'évolution du point de vue religieux.

Il s'agit maintenant de résumer les enseignements que contient le long exposé qui précède.

Il en est un qui a dû se dégager de lui-même aux yeux de tous ceux qui ont eu la patience de nous lire jusqu'au bout, c'est l'identité foncière des religions du monde non-civilisé. Nous avons pu signaler d'innombrables variétés tenant aux régions et aux aptitudes de race. Nous n'avons eu nulle part à relever de différence de principe. Absurdement grossière ou déjà poétiquement développée, la religion du non-civilisé est partout la même. Naturisme, animisme, sorcellerie, fétichisme ou idolâtrie, offrandes alimen-

taires, prévision de la continuation de l'existence après la mort, perpétuation des formes et des conditions de la vie actuelle, funérailles célébrées et soins pris des trépassés conformément à cette croyance, voilà ce que nous avons vu partout.

Le naturisme ou la religion ayant pour objet les phénomènes de la nature peut être distingué en *petit* et en *grand* naturisme, selon qu'il s'adresse à des êtres de peu d'importance en eux-mêmes, comme des arbres, des rochers, des sources, des animaux, ou bien à des êtres qui, par leur grandeur, leur élévation, leur puissance apparente ou réelle, le ciel, le soleil, la lune, le vent, le tonnerre, etc., possèdent des droits patents à la suprématie qu'on leur reconnait. C'est le ciel qui passe le plus souvent pour le dieu supérieur à tous les autres ; mais, comme on l'a pu remarquer, il est très rare que ce soit le ciel sans épithète. C'est beaucoup plus souvent le ciel en action, le ciel en tant qu'il envoie la pluie, ou qu'il tonne, ou qu'il vente. Le soleil vient ensuite, et par places même il est mis au premier rang. Mais il n'y a nulle part antagonisme entre le petit et le grand naturisme. Ils coexistent très bien tous les deux dans la conscience des non-civilisés. C'est seulement chez les plus développés, comme les Polynésiens et les Finnois, qu'une subordination hiérarchique fait rentrer dans un certain organisme les nombreuses divinités de la nature. On peut remarquer de plus que le naturisme n'est pas partout également imaginatif, également riche de formes, d'inventions et d'éléments mythiques. C'est peut-être parmi les Sud-Africains, Hotten-

tots, Boschmans et Cafres, chez les Américains de l'extrême sud et chez les Papous, qu'il est resté le plus pauvre. Comme on pouvait s'y attendre, les particularités du climat, du sol, de l'habitat en général, ont fortement contribué, ici à sa richesse, là à sa pauvreté. Cependant cette cause extérieure n'a pas agi seule. Il faut aussi faire une grande part aux aptitudes de la race. Rien absolument dans la nature n'empêchait les Papous d'arriver à une mythologie aussi complète que celle des Polynésiens, ni les Patagons et les Fuégiens d'égaler religieusement les Esquimaux.

On a pu également vérifier l'exactitude du parallélisme souvent stipulé entre les impressions, les notions, les procédés intellectuels du non-civilisé et ce que nous pouvons observer chez l'enfant. Ce parallélisme est d'autant plus rigoureux que le non-civilisé se rapproche de la sauvagerie primitive. C'est la même incapacité de saisir le général et l'abstrait, la même naïveté et la même vivacité d'impression, le même égoïsme étalé sans vergogne, la même sensualité sans limites, la même impudeur. C'est aussi le même penchant à prêter à tout vie consciente et personnelle, la même complaisance d'imagination qui permet de prendre un pantin difforme pour un être vivant, la même mobilité qui fait passer instantanément de la tristesse la plus sombre à la joie la plus bruyante, la même effrayante indifférence pour la souffrance d'autrui. Voilà ce qui nous autorise à chercher dans le monde non-civilisé les éléments constitutifs de ce qui put être la religion primitive, d'autant plus que nous retrouverons régulièrement ces

mêmes éléments à l'origine des religions de la civilisation. Ce n'est pas pousser trop loin ce parallélisme que de remarquer combien, de même que l'enfant, le non-civilisé est encore plongé dans l'objectif, c'est-à-dire bien plus préoccupé de ce qui l'entoure et sollicite ses sens que de ce qui se passe en lui-même. C'est ce qui déjà nous permet de rejeter dans l'invraisemblance les théories qui ramènent les religions primitives à de véritables spéculations sur la nature humaine et les conséquences qu'on pouvait tirer de certains faits d'expérience psychique. Le monde extérieur a dû attirer à lui les toutes premières réflexions, et quand nous disons le monde extérieur, nous ferions mieux de dire les phénomènes les plus intéressants pour l'esprit encore enfant. Car cet esprit ne pouvait encore s'élever à la notion de l'ensemble du monde, à l'idée abstraite de la nature.

Si donc le naturisme a dû présider au premier éveil du sens religieux dans l'homme, il faut déterminer, pour avoir une idée approchante de ce que fut la religion primitive, les phénomènes qui les premiers, dans un tel état d'esprit, durent passer pour les maîtres et les directeurs de la destinée. Il est vrai que nous sommes réduits à la conjecture pure et simple pour les indiquer. Aucun document ne saurait sur ce point fixer absolument nos incertitudes. Bien des indices nous donnent lieu de penser que la toute première religion fut quelque chose de confus, de vague, un appel bref et variable à ce qui sollicitait l'imagination, la crainte ou la confiance. Tel est, en effet, le caractère de la religion au

sein des peuples les plus arriérés de la non-civilisation. Cependant, si nous pensons aux deux besoins fondamentaux de la vie physique, se nourrir et voir clair, nous n'abuserons pas de la conjecture en admettant que l'arbre nourricier et les phénomènes lumineux ont dû, les premiers, faire à l'homme encore dans la plus complète ignorance l'effet de dominer absolument sa vie et lui inspirer ces sentiments mélangés de crainte et d'espoir, d'admiration et d'effroi, de confiance et d'appréhension, dont la réunion constitue l'élément ordinaire et l'aliment normal du sentiment religieux. N'est-ce pas le double objet qui absorbe en tout premier lieu l'attention naissante de l'enfant? Le sein nourricier et le resplendissement lumineux ne sont-ils pas ses premières attractions puissantes? Ainsi s'expliquerait ce vieux culte des arbres et cette prépondérance des dieux de lumière que nous avons pu constater partout, au sein des tribus les moins développées comme chez les autres. Bientôt, peut-être en même temps, à l'arbre nourricier, protecteur, donnant ou refusant ses fruits, durent s'ajouter la rivière ou la source qui désaltérait, la montagne giboyeuse, l'étang poissonneux. C'est le petit naturisme qui commençait, et l'esprit une fois lancé dans cette direction, animant tout ce que lui présentait la nature, ne pouvait tarder à ajouter à ces dieux primitifs bien d'autres objets qui lui paraissaient mystérieux et puissants et toutefois ne rentraient pas nécessairement dans la catégorie de ceux qui permettent de manger, de boire et de voir clair.

Quant à ces derniers, on peut se demander si les

grands phénomènes de lumière, le jour, l'aurore, le soleil, ont reçu les premiers l'hommage de l'humanité religieuse. Il est de fait que l'enfant n'attache pas d'attention particulière à la lumière égale et pleine du grand jour, pas même au soleil. Ce qui le frappe, c'est le contraste. Il n'aime pas l'obscurité qui est pour lui une diminution de vie et qui, pour l'homme sans aucune industrie, était une cause quotidienne de danger et de terreur. Ce qui le réjouit, c'est la lumière qui la fait cesser. Voilà pourquoi nous inclinons à penser que, parmi les phénomènes lumineux, la lune, cette lampe mystérieuse qui s'allume au firmament, a dû la première captiver les regards et stimuler l'imagination de l'homme-enfant. Le culte du soleil, des étoiles, du ciel brillant doivent être postérieurs à celui de la lune, celui de l'aurore seul a pu pour la même raison remonter presque aussi haut, et le fait est que nous avons retrouvé la religion lunaire un peu partout, mais surtout au sein des tribus les plus arriérées, telles que les Nègres, les Hottentots, les Californiens, les Australiens, etc. Un peu plus de réflexion conduisit à l'adoration des autres astres. Le grand naturisme est venu de là.

Sans doute l'un et l'autre genre de culte se rattachent à des besoins physiques. Mais on voit déjà poindre la différence entre deux directions qui détermineront toujours depuis lors la tendance et le niveau de la religion. Il est clair que le culte du phénomène lumineux se prête bien plus aux sentiments poétiques et dramatiques, au mythe, à la mythologie, à ce qui sera plus tard le mysticisme, l'enthousiasme

religieux, l'élan vers le sublime et l'idéal, que l'adoration du simple phénomène nourricier. C'est la différence, à l'état embryonnaire, de la religion utilitaire et pur calcul et de la religion commandée par l'amour du parfait, du beau, du vrai, et de leur rayonnement dans l'âme.

Nous avons vu des commencements de dualisme, des dieux bons, mais qui ne le sont pas toujours; d'autres qui sont plutôt redoutés et méchants, mais avec lesquels il est toutefois possible, à certaines conditions, de s'entendre. Le dualisme absolu ne s'est montré à nous nulle part. Seulement on peut voir que la tendance générale est de reléguer les dieux méchants dans les profondeurs de la terre, dans la région des ténèbres et de la mort, et là ils deviennent facilement et tout à fait détestables.

Il était dans la nature des choses qu'une fois certains phénomènes déifiés, tous les phénomènes analogues le seraient aussi, quand même ils n'avaient plus de rapport aussi direct que les premiers avec les besoins élémentaires de l'homme. Et la divinisation devait aller en élargissant toujours plus son objet. A l'arbre succédait la forêt, à la rivière ou à l'étang la mer ou les eaux en général, à la montagne la terre, à l'astre le ciel, et ainsi de suite. La même tendance à personnifier l'objet naturel, désormais en pleine activité, se perpétue dans ces généralisations supérieures. La terre, la mer, le ciel, la forêt, deviennent *quelqu'un*, comme l'étaient la montagne, le ruisseau, l'astre et l'arbre. Ce qui n'empêche nullement et favoriserait plutôt l'application de la notion de personne

et de personne supérieure ou divine à une masse d'autres objets en rapport quelconque avec ceux qui avaient été déjà divinisés.

Le culte des pierres, qui paraît aussi fort ancien, ne semble pourtant pas primitif. Il se rattache plutôt à la découverte et à la divinisation du feu dont la pierre parait être le réceptacle ou le logis. Mais une fois l'imagination habituée à considérer la pierre comme animée en dedans, on put aisément voir en elle l'enveloppe permanente ou momentanée de tout esprit qui voulait s'y enfermer.

Le culte de l'animal dérive aussi le plus souvent d'une croyance antérieure. Il se peut que l'animal en soi, du moins certains animaux, aient fait à l'homme l'effet de commander à la nature et de dominer sa destinée. L'homme primitif ne discerne pas les motifs qui devraient le porter à considérer l'animal comme son inférieur. Au contraire, il le regarde à chaque instant comme son égal et même comme son supérieur. Mais il est certain que partout où nous avons trouvé ce culte en vigueur, l'homme s'imaginait voir dans l'animal la manifestation habituelle ou temporaire d'un esprit divin. Ce culte de l'animal se rattache le plus souvent aux notions mythiques d'après lesquelles les objets du naturisme sont conçus par analogie sous forme animale. Le ciel qui vente et qui tonne est un grand oiseau, le soleil est un grand requin qui plonge dans la mer, l'éclair ou le fleuve est un serpent, la lune est une vache, etc. Ce ne sont pas là, comme on l'a dit, des figures de rhétorique, de simples comparaisons proposées par les poètes

primitifs, plus tard prises à la lettre. Ce sont bel et bien des identifications naïves, tenues pour réelles, et conduisant par conséquent à la vénération des animaux qui font partie de la tribu divine. Une fois l'animal tenu pour un être divin, son culte put s'amplifier, se raffiner et acquérir une grande importance, comme c'est le cas, par exemple, des populations adonnées au totémisme. On peut même observer que la forme végétale peut être attribuée aux dieux de la nature aussi bien que la forme animale. Mais il est constant que, de ce *phytomorphisme* et de ce *zoomorphisme*, une impulsion continue et partout visible dirige l'esprit humain dans le sens de l'*anthropomorphisme*. Les dieux plantes et animaux prennent de plus en plus la forme humaine, deviennent des hommes plus grands, plus forts, plus puissants que nous, mais conformés comme nous, et cette évolution se révèle comme accomplie chez un grand nombre de peuples non-civilisés. Mais il ne faut pas s'imaginer que l'anthropomorphisme a fait disparaître les notions antérieures. Le même dieu peut posséder à la fois la forme animale et la forme humaine. Le non-civilisé n'y voit pas de contradiction. C'est pourquoi, en tant de lieux, nous avons vu des tribus ou des nations se donner pour premier père un dieu qui était aussi un animal, ou, si l'on veut, un animal qui était aussi un dieu. L'idolâtrie, en fixant les représentations traditionnelles des dieux, contribua fortement à maintenir cette confusion. Le lecteur se rappellera certains dieux moitié hommes et moitié animaux. L'Egypte, l'Inde, l'Assyrie, nous montreront plus

tard les idoles où une tête animale est placée sur un corps humain, quand ce n'est pas un corps animal qui se termine par une tête humaine. On ne comprendra jamais rien à ces singuliers phénomènes, si l'on ne part pas de l'évidence que la distinction, pour nous si tranchée, entre le végétal, l'animal et l'homme est inconnue, tout au moins très imparfaitement reconnue du non-civilisé.

Ceci posé, nous comprenons aisément la direction ultérieure que prit la pensée religieuse et que nous désignons par le nom d'*animisme*. L'homme, de très bonne heure, est poussé par un sentiment en quelque sorte instinctif, comme par ses premières réflexions sur le rêve, l'évanouissement, les cas de vision ou de délire, à distinguer très fortement en lui-même l'être pensant et voulant de son corps visible et palpable. D'une intuition légitime au fond, d'une distinction qu'il faut bien toujours faire, mais sans oublier le lien organique et substantiel qui s'impose aussi à une réflexion plus exercée, il tire l'idée d'une dualité, d'une véritable séparation entre l'âme ou l'esprit et le corps. L'âme ou l'esprit peut sortir du corps, aller vagabonder au loin, puis y rentrer, pour en ressortir de nouveau. Nous avons vu cette notion de la nature humaine répandue par tout le monde non-civilisé. Hé bien! l'homme qui anime les objets naturels et qui assimile leur nature à la sienne ne met pas en doute que chez tous ces êtres animés l'esprit peut, comme chez lui, quitter son enveloppe ordinaire, se transporter loin d'elle, se cacher sous d'autres formes et même ne pas prendre du tout de

forme visible. Il devait nécessairement en résulter que les innombrables dieux petits et grands de la nature formeraient une multitude d'esprits voltigeant dans l'espace; que, par exemple, l'esprit du soleil ou l'esprit de la montagne ou l'esprit de l'arbre pouvait se détacher et se détachait en effet, l'un du soleil, l'autre de la montagne, l'autre de l'arbre, pour se livrer aux courses et aux opérations qu'il désirait faire. Il pouvait, pour cela, s'incorporer dans une forme animale ou humaine. C'est là que commence la possibilité de transformer les dieux-nature en héros de légendes et d'épopées et de les opposer même au phénomène visible dont ils sont l'esprit. C'est ainsi que le Maui polynésien, qui est pourtant le soleil, peut tout de même s'attaquer au soleil matériel et lui imposer sa volonté, et que la lune hottentote a vécu sur la terre comme un grand capitaine ou comme le premier père des Khoi-Khoïn. Il y a plus. La grande quantité d'esprits séparés de leur base matérielle fait qu'on s'habitue à croire à l'existence et à l'action continuelle d'esprits *tout court*, anonymes, ne se rapportant plus à rien de spécial dans la nature, mais doués de pouvoirs supérieurs à ceux de l'homme et intervenant à chaque instant dans sa destinée, soit pour lui faire du bien, soit pour lui faire du mal. L'animisme est dès lors constitué, et il semble que, chez les races non-civilisées, le cours du temps lui est favorable. Les grands dieux de la nature, avec leur régularité d'allures et leur parfaite insouciance de l'homme, se prêtent moins à ses désirs, à ses calculs, à ses élans, que ces esprits, invisibles, mais

tout voisins, qui peuvent entrer chez vous, se loger sous votre toit, devenir presque membres de la famille, vivre avec vous sur le pied de l'intimité. On dirait qu'à la longue un scepticisme inconscient ou, pour mieux dire, le sentiment de l'indifférence des grands phénomènes personnifiés, ciel, soleil, lune, vent, tonnerre, mer, fleuves, etc., pour ce qui touche le plus l'homme, a refroidi la ferveur dont ils étaient auparavant l'objet. Leur culte ou leur vénération restent dans la tradition, dans les souvenirs, dans les coutumes, plutôt qu'ils n'excitent la dévotion actuelle. Les Californiens croient que le soleil et la lune les aimaient autrefois, mais qu'ils ne se soucient plus d'eux aujourd'hui. Les Nègres secouent la tête quand on leur parle de leur dieu suprême et de sa providence. Il est bien haut, il est bien loin, et il ne paraît guère s'intéresser aux hommes. Ils en concluent qu'il est inutile de l'adorer et de chercher à lui plaire. Plus tard, nous verrons la régularité mathématique des mouvements solaires inspirer à des Incas des doutes motivés sur la personnalité réelle de leur éblouissant ancêtre. Très lentement, imperceptiblement, mais infailliblement, la *chose* tend à se substituer à la *personne* dans la notion que le non-civilisé se fait des objets de la nature, et la religion, d'instinct, cherche une conscience, un moi divin, se détourne de l'inanimé.

Voilà ce qui nous explique pourquoi nous n'avons vu nulle part le naturisme supplanter et faire oublier l'animisme; partout, au contraire, il y a tendance à donner la prépondérance pratique au culte des es-

prits sur celui des dieux de la nature. Çà et là, comme en Polynésie, en Micronésie, dans l'Afrique du Sud, nous avons constaté la lente retraite, tout au moins en pratique, du naturisme devant les envahissements de l'animisme. Un stade intermédiaire et très instructif, c'est celui que nous avons pu signaler chez les Peaux-Rouges, les Esquimaux et les Finnois, où les esprits, bien que pour la plupart anonymes et sans rapport nécessaire avec un objet déterminé de la nature, sont encore classés d'après les grandes divisions du monde visible, c'est-à-dire où l'on distingue nettement les esprits du ciel ou de l'air, ceux des eaux, ceux du sol et des forêts, ceux enfin de l'intérieur de la terre.

C'est avec l'animisme que commence la grande bifurcation entre les peuples qui se civilisent et portent dans leur religion la même tendance organisatrice qui préside à leur vie sociale, et ceux qui, demeurés étrangers à ce travail organique, restent socialement et religieusement dans l'incohérence des idées, des institutions et des croyances. La mythologie dramatique et plus ou moins épique sauve le naturisme, prolonge indéfiniment son existence Mais pour qu'elle naisse et se développe, il faut que l'aptitude organisatrice soit le partage du peuple dont elle coordonne les croyances. Les moins sauvages des non-civilisés, nous l'avons vu, sont ceux aussi qui ont déjà ce qu'on peut appeler une mythologie qu'il est facile d'exposer méthodiquement. Les plus bas placés sur l'échelle sociale, Boschmans, Papous, Australiens, Fuégiens, ne nous présentent que des éléments my-

thiques épars, sans cohésion, à l'état pour ainsi dire fluide, et dont il est très difficile de faire un exposé quelque peu suivi.

L'animisme est aussi le cadre religieux dans lequel vient se placer un nouvel objet du culte et de la vénération de l'homme. Le sourd instinct d'immortalité latent au fond de l'être humain trouve de très bonne heure une forme très grossière, mais très positive, dans cette idée que l'âme ou l'esprit de l'homme est très indépendante en soi de son corps et vit parfaitement hors de lui. L'analogie du sommeil et de la mort fait que celle-ci est considérée comme un sommeil plus prolongé que celui de chaque nuit, mais qui n'en diffère pas essentiellement. Cette analogie toutefois n'aurait pas suffi pour engendrer la prévision d'une autre vie, puisque l'expérience la plus immédiate et la plus simple faisait aussi toucher du doigt la grande et terrible différence entre les deux sommeils, celle qui consiste dans le caractère définitif du second et dans la décomposition de ce corps que le premier sommeil, au contraire, le vrai, restaure et fortifie. Mais elle suffisait du moment qu'en vertu d'une impulsion mystérieuse de sa nature, l'homme était disposé à stipuler sa survivance consciente à l'existence corporelle. Le mort était donc devenu un esprit, semblable à ceux de la nature, vivant comme eux dans le monde invisible et pouvant comme eux se manifester sous des formes animales ou humaines. Il devait aussi se trouver en possession de facultés et de forces supérieures. Il pouvait intervenir, mieux armé que les vivants, dans les affaires terres-

tres. Il y avait donc intérêt d'une manière générale à se concilier sa bienveillance comme à conjurer son mauvais vouloir. Il y avait lieu surtout de penser que les ascendants passés de vie à trépas s'intéresseraient particulièrement à leurs descendants, se montreraient leurs protecteurs et leurs conseillers, de même qu'ils se courrouceraient tout spécialement contre eux, s'ils ne recevaient pas de leur part ces honneurs et ces sacrifices que partout nous avons vus réclamés par les morts. C'est ainsi que le culte des morts et surtout celui des ancêtres s'est greffé sur l'animisme pour devenir un des éléments, je ne dirai pas constants, car nous avons vu des régions entières où il est inconnu, mais des plus fréquents de la religion des non-civilisés. On sait que dans certaines civilisations, en Chine surtout, il est resté au premier rang des obligations religieuses (1).

(1) Tel est le moment de l'évolution de la pensée religieuse que M. Herbert Spencer a voulu présenter comme le point de départ générateur de toute l'histoire des religions. V. ses *Principes de Sociologie*, trad. Cazelles, 2 vol., faisant partie de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine* de Germer Baillière. C'est une véritable renaissance de l'évhémérisme. S'il fallait en croire le penseur anglais, toutes les croyances, tous les rites, tous les mythes ne seraient que des conséquences du culte des morts, qui serait lui-même la religion primitive sans aucun mélange de naturisme, ni d'animisme provenant du naturisme. Les dieux et déesses de tous les peuples ne seraient que des hommes et des femmes divinisés après leur mort. Pour en arriver là, l'éminent philosophe a dû rayer d'un trait de plume tous les travaux de l'ethnologie et de la philologie comparées, que d'ailleurs il connaît fort mal et qu'il ne juge que d'après quelques excès de subtilité ou de combinaison arbitraire. Nous avons soumis la théorie de M. Herbert Spencer à une critique générale dans la *Revue de l'Histoire des Religions* de M. Maurice Vernes,

Mais l'animisme, dérivé du naturisme, engendre une autre conséquence plus universelle et pénétrant bien plus encore les idées, les pratiques, toute la vie

t. IV, n° 4, p. 1 et suiv. Nous nous bornons à résumer ici les principaux points de cette critique.

1° M. Herbert Spencer ne croit pas que l'homme encore peu développé soit tombé dans l'illusion que nous lui attribuons avec tous les mythologues, et qui consiste à animer et à personnifier les objets inanimés. L'animal, dit-il, ne tombe pas dans cette erreur; comment l'homme en aurait-il été la dupe à ce point? Ce n'est pourtant pas, répondons-nous, le seul domaine où l'intelligence humaine, en raison même du cercle beaucoup plus vaste qu'elle embrasse et à cause de son imagination beaucoup plus vive, peut se tromper là où l'intelligence animale reste à l'abri de l'erreur. Il y a des infaillibilités qui ne sont que des imperfections. Un paysan qui ne sait ni dessiner ni peindre, est incapable par cela même de commettre des fautes de perspective. Il y a, à l'encontre de l'opinion de M. Herbert Spencer, des faits trop nombreux, trop patents, vérifiables encore chez nos enfants, pour qu'on s'arrête longtemps devant ce genre d'objections. — 2° En admettant même que lorsqu'on s'est mis à adorer le ciel, le soleil, la montagne, le volcan, les arbres, etc., c'est uniquement parce qu'on croyait adorer en eux des ancêtres métamorphosés, toujours est-il qu'on crut alors que ces divers phénomènes étaient animés. Mais comment cette confusion de l'animé et de l'inanimé est-elle plus vraisemblable à une époque où la réflexion avait déjà grandi qu'antérieurement et lorsque la naïveté première était encore sans contrepoids? — 3° La méthode employée par le philosophe anglais pour démontrer sa théorie, laquelle consiste à glaner dans les innombrables récits de voyageurs et de missionnaires qu'il a pu lire les détails qui lui sont favorables, en négligeant systématiquement les données contraires, sans aucune critique des sources, et même presque toujours sans indication des narrateurs dont il invoque le témoignage, cette méthode peut faire illusion au lecteur qui ignore l'énorme quantité d'ouvrages, bien divers de compétence et de mérite, qui roulent sur la vie, les mœurs et les idées des non-civilisés. Ce n'est cependant qu'un trompe-l'œil et une manière d'argumenter pouvant servir à toute sorte de thèses contraires. Rien ne serait plus facile, à la seule condition d'éliminer tout ce que M. Herbert Spencer accueille et de reproduire tout

sociale des non-civilisés. Il engendre la *sorcellerie*, que nous avons dû signaler partout, avec ses procédés partout semblables, avec les mêmes faits physiologiques et psychiques lui servant de base, et qu'il faut bien se garder de mesurer aux proportions infimes auxquelles les progrès de la civilisation l'ont réduite parmi nous. La sorcellerie a été la mise en

ce qu'il laisse de côté, que de développer, avec mille preuves à l'appui, une théorie diamétralement opposée à la sienne. — 4° Sa théorie, d'ailleurs, laisse absolument inexpliqués ces parallélismes qui rapprochent et font rentrer dans une même loi de formation les mythes suggérés par la nature physique tenue pour animée et que nous signalons chez des peuples n'ayant jamais eu le moindre contact (mythes célestes, solaires, souterrains, aquatiques, etc.). — 5° Non seulement nous avons vu qu'en des régions considérables du monde non-civilisé le culte des ancêtres a envahi un domaine antérieurement occupé par le naturisme et l'animisme proprement dit, qu'il leur est donc postérieur, mais encore on ne comprend pas, dans le système de l'auteur anglais, pourquoi, en tant de lieux, le premier homme, le premier patriarche, le premier ancêtre est en même temps formateur, sinon créateur, du monde, maître de la vie et de la mort et doué de pouvoirs divins qu'aucun de ses descendants n'a jamais possédés. Cela prouve que ce n'est pas le premier ancêtre qui est devenu dieu dans la croyance de ses descendants, mais b en plutôt que c'est le dieu formateur et principal qui est devenu le premier ancêtre dans la croyance de ses adorateurs.

Le culte des ancêtres tient plus de place dans la religion des non-civilisés qu'on ne s'en était aperçu jusqu'en ces derniers temps, voilà ce qu'on peut accorder à M. Herbert Spencer. Mais, en lui-même, il n'est qu'une sous-division de l'animisme. Là où le naturisme se déploie en une riche mythologie dramatique, c'est-à-dire chez les races les mieux douées, l'animisme et le culte des ancêtres se développent faiblement. Là, au contraire, où, comme en Chine, la mythologie reste relativement inféconde, où, comme chez beaucoup de non-civilisés, elle ne peut sortir de son état embryonnaire, l'animisme devient prépondérant, et souvent, avec lui et par lui, le culte des ancêtres.

pratique universelle de la religion, et encore aujourd'hui elle en constitue l'élément principal dans les coutumes et les croyances d'une très grande partie du genre humain. C'est le grand moyen, conforme aux idées naturistes et animistes, par lequel l'homme espère franchir les barrières que son ignorance et sa faiblesse dressent entre lui et l'ordre de sécurité, de bien-être et de justice auquel il aspire. Le sorcier, l'homme exceptionnel qui entretient un commerce personnel et intime avec les esprits, qui est possédé par eux, qui en est l'instrument volontaire ou involontaire, tantôt dirigé par eux, tantôt les dirigeant lui-même, guérisseur de maladies, charmeur d'amulettes, divinateur de l'avenir, révélateur des secrets, dénonciateur des coupables, auteur de la pluie et du beau temps, est tout à la fois le prêtre, le médecin, le savant, le prophète, l'artiste et le poète des tribus primitives. Rien de plus superficiel que l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans le sorcier des non-civilisés qu'un charlatan et un jongleur. Sans doute, il est fortement poussé sur une pente où le charlatanisme ne tarde pas à devenir en quelque sorte fatal. Mais en réalité, non seulement tout le monde autour de lui croit à ses pouvoirs supérieurs, il y croit lui-même, parce que les états d'hallucination, d'extase, de surexcitation mentale, dont il a conscience et qui ne sont pas feints, ne s'expliquent pour lui comme pour les autres que dans la supposition du commerce intime qu'il s'attribue avec les esprits invisibles. Quand il échoue, et naturellement il échoue souvent, c'est que, pour une cause ou une autre, son esprit n'a

pu vaincre l'esprit ennemi qu'il avait à combattre. La nullité foncière de son prétendu pouvoir l'incite à s'aider, surtout dans le traitement des malades, de moyens suggérés par l'expérience et l'observation, massages, frictions, décoctions, etc. Mais cela ne change pas sa croyance. C'est toujours l'esprit qui est en lui ou dans les substances ingérées, qui dompte ou qui chasse l'esprit malfaisant (1). Qu'on se rappelle les épreuves pénibles et prolongées auxquelles il faut se soumettre pour devenir sorcier, les fatigues et les dangers de la profession, et il faudra bien convenir que la sorcellerie doit être attribuée à tout autre chose qu'à la cupidité et à la mauvaise foi sournoise de ceux qui s'y adonnent. C'est la forme grossière, mais inévitable, du penchant de l'homme à chercher, dans une religion encore grossière elle-même, la synthèse harmonique entre lui et la destinée. L'animisme étant donné, la sorcellerie coule de source.

Tout pouvoir de sorcier n'est autre chose que le pouvoir de l'esprit qui est en lui et qui agit par lui. Le fait même que l'esprit se sert de lui suffit pour transformer sa personne en véhicule du pouvoir de

(1) Je doute fort, malgré l'assertion de tant de voyageurs témoins de faits analogues dans toutes les parties du monde non-civilisé, qu'il n'y ait qu'une jonglerie ridicule dans la méthode des sorciers-guérisseurs, lorsqu'à peu près partout ils font croire au malade dont ils ont pétri ou même sucé le corps que le mauvais esprit qui le tourmente est passé dans un caillou, un fil, un cheveu, qu'ils ont mis préalablement dans leur bouche. Je serais bien plutôt tenté de penser que cette méthode enfantine est prise parfaitement au sérieux par le patient, les assistants et le sorcier lui-même.

l'esprit, l'imprègne en quelque sorte des vertus surnaturelles de l'esprit, et la même propriété passe aux objets qui sont en contact immédiat et prolongé avec lui. De là le pouvoir curatif, ou préservatif, ou funeste, des loques qu'il détache de son bonnet ou de son vêtement, celui de son souffle, de sa salive, de sa sueur, même de son simple attouchement et de son regard (bon œil et mauvais œil). Ce pouvoir s'allonge le long de la baguette qu'il tient à la main comme le long d'un conducteur où se rassemblent et se condensent les vertus disséminées dans toute sa personne. Très probablement ce sont les phénomènes de contagion qui ont imprimé cette direction à la croyance superstitieuse. Les maladies qui se gagnent par le contact et même par la simple proximité passant pour l'œuvre d'esprits malfaisants, il n'y avait rien que de logique à s'imaginer que la même proximité, le même contact étaient les conditions naturelles de l'action des esprits bienfaisants.

C'est dans une idée voisine qu'il faut chercher l'origine de l'une des superstitions les plus répandues dans la sorcellerie des peuples primitifs et même dans celle qui s'est perpétuée au sein de la civilisation. Il y a quelques phénomènes bien connus qui semblent donner quelque consistance à la supposition qu'un fragment d'un objet remarquable par quelque propriété reste, après qu'il en a été détaché, solidaire et participant de la vie du tout dont il provient. Une parcelle de musc conserve indéfiniment l'odeur du morceau dont elle est séparée. Un tronçon de serpent ou de ver s'agite et semble vivre comme le corps en-

tier. Une bouture prise d'un arbre et plantée ailleurs reproduit le même arbre. De là toutes ces croyances sans nombre qui attribuent aux fragments la valeur du tout. Un os de lion communique le courage, un fragment de crâne vaut à celui qui le porte les qualités du mort, quelques piquants d'un arbuste épineux rendent leur possesseur très difficile à saisir. Par contre, le sorcier peut abuser contre ceux à qui il veut nuire du moindre objet leur ayant appartenu, surtout de ce qui a fait partie de leur personne, des cheveux, des fragments d'ongle, des restes d'aliments ingérés, pour y injecter en quelque sorte un ferment de maladie et de mort dont l'action se communiquera à leur corps. L'ombre elle-même peut être ensorcelée de la même façon.

Un pas de plus dans la même voie, et on arrive à penser que l'on peut dominer la destinée en la préfigurant de quelque manière. La concomitance ou l'analogie de certains phénomènes sont prises pour des rapports de cause à effet; ou bien encore on tâche de réaliser l'effet ou quelque chose qui y ressemble dans l'idée que cela forcera la cause à paraître. Le coq annonce la lumière par son chant matinal; on attribue donc au coq une propriété curative pour rendre la vue à ceux qui l'ont perdue et on suspend une tête de coq dans la hutte de l'homme devenant aveugle. Pour que la chasse soit heureuse, on commence par figurer le simulacre d'une capture abondante et de la réjouissance qui suivra. Un pas de plus encore, et on en viendra à cette superstition de l'*envoûtement*, si redouté au moyen-âge, ou du pro-

cédé par lequel on déterminait la mort d'une personne en perçant une figure de bois ou de cire façonnée à sa ressemblance.

La divination par les *sorts*, qu'il s'agisse de cailloux ou de baguettes ou de tout autre petits objets qu'on laisse tomber pêle-mêle, ou par les *augures* que l'on tire des incidents fortuits du monde visible, vol des oiseaux, rencontre de certains animaux, état des entrailles des animaux sacrifiés, se ramène à la supposition que le cours des choses, à un moment donné, peut être, dans son ensemble, favorable ou funeste. Tout à l'heure c'était la partie qui agissait sur le tout; à présent, c'est la direction générale du tout qui déterminera celle de la partie. Il faut, dans le cas où l'augure est favorable, commencer avec confiance l'entreprise projetée, voyage, construction, chasse, expédition. C'est comme si l'on s'embarquait sur un fleuve dont les eaux porteront d'elles-mêmes au lieu que l'on veut atteindre. Dans le cas contraire, il serait insensé de commencer. Or, on apprend dans quelle direction les choses marchent, au moment où l'on va exécuter son projet, en interrogeant un détail de l'ensemble. C'est ainsi qu'on fait très rationnellement flotter un morceau de bois à la surface d'une rivière dont on ne discerne pas bien et dont il faut préciser la direction, ou bien que nous pourrions calculer la hauteur du soleil sur l'horizon en nous bornant à regarder notre montre. Mais la divination a des prétentions plus vastes. Les figures ou les lignes, absolument imprévues, des osselets ou des petites pierres jetées sur le sol, interprétées

d'après certaines règles qui varient, il est vrai, beaucoup, diront si le cours des choses est favorable ou non. Les oiseaux de bon ou de mauvais présage, le point de l'horizon d'où ils viennent (ce peut être l'orient, région de lumière, de vie, de bonheur, ou l'occident dont il ne vient rien de bon), le côté par lequel ils vous approchent, voilà tout autant d'indices de bonheur ou de malheur, parce que ce sont des signes du grand courant qui prédomine dans un moment déterminé.

Telle est la masse de puérilités où la sorcellerie ancienne et moderne a toujours cherché les éléments de ses grimoires. Le sorcier était devin à un degré supérieur, parce que la révélation qu'il tirait des sorts et des augures était comme sanctionnée par l'autorité de l'esprit dont il était l'organe. Ce serait peine perdue, cela une fois compris, que de rechercher le sens et l'origine des innombrables recettes de divination ou d'ensorcellement inventées par l'imagination capricieuse des demi-déments, si ce n'est des déments au grand complet, parmi lesquels la sorcellerie des non-civilisés s'est toujours recrutée. Il nous suffit d'avoir jeté quelque jour sur le principe même de ses opérations.

Toutefois avant de quitter ce sujet, il est nécessaire de dire quelques mots de deux offices de la sorcellerie destinés à jouer un rôle important dans l'évolution de la pensée religieuse. Je veux parler de l'*évocation* et de la *conjuration*.

Le sorcier doit son pouvoir supérieur aux esprits qui sont en lui. Mais ils n'y sont pas toujours. En

règle ordinaire il a besoin de recourir à des excitants, fumigations, boissons enivrantes, mouvements et cris violents, pour se mettre dans l'état qui passe pour celui de la possession. Par l'*évocation*, il appelle les esprits ou l'esprit dont l'intervention lui est nécessaire ; par la *conjuration*, il les contraint à venir et à se mettre en quelque sorte à ses ordres.

L'évocation résultait aisément de l'expérience qu'on pouvait à volonté, moyennant certaines conditions, se mettre dans l'état de corps et d'esprit identifié avec l'état de possession. L'appel lui-même de l'esprit évoqué ne faisait qu'exprimer la pensée même de l'évocateur et contribuer à hâter le moment où la crise nerveuse se déclarerait.

Mais l'évocation devait se changer en conjuration. En effet, la même expérience prouvait qu'à la volonté du sorcier l'esprit évoqué ne manquait jamais de venir. Les esprits semblaient donc ne pouvoir résister à l'appel qui leur était adressé. De là un sentiment de fierté professionnelle poussant le sorcier à se considérer comme le supérieur des esprits qu'il évoquait à volonté (1). Il faut d'ailleur se rappeler que, dans l'animisme, les esprits, en raison même de leur grand nombre, ne sont ni tout-puissants, ni absolus. Soumis eux-mêmes, comme toute collectivité, à certaines lois ou conditions d'existence, ils peuvent

(1) C'est dans un sentiment analogue d'orgueil sacerdotal que certains théologiens n'ont pas craint de stipuler que le prêtre à l'autel était plus puissant que Dieu même, puisqu'il pouvait à son gré l'en tenir éloigné ou l'y faire descendre sous les espèces de l'hostie et du calice.

être forcés de s'incliner devant la volonté du sorcier assez *fort*, assez versé dans son art, pour posséder les secrets dont la connaissance fait qu'on peut leur commander. Ces secrets se résument le plus souvent dans l'emploi de quelque incantation ou formule mystérieuse, et c'est ici que nous arrivons à une autre application de l'animisme, où la sorcellerie et la magie se réunissent, celle que l'on fonde sur le pouvoir *magique* des paroles.

Ici encore ce sont certains faits, généralisés sans réflexion et mal interprétés, qui ont donné naissance au préjugé superstitieux. De bonne heure, et lorsqu'il commençait à observer, l'homme eut lieu d'être frappé du pouvoir de la parole. Le chef parle, et sa volonté est exécutée par d'autres. Une foule est hostile ou prévenue, un orateur parle, et l'hostilité de cette foule se change en bienveillance, ses préventions en sympathies. Une troupe de guerriers est découragée, hésitante ; un inspiré prononce quelques paroles brûlantes, l'enthousiasme, la confiance, l'intrépidité renaissent. Pour nous, qui savons dans des cas pareils analyser les termes moyens, les circonstances, les causes morales, nous ne trouvons rien que de naturel dans ces effets de la parole émise. Pour l'homme rapproché de l'état primitif, il n'en était pas ainsi. La parole était à ses yeux cause directe, effective, en quelque sorte mécanique, des effets les plus merveilleux. D'autre part, il n'était pas moins clair pour lui que toute parole ne produisait pas de pareils prodiges. C'étaient seulement des paroles spéciales. Le grand art sera donc de savoir quelles

sont les paroles dont l'effet sera celui qu'on veut, et le sera immanquablement. Or le sorcier, qui évoque les esprits chaque fois qu'il veut se mettre en état de vision ou de surexcitation nerveuse, et qui les fait venir bon gré mal gré, sait donc les paroles à la suite desquelles cet état de possession ne manque jamais d'intervenir. Voilà donc des paroles dont l'énoncé contraint les esprits à venir, quand même ils seraient loin, quand même ils ne voudraient pas se déranger. Les paroles ont donc un pouvoir surnaturel *ex sono sonato*, il s'agit seulement de connaître celles qui ont ce pouvoir-là. Le caractère mystérieux de cette action attribuée à des paroles consacrées augmente encore la confiance dans ce moyen d'influer sur le cours des choses. Le plus souvent les paroles dont on use pour obtenir les effets désirés sont incompréhensibles, en vieux langage oublié, de son bizarre. Presque toujours elles sont chantées ou du moins accentuées d'une certaine façon. De là, les incantations, les enchantements et les enchanteurs. Le principe une fois admis, on ne s'arrête pas là. Les personnes et les choses doivent subir les effets prolongés des paroles prononcées sur elles. Il y a des formules de bénédiction, de malédiction, d'imprécation, de rédemption, etc., qui impriment un sceau indélébile, un véritable *fatum*, sur ceux qui y ont été exposés. Il en est d'autres qui dotent certains objets, un anneau, un meuble, un ruban, un vase, etc., de certaines propriétés qui en font, ou des charmes préservatifs, ou des talismans, ou des remèdes contre certains maux, quelquefois

contre tous les maux. Si l'objet doit ses propriétés surnaturelles à ce qu'un esprit y a été renfermé par la volonté supérieure du sorcier, c'est un véritable fétiche. Mais plus souvent encore c'est simplement une propriété surajoutée ou sous-introduite que l'objet emporte avec lui.

Nous ne saurions poursuivre cette élucidation des procédés de la sorcellerie de tous les temps et de tous les lieux sans entrer dans des détails qui ne seraient à leur place que dans un ouvrage consacré tout entier à cette colossale aberration de l'esprit humain. Tout ce que nous en avons dit, l'évocation, la conjuration et la formule magique y comprises, se retrouve à divers degrés chez les sorciers du monde entier. Il n'est pas sans intérêt toutefois de rappeler que c'est la sorcellerie tartare qui a poussé jusqu'à leur maximum d'intensité ces traits caractéristiques de toute sorcellerie, ceux surtout qui font de la sorcellerie l'art de contraindre les esprits à se soumettre aux ordres du sorcier et qui attribuent à des paroles un pouvoir magique auquel rien ne résiste.

Il est bon aussi de nous souvenir qu'en fait et malgré les niaiseries, les absurdités et les lamentables conséquences de cette erreur séculaire, il n'est pas permis à l'historien de mépriser un phénomène aussi universel et aussi prolongé que la sorcellerie. Nous l'avons vue partout répandue dans le monde non-civilisé. C'est un terrain sur lequel le Polynésien se rencontre avec le Finnois, le Caraïbe avec le Papou, le Peau-Rouge avec le Nègre, le Cafre avec le Patagon, l'Esquimau avec le Hottentot. Toutes les nations civilisées, tou-

tes les grandes religions ont connu et reconnu la sorcellerie. Encore aujourd'hui, non seulement la croyance aux sorciers persiste dans les couches inférieures des populations, mais il est plus de personnes instruites qu'on ne croit qui s'estiment blessées dans leurs convictions religieuses quand on parle d'un ton sceptique de cette vieille superstition. Si jamais croyance a pu s'appuyer sur la fameuse définition *Quod semper, ubique, omnes*, c'est certainement la croyance aux sorciers. Si le naturisme et l'animisme sont les principes religieux de la non-civilisation tout entière, la sorcellerie en est la religion pratique non moins universelle, et elle a maintenu ses droits jusqu'au milieu des civilisations les plus avancées.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'à ce niveau social où tant de choses destinées à se distinguer et à se séparer sont encore dans un état de synthèse ou plutôt d'amalgame confus et chaotique, le sorcier concentre en quelque sorte en lui-même tous les éléments dont la séparation fera plus tard le prêtre, le prophète, le savant, le poète, l'orateur et l'artiste. Instrument et familier des esprits, il a plus de titres que tout autre pour être chargé d'offrir à ces esprits et aux dieux les sacrifices que les adorateurs ordinaires n'osent présenter directement. C'est le prêtre qui se dégage du sorcier, et nous avons vu en Afrique, en Polynésie, en Amérique, la sorcellerie déjà transformée en sacerdoce. Le sorcier n'était plus seulement l'intermédiaire préféré, il était devenu l'intermédiaire nécessaire. Nous avons dit dans les

Prolégomènes (1) comment l'épuration des crises extatiques et convulsives, sous l'influence de sentiments élevés et d'une moralité supérieure, avait fait jaillir l'inspiration prophétique avec toute sa poésie et toute sa puissance. Le sorcier non-civilisé, qui prétend n'être que le serviteur, l'organe ou le conducteur des esprits, n'en commence pas moins à observer la nature et à mettre à profit certaines connaissances, expériences, découvertes, etc., pour rendre moins incertains les résultats de son art illusoire : c'est la science de la nature qui commence. Chantre de la tribu, rapsode des vieilles légendes, orateur et poète à ses heures, fabricant de fétiches ou d'idoles, il est l'ancêtre, très humble, mais incontestable, de ceux qui plus tard se partageront les divers domaines de l'art. Les absurdités et les jongleries de la sorcellerie ne doivent donc pas obscurcir à nos yeux sa très réelle importance historique, religieuse et sociale.

Par ce qui précède nous voyons que rien n'est plus facile que de rattacher à l'animisme et au naturisme les autres applications générales de ces deux principes des religions primitives. Les esprits de la nature peuvent se loger autre part que dans un corps vivant. Avec la ductilité extraordinaire de l'imagination, lorsqu'elle n'est pas encore disciplinée par la réflexion et l'expérience raisonnée, l'homme ignorant peut très aisément se figurer qu'un objet quelconque, du moment qu'il lui paraît étrange et mysté-

(1) P. 209 et suiv:

rieux, est le réceptacle d'un esprit. L'animal, certains animaux surtout, fait cette impression sur l'homme sans culture, et là où, par des raisons d'habitat ou par disposition ethnique, l'homme est habitué à attacher une grande importance à ses rapports avec l'animal, ce genre de croyances, en se développant, aboutit à ce *totémisme* dont les Peaux-Rouges et les Cafres nous ont fourni les exemples les plus caractérisés. Mais des objets inanimés, pour nous de la dernière insignifiance, peuvent produire la même impression sur des intelligences complètement incultes, et nous arrivons au *fétichisme* dont les Nègres sont les plus dévots partisans. Il faut bien noter qu'il ne s'agit là que d'une question de plus ou de moins. On trouve des traces de totémisme ailleurs que chez les Peaux-Rouges et les Cafres, des fétiches ailleurs que chez les Noirs d'Afrique. Ce qui constitue un progrès sur le grossier et ridicule fétichisme, c'est l'*idolâtrie* qui donne du moins au fétiche les formes et l'apparence de l'être animé. Mais elle en provient le plus souvent, et en admettant qu'elle n'ait pas eu partout le fétichisme proprement dit pour antécédent, elle s'en dégage peu à peu comme nous l'avons vu en Afrique, et, en tout cas, elle se rattache au même principe. L'idole doit la vénération dont elle est l'objet à la croyance qu'elle est le séjour et la manifestation d'un esprit.

Nulle part, du moment que l'homme admet l'existence d'êtres supérieurs à lui, dominateurs absolus ou relatifs des choses et capables d'influer sur son sort, il ne se borne à les reconnaître théoriquement.

Toujours et partout, en vertu de l'impulsion religieuse, il cherche les moyens de s'unir à ces objets de sa croyance et d'acquérir la conviction qu'il est avec eux sur un pied de concorde et d'harmonie qui lui permet de surmonter victorieusement les oppositions de sa destinée. La puérilité de ses conceptions et le genre encore tout sensuel des satisfactions qu'il en attend ne doivent pas nous empêcher de discerner cette tendance, qui ne fera que s'amplifier et se raffiner dans les religions supérieures. Il n'est encore nullement question, au niveau religieux où nous sommes restés, de sanctification, de progrès moral ou de rédemption du péché. Tout cela est profondément étranger aux désirs comme aux notions du non-civilisé. La morale et la religion sont encore séparées et tout au plus se côtoient chez les moins arriérés. Ce que le non-civilisé attend de ses dieux, c'est la prolongation de sa vie, la sécurité, la santé, les fruits abondants, les bonnes chasses, les bonnes pêches, et la victoire dans les combats. S'il croit ses dieux bons, sa foi en leur bonté ne va pas jusqu'à penser qu'ils lui procureront ces avantages de façon tout à fait gratuite. S'il les croit méchants, il n'admet pas qu'il ne parvienne pourtant à se les concilier par des offrandes suffisantes. Nous avons vu que nulle part il ne pouvait être question d'un dualisme absolu. Mais, dans l'un et l'autre cas, il voue à ses dieux un culte destiné à réaliser cette bonne entente à laquelle il aspire. La danse, le mouvement rythmé et cadencé, mimant les apparences, les façons d'agir, la vie en un mot de la divinité adorée, semble avoir été

la plus ancienne des formes d'adoration. Elle tient de près au naturisme, puisqu'il n'y avait guère que des êtres visibles et mobiles qui pussent suggérer l'idée de se conformer à leurs apparences et à leurs mouvements. Mais le sacrifice, l'offrande alimentaire, qui est plus qu'un symbole ou une ressemblance de forme, qui est, dans toute la force du terme, un tribut ou un cadeau fait aux dieux, n'est pas moins universel et partout nous l'avons vu constituer l'acte religieux par excellence. A ce niveau religieux il prime de beaucoup la prière, l'hommage, l'hymne de louange, en un mot tout ce qui a pu, depuis, alimenter la mysticité. Les offrandes de parfums, de tissus, d'ornements, ne diffèrent pas essentiellement des offrandes alimentaires. Ce qui les inspire également, c'est le sentiment que ce qui fait plaisir à l'homme le fait aussi aux dieux. Toutefois nous avons dû signaler certains faits dénotant que déjà l'idée du sacrifice commence en bien des lieux à se modifier. D'abord il tend à devenir une marque de déférence plutôt qu'un don venant au-devant des besoins des dieux; par exemple, on se croit tenu de suspendre un morceau d'étoffe, d'ajouter une pierre au monceau, de déposer un peu de salive, etc. On ne croit pas que le dieu ou l'esprit en ait besoin, mais on craindrait de l'offenser si on lui refusait cette marque d'attention et de respect. Puis, on imagine des substitutions ou des espèces d'arrhes qui dispenseront de sacrifices particulièrement pénibles et coûteux. C'est ainsi qu'à l'immolation de la personne elle-même qui semble avoir été partout en vigueur,

on arrive à substituer des symboles de cette immolation et notamment des oblations de parties non essentielles du corps vivant. De là, ces faux-semblants d'immolation et ces nombreuses mutilations religieuses, dents arrachées, doigts coupés, oreilles raccourcies, incisions sanglantes, et surtout la circoncision qui est un rite presque universel, bien que n'affectant pas la même forme partout. Nous verrons dans l'histoire des religions supérieures ces évolutions de l'idée du sacrifice donner lieu ou correspondre à des évolutions parallèles de la croyance. Il était bon de les noter à leur apparition première.

En résumé, dès ses premières manifestations, la religion est pour l'homme une synthèse de la destinée, le moyen de dominer ce qui l'effraie ou l'afflige, de réaliser son désir intense de bonheur, de liberté et de vie. Qu'il s'agisse de faire réussir une chasse qui l'empêchera de mourir de faim ou de répondre en termes d'espérance aux questions qu'il ne peut s'empêcher de se poser en face de l'avenir inconnu, de la tombe qui s'ouvre et de sa conscience angoissée, c'est toujours à la même impulsion de la nature humaine qu'il la faut attribuer. Ce qui diffère, c'est l'horizon qui est étroit ou vaste, la connaissance du monde qui est nulle ou avancée, c'est la loi morale à peine entrevue ou reconnue dans son auguste souveraineté, c'est le sentiment plus ou moins obscur de la vraie destinée, la nature plus ou moins élevée des besoins qu'il s'agit d'apaiser. A tous les degrés aussi, lors même que nous avons toutes les peines

du monde à nous représenter qu'une pareille satisfaction soit possible, nous surprenons les indices d'une joie particulière qui remplit l'âme religieuse quand elle a conscience d'avoir réalisé les conditions de son union avec la Divinité.

Il y a trois degrés principaux, en rapport avec les lumières acquises, de la manière dont l'homme cherche à édifier son abri religieux.

Au premier degré, il n'a qu'une notion très confuse, si même il en a une, de lois ou de conditions nécessaires régissant l'ensemble des choses. Tout dans le monde paraît soumis à des volontés arbitraires que l'homme doit tâcher de se concilier. C'est le point de vue naturiste et animiste, le point de vue de la sorcellerie, et il ne changera pas essentiellement, tant qu'on en restera au principe polythéiste qui est celui de toute religion naturiste.

Puis, il y a le degré où l'homme reconnaît fort bien l'existence de lois ou de conditions normales, dominant ordinairement et dans l'immense majorité des cas le cours des choses, qui peut être si fatal à ses intérêts collectifs ou privés. Mais il stipule en même temps l'existence d'une volonté supérieure à toutes ces lois de la nature, d'une volonté qui les a faites ce qu'elles sont, qui aurait pu les faire autrement, qui peut les défaire, les suspendre, les changer, qui s'y résout même de temps à autre au bénéfice de ceux qui lui plaisent. C'est le point de vue du supranaturalisme monothéiste.

Enfin, il y a le degré où un très petit nombre seulement est arrivé jusqu'à présent, celui qui consiste

à reconnaître que les lois des choses sont nécessaires, immuables, coessentielles à la Divinité elle-même. A ce point de vue, la seule méthode qui permette à l'homme de diminuer graduellement les contradictions de sa destinée, c'est d'étudier ces lois, de ne pas vouloir les changer, mais de leur demander à elles-mêmes les moyens de détourner leurs effets nuisibles. Et comme cela est loin d'être toujours possible, il lui reste alors la suprême ressource de s'en remettre par un acte de foi implicite ou de confiance filiale à la Pensée toute puissante, infinie en œuvre comme en durée, dont ces lois sont l'irradiation dans le temps et dans l'espace. C'est sur ce terrain de l'inconnu et peut-être de l'inconnaissable scientifiquement que la religion reprend une place qu'aucune puissance au monde ne pourra lui ravir. Car plus le cercle des connaissances s'élargit, plus l'infini de l'inconnu se révèle. A ce point de vue il n'y a pas de dualisme ou d'opposition entre la science et la religion. Celle-ci remplit simplement le vide que laisse la première, et ce vide est toujours immense. Aucune vérité scientifique ne peut être repoussée au nom d'une doctrine religieuse, car cette vérité, par cela seul qu'elle est vérité, est divine, et il serait irréligieux d'en nier l'évidence. Elle fait partie de la révélation universelle. L'homme religieux a donc pour premier devoir de travailler en toute indépendance à la conquête du vrai partout où il peut le découvrir. L'amour du vrai n'est pour lui qu'une des faces de l'amour de Dieu. Mais aussi cet amour de Dieu et la confiance implicite dans la des-

tinée supposée, indiquée, prophétisée par les plus pures et les plus nobles aspirations de son être, dépassent et enclosent le domaine fatalement limité de ses connaissances, et le moment arrive toujours où le plus savant doit se résigner ou bien à rester emprisonné dans les limites infranchissables de son savoir, ou bien à adorer dans l'humilité et dans l'espérance.

Tel est le point de vue supérieur auquel nous verrons aboutir l'immense développement religieux de l'humanité. Il fait aisément l'effet d'un point de vue irréligieux à ceux qui ne peuvent encore se détacher du second. Il est absolument incompréhensible à ceux qui sont encore retenus dans le premier. Mais il y a intérêt et profit pour les hommes qui aiment à contempler les choses de haut, à ramener ainsi à l'unité de direction ce mouvement ascensionnel de l'humanité, si plein de variété, de différences, de couleurs, de rudesse, de poésie, de sombres drames et d'idylles charmantes, de passions ardentes et de nuances exquises, et à pouvoir se dire qu'en définitive c'est une seule et même impulsion qui a détaché l'homme de l'animalité primitive pour le rapprocher, à travers des milliers de siècles et d'innombrables erreurs, des temples sereins où resplendit la lumière éternelle.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER

NOTE

C'est seulement pendant l'impression de cet ouvrage que nous avons pu prendre connaissance des deux traités de M. K. Knortz intitulés : *Mythologie und Civilisation der Nord-Amerikanischen Indianer,* Leipzig, 1882. Le premier de ces deux traités, consacré à l'exposition de la mythologie des Peaux-Rouges, et le second, où l'auteur envisage la question de leur civilisation possible, sont de valeur inégale. Le traité mythologique réunit, sous une forme assez confuse et peu critique, une foule de données, prises à droite et à gauche; toutefois l'auteur a bien vu la prépondérance d'une religion du vent parmi les non-civilisés de l'Amérique du Nord et il relève avec raison la valeur religieuse qu'ils attribuent au nombre 4, celui des quatre vents. — Le second traité confirme, avec de nombreux faits à l'appui, les réserves que nous avons émises, I, p. 203, contre la thèse de l'inaptitude absolue des Peaux-Rouges à la civilisation. On y trouve même la preuve que chez un certain nombre de ces tribus, notamment les Cherokees, la conversion à la civilisation européenne est un fait accompli et définitif.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DEUXIÈME

TROISIÈME PARTIE. — Les Océaniens

Chapitre I. — CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

Chapitre II. — LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE

Chapitre III. — LES POLYNÉSIENS ET LEUR MYTHOLOGIE
(*Suite*)

Chapitre IV. — LE TABOU ET LE TATOUAGE

Chapitre V. — LE SACERDOCE POLYNÉSIEN

Chapitre VI. — L'ANIMISME, LA VIE FUTURE ET LE CULTE EN POLYNÉSIE

[1] Par suite d'une erreur, le chapitre IX devient le chapitre VIII.

QUATRIÈME PARTIE. — Les Religions Finno-Tartares

Chapitre I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — LE SHAMANISME

Chapitre II. — LA MYTHOLOGIE FINNOISE

Chapitre III. — LES DIEUX SOUTERRAINS ET L'ANIMISME FINNO-TARTARE

CONCLUSIONS

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER

TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

A

[1] Les chiffres ordinaires indiquent les pages. Ceux qui suivent le chiffre romain II se rapportent au deuxième volume.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Libourne. — Imp. J. Steeg-G. Bouchon, 2-4, Allées de la République.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE FISCHBACHER

SOCIÉTÉ ANONYME

33, RUE DE SEINE, 33

PARIS

Envoi franco et sans *augmentation* de prix dans toute l'union postale.

ACTON (Lord). — *Histoire de la Liberté dans l'Antiquité et le Christianisme*, avec préface d'Emile de Laveleye. 1 vol. in-12, 1878 .... 1 fr. 50

ASTIÉ (J.-F). — *Mélanges de théologie et de philosophie.* Les réclamations de la conscience religieuse dans le sein du parti libéral. La situation théologique dans l'Eglise libre du canton de Vaud. Histoire des dogmes de F.-C. Baur. Histoire de la doctrine de la liberté, de Luthardt. Le siècle de Jésus-Christ, par A. Hausrath. Les conditions d'une vie de Jésus, par W. Kruger-Welthusen. L'apologétique chrétienne fondée sur l'anthropologie de C.-E. Baumstark. La théologie des réunions de l'alliance évangélique, à New-York, en 1873. La Pensée et la Réalité. Essai de renouveler le criticisme d'après A. Spir. 1 très fort vol. in-8, 1878 .... 8 fr.

— *Les deux théologies nouvelles dans le sein du protestantisme français.* Étude historico-dogmatique. 1 vol. in-12, 1862. 3 fr. 50

— *La Théologie allemande contemporaine*, avec une lettre-préface à la jeunesse théologique des pays de langue française, 1 vol. in-8, 1875 .... 8 fr.

— *Esprit d'Alexandre Vinet.* Pensées et réflexions extraites de tous ses ouvrages. Nouv. édit., 2 vol. in-12 .... 5 fr.

— *Le Vinet de la Légende et celui de l'Histoire* (Extrait de l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, gr. in-8, 1882.......... 2 fr.

— Voir PASCAL, *Pensées.*

AYER. — *Grammaire comparée de la langue française*, 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée (*Ouvrage recommandé par le ministère de l'instruction publique en France pour l'agrégation de grammaire*), 1 fort. vol. in-12, 1882.. 6 fr.

BARTH (A.). — *Les Religions de l'Inde.* — I. Religions Védiques. — II. Brahmanisme. — III. Bouddhisme. — IV. Jainisme. — V. Hindouïsme. —Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses.* 1 vol. gr. in-8 raisin, 1879............................ 5 fr.

BERGER (Ph.). — *L'Écriture et les inscriptions sémitiques.* Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, 1 brochure in-8, 1880.. 2 fr. 50

— *La Phénicie*, pour faire suite à l'*Ecriture et les inscriptions sémitiques.* Extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, 1 broch. in-8, 1881.................................. 2 fr.

BERGER (Samuel). — *La Bible au seizième siècle.* Étude sur les origines de la critique biblique. 1 vol. in-8, 1879........... 4 fr.

BERGMANN (F.-G.). — *Résumé d'études d'ontologie générale* et de linguistique générale, ou essais sur la nature et l'origine des êtres, la pluralité des langues primitives et la formation de la matière première des mots. 3e édition augmentée, 1 vol. in-12, 1871. 4 fr. 50

— *Cours de linguistique*, fait moyennant l'analyse glossologique des mots de la fable de La Fontaine : *Le Rat de ville et le Rat des champs*, 1 vol. in-12, 1876.............................. 4 fr. 50

— *Les Chants de Sól.* Poème tiré de l'*Edda de Sæmund*, publié avec une traduction et un commentaire. 1 vol. in-8, 1858... 5 fr.

— *La Fascination de Gulfi* (Gulfa Ginning). Traité de mythologie scandinave, composé par Snorri, fils de Sturla, trad. du texte norrain en français et expliqué dans une introduction et un commentaire critique perpétuel. 2e édit. augm. de notes additionnelles et d'un répertoire général alphabétique des mots et des choses expliqués dans l'ouvrage. 1 vol. in-8, 1871..................... 6 fr.

— *Les Gètes* ou la filiation généalogique des Scythes aux Gètes et des Gètes aux Romains et aux Scandinaves, démontrée sur l'histoire des migrations de ces peuples et sur la continuité orga-

nique des phénomènes, de leur état social, moral, intellectuel ou religieux, 1 vol. in-8, 1859........................ 6 fr.

— *Le Message de Skirnir et les dits de Grimnir (Skirnisfoer-Grimnismál)*. Poèmes tirés de l'*Edda de Sœmund*, publiés avec des notes philosophiques, une traduction et un commentaire perpétuel. 1 vol. in-12, 1871........................ 4 fr.

— *La Priamèle* dans les différentes littératures anciennes et modernes, in-8, 1868........................ 2 fr.

BONET-MAURY (G.). — *Des Origines du christianisme unitaire chez les Anglais*, 1 vol. gr. in-8, 1881........................ 6 fr.

BONNEMÈRE (Eug.). — *L'âme et ses manifestations à travers l'histoire* (ouvrage couronné par la Société scientifique d'études psychologiques), 1 vol. in-12, 1882........................ 3 fr. 50

BRUSTON (Charles). — *Histoire critique de la littérature prophétique des Hébreux depuis les origines jusqu'à la mort d'Isaïe*, 1 vol. in-8, 1881........................ 5 fr.

BUISSON (Eugène). — *L'homme, la famille et la société considérés dans leurs rapports avec le progrès moral de l'Humanité*, 3 vol. in-12, 1857........................ 5 fr.

CASTELAR (Emilio), ex-président de la République espagnole. — L'*Art, la Religion et la Nature en Italie.* 2 vol. in-12, 1877. 7 fr.

CHAMBELLAN (Nephtali). — *La Religion, son essence, son passé, son avenir.* 1 vol. in-8, 1872........................ 3 fr.

CHASTAND (G.) *L'Idée de Dieu dans la Philosophie spiritualiste contemporaine.* — I. Dieu, sa définition et sa nature. — II. La Création. — III. La personnalité de l'homme. — IV. Le problème du mal, gr. in-8, 1882........................ 2 fr.

CHASTEL (Étienne). — *Le Christianisme dans les six premiers siècles*, 1 vol. in-12, 1865........................ 4 fr.

CHASTEL (Étienne). — *Le Christianisme et l'Église au moyen-âge.* Coup d'œil historique, 1 vol. in-12, 1859........................ 3 fr. 50

— *Le Christianisme dans l'âge moderne* (1520-1800). 1 vol. in-12, 1864........................ 3 fr. 50

— *Le Christianisme au dix-neuvième siècle*, 1 volume in-12, 1874........................ 3 fr. 50

— *Conférences sur l'histoire du Christianisme*, prêchées à Genève, suivies de notes et de développements, 2 vol. in-8, 1839-1847........................ 7 fr.

— *Histoire de la destruction du Paganisme dans l'Empire d'Orient*, ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres) dans le concours ouvert à ce sujet en 1847. 1 vol. in-8, 1850 .... 7 fr. 50

En cours de publication

HISTOIRE

DU CHRISTIANISME

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

ÉTIENNE CHASTEL

Professeur de théologie historique à l'Université de Genève

Vient de paraître : tome Ier, premier âge, première période : *Le Christianisme avant Constantin*, 1 beau vol. gr. in-8 raisin. 10 fr.

— Tome IIe, premier âge, seconde période : *De la conversion de Constantin à l'Hégire de Mahomet*, 1 beau vol. gr. in-8 raisin .... 12 fr.

— Tome IIIe, moyen-âge : *De l'Hégire de Mahomet à la Réformation de Luther*, 1 beau vol. gr. in-8 raisin .... 12 fr.

Dans ce siècle, et principalement dans ces cinquante dernières années, où les questions religieuses sont plus que jamais à l'ordre du jour, et où en même temps les sciences historiques ont pris un si large développement, les pays de langue française ont, sous ce double rapport, fourni aux travaux modernes un riche contingent. De nombreuses et savantes monographies sur divers sujets et diverses époques de l'histoire ecclésiastique ont été publiées ou séparément, ou dans des Revues scientifiques, ou encore dans des Encyclopedies générales des sciences religieuses, telles que celle que vient de terminer M. le professeur Lichtenberger. Mais au milieu de tant de richesses, on regrette depuis longtemps que les pays de langue française ne possèden point une histoire du Christianisme suivie et complète, telle que l'Allemagne en a produit en si grand nombre.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, frappé comme tant d'autres de cette lacune dans notre littérature historique, a tenté à diverses reprises d'y suppléer, soit par des séries de conferences, soit par la publication d'un Manuel à l'usage des auditeurs de son cours. Mais il reconnaît tout le premier l'insuffisance de ces essais, et cédant aux instances réitérées de ses nombreux élèves, il s'est décidé à publier son cours entier, résultat d'un enseignement historique de plus de quarante années, durant lequel, en se rendant toujours plus familières les sources originales, il a largement mis à profit les travaux de ses devanciers.

L'ouvrage, imprimé en format grand in-8, est divisé en trois parties, représentant les trois âges du christianisme, correspondant aux trois états de civilisation par lesquels le monde a passé depuis le commencement de notre ère.

Les deux premiers volumes comprennent le premier âge, divisé en deux périodes par le règne de Constantin.

Le troisième comprend le moyen-âge, commençant au septième siècle et finissant à la Réformation de Luther.

Les deux derniers enfin, l'âge moderne, depuis la Réformation jusqu'à nos jours, et divisé en deux périodes par le traité de Westphalie (1648).

Ces cinq volumes ont paru à l'auteur d'une étendue suffisante pour le but qu'il se propose, de mettre l'histoire du Christianisme à la portée d'un public toujours plus avide de s'en instruire, tout en cherchant à la maintenir, autant que possible, à son niveau actuel.

Les tomes IV et V sont sous presse et paraîtront dans le courant de l'année.

Les mesures sont prises pour que la publication ne souffre aucune interruption, et qu'en aucun cas elle ne reste inachevée.

Le prix de l'ouvrage complet ne dépassera pas 60 francs. L'auteur et l'éditeur prennent cet engagement formel à l'égard des souscripteurs, qui n'ont rien à débourser à l'avance, chaque volume ne devant être payé qu'à sa réception. Les volumes seront expédiés *franco* dès leur publication.

Les noms des souscripteurs seront publiés sur la couverture des volumes.

On souscrit en envoyant, à la librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, à Paris, l'ordre d'envoyer les volumes parus.

CONDILLAC. — *La Langue des calculs*. Ouvrage posthume et élémentaire imprimé sur les manuscrits autographes de l'auteur. Nouvelle édition. 1 vol. in-12, 1877 .... 3 fr.

CORBIÈRE (Ph.). *De la réorganisation de la société* par le rétablissement des idées morales. 1 vol. in-12, 1850 .... 2 fr. 50

Correspondance d'un Sceptique et d'un Croyant. — La foi du charbonnier. — Du libre examen. — Contradictions protestantes. — Monothéistes ou polythéistes. — Le Dieu de l'Évangile et le Dieu de Moïse. — Foi et tolérance. — La Genèse; prophéties. — Jésus était-il Dieu ou prophète ? — La Rédemption. — Nouveau-Testament. — Apollonius de Tyane et Simon le Magicien. — Promesses et déceptions. — Du libre arbitre. — Prédestination. — Question sur un sujet tout matériel. — Le Christianisme et la Science. 1 vol. in-12, 1881 .... 3 fr.

CUVIER (Charles). — *Cours d'études historiques au point de vue philosophique et chretien.*

I. — *Esquisses d'une philosophie de l'histoire.* 1 vol. in-12, 1859 .... 3 fr. 50

II. — *Esquisses d'histoire générale. — Les Sémites et le monde mahométan.* 1 vol. in-12, 1863 .... 3 fr. 50

III. — *Les Camites traditionnels et les peuples de race noire.* 1 vol. in-12, 1873 .... 3 fr. 50

IV. — *Les peuples de race mongolique, de race malaise et de race cuivrée.* 1 vol. in-12, 1874................ 3 fr. 50

V. — *Les Japhétites ou les nations de race indo-européenne.* Antiquité, 1 vol. in-12, 1876.................. 3 fr. 50

VI. — *Les Japhétites européens.* Moyen-Age et temps modernes. 1 vol. in-12, 1880.............................. 3 fr. 50

DUCASSE (Félix). — *Etude historique et critique sur le transformisme* et les théories qui s'y rattachent. Brochure in-8, 1876. 2 fr.

Ouvrage complet

ENCYCLOPÉDIE DES SCIENCES RELIGIEUSES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. F. LICHTENBERGER

Doyen de la Faculté de Théologie protestante de Paris

L'*Encyclopédie des Sciences religieuses* a pour but d'offrir à tous ceux qui s'intéressent aux questions philosophiques et religieuses un moyen facile de s'orienter et d'apprendre à connaître les résultats des travaux de la science contemporaine dans les diverses branches de la théologie, de la philosophie religieuse et de l'histoire des religions.

L'Allemagne possède plusieurs publications de ce genre, en particulier la *Real-Encyclopadie für protestantische Theologie und Kirche*, de M. Herzog, que nous nous sommes efforcés de prendre pour modèle en faisant les modifications exigées par l'esprit français, tant pour la méthode que pour la tendance. En nous plaçant sur la base du christianisme positif et sans compromettre en rien l'unité de ce recueil, nous avons cru devoir nous assurer la collaboration des savants appartenant à toutes les branches de la science moderne. Les questions dogmatiques et critiques sont présentées essentiellement au point de vue historique, et toute controverse blessante est sévèrement bannie de ce recueil.

Voici les noms des principaux collaborateurs :

MM. Acquoy. — Paul Albert. — Anquez. — J. Arboux. — Eug. Arnaud. — J.-F. Astié. — A. Barth. — Philippe Berger. — Samuel Berger. — A. Bernus. — Eug. Bersier. — Charles Bois. — Gaston Boissier. — F. Bonifas. — Jules Bonnet. — Henri Bordier. — Aug. Bouvier-Monod. — Ph. Bridel. — Ch. Bruston. — A. Carrière. — F. Chaponnière. — Et. Chastel. — T. Colani. — Ph. Corbière. — E. Cunitz. — O. Cuvier. — Dandiran. — Ch. Dardier. — P. Decharme. — J. Delaborde. — J. Derenbourg. — E. Dhombres. — O. Douen. — Du Bois. — Dupin de Saint-André. — Léon Feer. — Alfred Franklin. — Gaberel. — Em. Gaidoz. — Gaufrès. — Gaullieur. — Stanislas Guyard. — A. Himly. — Roger Hollard. — A. Jundt. — F. Kuhn. — Louis Léger. — Mattieu Lelièvre. — E. Lesens. — Le Savoureux. — G. Leser. — Émile Lichtenberger. — — P. Lobstein. — P. Long. — H. Lutteroth. — Marion. — Maspéro. — Massebieau. — A. Matter. — A. Maulvault. — Alfred Maury. — Gustave Meyer. — Gabriel Monod. — Jean Monod. — Morel-Fatio. — J. Moshakis. — Eug. Müntz. — Adrien Naville. — Ernest Naville. — Michel Nicolas. — J. Oppert. — Gaston Paris. — A. Paumier. — Ch. Pfender. — E. Picard. — E. de Pressensé. — Frank Puaux. — De Quatrefages. — E. Rabier. — Charles Read. — N. Recolin. — Rodolphe Reuss. — Albert Réville. — L. de Richemond. — Robin. — L. Ruffet. — A. Sabatier. — Éd. Sayous. — Ad. Schæffer. — F. de Schickler. — Ch. Schmidt. — Edouard Schuré. — Eug. Secrétan. — Segond. — Edm. Stapfer. — Eug. Stern. — Ern. Strœhlin. — E. Vaucher. — Maurice Vernes. — A. Viguié. — Vollet. — A. Wabnitz. — Ch. Waddington. — J. Wallon. — N. Weiss, etc.

L'*Encyclopédie des Sciences religieuses* est complète en 13 volumes grand in-8 de 800 pages. Le prix de l'ouvrage est de 200 francs.

On peut l'acquérir par souscription avec des facilités de paiement que la librairie Fischbacher accorde aux amateurs qui s'adressent directement à elle.

ESCHENAUER (A.). — *La Morale universelle*. Essai sur l'Universalité des principes de la morale. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 2e édition, 1 vol. gr. in-8............ 7 fr. 50

GAY (Henri), colonel de cavalerie. — *Observations sur les Instincts de l'homme et l'Intelligence des animaux*. Souvenirs de voyage, 1 vol. in-8, 1878.. 5 fr.

HIRN (G.-A.). *La Vie future et la Science moderne*. Lettre à un pasteur. Gr. in-8, 1882................................ 3 fr.

— *Réflexions critiques sur la théorie cinétique de l'univers.* — *Réfutation scientifique du matérialisme.* Mémoire présenté à la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, dans sa séance du 2 juillet 1881. In-4, 1882 .... 2 fr. 50

Jésus-Bouddha. — L'Esprit religieux avant les Védas. — Les anciennes religions : Védisme et Brahmanisme. — Le Livre de Manou. — Culte brahmanique. — Lois religieuses et morales. — Lois civiles. — Légende de Krichna. — Zoroastre et le Mazdéisme. — Bouddhisme. — Mosaïsme. — Tableau de concordance entre le Brahmanisme, le Mazdéisme et le Mosaïsme. — Lois civiles communes aux trois religions. — Le Bouddhisme en Palestine. — Des Esséniens. — Les Carmes. — Tableau de concordance entre les religions de l'Inde et le Christianisme. — Le Culte solaire dans l'Inde, en Egypte, chez les Juifs, au temps de Jésus et après Jésus. 1 vol. in-12, 1881 .... 3 fr. 50

MISMER (Ch.). *Principes sociologiques.* — I. Anarchie mentale et morale. — La Théologie. — La Métaphysique. — La Philosophie positive. — II. L'Homme. — La Conscience humaine. — Liberté, Egalité, Fraternité. — III. Importance des principes. — Solidarité universelle. — Solidarité humaine. — Perfectibilité universelle. — Perfectibilité humaine. — IV. La Politique positive. — La Famille. — La Commune, la Province et l'Etat. — Les Formes du gouvernement. — Le Suffrage universel. — L'Instruction selon l'évolution. — Morale et Religion naturelles. — Résumé. — Appendice : La Sanction de la morale. 1 vol. in-12, 1882 .... 4 fr.

NEANDER. — *Histoire de l'établissement et de la direction de l'Eglise chrétienne par les apôtres*, traduit de l'allemand par Ferd. Fontanès, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Nîmes, 2e édition augmentée d'une notice sur M. le pasteur Fontanès par M. de Clausonne, président de chambre à la cour d'appel de Nîmes. 1 vol. in-12, 1878 .... 5 fr.

OTT (A.). — *De la Raison.* Recherches sur la nature et l'origine des idées morales et scientifiques. 1 vol. in-8, 1873 .... 7 fr. 50

PARIS (Gaston). — Le *Juif errant.* (Extrait de l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*). Broch. gr. in-8 raisin, 1880 .... 2 fr.

Pentateuque (Le). Examen critique de l'Ancien-Testament. 1 vol. in-12, 1881 .... 3 fr. 50

PASCAL. — *Pensées, disposées suivant un plan nouveau.* — Edition complète d'après les derniers travaux critiques, avec des notes, un index et une préface, par J.-F. Astié. 2e édition. 1 vol. in-12, 1883 .... 4 fr. 50

PEZZI (Domenico). — *Introduction à l'étude de la science du langage.* Trad. de l'italien par V. NOURRISSON. 1 vol. in-12, 1875. .... 3 fr.

PICTET (Adolphe). — *Le mystère des bardes de l'île de Bretagne,* ou les doctrines des bardes gallois du moyen-âge sur Dieu, la vie future et la transmigration des âmes. Texte original, traduction et commentaires. 1 vol. in-12, 1856........................ 1 fr. 50

— *Du beau dans la Nature, l'Art et la Poésie.* Études esthétiques. Nouvelle édition. 1 vol. in-12........................ 3 fr. 50

— *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs.* Essai de Paléontologie linguistique. 2ᵉ édition revue et augmentée. 3 vol. gr. in-8, 1878.. 30 fr.

(Ouvrage couronné par l'Académie française. *Prix Volney.*)

PORRET (J.-A.). — *Le Bouddha et le Christ.* Fatalité ou Liberté. 1 vol. in-12, 1879.................................... 2 fr. 50

POZZI (B.). — *La terre et le récit biblique de la création.* Deux conférences données à Paris, à la salle évangélique du Trocadéro, les 22 et 29 septembre 1878, avec un appendice en réponse à quelques objections. 1 vol. in-12, illustré de 48 grav. sur bois, 1880. .... 2 fr. 50

DE PRESSENSÉ (E.). — *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne.*

Première série : *Le Premier siècle.* 2ᵉ édition, 2 vol. in-8, 1868-70 (*épuisé*).................................... 12 fr.

Deuxième série : *La grande lutte du Christianisme contre le Paganisme. Les martyrs et les apologistes.* 2 vol. in-8, 1861 (*épuisé*).............................. 12 fr.

Troisième série : *L'histoire du dogme.* 1 vol in-8, 1869...... 6 fr.

Quatrième série : *La Vie ecclésiastique, religieuse et morale des Chrétiens aux* IIᵉ *et* IIIᵉ *siècles.* 1 vol. in-8, 1878. .... 7 fr. 50

— *Jésus-Christ,* son temps, sa vie, son œuvre. 6ᵉ édition, 1 vol. in-8, 1881.. 7 fr. 50

LES ORIGINES

Par ED. DE PRESSENSÉ

1 volume in-8.. 7 fr. 50

LIVRE PREMIER. — LE PROBLÈME DE LA CONNAISSANCE.

I. Le Problème de la connaissance et le positivisme. — II. Le Problème de la connaissance et la nouvelle psychologie en Angleterre, en France et en Allemagne. — III. Le Problème de la connaissance et l'école critique en Allemagne et en France. — Conciliation du cartésianisme et du kantisme ébauchée par Maine de Biran. — IV. La vraie solution du problème de la connaissance.

LIVRE DEUXIÈME. — LE PROBLÈME COSMOLOGIQUE.

I. Le Principe de causalité dans le monde. — II. Les Objections anciennes. — III. Les Objections fondées sur la permanence et la transformation de la force. — IV. La Doctrine de l'évolution. — Le Transformisme.

LIVRE TROISIÈME. — LE PROBLÈME ANTHROPOLOGIQUE.

I. L'Homme dans sa double nature. — II. Les Relations du physique et du moral. — III. L'Homme et l'Animal. — IV. Le Langage, son origine, son rôle dans la connaissance. — V. La Société humaine et les Sociétés animales.

LIVRE QUATRIÈME. — L'ORIGINE DE LA MORALE ET DE LA RELIGION.

I. Le Principe et l'origine de la morale. — II. Le Sentiment et l'Idéal. — L'Art. — III. La Religion, sa nature, son origine. — IV. Le Sauvage. — L'Homme primitif.

RENOUVIER (Ch.). — *Essais de critique générale.* Premier essai : *Traité de logique générale et de logique formelle.* Deuxième édition revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-12.... 12 fr.

— Deuxième essai : *Traité de Psychologie rationnelle d'après les principes du criticisme.* Deuxième édition revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-12........................ 12 fr.

— Troisième essai : *Les Principes de la nature.* 1 vol. in-8 .... (épuisé)

— Quatrième essai : *Introduction à la Philosophie analytique de l'histoire.* 1 fort vol. in-8.............................. (épuisé)

— *Science de la Morale.* 2 vol. in-8, 1869................ 15 fr.

— *Uchronie (l'Utopie dans l'histoire)*. Esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne, tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être. 1 fort vol. in-8........ 7 fr. 50

LA BIBLE

TRADUCTION NOUVELLE FAITE SUR LES TEXTES ORIGINAUX
AVEC UNE INTRODUCTION A CHAQUE LIVRE
DES NOTES EXPLICATIVES SUR L'ANCIEN TESTAMENT
ET UN COMMENTAIRE COMPLET SUR LE NOUVEAU TESTAMENT

Par ÉDOUARD REUSS

Professeur à l'Université de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

Cet ouvrage, dont la publication a commencé en 1874, est maintenant entièrement terminé.

Le prix de la Bible entière, avec le portrait du célèbre professeur de Strasbourg, est définitivement fixé à 170 francs.

Pour acquérir cet important ouvrage, il suffit de s'adresser à la Librairie Fischbacher, qui est toujours disposée à accorder des facilités de paiement.

Sur la demande d'un grand nombre de personnes, l'éditeur se décide à débiter séparément quelques exemplaires des diverses parties de cette œuvre importante, aux prix indiqués sur le tableau ci-dessous.

Préface et introduction générale. Broch. in-8............. 2 fr.

ANCIEN TESTAMENT

Première partie. *Histoire des Israélites, depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'Exil.* (Livres des Juges, de Samuel et des Rois.) 1 vol. in-8........ 20 fr.

Seconde partie. *Les Prophètes* (d'après l'ordre chronol.). 2 vol. in-8 (ne se vend plus séparément).

Troisième partie. *L'Histoire sainte et la Loi.* (Pentateuque et Josué.) 2 vol. in-8............................ 32 fr.

Quatrième partie. *Chronique ecclésiastique de Jérusalem.* (Chroniques, Esdras, Néhémie.) 1 vol. in-8...... 8 fr.

Cinquième partie. *Poésie lyrique.* Première section: *Le Psautier.* Deuxième section : *Les Lamentations.* 1 vol. in-8.................................. 10 fr.
Troisième section : *Le Cantique des Cantiques.* 1 vol. in-8............................ 5 fr.

Sixième partie. *Philosophie religieuse et morale* : Job, Proverbes. Ecclésiaste, Ecclésiastique, Sapience, Contes moraux, Baruch, etc. 1 vol. in-8............ 20 fr.

Septième partie. *Littérature politique et polémique* : Ruth, Maccabées, Daniel, Esther, Judith, etc. 1 vol. in-8.............................. 15 fr.

NOUVEAU TESTAMENT

Première partie. *L'histoire évangélique.* (Synopse des trois premiers Evangiles.) 1 vol. in-8 (ne se vend plus séparément).

Seconde partie. *L'Histoire apostolique* (Actes des Apôtres). 1 vol. in-8................................ 7 fr. 50

Troisième partie. *Les Epîtres pauliniennes.* 2 vol. in-8.... 24 fr.

Quatrième partie. *L'Apocalypse.* 1 vol. in-8................. 6 fr.

Cinquième partie. *Les Epîtres catholiques* : Hébreux, Jacques, Pierre et Jude. 1 vol. in-8................. 7 fr. 50

Sixième partie. *La Théologie joannique.* (Evang. et Epîtres.) 1 vol. in-8.......................... 15 fr.

Table générale...................................... 7 fr. 50

— *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, 3[e] édition. 2 vol. in-8, 1864.............................. 15 fr.

— *Histoire du Canon des Saintes Ecritures dans l'église chrétienne.* 2[e] édition. 2 vol. in-8, 1864...................... 6 fr.

RÉVILLE (Albert). — HISTOIRE DES RELIGIONS. A. *Leçon d'ouverture du Cours d'histoire des religions* au Collège de France. 1 broch. in-8, 1880.................................. 1 fr.

B. PROLÉGOMÈNES DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS. — Première partie. I. *La religion.* — II. *Définition de la religion.* — III. *La révélation primitive.* — IV. *La tradition primitive.* — V. *Autres à priori de l'histoire religieuse.* — VI. *Le développement religieux.* — VII. *Classement des religions.* — Deuxième partie. I. *Le mythe.* — II. *Le symbole et le rite.* — III. *Le sacrifice.* — IV. *Le sacerdoce.* — V. *Le prophétisme.* — VI. *L'autorité religieuse.* — VII. *La théologie.* — VIII. *La philosophie.* — IX. *La morale.* — X. *L'art.* — XI. *La civilisation.* — XII. *La science.* 2[e] édition. 1 vol. in-8, 1881................................ 6 fr.

C. LES RELIGIONS DES PEUPLES NON-CIVILISÉS. *Considérations générales.* — I. *Les Noirs d'Afrique.* — I. Noirs et nègres proprement

dits. — II. Les principaux dieux des noirs d'Afrique. — III. Animisme et fétichisme. — IV. Sorcellerie noire. — V. Sacerdoce et sociétés secrètes religieuses. — Rapports avec les religions supérieures. — VI. Cafres, Hottentots et Boschmans.

II. *Les Indigènes des deux Amériques*. — I. Ethnographie des peuples indigènes de l'Amérique du Nord. — II. Culte de la Nature chez les Peaux-Rouges. — III. Animisme et sorcellerie. — IV. Totémisme. — Sacrifices. — Vie d'outre-tombe. — V. Culte, mythologie. — VI. Les Esquimaux. — VII. Ethnographie des indigènes de l'Amérique du Sud. — VIII. Les indigènes des Antilles. — IX. Les Caraïbes.

III. *Les Océaniens*. — I. Considérations géographiques et ethnographiques. — II et III. Les Polynésiens et leur mythologie. — IV. Le Tabou et le tatouage. — V. Le sacerdoce Polynésien. — VI. L'animisme, la vie future et le culte en Polynésie. — VII. Mélanésiens et Micronésiens. — VIII. Les Australiens. — Quelques peuples Malais.

IV. *Les Religions Finno-Tartares*. — I. Considérations générales. — Le Shamanisme. — II. La mythologie finnoise. — III. Les dieux souterrains et l'animisme finno-tartare. — Conclusions. 2 vol. in-8, 1883.. 12 fr.

— *Essais de critique religieuse*. I. *L'Eglise chrétienne aux deux premiers siècles*. — II. *L'Epître de Clément Romain*. — III. *Néron l'antechrist*. — IV. *De l'histoire du Dogme*. — V. *Le cantique des cantiques*. — VI. *La légende aux bords du Rhin*. — VII. *Curiosités théologiques*. — VIII. *De la renaissance des études religieuses en France*. Nouv. édition. 1 vol. in-8, 1869............ 7 fr.

— *L'enseignement de Jésus-Christ comparé à celui de ses disciples*. 1 vol. in-12.. 1 fr.

— *Quatre conférences sur le Christianisme*, prêchées à Strasbourg, à Nîmes, à Montpellier, à Montauban, à Clairac et dans plusieurs églises réformées du Midi de la France. In-8............ 1 fr. 50

ROSSI DE GUISTINIANI. *Le spiritualisme dans l'histoire*. 1 vol. in-12, cart.. 3 fr.

ROUGEMONT (F. de). — *Les deux Cités. La Philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité*. 2 vol. in-8, 1874.. 15 fr.

SABATIER (A.). — *L'apôtre Paul*. Esquisse d'une histoire de sa pensée. — I. Les origines de la pensée de Paul. — II. Première période ou période d'activité missionnaire. — III. Deuxième période ou période des grandes luttes. — IV. Troisième période : Le paulinisme des derniers temps. — V. Organisation du système

théologique de Paul. Deuxième édition revue et augmentée. 1 vol. in-18 jésus de XXIV et 320 pages.................... 3 fr. 50

— *Mémoire sur la notion hébraïque de l'Esprit.* In-4, 1879. 5 fr.

SAYOUS (Ed.). — *Les Déistes anglais et le Christianisme, principalement depuis Toland jusqu'à Chubb* (1696-1738.) I. Hubert et le déisme au XVIIe siècle. — II. Toland. — III. Shaftesbury. — IV. Collins. — V. Woolston et la querelle de la Résurrection. — VI. Tindal et Morgan. — VII. Chubb. — VIII. La décadence du déisme. 1 vol. in-8, 1882................................ 4 fr.

SCHERER (Edmond). — *Mélanges de Critique religieuse.* — I. La Crise de la Foi. — II. De l'Inspiration de l'Ecriture. — III. Ce que c'est que la Bible. — IV. Du péché. — V. Conversations théologiques : 1° Que le Catholicisme n'est qu'une branche du Protestantisme. 2° Que le Protestantisme n'est qu'une branche du Catholicisme. 3° Montaigu et le Surnaturel. — VI. L'Apocalypse de Commodien. — L'Angleterre aux prises avec les critiques religieux : Sterling, Froude, Newman. — VIII. Joseph de Maistre. — IX. Lamennais. — X. La correspondance de Lamennais. — XI. Le Père Gratry. — XII. M. Veuillot et le parti catholique. — XIII. M. Taine ou la critique positiviste. — XIV. M. Proudhon ou la Banqueroute du Socialisme. — XV. M. Ernest Renan : Le Rationalisme et l'Histoire. — XVI. L'exposition des tableaux d'Ary Scheffer. 1 vol. in-8, 1860.. 7 fr. 50

SCHLEGEL (Frédéric). — *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens.* Traduit de l'allemand et suivi d'un appendice contenant une dissertation sur la philosophie des temps primitifs, dans laquelle sont controversés plusieurs points de la partie du livre de Schlegel qui traite de la philosophie de l'Inde, par M. A. MAZURE. 1 vol. in-8, 1837.................................... 7 fr. 50

SCHMIDT (Charles). — *Essai historique sur la Société civile dans le monde romain et sur sa transformation par le christianisme.* 1 vol. in-8, 1853.................................... 8 fr.

— *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois.* 2 vol. in-8, 1849.. 10 fr.

— *Histoire littéraire de l'Alsace* à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle. 2 vol. gr. in-8, 1879.................. 25 fr.

— *Les Libertins spirituels. Traités mystiques* écrits dans les années 1547 à 1549, publiés d'après le manuscrit original. 1 vol. in-12 tiré sur papier de Hollande à 350 exemplaires.............. 7 fr. 50

SCHOLTEN (J.-H.). — *Manuel d'histoire comparée de la philosophie et de la religion*, traduit du hollandais par A. RÉVILLE. 1 vol. gr. in-8, 1861.................................. 2 fr. 25

SECRETAN (Ch.). — *Discours laïques*. — Le problème de la philosophie. — Empirisme. — Darwinisme. — Matérialisme. — Phénoménisme contemporain. — Athéisme. — Le Bonheur. — La Conscience. — Une condition de la liberté politique. 1 vol. in-12, 1877... 3 fr. 50

— *La Philosophie de la liberté*. 3ᵉ édition, avec préface de l'auteur. I. L'Idée. — II. L'Histoire. 2 vol. in-8.................. 10 fr.

STEUR (Ch.). *Ethnographie des Peuples de l'Europe avant Jésus-Christ*, ou Essai sur les Nomades de l'Asie, leurs migrations, leur origine, leurs idées religieuses, leurs caractères sociaux, etc. — Etude mise en rapport avec les mœurs des principales nations européennes de race gréco-latine, germanique et slave. 3 volumes gr. in-8 reliés, avec cartes et tableaux, 1872-1873......... 40 fr.

TIELE (C.-P.), professeur d'histoire des religions à l'université de Leyde. — *Histoire comparée des anciennes Religions de l'Egypte et des peuples sémitiques*, traduite du hollandais par G. Collins, pasteur de l'Eglise réformée wallonne de Rotterdam; précédée d'une préface par A. Réville, professeur d'histoire des religions au Collège de France. 1 vol. gr. in-8, 1882................

TROTTET (J.-P.). — *Le Génie des Civilisations*. 2 vol. in-12, 1862.. 7 fr.

URANGA (Nemesio). — *Jésus et la Religion naturelle, ou le rationalisme chrétien*. 1 vol. in-12, 1880..................... 5 fr.

La vérité chrétienne et le doute moderne. Conférences données à Paris pendant l'Exposition universelle de 1878 par la Société de Londres pour la défense du christianisme, avec une préface par Edmond de Pressensé. 1 vol. in-18, 1879................. 3 fr.

VERNES (Maurice). — *Mélanges de critique religieuse*. La marche de l'idée religieuse, d'après Max Muller. — Les principes de la critique biblique. — L'origine et la composition du Pentateuque, d'après les travaux récents. — Analyse critique des éléments constitutifs de la Genèse. — La Bible et ses renseignements sur l'histoire primitive de l'humanité. — Le récit de la création et son rapport avec les sciences naturelles. — Remarques sur la chronologie de l'histoire israélite. — La chronologie de la Bible et ses rapports avec les chronologies étrangères. — Notes sur l'histoire israélite ancienne. Le prophétisme hébreu. — Examen critique du *Judaïsme* de M. Havet. — Le livre du prophète Joël et son origine récente. — Les prétendues prophéties messianiques du livre des Rois. — La Vénus d'Ille de Mérimée et une légende pieuse d'Abys-

sinie. — La fin du christianisme, d'après Hartmann. — Le christianisme renouvelé, d'après Arnold. — De la théologie considérée comme science positive et de sa place dans l'enseignement laïque. — L'histoire sainte laïcisée et sa place dans l'enseignement primaire. — Appendice : Etude de M. Littré sur la nécessité d'un haut enseignement de critique religieuse. 1 fort vol. in-12.... 3 fr. 50

— *Le peuple d'Israël et ses espérances relatives à son avenir, depuis les origines jusqu'à l'époque persane.* 1 vol. in-8, 1872.. 3 fr.

— *Histoire des Idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien.* 1 vol. in-8, 1874.................... 6 fr.

VIGUIÉ (Ariste). — *Les Théories politiques libérales au* XVIᵉ *siècle.* Etude sur la Franco-Gallia de François Hotman. 1 brochure grand in-8, 1879.. 2 fr.

VINET (Alexandre). — *L'Education, la Famille et la Société.* 1 vol. in-8... 6 fr.

— *Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe.* I. Du devoir de manifester la conviction religieuse. — II. Des institutions dans leur rapport avec la manifestation des convictions religieuses. Nouvelle édition, in-8, 1880................................. 7 fr. 50

— *Etude sur Blaise Pascal.* 3e édition, 1 vol. in-12...... 3 fr. 50

— *La Liberté des cultes.* 2e édition, 1 vol. in-8............. 6 fr.

— *Liberté religieuse et questions ecclésiastiques.* 1 vol. in-8, 1854.. 7 fr. 50

— *Mélanges. — Philosophie morale et Morale religieuse.* Etudes littéraires et notices biographiques, fragments inédits et pensées. 1 vol. in-8, 1869.. 6 fr.

VINET (Alexandre). — *Moralistes des seizième et dix-septième siècles.* — De la morale dans la littérature. — Rabelais. — Montaigne. — P. Charron. — Etienne de la Boétie. — Jean Bodin. — Michel de l'Hôpital. — La Rochefoucauld. — La Bruyère. — Saint-Evremond. — P. Bayle. — De la spontanéité de l'esprit humain en matière de philosophie. — La volonté cherchant une loi. 1 vol. in-8, 1859.. 4 fr.

Libourne. — Imp. J. Steeg-G. Bouchon, 2-4, Allées de la République.









